

Revisions et Corrections proposées par
D. Amand dans RHE 1953 A. 48
N° 1-2 p. 246 et m.

AVANT-PROPOS

Le texte et la traduction de l'*Histoire Ecclésiastique* d'Eusèbe rempliront trois volumes. S'il plaît à Dieu, un quatrième volume renfermera l'introduction et les tables. Personne ne sera surpris de l'importance de cet ouvrage. Comme l'a écrit Mgr Duchesne, « si Eusèbe n'avait pas, avec une diligence sans égale, fouillé les bibliothèques palestiniennes où le docteur Origène et l'évêque Alexandre avaient recueilli toute la littérature chrétienne des temps anciens, nos connaissances sur les trois premiers siècles de l'Église se réduiraient à bien peu de chose. Grâce à lui, nous nous trouvons en mesure, non sans doute de ne pas regretter le naufrage de cette littérature, mais au moins de pouvoir l'apprécier sur de notables débris¹ ».

Le texte que nous reproduisons ici est, à peu de choses près, celui qui a été établi par E. Schwartz pour la collection des *Griechische Christliche Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderten*, Leipzig, 1903. Ce texte est, à bon droit, devenu classique². Les changements que pourront y apporter

1. L. DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Église*, Paris 1906, t. I, p. vii-viii.

2. La petite édition de Schwartz, parue en 1909, reproduit intégralement le texte de la grande édition. Il est inutile d'en parler à part. De toutes les variantes relevées par E. SCHWARTZ, nous ne retenons ici que quelques-unes, celles qui nous ont semblé les plus importantes ou celles qui peuvent apporter

les éditeurs de l'avenir ne porteront que sur des détails, et il nous semble que les travailleurs d'aujourd'hui sont sollicités par des tâches plus urgentes que la perpétuelle remise sur le métier de textes fort bien publiés déjà par leurs devanciers.

La traduction que nous donnons est entièrement nouvelle, mais il va sans dire que nous avons toujours eu sous les yeux la plus récente traduction française, celle de E. Grapin, qui a paru dans la collection « Textes et documents pour l'étude historique du christianisme », Paris, 1905 et suiv. Nous faisons entièrement nôtres les remarques du vaillant travailleur : « La traduction est aussi littérale que possible. Quelques lecteurs la trouveront lourde et embarrassée; mais nous ne pouvions donner au style d'Eusèbe les qualités qui lui manquent le plus ». Il y a longtemps déjà que, comme saint Jérôme, nous nous sommes interrogé sur la grave question *De optimo genere interpretandi*; et comme, jusqu'à présent du moins, nous nous sommes toujours trouvé en présence de textes qui valaient par leurs idées plus que par leur forme littéraire, nous n'avons jamais hésité à proposer aux lecteurs des traductions littérales, dût l'élégance en souffrir.

Eusèbe est d'ailleurs un auteur difficile. Il écrit mal. Il fait de longues phrases embrouillées à plaisir et dans lesquelles il lui arrive de se perdre. Nous aurions mauvaise grâce de reprocher à M. Grapin un certain nombre d'erreurs, de faux sens ou même de contre-sens : il est impossible de les éviter complètement et nous sommes assuré qu'on pourra nous reprocher aussi bien des faiblesses. D'avance nous remercions très cordialement les critiques qui voudront prendre la peine de nous corriger; nous ferons de notre mieux pour profiter de leurs remarques et pour en faire profiter nos lecteurs.

une modification au sens. Beaucoup d'autres auraient pu être signalées. Il doit être entendu, une fois pour toutes, que l'apparat critique de SCHWARRZ reste indispensable et que nous n'avons pas eu l'intention de le refaire.

Eusèbe est lui-même l'auteur de la division des livres en chapitres et des titres auxquels elle correspond. Mais le système de références généralement adopté ne correspond pas toujours aux divisions que fournissent les meilleurs manuscrits. Il arrive donc quelquefois que les références du texte grec ne sont pas d'accord avec celles de la traduction française, pour laquelle nous avons conservé les divisions qu'on peut appeler traditionnelles. Les différences sont assez peu nombreuses et assez peu importantes pour ne pas offrir d'inconvénient notable. Il suffit d'avertir le lecteur de leur existence et de lui en expliquer la raison.

Dans les manuscrits, conformément à l'usage ancien, la table des chapitres figure en tête de chaque livre; mais, dans le texte, chaque chapitre est seulement précédé d'un numéro d'ordre. Il nous a paru utile de reproduire son titre en tête de chaque chapitre dans la traduction française.

Une annotation complète et détaillée de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe deviendrait facilement un commentaire et notre but n'était pas de commenter, mais de présenter un texte destiné à être lu et étudié. Il fallait cependant un certain nombre de notes. D'abord des références : Eusèbe cite beaucoup d'auteurs; il se cite davantage lui-même et à tout instant revient sur ce qu'il a dit ou annonce ce qu'il dira. Il est indispensable de donner soigneusement les références en question. Puis, quelques indications bibliographiques. Tant de problèmes sont touchés en passant par l'historien qu'on éprouve le besoin de savoir où il est possible d'en trouver la solution ou du moins l'étude : on ne demandera pas à ces indications d'être ce qu'elles ne veulent pas être, une véritable bibliographie; elles visent à orienter, rien de plus. Puis encore, des renseignements chronologiques : nous attachons beaucoup d'importance aux dates qui, généralement, laissaient les anciens assez indifférents; à défaut de dates précises, nous

avons du moins essayé de donner des points de repère assez nombreux pour être utilisables. Et finalement quelques remarques de critique historique : les uns les trouveront inutiles, les autres trop peu nombreuses. Nous les livrons telles quelles aux lecteurs, sans essayer de les justifier autrement.

Notre traduction a été très soigneusement revue par M. Ihar Chevtchenko et par le R. P. Fr. Halkin, S. J. Nous ne saurions assez dire combien nous sommes redevable à cette révision et il nous est très agréable de témoigner publiquement notre gratitude à nos bienveillants censeurs. Notre reconnaissance s'adresse également au R. P. Mondésert qui a bien voulu s'occuper de maints détails d'ordre matériel et qui, de plus, nous a communiqué bien des remarques utiles.

Comment enfin dire un suffisant merci aux Éditions du Cerf, qui, malgré les difficultés actuelles, n'ont pas hésité à faire imprimer notre travail ?

SIGLES DES MANUSCRITS

- A Paris, Bibliothèque Nationale 1430.
- T Florence, Laurentiana 70, 7.
- E Florence, Laurentiana 70, 20.
- R Moscou, Bibliothèque du Saint-Synode 50.
- B Paris, Bibliothèque Nationale 1431.
- D Paris, Bibliothèque Nationale 1433.
- M Venise, Marciana 338.
- Mss Manuscrits grecs.
- c Correcteur ancien.
- r Correcteur récent.
- m En marge.
- Ios Josèphe.

TRADUCTIONS

- L Rufin.
- S Syriaque.

ΕΥΣΕΒΙΟΥ
ΕΚΚΛΗΣΙΑΣΤΙΚΗΣ ΙΣΤΟΡΙΑΣ

Α

Τάδε ἡ πρώτη περιέχει βίβλος τῆς Ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας

Α Τίς ἡ τῆς ἐπαγγελίας ὑπόθεσις.

Β Ἐπιτομὴ κεφαλαιώδης περὶ τῆς κατὰ τὸν σωτῆρα καὶ κύριον ἡμῶν τὸν Χριστὸν τοῦ θεοῦ προϋπάρξεώς τε καὶ θεολογίας.

Γ Ὡς καὶ τὸ Ἰησοῦ ὄνομα καὶ αὐτὸ δὴ τὸ τοῦ Χριστοῦ ἐγνωστὸ τε ἀνέκαθεν καὶ τετίμητο παρὰ τοῖς θεοσπεσίοις προφήταις.

Δ Ὡς οὐ νεώτερος οὐδὲ ξενίζων ἦν ὁ τρόπος τῆς πρὸς αὐτοῦ καταγγελλείσεως πᾶσι τοῖς ἔθνεσιν εὐσεβείας.

Ε Περὶ τῶν χρόνων τῆς ἐπιφανείας αὐτοῦ τῆς εἰς ἀνθρώπους.

Ϛ Ὡς κατὰ τοὺς χρόνους αὐτοῦ ἀκολούθως ταῖς προφητείας ἐξέλιπον ἄρχοντες οἱ τὸ πρὶν ἐκ προγόνων διαδοχῆς τοῦ Ἰουδαίου ἔθνους ἡγούμενοι πρῶτός τε ἀλλόφυλος βασιλεύει αὐτῶν Ἡρώδης.

Ζ Περὶ τῆς ἐν τοῖς εὐαγγελίοις νομιζομένης διαφωνίας τῆς περὶ τοῦ Χριστοῦ γενεαλογίας.

Η Περὶ τῆς Ἡρώδου κατὰ τῶν παιδῶν ἐπιβουλῆς καὶ οἷα μετέ-
ἦλθεν αὐτὸν καταστροφὴ βίου.

Θ Περὶ τῶν κατὰ Πιλάτον χρόνων.

Ι Περὶ τῶν παρὰ Ἰουδαίους ἀρχιερέων καθ' οὓς ὁ Χριστὸς τῆν διδασκαλίαν ἐποιήσατο.

ΙΑ Τὰ περὶ Ἰωάννου τοῦ βαπτιστοῦ καὶ τοῦ Χριστοῦ μεμαρ-
τυρημένα.

ΙΒ Περὶ τῶν μαθητῶν τοῦ σωτῆρος ἡμῶν.

ΙΓ Ἱστορία περὶ τοῦ τῶν Ἐδεσσηνῶν δυνάστου.

EUSÈBE
HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

LIVRE PREMIER

Voici ce que contient le premier livre de l'*Histoire ecclésiastique* :

- I. Sujet de l'ouvrage projeté.
- II. Résumé sommaire au sujet de la préexistence et de la divinité de Notre Sauveur et Seigneur, le Christ de Dieu.
- III. Le nom de Jésus et celui de Christ ont été autrefois connus et honorés par les divins prophètes.
- IV. La religion annoncée par lui à toutes les nations n'est ni nouvelle ni étrangère.
- V. Les temps de sa manifestation parmi les hommes.
- VI. En son temps, conformément aux prophéties, ont fait défaut les chefs du peuple juif pris jusqu'alors dans la succession ancestrale et Hérode est le premier étranger qui règne sur eux.
- VII. La soi-disant divergence dans les Évangiles au sujet de la généalogie du Christ.
- VIII. L'attentat d'Hérode contre les enfants et quelle mort le châtie.
- IX. Les temps de Pilate.
- X. Les grands prêtres des Juifs sous lesquels le Christ enseigna sa doctrine.
- XI. Les témoignages sur Jean-Baptiste et sur le Christ
- XII. Les disciples de notre Sauveur.
- XIII. Récit sur le roi des Édesséniens.

Α'

[1] 1 Τὰς τῶν ἱερῶν ἀποστόλων διαδοχὰς σὺν καὶ τοῖς ἀπὸ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν καὶ εἰς ἡμᾶς διηγούμενοι χρόνοις, ὅσα τε καὶ πηλίκᾳ πραγματευθῆναι κατὰ τὴν ἐκκλησιαστικὴν ἱστορίαν λέγεται, καὶ ὅσοι ταύτης διαπρεπῶς ἐν ταῖς μάλιστα ἐπισημοτάταις παροικίαις ἠγήσαντό τε καὶ προέστησαν, ὅσοι τε κατὰ γενεὰν ἐκάστην ἀγράφως ἢ καὶ διὰ συγγραμμάτων τὸν θεῖον ἐπρέσβευσαν λόγον, τίνες τε καὶ ὅσοι καὶ ὀπηνίκα νεωτεροποιίας ἡμέρῳ πλάνης εἰς ἕσχατον ἐλάσαντες, ψευδωνύμου γνώσεως εἰσηγητὰς ἐαυτοὺς ἀνακεκηρύχασιν, ἀφειδῶς οἷα λύκοι βαρεῖς τὴν Χριστοῦ ποιήνην ἐπεντρίβοντες, πρὸς ἐπὶ τούτοις καὶ τὰ παραυτίκα τῆς κατὰ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἐπιβουλῆς¹ τὸ πᾶν Ἰουδαίων ἔθνος περιελθόντα, ὅσα τε αὐτῶν καὶ ὅποια καθ' ὅλους τε χρόνους πρὸς τῶν ἐθνῶν ὁ θεῖος πεπολέμηται λόγος, καὶ πηλίκᾳ κατὰ καιροὺς τὸν δι' αἱματος καὶ βασάνων ὑπὲρ αὐτοῦ διεξῆλθον ἀγῶνα, τὰ τ' ἐπὶ τούτοις καὶ καθ' ἡμᾶς αὐτοὺς μαρτύρια καὶ τὴν ἐπὶ πᾶσιν ἴλεω καὶ εὐμενῇ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀντίληψιν γραφῇ παραδοῦναι προηρημένος, οὐδ' ἄλλοθεν ἢ ἀπὸ πρώτης ἄρξομαι τῆς κατὰ τὸν σωτῆρα καὶ κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν τὸν

1. ἡμῶν ἐνεκεν ἐπιβουλῆς BSL.

1. *I Tim.*, vi, 20.

2. *Act. Apost.*, xx, 29.

3. Sur le plan que se propose de suivre Eusèbe dans son ouvrage et sur la manière dont l'historien a réalisé son dessein, nous reviendrons à loisir dans notre *Introduction*.

I

SUJET DE L'OUVRAGE PROJETÉ

[1] Les successions des saints apôtres, ainsi que les temps écoulés depuis notre Sauveur jusqu'à nous, toutes les grandes choses que l'on dit avoir été accomplies le long de l'histoire ecclésiastique; tous les personnages de cette histoire qui ont excellemment présidé à la conduite des plus illustres diocèses; ceux qui, dans chaque génération, ont été par la parole ou par les écrits les ambassadeurs de la parole divine; les noms, la qualité, le temps de ceux qui, entraînés aux dernières extrémités de l'erreur par le charme de la nouveauté, se sont faits les hérauts et les introducteurs d'une science mensongère¹ et qui, tels des loups ravisseurs², ont cruellement ravagé le troupeau du Christ; [2] en outre les malheurs arrivés à toute la nation des Juifs aussitôt après le complot contre notre Sauveur; la nature, la qualité, les temps des combats livrés par les gentils contre la parole divine; les grands hommes qui, selon les circonstances, ont traversé pour elle le combat par le sang et les tortures; de plus les témoignages rendus de nos jours et la bienveillance miséricordieuse de notre Sauveur sur nous tous: voilà ce que j'ai entrepris de livrer à l'écriture³. Je ne commencerai pas autrement que par le début de l'économie⁴ de notre Sauveur et Seigneur Jésus, le Christ de Dieu.

4. *ὀικονομία* désigne généralement, dans la langue chrétienne, l'activité humaine extérieure du Verbe incarné. Ce mot apparaît pour la première

- [3] Χριστὸν τοῦ θεοῦ οἰκονομίας. ἀλλά μοι συγγνώμην εὐγνωμόνων ἐντεῦθεν ὁ λόγος αἰτεῖ, μείζονα ἢ καθ' ἡμετέραν δύναμιν ὁμολογῶν εἶναι τὴν ἐπαγγελίαν ἐντελή και ἀπαράλειπτον ὑποσχέιν, ἐπεὶ και πρῶτοι νῦν τῆς ὑποθέσεως ἐπιβάντες οἳα τινα ἐρήμην και ἀτριβῆ ἴεναι ὄδον ἐγχειροῦμεν, θεὸν μὲν ὁδηγὸν και τὴν τοῦ κυρίου συνεργὸν σχήσειν εὐχόμενοι δύναμιν, ἀνθρώπων γε μὴν οὐδαμῶς εὐρεῖν οἳοί τε ὄντες ἔχνη γυμνά τὴν αὐτὴν ἡμῖν προωδευκότων, μὴ ὅτι σμικρὰς αὐτὸ μόνον προφάσεις, δι' ὧν ἄλλος ἄλλως ὧν διηνύκασι χρόνων μερικὰς ἡμῖν καταλελοίπασι διηγῆσαι, πόρρωθεν ὡσπερ εἰ πυρσοὺς τὰς ἑαυτῶν προανατεινοντες φωνὰς και ἀνωθέν ποθεν ὡς ἐξ ἀπόπτου και ἀπὸ σκοπῆς βοῶντες και διακελυόμενοι, ἥ χρη βαδίζειν και τὴν τοῦ λόγου πορείαν
- [4] ἀπλανῶς και ἀκινδύνως εὐθύειν. ὅσα, τοίνυν εἰς τὴν προκειμένην ὑπόθεσιν λυσιτελεῖν ἡγούμεθα τῶν αὐτοῖς ἐκείνοις σποράδην μνημονευθέντων, ἀναλεξάμενοι και ὡς ἂν ἐκ λογικῶν λευμῶνων τὰς ἐπιτηδείους αὐτῶν τῶν πάλαι συγγραφῶν ἀπανθισάμενοι φωνὰς, δι' ὑψηλῆσεως ἱστορικῆς πειρασόμεθα σωματοποιῆσαι, ἀγαπῶντες, εἰ και μὴ ἀπάντων, τῶν δ' οὐν μάλιστα διαφανεστάτων τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀποστόλων τὰς διαδοχὰς κατὰ τὰς διαπρεπούσας ἔτι και νῦν μνημονευόμενας ἐκκλησίας
- [5] ἀνασώσαίμεθα. ἀναγκαϊότατα δέ μοι πονεῖσθαι τὴν ὑπόθεσιν ἡγοῦμαι, ὅτι μηδένα πω εἰς δεῦρο τῶν ἐκκλησιαστικῶν συγγρα-

fois avec un sens technique, dans saint PAUL, *Ephés.*, I, 10 : εἰς οἰκονομίαν τοῦ πληρώματος τῶν καιρῶν, ἀνακεφαλιώσασθαι τὰ πάντα ἐν τῷ Χριστῷ, afin de marquer toute l'amplitude du dessein divin, réalisé dans le Christ au jour marqué, pour la restauration de toute créature au ciel et sur la terre. Chez saint IGNACE D'ANTIOCHIE, *Ephés.*, xviii, 2, le mot vise le fait précis de la conception virginale par l'opération du Saint-Esprit. Dans le *Dialogue*, saint Justin désigne par le même mot, tantôt le dessein de l'Incarnation comme principe de salut pour les générations humaines, XLV, 4; LXVII, 6; LXXXVII, 5; ciii, 3; cxx, 1; tantôt en particulier le mystère de la croix, xxxi, 1; xxx, 3; tantôt les desseins de Dieu en général, cvii, 3; cxxxiv, 2; cxli, 4. TATIEN, *Orat.*, V, 1, applique le mot à la Trinité pour désigner la communication de l'Être divin à la seconde personne, et tel est aussi le sens donné par TERTULLIEN, dans l'*Adversum Praxeam*, où la monarchie, c'est-à-dire l'unité divine, est sauvegardée par l'économie des personnes. Avec saint Irénée, le nom d'économie, très fréquemment employé, est réservé à la désignation des effets extérieurs de l'Incarnation et de la Rédemption. Cf. A. D'ALÈS, le mot οἰκονομία dans la langue théologique de saint Irénée, dans *Rev. des Études grecques*, XXXI, 1919, p. 1-9. Plus tard, on retrouve très souvent le mot employé par les écrivains chrétiens de langue grecque, dans le sens fixé par Irénée. Cf. W. GASS, *Das patristische*

[3] Mais le sujet demande pour moi l'indulgence des gens bienveillants et je confesse qu'il est au-dessus de mes forces de remplir complètement et parfaitement ma promesse. Je suis en effet le premier à tenter cet ouvrage, à m'avancer pour ainsi dire sur un chemin désert et inviolé⁵ : à Dieu donc je demande d'être mon guide et à la force du Seigneur de m'assister; quant aux hommes qui ont suivi avant moi la même route, il ne me sera pas possible d'en trouver les simples traces; je découvrirai seulement les faibles renseignements de ceux qui, chacun à sa manière, nous ont laissé des récits partiels des temps qu'ils ont traversés : leurs paroles seront comme des flambeaux qu'on élève en avant, comme les cris des veilleurs qui, du haut d'une tour, appellent de loin; ils indiqueront où il faut passer pour diriger sans erreur et sans danger la marche du récit.

[4] Par suite, tout ce que j'estimerai profitable au but indiqué, je le choisirai parmi les choses qu'ils rapportent çà et là; comme en des prairies spirituelles, je cueillerai les passages utiles des écrivains anciens; et j'essaierai d'en faire un corps dans un récit historique. Je serais heureux de sauver de l'oubli les successions sinon de tous les apôtres de notre Sauveur, du moins des plus illustres d'entre eux dans les Églises qui sont encore aujourd'hui vivantes dans les mémoires.

[5] Pour moi, je regarde comme tout à fait nécessaire la réalisation de ce projet, car jusqu'à présent, personne des écrivains ecclésiastiques n'a, que je sache, eu le souci d'entre-

Wort οἰκονομία, dans *Zeitschr. für wissensch. Theol.*, XVII, 1874, p. 465-504. En latin, ce terme est traduit par *dispositio*, *dispensatio*, *administratio*.
5. Avant Eusèbe, il y avait eu un certain nombre de chroniqueurs qui s'étaient efforcés d'établir les synchronismes entre les faits de l'histoire profane et ceux de l'histoire judéo-chrétienne : Théophile d'Antioche, saint Hippolyte, Jules Africain. Cf. H. BRUDERS, *la Part de la chronique juive dans les erreurs de l'Histoire universelle*, dans *Nouvelle Revue Théologique*, 1934, p. 928-951. Il y avait eu aussi des hommes pour recueillir leurs souvenirs, et les récits qu'ils avaient entendus, tel Hégésippe. Mais personne n'avait eu le temps ou l'idée d'écrire une histoire du christianisme, et Eusèbe a raison de faire valoir la nouveauté de son entreprise.

φέων διέγωνν περι τοῦτο τῆς γραφῆς σπουδῆν πεποιημένον τὸ μέρος· ἐλπίζω δ' ὅτι καὶ ὠφελιμωτάτη τοῖς φιλοτίμως περι
 [6] τὸ χρησιμαθὲς τῆς ἱστορίας ἔχουσιν ἀναφανήσεται. ἤδη μὲν οὖν τούτων καὶ πρότερον ἐν οἷς διευτυπωσάμην χρονικοῖς κανόσιν ἐπιτομὴν καταστησάμην, πληρεστάτην δ' οὖν ὅμως αὐτῶν ἐπὶ τοῦ παρόντος ὠρμήθη τὴν ἀφήγησιν ποιήσασθαι.

B'

[7] Καὶ ἀρξεται γέ μοι ὁ λόγος, ὡς ἔφην, ἀπὸ τῆς κατὰ τὸν Χριστὸν ἐπινοουμένης ὑψηλοτέρας καὶ κρείττονος ἢ κατὰ ἀνθρωπὸν οἰκονομίας τε καὶ θεολογίας. καὶ γὰρ τὸν γραφῆ μέλλοντα τῆς ἐκκλησιαστικῆς ὑφηγήσεως παραδώσειν τὴν ἱστορίαν, ἀνωθεν ἐκ πρώτης τῆς κατ' αὐτὸν τὸν Χριστὸν, ὅτι περ ἐξ αὐτοῦ καὶ τῆς προσωνομίας ἡξιώθημεν, θειοτέρας ἢ κατὰ τὸ δοκοῦν τοῖς πολλοῖς οἰκονομίας ἀναγκαῖον ἂν εἴη κατάρξασθαι.
 [1] 2 διττοῦ δὲ ὄντος τοῦ κατ' αὐτὸν τρόπου, καὶ τοῦ μὲν σώματος εοικότος κεφαλῆ, ἢ θεὸς ἐπινοεῖται, τοῦ δὲ ποσὶ παραβαλλομένου, ἢ τὸν ἡμῖν ἀνθρωπὸν ὁμοιοπαθῆ τῆς ἡμῶν αὐτῶν ἕνεκεν ὑπέδυσωτηρίας, γένοιτ' ἂν ἡμῖν ἐντεῦθεν ἐντελής ἢ τῶν ἀκολούθων διήγησις, εἰ τῆς κατ' αὐτὸν ἱστορίας ἀπάσης ἀπὸ τῶν κεφαλαιωδεστάτων καὶ κυριωτάτων τοῦ λόγου τὴν ὑφήγησιν ποιή-

6. La *Chronique* (χρονικοὶ κανόνες καὶ ἐπιτομὴ παντοδαπῆς ἱστορίας Ἑλλήνων τε καὶ βαρβάρων) a été publiée par Eusèbe aux environs de 303. L'historien dit expressément ici qu'il la regarde comme un ouvrage préparatoire et que l'*Histoire Ecclésiastique* en est le développement. On s'explique ainsi certains caractères de ce dernier ouvrage. Cf. *Introduction*.

7. La théologie s'oppose à l'économie; celle-ci s'occupe de l'élément humain dans le Christ, celle-là de son élément divin. Cf. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Orat.*, xxxviii, 8; P. G., XXXVI, 320 B: « Voilà pour le moment assez de raisonnements sur Dieu, car ce sujet n'est pas de saison, puisque nous avons à nous occuper non de théologie, mais d'économie ». SÉVÉRIEN DE GABALA,

prendre une œuvre de ce genre. J'espère qu'elle paraîtra très utile à ceux qui s'intéressent aux enseignements précieux de l'histoire.

[6] Déjà du reste, dans les *Canons des temps*⁶ que j'ai composés, j'ai naguère donné un résumé des événements dont je me dispose aujourd'hui à faire le récit très complet.

[7] Et, comme je l'ai dit, mon exposé commencera par l'économie et la théologie du Christ⁷, qui dépassent en puissance et en force la raison humaine. [8] En effet, qui-conque veut confier à l'écriture le récit de l'histoire ecclésiastique doit remonter jusqu'aux débuts de l'économie du Christ, puisque c'est de lui que nous avons l'honneur de tirer notre nom, et cette économie est plus divine qu'il ne semble à beaucoup.

II

RÉSUMÉ SOMMAIRE AU SUJET DE LA PRÉEXISTENCE
 ET DE LA DIVINITÉ DE NOTRE SAUVEUR ET SEIGNEUR
 LE CHRIST DE DIEU

[1] La nature du Christ est double : l'une ressemble à la tête du corps¹ et par elle il est reconnu Dieu; l'autre est comparable aux pieds : par elle, il a revêtu un homme passible comme nous, pour notre salut. L'exposition de ce qui va suivre sera désormais parfaite, si nous faisons le récit de toute son histoire en commençant par les choses

De *sigillis*, 5, 6; P. G., LXIII, 509-541, distingue les synoptiques du Quatrième Évangile. Les synoptiques s'adressant à toutes les nations, ont pris pour point de départ l'économie; saint Jean a voulu approfondir la théologie et commence par affirmer la divinité du Christ. Cf. F. KATTENBUSCH, *Die Entstehung einer christlichen Theologie. Zur Geschichte der Ausdrücke, Theologia, θεολογία, θεολόγος*, dans *Zeitschr. f. Kirchengesch.*, 1900, XI, p. 161-205. A. J. FESTUGIÈRE, *la Révélation d'Hermès Trismégiste, II. Le Dieu cosmique*, Paris, 1949, p. 598-605. C'est saint Justin qui a introduit ce mot dans la langue chrétienne, *Dialog.*, I, VI, 11; CXXIII, 2.

1. Cf. *I Cor.*, XI, 3; *Ephés.*, IV, 15.

σαίμεθα ταύτη δὲ καὶ τῆς Χριστιανῶν ἀρχαιότητος τὸ παλαιὸν ὄμοῦ καὶ θεοπρεπὲς τοῖς νέαν αὐτὴν καὶ ἐκτετοπισμένην, χθὲς καὶ οὐ πρότερον φανεῖσαν, ὑπολαμβάνουσιν ἀναδειχθήσεται.

- [2] Γένους μὲν οὖν καὶ ἀξίας αὐτῆς τε οὐσίας τοῦ Χριστοῦ καὶ φύσεως οὗτις ἂν εἰς ἔκφρασιν αὐτάρκης γένοιτο λόγος, ἢ καὶ τὸ πνεῦμα τὸ θεῖον ἐν προφητείαις « τὴν γενεὰν αὐτοῦ » φησὶν « τίς διηγῆσεται; » ὅτι δὴ οὔτε τὸν πατέρα τις ἔγνω, εἰ μὴ ὁ υἱός, οὔτ' αὖ τὸν υἱὸν τις ἔγνω ποτὲ κατ' ἀξίαν, εἰ μὴ μόνος ὁ γεννήσας αὐτὸν πατήρ, τὸ τε φῶς τὸ προκόσμιον καὶ τὴν πρὸ αἰῶνων νοερὰν καὶ οὐσιώδη σοφίαν τὸν τε ζῶντα καὶ ἐν ἀρχῇ παρὰ τῷ πατρὶ τυγχάνοντα θεὸν λόγον τίς ἂν πλὴν τοῦ πατρὸς καθαρώς ἐννοήσειεν, πρὸ πάσης κτίσεως καὶ δημιουργίας ὁραμένης τε καὶ ἀοράτου τὸ πρῶτον καὶ μόνον¹ τοῦ θεοῦ γέννημα, τὸν τῆς κατ' οὐρανὸν λογικῆς καὶ ἀθανάτου στρατιᾶς ἀρχιστράτηγον, τὸν τῆς μεγάλης βουλῆς ἄγγελον, τὸν τῆς ἀρρήτου γνώμης τοῦ πατρὸς ὑπουργόν², τὸν τῶν ἀπάντων σὺν τῷ πατρὶ δημιουργόν, τὸν δεῦτερον μετὰ τὸν πατέρα τῶν ὄλων αἴτιον³, τὸν τοῦ θεοῦ παῖδα γνήσιον καὶ⁴ μονογενῆ, τὸν τῶν γεννητῶν ἀπάντων κύριον καὶ θεὸν καὶ βασιλέα τὸ κύρος ὄμοῦ καὶ τὸ κράτος αὐτῇ θεότητι καὶ δυνάμει καὶ τιμῇ παρὰ τοῦ πατρὸς ὑποδεδεγμένον, ὅτι δὴ κατὰ τὰς περὶ αὐτοῦ μυστικὰς τῶν γραφῶν θεολογίας « ἐν ἀρχῇ ἦν ὁ λόγος, καὶ ὁ λόγος ἦν πρὸς τὸν θεόν, καὶ θεὸς ἦν ὁ λόγος· πάντα δι' αὐτοῦ ἐγένετο,

1. πρῶτον καὶ μόνον Α μόνον TERBMS.

2. ὑπουργόν TM μηνυτήν R ἐκφάντορα A° τελειωτήν B° efficaciam L.

3. τὸν δεῦτερον...αἴτιον del. E | μετὰ τὸν πατέρα : ἅμα τῷ πατρὶ A°.

4. παῖδα γνήσιον καὶ : λόγον ἐνυπόστατον καὶ μόνον A°.

2. Is., LIII, 8; Cf. JUSTIN, *Dialog.*, LXXVI, 2.

3. Cf. MATTH., XI, 27.

4. Cf. IOAN., I, 9-10.

5. Cf. PRON., VIII, 23.

6. Cf. IOAN., I, 4-2.

7. Colos., I, 15-16.

8. Les mots καὶ πρῶτον ont été supprimés dans bon nombre de mss. grecs; ils semblaient indiquer que Dieu avait d'autres rejets que son Fils unique. L'expression est cependant employée par JUSTIN, I *Apol.*, XXI, 1.

les plus élevées et les plus importantes : ainsi seront manifestées l'antiquité et la divinité du christianisme à ceux qui le regardent comme nouveau et étranger, apparu d'hier et non d'ancienne date. [2] La génération, la dignité, la substance même et la nature du Christ, aucune parole ne suffirait à les exprimer, selon que l'Esprit divin le dit dans les prophéties : « Qui racontera sa génération ? » Car « personne ne connaît le Père sinon le Fils et personne ne connaît le Fils selon sa dignité, sinon seul le Père qui l'a enfanté³ ». [3] La lumière⁴ antérieure au monde, la Sagesse⁵ intelligente et substantielle qui est avant les siècles, le Dieu Verbe qui vit et se trouve au commencement près du Père⁶, qui le comprendrait purement en dehors du Père ? Il est, avant toute création⁷ et organisation visible et invisible, la première et seule progéniture de Dieu⁸, l'archistratège de l'armée⁹ raisonnable et immortelle du ciel, l'ange du grand conseil¹⁰, le ministre de l'ineffable pensée du Père; le demiurge de l'univers avec le Père; la seconde cause de toutes choses après le Père¹¹, l'enfant authentique et unique de Dieu; le Seigneur, Dieu et roi de toutes choses créées, doué par le Père de la domination et de la force, ainsi que de la divinité, de la puissance et de l'honneur, car, selon la mystérieuse assertion des Écritures qui se rapportent à lui et enseignent sa divinité, « Au commencement était le Verbe et le Verbe était auprès de Dieu et le Verbe était Dieu : tout a été fait par lui et sans lui rien n'a été fait¹² ».

9. Cf. JOSUË, V, 14. Cf. JUSTIN, *Dialog.*, LXI, 1.

10. Cf. Is., IX, 6. Cf. JUSTIN, *Dialog.*, LXXVI, 8.

11. Tout ce passage a exercé le zèle des correcteurs. Un correcteur du ms. E efface les mots τὸν δεῦτερον μετὰ τὸν πατέρα τῶν ὄλων αἴτιον. Un correcteur de A change μετὰ τὸν πατέρα ἐν ἅμα τῷ πατρὶ; παῖδα γνήσιον καὶ ἐν λόγῳ ἐνυπόστατον καὶ μόνον. Les mots δεῦτερον — τὸν πατέρα ne sont traduits ni en syriaque ni en latin. Pourtant les expressions d'Eusèbe ne sont autres que celles des apologistes du II^e siècle. Cf. A. PUECH, *Les Apologistes grecs du II^e siècle de notre ère*, Paris, 1912; J. LEBRETON, *Histoire du dogme de la Trinité, des origines au Concile de Nicée*, Paris, 1928, t. II, p. 395 s. Cf. JUSTIN, I *Apol.*, XIII, 3; EUSÈBE, *Demonst. evangel.*, IV, VII, 2.

12. IOAN., I, 1-3.

- [4] και χωρὶς αὐτοῦ ἐγένετο οὐδὲ ἓν ». τοῦτό τοι καὶ ὁ μέγας Μωϋσῆς, ὡς ἂν προφητῶν ἀπάντων παλαιότατος, θείῳ πνεύματι τὴν τοῦ παντός οὐσίωσιν τε καὶ διακόσμησιν ὑπογράφων, τὸν κοσμοποιὸν καὶ δημιουργὸν τῶν ὄλων αὐτῷ δὴ τῷ Χριστῷ καὶ οὐδὲ ἄλλῳ ἢ τῷ θείῳ δηλαδὴ καὶ πρωτογόνῳ ἑαυτοῦ λόγῳ τὴν τῶν ὑποβεβηκότων ποιήσιν παραχωροῦντα διδάσκει αὐτῷ τε κοινολογοῦμενον ἐπὶ τῆς ἀνθρωπογονίας· « εἶπεν γὰρ » φησὶν « ὁ θεὸς ποιήσωμεν ἄνθρωπον κατ' εἰκόνα ἡμετέραν καὶ καθ' ὁμοίωσιν ». ταύτην δὲ ἐγγυᾶται τὴν φωνὴν προφητῶν ἄλλος, ὧδὲ πως ἐν ὕμνοις θεολογῶν « αὐτὸς εἶπεν, καὶ ἐγενήθησαν· αὐτὸς ἐνετείλατο, καὶ ἐκτίσθησαν », τὸν μὲν πατέρα καὶ ποιητὴν εἰσάγων⁵ ὡς ἂν πανηγυρόν βασιλικῶν νεύματι προστάττοντα, τὸν δὲ τοῦτῳ δευτερεύοντα θεῖον⁶ λόγον, οὐχ ἕτερον τοῦ πρὸς ἡμῶν κηρυττομένου, ταῖς πατρικαῖς ἐπιτάξεσιν ὑπουργοῦντα.
- [6] τοῦτον καὶ ἀπὸ πρώτης ἀνθρωπογονίας πάντες ὅσοι δὴ δικαιοσύνη καὶ θεοσεβείας ἀρετῇ διαπρέψαι λέγονται, ἀμφὶ τε τὸν μέγαν θεράποντα Μωϋσέα καὶ πρὸ γε αὐτοῦ πρώτος Ἀβραάμ τούτου τε οἱ παῖδες καὶ ὅσοι μετέπειτα δίκαιοι πεφάνησαν καὶ προφήται, καθαροῖς διανοίας ἡμῶσι φαντασθέντες ἐγνώσαν τε καὶ οἶα θεοῦ παιδὶ τὸ προσῆκον ἀπένεμιαν σέβας, αὐτὸς τε, οὐδαμῶς ἀπορραθυμῶν τῆς τοῦ πατρὸς εὐσεβείας, διδάσκαλος τοῖς πᾶσι τῆς πατρικῆς⁷ καθίστατο γνώσεως. ὧφθαι γοῦν κύριος ὁ θεὸς ἀνείρηται οἷά τις κοινὸς ἄνθρωπος τῷ Ἀβραάμ καθήμενῳ παρὰ τὴν δρῦν τὴν Μαμβρή· ὁ δ' ὑποπεσὼν αὐτίκα, καίτοι γε ἄνθρωπον ὀφθαλμοῖς ὄρων, προσκυνεῖ μὲν ὡς θεόν, ἱκετεύει δὲ ὡς κύριον, ὁμολογεῖ τε μὴ ἀγνοεῖν ὅστις εἶη, ῥήμασιν αὐτοῖς λέγων
- [8] « κύριε ὁ κρίνων πᾶσαν τὴν γῆν, οὐ ποιήσεις κρίσιν; » εἰ γὰρ

5. πατέρα καὶ ποιητὴν εἰσάγων AT¹B πατέρα τῶν ὄλων καὶ ποιητὴν εἰσάγων T²EM πατέρα καὶ ποιητὴν εἰσάγων τῶν ὄλων R.
6. θεῖον AT¹R θεόν T²EBM.
7. πατρικῆς ATBMS πνευματικῆς R E.

13. Gen., 1, 26. Cf. JUSTIN, *Dialog.*, LXII, 1. Sur cette interprétation des théophanies de l'Ancien Testament, cf. J. LEBRETON, *op. cit.*, II, 663-677.
14. Ps. xxxii, 9; cxxviii, 5.
15. Cf. JUSTIN, I *Apol.*, x, 7.
16. L'idée que le Fils est le serviteur de Dieu revient très souvent chez

[4] C'est là ce qu'enseigne aussi le grand Moïse, le plus ancien de tous les prophètes, décrivant sous l'action divine la création et l'ornementation de l'univers : le créateur et demiurge de l'univers a accordé au Christ et à nul autre qu'à son Verbe divin et premier-né la création des êtres inférieurs, et il le présente comme conversant avec lui de la création de l'homme : « Dieu dit, écrit-il, Faisons l'homme à notre image et ressemblance¹³. » [5] Un autre prophète garantit cette parole en parlant ainsi de Dieu dans ses hymnes : « Il dit et les choses ont été faites; il ordonna et elles ont été créées¹⁴. » Il introduit le Père et créateur comme un chef suprême qui ordonne d'un geste royal, et le Verbe divin, le second¹⁵ après lui, celui-là même qui nous est prêché, comme obéissant aux ordres paternels¹⁶.

[6] Le Verbe, tous ceux que, depuis la première création de l'homme, on dit s'être distingués par la justice et la vertu de religion, les compagnons du grand serviteur de Dieu, Moïse et avant lui Abraham, le premier, ainsi que ses enfants; puis tous ceux qui se sont montrés justes et prophètes, l'ont contemplé avec les yeux purs de l'intelligence, l'ont reconnu et lui ont rendu un hommage qui convenait à un enfant de Dieu. [7] Et lui-même, en ne négligeant nullement la piété envers le Père, a été pour tous le maître de la connaissance du Père. Le Seigneur Dieu, dit l'Écriture, a été vu, comme un simple homme par Abraham assis sous le chêne de Mambré : celui-ci se prosterna aussitôt, quoique ses yeux voient un homme; il l'adore comme Dieu, il le supplie comme Seigneur; il confesse ne pas ignorer qui il est, en disant en propres termes : « Seigneur, toi qui juges toute la terre, ne feras-tu pas le jugement¹⁷ ? » [8] En effet, s'il est impos-

saint JUSTIN, *Dialog.*, LVI, 22; LVII, 3; LVIII, 3; LX, 2; LX, 6; LXI, 1; cxxiii, 4, et ailleurs, cf. J. LEBRETON, *op. cit.*, p. 467-468.

17. Cf. Gen., xviii, 1-25. Voir JUSTIN, *Dialog.*, LVI; IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, III, vi, 1; P. G., VII, 860; IV, x, 19, c. 1000; IV, xxv, 1, c. 1050; *Praedic. Apost.*, XLIV; TERTULLIEN, *Adv. Prae.*, XIII et XVI : *De carne Christi*, vi; ORIGÈNE, *In Ioan.*, II, cxxiii, éd. PREUSCHEN, p. 79. On verra également les interprétations de ce passage par JOSÈPHE, *Ant. iud.*, I, xii, et par PHILON, *De Abrahamo*, xxiv, Cf. J. LEBRETON, *op. cit.*, p. 672.

μηδεις επιτρέποι λόγος τὴν ἀγένητον καὶ ἀτρέπτον οὐσίαν θεοῦ τοῦ παντοκράτορος εἰς ἀνδρὸς εἶδος μεταβάλλειν μὴδ' αὖ γενητοῦ μηδενὸς φαντασίᾳ τὰς τῶν ὀρώντων ὕψεις ἐξαπατᾶν μὴδὲ μὴν ψευδῶς τὰ τοιαῦτα πλάττεσθαι τὴν γραφήν, θεὸς καὶ κύριος ὁ κρίνων πᾶσαν τὴν γῆν καὶ ποιῶν κρίσιν, ἐν ἀνθρώπου ὀρώμενος σχήματι, τίς ἂν ἕτερος ἀναγορευόιτο, εἰ μὴ φάναι θέμις τὸ πρῶτον τῶν ὄλων αἴτιον, ἢ μόνος ὁ προὖν αὐτοῦ λόγος; περὶ οὗ καὶ ἐν ψαλμοῖς ἀνείρηται « ἀπέστειλεν τὸν λόγον αὐτοῦ, καὶ ἴασατο αὐτούς, καὶ ἐρρύσατο αὐτούς ἐκ τῶν διαφθορῶν αὐτῶν ».

[9] τοῦτον δεῦτερον μετὰ τὸν πατέρα κύριον σαφέστατα Μωυσεῖ ἀναγορεύει λέγων « ἔβρεξε κύριος ἐπὶ Σόδομα καὶ Γόμορρα θεῖον καὶ πῦρ παρὰ κυρίου » τοῦτον καὶ τῷ Ἰακώβ αὐθις ἐν ἀνδρὸς φανέντα σχήματι, θεὸν ἢ θεῖα προσαγορεύει γραφῇ, φάσκοντα τῷ Ἰακώβ « οὐκέτι κληθήσεται τὸ ὄνομά σου Ἰακώβ, ἀλλ' Ἰσραὴλ ἔσται τὸ ὄνομά σου, ὅτι ἐνίσχυσας μετὰ θεοῦ », ὅτε καὶ « ἐκάλεσεν Ἰακώβ τὸ ὄνομα τοῦ τόπου ἐκείνου εἶδος θεοῦ », λέγων « εἶδον γὰρ θεὸν πρόσωπον πρὸς πρόσωπον, καὶ ἐσάθη μου ἡ ψυχὴ ». καὶ μὴν οὐδ' ὑποβεβηρότων ἀγγέλων καὶ λειτουργῶν θεοῦ τὰς ἀναγραφείσας θεοφανείας ὑπονοεῖν θέμις, ἐπειδὴ καὶ τούτων ὅτε τις ἀνθρώποις παραφαίνεται, οὐκ ἐπικυρύπεται ἡ γραφῇ, ὀνομαστὶ οὐ θεὸν οὐδὲ μὴν κύριον, ἀλλ' ἀγγέλου χρηματίσαι λέγουσα, ὡς διὰ μυρίων

[11] μαρτυριῶν πιστώσασθαι βῆδιον. τοῦτον καὶ ὁ Μωυσεὺς διάδοχος Ἰησοῦς, ὡς ἂν τῶν οὐρανίων ἀγγέλων καὶ ἀρχαγγέλων τῶν τε ὑπερκοσμίων δυνάμεων ἡγούμενον καὶ ὡς ἂν εἰ τοῦ πατρὸς ὑπάρχοντα δύναμιν καὶ σοφίαν καὶ τὰ δευτερεῖα⁸ τῆς

8. ὡσανεὶ τοῦ πρὸς ὑπάρχοντα δύναμιν καὶ σοφίαν καὶ τὰ δευτερεῖα A ὡς ἂν εἰκόνα τοῦ πρὸς ὑπάρχοντα καὶ τὰ δευτερεῖα TE ὡς ἂν εἰ τοῦ πρὸς ὑπάρχοντα καὶ τὰ δευτερεῖα R ὡσανεὶ τοῦ πρὸς ὑπάρχοντα Ἰσοκλεῆ B ὡσανεὶ τοῦ πρὸς ὑπάρχοι τὰ δευτερεῖα M ὑπάρχοι : ὑπάρχων corr. M¹.

18. *Psal.*, cvi, 20.

19. *Gen.*, xix, 24. La première formule de Sirmium, en 351, déclare anathème quiconque refuse d'admettre cette interprétation. A. HAHN, *Bibliothek der Symbolen und Glaubenregeln der alten Kirche*, 3^e édit., Breslau, 1897, § 160, p. 198.

sible d'admettre que la substance innée et immuable du Dieu tout-puissant se change en forme d'homme ou trompe les yeux des spectateurs par l'apparence d'une créature, ou encore que l'Écriture imagine mensongèrement de tels récits, le Dieu et Seigneur qui juge toute la terre et fait le jugement, qui est vu en apparence d'homme, comment l'appeler autrement, s'il n'est pas permis de dire qu'il est la première cause de l'univers, sinon le Verbe qui seul préexiste au monde? De ce Verbe il est dit aussi dans les Psaumes : « Il a envoyé son Verbe et les a guéris et les a délivrés de leur corruption¹⁸. » [9] Ce Verbe, Moïse le déclare très clairement le second Seigneur après le Père, en disant : « Le Seigneur fait pleuvoir sur Sodome et Gomorrhe, du soufre et du feu de la part du Seigneur¹⁹. » Ce Verbe encore, qui apparut de nouveau à Jacob sous forme humaine, la divine Écriture l'appelle Dieu, lorsqu'il dit à Jacob : « On ne t'appellera plus de ton nom Jacob, mais ton nom sera Israël, car tu as combattu avec Dieu²⁰. » Alors aussi « Jacob appela cet endroit Vision de Dieu, disant : J'ai vu Dieu face à face et mon âme a été sauvée²¹. »

[10] Que les théophanies ainsi décrites se rapportent à des anges inférieurs et serviteurs de Dieu, il n'est pas permis de le supposer, car lorsqu'un de ces derniers apparaît aux hommes, l'Écriture ne le cache pas; elle ne les appelle par leur nom ni Dieu ni Seigneur, mais anges, comme il est facile de s'en convaincre par d'innombrables témoignages.

[11] Ce Verbe, le successeur de Moïse, Josué l'appelle l'archistratège de l'armée du Seigneur en tant que chef des anges et des archanges célestes et des puissances supérieures au monde²², en tant que subsistant comme la puissance et la Sagesse du Père²³, et comme celui à qui a été confiée

20. *Gen.*, xxxii, 28. Cf. La même formule de Sirmium...

21. *Gen.*, xxxii, 3a.

22. *Josué*, v, 14.

23. Cf. *I Cor.*, i, 24. Ici encore, et pour des raisons théologiques, les mss présentent de nombreuses divergences. V. l'apparat.

- κατὰ πάντων βασιλείας τε καὶ ἀρχῆς ἐμπειστευμένον, ἀρχιστράτηγον δυνάμεως κυρίου ὀνομάζει, οὐκ ἄλλως αὐτὸν ἢ αὐθις
- [12] ἐν ἀνθρώπου μορφῇ καὶ σχήματι θεωρήσας. γέγραπται γοῦν « καὶ ἐγενήθη, ὡς ἦν Ἰησοῦς ἐν Ἱεριχώ, καὶ ἀναβλέψας ὄρᾳ ἀνθρώπον ἐστηκότα κατέναντι αὐτοῦ, καὶ ἡ ῥομφαία ἐσπασμένη ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ, καὶ προσελθὼν Ἰησοῦς εἶπεν, ἡμέτερος εἶ ἢ τῶν ὑπεναντίων; καὶ εἶπεν αὐτῷ, ἐγὼ ἀρχιστράτηγος δυνάμεως κυρίου νυνὶ παραγέγονα. καὶ Ἰησοῦς ἐπεσεν ἐπὶ πρόσωπον ἐπὶ τὴν γῆν καὶ εἶπεν αὐτῷ, δέσποτα, τί προστάσεις τῷ σῷ οἰκέτῃ; καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος κυρίου πρὸς Ἰησοῦν, λῦσαι τὸ ὑπόδημα ἐκ τῶν ποδῶν σου· ὁ γὰρ τόπος, ἐν ᾧ σὺ ἐστηκας, [13] τόπος ἅγιός ἐστιν. » ἔνθα καὶ ἐπιστήσεις ἀπὸ τῶν αὐτῶν ῥημάτων ὅτι μὴ ἕτερος οὗτος εἶη τοῦ καὶ Μωυσεῖ κεχρηματικότες, ὅτι δὴ αὐτοῖς ῥήμασι καὶ ἐπὶ τῷ δέ φησιν ἡ γραφὴ « ὡς δὲ εἶδεν κύριος ὅτι προσάγει ἰδεῖν, ἐκάλεσεν αὐτὸν κύριος ἐκ τοῦ βάλτου λέγων, Μωυσεῖ Μωυσεῖ· ὁ δὲ εἶπεν, τί ἐστίν; καὶ εἶπεν, μὴ ἐγγίσῃς ᾧδε· λῦσαι τὸ ὑπόδημα ἐκ τῶν ποδῶν σου· ὁ γὰρ τόπος, ἐν ᾧ σὺ ἐστηκας ἐπ' αὐτοῦ, γῆ ἅγια ἐστίν. καὶ εἶπεν αὐτῷ, ἐγὼ εἰμι ὁ θεὸς τοῦ πατρὸς σου, θεὸς Ἀβραάμ καὶ θεὸς Ἰσαὰκ καὶ θεὸς [14] Ἰακώβ ». καὶ ὅτι γέ ἐστιν οὐσία τις προκόσμιος ζῶσα καὶ ὑφαστώσα, ἡ τῷ πατρὶ καὶ θεῷ τῶν ὄλων εἰς τὴν τῶν γεννητῶν ἀπάντων δημιουργίαν ὑπηρετησαμένη, λόγος θεοῦ καὶ σοφία χρηματιζούσα, πρὸς ταῖς τεθεμέναις ἀποδείξεις ἐτι καὶ αὐτῆς ἐξ ἰδίου προσώπου τῆς σοφίας ἐπακοῦσαι πάρεστιν, διὰ Σολομῶνος λευκώτατα ᾧδε πως τὰ περὶ αὐτῆς μυσταγαγούσης· « ἐγὼ ἡ σοφία κατεσκήνωσα βουλήν, καὶ γνώσιν καὶ ἔννοιαν ἐγὼ ἐπεκα- [15] λωάμην. δι' ἐμοῦ βασιλεῖς βασιλεύουσιν, καὶ οἱ δυνάσται γράφουσι δικαιοσύνην· δι' ἐμοῦ μεγιστάνες μεγαλύνονται, καὶ τύραννοι δι' ἐμοῦ κρατοῦσι γῆς » οἷς ἐπιλέγει· « κύριος ἐκτίσεν με ἀρχὴν ὁδῶν αὐτοῦ εἰς ἔργα αὐτοῦ, πρὸ τοῦ αἰῶνος ἔθεμε λωσέν με· ἐν ἀρχῇ πρὸ τοῦ τὴν γῆν ποιῆσαι, πρὸ τοῦ προελθεῖν τὰς πηγὰς τῶν ὑδάτων, πρὸ τοῦ ὄρη ἐδρασθῆναι, πρὸ δὲ πάντων βουνῶν γεννᾶ με. ἦνίκα ἠτοίμαζεν τὸν οὐρανόν, συμπαρήμην

24. Josué, v, 13-15.

25. *Evad.*, III, 4-6. Cf. *Justin*, I *Apol.*, LXIII, 2; *Dialog.*, LX, 1.26. *Prov.*, VIII, 12, 15, 16.

la seconde place dans la royauté et le gouvernement de l'univers, et cela après l'avoir contemplé lui aussi en forme et en apparence d'homme. [12] Car il est écrit : « Et il arriva, comme Josué était à Jéricho, il leva les yeux et vit un homme debout en face de lui; un glaive nu était dans sa main; et Josué, s'étant avancé, dit : Es-tu des nôtres ou des ennemis ? Il lui répondit : Je suis l'archistratège de l'armée du Seigneur et maintenant je suis là. Et Josué tomba le visage contre terre et lui dit : Maître, qu'ordonnes-tu à ton serviteur ? Et l'archistratège du Seigneur dit à Josué : Délie la sandale de tes pieds car le lieu où tu te tiens est un lieu saint²⁴. » [13] On voit, par les mots eux-mêmes, qu'il ne s'agit pas d'un autre que de celui qui a parlé à Moïse, car l'Écriture dit de ce dernier dans les mêmes termes : « Lorsque le Seigneur vit qu'il avançait pour voir, le Seigneur l'appela du buisson en disant : Moïse, Moïse. Ce dernier dit : Qu'est-ce ? Et il dit : N'approche pas ici. Délie la sandale de tes pieds, car le lieu où tu te tiens est une terre sainte. Et il lui dit : Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob²⁵. »

[14] Et qu'il y a une substance antérieure au monde, vivante et subsistante, qui a secondé le Père et Dieu de l'univers dans la création de toutes les choses créées, appelée Verbe de Dieu et Sagesse, en outre des preuves exposées plus haut, on peut l'apprendre de la Sagesse elle-même, qui découvre très clairement ce qui la concerne par la bouche de Salomon : « Je suis la Sagesse qui habite dans le conseil; je m'appelle science et intelligence. Par moi les rois règnent et les puissants écrivent la justice. Par moi les grands sont magnifiés et les tyrans par moi dominant la terre²⁶. » [15] Et elle ajoute : « Le Seigneur m'a créée principe de ses voies pour ses œuvres; avant les siècles, il m'a établie; au commencement, avant de faire la terre, avant de faire couler les sources des eaux, avant de fonder les montagnes, avant toutes les collines, il m'a engendrée. Quand il préparait le ciel, j'étais auprès de lui; quand il plaçait les sources cons-

- αὐτῶ, καὶ ὡς ἀσφαλεῖς ἐτίθει πηγὰς τῆς ὑπ' οὐρανόν, ἡμῖν σὺν αὐτῶ ἀρμόζουσα. ἔγω ἡμῖν ἢ προσέχαιρεν καθ' ἡμέραν, εὐφραίνουσα δὲ ἐνώπιον αὐτοῦ ἐν παντί καιρῶ, ὅτε εὐφραίνεται
- [16] τὴν οἰκουμένην συντελέσας ». ὅτι μὲν οὖν προῆν καὶ τισὶν, εἰ καὶ μὴ τοῖς πᾶσιν, ὁ θεὸς λόγος ἐπεφάνετο, ταῦθ' ἡμῖν ὡς ἐν βραχέσιν εἰρήσθω.
- [17] Τί δὴ οὖν οὐχὶ καθάπερ τὰ νῦν, καὶ πάλαι πρότερον εἰς πάντας ἀνθρώπους καὶ πᾶσιν ἔθνεσιν ἐκηρύττετο, ὧδε ἂν γένοιτο πρόδηλον. οὐκ ἦν πῶ χωρεῖν οἶός τε τὴν τοῦ Χριστοῦ πάνσοφον
- [18] καὶ πανάρετον διδασκαλίαν ὁ πάλαι τῶν ἀνθρώπων βίος. εὐθύς μὲν γε ἐν ἀρχῇ μετὰ τὴν πρώτην ἐν μακαρίοις ζωὴν ὁ πρῶτος ἀνθρώπος ἤττον τῆς θείας ἐντολῆς φροντίσας, εἰς τουτονὶ τὸν θνητὸν καὶ ἐπίκηρον βίον καταπέπτωκεν καὶ τὴν ἐπάρατον ταυτηνὴ γῆν τῆς πάλαι ἐνθέου τρυφῆς ἀντικατηλλάξατο, οἷ τε ἀπὸ τούτου τὴν καθ' ἡμᾶς σύμπασαν πληρώσαντες πολὺ χείρους ἀναφανέντες ἐκτὸς ἐνός που καὶ δευτέρου, θηριώδη τινὰ τρόπον
- [19] καὶ βίον ἀβίωτον ἐπανήρρητο· ἀλλὰ καὶ οὔτε πόλιν οὔτε πολιτείαν, οὐ τέχνας, οὐκ ἐπιστήμας ἐπὶ νοῦν ἐβάλλοντο, νόμων τε καὶ δικαιοματίων καὶ προσέτι ἀρετῆς καὶ φιλοσοφίας οὐδὲ ὀνόματος μετεῖχον, νομάδες δὲ ἐπ' ἐρημίας οἶά τινες ἄγριοι καὶ ἀπηνεῖς διῆγον, τοὺς μὲν ἐκ φύσεως προσήκοντας λογισμοὺς τὰ τε λογικὰ καὶ ἡμερα τῆς ἀνθρώπων ψυχῆς σπέρματα αὐτοπροαιρέτου κακίας ὑπερβολῇ διαφθειρόντες, ἀνοσιουργίας δὲ πάσαις ὄλους σφᾶς ἐκδεδωκότες, ὡς τοτὲ μὲν ἀλληλοφθορεῖν, τοτὲ δὲ ἀλληλοκτονεῖν, ἄλλοτε δὲ ἀνθρωποβορεῖν, θεομαχίας τε καὶ τὰς παρὰ τοῖς πᾶσιν βοωμένας γιγαντομαχίας ἐπιτολμᾶν, καὶ γῆν μὲν ἐπιτειχίζειν οὐρανῶ διανοεῖσθαι, μανία δὲ φρονήματος ἐκτόπου αὐτὸν τὸν ἐπὶ πᾶσιν πολεμεῖν παρασκευάζεσθαι.

27. *Prov.*, VIII, 22-25, 27-28, 30-31. Cf. JUSTIN, *Dialog.*, LXI, 3-5; LXXIX, 3; ATHENAGORE, *Legat.*, x; THEOPHILE D'ANTIOCHE, *Ad Autol.*, II, x.

28. Le problème du retard de l'Incarnation est l'un de ceux qui n'ont pas cessé de préoccuper les apologistes et les théologiens de l'antiquité.

29. Ce tableau des origines de l'humanité et de l'histoire du monde après la faute s'inspire beaucoup plutôt des traditions littéraires ou philosophiques que de l'enseignement de l'Écriture. On peut trouver des récits analogues, par exemple dans *les Travaux et les Jours*, d'HÉSIOÏDE, au 6^e livre du *De natura rerum* de LUCRÈCE, dans l'*Odyssée*, IX, 105 s., et même ailleurs. Naturelle-

tantes sous le ciel, j'étais avec lui, agissante. J'étais là où il se réjouissait chaque jour; je me réjouissais devant lui en toute circonstance, lorsqu'il exultait d'avoir achevé la terre²⁷. » [16] Le Verbe divin préexistait donc à tout et s'est manifesté à quelques-uns, sinon à tous : voilà ce que nous avons exposé brièvement.

[17] Pourquoi donc n'a-t-il pas été prêché autrefois parmi toutes les nations et à tous les hommes, comme il l'est maintenant ? Il me reste à le dire : les hommes d'autrefois n'étaient pas capables de comprendre l'enseignement tout sage et tout vertueux du Christ²⁸. [18] Dès le commencement en effet, aussitôt après sa première vie dans le bonheur²⁹, le premier homme passa outre le commandement divin, tomba dans cette existence mortelle et périssable et reçut en échange des délices divines d'autrefois, cette terre maudite. Quant à ses descendants, ils remplirent toute notre terre, et sauf un ou deux se montrèrent beaucoup plus méchants que lui, s'adonnant à des mœurs bestiales et à une vie déréglée. [19] Ils ne pensaient ni aux cités, ni aux gouvernements, ni aux arts, ni aux sciences. Les lois, la justice, bien plus, la vertu et la philosophie leur étaient inconnues même de nom. Ils menaient une vie nomade, dans les déserts, comme des bêtes sauvages et féroces. La raison qu'ils tenaient de la nature, les semences d'intelligence et de douceur que possède l'âme humaine, ils les corrompaient par l'excès d'une méchanceté librement voulue; ils se livraient tout entiers eux-mêmes à toutes sortes d'œuvres criminelles, se corrompant mutuellement, se tuant les uns les autres, se livrant à l'anthropophagie, osant même entreprendre des combats contre Dieu et ces guerres de géants bien connus de tous, et méditant de fortifier la terre contre le ciel : la folie d'un esprit insensé les poussait même à combattre Celui qui est au-dessus de tout. [20] Sur ces hommes

ment, quelques traits de la description d'Eusèbe se retrouvent aussi dans la Bible.

- [20] ἐφ' οἷς τοῦτον ἑαυτοῖς < εἰς > ἄγουσι⁹ τὸν τρόπον, κατακλιυμοῖς αὐτοὺς καὶ πυρπολήσειν ὥσπερ ἀγρίαν ὕλην κατὰ πάσης τῆς γῆς κεχυμένην θεὸς ὁ πάντων ἔφορος μετῆει, λιμοῖς τε συνεχέσει καὶ λοιμοῖς πολέμοις τε αὐτὸν καὶ κεραυνῶν βολαῖς ἄνωθεν αὐτοὺς ὑπετέμνετο, ὥσπερ τινὰ δεινὴν καὶ χαλεπωτάτην νόσον ψυχῶν
- [21] πικροτέροις ἀνέχων τοῖς κολαστηρίοις. τότε μὲν οὖν, ὅτε δὴ καὶ πολὺς ἦν ἐπικεχυμένος ὀλίγου δεῖν κατὰ πάντων ὁ τῆς κακίας κάρος, οἷα μέθης δεινῆς, τὰς ἀπάντων σχεδὸν ἀνθρώπων ἐπισκιάζουσης καὶ ἐπισκοτούσης ψυχάς, ἡ πρωτόγονος καὶ πρωτόκτιστος¹⁰ τοῦ θεοῦ σοφία καὶ αὐτὸς ὁ προῶν λόγος φιλάνθρωπιος ὑπερβολῇ τοτὲ μὲν δι' ὀπτασίας ἀγγέλων τοῖς ὑποβεβηκόσι, τοτὲ δὲ καὶ δι' ἑαυτοῦ οἷα θεοῦ δύναμις σωτήριος ἐνὶ πονοῦ καὶ δευτέρῳ τῶν πάλαι θεοφιλῶν ἀνδρῶν οὐκ ἄλλως ἢ δι' ἀνθρώπου μορφῆς, ὅτι μὴδ' ἐτέρως ἦν δυνατὸν αὐτοῖς, ὑπεφαίνετο.
- [22] ὡς δ' ἤδη διὰ τούτων τὰ θεοσεβείας σπέρματα εἰς πλῆθος ἀνδρῶν καταβέβλητο ὅλον τε ἔθνος ἐπι-γῆς θεοσεβείᾳ προσανέχον ἐκ τῶν ἀνέκαθεν Ἑβραίων ὑπέστη, τούτοις μὲν, ὡς ἂν εἰ πλήθεισιν ἔτι ταῖς παλαιαῖς ἀγωγαῖς ἐκδεδητημένοις, διὰ τοῦ προφήτου Μωυσέως εἰκόνας καὶ σύμβολα σαββάτου τινὸς μυστικοῦ καὶ περιτομῆς ἐτέρων τε νοητῶν θεωρημάτων εἰσαγωγάς, ἀλλ' οὐκ
- [23] αὐτὰς ἐναργεῖς παρεδίδου μυσταγωγίας ὡς δὲ τῆς σπαρὰ τούτοις νομοθεσίας βοιωμένης καὶ πνοῆς δίκην εὐώδους εἰς ἅπαντας ἀνθρώπους διαδιδομένης, ἤδη τότε ἐξ αὐτῶν καὶ τοῖς πλείοσιν τῶν ἔθνῶν διὰ τῶν πανταχόσε νομοθετῶν τε καὶ φιλοσόφων ἡμέρωτο τὰ φρονήματα, τῆς ἀγρίας καὶ ἀπηνοῦς θηριωδίας ἐπὶ τὸ πρῶον μεταβεβλημένης, ὡς καὶ εἰρήνην βαθεῖαν φιλίας τε καὶ ἐπιμιξίας πρὸς ἀλλήλους ἔχειν, τῆνικαῦτα πᾶσι δὴ λοιπὸν ἀνθρώποις καὶ τοῖς ἀνὰ τὴν οἰκουμένην ἔθνεσιν ὡς ἂν προωφελημένοις καὶ ἤδη τυγχάνουσιν ἐπιτηδεῖοις πρὸς παραδοχὴν τῆς

9. ἑαυτοῖς εἰσάγουσι Schw ἑαυτοῖς ἄγουσι TERBM ἑαυτοῖς ἄγουσι AS.

10. πρωτόκτιστος AET προαιώνιος R πρωτότοκος BM om. S.

30. Cf. *Colos.*, I, 15; *Prov.*, VIII, 22.

31. Cf. *IOANN.*, I, 1.

32. Cf. *I Cor.*, I, 24. Voir J. LEBRETON, *op. cit.*, II, 663 s.

33. Il y a beaucoup d'optimisme dans cette représentation de l'histoire.

qui se conduisaient de la sorte, Dieu qui surveille toutes choses envoya des déluges d'eaux, des torrents de feu comme sur une forêt sauvage répandue dans la terre entière; il les extermina par des famines continuelles, des pestes, des guerres, des jets de foudre : Il retenait pour des châtements plus durs une maladie des âmes, terrible et très pernicieuse.

[21] Alors donc, tandis que la torpeur de la méchanceté était répandue sur tous ou à peu près, semblable à une terrible ivresse qui aurait obscurci et enténébré les âmes de presque tous les hommes, la Sagesse de Dieu, sa première-née et sa première créature³⁰, le Verbe préexistant lui-même³¹, par un excès d'amour pour les hommes, se manifesta aux êtres inférieurs, tantôt par l'apparition d'anges, tantôt directement comme pouvait le faire une puissance³² salvatrice de Dieu, à un ou deux des anciens amis de Dieu : il prit alors une forme humaine, car il ne pouvait faire autrement pour eux. [22] Quand déjà les semences de la religion eurent été jetées par eux dans la foule des hommes et que, sur la terre, toute la nation qui descend des anciens Hébreux se fut ralliée à la religion, Dieu donna à cette dernière, par l'intermédiaire du prophète Moïse, comme à des multitudes encore engagées dans les anciennes conduites, des images et des symboles d'un sabbat mystique, les initiations de la circoncision et d'autres observances intelligibles, mais non l'intelligence même de ces mystères cachés. [23] Lorsque la législation promulguée chez les Juifs fut prêchée et répandue chez tous les hommes comme un parfum d'agréable odeur, alors, grâce aux Juifs, la plupart des peuples eurent leurs pensées adoucies par des législateurs et des philosophes; ils changèrent en douceur leurs coutumes sauvages et féroces, de manière à faire naître une paix profonde faite d'amitié et de bons rapports réciproques; alors, tous les autres hommes, toutes les nations de la terre furent ainsi préparées et dûment capables de recevoir la connaissance du Père³³. Alors de nouveau, le maître des vertus, l'auxiliaire du Père dans tous les biens, le Verbe

του πατρὸς γνώσεως, ὁ αὐτὸς δὴ πάλιν ἐκεῖνος ὁ τῶν ἀρετῶν¹¹ διδάσκαλος, ὃ ἐν πᾶσιν ἀγαθοῖς τοῦ πατρὸς ὑπουργός, ὁ θεῖος καὶ οὐράνιος τοῦ θεοῦ λόγος, δι' ἀνθρώπου κατὰ μηδὲν σώματος οὐσία τὴν ἡμετέραν φύσιν διαλλάττοντος ἀρχομένης τῆς Ῥωμαίων βασιλείας ἐπιφανείς, τοιαῦτα ἔδρασέν τε καὶ πέπονθεν, οἷα ταῖς προφητεῖαις ἀκόλουθα ἦν, ἀνθρώπων ὁμοῦ καὶ θεὸν ἐπιδημήσειν τῷ βίῳ παραδόξων ἔργων ποιητὴν καὶ τοῖς πᾶσιν ἔθνεσιν διδάσκαλον τῆς τοῦ πατρὸς εὐσεβείας ἀναδειχθήσεται τό τε παράδοξον αὐτοῦ τῆς γενέσεως καὶ τὴν καινὴν διδασκαλίαν καὶ τῶν ἔργων τὰ θαύματα ἐπὶ τε τούτοις τοῦ θανάτου τὸν τρόπον τὴν τε ἐκ νεκρῶν ἀνάστασιν καὶ ἐπὶ πᾶσιν τὴν εἰς οὐρα-

[24] νουδ ἔνθεον ἀποκατάστασιν αὐτοῦ προκηρυττούσας. τὴν γοῦν ἐπὶ τέλει βασιλείαν αὐτοῦ Δανιὴλ ὁ προφήτης θείῳ πνεύματι συνορῶν, ᾧ δὲ πη ἔθεοφορεῖτο, ἀνθρωπινώτερον τὴν θεοπτίαν ὑπογράφων « ἐθεώρουν γὰρ » φησὶν « ἕως οὗ θρόνοι ἐτέθησαν, καὶ παλαιὸς ἡμερῶν ἐκάθητο. καὶ τὸ ἔνδυμα αὐτοῦ ὡς εἰ χιτῶν λευκόν, καὶ ἡ θριξὶς τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ ὡς εἰ ἔριον καθαρόν· ὁ θρόνος αὐτοῦ φλόξ πυρός, οἱ τροχοὶ αὐτοῦ πῦρ φλέγον· ποταμὸς πυρός εἴλκεν ἔμπροσθεν αὐτοῦ. χίλιαι χιλιάδες ἐλειτούργουν αὐτῷ, καὶ μύριαι μυριάδες παρειστήκεισαν ἔμπροσθεν αὐτοῦ.

[25] κριτήριον ἐκάθισεν, καὶ βίβλοι ἠνεψύχθησαν ». καὶ ἐξῆς « ἐθεώρουν », φησὶν « καὶ ἰδοὺ μετὰ τῶν νεφελῶν τοῦ οὐρανοῦ ὡς εἰ υἱὸς ἀνθρώπου ἐρχόμενος, καὶ ἕως τοῦ παλαιοῦ τῶν ἡμερῶν ἔφθασεν, καὶ ἐνώπιον αὐτοῦ προσηνέχθη· καὶ αὐτῷ ἐδόθη ἡ ἀρχὴ καὶ ἡ τιμὴ καὶ ἡ βασιλεία, καὶ πάντες οἱ λαοὶ φυλαὶ γλῶσσαι αὐτῷ δουλεύουσιν. ἡ ἐξουσία αὐτοῦ ἐξουσία αἰώνιος, ἣτις οὐ παρελεύσεται· καὶ ἡ βασιλεία αὐτοῦ οὐ διαφθαρήσεται ».

[26] ταῦτα δὲ σαφῶς οὐδ' ἐφ' ἕτερον, ἀλλ' ἐπὶ τὸν ἡμέτερον σωτήρα, τὸν ἐν ἀρχῇ πρὸς τὸν θεὸν θεὸν λόγον, ἀναφέροιο ἄν, υἱὸν

11. ἀρετῶν TERBMLS ἀρρήτων Α.

Eusèbe a pu s'inspirer ici de certaines conceptions courantes aux abords de l'ère chrétienne, chez les Juifs d'Alexandrie. On songe par exemple à la lettre d'Aristée ou au III^e livre des Oracles sibyllins. Cf. M. J. LAGRANGE, *le Judaïsme avant Jésus-Christ*, Paris, 1931, p. 494 s. On ne doit pas oublier cependant l'importance prise par la Diaspora. Cf. J. JUSREN, *les Juifs dans*

divin et céleste de Dieu, se manifesta lui-même par le moyen d'un homme qui ne différait en rien de notre nature quant à l'essence du corps, au temps où commençait l'empire romain. Il accomplit et souffrit ce qui était conforme aux prophéties selon lesquelles un homme de Dieu viendrait en cette vie pour faire des œuvres étonnantes et pour enseigner à toutes les nations la piété à l'égard du Père; elles avaient également annoncé le prodige de sa naissance, son enseignement nouveau, les merveilles de ses œuvres, et de plus le genre de sa mort, sa résurrection d'entre les morts et surtout sa divine restauration dans les cieux.

[24] Ce règne final du Verbe, le prophète Daniel, inspiré par l'Esprit divin, l'avait déjà annoncé en décrivant d'une manière humaine sa vision de Dieu : « Car je regardais, dit-il, jusqu'à ce que des trônes fussent placés et que l'ancien des jours fût assis. Et son vêtement était blanc comme de la neige et la chevelure de sa tête était comme une fine toison; son trône était une flamme de feu et les roues en étaient un feu brûlant; un fleuve de feu coulait devant lui. Mille milliers le servaient et dix mille myriades se tenaient devant lui. Il établit un jugement et des livres furent ouverts³⁴. »

[25] Et plus loin : « Je regardais, dit-il, et voici avec les nuées du ciel, vint comme un fils d'homme : il alla jusqu'à l'ancien des jours et fut porté en face de lui. A lui furent donnés le commandement et l'honneur et le règne et tous les peuples, tribus et langues le servirent. Sa puissance est une puissance éternelle qui ne passera pas, et son règne ne sera pas détruit³⁵. » [26] Manifestement cela ne s'applique à personne d'autre qu'à notre Sauveur, au Dieu Verbe, qui était au commencement auprès de Dieu³⁶ et qui par son

l'empire romain; leur condition juridique, économique et sociale, Paris, 1914, t. 1, p. 140-209; M. SIMON, *Verus Israël, Étude sur les relations entre chrétiens et juifs dans l'empire romain* (135-425), Paris, 1948, p. 52 s.

34. DAN., VII, 9-10.

35. DAN., VII, 13-14. Cf. EUSÈBE, *Demonstr. Evang.*, Fragm. 3; éd. HEIKEL, p. 495. *Eclog. prophet.*, III, 44.

36. Cf. IOAN., I, 1.

ἀνθρώπου διὰ τὴν ὑστάτην ἐνανθρώπησιν αὐτοῦ χρηματίζοντα.
 [27] ἀλλὰ γὰρ ἐν οἰκείοις ὑπομνήμασιν τὰς περὶ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν
 Ἰησοῦ Χριστοῦ προφητικὰς ἐκλογὰς συναγαγόντες ἀποδεικτικώ-
 τερόν τε τὰ περὶ αὐτοῦ δηλούμενα ἐν ἑτέροις συστήσαντες, τοῖς
 εἰρημένοις ἐπὶ τοῦ παρόντος ἀρκεσθησόμεθα.

Γ'

- [1] 3 Ὅτι δὲ καὶ αὐτὸ τοῦνομα τοῦ τε Ἰησοῦ καὶ δὴ καὶ τοῦ Χριστοῦ
 παρ' αὐτοῖς τοῖς πάλαι θεοφιλέσιν προφήταις τετίμητο, ἤδη
 [2] καιρὸς ἀποδεικνύει. σεπτὸν ὡς ἐνὶ μάλιστα καὶ ἐνδοξον τὸ
 Χριστοῦ ὄνομα πρῶτος αὐτὸς γνωρίσας Μωυσῆς τύπους οὐρα-
 νίων καὶ σύμβολα μυστηριώδεις τε εἰκόνας ἀκολούθως χρηματῶ
 φήσαντι αὐτῶ « ὄρα, ποιήσεις πάντα κατὰ τὸν τύπον τὸν δειχθέντα
 σοι ἐν τῷ ὄρει » παραδούς, ἀρχιερέα θεοῦ, ὡς ἐνῆν μάλιστα
 δυνατὸν ἄνθρωπον, ἐπιφημίσας, τοῦτον Χριστὸν ἀναγορεύει,
 καὶ ταύτη γε τῇ κατὰ τὴν ἀρχιερωσύνην ἀξίᾳ, πᾶσαν ὑπερβαλ-
 λούσῃ παρ' αὐτῶ τὴν ἐν ἀνθρώποις προεδρίαν, ἐπὶ τιμῇ καὶ
 δόξῃ τὸ τοῦ Χριστοῦ περιτίθησιν ὄνομα· οὕτως ἄρα τὸν Χριστὸν
 [3] θεῖόν τι χρῆμα ἤπιστατο. ὁ δ' αὐτὸς καὶ τὴν τοῦ Ἰησοῦ προση-
 γορίαν εὖ μάλα πνεύματι θεῖῳ προῖδών, πάλιν τινὸς ἐξαιρέτου
 προνομίας καὶ ταύτην ἀξιοῖ. οὐποτε γοῦν πρότερον ἐκφωνηθὲν
 εἰς ἀνθρώπους, πρὶν ἢ Μωυσεῖ γνωσθῆναι, τὸ τοῦ Ἰησοῦ πρό-
 σρημα τούτῳ Μωυσῆς πρῶτῳ καὶ μόνῳ περιτίθησιν, ὃν κατὰ

37. Eusèbe doit viser ici, non comme le dit Valois, d'après un ancien scho-
 laste, la *Démonstration Évangélique*, qui semble avoir été composée entre 315
 et 320, mais l'*Introduction universelle élémentaire*, dont faisaient partie les
Eclogæ propheticae. Cette introduction doit avoir été rédigée avant la fin de
 la persécution, c'est-à-dire avant le 30 avril 311. Cf. O. BARDENHEWER,
Geschichte der altkirchlichen Literatur, III, 245-246.

incarnation ultérieure a pris le nom de fils de l'homme.
 [27] D'ailleurs, dans des commentaires particuliers, j'ai ras-
 semblé des prophéties choisies sur notre Sauveur Jésus
 Christ³⁷, et j'ai montré en d'autres écrits d'une manière
 plus explicite ce qui est dit à son sujet; à présent je me
 contenterai de ce qui vient d'être dit.

III

LE NOM DE JÉSUS ET CELUI DE CHRIST ONT ÉTÉ AUTREFOIS
 CONNUS ET HONORÉS PAR LES DIVINS PROPHÈTES

[1] Les noms de Jésus et de Christ ont été honorés chez
 les anciens prophètes aimés de Dieu : c'est maintenant le
 moment de le montrer. [2] Ayant le premier connu le nom
 particulièrement vénérable et glorieux du Christ, Moïse
 donna des figures, des symboles, des images mystérieuses
 des réalités célestes, conformément à l'oracle qui lui avait
 dit : « Regarde, tu feras selon le modèle qui t'a été montré
 sur la montagne¹ »; et pour glorifier le grand prêtre de
 Dieu autant qu'il était possible à un homme, il l'appela
 Christ²; à cette dignité du sacerdoce suprême qui, pour lui,
 dépassait toute primauté parmi les hommes, il ajouta le
 nom de Christ comme un surcroît d'honneur et de gloire :
 ainsi il était convaincu que le Christ est quelque chose de
 divin.

[3] Le même Moïse vit aussi d'avance, par l'Esprit de
 Dieu, le nom de Jésus et le jugea également digne d'un
 privilège choisi. Alors que le nom de Jésus n'avait pas encore
 été prononcé parmi les hommes avant d'être connu de
 Moïse, celui-ci le donna d'abord et uniquement à celui qu'il

1. *Exod.*, xxv, 14; cf. *Heb.*, viii, 5.
 2. *Levit.*, iv, 5, 16; vi, 22.

- τύπον αἰθίς καὶ σύμβολον ἔγνω μετὰ τὴν αὐτοῦ τελευταίην δια-
 [4] δεξόμενον τὴν κατὰ πάντων ἀρχὴν. οὐ πρότερον γοῦν τὸν αὐτοῦ διάδοχον, τῇ τοῦ Ἰησοῦ κεχρημένον προσηγορίᾳ, ὄνοματι δὲ ἐτέρῳ τῷ Αὐσῆ, ὅπερ οἱ γεννησάντες αὐτῷ τέθεινται, καλούμενον, Ἰησοῦν αὐτὸς ἀναγορεύει, γέρας ὡσπερ τίμιον, παντὸς πολὺ μείζον βασιλικῷ διαδήματός, τοῦνομα αὐτῷ δωρούμενος, ὅτι δὴ καὶ αὐτὸς ὁ τοῦ Ναυῆ Ἰησοῦς τοῦ σωτῆρος ἡμῶν τὴν εἰκόνα ἔφερεν, τοῦ μόνου μετὰ Μωυσέα καὶ τὸ συμπέρασμα τῆς δι' ἐκείνου παραδοθείσης συμβολικῆς λατρείας, τῆς ἀληθοῦς καὶ καθαρωτάτης εὐσεβείας τὴν ἀρχὴν διαδεξαμένου.
- [5] καὶ Μωυσῆς μὲν ταύτη πη δυσὶ ταῖς κατ' αὐτὸν ἀρετῇ καὶ δόξῃ παρὰ πάντα τὸν λαὸν προφέρουσιν ἀνθρώποις, τῷ μὲν ἀρχιερεῖ, τῷ δὲ μετ' αὐτὸν ἡγησομένῳ, τὴν τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ
- [6] Χριστοῦ προσηγορίαν ἐπὶ τιμῇ τῇ μεγίστῃ περιτίθεται· σαφῶς δὲ καὶ οἱ μετὰ ταῦτα προφήται ὀνομαστὶ τὸν Χριστὸν προανεφώνουν, ὁμοῦ τὴν μέλλουσαν ἔσσεσθαι κατ' αὐτοῦ συσκευὴν τοῦ Ἰουδαίου λαοῦ, ὁμοῦ δὲ καὶ τὴν τῶν ἔθνῶν δι' αὐτοῦ κλήσιν προμαρτυρούμενοι, τοτὲ μὲν ὧδέ πως Ἱερემίας λέγων « πνεῦμα προσώπου ἡμῶν Χριστὸς κύριος συνελήφθη ἐν ταῖς διαφθοραῖς αὐτῶν, οὐ εἴπομεν ἐν τῇ σκιᾷ αὐτοῦ ζησόμεθα ἐν ταῖς ἔθνεσιν », τοτὲ δὲ ἀμυχανῶν Δαυὶδ διὰ τούτων « ἵνα τί ἐφρύαξαν ἔθνη καὶ λαοὶ ἐμελέτησαν κενά; παρέστησαν οἱ βασιλεῖς τῆς γῆς, καὶ οἱ ἄρχοντες συνήχθησαν ἐπὶ τὸ αὐτό, κατὰ τοῦ κυρίου καὶ κατὰ τοῦ Χριστοῦ αὐτοῦ ». οἷς ἐξῆς ἐπιλέγει ἐξ αὐτοῦ δὴ προσώπου τοῦ Χριστοῦ· « κύριος εἶπεν πρὸς με υἱός μου εἰ σύ, ἐγὼ σήμερον γεγέννηκά σε. αἴτησαι παρ' ἐμοῦ, καὶ δώσω σοι ἔθνη τὴν κληρονομίαν σου, καὶ τὴν κατάσχεσίν σου τὰ πέρατα τῆς γῆς ».
- [7] οὐ μόνους δὲ ἄρα τοὺς ἀρχιερωσύνη τετιμημένους, ἐλάτῃ σκευαστῶ τοῦ συμβόλου χριστομένους ἔνεκα, τὸ τοῦ Χριστοῦ

3. Num., XIII, 17. Les Pères sont très généralement d'accord pour voir dans la personne de Josué le type de Jésus-Christ. Cf. par ex. ORIGÈNE, *In Exod. hom.*, XI, 3; éd. BAHRENS, I, 254; *in librum Iesu Nave*, hom., I, 1-2; II, 288-290.

4. Le texte des Septante et ses commentateurs donnent ici le nom d'Ausée; saint JÉRÔME, *In Osée*, I, proteste contre cette lecture inintelligible et lui substitue le mot Osée. Cf. LACTANCE, *Inst. div.*, IV, 17.

5. JÉRÉMIE, *Lament.*, IV, 20.

connaissait, selon le type et le symbole, devoir lui succéder après sa mort au commandement suprême³. [4] Auparavant, en effet, le successeur de Moïse, celui qui reçut le nom de Jésus, était appelé d'un autre nom Ausé⁴ que lui avaient donné ses parents. Moïse lui-même l'appela Jésus, lui donnant avec ce nom un cadeau précieux, beaucoup plus grand qu'un diadème royal, car Jésus, fils de Navé, portait l'image de notre Sauveur, le seul qui, après Moïse et la consommation du culte symbolique transmise par lui, reçut l'héritage du pouvoir dans la véritable et très pure religion. [5] Et de cette manière, aux deux hommes qui selon lui l'emportaient en vertu et en gloire sur tout le peuple, au grand prêtre et à celui qui devait commander après Lui, Moïse imposa le nom de Jésus-Christ notre Sauveur comme le plus grand des honneurs.

[6] C'est d'une manière claire que les prophètes suivants ont annoncé le Christ par son nom, prédisant en même temps le complot que devait ourdir contre lui le peuple des Juifs et l'appel des nations. Ainsi parla Jérémie : « L'esprit de notre visage, le Christ Seigneur a été pris dans leurs corruptions; nous avons dit de lui : A son ombre, nous vivrons parmi les nations⁵. » De son côté, David, embarrassé par ces mots, dit : « Pourquoi les nations ont-elles frémi et les peuples ont-ils médité des choses vaines? Les rois de la terre se sont levés et les chefs se sont unis ensemble contre le Seigneur et contre son Christ⁶? » Et plus loin, il ajoute, parlant au nom même du Christ : « Le Seigneur m'a dit : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui; demande-moi et je te donnerai les nations pour ton héritage et pour ton bien les extrémités de la terre⁷. »

[7] Ce n'étaient pas seulement les hommes honorés du souverain pontificat et oints symboliquement d'huile con-

6. Psalm., II, 1-2.

7. Psalm., II, 7-8. Cf. J. DUPONT, « Filius meus es tu ». *L'Interprétation du Ps.*, II, 7 dans le *Nouveau Testament*, dans *Recherches de Science Religieuse*, XXXV, 1948, p. 522-543.

κατεκόσμηται παρ' Ἑβραίοις ὄνομα, ἀλλὰ καὶ τοὺς βασιλέας, οὐδὲ καὶ αὐτοὺς νεύματι θεῖω προφηταὶ χρίοντες εἰκονικοῦς τινὰς Χριστοῦ ἀπειργάζοντο, ὅτι δὴ καὶ αὐτοὶ τῆς τοῦ μόνου καὶ ἀληθοῦς Χριστοῦ, τοῦ κατὰ πάντων βασιλευόντος θεοῦ λόγου, βασιλικῆς καὶ ἀρχικῆς ἐξουσίας τοὺς τύπους δι' ἑαυτῶν ἔφερον.

[8] ἤδη δὲ καὶ αὐτῶν τῶν προφητῶν τινὰς διὰ χρίσματος Χριστοῦ ἐν τύπῳ γεγονέναι παρειλήφαμεν, ὡς τούτους ἅπαντας τὴν ἐπὶ τὸν ἀληθῆ Χριστὸν, τὸν ἐνθεὸν καὶ οὐράνιον λόγον, ἀναφορὰν ἔχειν, μόνον ἀρχιερεῖα τῶν ὄλων καὶ μόνον ἀπάσης κτίσεως βασιλέα καὶ μόνον προφητῶν ἀρχιπροφήτην τοῦ πατρὸς

[9] τυγχάνοντα. τοῦτου δ' ἀπέδειξίς τὸ μηδένα πῶ τῶν πάλαι διὰ τοῦ συμβόλου κεχρισμένων, μήτε ἱερέων μήτε βασιλέων μήτε μὴν προφητῶν, τοσαύτην ἀρετῆς ἐνθέου δύναμιν κτήσασθαι, ὅσην ὁ σωτὴρ καὶ κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς ὁ μόνος καὶ ἀληθινός

[10] Χριστὸς ἐπιδέδεικται. οὐδεὶς γὰρ τοὶ ἐκείνων, καίπερ ἀξιωματικῶς καὶ τιμῇ ἐπὶ πλείστοις ὅσαις γενεαῖς παρὰ τοῖς οἰκείοις διαλαμπάντων, τοὺς ὑπηκόους πῶποτε ἐκ τῆς περὶ αὐτοῦ εἰκονικῆς τοῦ Χριστοῦ προσρήσεως Χριστιανοὺς ἐπεφήμισεν· ἀλλ' οὐδὲ σεβάσιμος τινὶ τούτων πρὸς τῶν ὑπηκόων ὑπῆρξε τιμῇ· ἀλλ' οὐδὲ μετὰ τὴν τελευταίαν τοσαύτην διάθεσιν, ὡς καὶ ὑπεραποθνήσκειν ἐτοίμως ἔχειν τοῦ τιμωμένου· ἀλλ' οὐδὲ πάντων τῶν ἀνὰ τὴν οἰκουμένην ἐθνῶν περὶ τινὰ τῶν τότε τοσαύτη γέγονε κίνησις, ἐπεὶ μηδὲ τοσοῦτον ἐν ἐκείνοις ἢ τοῦ συμβόλου δύναμις οἷα τε ἦν ἐνεργεῖν, ὅσον ἢ τῆς ἀληθείας παράστασις διὰ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἐνδεικνυμένη· ὅς οὔτε σύμβολα καὶ τύπους ἀρχιερωσύνης παρὰ τοὺς λαβῶν, ἀλλ' οὐδὲ γένος τὸ περὶ σῶμα ἐξ ἱερωμένων κατὰ γων, οὐδ' ἀνδρῶν δορυφορίας ἐπὶ βασιλείαν προαχθεῖς οὐδὲ μὴν προφήτης ὁμοίως τοῖς πάλαι γενόμενος¹, οὐδ' ἀξίας ὅλων ἢ τινος παρὰ Ἰουδαίοις τυχῶν προεδρίας, ὅμως τοῖς πᾶσιν, εἰ καὶ μὴ τοῖς συμβόλοις, ἀλλ'

1. γενόμενος A, T¹ corr., ER γενομένοισ T¹BMS.

8. Cf. I Reg., xix, 16, mais en dehors du cas d'Élisée, il n'est fait mention nulle part d'une onction prophétique. Cf. E. TOBAC, *les Prophètes d'Israël*, 2^e édit., Malines, 1932, t. I, p. 44-46.

9. Cf. *Hebr.*, vii, 11-14. Le Nouveau Testament ne fait aucune allusion à

sacrée qu'ornait chez les Hébreux le nom de Christ, mais encore les rois que les prophètes oignaient sous l'inspiration divine et faisaient ainsi des images du Christ; car ces derniers, eux aussi, portaient en eux l'image de la puissance royale et dominatrice du seul véritable Christ, du Verbe divin qui règne sur toute chose. [8] Nous avons appris également que, par l'onction, certains prophètes eux-mêmes sont devenus des Christs en figure⁸; de la sorte tous ceux-ci ont eu une ressemblance avec le vrai Christ, le Verbe divin et céleste, le seul grand prêtre de l'univers, le seul roi de toute la création, le seul grand prophète des prophètes du Père.

[9] Cela est démontré, par le fait que personne de ceux qui jadis ont été symboliquement oints, prêtres, rois ou prophètes, n'a possédé une telle puissance de vertu divine que notre Sauveur et Seigneur Jésus, le seul vrai Christ.

[10] Aucun de ces hommes, quelque illustres qu'ils fussent chez leurs compatriotes par leur dignité, leur honneur, leurs longues séries d'ancêtres, n'a jamais donné à ses sujets, d'après l'appellation figurative de Christ qui leur était attribuée, le nom de chrétiens. A aucun d'entre eux n'a été rendu par ses sujets un honneur religieux; après leur mort, aucun d'entre eux n'a provoqué des dispositions telles qu'on fût prêt à mourir pour les honorer; pour aucun d'entre eux n'a eu lieu un tel ébranlement de toutes les nations de la terre, car en eux la force de l'image n'était pas capable de provoquer ce que produisait la manifestation de la vérité par notre Sauveur. [11] Lui n'a reçu de personne les symboles et les signes du sacerdoce suprême; charnellement, il ne tirait même pas sa descendance des prêtres⁹; il n'a pas été promu à la royauté par les lances des hommes. Il n'est pas davantage devenu prophète comme ceux d'autrefois; il n'a reçu des Juifs aucune dignité, aucune présence.

une origine lévitique de Jésus. Voir sur la question, M. J. LAGRANGE, *l'Évangile selon saint Luc*, p. 37-39.

- [12] αὐτῇ γε τῇ ἀληθείᾳ παρὰ τοῦ πατρὸς κεκόσμητο, οὐχ ὁμοίαν δ' οὖν οἷς προειρήκαμεν, τυχῶν, πάντων ἐκείνων καὶ Χριστὸς μᾶλλον ἀνηγόρευται, καὶ ὡς ἂν μόνος καὶ ἀληθῆς αὐτὸς ὢν ὁ Χριστὸς τοῦ θεοῦ, Χριστιανῶν τὸν πάντα κόσμον, τῆς ὄντως σεμνῆς καὶ ἱερᾶς αὐτοῦ προσηγορίας, κατέπλησεν, οὐκέτι τύπουσ οὐδὲ εἰκόνας, ἀλλ' αὐτὰς γυμνάς ἀρετὰς καὶ βίον οὐράνιον
- [13] αὐτοῖς ἀληθείας δόγμασιν τοῖς θιασώταις παραδούς², τὸ τε χρίσμα, οὐ τὸ διὰ σωματίων³ σκευαστόν, ἀλλ' αὐτὸ δὴ πνεύματι θεῖω τὸ θεοπρεπές, μετοχῇ τῆς ἀγεννήτου καὶ πατρικῆς θεότητος ἀπειλήφει· ὁ καὶ αὐτὸ πάλιν Ἑσαΐας διδάσκει, ὡς ἂν ἐξ αὐτοῦ ᾧδὲ πως ἀναβοῶν τοῦ Χριστοῦ. « πνεῦμα κυρίου ἐπ' ἐμέ, οὗ εἵνεκεν ἔχρισέν με· εὐαγγελισασθαὶ πτωχοῖς ἀπέσταλκέν με, κηρῦξαι αἰχμαλώτοις ἄφρασιν καὶ τυφλοῖς ἀνάβλεψιν ». καὶ οὐ μόνος γε Ἑσαΐας, ἀλλὰ καὶ Δαυὶδ εἰς τὸ αὐτοῦ πρόσωπον ἀναφωνεῖ λέγων· « ὁ θρόνος σου, ὁ θεός, εἰς τὸν αἰῶνα τοῦ αἰῶνος· ῥάβδος εὐθύτητος ἡ ῥάβδος τῆς βασιλείας σου. ἠγάπησας δικαιοσύνην καὶ ἐμίσησας ἀνομίαν· διὰ τοῦτο ἔχρισέν σε, ὁ θεός, ὁ θεός σου ἔλαιον ἀγαλλιᾶσεως παρὰ τοὺς μετόχους σου » ἐν οἷς ὁ λόγος ἐν μὲν τῷ πρώτῳ στίχῳ θεὸν αὐτὸν ἐπισημαίνει, ἐν δὲ τῷ δευτέρῳ σκήπτρῳ βασιλικῶ τιμᾷ, εἰθ' ἐξῆς ὑποβάς μετὰ τὴν ἔνθεον καὶ βασιλικὴν δύναμιν τρίτῃ ταξεί Χριστὸν αὐτὸν γεγονότα, ἐλαίω οὐ τῷ ἐξ ὕλης σωματίων, ἀλλὰ τῷ ἐνθέῳ τῆς ἀγαλλιᾶσεως ἠλεμμένον, παρίστησιν· παρ' ὁ καὶ τὸ ἐξαίρετον αὐτοῦ καὶ πολὺ κρεῖττον καὶ διάφορον τῶν πάλαι διὰ τῶν εἰκόνων σωματικώτερον κεραισμένων ὑποσημαίνει. καὶ ἀλλαχοῦ δὲ ὁ αὐτὸς ᾧδὲ πως τὰ περὶ αὐτοῦ δηλοῖ λέγων « εἶπεν ὁ κύριος τῷ κυρίῳ μου· κάθου ἐκ δεξιῶν μου, ἕως ἂν θῶ τοὺς ἐχθρούς σου ὑποπόδιον τῶν ποδῶν σου », καὶ « ἐκ γαστρὸς πρὸ ἐωσφόρου ἐγέννησά σε. ὦμοσεν κύριος καὶ οὐ μεταμεληθήσεται· σὺ εἶ

2. παραδούς AM παραδιδούς T^cERB.

3. διὰ σωματίων AB *humanis opibus* L δι' ἀρωμάτων TERMS.

10. Cf. *Act. Apost.*, xi, 26.

11. *Luc.*, iv, 18-19; *Is.*, lvi, 1.

12. *Psalms.*, xliii, 7-8; cf. *Hebr.*, i, 8-9.

13. *Psalms.*, cix, 1.

Cependant il a été orné par son Père de tous les honneurs et non pas en symboles, mais en vraie vérité. [12] Sans rien posséder de semblable à ce que nous avons dit, il est pourtant appelé Christ plus justement que tous les autres; et parce qu'il est le seul vrai Christ de Dieu, il a rempli le monde entier de chrétiens, de son nom réellement vénérable et sacré¹⁰: ce ne sont pas des figures ni des images, mais les pures vertus et une vie céleste, grâce aux dogmes mêmes de vérité, qu'il a transmises à ses disciples. [13] Quant à son onction, elle n'est pas une préparation corporelle; elle est quelque chose de divin par l'Esprit de Dieu, par la participation de la divinité inengendrée du Père. C'est là ce que nous enseigne encore Isaïe, lorsqu'il s'écrie comme par la voix même du Christ: « L'esprit du Seigneur est sur moi, c'est pourquoi il m'a oint; il m'a envoyé pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres, pour prêcher aux captifs la délivrance et aux aveugles la vue¹¹. »

[14] Et non seulement Isaïe, mais aussi David qui dit en s'adressant au Christ: « Ton trône, ô Dieu, est pour les siècles des siècles; un sceptre de droiture est le sceptre de ta royauté; tu as aimé la justice et tu as haï l'iniquité; c'est pourquoi Dieu t'a oint, ton Dieu, d'une huile d'exultation de préférence à tes compagnons¹². » Ici, dans le premier verset, la parole divine l'appelle Dieu; dans le second, elle l'honore du sceptre royal, [15] et plus loin, après avoir parlé de la puissance divine et royale, elle le montre en troisième lieu devenu Christ, oint non par une huile de nature matérielle, mais par l'huile divine de l'exultation: elle signifie ainsi son élection bien supérieure et différente de celle des anciens, qui avaient reçu une onction corporelle et figurative.

[16] Et ailleurs, le même David montre encore ce qui concerne le Christ, en disant: « Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis un escabeau de mes pieds¹³. » Et: « De mon sein, avant l'aurore, je t'ai engendré. Le Seigneur l'a juré et ne se repentira pas: tu es prêtre pour l'éternité, selon l'ordre

- [17] ἱερεὺς εἰς τὸν αἰῶνα κατὰ τὴν τάξιν Μελχισεδέκ ». οὗτος δὲ εἰσάγεται ἐν τοῖς ἱεροῖς λόγοις ὁ Μελχισεδέκ ἱερεὺς τοῦ θεοῦ τοῦ ὑψίστου, οὐκ ἐν σκευαστῶ τινι χρίσματι ἀναδεδειγμένος, ἀλλ' οὐδὲ διαδοχῇ γένους προσήκων τῇ καθ' ἑβραίου ἱερωσύνῃ δι' ὃ κατὰ τὴν αὐτοῦ τάξιν, ἀλλ' οὐ κατὰ τὴν τῶν ἄλλων σύμβολα καὶ τύπους ἀνειληφότων Χριστὸς καὶ ἱερεὺς⁴ μεθ' ὅρκου παραλήψεως ὁ σωτὴρ ἡμῶν ἀνηγόρευται· ὅθεν οὐδὲ σωματικῶς παρὰ Ἰουδαίους χρισθέντα αὐτὸν ἡ ἱστορία παραδίδωσιν, ἀλλ' οὐδ' ἐκ φυλῆς τῶν ἱερωμένων γενόμενον, ἐξ αὐτοῦ δὲ θεοῦ πρὸ ἑωσφόρου μὲν, τοῦτ' ἐστὶν πρὸ τῆς τοῦ κόσμου συστάσεως, οὐσιωμένον⁵, ἀθάνατον δὲ καὶ ἀγήρω τὴν ἱερωσύνην εἰς τὸν
- [19] ἀπειρον αἰῶνα διακατέχοντα. τῆς δ' εἰς αὐτὸν γενομένης ἀσωμάτου καὶ ἐνθέου χρίσεως μέγα καὶ ἐναργὲς τεκμήριον τὸ μόνον αὐτὸν ἐξ ἀπάντων τῶν πώποτε εἰς ἔτι καὶ νῦν παρὰ πᾶσιν ἀνθρώποις καθ' ὅλου τοῦ κόσμου Χριστὸν ἐπιφημιζέσθαι ὁμολογεῖσθαι τε καὶ μαρτυρεῖσθαι πρὸς ἀπάντων ἐπὶ τῇ προσηγορίᾳ παρὰ τε Ἑλλῆσι καὶ βαρβάρους μνημονεύεσθαι, καὶ εἰς ἔτι νῦν παρὰ τοῖς ἀνά τὴν οἰκουμένην αὐτοῦ θιασώταις τιμᾶσθαι μὲν ὡς βασιλέα, θαυμάζεσθαι δὲ ὑπὲρ προφήτην, δοξάζεσθαι τε ὡς ἀληθῆ καὶ μόνον θεοῦ ἀρχιερέα, καὶ ἐπὶ πᾶσι τοῦτοις, οἷα θεοῦ λόγον προόντα καὶ πρὸ αἰῶνων ἀπάντων οὐσιωμένον τὴν τε σεβάσιμον τιμὴν παρὰ τοῦ πατρὸς ὑπειληφότα⁶, καὶ
- [20] προσκυνεῖσθαι ὡς θεόν· τὸ γε μὴν πάντων παραδοξότατον, ὅτι μὴ φωναῖς αὐτὸ μόνον καὶ ῥημάτων ψόφοις αὐτὸν γεραίρομεν οἱ καθωσιωμένοι αὐτῶ, ἀλλὰ καὶ πάσῃ διαθέσει ψυχῆς, ὡς καὶ αὐτῆς προτιμᾶν τῆς ἑαυτῶν ζωῆς τὴν εἰς αὐτὸν μαρτυρίαν. ταῦτα μὲν οὖν ἀναγκαίως πρὸ τῆς ἱστορίας ἐναυθῆά μοι κείσθω, ὡς ἂν μὴ νεώτερόν τις εἶναι νομίσειεν τὸν σωτῆρα

4. ἱερεὺς BMSL ἀρχιερεὺς ATER.

5. οὐσιωμένον ABEM¹ γεγεννημένον E²RS.

6. ὑπειληφότα ABAT¹ ἀπειληφότα E¹ εἰληφότα M.

14. *Psalm.*, cix, 3-4; cf. *Hébr.*, i, 13.

15. *Cf. Gen.*, xiv, 17-20.

16. *Cf. Hébr.*, vii, 11-27.

17. *Cf. A. von Harnack, Die Mission und Ausbreitung des Christentums*

de Melchisédech¹⁴. » [17] Ce Melchisédech est introduit dans les Écritures sacrées comme un prêtre du Dieu très, haut¹⁵ qui n'a pas été manifesté par une onction corporelle qui n'a pas davantage reçu le sacerdoce des Hébreux par succession héréditaire : à cause de cela c'est selon son ordre, et non selon l'ordre des autres qui ont reçu des symboles et des figures, que notre Sauveur est appelé Christ et prêtre, avec l'assistance d'un serment. [18] Aussi l'histoire montre-t-elle qu'il n'a pas été oint corporellement chez les Juifs et qu'il n'appartient même pas à la tribu des prêtres, mais qu'il a reçu son être de Dieu même, avant l'aurore, c'est-à-dire avant la constitution du monde et qu'il possède le sacerdoce immortel et impérissable pour les siècles infinis¹⁶.

[19] Une preuve forte et éclatante de son onction incorporelle et divine, c'est que seul de tous les hommes qui ont jamais vécu jusqu'à présent, il est appelé, confessé, reconnu Christ par tous les hommes, dans l'univers entier; qu'il est désigné de ce nom chez les Grecs et chez les Barbares; que maintenant encore, ses disciples dans la terre entière l'honorent comme roi, l'admirent plus qu'un prophète, le glorifient comme le vrai et unique souverain prêtre de Dieu, et, par-dessus tout cela, c'est parce qu'il est le Verbe de Dieu préexistant, subsistant avant tous les siècles, parce qu'il a reçu du Père l'honneur religieux, qu'il est adoré comme Dieu¹⁷. [20] Et ce qui est encore le plus extraordinaire de tout, c'est que nous lui sommes consacrés, nous ne le célébrons pas seulement par des mots et par les bruits des paroles, mais par toutes les dispositions de notre âme de telle sorte que nous préférons à notre propre vie le témoignage que nous avons à lui rendre.

Il a été nécessaire, avant de commencer notre récit, de faire ici quelques observations, pour que personne ne croie que notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ est tout récent à cause du temps de son existence incarnée.

καὶ κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν τὸν Χριστὸν διὰ τοὺς τῆς ἐνσάρκο πολιτείας αὐτοῦ χρόνους.

Δ'

- ἵνα δὲ μὴδὲ τὴν διδασκαλίαν αὐτοῦ νέαν εἶναι καὶ ξένην, ὡς ἂν ὑπὸ νέου καὶ μηδὲν τοὺς λοιποὺς διαφέροντος ἀνθρώπους συστάσαν, ὑπονοήσειέν τις, φέρε, βραχέα καὶ περὶ τούτου δια-
- [2] λάβωμεν. τῆς μὲν γὰρ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ παρουσίας νεωστὶ πᾶσιν ἀνθρώποις ἐπιλαμψάσης, νέον ὁμολογουμένως ἔθνος, οὐ μικρὸν οὐδ' ἀσθενὲς οὐδ' ἐπὶ γωνίας ποι γῆς ἰδρυμένον, ἀλλὰ καὶ πάντων τῶν ἔθνῶν πολυανθρωπώτατόν τε καὶ θεοσεβέστατον ταύτῃ τε ἀνώλεθρον καὶ ἀήττητον, ἧ καὶ εἰς αἶε τῆς παρὰ θεοῦ βοηθείας τυγχάνει, χρόνων προθεσμίας ἀρρήτοις ἀθρόως οὕτως ἀναπέφηνεν, τὸ παρὰ τοῖς πᾶσι τῇ
- [3] τοῦ Χριστοῦ προσηγορίᾳ τιμημένον. τοῦτο καὶ προφητῶν κατεπλάγη τις, θεοῦ πνεύματος ὀφθαλμῶ τὸ μέλλον εἶσθαι προθεωρήσας, ὡς καὶ τάδε ἀναφθέξασθαι « τίς ἤκουσεν τοιαῦτα, καὶ τίς ἐλάλησεν οὕτως; εἰ ὤδινεν γῆ ἐν μιᾷ ἡμέρᾳ, καὶ εἰ ἐτέχθη ἔθνος εἰς ἅπαξ ». ὑποσημαίνει δὲ πως καὶ τὴν μέλλουσαν ὁ αὐτὸς προσηγορίαν, λέγων « τοῖς δὲ δουλεύουσίν μοι
- [4] κληθήσεται ὄνομα καινόν, ὃ εὐλογηθήσεται ἐπὶ τῆς γῆς ». ἀλλ' εἰ καὶ νέοι σαφῶς ἡμεῖς καὶ τοῦτο καινόν ὄνομα τὸ Χριστιανῶν ἀρτίως παρὰ πᾶσιν ἔθνεσιν γνωρίζεται, ὁ βίος δ' οὖν ἕμως καὶ τῆς ἀγωγῆς ὁ τρόπος αὐτοῖς εὐσεβείας δόγμασιν ὅτι μὴ ἔναγχος ὑφ' ἡμῶν ἐπιπέπλασται, ἐκ πρώτης δ' ὡς εἰπεῖν ἀνθρωπογονίας φυσικαῖς ἐννοίαις τῶν πάλαι θεοφιλῶν ἀνδρῶν

1. Is., LXVI, 8.

2. Is., LXV, 15-16. Sur les chrétiens comme peuple nouveau, voir BARNABÉ, *Epist.*, v, 7; vii, 5; xiii, 6; IGNACE, *Ephes.*, xix, 20; ARISTIDE, *Apol.*, xvi; JUSTIN, *Dialog.*, cxix. Cf. A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., t. I, p. 259-281.

IV

LA RELIGION ANNONCÉE PAR LUI A TOUTES LES NATIONS
N'EST NI NOUVELLE NI ÉTRANGÈRE

[1] Mais afin qu'on ne suppose pas non plus sa doctrine d'être nouvelle et étrangère, composée par un homme nouveau et ne différant en rien des autres hommes, expliquons-nous aussi brièvement à ce sujet. [2] En effet, la présence de notre Sauveur Jésus-Christ a brillé récemment pour tous les hommes. C'est assurément un peuple nouveau qui s'est manifesté : ni petit, ni faible, ni installé dans quelque coin de terre, mais le plus nombreux et le plus religieux de tous les peuples et par suite impérissable, invincible, parce que toujours soutenu par le secours de Dieu, apparu soudainement selon les prédictions ineffables des temps : ce peuple est celui qui est honoré partout du nom du Christ. [3] Ce peuple, un des prophètes fut frappé de stupeur en le voyant d'avance dans l'avenir, par l'œil de l'Esprit divin, si bien qu'il s'écria : « Qui a entendu de telles choses et qui a parlé ainsi ? La terre a enfanté en un seul jour et un peuple est né d'un seul coup ¹. » Et il insinue le nom futur de ce peuple, en disant : « Mes serviteurs seront appelés d'un nom nouveau, qui sera béni sur la terre ². »

[4] Mais si évidemment nous sommes nouveaux et si ce nom réellement récent de chrétiens est connu depuis peu dans toutes les nations, notre genre de vie et l'allure de notre conduite selon les doctrines mêmes de la piété n'ont pas été récemment imaginés par nous : c'est dès la première création de l'humanité pour ainsi dire qu'ils ont été appliqués par l'instinct des hommes religieux d'autrefois, comme nous allons le montrer.

- [5] καταρθοῦτο, ὡδὲ πως ἐπιδειξόμεν. οὐ νέον, ἀλλὰ καὶ παρὰ πᾶσιν ἀνθρώποις ἀρχαιότητι τετιμημένον ἔθνος, τοῖς πᾶσι καὶ αὐτὸ γινώριμον, τὸ Ἑβραίων τυγχάνει. λόγοι δὴ παρὰ τούτω καὶ γράμματα παλαιούς ἀνδρας περιέχουσιν, σπανίους μὲν καὶ ἀριθμῶ βραχεῖς, ἀλλ' ὅμως εὐσεβεῖα καὶ δικαιοσύνη καὶ πάση τῇ λοιπῇ διενεγκόντας ἀρετῇ, πρὸ μὲν γε τοῦ κατακλυσμοῦ διαφόρους, μετὰ δὲ καὶ τοῦτον ἐτέρους, τῶν τε τοῦ Νῶε παιδῶν καὶ ἀπογόνων ἀτὰρ καὶ τὸν Ἀβραάμ, ὃν ἀρχηγὸν καὶ προ-
- [6] πάτορα σφῶν αὐτῶν παῖδες Ἑβραίων ἀγοῦσι. πάντας δὴ ἐκείνους ἐπὶ δικαιοσύνη μεμαρτυρημένους, ἐξ αὐτοῦ Ἀβραάμ ἐπὶ τὸν πρῶτον ἀνιούσιν ἄνθρωπον, ἔργῳ Χριστιανούς, εἰ καὶ μὴ ὄνομαι, προσειπῶν τις οὐκ ἂν ἐκτὸς βάλαι τῆς ἀληθείας.
- [7] ὁ γάρτοι δηλοῦν ἐθέλοι τοῦνομα, τὸν Χριστιανὸν ἄνδρα διὰ τῆς τοῦ Χριστοῦ γνώσεως καὶ διδασκαλίας σωφροσύνη καὶ δικαιοσύνη καρτερία τε βίου καὶ ἀρετῆς ἀνδρεία εὐσεβείας τε ὁμολογία ἐνὸς καὶ μόνου τοῦ ἐπὶ πάντων θεοῦ διαπρέπει, τοῦτο πᾶν
- [8] ἐκείνοις οὐ χεῖρον ἡμῶν ἐσπουδάζετο. οὐτ' οὖν σώματος αὐτοῖς περιτομῆς ἔμελεν, ὅτι μηδὲ ἡμῖν, οὐ σαββάτων ἐπιτηρήσεως, ὅτι μηδὲ ἡμῖν, ἀλλ' οὐδὲ τῶν τοιῶνδε τροφῶν παραφυλακῆς οὐδὲ τῶν ἄλλων διαστολῆς, ὅσα τοῖς μετέπειτα πρῶτος ἀπάντων Μωυσῆς ἀρξάμενος ἐν συμβόλοις τελεῖσθαι παραδέδωκεν, ὅτι μηδὲ νῦν Χριστιανῶν τὰ τοιαῦτα. ἀλλὰ καὶ σαφῶς αὐτὸν ἤδεσαν τὸν Χριστὸν τοῦ θεοῦ, εἰ γε ὄφθαι μὲν τῷ Ἀβραάμ, χρηματῖσαι δὲ τῷ Ἰσαάκ, λελαλημέναι δὲ τῷ Ἰσραήλ¹, Μωυσεῖ τε καὶ τοῖς μετὰ ταῦτα προφήταις ὁμιληκέναι προδεδείκται·
- [9] ἐνθεν αὐτοὺς δὴ τοὺς θεοφιλεῖς ἐκείνους εὖροις ἂν καὶ τῆς τοῦ Χριστοῦ κατηξιωμένους ἐπωνυμίας, κατὰ τὴν φάσκουσαν περὶ αὐτῶν φωνήν· « μὴ ἄψησθε τῶν Χριστῶν μου, καὶ ἐν
- [10] τοῖς προφήταις μου μὴ πονηρεύσεθε » ὥστε σαφῶς πρῶτην ἡγεῖσθαι δεῖν καὶ πάντων παλαιοτάτην τε καὶ ἀρχαιοτάτην

1. Ἰσραήλ BMS Iakov ATER.

[5] Le peuple des Hébreux n'est pas nouveau, mais il est honoré chez tous les hommes par son antiquité et tous le connaissent³. Chez lui des traditions et des livres rapportent que, autrefois, des hommes, rares sans doute et peu nombreux, mais cependant éminents par la piété, la justice et toutes les autres vertus, ont vécu les uns avant le déluge, d'autres après, par exemple les enfants et les descendants de Noé, et Abraham, que les enfants des Hébreux se vantent d'avoir pour chef et pour ancêtre. [6] Tous ceux dont la justice est attestée, depuis Abraham lui-même en remontant jusqu'au premier homme, on ne se mettrait pas en dehors de la vérité en les appelant chrétiens par leurs actions sinon par leur nom⁴. [7] Ce nom signifie en effet que le chrétien, grâce à la connaissance et à l'enseignement du Christ, se distingue par la prudence, la justice, la force du caractère et de la vertu, le courage, la pieuse confession d'un seul et unique Dieu au-dessus de tout : tout cela, ces hommes ne le recherchaient pas moins que nous. [8] Tout comme nous, ils ne se préoccupaient pas de la circoncision corporelle, ni de l'observance des sabbats, ni de l'interdiction de tels ou tels aliments, ni des autres discriminations que, plus tard, le premier de tous, Moïse commença à faire observer comme des symboles. Maintenant ces affaires n'intéressent pas non plus les chrétiens. Mais ils connaissent bien le Christ même de Dieu qui, nous l'avons montré, a été vu par Abraham⁵, a prophétisé à Isaac⁶, a parlé à Israël⁷, a conversé avec Moïse et les prophètes postérieurs. [9] C'est pourquoi on trouverait que ces amis de Dieu ont été aussi honorés du nom de Christ, selon la parole qui dit à leur sujet : « Ne touchez pas à mes Christs et ne nuisez pas à mes prophètes⁸. » [10] Par suite il est raisonnable de penser que cette religion, la plus ancienne et la plus vieille de toutes, celle des amis de Dieu

5. Gen., xviii, 1.

6. Gen., xxvi, 2.

7. Gen., xxxv, 1.

8. Psalm., civ, 15; I Paral., xvi, 22.

3. C'est la thèse déjà soutenue par JOSÈPHE, *Contra Apionem*, et reprise par THÉOPHILE D'ANTIOCHIE, au 3^e livre *Autohyeus*, par LACTANCE, *Inst. Div.*, iv, 10 et par beaucoup d'autres. Cf. M. SIMON, *op. cit.*, p. 107 s.

4. Cf. JUSTIN, *I Apol.*, xlvi.

θεοσεβείας εὑρεσιν αὐτῶν ἐκείνων τῶν ἀμφὶ τὸν Ἀβραάμ θεοφιλῶν ἀνδρῶν τὴν ἀρτίως διὰ τῆς τοῦ Χριστοῦ διδασκαλίας

- [11] πᾶσιν ἔθνεσιν κατηγγελημένην. εἰ δὲ δὴ μακρῶ ποθ' ὕστερον περιτομῆς φασὶ τὸν Ἀβραάμ ἐντολὴν εἰληφέναι, ἀλλὰ πρό γε ταύτης δικαιοσύνην διὰ πίστεως μαρτυρηθεὶς ἀνείρηται, ὧδέ πως τοῦ θεοῦ φάσκοντος λόγου· « ἐπίστευσεν δὲ Ἀβραάμ τῷ θεῷ, καὶ ἐλογίσθη αὐτῷ εἰς δικαιοσύνην ». καὶ δὴ τοιοῦτῳ πρό τῆς περιτομῆς γεγονόςτι χρησμὸς ὑπὸ τοῦ φήναντος ἑαυτὸν αὐτῷ θεοῦ (οὗτος δ' ἦν αὐτὸς ὁ Χριστός, ὁ τοῦ θεοῦ λόγος) περὶ τῶν ἐν τοῖς μετέπειτα χρόνοις τὸν ἴμοιον αὐτῷ δικαιοῦσθαι τρόπον μελλόντων ῥήμασιν αὐτοῖς προεπήγγελλται λέγων· « καὶ ἐνευλογηθήσονται ἐν σοὶ πᾶσαι αἱ φυλαὶ τῆς γῆς », καὶ ὡς ὅτι· « ἔσται εἰς ἔθνος μέγα καὶ πολὺ, καὶ ἐνευλογηθήσονται ἐν αὐτῷ πάντα τὰ ἔθνη τῆς γῆς ». τοῦτῳ δὲ καὶ ἐπιστῆσαι εἰς ἡμᾶς [12] ἐκπεπληρωμένῳ πάρεστιν. πίστει μὲν γὰρ ἐκεῖνος τῇ εἰς τὸν ὀφθέντα αὐτῷ τοῦ θεοῦ λόγον τὸν Χριστὸν δεδικαίωτο, πατρῴας μὲν ἀποστάς δεισιδαιμονίας καὶ πλάνης βίου προτέρας, ἕνα δὲ τὸν ἐπὶ πάντων ὁμολογήσας θεὸν καὶ τοῦτον ἔργοις ἀρετῆς, οὐχὶ δὲ θρησκείᾳ νόμου τοῦ μετὰ ταῦτα Μωυσέως θεραπεύσας, τοιοῦτῳ τε ἔντι εἴρητο ὅτι δὴ πᾶσαι αἱ φυλαὶ τῆς γῆς [14] καὶ πάντα τὰ ἔθνη ἐν αὐτῷ εὐλογηθήσεται· ἔργοις δὲ λόγων ἐναργεστέροις ἐπὶ τοῦ παρόντος παρὰ μόνους Χριστιανοὺς καθ' ὅλης τῆς οἰκουμένης ἀσκούμενος αὐτὸς ἐκεῖνος ὁ τῆς θεοσεβείας τοῦ Ἀβραάμ ἀναπέφηνε τρόπος. τί δὴ οὖν λοιπὸν ἐμποδῶν ἂν εἴη, μὴ οὐχὶ ἕνα καὶ τὸν αὐτὸν βίον τε καὶ τρόπον εὐσεβείας ἡμῖν τε τοῖς ἀπὸ Χριστοῦ καὶ τοῖς πρόπαλαι θεοφιλέσιν ὁμολογεῖν; ὥστε μὴ νέαν καὶ ξένην, ἀλλ' εἰ δεῖ φάναι ἀληθεύοντα, πρῶτην ὑπάρχειν καὶ μόνην καὶ ἀληθῆ κατόρθωσιν εὐσεβείας τὴν διὰ τῆς τοῦ Χριστοῦ διδασκαλίας παραδοθεῖσαν ἡμῖν ἀποδείκνυσθαι. καὶ ταῦτα μὲν ὧδε ἐχέτω.

9. *Gen.*, xv, 6; cf. *Rom.*, iv, 3.

10. *Gen.*, xxii, 18; xii, 3.

11. *Gen.*, xviii, 18.

qui vivaient avec Abraham, est aussi celle qui a été récemment annoncée à toutes les nations par l'enseignement du Christ.

[11] Que si l'on dit qu'Abraham a reçu bien plus tard le précepte de la circoncision, il faut répondre que déjà auparavant, il avait reçu le témoignage de sa justice à cause de sa foi, car la parole de Dieu s'exprime ainsi : « Abraham crut à Dieu et cela lui fut compté en justice ⁹. » [12] C'est donc à un homme justifié avant la circonsion que Dieu — c'est-à-dire le Christ, le Verbe de Dieu — se manifesta lui-même et fit une prédiction sur ceux qui devaient, dans les âges suivants, être justifiés semblablement à lui, disant en propres termes : « En toi seront bénies toutes les tribus de la terre ¹⁰ », et encore : « Il sera pour une nation grande et nombreuse, et en lui seront bénies toutes les nations de la terre ¹¹. » [13] Il est facile d'établir que tout cela a été réalisé pour nous. Abraham, en effet, a été justifié par la foi au Verbe de Dieu, au Christ qui lui est apparu; il a renoncé à la superstition de ses pères et à l'erreur de sa vie antérieure ¹²; il a confessé un seul Dieu au-dessus de tout; il l'a servi par des œuvres vertueuses et non par les observances de la loi de Moïse qui est venue plus tard : c'est à un tel homme qu'il a été dit qu'en lui seraient bénies toutes les tribus de la terre et toutes les nations. [14] Aujourd'hui, c'est dans des œuvres plus claires que des discours, chez les seuls chrétiens répandus dans l'univers entier, qu'on voit pratiquée la forme de religion d'Abraham.

[15] Pourquoi donc serait-on empêché de reconnaître une seule et même manière de vivre, une seule et même religion à nous qui vivons après le Christ et aux anciens amis de Dieu ? Ainsi, nous avons démontré qu'elle ne paraît pas nouvelle et étrangère, mais s'il faut dire la vérité, qu'elle est la première, la seule, la véritable règle de la piété, cette religion transmise par l'enseignement du Christ. Que cela soit suffisant.

12. Cf. *Gen.*, xii, 1.

Ε'

- 5 [1] φέρει δὲ ἤδη, μετὰ τὴν δέουσαν προκατασκευὴν τῆς προτεθείσης ἡμῖν ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας ἡδὴ λοιπὸν ἀπὸ τῆς ἐνσάρκου τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἐπιφανείας οἷά τινος ὁδοιορίας ἐφαψώμεθα, τὸν τοῦ λόγου πατέρα θεὸν καὶ τὸν δηλούμενον αὐτὸν Ἰησοῦν Χριστὸν τὸν σωτήρα καὶ κύριον ἡμῶν, τὸν οὐράνιον τοῦ θεοῦ λόγον¹, βοηθὸν ἡμῖν καὶ συνεργὸν τῆς κατὰ τὴν διήγησιν ἀληθείας ἐπικαλεσάμενοι. ἦν δὲ οὖν τοῦτο δεύτερον καὶ τεσσαρακοστὸν ἔτος τῆς Ἀυγούστου βασιλείας, Αἰγύπτου δ' ὑποταγῆς καὶ τελευτῆς Ἀντωνίου καὶ Κλεοπάτρας, εἰς ἣν ὑστάτην ἢ κατ' Αἴγυπτον τῶν Πτολεμαίων κατέληξε δυναστεία, ἕβδοον ἔτος καὶ εικοστὸν, ὀπηνίκα ὁ σωτὴρ καὶ κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς ὁ Χριστὸς ἐπὶ τῆς τότε πρώτης ἀπογραφῆς, ἡγεμονεύοντος Κυρινίου τῆς Συρίας, ἀκολούθως ταῖς περὶ αὐτοῦ προφητεῖαις ἐν Βηθλεὲμ γεννᾶται [2] τῆς Ἰουδαίας. ταύτης δὲ τῆς κατὰ Κυρίνιον ἀπογραφῆς καὶ ὁ τῶν παρ' Ἑβραίοις ἐπισημότατος ἱστορικῶν Φλαύιος Ἰώρητος μνημονεῖ, καὶ ἄλλην ἐπισυνάπτων ἱστορίαν περὶ τῆς τῶν Γαλιλαίων κατὰ τοὺς ἐπιφύσεις χρόνους αἰρέσεως, ἧς καὶ παρ' ἡμῖν ὁ Λουκᾶς ἐν ταῖς Πράξεσιν μνήμην ᾧδέ πως λέγων πεποιήται: « μετὰ τοῦτον ἀνέστη Ἰούδας ὁ Γαλιλαῖος ἐν ταῖς ἡμέραις τῆς ἀπογραφῆς, καὶ ἀπέστησε λαὸν ὅπισω αὐτοῦ κάκεῖνος ἀπώλετο, καὶ πάντες ὅσοι ἐπέισθησαν αὐτῷ, διεσκορήθησαν². »

1. λόγον σὺν τῷ ἁγίῳ καὶ προσκυνητῷ πνεύματι Μ.

1. Eusèbe se sert très souvent du verbe δηλοῦμαι pour renvoyer simplement à ce qui a été dit. Ce verbe a donc un sens très effacé et il faut éviter de l'interpréter autrement dans une traduction.

2. Un ms. du x^e siècle ajoute après λόγον : σὺν τῷ ἁγίῳ καὶ προσκυνητῷ πνεύματι. Eusèbe ne parlait pas du Saint-Esprit : le copiste a voulu combler la lacune.

3. Cf. *Chronica*, éd. HELM, p. 169. La mort d'Antoine et de Cléopâtre est fixée dans la *Chronique*, p. 162, à la onzième année d'Auguste. La date indi-

V

LES TEMPS DE SA MANIFESTATION PARMİ LES HOMMES

[1] Et maintenant, après cette introduction nécessaire à l'histoire ecclésiastique que nous nous proposons d'écrire, commençons notre voyage par la manifestation de notre Sauveur dans la chair. Invoquons Dieu, le Père du Verbe, et Jésus-Christ lui-même dont nous parlons¹, notre Sauveur et Seigneur, le Verbe céleste de Dieu, pour être notre aide et notre auxiliaire dans l'exposition de la vérité².

[2] La quarante-deuxième année du règne d'Auguste, la vingt-huitième de la soumission de l'Égypte et de la mort d'Antoine et de Cléopâtre, lors de laquelle s'acheva la domination sur l'Égypte des Ptolémées³, notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ naquit au temps du premier dénombrement, alors que Quirinius gouvernait la Syrie⁴, conformément aux prophéties relatives à lui, à Bethléem de Judée⁵. [3] Le recensement accompli sous Quirinius est aussi mentionné par le plus célèbre des historiens juifs, Flavius Josèphe, lorsqu'il raconte un autre événement, l'insurrection des Galiléens qui eut lieu dans les mêmes temps, insurrection dont chez nous également Luc fait mémoire dans les *Actes* en écrivant : « Après lui se leva Judas le Galiléen aux jours du recensement et il détourna le peuple à sa suite; mais il périt et tous ceux qui avaient eu confiance en lui furent dispersés⁶. »

quée ici pour la naissance du Sauveur correspond à l'an 3-2 avant l'ère chrétienne.

4. Cf. LUC, II, 2; et sur le recensement de Quirinius, F. PRAT, *Jésus-Christ, sa vie, sa doctrine, son œuvre*, Paris, 1933, I, 513-516; E. SCHUERER, *Geschichte des jüdischen Volkes*, 4^e édit., I, 508-543; L. RICHARD, *L'Évangile de l'Enfance et le Décret impérial du recensement*, dans *Mémorial J. Chaîne*, Lyon, 1950, p. 297-308.

5. *Mich.*, v, 2.

6. *Act. Apost.*, v, 37.

[4] σθησαν ». τούτοις δ' οὖν καὶ ὁ δεδηλωμένος ἐν ὀκτωκαιδεκάτῳ τῆς Ἀρχαιολογίας συνάδων ταῦτα παρατίθεται κατὰ λέξιν·

« Κυρίνιος δὲ τῶν εἰς τὴν βουλὴν συναγομένων, ἀνὴρ τὰς τε ἄλλας ἀρχὰς ἐπιτετελεικὸς καὶ διὰ πασῶν ὀδεύσας ὑπατος γενέσθαι τὰ τε ἄλλα ἀξιῶματι μέγας, σὺν ὀλίγοις ἐπὶ Συρίας παρῆν, ὑπὸ Καίσαρος δικαιοδότης τοῦ ἔθνους ἀπεσταλμένος καὶ τιμητῆς τῶν οὐσιῶν γενησόμενος. »

[5] καὶ μετὰ βραχεὰ φησὶν·

« Ἰούδας δὲ, Γαυλανίτης ἀνὴρ ἐκ πόλεως ὄνομα Γαμαλα, Σάδδοκον Φαρισαῖον προσλαβόμενος, ἠπέλεγτο ἐπὶ ἀποστάσει, τὴν τε ἀποτίμησιν οὐδὲν ἄλλο ἢ ἀντικρυς δουλείαν ἐπιφέρειν λέγοντες καὶ τῆς ἐλευθερίας ἐπ' ἀντιλήψει παρακαλοῦντες τὸ ἔθνος ».

[6] καὶ ἐν τῇ δευτέρᾳ. δὲ τῶν ἱστοριῶν τοῦ Ἰουδαϊκοῦ πολέμου περὶ τοῦ αὐτοῦ ταῦτα γράφει·

« ἐπὶ τούτου τις ἀνὴρ Γαλιλαῖος Ἰούδας ὄνομα εἰς ἀποστασίαν ἐνήγε τοὺς ἐπιχωρίους, κακίζων εἰ φόρον τε Ῥωμαίοις τελεῖν ὑπομενοῦσιν καὶ μετὰ τὸν θεὸν οἴσουσι θνητοὺς δεσπότας ».

Γ'

ταῦτα ὁ Ἰώσηπος.

6 [1] Τηνικαῦτα δὲ καὶ τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους Ἡρώδου πρώτου τὸ γένος ἀλλοφύλου διειληφότος τὴν βασιλείαν ἢ διὰ Μωυσέως

7. JOSEPHÉ, *Antiq. iud.*, XVIII, 1. L'historien juif place le recensement de Quirinius la 37^e année après la bataille d'Actium, c'est-à-dire en 7 après Jésus-Christ.

[4] C'est conformément à cela que l'historien cité, au dix-huitième livre de l'*Antiquité*, ajoute en propres termes :
« Quirinius, membre du Sénat, après avoir rempli les autres charges et les avoir toutes traversées de manière à devenir consul, homme de grande réputation, vint en Syrie avec quelques hommes envoyés par César pour y être juge du peuple et censeur des biens ⁷. »

[5] Peu après, il ajoute :

« Judas, Gaulonite d'une ville nommée Gamala, prit avec lui le pharisien Saddoc et poussa le peuple à la révolte; ils disaient que le recensement ne servait à rien autre qu'à apporter directement la servitude et ils excitaient le peuple à la défense de la liberté ⁸. »

[6] Au deuxième livre des *Histoires de la guerre juive*, il écrit encore ceci sur le même personnage :

« Alors un Galiléen, du nom de Judas, poussait ses compatriotes à la révolte, en leur reprochant d'accepter de payer l'impôt aux Romains et de supporter des maîtres mortels en dehors de Dieu ⁹. »

Voilà ce que rapporte Josèphe.

VI

EN SON TEMPS, CONFORMÉMENT AUX PROPHÉTIES, ONT FAIT DÉFAUT LES CHEFS DU PEUPLE JUIF PRIS JUSQU'ALORS DANS LA SUCCESSION ANCESTRALE, ET HÉRODE EST LE PREMIER ÉTRANGER QUI RÉGNE SUR EUX

[1] A ce moment, Hérode, le premier étranger par la race, reçut la royauté du peuple juif et la prophétie faite par Moïse reçut son accomplissement : elle annonçait qu'un chef issu

8. JOSEPHÉ, *Antiq. iud.*, XVIII, 4.

9. JOSEPHÉ, *De Bello iud.*, II, 118. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 420-486.

- περιγραφήν ἐλάμβανεν προφητεία· « οὐκ ἐκλείψειν ἄρχοντα ἐξ Ἰουδα οὐδὲ ἡγούμενον ἐκ τῶν μηρῶν αὐτοῦ » φήσασα, « ἕως ἂν ἔλθῃ ᾧ ἀπόκειται, » ὃν καὶ ἀποφαίνει προσδοκίαν ἔσσεσθαι ἐθνῶν.
- [2] ἀτελῆ γέ τοι τὰ τῆς προρρήσεως ἦν καὶ ὃν ὑπὸ τοῖς οἰκείοις τοῦ ἔθνους ἄρχουσι διάγειν αὐτοῖς ἐξῆν χρόνον, ἄνωθεν ἐξ αὐτοῦ Μωυσέως καταρξαμένοις καὶ εἰς τὴν Αὐγουστου βασιλείαν διαρκέσασιν, καθ' ὃν πρῶτος ἀλλόφυλος Ἡρώδης τὴν κατὰ Ἰουδαίων ἐπιτρέπεται ὑπὸ Ῥωμαίων ἀρχῆν, ὡς μὲν Ἰώσηπος παραδίδωσιν, Ἰδουμαῖος δὲν κατὰ πατέρα τὸ γένος Ἀράβιος δὲ κατὰ μητέρα, ὡς δ' Ἀφρικανός, (οὐχ ὁ τυχὸν δὲ καὶ οὗτος γέγονε συγγραφεύς), φασὶν οἱ τὰ κατ' αὐτὸν ἀκριβοῦντες Ἀντίπατρον (τοῦτον δ' εἶναι αὐτῷ πατέρα) Ἡρώδου τινὸς Ἀσκαλωνίτου τῶν περὶ τὸν νεῶ τοῦ Ἀπόλλωνος ἱεροδοῦλων καλουμένων
- [3] γεγονέναι· δὲ Ἀντίπατρος ὑπὸ Ἰδουμαίων ληστῶν παιδίον αἰχμαλωτισθεὶς σὺν ἐκείνοις ἦν, διὰ τὸ μὴ δύνασθαι τὸν πατέρα πτωχὸν ὄντα καταθέσθαι ὑπὲρ αὐτοῦ, ἐντραφεὶς δὲ τοῖς ἐκείνων ἔθεσιν¹ ὕστερον Ὑρκανῷ τῷ Ἰουδαίων ἀρχιερεῖ φιλοῦται.
- [4] τούτου γίνεται ὁ ἐπὶ τοῦ σωτήρος ἡμῶν Ἡρώδης. εἰς δὴ οὖν τὸν τοιοῦτον τῆς Ἰουδαίων περιελθούσης βασιλείας, ἐπὶ θύραις ἤδη καὶ ἡ τῶν ἐθνῶν ἀκολούθως τῇ προφητεία προσδοκία παρῆν, ἅτε διαλελοιπῶτων ἐξ ἐκείνου τῶν παρ' αὐτοῖς ἐξ αὐτοῦ Μωυσέως κατὰ διαδοχὴν ἀρξάντων τε καὶ ἡγησαμένων. πρὸ μὲν γε τῆς αἰχμαλωσίας αὐτῶν καὶ τῆς εἰς Βαβυλῶνα μεταναστάσεως ἐβασιλεύοντο, ἀπὸ Σαοὺλ πρώτου καὶ Δαυὶδ ἀρξάμενοι. πρὸ δὲ τῶν βασιλείων ἄρχοντες αὐτοὺς διεϊπόν, οἱ προσαγορευόμενοι κριταί, ἀρξάντες καὶ αὐτοὶ μετὰ Μωυσέα καὶ τὸν τούτου διάδοχον Ἰησοῦν μετὰ δὲ τὴν ἀπὸ Βαβυλῶνος ἐπάνοδον οὐ διέλιπον πολιτεία χρώμενοι ἀριστοκρατικῇ μετὰ ὀλιγαρχίας (οἱ γὰρ ἱερεῖς² προσετήκεσαν τῶν πραγμάτων), ἄχρι οὗ Πομπήιος Ῥωμαίων στρατηγὸς ἐπιστὰς τὴν μὲν Ἰερουσαλήμ πολιορκεῖ κατὰ κράτος μαιίνει τε τὰ ἅγια μέχρι τῶν ἀδύτων τοῦ ἱεροῦ

1. ἔθεσιν Α ἡθεσιν TERBDM.

2. ἱερεῖς TEBD ἀρχιερεῖς ARMSL.

1. Gen., XLIX, 10.

2. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XIV, VIII, 121 *Bel. iud.*, I, 123, 181.

de Juda ne ferait pas défaut, ni un prince sorti de sa race, jusqu'à ce que vienne celui à qui il est réservé¹, celui qu'il montre comme devant être l'attente des nations.

[2] Les termes de la prédiction ne furent pas accomplis durant le temps où il fut permis aux Juifs de vivre sous des chefs de leur race en commençant dans le passé par Moïse lui-même et en descendant jusqu'au règne d'Auguste, au temps duquel le premier étranger, Hérode, gouverna les Juifs sous l'autorité des Romains. A ce que rapporte Josèphe², il était iduméen par son père et arabe par sa mère; mais selon Africain³ qui fut aussi un historien et non un homme quelconque, ceux qui ont écrit sur lui avec exactitude, disent qu'Antipater, c'est-à-dire le père d'Hérode, était né lui-même d'un certain Hérode d'Ascalon, un des hiérodules du temple d'Apollon. [3] Cet Antipater, emmené tout enfant en captivité par des brigands iduméens, resta avec eux parce que son père qui était pauvre ne pouvait pas payer sa rançon; après avoir été élevé selon leurs usages, il fut aimé plus tard par Hircan, le grand-prêtre des Juifs. De lui naquit Hérode, au temps de notre Sauveur. [4] La royauté des Juifs étant donc passée entre ses mains, l'attente des nations conformément à la prophétie était déjà aux portes, étant donné qu'à partir de lui les chefs et les princes qui depuis Moïse s'étaient succédé chez les Juifs vinrent à manquer.

[5] Avant leur captivité et leur exil à Babylone⁴, les Juifs avaient eu des rois à partir de Saül, le premier, et puis David, et, avant les rois, des chefs les avaient commandés, ceux qu'on appelle juges : ceux-ci étaient venus après Moïse et son successeur Josué. [6] Après le retour de Babylone, ils ne cessèrent pas d'avoir un gouvernement aristocratique et oligarchique — les prêtres en effet présidaient aux affaires — jusqu'à ce que Pompée, général des Romains, eut assiégé et pris Jérusalem par la force, souillé les lieux saints, pénétré

3. Cf. *infra*, I, VII, 11-12; *Eclog. prophet.*, CLVIII, 4 s.; *Demonstr. Evang.*, VIII, 1, 44.

4. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, II, XI, 112; cf. *Eclog. prophet.*, CLV, 13 s.

- προελθών, τὸν δ' ἐκ προγόνων διαδοχῆς εἰς ἐκεῖνο τοῦ καιροῦ διαρκέσαντα βασιλέα τε ὁμοῦ καὶ ἀρχιερέα, Ἀριστόβουλος ὄνομα ἦν αὐτῷ, δέσμιον ἐπὶ Ῥώμης ἅμα τέκνοις ἐκπέμψας, Ὑρκανῶ μὲν τῷ τούτου ἀδελφῷ τὴν ἀρχιερωσύνην παραδίδωσιν, τὸ δὲ πᾶν Ἰουδαίων ἔθνος ἐξ ἐκείνου Ῥωμαίοις ὑπόφορον κατεστήσατο. αὐτίκα γοῦν καὶ Ὑρκανοῦ, εἰς δὲ ἕστατον τὰ τῆς τῶν ἀρχιερέων περιέστη διαδοχῆς, ὑπὸ Πάρθων αἰχμαλώτου ληφθέντος, πρῶτος, ὡς γοῦν ἔφην, ἀλλόφυλος Ἡρόδης ὑπὸ τῆς συγκλήτου Ῥωμαίων Ἀγούστου τε βασιλέως τὸ Ἰουδαίων ἔθνος ἐγχειρίζεται, καθ' ὃν ἐναργῶς τῆς τοῦ Χριστοῦ παρουσίας ἐνστάσης, καὶ τῶν ἐθνῶν ἢ προσδοκωμένη σωτηρία τε καὶ κλήσις ἀκολουθῶς τῇ προφητεῖα παρηκολούθησεν ἕξ οὗ δὴ χρόνου τῶν ἀπὸ Ἰούδα ἀρχόντων τε καὶ ἡγουμένων, λέγω δὲ τῶν ἐκ τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους, διαλελοιπότεων, εἰκότως αὐτοῖς καὶ τὰ τῆς ἐκ προγόνων εὐσταθῶς ἐπὶ τοὺς ἐγγιστα διαδόχους κατὰ γενεὰν προιούσης ἀρχιερωσύνης παραχρῆμα συγχέεται.
- [9] ἔχεις καὶ τούτων ἀξιόχρεων τὸν Ἰώσηπον μάρτυρα, δηλοῦντα ὡς τὴν βασιλείαν παρὰ Ῥωμαίων ἐπιτραπεῖς Ἡρόδης οὐκέτι τοὺς ἐξ ἀρχαίου γένους καθίστησιν ἀρχιερεῖς, ἀλλὰ τισιν ἀσήμευς τὴν τιμὴν ἀπένεμεν τὰ ὅμοια δὲ πρᾶξι αὐτῷ Ἡρόδῃ περὶ τῆς καταστάσεως τῶν ἱερέων Ἄρχελάον τε τὸν παῖδα αὐτοῦ καὶ μετὰ τοῦτον Ῥωμαίους, τὴν ἀρχὴν τῶν Ἰουδαίων παρεληφτάς. ὁ δ' αὐτὸς δηλοῖ ὡς ἄρα καὶ τὴν ἱερὰν στολὴν τοῦ ἀρχιερέως πρῶτος Ἡρόδης ἀποκλείσας ὑπὸ Ἰδιαν σφραγίδα πεποιήται, μηκέτ' αὐτὴν τοῖς ἀρχιερεῦσιν ἔχειν ὅφ' ἑαυτοῦς ἐπιτρέψας· ταυτὸν δὲ καὶ τὸν μετ' αὐτὸν Ἀρχέλαον καὶ μετὰ τοῦτον Ῥωμαίους διαπράξασθαι. καὶ ταῦτα δ' ἡμῖν εἰρήρθω εἰς ἑτέρας ἀπόδειξιν προφητείας κατὰ τὴν ἐπιφάνειαν τοῦ σωτήρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ πεπερασμένης. σαφέστατα γοῦν

3. τε καὶ TERBDML τέλος ἐλάμβανεν καὶ ἡ τῶν ἐθνῶν Α. Et l'attente de la délivrance et l'appel des païens furent accomplis, comme il a été dit dans la prophétie S.

4. ἱερέων TERBDML ἰος ἀρχιερέων AS.

5. ἑτέρας AS ἑτέραν TERBDM.

5. Cf. M. J. LAGRANGE, *le Judaïsme avant Jésus-Christ*, Paris, 1931, p. 137-

dans les parties sacrées du sanctuaire, envoyé en captivité à Rome avec ses enfants celui qui, par succession ancestrale, avait été jusqu'à ce temps roi et grand-prêtre et qui s'appelait Aristobule, et finalement donné le pontificat suprême à son frère Hyrcan et soumis toute la nation des Juifs à payer le tribut aux Romains. [7] Or Hyrcan, en qui s'achève la succession des grands-prêtres, fut fait prisonnier par les Parthes; et le premier, comme je l'ai déjà dit, l'étranger Hérode, sous l'autorité du Sénat romain et de l'empereur Auguste, prit en mains la nation des Juifs⁵. [8] De son temps s'établit manifestement la présence du Christ qu'accompagnèrent le salut attendu des nations et leur vocation, conformément à la prophétie. Car à partir de ce temps, le chef et les princes sortis de Juda, je veux dire issus du peuple juif, vinrent à manquer, et semblablement aussi le souverain sacerdoce, qui passait régulièrement des ancêtres à leurs descendants immédiats, selon les générations, fut troublé dans sa succession.

[9] De tout cela, on a comme garant digne de foi Josèphe⁶: il montre qu'Hérode après avoir reçu des Romains la royauté, n'installa plus de grands-prêtres de l'ancienne race, mais confia cet honneur à des hommes obscurs. Semblablement à Hérode, pour l'installation des prêtres, se conduisit son fils Archélaüs; et après lui les Romains qui reçurent la domination sur les Juifs. [10] Le même raconte⁷ encore que le premier, Hérode, mit sous clef, avec son propre sceau, la robe sacrée du souverain pontife et ne permit plus aux souverains pontifes de l'avoir à leur disposition: après lui, Archélaüs et ensuite les Romains suivirent son exemple. [11] Si nous racontons cela, c'est pour prouver une autre prophétie relative à la manifestation de notre Sauveur Jésus-Christ et réalisée alors.

148. Hyrcan fut grand prêtre de 63 à 40. Il fut remplacé par Antigone, qui fut tué en 37 et avec qui s'éteignit la dynastie asmonéenne.

6. JOSEPHUS, *Antiq. iud.*, XX, 247, 249. Cf. *Eclog., prophet.*, CLX, 7-21; *Demonstr. évang.*, VIII, II, 93-94.

7. JOSEPHUS, *Antiq. iud.*, XVIII, 92-93. Cf. *Eclog. proph.*, CLX, 25-164, 2; *Demonstr. évang.*, VIII, II, 95. M.-J. LAGRANGE, *op. cit.*, p. 168 ss.

ἐν τῷ Δανιὴλ ἑβδομάδων τινῶν ἀριθμὸν ὀνομαστὶ ἕως Χριστοῦ ἡγουμένου περιλαβῶν ὁ λόγος, περὶ ὧν ἐν ἑτέροις διειλήφαμεν, μετὰ τὸ τούτων συμπέρασμα ἐξολοθρευθήσεσθαι τὸ παρὰ Ἰουδαίους χρῆσμα προφητεύει· καὶ τοῦτο δὲ σαφῶς κατὰ τὸν καιρὸν τῆς τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ γενέσεως ἀποδείκνυται συμπληρωμένον. ταῦτα δ' ἡμῖν ἀναγκαίως εἰς παράστασιν τῆς τῶν χρόνων ἀληθείας προτετηρήσθω.

Z'

7 [1] Ἐπειδὴ δὲ τὴν περὶ τοῦ Χριστοῦ γενεαλογίαν διαφόρως ἡμῖν ὁ τε Ματθαῖος καὶ ὁ Λουκᾶς εὐαγγελιζόμενοι παραδεδώκασι διαφωνεῖν τε νομίζονται τοῖς πολλοῖς τῶν τε πιστῶν ἕκαστος ἀγνοῖα τάληθους εὐρησιλογεῖν εἰς τοὺς τόπους πεφιλοτίμηται, φέρε, καὶ τὴν περὶ τούτων κατελοῦσαν εἰς ἡμᾶς ἱστορίαν παραθώμεθα, ἣν δι' ἐπιστολῆς Ἀριστείδη γράφων περὶ συμφωνίας τῆς ἐν τοῖς εὐαγγελίοις γενεαλογίας ὁ μικρῷ πρόσθεν ἡμῖν δηλωθεὶς Ἀφρικανὸς ἐμνημόνευσεν, τὰς μὲν δὴ τῶν λοιπῶν δόξας ὡς ἂν βιαίως καὶ διεψευσμένας ἀπελέγξας, ἣν δ' αὐτὸς παρείληφεν ἱστορίαν, τούτοις αὐτοῖς ἐκτιθέμενος τοῖς βήμασιν·

[2] « Ἐπειδὴ γὰρ τὰ ὀνόματα τῶν γενῶν ἐν Ἰσραὴλ ἡριθμεῖτο ἢ φύσει ἢ νόμῳ, φύσει μὲν, γνησίου σπέρματος διαδοχῆ, νόμῳ δέ, ἑτέρου παιδοποιουμένου εἰς ὄνομα τελευτήσαντος ἀδελφοῦ ἀτέκνου (ὅτι γὰρ οὐδέπω δέδοτο ἐλπίς ἀναστάσεως σαφῆς, τὴν μέλλουσαν ἐπαγγελίαν ἀναστάσει ἐμμοῦντο θνητῆ, ἵνα ἀνέκλειπτον τὸ

8. DAN., IX, 24-27.

9. Cf. *Eclog. prophet.*, CLIII, 12-165, 7; *Demonstr. evang.*, VIII, II, 55-129.

1. MATTH., I, 1-17; LUC., III, 23-38.

2. Cf. *supra*, I, VI, 2. Aristide, le destinataire de la lettre d'Africain est inconnu par ailleurs. La citation de la lettre a été partiellement repro-

Au livre de Daniel donc, l'Écriture, après avoir très manifestement établi un nombre exact de semaines jusqu'au Christ chef⁸, ainsi que nous l'avons montré ailleurs⁹, annonce qu'une fois ces semaines achevées, l'onction disparaîtra chez les Juifs : et l'on voit clairement que cela a été accompli au temps de la naissance de notre Sauveur Jésus-Christ. Il nous était nécessaire de marquer d'abord ces choses pour établir la vérité des temps.

VII

LA SOI-DISANT DIVERGENCE DANS LES ÉVANGILES
AU SUJET DE LA GÉNÉALOGIE DU CHRIST

[1] Les évangélistes Matthieu et Luc nous ont transmis différemment la généalogie du Christ¹ : beaucoup pensent qu'ils se contredisent et chacun des fidèles, dans l'ignorance de la vérité, s'est efforcé de découvrir l'explication de ces passages. Reproduisons donc sur eux le récit venu jusqu'à nous dans une lettre adressée à Aristide, sur l'accord de la généalogie dans les évangiles, par Africain dont nous avons parlé un peu plus haut². Celui-ci réfute d'abord les opinions des autres comme forcées ou erronées; puis il rapporte en ces termes le récit qu'il a recueilli lui-même :

« [2] En Israël, les noms des générations étaient comptés selon la nature ou selon la loi : selon la nature par la succession des filiations charnelles; selon la loi, lorsqu'un homme avait des enfants sous le nom de son frère mort sans progéniture. En effet, l'espérance de la résurrection n'avait pas encore été clairement donnée et l'on figurait la promesse à venir par une résurrection mortelle, de telle sorte que le nom du tré-

duite par Eusèbe dans les *Quaestiones ad Stephanum*, P. G., XXII, 900-901 et partiellement dans une homélie sur la Nativité de la sainte Vierge attribuée à divers auteurs et particulièrement à saint André de Crète; P. G., XCVII, 847 et ss.

- [3] ὄνομα μείνη τοῦ μετῆλλαχότος· ἐπει οὖν οἱ τῆ γενεαλογία ταύτη ἐμπερόμενοι, οἱ μὲν διεδέξαντο παῖς πατέρα γνησίως, οἱ δὲ ἑτέροις μὲν ἐγεννήθησαν, ἑτέροις δὲ προσετέθησαν κλήσει, ἀμφοτέρων γέγονεν ἡ μνήμη, καὶ τῶν γεγεννηκότων καὶ τῶν ὡς γεγεννηκότων. οὕτως οὐδέτερον τῶν εὐαγγελίων ψεύδεται,
- [4] καὶ φύσιν ἀριθμοῦν καὶ νόμον· ἐπεκλάκη γὰρ ἀλλήλοις τὰ γένη, τὸ τε ἀπὸ τοῦ Σολομῶνος καὶ τὸ ἀπὸ τοῦ Ναθαν, ἀναστάσειν¹ ἀτέκνων καὶ δευτερογαμίαις καὶ ἀναστάσει² σπερμάτων, ὡς δικαίως τοὺς αὐτοὺς ἄλλοτε ἄλλων νομίζεσθαι, τῶν μὲν δοκούντων πατέρων, τῶν δὲ ὑπαρχόντων· ὡς ἀμφοτέρας τὰς διηγῆσεις κυρίως ἀληθεῖς οὕσας ἐπὶ τὸν Ἰωσήφ πολυπλόκως μὲν, ἀλλ’
- [5] ἀκριβῶς κατελθεῖν. ἵνα δὲ σαφὲς ἦ τὸ λεγόμενον, τὴν ἐναλλαγὴν³ τῶν γενῶν διηγῆσομαι. ἀπὸ τοῦ Δαυὶδ διὰ Σολομῶνος τὰς γενεὰς καταριθμουμένους⁴ τρίτος ἀπὸ τέλους εὐρίσκεται Μαθθαν, ὃς ἐγέννησε τὸν Ἰακώβ, τοῦ Ἰωσήφ τὸν πατέρα· ἀπὸ δὲ Ναθαν τοῦ Δαυὶδ κατὰ Λουκᾶν ὁμοίως τρίτος ἀπὸ τέλους Μελχι· Ἰωσήφ γὰρ υἱὸς Ἡλὶ τοῦ Μελχι⁵. σκοποῦ τοίνυν ἡμῖν κειμένου τοῦ Ἰωσήφ,
- [6] ἀποδεικτέον πῶς ἑκάτερος αὐτοῦ πατὴρ ἱστορεῖται, ὃ τε Ἰακώβ ὁ ἀπὸ Σολομῶνος καὶ Ἡλὶ ὁ ἀπὸ τοῦ Ναθαν ἑκάτερος κατάγοντες γένος⁶, ὅπως τε πρότερον οὗτοι δὴ, ὃ τε Ἰακώβ καὶ ὁ Ἡλὶ, δύο ἀδελφοί, καὶ πρό γε⁷, πῶς οἱ τούτων πατέρες, Μαθθαν καὶ Μελχι, διαφόρων ὄντες γενῶν, τοῦ Ἰωσήφ ἀναφαίνονται πάπποι.
- [7] καὶ δὴ οὖν ὃ τε Μαθθαν καὶ ὁ Μελχι, ἐν μέρει τὴν αὐτὴν ἀγαγόμενοι γυναικα, ὁμομητρίους ἀδελφοὺς ἐπαιδοποιήσαντο, τοῦ νόμου μὴ κωλύοντος χηρεύουσαν, ἥτοι ἀπολελυμένην ἢ καὶ τε-
- [8] λευτήσαντος τοῦ ἀνδρός, ἄλλω γαμῆσθαι· ἐκ δὲ τῆς Ἑσθα

1. ἀναστάσειν AT^oERM ἀνάστασιν T^oBD.

2. ἀναστάσει T, ER ἀναστάσεισιν T^oBD ἀναστάσει A ἀναστάσειν M.

3. ἐναλλαγὴν TEDM ἐπαλλαγὴν AR. La différence S ἀκολουθίαν BDL.

4. καταριθμουμένους AT^oEMS καταριθμούμενος T^oRBD.

5. Ἰωσήφ γὰρ υἱὸς Ἡλὶ τοῦ μελχὶ BDMSL οὐ υἱὸς ὁ Ἡλὶ ὁ τοῦ Ἰωσήφ πατὴρ ATER.

6. ἑκάτερος — γένος ἑκάτερον T^o, corr. T^o, Africanus n'avait pas ἑκάτερος | γένος T^oERBDM τὸ γένος A, Africanus écrivait κατάγων τὸ γένος.

7. πρό γε TERBDM πρός γε A, corruption prééusébienne, πρότερον — πῶς interpolé selon Schwartz.

passé demeurât en se perpétuant. [3] Par suite, de ceux dont il est question dans cette généalogie, les uns ont succédé authentiquement à leurs pères; les autres, ayant été engendrés pour tel ou tel, ont reçu le nom de tel ou tel; des uns et des autres il a été fait mention, de ceux qui ont [réellement] engendré et de ceux qui ont engendré par convention. [4] Ainsi ni l'un ni l'autre des évangiles ne commet d'erreur, en comptant d'après la nature ou d'après la loi. Les générations issues de Salomon et celles issues de Nathan sont mélangées les unes aux autres, par suite des résurrections feintes d'hommes sans enfant, de secondes noces, d'attributions de descendants, de sorte que les mêmes personnages sont justement regardés comme descendant, mais de manières différentes, tantôt de leurs pères putatifs, tantôt de leurs pères réels. Ainsi, les deux récits sont absolument vrais et l'on arrive à Joseph d'une façon compliquée mais exacte.

« [5] Afin de rendre clair ce que je dis, j'expliquerai l'entrecroisement des descendants. A compter les générations depuis David par Salomon, le troisième avant la fin³ se trouve Matthan qui a engendré Jacob, père de Joseph. Selon Luc, depuis Nathan, fils de David, semblablement le troisième avant la fin est Melchi, car Joseph est fils d'Héli, fils de Melchi⁴. [6] Or, le terme indiqué pour nous étant Joseph, il faut montrer comment l'un et l'autre est présenté comme son père, Jacob qui descend de Salomon et Héli qui descend de Nathan; comment d'abord ces deux hommes, Jacob et Héli étaient frères, et comment avant eux, leurs pères, Matthan et Melchi, bien qu'étant de descendance différentes, sont déclarés grands-pères de Joseph.

« [7] Donc, Matthan et Melchi, ayant épousé successivement la même femme, en eurent des enfants qui étaient frères utérins, car la loi ne défendait pas à une femme qui avait été répudiée ou dont le mari était mort, d'épouser un autre homme. [8] De cette femme, Estha — car c'est ainsi

3. Cf. MATTH., I, 15-16.

4. Cf. LUC, III, 23-24.

(τοῦτο γὰρ καλεῖσθαι τὴν γυναῖκα παραδέδοται) πρῶτος Ματθαν, ὁ ἀπὸ τοῦ Σολομῶνος τὸ γένος κατάγων, τὸν Ἰακῶβ γεννᾷ, καὶ τελευτήσαντος τοῦ Ματθαν Μελχι, ὁ ἐπὶ τὸν Ναθαν κατὰ γένος ἀναφερόμενος, χηρεύουσαν, ἐκ μὲν τῆς αὐτῆς φυλῆς, ἐξ ἄλλου δὲ γένους ὦν, ὡς προεῖπον, ἀγαγόμενος αὐτὴν, ἔσχεν υἱὸν τὸν

[9] Ἰηλι. οὕτω δὲ διαφόρων δύο γενῶν εὐρήσομεν τὸν τε Ἰακῶβ καὶ τὸν Ἰηλι ὁμομητρίους ἀδελφούς, ὦν ὁ ἕτερος, Ἰακῶβ, ἀτέκνου τοῦ ἀδελφοῦ τελευτήσαντος Ἰηλι, τὴν γυναῖκα παραλαβὼν, ἐγέννησεν ἐξ αὐτῆς τρίτον τὸν ⁸ Ἰωσήφ, κατὰ φύσιν μὲν ἑαυτῷ (καὶ κατὰ λόγον, δι' ὃ γέγραπται « Ἰακῶβ δὲ ἐγέννησεν τὸν Ἰωσήφ »), κατὰ νόμον δὲ τοῦ Ἰηλι υἱὸς ἦν ἐκεῖνος γὰρ ὁ

[10] Ἰακῶβ, ἀδελφὸς ὦν, ἀνέστησεν σπέρμα. δι' ὅπερ οὐκ ἀκυρωθήσεται καὶ ἡ κατ' αὐτὸν γενεαλογία ἣν Ματθαῖος μὲν ὁ εὐαγγελιστὴς ἐξαριθμοῦμενος « Ἰακῶβ δὲ » φησὶν « ἐγέννησεν τὸν Ἰωσήφ », ὁ δὲ Λουκᾶς ἀνάπαλιν « ὅς ἦν, ὡς ἐνομιζέτο (καὶ γὰρ καὶ τοῦτο προστίθησιν) τοῦ Ἰωσήφ τοῦ Ἰηλι τοῦ Μελχι ». τὴν γὰρ κατὰ νόμον γένεσιν ἐπισημότερον οὐκ ἦν ἐξεῖπεν, καὶ τὸ « ἐγέννησεν » ἐπὶ τῆς τοιαύτης παιδοποιίας ἄχρι τέλους ἐσιώπησεν, τὴν ἀναφορὰν ποιησάμενος ἕως « τοῦ Ἀδάμ τοῦ θεοῦ » κατ' ἀνάλυσιν. οὐδὲ μὴν ἀναπόδεικτον ἢ ἐσχεδιασμένον ἐστὶν

[11] τοῦτο. τοῦ γοῦν σωτήρος οἱ κατὰ σάρκα συγγενεῖς, εἴτ' οὖν φανητικῶντες εἶθ' ἀπλῶς ἐκδιδάσκοντες, πάντως δὲ ἀληθεύοντες, παρέδοσαν καὶ ταῦτα ὡς Ἰδουμαῖοι ληστοὶ Ἀσκάλωνι πόλει τῆς Παλαιστίνης ἐπελθόντες, ἐξ εἰδωλείου Ἀπόλλωνος, ὁ πρὸς τοῖς τείχεσιν Ἰδρυτο, Ἀντίπατρον Ἡρώδου τινὸς ἱεροδούλου παῖδα πρὸς τοῖς ἄλλοις σύλοις αἰχμάλωτον ἀπῆγον, τῷ δὲ λύτρα ὑπὲρ τοῦ υἱοῦ καταθέσθαι μὴ δύνασθαι τὸν ἱερέα ὁ Ἀντίπατρος τοῖς τῶν Ἰδουμαίων ἔθεσιν ἐντραφεῖς, ὕστερον Ὑγκανῶ φιλοῦται

[12] τῷ τῆς Ἰουδαίας ἀρχιερεῖ πρεσβεύσας δὲ πρὸς Πιομπήιον ὑπὲρ

8. τρίτον τὸν ARM τρίτον TEBD Africanus ἐcrivait τρίτον (ἀπὸ τῆς Ἐσθα) τὸν.

5. C'est en effet la troisième génération discutée : la première est représentée par Mathan et Melchi; la deuxième par Jacob et Héli.

6. ΜΑΤΘ., I, 16.

7. Luc, III, 23-24.

8. Luc, III, 38.

que la tradition l'appelle — Matthan le premier qui descendait de Salomon, engendra Jacob; puis Matthan étant mort, Melchi qui tirait son origine de Nathan épousa sa veuve et en eut un fils Héli : il était de la même tribu, mais d'une autre famille, comme je l'ai dit plus haut. [9] Ainsi, nous trouverons que Jacob et Héli qui étaient de deux descendance différentes, étaient frères utérins. De ces derniers, l'un, Héli, étant mort sans enfants, l'autre, Jacob, son frère, épousa sa femme et, en troisième lieu ⁵, engendra d'elle Joseph, son fils selon la nature, — et selon le texte où il est écrit : Jacob engendra Joseph ⁶, — et fils d'Héli selon la loi, car c'était pour Héli que Jacob, son frère, suscita un descendant. [10] C'est ainsi que la généalogie qui le concerne ne doit pas être regardée comme inexacte. L'Évangéliste Matthieu l'énumère ainsi : « Jacob, dit-il, engendra Joseph », et Luc par contre : « Lequel, à ce qu'on pensait (car il ajoute cette remarque) était fils de Joseph, fils d'Héli, fils de Melchi ⁷. Il n'était pas possible d'exposer plus clairement la descendance légale : jusqu'à la fin, Luc, pour désigner toutes ces générations, a évité le mot : engendra, en poursuivant son énumération jusqu'à Adam, qui fut de Dieu ⁸.

« [11] Cela n'est pas dit sans preuve ni à la légère. Car les parents du Sauveur selon la chair, soit pour se vanter, soit simplement pour raconter, en tout cas en disant la vérité ⁹ ont transmis encore ceci : Des brigands iduméens étant survenus à Ascalon, ville de Palestine, enlevèrent de la chapelle d'Apollon, qui était bâtie près des remparts, le petit Antipater, fils d'un hiérodote, Hérode, avec le reste du butin et le gardèrent prisonnier. Le prêtre ne pouvant payer la rançon pour son fils, Antipater fut élevé selon les usages des Iduméens, et plus tard, il fut aimé d'Hyrcaan, grand-prêtre de la Judée. [12] Il fut ensuite envoyé en ambassade auprès de Pompée

9. Jules Africain, qui vivait au III^e siècle n'a pas pu interroger lui-même les desposynes, c'est-à-dire les parents du Seigneur; il a dû recueillir leurs traditions dans des ouvrages antérieurs, en particulier dans les mémoires d'Hégésippe.

τοῦ Ἰρκανοῦ καὶ τὴν βασιλείαν ἐλευθερώσας αὐτῷ ὑπὸ Ἀριστοβούλου τοῦ ἀδελφοῦ περικοπτομένην, αὐτὸς ἠτύχησεν, ἐπιμελητῆς τῆς Παλαιστίνης χρηματίας· διαδέχεται δὲ τὸν Ἀντίπατρον, φθόνῳ τῆς πολλῆς εὐτυχίας δολοφονηθέντα, υἱὸς Ἡρόδης, ὃς ὕστερον ὑπ' Ἀντωνίου καὶ τοῦ Σεβαστοῦ συγκλήτου δόγματι τῶν Ἰουδαίων ἐκρίθη βασιλεύειν· οὐ παῖδες Ἡρόδης οἱ τ' ἄλλοι τετράρχαι. ταῦτα μὲν δὴ κοινὰ καὶ ταῖς Ἑλλήνων

[13] ἱστορίαις ἀναγράφων δὲ εἰς τότε ἐν τοῖς ἀρχαίοις ὄντων τῶν Ἑβραϊκῶν γενῶν καὶ τῶν ἄχρι προσηλύτων ἀναφερομένων, ὡς Ἀχιὼρ τοῦ Ἀμμανίτου καὶ Ροῦθ τῆς Μωαβίτιδος τῶν τε ἀπ' Αἰγύπτου συνεκπεσόντων ἐπιμίκτων, ὁ Ἡρόδης, οὐδέν τι συμβαλλομένου τοῦ τῶν Ἰσραηλιτῶν γένους αὐτῷ καὶ τῷ συνειδῶτι τῆς δυσγενείας κρουόμενος, ἐνέπρησεν αὐτῶν τὰς ἀναγραφὰς τῶν γενῶν, οἴομενος εὐγενῆς ἀναφανείσθαι τῷ μηδ' ἄλλον ἔχειν ἐκ δημοσίου συγγραφῆς τὸ γένος ἀνάγειν ἐπὶ τοὺς πατριάρχας ἢ προσηλύτους τοὺς τε καλουμένους γειώρας, τοὺς ἐπιμίκτους⁹.

[14] ὄλιγοι δὲ τῶν ἐπιμελῶν ἰδιωτικῶς ἑαυτοῖς ἀπογραφὰς ἢ μνημονεύσαντες τῶν ὀνομάτων ἢ ἄλλως ἔχοντες ἐξ ἀντιγράφων, ἐναβρύνονται σφζομένη τῇ μνήμῃ τῆς εὐγενείας· ὧν ἐτύχωνον οἱ προειρημένοι, δεσπύσωνοι καλούμενοι διὰ τὴν πρὸς τὸ σωτήριον γένος συνάφειαν ἀπὸ τε Ναζάρων καὶ Κοχαβα κωμῶν Ἰουδαϊκῶν τῇ λοιπῇ γῆ ἐπιφοιτήσαντες καὶ τὴν προκειμένην γενεαλογίαν

9. ἢ προσηλύτους et τοὺς ἐπιμίκτους interpolés avant Eusèbe, d'après Schwartz.

10. Cf. Josèphe, *Antiq. iud.*, XIV, 127-139. On ne sait pas au juste en quoi consistaient ces fonctions qui semblent avoir été surtout d'ordre financier. SCHUEPFER, *op. cit.*, I, 343, n. 14, les identifie à celles d'un procureur, titre que César conféra un peu plus tard à Antipater.

11. Cf. Justin, *Dialog.*, LII. On discute encore sur la valeur des traditions rapportées par Africain et qui sont plus romanesques que le récit de Josèphe, *Antiq. iud.*, XIV, 1, 3. Mais, comme le remarque M.-J. LAGRANGE, *op. cit.*, p. 167, « les desposynes n'ont sûrement pas inventé cette histoire; que leur importait que le mauvais roi ait été iduméen ou ascalonite d'origine ? » Cf. E. SCHUEPFER, *op. cit.*, I, 292, n. 3.

12. Africain peut faire allusion soit à Nicolas de Damas, soit à Ptolémée d'Ascalon; cf. M.-J. LAGRANGE, *op. cit.*, p. 164-165.

13. JUDITH, XIV, 10.

14. RUTH, IV, 19-22.

pour Hyrcan et il obtint en sa faveur la liberté du royaume qui avait été enlevée par Aristobule, son frère; lui-même eut la bonne fortune d'être nommé épimélète de la Palestine¹⁰. Puis Antipater ayant été tué par ruse, à cause de la jalousie provoquée par sa chance, son fils Hérode lui succéda; et plus tard, celui-ci fut appelé par Antoine et Auguste, en vertu d'un décret du Sénat, à régner sur les Juifs. Ses enfants furent Hérode et les autres tétrarques¹¹. Cela se trouve aussi dans les histoires des Grecs¹².

« [13] Jusqu'alors, on trouvait copiées dans les archives les généalogies des vrais Hébreux et celles des prosélytes d'origine, comme Achior l'Ammanite¹³, Ruth la Moabite¹⁴, et des gens sortis d'Égypte et mélangés aux Hébreux¹⁵. Hérode, que n'intéressait en rien la race des Israélites et que gênait la conscience de son origine obscure, fit brûler les registres de ces généalogies, s'imaginant qu'il paraîtrait noble, par le fait que personne ne pourrait faire remonter, par des registres publics, son origine jusqu'aux patriarches ou à des prosélytes, ou à des étrangers mélangés¹⁶, appelés géores.

« [14] Quelques personnes soigneuses gardèrent pour elles leurs propres généalogies, soit en se souvenant des noms, soit en en prenant des copies et se glorifièrent d'avoir sauvé la mémoire de leur noblesse. Parmi elles, se trouvaient ceux dont on a parlé, qu'on appelle *desposynes*¹⁷, à cause de leurs acointances avec la famille du Sauveur : originaires des villages juifs de Nazareth et de Kokaba, ils s'étaient répandus dans le reste du pays et ils avaient compilé la sus-dite généa-

15. Cf. *Exod.*, XII, 38; *Deuter.*, XXXIII, 8.

16. Selon Schwartz, les mots ἢ προσηλύτους et τοὺς ἐπιμίκτους seraient des interpolations, peut-être antérieures à Eusèbe.

17. Sur les parents du Christ et les établissements judéo-chrétiens, cf. M.-J. LAGRANGE, *l'Évangile selon saint Marc*, 4^e édit., Paris, 1929, p. 79-93; A. VON HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., II, 632 ss.; H. LIETZMANN *Histoire de l'Église ancienne*, Paris, 1936, I, 188 ss.; M. SIMON, *Verus Israël*, 303-314; H. J. SCHÖERS, *Theologie und Geschichte des Judenchristentums*, Tübingue, 1949.

ἐκ τε τῆς Βίβλου τῶν ἡμερῶν, ἐς ὅσον ἐξικνοῦντο, ἐξηγησάμενοι¹⁰.
 [15] εἶτ' οὐν οὕτως εἶτ' ἄλλως ἔχοι, σαφεστέραν ἐξήγησιν οὐκ ἂν
 ἔχοι τις ἄλλος ἐξευρεῖν, ὡς ἔγωγε νομίζω πᾶς τε δευτέρων
 τυγχάνει, καὶ ἡμῖν αὕτη μελέτω, εἰ καὶ ἀμάρτυρος ἐστίν, τῷ μὴ
 κρείττονα ἢ ἀληθεστέραν ἔχειν εἰπεῖν τό γέ τοι εὐαγγέλιον
 πάντως ἀληθεύει. »

[16] καὶ ἐπὶ τέλει δὲ τῆς αὐτῆς ἐπιστολῆς προστίθῃσι ταῦτα·

« Ματθαν ὁ ἀπὸ Σολομῶνος ἐγέννησε τὸν Ἰακώβ. Ματθαν
 ἀποθανόντος, Μελχι ὁ ἀπὸ Ναθαν ἐκ τῆς αὐτῆς γυναικὸς ἐγέν-
 νησε τὸν Ἡλι. ὁμομήτριοι ἄρα ἀδελφοὶ Ἡλι καὶ Ἰακώβ.
 Ἡλι ἀτέκνου ἀποθανόντος ὁ Ἰακώβ ἀνάστησεν αὐτῷ σπέρμα,
 γεννήσας τὸν Ἰωσήφ, κατὰ φύσιν μὲν ἑαυτῷ, κατὰ νόμον δὲ τῷ
 Ἡλι. οὕτως ἀμφοτέρων ἦν υἱὸς ὁ Ἰωσήφ. »

[17] τσαῦτα ὁ Ἀφρικανός. καὶ δὴ τοῦ Ἰωσήφ ὡδέ πως γενεα-
 λογουμένου, δυνάμει καὶ ἡ Μαρία σὺν αὐτῷ πέφηγεν ἐκ τῆς
 αὐτῆς οὐσα φυλῆς, εἰ γε κατὰ τὸν Μωυσέως νόμον οὐκ ἐξῆν
 ἐτέραις ἐπιμίγνυσθαι φυλαῖς· ἐνὶ γὰρ τῶν ἐκ τοῦ αὐτοῦ δήμου
 καὶ πατριᾶς τῆς αὐτῆς ζεύγνυσθαι πρὸς γάμον παρακελεύεται,
 ὡς ἂν μὴ περιστρέφοιτο τοῦ γένους ὁ κληρὸς ἀπὸ φυλῆς ἐπὶ
 φυλῆν. ὡδὲ μὲν οὐν καὶ ταῦτα ἐχέτω·

10. Lacune ancienne. *partim memoriter* L par conjecture. Ils racontaient
 comme ils le pouvaient, d'après le *Livre des Jours*, c'est-à-dire d'après la
 généalogie S.

18. On ne sait pas ce qu'est ce *Livre des Jours*, à moins qu'il ne s'agisse des
Paralipomènes, qui portent ce titre en hébreu, et qui commencent en effet
 par des généalogies. Il semble qu'après le mot ἡμερῶν il y a une lacune et

logie d'après le *Livre des Jours*, autant qu'ils l'avaient pu¹⁸.

« [15] Qu'il en soit donc ainsi ou autrement, on ne saurait
 trouver une explication plus satisfaisante, du moins à ce que
 je pense et à ce que croit tout homme de bon sens. Qu'elle
 nous suffise donc, même si elle n'est pas garantie, puisqu'il
 n'y en a pas de meilleure ou de plus vraie à présenter. Du
 moins l'Évangile est-il entièrement dans la vérité. »

[16] Et, à la fin de la même lettre, Africain ajoute ceci :
 « Matthan, descendant de Salomon, engendra Jacob.
 Matthan étant mort, Melchi, descendant de Nathan, engendra
 de la même femme Héli. Héli et Jacob étaient donc frères
 utérins. Héli étant mort sans enfant, Jacob lui suscita un
 descendant et engendra Joseph, son fils selon la nature, le
 fils d'Héli selon la Loi. Ainsi Joseph était le fils de l'un et de
 l'autre¹⁹. »

Ainsi Africain.

[17] Et la généalogie de Joseph étant ainsi faite, Marie
 elle aussi apparaît virtuellement être de la même tribu que
 lui, car, selon la loi de Moïse, il n'était pas permis de se marier
 dans d'autres tribus que la sienne : il est ordonné en effet de
 s'unir en mariage à quelqu'un du même bourg et de la même
 tribu, de telle manière que l'héritage de la famille ne passât
 pas d'une tribu à une autre²⁰. En voilà maintenant assez
 sur le sujet.

qu'Africain devait indiquer, outre le *Livre des Jours*, un autre moyen de sup-
 pléer à la disparition des généalogies. Dans la traduction latine, Rufin écrit
partim memoriter, partim ex dierum libris. Mais *partim memoriter* doit être
 une conjecture du traducteur.

19. Cf. *Quaestion. ad Stephan.*, 4; P. G., XXII, 901 où Eusèbe reproduit
 encore cette citation.

20. *Num.*, xxxvi, 8-9. Cf. *Quaestion. ad Stephan.*, I, 7; P. G. XXII, 888-
 889.

H'

- 8 [1] ἀλλὰ γὰρ τοῦ Χριστοῦ γεννηθέντος ταῖς προφηταῖς ἀκολουθῶς ἐν Βηθλεὲμ τῆς Ἰουδαίας κατὰ τοὺς δεδηλωμένους χρόνους, Ἡρώδης ἐπὶ τῇ τῶν ἐξ ἀνατολῆς μάγων ἀνερωτήσει ὅπη εἴη διαπυθνανομένων ὁ τεχθεὶς βασιλεὺς τῶν Ἰουδαίων, ἑορακέναι γὰρ αὐτοῦ τὸν ἀστέρα καὶ τῆς τοσῆσδε πορείας τοῦτ' αἴτιον αὐτοῖς γεγονέναι, οἷα θεῶ προσκυνῆσαι τῷ τεχθέντι διὰ σπουδῆς πεποιημένοις, οὐ σμικρῶς ἐπὶ τῷ πράγματι, ἅτε κινδυνευούσης, ὡς γε δὴ φέτο, αὐτῷ τῆς ἀρχῆς, διακινηθεὶς, πυθόμενος τῶν παρὰ τῷ ἔθνει νομοδιδασκάλων τοῦ τὸν Χριστὸν γεννηθῆσθαι προσδοκῶεν, ὡς ἔγνω τὴν Μιχαίου προφητείαν ἐν Βηθλεὲμ προαναφωνούσαν, ἐνὶ προστάγματι τοὺς ὑπομαζίους ἐν τε τῇ Βηθλεὲμ καὶ πᾶσι τοῖς ὄριοις αὐτῆς ἀπὸ διετοῦς καὶ κατατέρω παῖδας, κατὰ τὸν ἀπικριβωμένον αὐτῷ χρόνον παρὰ τῶν μάγων, ἀναιρεθῆναι προστάττει, πάντως που καὶ τὸν Ἰησοῦν, ὡς γε ἦν εἰκός, τῆς αὐτῆς τοῖς ἡμέλει συναπολαῦσαι συμφορᾶς οἰόμενος.
- [2] φθάνει γε μὴν τὴν ἐπιβουλὴν εἰς Αἴγυπτον διακομισθεὶς ὁ παῖς, δι' ἐπιφανείας ἀγγέλου τὸ μέλλον προμεμαθηκότων αὐτοῦ τῶν γονέων. ταῦτα μὲν οὖν καὶ ἡ ἱερὰ τοῦ εὐαγγελίου διδάσκει
- [3] γραφὴ ἄξιον δ' ἐπὶ τούτοις συνιδεῖν τάπιχειρα τῆς Ἡρώδου κατὰ τοῦ Χριστοῦ καὶ τῶν ἡμελικῶν αὐτῷ τόλμης, ὡς παραντίκα, μὴδὲ σμικρᾶς ἀναβολῆς γεγεννημένης, ἡ θεία δίκη περιόντα ἔτ' αὐτὸν τῷ βίῳ μετελήλυθεν, τὰ τῶν μετὰ τὴν ἐνόησθε ἀπαλα-
- [4] λαγὴν διαδεξομένων αὐτὸν ἐπιδεικνῦσα προοίμια. ὡς μὲν οὖν

1. Mich., v, 2.

2. Cf. Matt., II, 1-7, 16, 13-15. Eusèbe se contente ici de résumer la narration évangélique.

3. En réalité le déclin de la puissance d'Hérode avait commencé bien avant la naissance de Jésus. M.-J. LAGRANGE, *le Judaïsme avant Jésus-Christ*, p. 191,

VIII

L'ATTENTAT D'HÉRODE CONTRE LES ENFANTS
ET QUELLE MORT LE CHATIA

[1] Le Christ étant né conformément aux prophéties à Bethléem de Judée, dans les temps que nous avons indiqués, Hérode fut interrogé par des mages venus d'Orient qui demandèrent où était le roi des Juifs nouveau-né; car ils avaient vu une étoile qui avait été pour eux le motif d'un si long voyage et ils avaient hâte d'adorer l'enfant comme un Dieu. Il ne fut pas médiocrement ému de cette affaire qui, pensait-il, mettait son pouvoir en danger; et ayant demandé aux docteurs de la Loi dans le peuple, où l'on attendait la naissance du Christ, dès qu'il connut la prophétie de Michée qui l'annonçait à Bethléem¹, il ordonna par un édit de tuer les enfants à la mamelle à Bethléem et dans tous les environs, à partir de deux ans et au-dessous, selon le temps que lui avaient exactement indiqué les mages. Il pensait que, selon l'apparence, Jésus lui aussi partagerait le malheureux sort de ses compagnons d'âge. [2] Mais l'enfant devança sa machination et fut porté en Égypte car, par l'apparition d'un ange, ses parents avaient d'avance appris l'avenir. C'est là d'ailleurs ce qu'enseigne le récit sacré de l'Évangile².

[3] Là dessus, il est convenable de voir les châtiments de l'audace d'Hérode contre le Christ et ceux de son âge. Aussitôt après, sans même un léger avertissement, la justice divine le poursuivit alors qu'il était encore en vie, lui montrant les préludes de ce qu'il recevrait lors de son départ d'ici bas. [4] Alors que tout paraissait bien aller dans son royaume³,

date des environs de l'an 14 le début de ce déclin. L'assassinat des deux fils de Marianne et d'Hérode prend place en 7.

τάς κατά τήν βασιλείαν αὐτῶ νομισθείσας εὐπραγίας ταῖς κατά τὸν οἶκον ἐπαλλήλοις ἡμαύρωσεν συμφοραῖς, γυναικῶς καὶ τέκνων καὶ τῶν λοιπῶν τῶν μάλιστα πρὸς γένους ἀναγκαιοτάτων τε καὶ φιλάτων μαιφονίαις, οὐδὲ οἶόν τε νῦν καταλέγειν, τραγικὴν ἔπασαν δραματουργίαν ἐπισκιαζούσης τῆς περὶ τούτων ὑποθέσεως, ἣν εἰς πλάτος ἐν ταῖς κατ' αὐτὸν ἱστορίαις ὁ Ἰώσηπος [5] διελέλυθεν ὡς δ' ἅμα τῇ κατὰ τοῦ σωτήρος ἡμῶν καὶ τῶν ἄλλων νηπίων ἐπιβουλῇ θεήλατος αὐτὸν καταλαβοῦσα μάλιστα εἰς θάνατον συνήλασεν, οὐ χειρόν καὶ τῶν φωνῶν τοῦ συγγραφέως ἐπακοῦσαι, κατὰ λέξιν ἐν ἑπτακαιδεκάτῳ τῆς Ἰουδαϊκῆς Ἀρχαιολογίας τὴν καταστροφὴν τοῦ κατ' αὐτὸν βίου τοῦτον γράφωντος τὸν τρόπον·

- « Ἡρόδη δὲ μειζόνως ἡ νόσος ἐνεπικραίνετο, δίκην ὧν παρηνόμησεν ἐκπρασσομένου τοῦ θεοῦ. πῦρ μὲν γὰρ μαλακῶν ἦν, οὐχ ὧδε πολλὴν ἀποσημαῖνον τοῖς ἐπαφωμένοις τὴν φλόγωσιν, ὅσην τοῖς ἐντὸς προσετίθει τὴν κάκωσιν, ἐπιθυμία δὲ δεινὴ τοῦ δέξασθαι τι, οὐδὲ ἦν μὴ οὐχ ὑπουργεῖν, καὶ ἔλκωσις τῶν τε ἐντέρων καὶ μάλιστα τοῦ κόλου δεινὰ ἀλγυδόνες καὶ φλέγμα [7] ὑγρὸν περὶ τοὺς πόδας καὶ διαυγές· παραπλησία δὲ καὶ περὶ τὸ ἦτρον κάκωσις ἦν, καὶ μὴν καὶ τοῦ αἰδοίου σῆψις, σφάληκας ἐμποιοῦσα, πνεύματός τε ὀρθία ἔντασις¹, καὶ αὐτὴ λίαν ἀηδῆς ἀχθηδόνι τε τῆς ἀποφορᾶς καὶ τῶ πυκνῶ τοῦ ἄσθματος, ἐσπασμένος² τε περὶ πᾶν ἦν μέρος³, ἰσχυρὸν οὐχ ὑπομενητὴν προστιθέμενος. [8] ἐλέγετο γοῦν ὑπὸ τῶν θειαζόντων καὶ οἷς ταῦτα προαποφθέγγεσθαι σοφία πρόκειται, ποιήνῃ τοῦ πολλοῦ καὶ δυσσεβοῦς ταύτην ὁ θεὸς εἰσπράττεσθαι παρὰ τοῦ βασιλέως. »

- ταῦτα μὲν ἐν τῇ δηλωθείσῃ γραφῇ παρασημαίνεται ὁ προειρημένος· καὶ ἐν τῇ δευτέρᾳ δὲ τῶν ἱστοριῶν τὰ παραπλησία περὶ τοῦ αὐτοῦ παραδίδωσιν, ὧδέ πως γράφων·

Ἐνθεν αὐτοῦ τὸ σῶμα πᾶν ἡ νόσος διαλαβοῦσα ποικίλοις πά-

1. ἔντασις ABERT ἔνστασις D¹MS; *spiritus quoque incredibilis infla tio et tentigo obscena satis et execranda*, L.

2. ἐσπασμένος AT¹BDSL σπασμός T^oER Ios.

3. μέρος BDSL μέρος ATERM Ios.

il ternit la gloire de sa maison par des malheurs successifs, par l'assassinat de sa femme, de ses enfants, de ceux qui lui étaient les plus proches par le sang, et les plus attachés. Il n'est pas possible maintenant de décrire ces événements qui mettent dans l'ombre toutes les tragédies et que Josèphe a rapportés au long dans les *Histoires* qui parlent de lui. [5] Immédiatement après le crime contre le Sauveur et les autres enfants, un fouet tenu par Dieu s'empara d'Hérode et le poussa vers la mort : il n'est pas hors de propos d'entendre l'historien de ces crimes, qui écrit sa mort en propres termes, au dix-septième livre de l'*Antiquité juive*.

« Pour Hérode la maladie devenait plus amère parce que Dieu le châtiât des crimes qu'il avait commis. [6] En effet, un feu doux était en lui, qui ne manifestait pas au toucher une inflammation aussi grande que celle qui exerçait sa nocivité à l'intérieur de son corps. Il avait un atroce désir de prendre des aliments et rien ne pouvait le secourir, un ulcère de l'intestin, et surtout de violentes douleurs d'entrailles; une enflure humide et luisante des pieds; [7] les aines étaient dans un état pareil; le membre viril tombait en pourriture et était rempli de vers; il ne respirait qu'en se dressant et répandait une odeur insupportable par suite de la pesanteur et de la fréquence de son souffle; tous ses membres étaient secoués avec une violence insupportable. [8] Les devins et ceux à qui appartient la sagesse de prédire ces événements, disaient que Dieu se vengeait ainsi des nombreuses impiétés du roi⁴. »

Voilà ce que rapporte l'historien indiqué dans le livre dont nous avons parlé [9] Dans le second livre des *Histoires*⁵, il transmet encore des récits semblables sur le même personnage en écrivant ceci :

« Ensuite, la maladie s'empara de son corps entier et le

4. JOSEPHUS, *Antiq. iud.*, XVII, 168-170. On a pensé, à propos de cette maladie, à une crise de diabète; cf. M.-J. LAGRANGE, *op. cit.*, p. 198.

5. En fait, la citation provient du premier livre. Eusèbe connaissait une autre division du *De Bello* que celle de nos mss., à moins qu'il n'y ait ici une erreur du copiste.

θεσιν ἐμέριζεν. πυρετός μὲν γὰρ ἦν χλιαρός, κνησμός δ' ἀφόρ-
ρητος τῆς ἐπιφανείας ὄλης καὶ κόλου συνεχεῖς ἀλγηδόνες
περὶ τε τοὺς πόδας ὡς ὑδρωπιῶντος οἰδήματα τοῦ τε ἤτρου
φλεγμονή καὶ δι' αἰδοίου σηπεδῶν σκώληκα γεννώσα, πρὸς
τούτοις ὀρθόπνοια καὶ δύσπνοια καὶ σπασμοὶ πάντων τῶν μελῶν,

[10] ὥστε τοὺς ἐπιθειάζοντας ποιήναι εἶναι τὰ νοσήματα λέγειν. ὁ δὲ
παλαίων τοσοῦτοις πάθεσιν ὅμως τοῦ ζῆν ἀντείχετο, σωτηρίαν τε
ἤλπικεν, καὶ θεραπείας ἐπενόει. διαβάς γοῦν τὸν Ἰορδάνην
τοῖς κατὰ Καλλιρόην θερμοῖς ἐχρῆτο· ταῦτα δὲ ἐξεῖσιν μὲν εἰς
τὴν Ἀσφαλιτίν λίμνην, ὑπὸ γλυκύτητος δέ ἐστι καὶ πότιμα.

[11] δόξαν ἐνταῦθα τοῖς ἰατροῖς ἐλαίῳ θερμῷ πᾶν ἀναθάλλει τὸ
σῶμα χαλασθὲν εἰς ἐλαίου πλήρη πύελον, ἐκλύει καὶ τοὺς ὀφθα-
λμοὺς ὡς ἐκλυθεὶς ἀνέστρεψεν. θορύβου δὲ τῶν θεραπόντων
γενομένου, πρὸς μὲν τὴν πληγὴν⁴ ἀνήνεγκεν, εἰς δὲ τὸ λοιπὸν
ἀπογνοὺς τὴν σωτηρίαν, τοῖς τε στρατιώταις ἀνὰ δραχμὰς
πεντήκοντα ἐκέλευσεν διανεῖμαι καὶ πολλὰ χρήματα τοῖς ἡγεμόσι

[12] καὶ τοῖς φίλοις. αὐτὸς δ' ὑποστρέφων εἰς Ἰεριχοῦντα παρα-
γίνεται, μελαγχολῶν ἤδη καὶ μόνον οὐκ ἀπειλῶν αὐτῷ τι τῷ
θανάτῳ· προέκοψεν δ' εἰς ἐπιβουλήν⁵ ἀθεμίτου πράξεως.
τοὺς γὰρ ἀφ' ἐκάστης κώμης ἐπισήμους ἄνδρας ἐξ ὄλης Ἰουδαίας
συναγαγὼν εἰς τὸν καλούμενον Ἰππόδρομον ἐκέλευσεν συγκλεῖ-

[13] σαι, προσκαλεσάμενος δὲ Σαλώμην τὴν ἀδελφὴν καὶ τὸν ἄνδρα
ταύτης Ἀλεξᾶν οἶδα, ἔφη, Ἰουδαίους τὸν ἐμὸν ἐορτάσσοντας
θάνατον, δύναμαι δὲ πενθεῖσθαι δι' ἐτέρων καὶ λαμπρὸν ἐπιτά-
φιον σχεῖν, ἂν ὑμεῖς θελήσητε ταῖς ἐμαῖς ἐντολαῖς ὑπουργῆσαι.
τούσδε τοὺς φρουρουμένους ἄνδρας, ἐπειδὴν ἐκπνεύσω, τάχιστα
κτείνετε περιστήσαντες τοὺς στρατιώτας, ἵνα πᾶσα Ἰουδαία καὶ
πᾶς οἶκος καὶ ἄκων ἐπ' ἐμοὶ δακρύσῃ.

[14] καὶ μετὰ βραχέα φησὶν

4. πληγὴν TERBDM *placidibus* L κραυγὴν A φωνὴν Ios.

5. ἐπιβουλήν TERB DMS Ios ἐπιβολὴν A.

6. Cf. F.-M. ABEL, *Géographie de la Palestine*, Paris, 1933, I, 461; *Une croisière autour de la mer Morte*, Paris, 1935, p. 21 ss. Sur Callirhoé, voir encore PLINE, *Hist. nat.*, V, 16.

7. Le texte donné ici par Eusèbe semble en mauvais état. Rufin traduit

divisa par diverses souffrances. Il avait en effet une fièvre lente, une démangeaison insupportable sur toute la surface du corps, des douleurs continues de l'intestin, des œdèmes aux pieds comme un hydropique; un gonflement de l'aîne, au membre viril une putréfaction qui donnait naissance à des vers; de plus une respiration asthmatique et pénible; des agitations de tous les membres, de telle sorte que les devins voyaient une punition dans ces maux.

« [10] Mais lui, luttant contre de telles souffrances, s'attachait à la vie, espérait une guérison et cherchait des remèdes. Il franchit donc le Jourdain et fit usage des eaux thermales de Callirhoé⁶ : celles-ci coulent vers le lac Asphaltite et leur douceur les rend même potables. [11] Là les médecins pensèrent réchauffer avec de l'huile chaude tout son corps affaibli en le plongeant dans une baignoire pleine d'huile. Mais il tomba en défaillance et tourna l'œil comme épuisé. Les serviteurs poussèrent des cris, ce qui le fit revenir; mais, pour le reste, voyant la guérison impossible, il ordonna de distribuer cinquante drachmes à chaque soldat et de grandes sommes aux chefs et à ses amis⁷. [12] Puis, il revint à Jéricho, déjà assombri et prêt à affronter la mort elle-même et il fomenta le dessein d'une action abominable. Il fit en effet réunir les notables de chaque bourg de toute la Judée et les enferma dans ce qu'on appelle l'hippodrome; [13] puis il appela sa sœur Salomé et son mari Alexas : « Je sais, dit-il, que les Juifs fêteront ma mort; mais je puis être regretté par d'autres et avoir des obsèques brillantes, si vous voulez bien obéir à mes commandements. Ces hommes emprisonnés, exécutez-les au plus vite lorsque j'aurai expiré, en les faisant entourer par des soldats : ainsi toute la Judée et chaque maison pleurera sur moi, même si elle ne le veut pas⁸. »

[14] Et, un peu plus loin, Josèphe dit :

ainsi ce passage : « Cumque depositus fuisset in huiusmodi fomento, ita resolutus est omnibus membris, ut etiam oculi ipsi e suis sedibus solverentur. Reportatur in Hiericho et famulorum planctibus admonitus, ubi salutem desperare coepit, militibus quidem quinquagenas drachmas dividi iubet. »
8. JOSEPHÉ, *Bell. iud.*, I, 656-660.

« αἰθίς δὲ, καὶ γὰρ ἐνδεῖα τροφῆς καὶ βηχί σπασμῶδει διετείνετο, τῶν ἀλγηδόνων ἡσθεὶς⁶ φθάσαι τὴν εἰμαρμένην ἐπεβάλλετο λαβῶν δὲ μῆλον, ἤτησε καὶ μαχαίριον εἰῶθει γὰρ ἀποτέμνων ἑσθίειν ἔπειτα περιαθρήσας μὴ τις ὁ κωλύσων αὐτὸν εἴη, ἐπῆρεν τὴν δεξιὰν ὡς πλῆζων ἑαυτὸν. »

- [15] ἐπὶ δὲ τούτοις ὁ αὐτὸς ἱστορεῖ συγγραφεὺς ἕτερον αὐτοῦ γνήσιον παῖδα πρὸ τῆς ἐσχάτης τοῦ βίου τελευτῆς, τρίτον ἐπὶ δυσὶν ἤδη προανηρημένοις, δι' ἐπιτάξεως ἀνελόντα, παραχρῆμα τὴν [16] ζῶνι οὐ μετὰ σμικρῶν ἀλγηδόνων ἀπορρηξαι. καὶ τοιοῦτο μὲν τὸ πέρασ τῆς Ἡρώδου γέγονεν τελευτῆς, ποινὴν δικαίαν ἐκτίσαντος ὧν ἀμφὶ τὴν Βηθλεεμ ἀνεῖλεν παίδων τῆς τοῦ σωτήρος ἡμῶν⁷ ἐπιβουλῆς ἕνεκα μεθ' ἣν ἄγγελος ὕναρ ἐπιστάς ἐν Αἰγύπτῳ διατρίβοντι τῷ Ἰωσήφ ἀπάραι ἅμα τῷ παιδί καὶ τῇ τούτου μητρὶ ἐπὶ τὴν Ἰουδαίαν παρακελεύεται, τεθνηκέναι δηλῶν τοὺς ἀναζητοῦντας τὴν ψυχὴν τοῦ παιδίου. τούτοις δ' ὁ εὐαγγελιστὴς ἐπιφέρει λέγων « ἀκούσας δὲ ὅτι Ἀρχέλαος βασιλεύει⁸ ἀντὶ Ἡρώδου τοῦ πατρὸς αὐτοῦ, ἐφοβήθη ἐκεῖ ἀπελθεῖν χρηματισθεὶς δὲ κατ' ὕναρ ἀνεχώρησεν εἰς τὰ μέρη τῆς Γαλιλαίας ». τῇ δ' ἐπὶ τὴν ἀρχὴν μετὰ τὸν Ἡρώδην τοῦ Ἀρχελάου καταστάσει συνάδει καὶ ὁ προειρημένους ἱστορικός, τὸν τε τρόπον ἀναγράφων, καθ' ὃν ἐκ διαθηκῶν Ἡρώδου τοῦ πατρὸς ἐπικρίσεως τε Καίσαρος Αὐγούστου τὴν κατὰ Ἰουδαίων βασιλείαν διεδέξατο, καὶ ὡς τῆς ἀρχῆς μετὰ δεκαετὴ χρόνον ἀποπεσόντος οἱ ἀδελφοὶ Φίλιππος τε καὶ ὁ νέος Ἡρώδης ἅμα Λυσανία τὰς ἑαυτῶν διείπον τετραρχίας.

6. ἡσθεὶς BD αἰσθηθεὶς TL. Comme il souffrait, dans sa douleur S ἤτηθησεν AM ἡ δὲ αἰσθησεν ER ἡσθησεν (Ios) et ἡ δὲ αἰσθησεν Mss. Ios Cum ex dolorum violentia iam vitae exitum adesse sensisset, malo accepto L.

7. ἡμῶν ABD ἡμῶν γενομένης TERM.

8. βασιλεύει TERDMSL βασιλεύει τῆς Ἰουδαίας AB.

9. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, I, 662.

10. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVII, 187-191; *Bell. iud.*, I, 664-665. Cf. M.-J. LAGRANGE, *op. cit.*, pp. 199-200. Lorsque Hérode mourut, âgé d'environ soixante-dix ans, on était dans la première quinzaine de nisan, à la fin de mars ou au début d'avril en l'an 750 de Rome, 4 ans av. J.-C. Cf. EUSEBE *Chronicon*, ad annum 46 Augustii; édit. HELM, p. 170.

« Et de nouveau, il était tourmenté par le besoin de nourriture et par une toux spasmodique. Sous l'impression de ces douleurs, il décida de prévenir la destinée. Il prit une pomme et demanda un couteau, car il avait l'habitude de couper ce qu'il mangeait; puis, ayant regardé si personne ne l'en empêcherait, il leva la main pour se frapper⁹. »

[15] Le même historien raconte encore qu'avant le dernier moment de sa vie, il donna l'ordre de tuer encore le troisième de ses propres enfants, en plus des deux qu'il avait déjà fait mettre à mort, et qu'il termina subitement son existence avec de grandes souffrances¹⁰. [16] Tel fut le terme de la vie d'Hérode qui subit ainsi un juste châtement pour la mort des enfants qu'il avait massacrés autour de Bethléem, lorsqu'il avait comploté contre notre Sauveur. Après cette fin, un ange se présenta en songe à Joseph qui vivait alors en Égypte et lui ordonna de ramener en Judée l'enfant et sa mère, en lui montrant qu'étaient morts ceux qui cherchaient à faire périr l'enfant. A cela, l'évangéliste ajoute : « Ayant appris qu'Archélaüs régnait à la place d'Hérode, son père, il craignit d'y aller, et averti par un songe, il se retira dans le pays de Galilée¹¹. »

[IX, 1] L'historien mentionné plus haut s'accorde avec l'évangéliste sur l'avènement d'Archélaüs au pouvoir après Hérode et il décrit de quelle manière, selon le testament d'Hérode son père et la décision de César Auguste, il reçut par succession la royauté sur les Juifs, puis comment, Archélaüs étant tombé du pouvoir après dix ans, ses frères Philippe et Hérode le jeune obtinrent leurs tétrarchies en même temps que Lysanias¹².

11. ΜΑΤΤΗ., II, 22.

12. Cf. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVII, 188-189, 195, 317-319, 342-344; *Bell. iud.*, I, 668-669; II, 93-94, 111, 167. Les indications d'Eusèbe sont inexactes; dans un codicille à son testament, Hérode avait désigné comme roi Archélaüs et donné à Antipas le titre de tétrarque pour la Trachonitide, la Gaulonitide, la Batané et Panias. Ces dispositions ne furent pas entièrement ratifiées par Auguste qui divisa le royaume en trois parts, laissa à Antipas et à Philippe les parts et le titre prévus, mais, tout en confiant à Archélaüs la Judée, la Samarie et l'Idumée

Θ'

- [2] Ὁ δ' αὐτὸς ἐν δεκάκαιδεκάτῳ τῆς Ἀρχαιολογίας κατὰ τὸ δωδέκατον ἔτος τῆς Τιβερίου βασιλείας (τοῦτον γὰρ τὴν καθ' ὅλων ἀρχὴν διαδέξασθαι ἑπτὰ ἐπὶ πενήκοντα ἔτεσιν τὴν ἡγεμονίαν ἐπικρατήσαντος Αὐγούστου) Πόντιον Πιλάτον τὴν Ἰουδαίαν ἐπιτραπήναι δηλοῖ, ἐνταῦθα δὲ ἐφ' ὅλοις ἔτεσιν δέκα σχεδὸν
- [3] εἰς αὐτὴν παραμεῖναι τὴν Τιβερίου τελευταίην. οὐκοῦν σαφῶς ἀπελήλεγκται τὸ πλάσμα τῶν κατὰ τοῦ σωτήρος ἡμῶν ὑπομνήματα χθὲς καὶ πρόφην διαδεδικάτων, ἐν οἷς πρῶτος αὐτὸς ὁ τῆς παρασημειώσεως χρόνος τῶν πεπλακῶτων ἀπελέγχει τὸ ψεῦδος.
- [4] ἐπὶ τῆς τετάρτης δ' οὖν ὑπατείας Τιβερίου, ἢ γέγονεν ἔτους ἑβδόμου τῆς βασιλείας αὐτοῦ, τὰ περὶ τοῦ σωτήριον πάθος αὐτοῖς τοληθέντα περιέχει, καθ' ὃν δείκνυται χρόνον μηδ' ἐπιστάς πω τῇ Ἰουδαίᾳ Πιλάτος, εἴ γε τῷ Ἰωσήφῳ μάρτυρι χρήσασθαι δεόν, σαφῶς οὕτως σημαίνοντι κατὰ τὴν δηλωθεῖσαν αὐτοῦ γραφὴν ὅτι δὴ δωδεκάτῳ ἐνιαυτῷ τῆς Τιβερίου βασιλείας ἐπίτροπος τῆς Ἰουδαίας ὑπὸ Τιβερίου καθίσταται Πιλάτος. ἐπὶ τούτων δὲ οὖν, κατὰ τὸν εὐαγγελιστὴν ἔτος πεντεκαιδέκατον Τιβερίου Καίσαρος ἄγοντος, τέταρτον δὲ τῆς ἡγεμονίας Ποντίου Πιλάτου, τῆς τε λοιπῆς Ἰουδαίας τετραρχούντων Ἡρώδου καὶ Λυσανίου καὶ Φιλίππου, ὁ σωτὴρ καὶ κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς ὁ

ne le reconnut pas comme roi et ne lui donna aucune autorité sur ses frères. Archelaüs fut destitué, après neuf ou dix ans de pouvoir, en 6 après J.-C. et la Judée réduite en province romaine. Philippe mourut en 34 et son domaine fut annexé à la province de Syrie. Hérode Antipas fut dépouillé de sa tétarchie par Caligula en 39 et mourut en exil. Le gouvernement de sa province fut confié à Hérode Agrippa, qui reçut le titre de roi. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 448-449. Quant à Lysanias dont parle Eusèbe et que mentionne déjà saint Luc III, 1, il n'a rien à voir avec les Hérodiens et sa personnalité nous est mal connue. Nous savons seulement que sa tétarchie fut également annexée au domaine d'Agrippa en 37. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 716-720.

1. JOSEPHUS, *Antiq. iud.*, XVIII, 32-33; 35, 89.

IX

LE TEMPS DE PILATE

[2] Le même Josèphe, au dix-huitième livre des *Antiquités* montre que la douzième année du règne de Tibère — celui-ci avait succédé au pouvoir suprême à Auguste qui avait exercé l'autorité pendant cinquante-sept ans¹ — Ponce-Pilate obtint le gouvernement de la Judée et y resta dix années entières, presque jusqu'à la mort de Tibère². [3] Ainsi est clairement démontrée la fausseté des *Mémoires*³ fabriqués tout récemment contre notre Sauveur; et tout d'abord le temps marqué dans le titre prouve à lui seul le mensonge de leur fiction. [4] Ils placent en effet sous le quatrième consulat de Tibère, qui coïncide avec la septième année de son règne⁴, les audacieuses entreprises des Juifs pour faire souffrir le Sauveur: or, en ce temps là, Pilate ne gouvernait pas encore la Judée, si du moins il faut utiliser le témoignage de Josèphe: celui-ci signifie clairement, dans l'écrit indiqué plus haut, que Pilate fut établi gouverneur de la Judée par Tibère la douzième année de son règne.

[X, 1] En ce temps-là donc, selon l'évangéliste, la quinzième année du règne de Tibère César¹, la quatrième du gouvernement de Ponce-Pilate, Hérode, Lysanias et Philippe étant tétrarques du reste de la Judée, notre Sauveur et Seigneur

2. Sur Ponce Pilate, cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 488-492.

3. Sur ces *Mémoires*, cf. EUSÈBE, H. E., IX, v, 1. Saint JUSTIN, *I Apol.* xxxv et xlviii, et TERTULLIEN, *Apolog.*, v et xxi, mentionnent déjà de prétendus *Actes de Pilate*. Sous le règne de Maximien Daza, en 311 ou 312, de nouveaux *Actes de Pilate* furent répandus partout, en particulier dans les écoles pour servir d'arguments contre le christianisme. Ces Actes forment la première partie (chap. 1-16) de ce qu'on appelle l'Évangile de Nicodème.

4. Le quatrième consulat de Tibère prend place en 21 jusqu'au 31 mars. Or, Pilate n'entra en fonctions comme procureur de Judée qu'en 26; JOSEPHUS *Antiq. iud.*, XVIII, 4, 2. On était alors à la douzième année du règne de Tibère.

1. Luc, III, 1-3.

Χριστὸς τοῦ θεοῦ, ἀρχόμενος ὡς εἰ ἐτῶν τριάκοντα, ἐπὶ τὸ Ἰωάννου βάπτισμα παραγίνεται, καταρχὴν τε ποιεῖται τηνικαῦτα τοῦ κατὰ τὸ εὐαγγέλιον κηρύγματος.

I'

- [2] Φησὶν δὲ αὐτὸν ἡ θεία γραφή τὸν πάντα τῆς διδασκαλίας διατελέσαι χρόνον ἐπὶ ἀρχιερέως Ἄννα καὶ Καϊάφα, δηλοῦσα ὅτι δὴ ἐν τοῖς μεταξὺ τῆς τούτων ἔτεσιν λειτουργίας ὁ πᾶς τῆς διδασκαλίας αὐτῷ συνεπεράνθη χρόνος. ἀρξαμένου μὲν κατὰ τὴν τοῦ Ἄννα ἀρχιερωσύνην, μέχρι δὲ τῆς ἀρχῆς τοῦ Καϊάφα παραμείναντος οὐδ' ἓλος ὁ μεταξὺ τετραέτης παρίσταται χρόνος.
- [3] τῶν γάρ τοι κατὰ τὸν νόμον ἤδη πως καθαιρουμένων ἐξ ἐκείνου θεσμῶν, λέλυτο μὲν ᾧ διὰ βίου καὶ ἐκ προγόνων διαδοχῆς τὰ τῆς τοῦ θεοῦ θεραπείας προσήκοντα ἦν, ὑπὸ δὲ τῶν Ῥωμαϊκῶν ἡγεμόνων ἄλλοτε ἄλλοι τὴν ἀρχιερωσύνην ἐπιτρεπόμενοι, οὐ πλεῖον ἔτους ἐνός ἐπὶ ταύτης διετέλου. Ἰστορεῖ δ' οὖν ὁ Ἰώσηπος τέσσαρας κατὰ διαδοχὴν ἐπὶ Καϊάφην ἀρχιερεῖς μετὰ τὸν Ἄνναν διαγενέσθαι, κατὰ τὴν αὐτὴν τῆς Ἀρχαιολογίας γραφὴν ὧδέ πως λέγων·

« Οὐαλέριος Γράτος, παύσας ἱερᾶσθαι Ἄνανον, Ἰσμαῆλον ἀρχιερέα ἀποφαίνει τὸν τοῦ Φαβι, καὶ τοῦτον δὲ μετ' οὐ πολὺ μεταστήσας, Ἐλεάζαρον τὸν Ἀνάου τοῦ ἀρχιερέως υἱὸν ἀποδείκνυσιν ἀρχιερέα. ἐνιαυτοῦ δὲ διαγενομένου καὶ τόνδε

[5]

Jésus, le Christ de Dieu, commençant environ sa trentième année², vint au baptême de Jean et donna alors les prémices de la prédication de l'Évangile.

X

LES GRANDS PRÊTRES DES JUIFS
SOUS LESQUELS LE CHRIST ENSEIGNA SA DOCTRINE

[2] L'Écriture divine dit que tout le temps de son enseignement s'accomplit sous le pontificat d'Anne et de Caïphe, montrant ainsi que la durée entière de son enseignement est comprise dans les années déterminées par leur charge. Il commença donc sous le pontificat d'Anne et dura jusqu'à celui de Caïphe³, ce qui ne donne pas tout à fait un intervalle de quatre ans [3] En effet, dès ce temps-là, les règles établies par la loi étaient déjà violées en quelque sorte; on avait aboli les règles selon lesquelles ce qui concerne le service de Dieu était à vie et transmis par succession ancestrale; et les gouverneurs romains confiaient le souverain sacerdoce tantôt à l'un, tantôt à l'autre, sans que personne le conservât plus d'un an⁴. [4] Josèphe mentionne donc quatre grands prêtres qui se sont succédé depuis Anne jusqu'à Caïphe en disant, dans le même livre des *Antiquités*, ceci :

« Valérius Gratus, ayant déposé Anne du sacerdoce, proclame grand prêtre Ismaël, fils de Phabi; peu de temps après, l'ayant aussi déposé, il institue grand prêtre Éléazar, fils du grand prêtre Anne. [5] Une année s'étant écoulée, il dépose

où Jésus commença son ministère public, bien qu'en droit il n'y eût qu'un seul grand prêtre. Cf. M.-J. LAGRANGE, *L'Évangile selon saint Luc*, Paris, 1921, p. 102-103.

4. Eusèbe se trompe en supposant que les grands prêtres ne restent pas en charge plus d'une année. Il est seulement exact que leur consécration est à la merci des gouverneurs romains.

2. Luc, III, 23.

3. Eusèbe semble interpréter d'une manière inexacte les données de l'Évangile. Saint Luc ne dit pas que l'enseignement de Jésus commença sous le pontificat d'Anne et dura jusqu'à celui de Caïphe; il semble plutôt marquer qu'Anne et Caïphe exerçaient ensemble le souverain pontificat au moment

παύσας, Σίμωνι τῷ Καμίθου τὴν ἀρχιερωσύνην παραδίδωσιν. οὐ πλέον δὲ καὶ τῷδε ἐνιαυτοῦ τὴν τιμὴν ἔχοντι διεγένετο χρόνος, καὶ Ἰώσηπος, ὁ καὶ Καϊάφας, διάδοχος ἦν αὐτῷ ».

- [6] Οὐκοῦν ὁ σύμπας οὐδ' ὅλος τετραέτης ἀποδείκνυται τῆς τοῦ σωτήρος ἡμῶν διδασκαλίας χρόνος, τεσσάρων ἐπὶ τέσσαρσιν ἔτεσιν ἀρχιερέων ἀπὸ τοῦ Ἄννα καὶ ἐπὶ τὴν τοῦ Καϊάφα κατάστασιν ἐνιαύσιον λειτουργίαν ἐκτετελεκότων. τὸν γέ τοι Καϊάφην ἀρχιερέα εἰκότως τοῦ ἐνιαυτοῦ, καθ' ὃν τὰ τοῦ σωτηρίου πάθους ἐπετελεῖτο, ἢ τοῦ εὐαγγελίου παρεσημῆναι γραφῆ, ἐξ ἧς καὶ αὐτῆς οὐκ ἀπίδων τῆς προκειμένης ἐπιτηρήσεως ὁ τῆς τοῦ
- [7] Χριστοῦ διδασκαλίας, ἀποδείκνυται χρόνος. ἀλλὰ γὰρ ὁ σωτὴρ καὶ κύριος ἡμῶν οὐ μετὰ πλείστον τῆς καταρχῆς τοῦ κηρύγματος τοὺς δώδεκα ἀποστόλους ἀνακαλεῖται, οὐς καὶ μόνους τῶν λοιπῶν αὐτοῦ μαθητῶν κατὰ τι γέρας ἐξαιρετον ἀποστόλους ὀνόμασεν, καὶ αὐθις ἀναδείκνυσιν ἑτέρους ἑβδομήκοντα, οὐς καὶ αὐτοὺς « ἀπέστειλεν ἀνὰ δύο δύο πρὸ προσώπου αὐτοῦ εἰς πάντα τόπον καὶ πόλιν οὗ ἤμελλεν αὐτὸς ἔρχεσθαι ».

IA'

- 11 [1] Οὐκ εἰς μακρὸν δὲ τοῦ βαπτιστοῦ Ἰωάννου ὑπὸ τοῦ νέου Ἡρώδου τὴν κεφαλὴν ἀποτιμηθέντος, μνημονεύει μὲν καὶ ἡ θεία τῶν εὐαγγελίων γραφῆ, συνιστορεῖ γε μὴν καὶ ὁ Ἰώσηπος

5. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVIII, 34-35. Cf. EUSÈBE, *Demonstr. Evang.* VIII, II, 100. Ananos, ou Anne, fils de Séthi, grand prêtre depuis l'an 6 après J.-C., fut déposé en l'an 15 par Valerius Gratus et remplacé successivement par Ismaël, fils de Phabi, par Eléazar, fils d'Ananos, par Simon, fils de Kamithos et par Joseph surnommé Caïaphas, vers l'an 18. Ce dernier, qui était d'après saint JEAN, XVIII, 13, le beau-fils d'Anne, fut déposé en l'an 36 par Vitellius et remplacé d'abord par Jonathas, puis par Théophile, l'un et l'autre fils d'Anne. Anne lui-même, bien que déposé de sa charge, reprit beaucoup de

encore ce dernier et confie le souverain sacerdoce à Simon fils de Camith : celui-ci également n'exerce pas sa charge plus d'une année et Joseph, appelé aussi Caïphe, est son successeur⁵. »

[6] Ainsi la durée entière de l'enseignement de notre Sauveur est démontrée comme n'ayant pas été de quatre années complètes, puisque quatre grands prêtres, depuis Anne jusqu'à l'installation de Caïphe, ont, en quatre ans, occupé la charge annuelle⁶. Que Caïphe ait été réellement grand prêtre l'année où fut accomplie la passion du Sauveur⁷, c'est là ce que prouve l'Évangile inspiré : par lui et par l'observation précédente est démontré le temps de l'enseignement du Christ. [7] Ajoutons que notre Sauveur et Seigneur, peu de temps après le commencement de sa prédication, appela les douze apôtres, que, seuls parmi le reste de ses disciples, il nomma apôtres par une faveur spéciale⁸. Il désigna encore soixante-dix autres hommes, « qu'il envoya eux aussi deux à deux devant lui dans tous les lieux et dans toutes les villes où il devait aller lui-même⁹. »

XI

LES TÉMOIGNAGES SUR JEAN-BAPTISTE ET SUR LE CHRIST

[1] Le livre divin des Évangiles rapporte aussi que, peu après, Jean-Baptiste eut la tête coupée par Hérode le Jeune¹ et Josèphe le raconte également lorsque, faisant par son nom

prestige à l'arrivée de Pilate, et garda assez de crédit pour que cinq de ses fils arrivassent au souverain pontificat.

6. Eusèbe ne comprend rien au passage de Josèphe qu'il vient de citer, et ne se rend pas compte de la durée du pontificat de Caïphe. Cf. E. SCHUENEN, *op. cit.*, II, 270-271.

7. MATTH., XXVI, 3, 57; IOAN., XI, 49; XVIII, 13, 24, 28.

8. MATTH., X, 1; MC, III, 14 s.; LUC, VI, 13; IX, 1 s.

9. LUC, X, 1. Cf. *Demonstr. Evang.*, III, II, 25; III, III, 37.

1. MATTH., XIV, 1-12; MC, VI, 14-19; LUC, III, 19-20; IX, 7-9.

- δνομαστί τῆς τε Ἡρωδιάδος μνήμην πεποιημένος καὶ ὡς ἀδελφοῦ
 γυναῖκα οὖσαν αὐτὴν ἡγάγετο πρὸς γάμον Ἡρώδης, ἀθετήσας
 μὲν τὴν προτέραν αὐτῷ κατὰ νόμους γεγαμημένην¹ (Ἀρέτα
 δὲ ἦν αὐτῆ τοῦ Πετραίων βασιλέως θυγάτηρ), τὴν δὲ Ἡρωδιάδα
 [2] ζῶντος διαστήσας τοῦ ἀνδρός. δι' ἣν καὶ τὸν Ἰωάννην ἀνελὼν
 πόλεμον αἵρεται πρὸς τὸν Ἀρέταν, ὡς ἀν ἡτιμασμένης αὐτῷ
 τῆς θυγατρὸς, ἐν ᾗ πολέμῳ μάχης γενομένης πάντα φησὶν τὸν
 Ἡρώδου στρατὸν διαφθαρῆναι καὶ ταῦτα πεπονθῆναι τῆς ἐπι-
 [3] βουλῆς ἔνεκεν τῆς κατὰ τοῦ Ἰωάννου γεγεννημένης. ὁ δ'
 αὐτὸς Ἰώσηπος ἐν τοῖς μάλιστα δικαιοτάτον καὶ βαπτιστὴν
 ὁμολογῶν γεγενῆναι τὸν Ἰωάννην, τοῖς περὶ αὐτοῦ κατὰ τὴν
 τῶν εὐαγγελίων γραφὴν ἀναγεγραμμένοις συμμαρτυρεῖ, ἱστορεῖ
 δὲ καὶ τὸν Ἡρώδην τῆς βασιλείας ἀποπεπτωκέαν διὰ τὴν αὐτῆν
 Ἡρωδιάδα, μεθ' ἧς αὐτὸν καὶ εἰς τὴν ὑπερορίαν ἀπεληλάσθαι,
 [4] Βιένναν τῆς Γαλλίας πόλιν οἰκεῖν καταδικασθέντα. καὶ ταῦτά
 γε αὐτῷ ἐν ὀκτωκαιδέκῳ τῆς Ἀρχαιολογίας δεδῆλωται, ἔνθα
 συλλαβαῖς αὐταῖς περὶ τοῦ Ἰωάννου ταῦτα γράφει:

- « τισὶ δὲ τῶν Ἰουδαίων ἐδόκει ὀλωλέναι τὸν Ἡρώδου στρατὸν
 ὑπο τοῦ θεοῦ, καὶ μάλα δικαίως τινυμένον κατὰ ποινὴν Ἰωάννου
 [5] τοῦ καλουμένου βαπτιστοῦ. κτείνει γὰρ τοῦτον Ἡρώδης,
 ἀγαθὸν ἄνδρα καὶ τοῖς Ἰουδαίοις κελεύοντα ἀρετὴν ἐπασκοῦσιν
 καὶ τὰ πρὸς ἀλλήλους δικαιοσύνη καὶ πρὸς τὸν θεὸν εὐσεβεία
 χρωμένους βαπτισμῷ συνιέναι. οὕτω γὰρ δὴ καὶ τὴν βάπτισιν
 ἀποδεκτὴν αὐτῷ φανεῖσθαι, μὴ ἐπὶ τινων ἀμαρτῶν παραιτήσει
 χρωμένων, ἀλλ' ἐφ' ἀγνεία τοῦ σώματος, ἅτε δὴ καὶ τῆς ψυχῆς
 [6] δικαιοσύνη προεκκεκαθαρμένης. καὶ τῶν ἄλλων² συστρεφο-
 μένων (καὶ γὰρ ἤρθησαν³ ἐπὶ πλεῖστον τῇ ἀκροάσει τῶν λόγων),
 δεισας Ἡρώδης τὸ ἐπὶ τασόνδε πιθανὸν αὐτοῦ τοῖς ἀνθρώποις,

1. γεγαμημένην DMS γεγαμημένην γυναῖκα B γεγεννημένην
 ATER.

2. ἄλλων S Ios mss. *per plurimum multitudo* L; Josèphe a peut-être écrit
 Γαλιλαίων.

3. ἤρθησαν T^cERBD^c S Ios ἤρθησαν AT¹ ἤρθησαν D^mM.

2. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVIII, 109-114.

3. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVIII, 117.

mémoire d'Hérodiade, il dit qu'Hérode la prit en mariage bien
 qu'elle fut la femme de son frère; qu'il répudia donc sa
 première femme qu'il avait épousée selon les lois, — elle était
 elle-même fille d'Arétas, roi de Pétrée —, et qu'il sépara
 Hérodiade de son mari encore vivant; qu'à cause d'elle,
 après avoir tué Jean-Baptiste, il fit la guerre contre Arétas
 dont il avait déshonoré la fille; [2] que, dans cette guerre, la
 bataille ayant été engagée, il perdit toute son armée et qu'il
 subit cette défaite à cause de sa cruauté à l'égard [de Jean².
 [3] Le même Josèphe confirme que Jean était un homme des
 plus justes et qu'il baptisa³, étant en cela d'accord avec ce
 qui est écrit sur lui dans les Évangiles inspirés. Il raconte
 aussi qu'Hérode tomba de la royauté à cause de la même
 Hérodiade, avec qui il fut chassé en exil et condamné à
 habiter la ville de Vienne en Gaule⁴. [4] Et tout cela est
 exposé au dix-huitième livre des *Antiquités*, là où il écrit
 textuellement au sujet de Jean :

« A certains Juifs, il a semblé que l'armée d'Hérode avait
 été perdue par Dieu qui vengeait très justement la mort de
 Jean, appelé le Baptiste. Hérode, en effet, l'avait mis à mort,
 bien que ce fût un homme bon qui exhortait les Juifs à
 s'exercer à la vertu, à pratiquer la justice les uns à l'égard
 des autres, ainsi que la piété envers Dieu et à venir au bap-
 tême: le baptême lui paraissait ainsi une chose recommandable
 non pas pour la rémission de certaines fautes, mais pour la
 purification du corps, l'âme ayant été préalablement purifiée
 par la justice. [6] Comme les autres se rassemblaient autour
 de lui et étaient soulevés par l'audition de ses discours, Hérode
 craignit sa force de persuasion sur les hommes et qu'il les

4. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVIII, 240-245; cf. XVII, 344. L'exil d'Antipas
 date de 39 après J.-C., ou plus probablement de 40. Eusèbe se trompe en
 parlant de Vienne, car Josèphe assure, dans le passage cité, qu'Antipas fut
 envoyé à Lyon. Comme il affirme ailleurs, *Bell. iud.*, II, 183, 184, qu'il fut exilé
 en Espagne, on a supposé que le lieu de l'exil n'était autre que *Lugdunum*
Convenarum, Saint-Bertrand-de-Cominges, au nord des Pyrénées. Mais,
 Saint-Bertrand n'a jamais été en Espagne; et en toute hypothèse, il faut recon-
 naître que Josèphe s'est trompé dans le *De bello*. Cf. E. SCHUEER, *op. cit.*
 I, 448, 45 et 46; G. RICCIOTTI, *Histoire d'Israël*, t. II, p. 459.

μη ἐπὶ ἀποστάσει τινὶ φέροι (πάντα γὰρ εἰκόεσαν συμβουλή τῇ ἐκείνου πράζοντες), πολὺ κρεῖττον ἡγεῖται, πρὶν τι νεώτερον ὑπ' αὐτοῦ γενέσθαι, προλαβὼν ἀναίρειν, ἢ μεταβολῆς γενομένης εἰς πράγματα ἐμπροσθὸν μετανοεῖν. καὶ ὁ μὲν ὑποφία τῇ Ἡρώδου δέσμιος εἰς τὸν Μαχαίρουντα πεμφθεὶς, τὸ προειρημένον φρούριον, ταύτῃ κτείννεται ».

[7] ταῦτα περὶ τοῦ Ἰωάννου διελθὼν, καὶ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν κατὰ τὴν αὐτὴν τοῦ συγγράμματος ἱστορίαν ὧδέ πως μέμνηται

« γίνεται δὲ κατὰ τοῦτον τὸν χρόνον Ἰησοῦς, σοφὸς ἀνὴρ, εἶ γε ἄνδρα αὐτὸν λέγειν χρῆ. ἦν γὰρ παραδόξων ἔργων ποιητής, διδάσκαλος ἀνθρώπων τῶν ἡδονῇ τάληθῃ δεχομένων, καὶ πολλοὺς μὲν τῶν Ἰουδαίων, πολλοὺς δὲ καὶ ἀπὸ τοῦ Ἑλληνικοῦ ἐπηγά-

[8] γετο. ὁ Χριστὸς οὗτος ἦν, καὶ αὐτὸν ἐνδείξει τῶν πρώτων ἀνδρῶν παρ' ἡμῖν σταυρῷ ἐπιτετιμηκότος Πιλάτου, οὐκ ἐπαύσαντο οἱ τὸ πρῶτον ἀγαπήσαντες· ἐφάνη γὰρ αὐτοῖς τρίτην ἔχων ἡμέραν πάλιν ζῶν, τῶν θείων προφητῶν ταῦτά τε καὶ ἄλλα μυρία περὶ αὐτοῦ θαυμάσια εἰρηκότων. εἰς ἔτι τε νῦν τῶν Χριστιανῶν ἀπὸ τοῦδε ὀνομασμένων οὐκ ἐπέλιπε τὸ φύλον ».

[9] ταῦτα τοῦ ἐξ αὐτῶν Ἑβραίων συγγραφῆως ἀνέκαθεν τῇ ἑαυτοῦ γραφῇ περὶ τε τοῦ βαπτιστοῦ Ἰωάννου καὶ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν παραδεδοκότος, τίς ἂν ἔτι λείποιτο ἀποφυγῆ τοῦ μὴ ἀναισχύντους ἀπελέγχεσθαι τοὺς τὰ κατ' αὐτῶν πλασαμένους ὑπομνήματα; ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐχέτω ταύτῃ

5. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVIII, 117-119; cf. EUSÈBE, *Demonstr. Evang.*, IX, v, 15. On ne songe pas à discuter l'authenticité du témoignage de Josèphe sur Jean-Baptiste. Cf. M.-J. LAGRANGE, *L'Évangile selon saint Marc*, p. 155-158.

6. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVIII, 63-64. Cf. *Demonstr. Evang.*, III, iii, 105-106; *Theoph.*, V, 44. La littérature relative au *Testimonium Flavianum* est immense. Voir en particulier : Ch. MARTIN, *le Testimonium Flavianum. Vers une solution définitive*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, XX, 1941, p. 409-465. Selon cet auteur, Josèphe aurait bien parlé de Jésus; mais son texte aurait été modifié par trois notes qui, écrites d'abord en marge d'un manuscrit, auraient ensuite été introduites dans le texte lui-même. Ces notes

portât à quelque révolution, car ils paraissaient devoir tout faire par son conseil; aussi jugea-t-il beaucoup mieux, avant qu'un coup fût fait par lui, de prendre l'initiative et de le tuer, plutôt que d'avoir à se repentir s'il y avait une révolution, d'être tombé dans l'embarras. Sur le soupçon d'Hérode, Jean fut donc envoyé en captivité à Machéronte, la prison signalée plus haut et il y fut tué⁵. »

[7] Voilà ce que Josèphe rapporte de Jean. Il fait également mention de notre Sauveur, dans le cours du même ouvrage, de la manière suivante :

« A cette époque fut Jésus, homme sage, si du moins il faut l'appeler un homme. Il était l'auteur d'œuvres extraordinaires et le maître d'hommes qui recevaient la vérité avec plaisir; il entraîna après lui beaucoup de Juifs et aussi beaucoup de Grecs. [8] Il était le Christ, et sur la dénonciation des premiers des nôtres, Pilate le condamna à la croix, mais ceux qui l'avaient d'abord aimé, ne cessèrent pas de le faire. Il leur apparut, en effet, le troisième jour, de nouveau vivant; les divins prophètes avaient prédit ces merveilles et beaucoup d'autres encore à son sujet. Encore aujourd'hui la race des chrétiens qui tirent son nom de lui n'a pas disparu⁶. »

[9] Alors qu'un historien, issu des Hébreux eux-mêmes, transmet dès les origines, dans ses propres écrits, de telles choses sur Jean-Baptiste et sur notre Sauveur, quelle échappatoire resterait-il à ceux qui ont fabriqué les *Mémoires*⁷ relatifs à ces personnages pour n'être pas convaincus d'impudence ?

Mais que cela suffise sur ce sujet.

seraient les suivantes : 1° εἶ γε ἄνδρα αὐτὸν λέγειν χρῆ; 2° ὁ χριστὸς οὗτος ἦν; 3° ἐφάνη γὰρ αὐτοῖς τρίτην ἔχων ἡμέραν πάλιν ζῶν τῶν θείων προφητῶν ταῦτά τε καὶ ἄλλα μυρία περὶ αὐτοῦ θαυμάσια εἰρηκότων. Les gloses en question seraient anciennes, puisque certainement antérieures à Eusèbe; elles pourraient même avoir Origène pour auteur. Cette dernière hypothèse ne s'impose pas; mais l'explication de Martin est plus vraisemblable que celle de l'interpolation du passage complet.

7. Il s'agit toujours ici des faux *Actes de Pilate*.

IB'

- 12 [1] τῶν γε μὴν τοῦ σωτῆρος ἀποστόλων παντὶ τῷ σαφῆς ἐκ τῶν εὐαγγελίων ἢ πρόσρησις τῶν δὲ ἐβδομήκοντα μαθητῶν κατάλογος μὲν οὐδεὶς οὐδαμῆ φέρεται, λέγεται γε μὴν εἰς αὐτῶν Βαρναβᾶς γεγονέναι, οὗ διαφόρως μὲν καὶ αἱ Πράξεις τῶν ἀποστόλων ἐμνημόνευσαν, οὐχ ἥκιστα δὲ καὶ Παῦλος Γαλάταις γράφων. τούτων δ' εἶναι φασὶ καὶ Σωσθένην τὸν ἄμα Παύλου
- [2] Κορινθίους ἐπιστείλαντα· ἢ δ' ἱστορία παρὰ Κλήμεντι κατὰ τὴν πέμπτην¹ τῶν Ὑποτυπώσεων ἐν ἧ καὶ Κηφᾶν, περὶ οὗ φησιν ὁ Παῦλος· « ὅτε δὲ ἦλθεν Κηφᾶς εἰς Ἀντιόχειαν, κατὰ πρόσωπον αὐτῷ ἀντέστην », ἕνα φησὶ γεγονέναι τῶν ἐβδομήκοντα μαθητῶν,
- [3] ὁμώνυμον Πέτρῳ τυγχάνοντα τῷ ἀποστόλῳ. καὶ Ματθίαν² δὲ τὸν ἀντὶ Ἰούδα³ τοῖς ἀποστόλοις συγκαταλεγέντα τὸν τε σὺν αὐτῷ τῇ ὁμοίᾳ ψήφῳ τιμηθέντα τῆς αὐτῆς τῶν ἐβδομήκοντα κλήσεως ἡξιῶσθαι κατέχει λόγος. καὶ Θαδδαῖον δὲ ἕνα τῶν αὐτῶν εἶναι φασὶ, περὶ οὗ καὶ ἱστορίαν ἐλθοῦσαν εἰς ἡμᾶς αὐτίκα μάλα ἐκθή-

1. in quarto L.

2. Ματθίαν Tolmai S.

3. Ιούδα τοῦ προδότου BD.

1. Remarque importante. Après Eusèbe, on a établi des listes complètes des soixante-dix ou soixante-douze disciples, et aux environs de l'an 500 ces listes étaient largement répandues. Cf. R. A. LIRSUS, *Die apokryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden*, Brunshwig, 1883-1884; Th. SCHERMANN, *Propheten und Apostellegenden (Texte und Untersuchungen)*, XXXI, 3), Leipzig, 1907. E. HENNECKE, *Neutestamentliche Apokryphen*, 2^e édit., Tübingen, 1924, p. 125 ss.

2. *Act. Apost.*, iv, 36; xi, 22, 25; xiii, 2, etc.; xv, 37-39.3. *Gal.*, ii, 1, 9, 13. Barnabé est déjà compté au nombre des soixante-douze par CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Hypotyp.*, infra, II, 1, 4; *Stromat.*, II, xx, 116.4. *I Cor.*, i, 1. Peut-être le nom de Sosthène était-il déjà indiqué par Clément dans les *Hypotyposes* : cf. Th. ZAHN, *Forschungen zur Geschichte des N. T. Kanons*, III, p. 68 et 148 s.

XII

LES DISCIPLES DE NOTRE SAUVEUR

[1] Les noms des apôtres du Sauveur sont bien connus de tout le monde par les Évangiles. Par contre la liste des soixante-dix disciples n'existe nulle part¹. On dit pourtant que l'un d'entre eux a été Barnabé, dont les *Actes des Apôtres*², et tout autant Paul écrivant aux Galates³ rappellent excellemment le souvenir. On dit aussi que parmi eux était encore Sosthène qui, avec Paul, a écrit aux Corinthiens⁴.

[2] Clément dans le cinquième livre des Hypotyposes rapporte que Céphas, dont Paul a écrit : « Quand Céphas vint à Antioche, je lui résistai en face⁵ », a été l'un des soixante-dix disciples, homonyme de l'apôtre Pierre⁶.

[3] On raconte aussi que Matthias⁷ qui fut élu au nombre des apôtres à la place de Judas, ainsi que celui qui fut honoré avec lui d'un pareil suffrage⁸, avaient été jugés dignes du même appel parmi les soixante-dix. On dit encore que Thaddée⁹ fut l'un d'entre eux; à son sujet, je rapporterai sans tarder un récit qui est venu jusqu'à nous.

5. *Gal.*, ii, 11.6. Dans l'*Epistola apostolorum*, Céphas est déjà distingué de Pierre, mais il figure parmi les Douze, concurremment avec Pierre; cf. L. GUERRIER, *le Testament en Galilée de N.-S. J.-C.*, 13; P. O., XI, 3, p. 188 [483].7. Cf. *Act. Apost.*, i, 26. Voir aussi CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromates*, III, iv, 26; IV, vi, 35; VII, xvii, 108.8. *Act. Apost.*, i, 23. Cf. PHILIPPE DE SIDÉ, dans C. DE BOON, *Neue Fragmente der Papias Hegesippos und Pierius, in bisher unbekanntem Exzerpten aus der Kirchengeschichte des Philippus Sidetes. (Texte und Untersuchungen.)*, V, 2), Leipzig, 1883, p. 170.

9. Thaddée est regardé expressément comme un des Douze par MATTH., x, 4; Mc., iii, 14; mais il est absent des listes de saint Luc. Eusèbe n'avait certainement pas trouvé son nom dans Clément, car il se réfère à une tradition anonyme qui le confondait avec Addée; cf. infra, I, xiii. Plus tard, on a distingué clairement deux personnages du nom de Thaddée, l'apôtre et le disciple.

- [4] σομαι. καὶ τῶν ἑβδομήκοντα δὲ πλείους τοῦ σωτῆρος πεφη-
νέναι μαθητὰς εὐροις ἂν ἐπιτηρήσας, μάρτυρι χρώμενος τῷ
Παύλῳ, μετὰ τὴν ἐκ νεκρῶν ἔγερσιν ὄφθαι αὐτὸν φήσαντι
πρῶτον μὲν Κηφᾶ, ἔπειτα τοῖς δώδεκα⁴, καὶ μετὰ τούτους
ἐπάνω πεντακοσίοις ἀδελφοῖς ἐφάπαξ, ὧν τινὰς μὲν ἔφασκεν
κεκοιμηθῆσθαι, τοὺς πλείους δ' ἔτι τῷ βίῳ, καθ' ὃν καιρὸν αὐτῷ
[5] ταῦτα συνετάττετο, περιμένειν· ἔπειτα δ' ὄφθαι αὐτὸν Ἰακώβῳ
φθίν· εἰς δὲ καὶ οὗτος τῶν φερομένων τοῦ σωτῆρος ἀδελφῶν⁵
ἦν. εἶθ' ὡς παρὰ τούτους κατὰ μίμησιν τῶν δώδεκα πλείστων
ἄσων ὑπαρξάντων ἀποστόλων, οἷος καὶ αὐτὸς ὁ Παῦλος ἦν,
προστίθησι λέγων· « ἔπειτα ὄφθη τοῖς ἀποστόλοις πᾶσιν ». ταῦτα
μὲν οὖν περὶ τῶνδε⁶.

II'

- 13 [1] τῆς δὲ περὶ τὸν Θαδδαῖον ἱστορίας¹ τοιοῦτος γέγονεν ὁ τρό-
πος. ἡ τοῦ κυρίου καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ θεϊότης,
εἰς πάντας ἀνθρώπους τῆς παραδοξοποιῦ δυνάμεως ἔνεκεν
βοωμένη, μυρίους ἄσους καὶ τῶν ἐπ' ἄλλοδαπῆς πορρωτάτω
ἄντων τῆς Ἰουδαίας² νόσων καὶ παντοίων παθῶν ἐλπιδὶ θερα-
[2] πείας ἐπήγγετο. ταύτῃ τοι βασιλεὺς Ἄβγαρος, τῶν ὑπὲρ
Εὐφράτην ἔθνῶν ἐπισημότατα δυναστεύων, πάθει τὸ σῶμα δεινῶ

4. τοῖς δώδεκα *illis undecim* L.

5. μαθητῶν ἀλλὰ μὴν καὶ ἀδελφῶν B.

6. τῶνδε ΑΤΕΡΜ τῶνδε ἀρκούντως εἰρηται BD soit dit en abrégé S.

1. ἱστορίας ΑΤΕΡDMS ἱστορίας ἡμῶν λεχθείσης B *quam promissimus* L.

2. τῆς Ἰουδαίας ΑΤ^εΕΡD^ο MS; om. T¹BD¹ *tam de vicinis quam de pere-
grinis et longe positus* L.

10. I Cor., xv, 5-7.

11. Sur les autres apôtres que les Douze, cf. A. von HARNACK, *Mission und
Ausbreitung*, 4^e édit., I, 340-344.

[4] Et l'on trouverait, en y réfléchissant, qu'il y eut plus de soixante-dix disciples du Sauveur, si l'on fait appel au témoignage de Paul : celui-ci dit qu'après la résurrection d'entre les morts, le Sauveur a été vu, d'abord de Céphas, puis des Douze et après ceux-ci de plus de cinq cents frères à la fois dont quelques-uns, ajoute-t-il, sont morts, dont la plupart demeurent encore en vie, au temps où il compose sa lettre¹⁰. [5] Ensuite, dit-il, il apparut à Jacques : celui-ci était un de ceux qu'on appelait les frères du Sauveur. Puis, comme en dehors de ceux-ci, il y avait à l'imitation des Douze, un grand nombre d'apôtres, parmi lesquels prenait place Paul lui-même, il ajoute : « Ensuite, il apparut à tous les apôtres¹¹. » Que cela soit dit sur les apôtres.

XIII

RÉCIT SUR LE ROI DES EDESSÉNIENS

[1] Quant à l'histoire de Thaddée, en voici le récit. La divinité de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ ayant été proclamée parmi tous les hommes, à cause de sa puissance thaumaturgique, amena de grandes multitudes d'entre eux, même des régions étrangères les plus éloignées de la Judée, avec l'espoir qu'ils seraient guéris des maladies et des souffrances de toutes sortes. [2] Le roi Abgar¹ qui régnait d'une manière très distinguée sur les nations d'au delà de l'Euphrate,

1. Le roi dont il est ici question est Abgar le Noir qui régna à Edesse de 4 avant J.-C. à 7 après J.-C., et de nouveau de 13 à 50 après J.-C. La légende l'a confondu avec Abgar IX, qui régna de 179 à 216 et qui fut le premier roi chrétien d'Edesse. Cf. *Chronicon ad annum 218*, édit. HELM, p. 214 : « Abgarus, vir sanctus, regnavit Edessae, ut vult Africanus ». Voir là-dessus J. TIXERONT, *les Origines de l'Église d'Edesse et la légende d'Abgar*, Paris, 1888; R. DUVAL, *Histoire politique et littéraire d'Edesse*, Paris, 1892; J. LABOURT, *le Christianisme dans l'Empire perse, sous la dynastie sassanide*, Paris, 1904; A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., II, 678 ss.

καὶ οὐ θεραπευτῶ ὅσον ἐπ' ἀνθρωπείᾳ δυνάμει καταφθειρόμενος, ὡς καὶ τοῦνομα τοῦ Ἰησοῦ πολὺ καὶ τὰς δυνάμεις συμφώνως πρὸς ἀπάντων μαρτυρουμένης ἐπύθετο, ἰκέτης αὐτοῦ πέμψας δι' ἐπιστοληφόρου γίνεται, τῆς νόσου τυχεῖν ἀπαλλαγῆς ἀξιῶν.

- [3] ὁ δὲ μὴ τότε καλοῦντι ὑπακούσας, ἐπιστολῆς γοῦν αὐτὸν ἰδίας καταξιοῖ, ἕνα τῶν αὐτοῦ μαθητῶν ἀποστέλλειν ἐπὶ θεραπείᾳ τῆς νόσου ὁμοῦ τε αὐτοῦ σωτηρίᾳ καὶ τῶν προσηκόντων ἀπάντων ὑπισχνούμενος. οὐκ εἰς μακρὸν δὲ ἄρα αὐτῷ ἐπληροῦτο τὰ τῆς ἐπαγγελίας. μετὰ γοῦν τὴν ἐκ νεκρῶν ἀνάστασιν³ αὐτοῦ καὶ τὴν εἰς οὐρανοὺς ἀνοδὸν Θωμᾶς, τῶν ἀποστόλων εἰς τῶν δώδεκα, Θαδδαῖον, ἐν ἀριθμῷ καὶ αὐτὸν τῶν ἑβδομήκοντα τοῦ Χριστοῦ μαθητῶν κατειλεγμένον, κινήσει θειοτέρα ἐπὶ τὰ Ἑδεσσα κήρυκα καὶ εὐαγγελιστὴν τῆς περὶ τοῦ Χριστοῦ διδασκαλίας ἐκπέμπει, πάντα τε δι' αὐτοῦ τὰ τῆς τοῦ σωτήρος ἡμῶν τέλους ἐλάμβανεν ἐπαγγελίας. ἔχεις καὶ τούτων ἀνάγραφτον τὴν μαρτυρίαν, ἐκ τῶν κατὰ Ἑδεσσαν τὸ τηρικᾶδε βασιλευμένην πόλιν γραμματοφυλακείων ληφθεῖσαν ἐν γοῦν τοῖς αὐτόθι δημοσίοις χάρταις, τοῖς τὰ παλαιὰ καὶ τὰ ἀμφὶ τὸν Ἀβγαρον πραχθέντα περιέχουσι, καὶ ταῦτα εἰς ἑπτὰ νῦν ἔξ ἐκείνου πεφυλαγμένα εὗρηται, οὐδὲν δὲ ὅλον καὶ αὐτῶν ἐπακοῦσαι τῶν ἐπιστολῶν, ἀπὸ τῶν ἀρχείων ἡμῖν ἀναληφθεισῶν καὶ τόνδε αὐτοῖς ῥήμασιν ἐκ τῆς Σύρων φωνῆς μεταβληθεισῶν τὸν τρόπον.

ΑΝΤΙΓΡΑΦΟΝ ΕΠΙΣΤΟΛΗΣ ΓΡΑΦΕΙΣΗΣ ΥΠΟ ΑΒΓΑ-
ΡΟΥ ΤΟΠΑΡΧΟΥ⁴ ΤΩΙ ΙΗΣΟΥ ΚΑΙ ΠΕΜΦΘΕΙΣΗΣ
ΑΥΤΩΙ ΔΙ' ΑΝΑΝΙΟΥ ΤΑΧΥΔΡΟΜΟΥ ΕΙΣ ΙΕΡΟΣΟ-
ΛΥΜΑ

3. ἀνάστασιν αὐτοῦ ΑΤΕΡ ἀναβίωσιν ΒΔΜ.

4. τοπάρχου Eus. Roi. S a rege (Abgaro) vel toparcha L.

2. D'après la tradition rapportée par Origène, EUSÈBE, H. E., III, 1, 1, Thomas aurait évangélisé le pays des Parthes. Cependant, à la fin du IV^e siècle, les reliques de l'apôtre étaient vénérées à Edesse et le 22 août 394, on les transféra solennellement dans une église neuve. EUTHÉRIE, *Itin.*, 17, put prier au *martyrium* de saint Thomas et admirer toutes les curiosités de la ville. Cf.

était alors consumé par de terribles souffrances corporelles, incurables, du moins selon la puissance humaine. Lorsqu'il apprit le nom illustre de Jésus et ses miracles unanimement attestés par tous, il devint son suppliant et lui fit porter une lettre, pour lui demander la délivrance de son mal. [3] Celui-ci n'obéit pas alors à son appel, mais il l'honora d'une lettre particulière, lui promettant d'envoyer un de ses disciples pour guérir sa maladie et pour le sauver avec tous ses sujets. [4] La promesse fut accomplie pour le roi peu de temps après. En effet, après que Jésus fut ressuscité des morts et monté aux cieux, Thomas, un des douze Apôtres, envoya à Edesse² par un mouvement divin, Thaddée³ qui était, lui aussi, compté au nombre des soixante-dix disciples du Christ, comme héraut et évangéliste de la doctrine sur le Christ : par lui toutes les promesses de notre Sauveur reçurent leur accomplissement. [5] On a de cela le témoignage écrit, emprunté aux archives d'Edesse qui était alors une ville royale : c'est en effet dans les documents publics du pays, qui contiennent les actes anciens et ceux du temps d'Abgar, que l'on trouve cette histoire conservée depuis lors jusqu'à présent. Il n'y a rien de tel que de prendre connaissance des lettres elles-mêmes empruntées par nous aux archives et traduites littéralement du syriaque en ces termes⁴ :

*Copie de la lettre écrite par le toparque Abgar à Jésus
et à lui envoyée par le courrier Ananias à Jérusalem.*

EUTHÉRIE, *Journal de Voyage*, trad. par H. Pétré (Sources Chrétiennes, 21, Paris, 1948, p. 168-174).

3. Le vrai nom de l'apôtre d'Edesse est Addaï, qui paraît bien avoir été une personnalité historique et avoir exercé son action en Osroène dans la seconde moitié du II^e siècle. Le nom de Thaddée, qui a remplacé celui d'Addaï, est destiné à donner à la légende un caractère apostolique.

4. Il est possible que les documents cités par Eusèbe aient été conservés dans les archives d'Edesse; l'Osroène était chrétienne à la fin du II^e siècle; cf. A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., II, 678 ss. Eusèbe ne dit pas qu'il a traduit lui-même l'original syriaque ni qu'il connaît les archives d'Edesse; il a pu trouver les renseignements qu'il donne dans un texte grec qu'il se borne à transcrire.

- [6] « Αβγαρος Ούχαμα⁵ τοπάρχης⁶ Ἰησοῦ σωτῆρι ἀγαθῷ ἀναφανέντι ἐν τόπῳ Ἱεροσολύμων χαίρειν. ἤκουσται μοι τὰ περὶ σοῦ καὶ τῶν σῶν λαμάτων, ὡς ἄνευ φαρμάκων καὶ βοτανῶν ὑπὸ σοῦ γινομένων. ὡς γὰρ λόγος, τυφλοὺς ἀναβλέπειν ποιεῖς, χωλοὺς περιπατεῖν, καὶ λεπρούς καθαρίζεις, καὶ ἀκάθαρτα πνεύματα καὶ δαίμονας ἐκβάλλεις, καὶ τοὺς ἐν μακρονομίᾳ
- [7] βασανιζομένους θεραπεύεις, καὶ νεκροὺς ἐγείρεις. καὶ ταῦτα πάντα ἀκούσας περὶ σοῦ, κατὰ νοῦν ἐθέμην τὸ ἕτερον τῶν δύο, ἢ ὅτι σὺ εἶ ὁ θεὸς καὶ καταβάς ἀπὸ τοῦ οὐρανοῦ ποιεῖς ταῦτα, ἢ υἱὸς εἶ τοῦ θεοῦ ποιῶν ταῦτα. διὰ τοῦτο τοίνυν γράφας ἐδεήθην σου σκυληναί πρὸς με⁷ καὶ τὸ πάθος, ὃ ἔχω, θεραπεῦσαι. καὶ γὰρ ἤκουσα ὅτι καὶ Ἰουδαῖοι καταγογγύζουσί σου καὶ βούλονται κακῶσαι σε. πόλις δὲ μικροτάτη μοι ἐστὶ καὶ σεμνή, ἥτις ἐξαρκεῖ ἀμφοτέροις »⁸.

ΤΑ ΑΝΤΙΓΡΑΦΕΝΤΑ ΥΠΟ ΙΗΣΟΥ ΔΙΑ ΑΝΑΝΙΟΥ
ΤΑΧΥΔΡΟΜΟΥ ΤΟΠΑΡΧΗ ΑΒΓΑΡΩΙ

- [10] « Μακάριος εἶ πιστεύσας ἐν ἐμοί, μὴ ἑορακῶς με. γέγραπται γὰρ περὶ ἐμοῦ τοὺς ἑορακώτας με μὴ πιστεύσειν ἐν ἐμοί, καὶ ἵνα οἱ μὴ ἑορακώτες με αὐτοὶ πιστεύσωσι καὶ ζήσονται. περὶ δὲ οὗ ἔγραψάς μοι ἐλθεῖν πρὸς σέ, δέον ἐστὶ πάντα δι' ἃ ἀπεστάλην

5. *Ouchamae filius L.*

6. τοπάρχης TBDSL τοπάρχης ἐδέσσης ΑΕ τοπάρχης πόλεως ἐδέσσης R.

7. *ut digneris ad me fatigari L.*

8. ἀμφοτέροις ATMSL ἀμφοτέροις καὶ ταῦτα μὲν οὗτος [οὕτως B] ἔγραψεν [ἔγραψε R] τῆς θείας αὐτὸν τέως μικρὸν ἀγασάσης ἐλλάμψεως· ἄξιον δὲ καὶ τῆς πρὸς τοῦ π̄ αὐτῷ διὰ τοῦ αὐτοῦ γραμματοκομιστοῦ ἀποσταλείσης ἐπακοῦσαι ὀλιγοστίχου μὲν πολυδυνάμου δὲ ἐπιστολῆς τοῦτον ἐχούσης καὶ αὐτῆς τὸν τρόπον ERBD.

5. ΜΑΤΘ., XI, 5.

6. Cf. ΛΟΥC, VII, 21.

7. Cf. ΜΑΤΘ., XI, 5; ΛΟΥC, VII, 22. Ce passage est composé assez curieusement d'après saint Mathieu et saint Luc. Il semble même que le faussaire cite le *Diatessaron* de Tatien, ce qui fixerait un *terminus a quo*, pour la composition de cette lettre.

8. Cf. *Eccl.*, IX, 14.

« [6] Abgar, fils d'Ouchamas, toparque, à Jésus bon Sauveur manifesté au pays de Jérusalem, Salut.

« J'ai entendu parler de toi et de tes guérisons, que tu accomplirais sans remèdes ni plantes. A ce qu'on dit, tu fais voir les aveugles et marcher les boiteux; tu purifies les lépreux⁵; tu chasses les esprits impurs et les démons, tu guéris ceux qui sont frappés de longues maladies⁶, tu ressuscites les morts⁷. [7] Ayant entendu tout cela à ton sujet, je me suis mis dans l'esprit que de deux choses l'une : ou bien tu es Dieu, et, descendu du ciel, tu fais ces merveilles; ou tu es le fils de Dieu faisant ces merveilles. [8] C'est pourquoi donc, je t'écris maintenant et je te demande de prendre la peine de venir à moi et de guérir l'infirmité que j'ai. Car j'ai encore appris que les Juifs murmurent contre toi et te veulent du mal. Ma ville est très petite, mais honorable et elle nous suffira à tous deux⁸. »

[Telle est la lettre écrite par Abgar qu'éclairait alors quelque peu la lumière divine. Il vaut la peine d'écouter la lettre que lui écrivit Jésus et qui lui fut apportée par le même courrier, courte sans doute mais pleine de sens : en voici également le texte⁹ :]

Réponse de Jésus par le courrier Ananias au toparque Abgar.

« [10] Heureux es-tu d'avoir cru en moi, sans m'avoir vu¹⁰. Car il est écrit de moi que ceux qui m'ont vu ne croiront pas en moi, afin que ceux qui ne m'ont pas vu croient et vivent¹¹. Quant à ce que tu m'écris de venir à toi, il faut que j'accom-

9. Le passage entre crochets figure dans plusieurs manuscrits d'Eusèbe mais il est omis par plusieurs autres et par les traductions syriaque et latine; il a donc de grandes chances d'être une interpolation.

10. Cf. ΙΟΑΝ., XX, 29.

11. Ce passage ne se trouve nulle part sous cette forme dans l'Écriture. On peut en rapprocher Is., VI, 9-10; ΜΑΤΘ., XIII, 14; ΙΟΑΝ., XII, 39-40; Act. Apost., XXVII, 25. Cf. A. Resch, *Agrapha, ausserkanonische Schrift fragmente*, 2^e édit., Leipzig, 1906, n^o 103; J. H. Ropes, *Die Sprüche Jesu*, Leipzig 1896, p. 112.

ἐνταῦθα, πληρῶσαι καὶ μετὰ τὸ πληρῶσαι οὕτως ἀναληφθῆνα πρὸς τὸν ἀποστείλαντά με. καὶ ἐπειδὴν ἀναληφθῶ, ἀποστελῶ σοὶ τινὰ τῶν μαθητῶν μου, ἵνα ἰάσηται σου τὸ πάθος καὶ ζῶῃν σοὶ καὶ τοῖς σὺν σοὶ παράσχηται⁹ ».

[11] Ταῦταις δὲ ταῖς ἐπιστολαῖς ἔτι καὶ ταῦτα συνήπτο τῇ Σύρων φωνῇ·

« Μετὰ δὲ τὸ ἀναληφθῆναι τὸν Ἰησοῦν ἀπέστειλεν αὐτῷ Ἰούδας, ὁ καὶ Θωμᾶς, Θαδδαῖον ἀπόστολον, ἕνα τῶν ἐβδομήκοντα¹⁰. ὃς ἐλθὼν κατέμενε πρὸς Τωβίαν τὸν τοῦ Τωβία.

[12] ὡς δὲ ἤκούσθη περὶ αὐτοῦ¹¹, ἐμηνύθη τῷ Ἀβγάρῳ ὅτι ἐλήλυθεν ἀπόστολος ἐνταῦθα τοῦ Ἰησοῦ, καθὼς ἐπέστειλὲν σοι. ἤρξατο οὖν ὁ Θαδδαῖος ἐν δυνάμει θεοῦ θεραπεύειν πάσαν νόσον καὶ μαλακίαν, ὥστε πάντας θαυμάζειν. ὡς δὲ ἤκουσεν ὁ Ἀβγαρος τὰ μεγαλεῖα καὶ τὰ θαυμάσια ἃ ἐποίει, καὶ ὡς ἐθεράπευεν¹², ἐν ὑπονοίᾳ γέγονεν ὡς ὅτι αὐτός ἐστιν περὶ οὗ ὁ Ἰησοῦς ἐπέστειλεν λέγων· ἐπειδὴν ἀναληφθῶ, ἀποστελῶ σοὶ τινὰ τῶν μαθητῶν

[13] μου, ὃς τὸ πάθος σου ἰάσεται. μετακαλεσάμενος οὖν τὸν Τωβίαν, παρ' ᾧ κατέμενε, εἶπεν ἤκουσα ὅτι ἀνὴρ τις δυνάστης ἐλθὼν¹³ κατέμεινε ἐν τῇ σῆ οἰκίᾳ· ἀνάγαγε αὐτὸν πρὸς με¹⁴. ἐλθὼν δὲ ὁ Τωβίας παρὰ Θαδδαῖον, εἶπεν αὐτῷ· ὁ τοπάρχης Ἀβγαρος μετακαλεσάμενός με εἶπεν ἀναγαγεῖν σε παρ' αὐτῷ, ἵνα θεραπεύσης αὐτόν. καὶ ὁ Θαδδαῖος ἀναβαίνω, ἔφη, ἐπειδὴ περ

[14] δυνάμει¹⁵ παρ' αὐτῷ ἀπέσταλμαι. ὀρθρίσας οὖν ὁ Τωβίας τῇ ἐξῆς καὶ παραλαβὼν τὸν Θαδδαῖον ἦλθεν πρὸς τὸν Ἀβγαρον. ὡς δὲ ἀνέβη, παρόντων καὶ ἐστώτων τῶν μεγιστάνων αὐτοῦ, παραχρῆμα ἐν τῷ εἰσιέναι αὐτὸν ὄραμα μέγα ἐφάνη τῷ

9. παράσχηται AT⁴DMSL παράσχηται ὄδε καὶ ταῦτα ἐχέτω T^oER παράσχηται ὄδε δὲ καὶ ταῦτα ἐχέτω B.

10. ἕνα τῶν ἐβδομήκοντα : ἕνα ὄντα ὡς ἔφην τῶν ἐβδομήκοντα μαθητῶν τοῦ σπς B.

11. αὐτοῦ AT⁴MSL αὐτοῦ καὶ δῆλος γέγονε [γέγονεν D] διὰ τῶν ἐπιτελουμένων παρ' αὐτοῦ θαυμασίων T^oERBD.

12. ἐθεράπευεν ATMS ἐθεράπευεν ἐν δυνάμει καὶ δυνάμει τῷ χῦ ERBD.

13. ἐλθὼν ATMSL ἐλθὼν ἀπὸ ἱεροσολύμων ERBD.

14. ἀνάγαγε αὐτὸν πρὸς με ATMSL καὶ πολλὰς ἰάσεις ἐπ' ὄνοματι

plisse ici tout ce pour quoi j'ai été envoyé¹² et qu'après l'avoir ainsi accompli, je retourne à celui qui m'a envoyé. Et lorsque j'aurai été élevé¹³, je t'enverrai un de mes disciples pour te guérir de ton infirmité et te donner la vie, à toi et à ceux qui sont avec toi. »

[11] A ces lettres était encore joint ceci, en langue syriaque :

« Après l'ascension de Jésus, Judas, qu'on appelle aussi Thomas¹⁴, envoya à Abgar l'apôtre Thaddée, un des soixantedix. A son arrivée, celui-ci demeura chez Tobie, fils de Tobie. Lorsqu'on entendit parler de lui, on signifia à Abgar qu'un apôtre de Jésus était là, selon qu'il l'avait promis. [12] Thaddée avait donc commencé à guérir toute maladie et toute langueur par la puissance de Dieu¹⁵, de sorte que tous en étaient étonnés. Et lorsque Abgar apprit les merveilles et les miracles qu'il faisait, les guérisons qu'il accomplissait, il lui vint à la pensée qu'il était celui dont Jésus lui avait écrit : Lorsque j'aurai été élevé, je t'enverrai un de mes disciples qui guérira tes souffrances. [13] Il appela donc Tobie, chez qui demeurait l'apôtre, et lui dit : J'ai appris qu'un homme puissant est venu habiter dans ta maison. Amène-le moi. Tobie, revenu auprès de Thaddée, lui dit : le toparque Abgar, après m'avoir appelé, m'a dit de t'amener auprès de lui pour que tu le guérisse. Et Thaddée répliqua : J'irai, puisque je suis envoyé avec puissance auprès de lui.

« [14] Le lendemain donc, au point du jour, Tobie prit avec lui Thaddée et vint près d'Abgar. Lorsqu'il entra, les principaux du pays étaient là, debout autour du toparque. Dès son arrivée, Abgar vit subitement un grand spectacle

12. Cf. ΜΑΤΤ., III, 15.

13. Cf. ΙΟΑΝ., XII, 32.

14. Sur ce double nom de saint Thomas chez les Syriens, cf. E. HENNECKE, *op. cit.*, p. 122.

15. Cf. ΜΑΤΤ., IV, 23; IX, 35; X, 1.

τῷ ἐργάζεται· ὁ δὲ εἶπεν [εἶπε R]. καὶ κ̅ε̅ ξένος τις ἐλθὼν ἐνώκησεν [ἐνώκησε R ἐνοίκησεν ED] παρ' ἐμοὶ καὶ πολλὰ θαύματα ἐπιτελεῖ· ὁ δὲ ἀνάγαγε αὐτὸν ἔφη πρὸς με ERBD.

15. Schwartz propose : ἐν δυνάμει, *maxime propter ipsum* L.

- 'Αβγάρω ἐν τῷ προσώπῳ τοῦ ἀποστόλου Θαδδαίου ὑπερ ἰδῶν Ἄβγαρος προσεκύνησεν τῷ Θαδδαίῳ, θαυμά τε ἔσχεν πάντας τοὺς περιεστῶτας· αὐτοὶ γὰρ οὐχ ἑώρακασιν τὸ ὄραμα, ὁ μόνος
- [15] τῷ Ἄβγάρῳ ἐφάνη· ὃς καὶ τὸν Θαδδαῖον ἤρετο εἰ ἐπ' ἀληθείας μαθητῆς εἰ Ἰησοῦ τοῦ υἱοῦ τοῦ θεοῦ, ὃς εἰρήμει πρὸς με· ἀποστελῶ σοὶ τινα τῶν μαθητῶν μου, ὅστις ἴασεται σε καὶ ζώῃν σοὶ παρέξει. καὶ ὁ Θαδδαῖος ἔφη· ἐπεὶ μεγάλως πεπιστευκας εἰς τὸν ἀποστείλαντά με, διὰ τοῦτο ἀπεστάλην πρὸς σέ. καὶ πάλιν, ἐὰν πιστεύσης ἐν αὐτῷ, ὡς ἂν πιστεύσης ἔσται σοὶ τὰ αἰτήματα
- [16] τῆς καρδίας σου. καὶ ὁ Ἄβγαρος πρὸς αὐτὸν οὕτως ἐπίστευσα, φησὶν, ἐν αὐτῷ, ὡς καὶ τοὺς Ἰουδαίους τοὺς σταυρώσαντας αὐτὸν βουληθῆναι δύναμιν παραλαβῶν κατακόψαι, εἰ μὴ διὰ τὴν βασιλείαν τὴν Ῥωμαίων ἀνεκόπην τούτου. καὶ ὁ Θαδδαῖος εἶπεν· ὁ κύριος ἡμῶν τὸ θέλημα τοῦ πατρὸς αὐτοῦ πεπλήρωκεν
- [17] καὶ πληρώσας ἀνελήφθη πρὸς τὸν πατέρα. λέγει αὐτῷ Ἄβγαρος· κἀγὼ πεπίστευκα εἰς αὐτὸν καὶ εἰς τὸν πατέρα αὐτοῦ. καὶ ὁ Θαδδαῖος· διὰ τοῦτο, φησὶ, τίθημι τὴν χεῖρά μου ἐπὶ σέ ἐν ὀνόματι αὐτοῦ. καὶ τοῦτο πράξαντος, παραχρῆμα ἐθεραπεύθη
- [18] τῆς νόσου καὶ τοῦ πάθους οὗ εἶχεν. ἐθαυμάσεν τε ὁ Ἄβγαρος ὅτι καθὼς ἤκουσται αὐτῷ περὶ τοῦ Ἰησοῦ, οὕτως τοῖς ἔργοις παρέλαβεν διὰ τοῦ μαθητοῦ αὐτοῦ Θαδδαίου, ὃς αὐτὸν ἄνευ φαρμακείας καὶ βοτανῶν ἐθεράπευσεν, καὶ οὐ μόνον, ἀλλὰ καὶ Ἄβδον τὸν τοῦ Ἄβδου, ποδάγραν ἔχοντα· ὃς καὶ αὐτὸς προσελθὼν ὑπὸ τοὺς πόδας αὐτοῦ ἔπεσεν, εὐχάς τε διὰ χειρὸς λαβῶν ἐθεραπεύθη, πολλοὺς τε ἄλλους συμπολίτας αὐτῶν ὁ αὐτὸς ἴασατο, θαυμαστά καὶ μεγάλα ποιῶν καὶ κηρύσσων τὸν
- [19] λόγον τοῦ θεοῦ. μετὰ δὲ ταῦτα ὁ Ἄβγαρος· σὺ Θαδδαῖε, ἔφη, σὺν δυνάμει τοῦ θεοῦ ταῦτα ποιεῖς καὶ ἡμεῖς αὐτοὶ ἐθαυμάσαμεν· ἀλλ' ἐπὶ τούτοις δέομαί σου, διήγησαι μοι περὶ τῆς ἐλεύσεως τοῦ Ἰησοῦ πῶς ἐγένετο, καὶ περὶ τῆς δυνάμεως αὐτοῦ, καὶ
- [20] ἐν ποίᾳ δυνάμει ταῦτα ἐποίει ἅτινα ἤκουσται μοι. καὶ ὁ Θαδδαῖος· νῦν μὲν σιωπήσομαι, ἔφη, ἐπεὶ δὲ κηρῦξαι τὸν λόγον

16. Lieu commun dans l'hagiographie. Cf. H. DELEHAYE, *les Passions des martyrs et les genres littéraires*, Bruxelles, 1921, p. 297-298.

17. Cf. *Act. Apost.*, ix, 7.

18. Cf. *Mc.*, ix, 22.

sur le visage de l'apôtre Thaddée¹⁶; et à cette vue, Abgar adora Thaddée, ce qui étonna tous les assistants car ils n'avaient pas vu le spectacle qui s'était manifesté au seul Abgar¹⁷. [15] Celui-ci demanda à Thaddée : Es-tu en vérité disciple de Jésus, le fils de Dieu, qui m'a dit : Je t'enverrai un de mes disciples qui te guérira et te donnera la vie ? Thaddée dit : Puisque tu as cru fortement en celui qui m'a envoyé, c'est pour cela que j'ai été envoyé près de toi. Et maintenant si tu crois en lui, les demandes de ton cœur seront réalisées pour toi comme tu auras cru¹⁸. [16] Et Abgar lui répondit : J'ai cru en lui tellement que j'aurais voulu prendre une armée et détruire les Juifs qui l'ont crucifié, si je n'en avais pas été empêché par l'empire romain. Et Thaddée dit : Notre Seigneur a accompli la volonté de son Père; et, après l'avoir accomplie, il est retourné auprès du Père. [17] Abgar lui dit : Et moi aussi j'ai cru en lui et en son Père. Et Thaddée dit : A cause de cela, j'étends la main sur toi en son nom. Lorsqu'il l'eut fait, aussitôt le roi fut guéri de sa maladie et des souffrances qu'il éprouvait. [18] Abgar admira que, selon qu'il avait entendu dire de Jésus, de même il l'avait éprouvé en fait par le moyen de son disciple Thaddée : celui-ci l'avait guéri sans remèdes ni plantes; et non seulement lui, mais encore Abdos, fils d'Abdos, qui était podagre. Ce dernier lui aussi, étant venu, se jeta aux pieds de Thaddée, obtint ses prières et fut guéri par sa main. Thaddée guérit encore beaucoup d'autres de leurs concitoyens, fit de grands miracles et prêcha la parole de Dieu.

« [19] Après cela, Abgar dit : Toi, Thaddée, tu fais cela avec la puissance de Dieu et nous-mêmes en sommes dans l'étonnement. Mais avec cela, je t'en supplie, renseigne-moi sur la venue de Jésus, comment elle s'est produite, et sur sa puissance, par quelle puissance il a fait tout ce que j'ai entendu dire¹⁹. [20] Et Thaddée répondit : Pour l'instant, je me tairai; mais puisque j'ai été envoyé pour prêcher la parole,

19. Cf. *MATTH.*, xxi, 23.

ἀπεστάλην, ἀδριον ἐκκλησιασόν μοι τοὺς πολίτας σου πάντας, καὶ ἐπ' αὐτῶν κηρύξω¹⁶ καὶ σπερῶ ἐν αὐτοῖς τὸν λόγον τῆς ζωῆς, περὶ τοῦ¹⁷ τῆς ἐλευθεύσεως τοῦ Ἰησοῦ καθὼς ἐγένετο¹⁸, καὶ περὶ τῆς ἀποστολῆς αὐτοῦ, καὶ ἕνεκα τίνος ἀπεστάλη ὑπὸ τοῦ πατρὸς, καὶ περὶ τῆς δυνάμεως καὶ τῶν ἔργων αὐτοῦ καὶ μυστηρίων ὧν ἐλάλησεν ἐν κόσμῳ, καὶ ποία δυνάμει ταῦτα ἐποίει¹⁹, καὶ περὶ τῆς καινῆς αὐτοῦ κηρύξεως, καὶ περὶ τῆς μικρότητος καὶ περὶ τῆς ταπεινώσεως²⁰, καὶ πῶς ἐταπεινώσεν ἑαυτὸν²¹ καὶ ἀπέθετο²² καὶ ἐσμίκρυνεν αὐτοῦ τὴν θεότητα, καὶ ἐσταυρώθη²³, καὶ κατέβη εἰς τὸν Ἄϊδην, καὶ διέσχισε φραγμὸν τὸν ἐξ αἰῶνος μὴ σχισθέντα, καὶ ἀνήγειρεν νεκρούς καὶ κατέβη μόνος, ἀνέβη δὲ μετὰ πολλοῦ ὄχλου πρὸς τὸν πατέρα αὐτοῦ²⁴.

[21] ἐκέλευσεν οὖν ὁ Ἄβγαρος τῇ ἕωθεν συνάξει τοὺς πολίτας αὐτοῦ καὶ ἀκοῦσαι τὴν κήρυξιν Θαδδαίου, καὶ μετὰ ταῦτα προσέταξεν δοθῆναι αὐτῷ χρυσὸν καὶ ἄσημον. ὁ δὲ οὐκ ἐδέξατο, εἰπὼν. εἰ τὰ ἡμέτερα καταλελοίπαμεν, πῶς τὰ ἄλλότρια ληψόμεθα;

[22] ἐπράχθη ταῦτα τεσσαρακοστῷ καὶ τριακοσιοστῷ ἔτει.

Ἄ καὶ οὐκ εἰς ἄχρηστον πρὸς λέξιν ἐκ τῆς Σύρων μεταβλήθηντα φωνῆς ἐνταῦθα μοι κατὰ καιρὸν κείσθαι.

16. κηρύξω TBDMSL κηρύξω τὸν λόγον τοῦ Ἰησοῦ AER.

17. περὶ τοῦ — πατέρα αὐτοῦ. La fin du § 20 serait une addition antérieure à Eusèbe, qui l'a introduite dans son texte, selon Schwartz.

18. περὶ — ἐγένετο répété du § 19.

19. καὶ ποία — ἐποίει répété de la p. 44, avant dernière ligne.

20. καὶ περὶ τῆς μικρότητος—ταπεινώσεως : cf. ce qui suit : ἐταπεινώσεν—θεότητα dittographie | ταπεινώσεως TM ταπεινώσεως αὐτοῦ A sur sa petitesse et sa bassesse S (*quod ita parvus et humilis* L ταπεινώσεως τοῦ φαινομένου ἕωθεν ἄνω EBD ταπεινώσεως τοῦ φαινομένου ἄνω R.

21. ἑαυτὸν ATMSL ἑαυτὸν γενόμενος ὑπήκοος τῷ πατρὶ διὰ τὴν τῶν ἄνω σιαν ERBD.

22. ἀπέθετο TMSL πῶς ἀπέθετο BD ἀπέθανε A πῶς ἀπέθανε ER.

23. καὶ ἐσταυρώθη ATMSL ὅσα τε ὑπὸ τῶν [τῶν > R] Ιουδαίων ἔπαθεν [ἔπαθε R] καὶ πῶς ἐσταυρώθη ERBD | ἀνήγειρεν νεκρούς MS *mortuos suscitaret* L ἀνήγαγεν [ἀνήγαγε T] νεκρούς AT ἀνέστη καὶ συνέγειρεν [συνήγειρε R] νεκρούς [τοὺς νεκρούς ER] τοὺς ἀπ' αἰῶνων κοιμημένους ERBD καὶ [καὶ πῶς RBD] κατέβη μόνος

assemble-moi demain tous tes concitoyens; je leur prêcherai et je sèmerai en eux la parole de la vie²⁰, sur la venue de Jésus, comment elle s'est produite, sur sa mission, pourquoi il a été envoyé par le Père; sur sa puissance, ses œuvres, les mystères qu'il a enseignés dans le monde : par quelle puissance il agissait ainsi; sur la nouveauté de son message, sa faiblesse, son humiliation : comment il s'est humilié lui-même²¹, comment il a déposé et rapetissé sa divinité, comment il a été crucifié, est descendu aux enfers, a brisé la barrière qui n'avait jamais été brisée, a ressuscité les morts et, après être descendu seul, est remonté avec une grande multitude auprès de son Père²². [21] Abgar ordonna donc de rassembler dès l'aurore ses concitoyens pour entendre la prédication de Thaddée; et après cela, il ordonna qu'on lui donnât de l'or, en pièces et en lingots. Celui-ci refusa en disant : Si nous avons abandonné nos biens propres, comment accepterons-nous ceux des autres ? Cela se passa en l'an 340²³. »

[22] Voilà ce qu'il ne m'a pas semblé inutile et inopportun de rapporter ici, et qui a été traduit littéralement du syriaque.

20. Cf. MATTH., XIII, 19; LUC, VIII, 12.

21. Cf. Philip., II, 8.

22. Cf. I Petr., IV, 19; *Evangel. Petri*, 41; IGNACE, *Magn.*, IX, 2; PSEUDO-IGNACE, *ad Trall.*, IX, 2. « Le Christ est descendu seul aux enfers, mais il est remonté avec une multitude ». JUSTIN, *Dialog.*, LXXII; voir H. QUILLIET, art. *Descente de Jésus aux enfers*, dans *Dict. de Théol. cathol.*, IV, 565 ss. Voir surtout B. REISCKE, *The disobedient Spirit and christian baptism*. Copenhague, 1946; A. GRILLMEIER, *Der Gottessohn im Totenreich*, dans *Zeitschr. für Kathol. Theologie*, 1949, p. 1-53, 184-203; W. BIEDER, *Die Vorstellung von der Höllenfahrt Jesus Christi*, Zürich, 1949.

23. La date est donnée d'après l'ère des Séleucides, dont le point de départ est la bataille de Gaza (312 avant J.-C.) ou plutôt la mort d'Alexandre IV, fils d'Alexandre le Grand (311 avant J.-C.). Cette ère s'appelle aussi ère des Grecs ou ère d'Alexandre.

ἀνέβη δὲ μετὰ πολλοῦ ὄχλου TERBMSL καταβάς γὰρ μόνος συνέγειρεν πολλοὺς εἰθ' οὕτως ἀνέβη A.

24. αὐτοῦ ATMSL αὐτοῦ καὶ πῶς κάθηται ἐν δεξιά τοῦ Ἰησοῦ καὶ πρὸς μετὰ δόξης ἐν τοῖς οὐνοῖς καὶ πῶς ἐλευθεύσεται μέλλει πάλιν μετὰ δυνάμεως κρῖναι ζῶντας καὶ νεκρούς ERBD.

Β

Τάδε καὶ ἡ β' περιέχει βιβλος τῆς Ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας

- Α̅ Περὶ τῆς μετὰ τὴν ἀνάληψιν τοῦ Χριστοῦ διαγωγῆς τῶν ἀποστόλων.
Β̅ Ὅπως Τιβέριος ὑπὸ Πιλάτου τὰ περὶ τοῦ Χριστοῦ διδαχθεὶς ἐκινήθη.
Γ̅ Ὅπως εἰς πάντα τὸν κόσμον ἐν βραχεῖ χρόνῳ διέδραμεν ὁ περὶ τοῦ Χριστοῦ λόγος.
Δ̅ Ὡς μετὰ Τιβέριον Γάϊος Ἰουδαίων βασιλεὺς καθίστησιν Ἀγρίππαν, τὸν Ἡρώδην αἰδῖω ζημιώσας φυγῆ.
Ε̅ Ὡς Φίλων ὑπὲρ Ἰουδαίων πρεσβεῖαν ἐστείλατο πρὸς Γάϊον.
Ϛ̅ Ὅσα Ἰουδαίους συνερρῶη κακὰ μετὰ τὴν κατὰ τοῦ Χριστοῦ τόλμαν.
Ζ̅ Ὡς καὶ Πιλάτος ἑαυτὸν διεχρήσατο.
Η̅ Περὶ τοῦ κατὰ Κλαύδιον λιμοῦ.
Θ̅ Μαρτύριον Ἰακώβου τοῦ ἀποστόλου.
Ι̅ Ὡς Ἀγρίππας ὁ καὶ Ἡρώδης τοὺς ἀποστόλους διώξας τῆς θείας παραυτίκα δίκης ἤσθετο.
ΙΑ̅ Περὶ Θευδᾶ τοῦ γόητος.
ΙΒ̅ Περὶ Ἑλένης τῆς τῶν Ἀδιαβηνῶν βασιλίδος.
ΙΓ̅ Περὶ Σίμωνος τοῦ μάγου.

LIVRE II

Voici ce que contient le deuxième livre de l'Histoire ecclésiastique :

- I. La conduite des apôtres après l'ascension du Christ.
- II. Comment Tibère fut ému en apprenant par Pilate ce qui concernait le Christ.
- III. Comment la doctrine concernant le Christ se répandit en peu de temps dans le monde entier.
- IV. Après Tibère, Gaïus établit comme roi des Juifs Agrippa et condamna Hérode à l'exil perpétuel.
- V. Comment Philon fut envoyé en ambassade pour les Juifs auprès de Gaïus.
- VI. Les malheurs qui arrivèrent aux Juifs après leur acte audacieux contre le Christ.
- VII. Comment Pilate se tua lui-même.
- VIII. La famine sous Claude.
- IX. Martyre de l'apôtre Jacques.
- X. Comment Agrippa, appelé aussi Hérode, après avoir persécuté les apôtres, ressentit aussitôt la vengeance divine.
- XI. Theudas le magicien.
- XII. Hélène reine des Adiabéniens.
- XIII. Simon le mage.

- ΙΔ Περὶ τοῦ κατὰ Ῥώμην κηρύγματος Πέτρου τοῦ ἀποστόλου.
 ΙΕ Περὶ τοῦ κατὰ Μάρκον εὐαγγελίου.
 ΙϚ Ὡς πρῶτος Μάρκος τοῖς κατ' Αἴγυπτον τὴν εἰς τὸν Χριστὸν
 γινῶσιν ἐκήρυξεν.
 ΙΖ Οἷα περὶ τῶν κατ' Αἴγυπτον ἀσκητῶν ὁ Φίλων ἱστορεῖ.
 ΙΗ Ὅσα τοῦ Φίλωνος εἰς ἡμᾶς περιῆλθεν συγγράμματα.
 ΙΘ Οἷα τοὺς ἐν Ἱεροσολύμοις Ἰουδαίους συμφορὰ μετέβλεπεν ἐν
 τῇ τοῦ πάσχα ἡμέρᾳ.
 Κ Οἷα κατὰ Νέρωνα ἐν τοῖς Ἱεροσολύμοις ἐπράχθη.
 ΚΑ Περὶ τοῦ Αἰγυπτίου, οὗ καὶ τῶν ἀποστόλων αἱ Πράξεις
 ἐμνημόνευσαν.
 ΚΒ Ὡς ἐκ τῆς Ἰουδαίας εἰς τὴν Ῥώμην δέσμιος ἀναπεμφθεὶς
 Παῦλος ἀπολογησάμενος πάσης ἀπελύθη αἰτίας.
 ΚΓ Ὡς ἐμαρτύρησεν Ἰάκωβος ὁ τοῦ κυρίου χρηματίσας ἀδελφός.
 ΚΔ Ὡς μετὰ Μάρκον πρῶτος ἐπίσκοπος τῆς Ἀλεξανδρέων
 ἐκκλησίας Ἀννιανὸς κατέστη.
 ΚΕ Περὶ τοῦ κατὰ Νέρωνα διωγμοῦ, καθ' ὃν ἐπὶ Ῥώμης
 Παῦλος καὶ Πέτρος τοῖς ὑπὲρ εὐσεβείας μαρτυροῦσι κατε-
 κοσμήθησαν.
 ΚϚ Ὡς μυριοὶ κακοῖς περιηλάθησαν Ἰουδαῖοι, καὶ ὡς τὸν
 ὕστατον πρὸς Ῥωμαίους ἤρασαν πόλεμον.

Συνῆκται ἡμῖν ἡ βίβλος ἀπὸ τῶν Κλήμεντος Τερτυλλιανοῦ
 Ἰωσήπου Φίλωνος.

1. Le livre I peut être considéré comme une introduction générale. L'histoire ecclésiastique proprement dite ne commence qu'au livre II; aussi celui-ci est-il précédé d'une préface particulière. Voir sur ce point notre *Introduction*. Eusèbe tient à indiquer tout d'abord les sources qu'il se propose d'utiliser. En

- XIV. La prédication de l'apôtre Pierre à Rome.
 XV. L'Évangile selon Marc.
 XVI. Le premier, Marc prêcha la connaissance du Christ
 aux habitants de l'Égypte.
 XVII. Ce que Philon raconte des ascètes d'Égypte.
 XVIII. Quels écrits de Philon sont parvenus jusqu'à nous.
 XIX. Quels malheurs arrivèrent aux Juifs à Jérusalem
 au jour de Pâques.
 XX. Ce qui arriva encore à Jérusalem sous Néron.
 XXI. L'Égyptien que mentionnent aussi les *Actes des*
Apôtres.
 XXII. Comment Paul, envoyé prisonnier de Judée à Rome,
 se justifie et est absous de toute accusation.
 XXIII. Comment rendit témoignage Jacques, appelé le frère
 du Seigneur.
 XXIV. Comment, après Marc, Annianus fut établi premier
 évêque de l'Église d'Alexandrie.
 XXV. La persécution sous Néron, sous lequel, à Rome,
 Paul et Pierre furent honorés du martyre pour la
 religion.
 XXVI. Comment les Juifs furent enveloppés de mille maux
 et comment ils déclarèrent aux Romains la dernière
 guerre.

Nous avons rédigé ce livre d'après Clément, Tertullien,
 Josèphe, Philon¹.

fait, il n'empruntera guère à Tertullien. Le seul ouvrage de ce dernier qu'il utilisera est l'*Apologétique*. Son principal informateur sera Josèphe, l'historien de la guerre juive. A Philon, il empruntera surtout des renseignements sur l'ambassade des juifs auprès de Claude et sur les Thérapeutes.

- [1] « Ὅσα μὲν τῆς ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας ἐχρῆν ὡς ἐν προομίῳ διαστείλασθαι τῆς τε θεολογίας περὶ τοῦ σωτηρίου λόγου καὶ τῆς ἀρχαιολογίας τῶν τῆς ἡμετέρας διδασκαλίας δογμάτων ἀρχαιότητος τε τῆς κατὰ Χριστιανοὺς¹ εὐαγγελικῆς πολιτείας, οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ ὅσα περὶ τῆς γενομένης ἑναγχοῦς ἐπιφανείας αὐτοῦ, τὰ τε πρὸ² τοῦ πάθους καὶ τὰ περὶ τῆς τῶν ἀποστόλων ἐκλογῆς, ἐν τῷ πρὸ τούτου, συντεμόντες τὰς ἀποδείξεις, διειλήφαμεν·
- [2] φέρε δ', ἐπὶ τοῦ παρόντος ἤδη καὶ τὰ μετὰ τὴν ἀνάληψιν αὐτοῦ διασκεψώμεθα, τὰ μὲν ἐκ τῶν θείων παρασημαινόμενοι γραμμάτων, τὰ δ' ἐξ ἑωθεν προσιστοροῦντες ἐξ ὧν κατὰ καιρὸν μνημονεύομεν ὑπομνημάτων.

A'

- 1 [1] Πρῶτος τοιγαροῦν εἰς τὴν ἀποστολὴν ἀντὶ τοῦ προδότου Ἰούδα κληροῦται Ματθίας, εἰς καὶ αὐτός, ὡς δεδήλωται, τῶν

1. χριστιανούς AT¹BDML τὸν χριστιανισμόν T²ERS.
2. πρὸ T¹BDM περὶ AT²ERSL.

2. Eusèbe, après avoir montré l'antiquité du christianisme qu'il rattache

Ce qu'il fallait traiter, comme dans un prologue de l'histoire ecclésiastique, au sujet de la divinité du Verbe Sauveur, de l'antiquité des dogmes de notre enseignement, de l'ancienneté du genre de vie évangélique selon les chrétiens², et aussi tout ce qui se rapporte à la récente manifestation du Christ, ce qui s'est passé avant sa passion, ce qui concerne le choix des apôtres, nous l'avons exposé dans le livre précédent, en résumant les démonstrations. [2] Maintenant, dans le présent livre, examinons aussi ce qui s'est passé après son ascension en exposant les faits d'une part d'après les écrits divins, d'autre part en les racontant d'après les documents profanes que nous rappellerons selon les circonstances.

I

LA CONDUITE DES APOTRES APRÈS L'ASCENSION DU CHRIST

- [1] Le premier donc, Matthias fut désigné par le sort pour l'apostolat, à la place du traître Judas : il avait été lui aussi,

au judaïsme, va mettre en relief le châtimeut des Juifs, coupables d'avoir mis le Christ à mort. Cf. J. ISAAC, *Jésus et Israël*, Paris, 1947; M. SIMON, *Verus Israël*, pp. 245-247.

τοῦ κυρίου γενόμενος μαθητῶν. καθίστανται δὲ δι' εὐχῆς καὶ χειρῶν ἐπιθέσεως τῶν ἀποστόλων εἰς διακονίαν ὑπηρεσίας ἕνεκα τοῦ κοινοῦ ἄνδρες δεδοκιμασμένοι, τὸν ἀριθμὸν ἑπτὰ, οἱ ἀμφὶ τὸν Στέφανον ὃς καὶ πρῶτος μετὰ τὸν κύριον ἄμα τῇ χειροτονίᾳ, ὡσπερ εἰς αὐτὸ τοῦτο προαχθεῖς, λίθοις εἰς θάνατον πρὸς τῶν κυριοκτόνων βάλλεται, καὶ ταύτη πρῶτος τὸν αὐτῷ φερώνυμον τῶν ἀξιολύκων τοῦ Χριστοῦ μαρτύρων ἀποφέρεται

- [2] στέφανον. τότε δὴτα καὶ Ἰάκωβον, τὸν τοῦ κυρίου λεγόμενον ἀδελφόν, ὅτι δὴ καὶ οὗτος τοῦ Ἰωσήφ ὠνόμαστο παῖς, τοῦ δὲ Χριστοῦ πατὴρ ὁ Ἰωσήφ, ὃ μνηστευθεῖσα ἡ παρθένος, πρὶν ἢ συνελθεῖν αὐτούς, εὐρέθη ἐν γαστρὶ ἔχουσα ἐκ πνεύματος ἁγίου, ὡς ἡ ἱερά τῶν εὐαγγελίων διδάσκει γραφῇ τοῦτον δὴ οὖν αὐτὸν Ἰάκωβον, ὃν καὶ δίκαιον ἐπίκλην οἱ πάσαι δι' ἀρετῆς ¹ ἐκάλουν προτερήματα, πρῶτον ἱστοροῦσιν τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις ἐκκλησίας τὸν τῆς ἐπισκοπῆς ἐγχειρισθῆναι θρόνον Κλήμης ἐν ἑκτῷ τῶν Ὑποτυπώσεων γράφων. ὧδε παρίστησιν

« Πέτρον γάρ φησιν καὶ Ἰάκωβον καὶ Ἰωάννην μετὰ τὴν ἀνάληψιν τοῦ σωτήρος, ὡς ἂν καὶ ὑπὸ τοῦ σωτήρος προτετιμημένους, μὴ ἐπιδικάζεσθαι δόξης, ἀλλὰ Ἰάκωβον τὸν δίκαιον ἐπίσκοπον τῶν Ἱεροσολύμων ² ἐλέσθαι. »

- [4] ὁ δ' αὐτὸς ἐν ἑβδόμῳ τῆς αὐτῆς ὑποθέσεως ἐτι καὶ ταῦτα περὶ αὐτοῦ φησιν

« Ἰακώβῳ τῷ δίκαιῳ καὶ Ἰωάννῃ καὶ Πέτρῳ μετὰ τὴν ἀνάστασιν παρέδωκεν τὴν γνῶσιν ὁ κύριος, οὗτοι τοῖς λοιποῖς ἀποστό-

1. ἀρετῆς ἐκάλουν ABDM ἀρετὴν ἐκάλουν καὶ TER *uirutum merito et insignis uitæ privilegio* L.

2. Ἱεροσολύμων mss. *apostolorum* L.

1. *Supra*, I, XII, 3.

2. *Act. Apost.*, VI, 1-6.

3. On pourrait aussi traduire : « au temps où il reçut l'imposition des mains ». Cf. C. H. TURNER, *χειροτονία, χειροθεσία, ἐπίθεσις χειρῶν*, dans *Journal of Theological Studies*, t. XXIV, 1922-1923, pp. 496-534; J. COPPENS, *l'imposition des mains et les rites connexes dans le Nouveau Testament et dans l'Église ancienne*, Paris, 1945, p. 120-123.

comme on l'a montré, un des disciples du Seigneur ¹. D'autre part, furent établis par la prière et l'imposition des mains des apôtres, en vue du ministère et du service exigés par le bien commun, des hommes éprouvés au nombre de sept, groupés autour d'Étienne ² : celui-ci aussi, le premier après le Seigneur, fut mis à mort au temps où il avait été élu ³, comme s'il avait été mis en avant pour cela même : il fut lapidé par les meurtriers du Seigneur; et ainsi le premier il remporta la couronne, dont il portait le nom, des victorieux témoins du Christ ⁴.

[2] Alors également, Jacques, celui qu'on appelle frère du Seigneur ⁵ — car il était nommé lui aussi fils de Joseph ⁶ et Joseph était père du Christ car la Vierge lui était fiancée et avant qu'ils fussent ensemble elle fut trouvée ayant conçu du Saint-Esprit ⁷, comme l'enseigne la sainte Écriture des Évangiles; — donc ce Jacques à qui les anciens donnaient le surnom de juste à cause de la supériorité de sa vertu, fut, dit-on, le premier installé sur le trône épiscopal de l'Église de Jérusalem. [3] Clément, au sixième livre des *Hypotyposes*, l'établit de la sorte.

Il dit en effet que Pierre, Jacques et Jean, après l'ascension du Sauveur, après avoir été particulièrement honorés par le Sauveur, ne se disputèrent pas pour cet honneur mais qu'ils choisirent Jacques le juste comme évêque de Jérusalem.

[4] Le même, dans le septième livre du même ouvrage, dit encore à son sujet :

« A Jacques le juste, à Jean et à Pierre, le Seigneur après sa résurrection donna la gnose; ceux-ci la donnèrent aux autres

4. *Act. Apost.*, VII, 58-59. On sait que le nom grec d'Étienne signifie couronne. Cf. AUGUSTIN, *Sermo II, de S. Stephano*; P. L., XXXIX, 2140. Le jeu de mots est de ceux qui s'imposent.

5. *Gal.*, I, 19. Il est à souligner qu'Eusèbe ne semble pas prendre à son compte cette affirmation.

6. Clément et Origène regardent Jacques comme le fils de Joseph; ils doivent, semble-t-il, cette opinion aux apocryphes, *l'Évangile de Pierre* et le *Protévangile de Jacques*. Sur cette question, voir Th. ZAHN, *Brüder und Vettern Jesu*, dans *Forschungen*, VI, 225-364; M.-J. LAGRANGE, *l'Évangile selon saint Marc*, p. 72-89.

7. *MATTH.*, I, 18.

8. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Hypotyp.*, fragm. 10, édit. STAHLIN, III, 198.

λοις παρέδωκαν, οἱ δὲ λοιποὶ ἀπόστολοι τοῖς ἑβδομήκοντα ὧν
 [5] εἰς ἦν καὶ Βαρναβᾶς. δύο δὲ γεγονόασιν Ἰάκωβου, εἰς ὃ δίκαιος,
 ὃ κατὰ τοῦ πτερυγίου βληθεὶς καὶ ὑπὸ γναφέως ξύλῳ πληγείς
 εἰς θάνατον, ἕτερος δὲ ὁ καρατομηθεὶς. »

αὐτοῦ δὴ τοῦ δικαίου καὶ ὁ Παῦλος μνημονεῦει γράφων
 « ἕτερον δὲ τῶν ἀποστόλων οὐκ εἶδον, εἰ μὴ Ἰάκωβον τὸν ἀδελφὸν
 [6] τοῦ κυρίου. » ἐν τούτοις καὶ τὰ τῆς τοῦ σωτήρος ἡμῶν πρὸς
 τὸν τῶν Ὀσροηνῶν βασιλέα τέλος ἐλάμβανεν ὑποσχέσεως. ὁ
 γοῦν Θωμᾶς τὸν Θαδδαῖον κινήσει θειοτέρα ἐπὶ τὰ Ἔδεσσα
 κήρυκα καὶ εὐαγγελιστὴν τῆς περὶ τοῦ Χριστοῦ διδασκαλίας
 ἐκπέμπει, ὡς ἀπὸ τῆς εὐρεθείσης αὐτόθι γραφῆς μικρῶ πρόσθεν
 [7] ἐδηλώσαμεν ὃ δὲ τοῖς τόποις ἐπιστάς, τὸν τε Ἄβγαρον ἰᾶται
 τῷ Χριστοῦ λόγῳ καὶ τοὺς αὐτόθι πάντας τοῖς τῶν θαυμάτων
 παραδόξοις ἐκπλήττει. ἱκανῶς τε αὐτοὺς τοῖς ἔργοις διαθείς
 καὶ ἐπὶ σέβας ἀγαγὼν τῆς τοῦ Χριστοῦ δυνάμεως, μαθητὰς
 τῆς σωτηρίου διδασκαλίας κατεστήσατο. εἰς ἔτι τε νῦν ἐξ
 ἐκείνου ἢ πᾶσα τῶν Ἐδεσσηνῶν πόλις τῇ Χριστοῦ προσανάκειται
 προσηγορία, οὐ τὸ τυχὸν ἐπιφερομένη δεῖγμα τῆς τοῦ σωτήρος
 [8] ἡμῶν καὶ εἰς αὐτοὺς εὐεργεσίας. καὶ ταῦτα δ' ὡς ἐξ ἀρχαίων
 ἱστορίας εἰρήσθω μετώμην δ' αὐθις ἐπὶ τὴν θείαν γραφήν.
 γενομένου δὴτα ἐπὶ τῇ τοῦ Στεφάνου μαρτυρίᾳ πρώτου καὶ
 μεγίστου πρὸς αὐτῶν Ἰουδαίων κατὰ τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις
 ἐκκλησίας διωγμοῦ πάντων τε τῶν μαθητῶν πλὴν ὅτι μόνων
 τῶν δώδεκα ἀνὰ τὴν Ἰουδαίαν τε καὶ Σαμάρειαν διασπαρέντων,
 τινὲς, ἧ φησὶν ἡ θεία γραφή, διελθόντες ἕως Φοινίκης καὶ Κύπρου
 καὶ Ἀντιοχείας, οὐπω μὲν ἔθνεσιν οἳοί τε ἦσαν τοῦ τῆς πίστεως

9. Dans ce passage, Clément semble ne connaître que deux Jacques : le juste et le frère de Jean. Il faudrait donc conclure qu'il identifie le juste au fils d'Alphée, qui est mentionné comme un des Douze par les Évangiles; cf. M.-J. LAGRANGE, *op. cit.*, p. 87. Cette conclusion ne s'impose pas absolument. Ailleurs, *Stromates*, VII, 93-94, Clément fait de Jacques le juste un fils de Joseph. De même *Adumbrat. in epist. canonicas*, édit. STAEBLIN, III, 206.

10. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Hypotyp.*, fragm. 13, édit. STAEBLIN, III, 199. Staehlin donne même la phrase suivante comme étant de Clément. Les éditeurs d'Eusèbe l'attribuent au contraire à l'historien. Sur ces fragments des *Hypotyposes*, cf. Th. ZAHN, *Forschungen*, III, 73 suiv.

apôtres; les autres apôtres la donnèrent aux soixante-dix, dont l'un était Barnabé. [5] Et il y eut deux Jacques⁹ : l'un, le juste qui, ayant été jeté du pinacle du temple, fut frappé jusqu'à la mort d'un bâton de foulon, et l'autre qui fut décapité¹⁰. »

C'est aussi du juste que fait mention Paul en écrivant : « Je n'ai pas vu un autre des apôtres, sinon Jacques, le frère du Seigneur¹¹. [6] En ce temps-là aussi, les promesses de notre Sauveur au roi des Osroéniens reçurent leur accomplissement. Thomas, en effet, par un mouvement divin, envoya Thaddée à Edesse comme héraut et évangéliste de la doctrine relative au Christ, ainsi que nous l'avons montré un peu auparavant, d'après l'écrit trouvé en cet endroit même¹². [7] Et Thaddée, arrivé dans ces lieux, guérit Abgar par la parole du Christ et il frappa tous les habitants du pays par l'étrangeté de ses miracles : les ayant suffisamment disposés par ses œuvres et les ayant amenés à la vénération de la puissance du Christ, il en fit des disciples de l'enseignement du salut. Depuis lors jusqu'à maintenant, toute la ville d'Edesse est consacrée au nom du Christ, donnant une preuve extraordinaire de la bienfaisance de notre Sauveur envers ses habitants¹³. »

[8] Que ces choses soient dites comme provenant d'un récit ancien; revenons maintenant à l'Écriture divine. Lors du martyre d'Étienne, une première et très grande persécution fut déclenchée par les Juifs contre l'Église de Jérusalem et tous les disciples, à la seule exception des Douze, se dispersèrent à travers la Judée et la Samarie¹⁴ : quelques-uns, à ce que dit la divine Écriture, étant arrivés jusqu'en Phénicie, en Chypre et à Antioche, n'osaient pas encore transmettre

11. *Gal.*, I, 19.

12. *Supra*, I, XIII.

13. L'Osroène a été en effet le premier pays dont le roi se soit converti au christianisme et ait entraîné ses sujets à sa suite. Au début du IV^e siècle, Edesse était une ville chrétienne. Cf. A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung* 4^e édit., II, 678-683.

14. *Act. Apost.*, VIII, 1.

μεταδιδόναι λόγου τολμᾶν, μόνοις δὲ τοῦτον Ἰουδαίοις κατήγγελλον.

- [9] τῆνικαῦτα καὶ Παῦλος ἐλυμαίνετο εἰς ἔτι τότε τὴν ἐκκλησίαν, κατ' οἴκους τῶν πιστῶν εἰσπορευόμενος σύρων τε ἄνδρας καὶ
- [10] γυναῖκας καὶ εἰς φυλακὴν παραδιδούς. ἀλλὰ καὶ Φίλιππος, εἰς τῶν ἅμα Στεφάνῳ προχειρισθέντων εἰς τὴν διακονίαν, ἐν τοῖς διασπαρείσιν γενόμενος, κάτεισιν εἰς τὴν Σαμάρειαν, θείας τε ἔμπλεως δυνάμεως κηρύττει πρῶτος τοῖς αὐτόθι τὸν λόγον,
- [11] μετὰ πλείστων ὄσων τοῖς αὐτοῦ λόγοις ἐλχθῆναι³. ἐπὶ τοσοῦτον δ' ὁ Σίμων βεβοημένος κατ' ἐκεῖνο καιροῦ τῶν ἡπατημένων ἐκράτει γοητεία, ὡς τὴν μεγάλην αὐτὸν ἡγεῖσθαι εἶναι δύναμιν τοῦ θεοῦ. τότε δ' οὖν καὶ οὗτος τὰς ὑπὸ τοῦ Φιλίππου δυνάμει θείᾳ τελομένης καταπλαγεὶς παραδοξοποιίας, ὑποδύεται καὶ
- [12] μέχρι λουτροῦ τὴν εἰς Χριστὸν πίστιν καθυποκρίνεται· ὁ καὶ θαυμάζειν ἄξιον εἰς δεῦρο γινόμενον πρὸς τῶν ἔτι καὶ νῦν τὴν ἀπ' ἐκείνου μιαινωτάτην μετιόντων ἄρρεσιν, οἱ τῇ τοῦ σφῶν προπάτορος μεθόδῳ τὴν ἐκκλησίαν λοιμώδους καὶ ψωραλέας νόσου δίκην ὑποδύμενοι, τὰ μέγιστα λυμᾶνονται τοὺς οἷς ἐναπομάξασθαι οἴοι τε ἂν εἶεν τὸν ἐν αὐτοῖς ἀποκεκρυμμένον δυσάλθῃ καὶ χαλεπὸν ἴδν. ἤδη γέ τοι πλείους τούτων ἀπεώσθησαν, ὁποῖοι τινες εἶεν τὴν μοχθηρίαν, ἀλόντες, ὥσπερ οὖν καὶ ὁ Σίμων αὐτὸς πρὸς τοῦ Πέτρου καταφωραθεις ὃς ἦν, τὴν προσήκουσαν ἔτισεν τιμωρίαν.
- [13] ἀλλὰ γὰρ εἰς ἀβξην ὁσημέραι προϊόντος τοῦ σωτηρίου κηρύγματος, οἰκονομία τις ἦγεν ἀπὸ τῆς Αἰθιοπίων γῆς τῆς αὐτόθι βασιλίδος, κατὰ τι πάτριον ἔθος ὑπὸ γυναικὸς τοῦ ἔθνους εἰς ἔτι νῦν βασιλευμένου, δυνάστην ὄν πρῶτον ἐξ ἔθνῶν πρὸς

3. ἐλχθῆναι ARBD ἐλεγχθῆναι TMS consternaret L.

15. Act. Apost., xi, 19.

16. Act. Apost., viii, 1-3.

17. Act. Apost., viii, 5-13.

18. Act. Apost., vi, 5.

aux Gentils la parole de la foi et ils l'annonçaient aux seuls Juifs¹⁵. [9] Alors Paul, lui aussi, dévastait jusqu'à ce moment l'Église, entrant dans les maisons des fidèles, traînant les hommes et les femmes et les mettant en prison¹⁶. [10] Mais aussi Philippe¹⁷, un de ceux qui avaient été élus en même temps qu'Étienne pour le ministère¹⁸, se trouvant parmi les dispersés vint en Samarie et, rempli d'une puissance divine, prêcha le premier la parole aux gens de ce pays : telle fut la grâce divine qui le seconda que même Simon le mage fut entraîné par ses paroles avec une très grande multitude. [11] En ce temps-là, Simon était assez célèbre et dominait assez par ses prestiges sur ceux qu'il avait trompés, pour être regardé comme la grande puissance de Dieu. Alors donc, lui aussi, frappé des actions merveilleuses accomplies par Philippe, grâce à une force divine, s'insinua près de lui et simula la foi au Christ jusqu'au baptême inclusivement. [12] Il faut d'ailleurs admirer ce qui se produit jusqu'à présent chez ceux qui maintenant encore participent à la secte très impure qui vient de lui : à la manière de leur ancêtre, ils s'insinuent dans l'Église comme une peste et comme une gale et ils causent les plus grands dommages à ceux en qui ils sont capables d'infuser le poison caché en eux, difficile à guérir et violent¹⁹. D'ailleurs, la plupart d'entre eux avaient déjà été chassés lorsqu'on découvrit quelle était leur méchanceté et Simon lui-même, pris sur le fait par Pierre, reçut le châtement qu'il méritait²⁰.

[13] Cependant la prédication du salut allant chaque jour en progressant, une disposition divine amena de la terre des Éthiopiens un officier de la reine de ce pays²¹ — selon une coutume antique, ce peuple encore aujourd'hui est gouverné

19. On peut se demander si Eusèbe a réellement connu des Simonien, car cette erreur devait avoir disparu au IV^e siècle; saint Épiphane en parle comme d'une hérésie fort ancienne: *Advers. Haeres.*, XXI, édit. HOLL, I, 238-245.

20. *Act. Apost.*, viii, 14-24. Il semble qu'Eusèbe connaît également le récit des *Actes de Pierre* et la mort de l'imposteur. Cf. P. Vouaux, *les Actes de Pierre*, Paris, 1922, p. 408-415.

21. *Act. Apost.*, viii, 26-38.

τοῦ Φιλίππου δι' ἐπιφανείας τὰ τοῦ θείου λόγου ὄργια μετασχόντα τῶν τε ἀνὰ τὴν οἰκουμένην πιστῶν ἀπαρχὴν γενόμενον, πρῶτον κατέχει λόγος ἐπὶ τὴν πάτριον παλινοστήσαντα γῆν εὐαγγελίσασθαι τὴν τοῦ τῶν ὄλων θεοῦ γυνῶσιν καὶ τὴν ζωοποιὸν εἰς ἀνθρώπους τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἐπιδημίαν, ἔργω πληρωθείσης δι' αὐτοῦ τῆς « Αἰθιοπία προφθάσει χεῖρα αὐτῆς τῷ θεῷ » περιε-
 [14] χούσης προφητείας. ἐπὶ τούτοις Παῦλος, τὸ τῆς ἐκλογῆς σκεῦος, οὐκ ἐξ ἀνθρώπων οὐδὲ δι' ἀνθρώπων, δι' ἀποκαλύψεως δ' αὐτοῦ Ἰησοῦ Χριστοῦ καὶ θεοῦ πατρὸς τοῦ ἐγειραντος αὐτὸν ἐκ νεκρῶν, ἀπόστολος ἀναδείκνυται, δι' ὅπτασις καὶ τῆς κατὰ τὴν ἀποκάλυψιν οὐρανόφωτης ἀξιοθείας τῆς κλήσεως.

B'

2 [1] Καὶ δὴ τῆς παραδόξου τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀναστάσεώς τε καὶ εἰς οὐρανοῦς ἀναλήψεως τοῖς πλείστοις ἤδη περιβοήτου καθεστῶσης, παλαιῶν κεκρατημένος ἔθους τοῖς τῶν ἐθνῶν ἄρχουσι τὰ παρὰ σφίσι κεινοτομούμενα τῷ τὴν βασιλείων ἀρχὴν ἐπικρατοῦντι σημαίνειν, ὡς ἂν μηδὲν αὐτὸν διαδιδράσκει τῶν γινομένων, τὰ περὶ τῆς ἐκ νεκρῶν ἀναστάσεως τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ εἰς πάντας ἤδη καθ' ὅλης Παλαιστίνης βεβοημένα Πιλάτος

22. PLINÉ, *Hist. nat.*, VI, 35, rapporte que dans l'île de Meroé règne une femme appelée Candace, nom qui, depuis de nombreuses années, a passé aux rois. Peut-on conclure de là que le renseignement d'Eusèbe est exact ?

23. Cf. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, III, XII, 8; IV, XXIII, 2; JÉROME, *In Isai.*, 53. Si vraiment l'eunuque de la reine Candace a prêché aux Éthiopiens, l'évangélisation définitive de leur pays n'est pas antérieure à la mission de Frumence au IV^e siècle. SOCRATE, H. E., I, 19; PHILOSTORGE, H. E., III, 4 ss. Cf. L. DUCHESNE, *Autonomies ecclésiastiques : Églises séparées*, Paris, 1905, p. 287-336; A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., II, 729.

par une femme²². Cet officier, le premier d'entre les Gentils, fut rendu par Philippe, grâce à une manifestation, participant des mystères du Verbe divin; il devint les prémices des croyants de l'univers et la tradition rapporte qu'après son retour dans son pays natal, il fut le premier à annoncer la connaissance du Dieu de l'univers et le séjour vivifiant de notre Sauveur parmi les hommes²³. Par lui s'accomplit en fait la prophétie : « L'Éthiopie tendra la première ses mains vers Dieu²⁴. »

[14] En ces temps là, Paul, le vase d'élection²⁵, fut manifesté comme apôtre, non de la part des hommes ni par la moyen des hommes, mais par la révélation de Jésus-Christ lui-même et de Dieu le Père qui l'a ressuscité des morts²⁶; il fut proclamé digne de l'appel par une vision et par la voix céleste qui accompagna la révélation²⁷.

II

COMMENT TIBÈRE FUT ÉMU

EN APPRENANT PAR PILATE CE QUI CONCERNAIT LE CHRIST

[1] L'étonnante résurrection de notre Sauveur et son ascension dans les cieux étaient déjà connues d'un très grand nombre. Or une ancienne coutume imposait aux gouverneurs des nations de faire connaître les événements nouveaux survenus chez eux à celui qui occupait le pouvoir royal, de telle sorte que rien ne lui échappât¹. Pilate communiqua

24. *Psalm.*, LXVII, 32.

25. *Act. Apost.*, IX, 15.

26. *Gal.*, I, 1.

27. *Act. Apost.*, IX, 3-6.

1. Si la coutume existait, elle ne pouvait pas encore être très ancienne au temps de Tibère. En tout cas, il appartenait aux gouverneurs des provinces de choisir les nouvelles qu'ils jugeaient dignes de faire l'objet d'un rapport. Plin le Jeune semble avoir abusé de la bienveillance de Trajan, qu'il consultait sur les questions les moins importantes et les autres gouverneurs durent être plus discrets.

- Τιβεριῷ βασιλεῖ κοινοῦται, τὰς τε ἄλλας αὐτοῦ πυθόμενος τεραστίας καὶ ὡς ὅτι μετὰ θάνατον ἐκ νεκρῶν ἀναστὰς ἦδη
- [2] θεὸς εἶναι παρὰ τοῖς πολλοῖς πεπίστευτο. τὸν δὲ Τιβερίων ἀνενεγκεῖν ἐπὶ τὴν σύγκλητον ἐκείνην τ' ἀπόσασθαι φασὶ τὸν λόγον, τῷ μὲν δοκεῖν, ὅτι μὴ πρότερον αὐτῆ τοῦτο δοκιμάσασα ἦν, παλαιῷ νόμου κεκρατημένος μὴ ἄλλως τινὰ παρὰ Ῥωμαίοις θεοποιεῖσθαι μὴ οὐχὶ ψήφῳ καὶ δόγματι συγκλήτου, τῇ δ' ἀληθείᾳ, ὅτι μὴδὲ τῆς ἐξ ἀνθρώπων ἐπικρίσεώς τε καὶ συστάσεως ἢ σωτήριος τοῦ θεοῦ κηρύγματος ἐδεῖτο διδασκαλία ταύτη δ' οὖν ἀποσαμένης τὸν προσαγγελθέντα περὶ τοῦ σωτήρος ἡμῶν
- [3] λόγον τῆς Ῥωμαίων βουλῆς, τὸν Τιβερίων ἦν καὶ πρότερον εἶχεν γνώμην τηρήσαντα, μὴδὲν ἄτοπον κατὰ τῆς τοῦ Χριστοῦ διδασκαλίας ἐπινοῆσαι.
- [4] ταῦτα Τερτυλλιανὸς τοὺς Ῥωμαίων νόμους ἠκριβωκῶς, ἀνὴρ τὰ τε ἄλλα ἐνδοξος καὶ τῶν μάλιστα ἐπὶ Ῥώμης λαμπρῶν, ἐν τῇ γραφείῳ μὲν αὐτῷ Ῥωμαίων φωνῇ, μεταβληθείση δ' ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα γλῶτταν ὑπὲρ Χριστιανῶν ἀπολογία τίθησιν, κατὰ λέξιν τοῦτον ἱστορῶν τὸν τρόπον :
- [5] « Ἦνα δὲ καὶ ἐκ τῆς γενέσεως διαλεχθῶμεν τῶν τοιούτων νόμων, παλαιῶν ἦν δόγμα μὴδένα θεὸν ὑπὸ βασιλείας καθιεροῦσθαι, πρὶν ὑπὸ τῆς συγκλήτου δοκιμασθῆναι. Μάρκος Αἰμίλιος οὕτως περὶ τινος εἰδώλου πεποίπικεν Ἀλβούρνον. καὶ τοῦτο ὑπὲρ τοῦ ἡμῶν λόγου πεποιήται, ὅτι παρ' ὑμῖν ἀνθρωπιεὶα δοκιμῇ ἢ θεότης δίδεται. ἐὰν μὴ ἀνθρώπῳ θεὸς ἀρέση, θεὸς οὐ γίνεται »
- [6] οὕτως κατὰ γὰρ τοῦτο ἀνθρώπῳ θεῷ ἔλω εἶναι προσῆκον. Τιβερίος οὖν, ἐφ' οὗ τὸ τῶν Χριστιανῶν ὄνομα εἰς τὸν κόσμον εἰσελήλυθεν, ἀγγελθέντος αὐτῷ ἐκ Παλαιστίνης τοῦ δόγματος τούτου, ἐνθα πρότερον ἤρξατο, τῇ συγκλήτῳ ἀνεκοινώσατο, δῆλος

2. Cf. TERTULLIEN, *Apologet.*, XXI, 24 : « Ea omnia super Christo Pilatus, et ipse iam pro sua conscientia christianus, Caesari tum Tiberio nuntiavit ». *Ibid.*, v, 2; OROSE, *Hist.*, VII, IV, 5 ss. Voir déjà sur les Actes envoyés à Tibère par Pilate, JUSTIN, I *Apol.*, XXXV, 9; XLVIII, 3.

3. TERTULLIEN, *Apologet.*, v, 2. Cf. *Ad nation.*, I, 6; *Adv. Marc.*, I, XVIII. Voir TYRE-LIVE, *Hist.*, IX, XVI. Le décret en question défend seulement de consacrer un temple ou un autel sans la permission du Sénat ou des tribuns de la plèbe.

4. Sur cette traduction grecque, cf. A. HARNACK, *Die griechische Ueber-*

done à l'empereur Tibère les bruits qui circulaient déjà dans toute la Palestine au sujet de la résurrection d'entre les morts de notre Sauveur Jésus; [2] il avait appris ses autres miracles et que la foule croyait déjà que, ressuscité des morts après sa passion, il était Dieu². On dit que Tibère en référa au Sénat et que celui-ci écarta la proposition, en apparence parce qu'il ne l'avait pas d'abord examinée, — une loi antique décidait que, chez les Romains, personne ne pouvait être reconnu Dieu autrement que par un vote et un décret du Sénat³ —, en réalité parce que l'enseignement sauveur du message divin n'avait pas besoin de l'assentiment et de la recommandation des hommes [3] Le Sénat romain ayant donc repoussé de la sorte le projet qui lui était soumis au sujet de notre Sauveur, Tibère conserva l'opinion qu'il avait d'abord et n'entreprit rien de déplacé contre la doctrine du Christ.

[4] C'est là ce que Tertullien, homme versé dans les lois romaines, illustre d'ailleurs et des plus célèbres à Rome, raconte dans son *Apologie pour les chrétiens*, écrite par lui en langue latine et traduite en langue grecque⁴. Voici textuellement ce qu'il dit :

« [5] Pour traiter de l'origine de telles lois, c'était un décret ancien qu'aucune divinité ne serait consacrée par l'empereur avant d'avoir été examinée par le Sénat. Marc-Émile agit de la sorte au sujet d'une certaine idole, Alburnus. Que chez vous la divinité soit donnée par une décision humaine, voilà qui est en faveur de notre cause. Si un Dieu ne plaît pas à l'homme, il ne devient pas Dieu : ainsi, du moins selon cette méthode, il convient que l'homme soit favorable à Dieu. [6] Tibère donc, sous lequel le nom des chrétiens entra dans le monde, ayant reçu de la Palestine où elle commença, des nouvelles sur cette doctrine, les communiqua au Sénat, manifestant aux sénateurs que la doctrine lui plaisait. Mais

lieferung des Apologeticus Tertullians (Texte und Untersuchungen, VIII, 4), Leipzig, 1892. Nous ne savons d'ailleurs pas grand'chose de cette traduction. Il est vraisemblable qu'Eusèbe la cite ici. Cf. G. BARDY, la Question des langues dans l'Église ancienne, Paris, 1948, p. 129-130.

ὡν ἐκείνοις ὡς τῷ δόγματι ἀρέσκειται. ἡ δὲ σύγκλητος, ἐπει
οὐκ αὐτῇ δεδοικιμάκει, ἀπόσατο· ὁ δὲ ἐν τῇ αὐτοῦ ἀποφάσει
ἔμεινεν, ἀπειλήσας θάνατον τοῖς τῶν Χριστιανῶν κατηγοροῖς. »

τῆς οὐρανόθεν προνοίας κατ' οἰκονομίαν τοῦτ' αὐτῷ πρὸς νοῦν
βαλλομένης, ὡς ἂν ἀπαραποδίστως ἀρχὰς ἔχων ὁ τοῦ εὐαγγελίου
λόγος πανταχόσε γῆς διαδράμοι.

Γ'

- 3 [1] Οὕτω δῆτα οὐρανόθεν δυνάμει καὶ συνεργίᾳ ἀθρόως οἷά τις
ἡλίου βολῆ τὴν σύμπασαν οἰκουμένην ὁ σωτήριος κατηύγαγε
λόγος. αὐτίκα ταῖς θείαις ἐπομένως γραφαῖς ἐπὶ « πᾶσαν »
προῆει « τὴν γῆν ὁ φθόγγος » τῶν θεσπεσίων εὐαγγελιστῶν
αὐτοῦ καὶ ἀποστόλων, « καὶ εἰς τὰ πέρατα τῆς οἰκουμένης τὰ
[2] ῥήματα αὐτῶν ». καὶ δῆτα ἀνά πάσας πόλεις τε καὶ κώμας,
πληθυσύσης ἄλωνος δίκην, μυριάνδροι καὶ καμπληθεῖς ἀθρόως
ἐκκλησῆσαι συνεστήμεσαν, οἳ τε ἐκ προγόνων διαδοχῆς καὶ τῆς
ἀνέκαθεν πλάνης παλαιᾶ νόσῳ δεισιδαιμονίας εἰδώλων τὰς
ψυχὰς πεπεδημένοι, πρὸς τῆς τοῦ Χριστοῦ δυνάμεως διὰ τῆς
τῶν φοιτητῶν αὐτοῦ διδασκαλίας τε ὁμοῦ καὶ παραδοξοποιίας
ὥσπερ δεινῶν δεσποτῶν ἀπηλλαγμένοι εἰργμῶν τε χαλεπωτά-
των λύσιν εὐράμενοι, πάσης μὲν δαιμονικῆς κατέπτυσον πολυ-
θείας, ἕνα δὲ μόνον εἶναι θεὸν ὁμολόγουν, τὸν τῶν συμπάντων
δημιουργόν, τοῦτόν τε αὐτὸν θεομοῖς ἀληθοῦς εὐσεβείας δι'
ἐνθέου καὶ σώφρονος θρησκείας τῆς ὑπὸ τοῦ σωτήρος ἡμῶν τῷ
τῶν ἀνθρώπων βίῳ κατασπαρείσης ἐγέραιρον.

5. TERTULLIEN, *Apologet.*, v, 1-2.

1. *Psalm.*, XVIII, 5. Ce verset est déjà cité dans le même sens *Rom.*, x,
18.

le Sénat, parce qu'il n'avait pas donné son opinion, la repoussa ;
quant à lui, il demeura dans son opinion et menaça de mort
les accusateurs des chrétiens ⁵. »

La Providence céleste avait spécialement jeté dans son
esprit cette disposition, pour que la parole de l'Évangile,
ne trouvant pas d'obstacles à son début, se répandit partout
sur la terre.

III

COMMENT LA DOCTRINE CONCERNANT LE CHRIST
SE RÉPANDIT EN PEU DE TEMPS DANS LE MONDE ENTIER

[1] Ce fut ainsi, grâce sans doute à une puissance et à une
assistance célestes, que la doctrine du salut, tel un rayon de
soleil, éclaira soudainement toute la terre. Aussitôt, suivant
les Écritures divines, sur toute la terre retentit la voix de ses
divins évangélistes et apôtres, et jusqu'aux extrémités de
l'univers leurs paroles ¹. [2] Et vraiment dans chaque ville,
dans chaque bourg, comme dans une aire pleine ², se cons-
tituaient en masse des Églises fortes de milliers d'hommes et
remplies de fidèles. Ceux qui, d'après la tradition ancestrale
et l'antique erreur, avaient été retenus dans la vieille maladie
d'une superstition idolâtrique, ont été par la puissance du
Christ, grâce à l'enseignement en même temps qu'aux miracles
de ses disciples, délivrés en quelque sorte de maîtres cruels
et ont trouvé la libération de très lourdes chaînes ; ils ont
conspué tout polythéisme diabolique ; ils ont confessé qu'il
existe un seul Dieu, unique, le créateur de toutes choses, et
ils l'ont honoré selon les lois d'une véritable piété, par le
culte divin et raisonnable qui a été répandu par notre Sauveur
sur le genre humain.

2. Cf. *ΜΑΤΘ.*, III, 12 ; *ΛΟΥΚ.*, III, 17.

- [3] ἀλλὰ γὰρ τῆς χάριτος ἤδη τῆς θείας καὶ ἐπὶ τὰ λοιπὰ χρο-
μένης ἔθνη καὶ πρῶτου μὲν κατὰ τὴν Παλαιστίνων Καισάρειαν
Κορνηλίου σὺν ὄλφ τῷ οἰκῶ δι' ἐπιφανείας θειοτέρας ὑπουργίας
τε Πέτρου τὴν εἰς Χριστὸν πίστιν καταδεξαμένου πλείστων τε
καὶ ἄλλων ἐπ' Ἀντιοχείας Ἑλλήνων, οἱ οἱ κατὰ τὸν Στεφάνου δι-
ωγμὸν διασπαρέντες ἐκήρυξαν, ἀνθούσης ἄρτι καὶ πληθούσης τῆς
κατὰ Ἀντιόχειαν ἐκκλησίας ἐν ταυτῷ τε ἐπιπαρόντων πλείστων
ἄσων τῶν τε ἀπὸ Ἱεροσολύμων προφητῶν καὶ σὺν αὐτοῖς Βαρναβᾶ
καὶ Παύλου ἐτέρου τε πλήθους ἐπὶ τούτοις ἀδελφῶν, ἡ Χριστια-
νῶν προσηγορία τότε πρῶτον αὐτόθι ὡσπερ ἀπ' εὐθαλοῦς καὶ
- [4] γονίμου πηγῆς ἀναδίδεται. καὶ Ἄγαβος μὲν, εἰς τῶν συνόντων
αὐτοῖς προφητῶν, περὶ τοῦ μέλλειν ἔσσεσθαι λιμὸν προθεσπίζει,
Παῦλος δὲ καὶ Βαρναβᾶς ἐξυπηρετησόμενοι τῇ τῶν ἀδελφῶν¹
παραπέμπονται διακονίᾳ.

Δ'

- 4 [1] Τιβέριος μὲν οὖν ἀμφὶ τὰ δύο καὶ εἰκοσι βασιλεύσας ἔτη
τελευτᾷ, μετὰ δὲ τοῦτον Γάιος τὴν ἡγεμονίαν παραλαβὼν,
αὐτίκα τῆς Ἰουδαίων ἀρχῆς Ἀγρίππα τὸ διάδημα περιτίθησιν,
βασιλέα καταστήσας αὐτὸν τῆς τε Φιλίππου καὶ τῆς Λυσανίου
τετραρχίας, πρὸς αἷς μετ' οὐ πολὺν αὐτῷ χρόνον καὶ τὴν Ἡρώδου
τετραρχίαν παραδίδωσιν, ἀτίδιφ φυγῇ τὸν Ἡρόδην (οὗτος δ' ἦν

1. Sanctorum L.

3. Act. Apost., x, 1-48.

4. Act. Apost., xi, 19-26.

5. Act. Apost., xi, 27-30.

1. Tibère mourut le 16 mars 37, après 22 ans, 6 mois, 26 jours de règne.

[3] En effet, alors que la grâce divine se répandait déjà
sur les autres nations et que, à Césarée de Palestine³, Cor-
neille le premier avec toute sa maison recevait la foi dans le
Christ par le moyen d'une manifestation divine et du ministère
de Pierre, à Antioche un très grand nombre d'autres Grecs,
à qui avaient prêché ceux qu'avait dispersés la persécution
contre Étienne, crurent aussi. Bientôt l'Église d'Antioche
devint florissante et populeuse; à ce moment un très grand
nombre de prophètes de Jérusalem et avec eux Barnabé et
Paul, et en plus une autre multitude de frères y étaient pré-
sents. Alors pour la première fois, le nom de chrétiens y surgit
comme d'une source féconde et abondante⁴. [4] Et comme
Agabus, un des prophètes qui étaient avec eux, prédisait
qu'il devrait y avoir une famine, Paul et Barnabé furent
envoyés (à Jérusalem) avec la mission d'un ministère des
frères⁵.

IV

APRÈS TIBÈRE, GAIUS ÉTABLIT COMME ROI DES JUIFS AGRIPPA
ET CONDAMNE HÉRODE A L'EXIL PERPÉTUEL

[1] Tibère donc, ayant régné environ vingt-deux ans, mou-
rut¹ et après lui, Gaius reçut le pouvoir. Aussitôt, il accorda
à Agrippa le diadème du pouvoir sur les Juifs et l'établit roi
des tétrarchies de Philippe et de Lysanias, auxquelles, peu
de temps après, il ajouta la tétrarchie d'Hérode qu'il con-
damna à l'exil perpétuel² (cet Hérode était celui qui régnait

2. Cf. *Chronic. ad annum 37*; édit. HELM, p. 177 : « Tiberius in Campania moritur... Caius Caesar cognomento Caligula Agrippam vinculis liberatum regem Iudaeae facit. » Voir E. SCHWENK, *op. cit.*, I, p. 448 et 552. Agrippa, tout en ayant reçu le gouvernement des tétrarchies de Philippe, de Lysanias et plus tard d'Hérode, ne fut pas à proprement parler roi de Judée. Cf. G. RICCIOTTI, *op. cit.*, II, p. 482-487.

ὁ κατὰ τὸ πάθος τοῦ σωτῆρος) σὺν καὶ τῇ γυναικὶ Ἑρωδιάδι
πλειστων ἕνεκα ζημιώσας αἰτιῶν. μάρτυς Ἰώσηπος καὶ τούτων.

E'

- [2] Κατὰ δὴ τοῦτον Φίλων ἐγνωρίζετο πλειστοις, ἀνὴρ οὐ μόνον
τῶν ἡμετέρων, ἀλλὰ καὶ τῶν ἀπὸ τῆς ἔξωθεν ὀρμωμένων παι-
δείας ἐπισημότατος. τὸ μὲν οὖν γένος ἀνέκαθεν Ἑβραῖος
ἦν, τῶν δ' ἐπ' Ἀλεξανδρείας ἐν τέλει διαφανῶν οὐδενὸς χείρων,
[3] περὶ δὲ τὰ θεῖα καὶ πάτρια μαθήματα ὅσον τε καὶ ὀηλικῶν
εἰσενήνεκται πόνον, ἔργῳ πᾶσι δῆλος, καὶ περὶ τὰ φιλόσοφα δὲ
καὶ ἐλευθέρια τῆς ἔξωθεν παιδείας οἷός τις ἦν, οὐδὲν δεῖ λέγειν,
ὅτε μάλιστα τὴν κατὰ Πλάτωνα καὶ Πυθαγόραν ἐζηλωκῶς
ἀγωγῆν, διενεγκεῖν ἅπαντας τοὺς καθ' ἑαυτὸν ἱστορεῖται.

- 5 [1] καὶ δὴ τὰ κατὰ Γάϊον οὗτος Ἰουδαίους συμβάνατα πέντε βιβλίοις
παραδίδωσιν, ὁμοῦ τὴν Γάϊου διεξιῶν φρενοβλάβειαν, ὡς θεὸν
ἑαυτὸν ἀναγορεύσαντος καὶ μυρία περὶ τὴν ἀρχὴν ἐνουβρικότος,
τάς τε κατ' αὐτὸν Ἰουδαίων ταλαιπωρίας καὶ ἣν αὐτὸς στει-

3. Cf. Luc, xxiii, 6-12.

4. Cf. Josèphe, *Antiq. iud.*, XVIII, 224; *Bell. iud.*, II, 180; *Antiq. iud.*, XVIII, 237, 252, 255.

5. On se demande comment Eusèbe a pu dire de Philon qu'il était « des nôtres », sinon parce qu'il annexe volontiers les Juifs au christianisme. Saint Jérôme fit également une place à Philon dans le *De Viris Illustribus*.

6. Cette remarque est plus ou moins exacte. Philon doit aussi beaucoup aux stoïciens, quoiqu'il s'oppose souvent à eux et aux aristotéliciens. Cf. M.-J. LAGRANGE, *le Judaïsme avant Jésus-Christ*, p. 544-581 (bon résumé); E. BRÉHIER, *les Idées philosophiques et religieuses de Philon d'Alexandrie* 2^e édit., Paris, 1925; Harry Austryn Wolfson, *Philo, Foundations of religious*

au temps de la passion du Sauveur³) avec sa femme Hérodiade, à cause de ses très nombreux crimes. Josèphe est aussi témoin de ces choses⁴.

[2] Ce fut sous Gaius que devint célèbre auprès d'un très grand nombre Philon, homme très remarquable non seulement parmi les nôtres⁵, mais parmi ceux qui ont été formés par les disciplines étrangères. Par sa famille, très ancienne, il était Hébreu; et parmi ceux qui étaient alors illustres par leurs fonctions à Alexandrie, il n'était inférieur à personne. [3] Combien grand et de quelle qualité était le travail qu'il avait apporté dans les sciences divines de sa patrie, tous le savent avec évidence. Quant à la philosophie et aux arts libéraux de l'éducation grecque, il n'est pas besoin de dire qui il était, alors qu'on assure qu'il avait étudié la doctrine de Platon et de Pythagore avec assez de zèle pour surpasser tous ses contemporains⁶.

V

COMMENT PHILON FUT ENVOYÉ EN AMBASSADE POUR LES JUIFS
AUPRÈS DE GAIUS

[1] Philon raconte en cinq livres¹ ce qui est arrivé aux Juifs sous Gaius². Il rapporte en même temps la folie de Gaius qui se proclama Dieu lui-même et commit mille excès dans son commandement, et les malheurs des Juifs sous ce

philosophy in Judaism, Christianity and Islam, Harvard, 1947; A.-J. FESTUGIÈRE, *la Révélation d'Hermès Trismégiste*, t. II, Paris, 1948, p. 521-554.

1. Des cinq livres mentionnés par Eusèbe, nous ne possédons plus que les livres III, *Contra Flaccum* et IV, *Legatio ad Gaium*. Le titre *De virtutibus*, cité *infra*, VI, 3, serait selon les uns le titre général des cinq livres, selon les autres le titre commun des livres IV et V, ce dernier continuant le récit de l'ambassade. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, 4^e édit., t. III, pp. 677-683; L. MASSEBIEAU, *le Classement des œuvres de Philon*, dans *Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Section des Sciences religieuses*, I, Paris 1889, p. 65.

2. A l'automne de 38, une persécution sanglante décima la communauté juive d'Alexandrie. Sur ces événements, E. SCHUERER, *op. cit.*, I, p. 495-503.

λάμενος ἐπὶ τῆς Ῥωμαίων πόλεως ὑπὲρ τῶν κατὰ τὴν Ἀλεξανδρείαν ὁμοειθῶν ἐποίησατο πρεσβείαν, ὅπως τε ἐπὶ τοῦ Γαίου καταστάς ὑπὲρ τῶν πατρίων νόμων, οὐδὲν τι πλέον γέλωτος καὶ διασυρμῶν ἀπηνέγκατο, μικροῦ δεῖν καὶ τὸν περὶ τῆς

[2] ζῶης ἀνατλάς κίνδυνον. μέμνηται καὶ τούτων ὁ Ἰώσηπος, ἐν ὀκτωκαιδεκάτῳ τῆς Ἀρχαιολογίας κατὰ λέξιν ταῦτα γράφων

- « καὶ δὴ στάσεως ἐν Ἀλεξανδρείᾳ γενομένης Ἰουδαίων τε οἱ ἐνοικοῦσι, καὶ Ἑλλήνων, τρεῖς ἀφ' ἑκατέρας τῆς στάσεως
- [3] πρεσβευταὶ αἰρεθέντες παρήσαν πρὸς τὸν Γάιον. καὶ ἦν γὰρ τῶν Ἀλεξανδρέων πρέσβευαν εἰς Ἀπίων, ὃς πολλὰ εἰς τοὺς Ἰουδαίους ἐβλασφήμησεν, ἄλλα τε λέγων καὶ ὡς τῶν Καίσαρος τιμῶν περιορῶεν πάντων γούν, ὅσοι τῇ Ῥωμαίων ἀρχῇ ὑποτελεῖς εἶεν, βωμοὺς τῷ Γαίῳ καὶ ναοὺς ἰδρυμένων τὰ τε ἄλλα ἐν πᾶσιν αὐτὸν ὥσπερ τοὺς θεοὺς δεχομένων, μόνους τοὺςδε ἄδοξον ἠγεῖσθαι ἀνδριάσι τιμᾶν καὶ ὄρκιον αὐτοῦ τὸ
- [4] ὄνομα ποιεῖσθαι· πολλὰ δὲ καὶ χαλεπὰ Ἀπίωνος εἰρηκότος, ὅφ' ὧν ἀρθῆναι ἠλπίζεν τὸν Γάιον καὶ εἰκὸς ἦν, Φίλων ὁ προεστὼς τῶν Ἰουδαίων τῆς πρεσβείας, ἀνὴρ τὰ πάντα ἐνδοξος Ἀλεξάνδρου τε τοῦ ἀλαβάρχου ἀδελφὸς ὧν καὶ φιλοσοφίας οὐκ ἀπειρος, οἷός τε ἦν ἐπ' ἀπολογία χωρεῖν τῶν κατηγορημένων,
- [5] διακλεῖει δ' αὐτὸν Γάιος, κελεύσας ἐκποδῶν ἀπελθεῖν, περιοργῆς τε ὧν φανερός ἦν ἐργασόμενός τι δεινὸν αὐτούς. ὁ δὲ Φίλων ἔξεισι περιυβρισμένος, καὶ φησιν πρὸς τοὺς Ἰουδαίους οἱ περὶ αὐτὸν ἦσαν, ὡς χρὴ θαρρεῖν, Γαίου μὲν αὐτοῖς ὀργισμένου, ἔργῳ δὲ ἤδη τὸν θεὸν ἀντιπαρεξάγοντος ».
- [6] ταῦτα ὁ Ἰώσηπος. καὶ αὐτὸς δὲ ὁ Φίλων ἐν ἡ συνέγραψεν Πρεσβεία τὰ κατὰ μέρος ἀκριβῶς τῶν τότε πραχθέντων αὐτῷ δηλοῖ, ὧν τὰ πλεῖστα παρῆς, ἐκεῖνα μόνον παραθήσομαι, δι'

3. Apion est le personnage contre lequel Josèphe écrivit un ouvrage apologetique sur l'antiquité du peuple juif. Il était égyptien de race, né dans l'Oasis et avait acquis le droit de cité à Alexandrie. Il a composé une *Histoire d'Égypte*, connue seulement par le témoignage de Josèphe.

4. L'alabarque dont il est ici question est généralement identifié à l'alabarque, percepteur des droits sur la rive arabe du Nil. E. SCHUENER, *op. cit.*, III, p. 132-134.

prince, ainsi que l'ambassade qu'il accomplit, ayant été envoyé à la ville de Rome en faveur de ses compatriotes d'Alexandrie. Il dit comment, ayant défendu devant Gaius les lois paternelles, il n'emporta rien de plus que moqueries et dérision et qu'il s'en fallut de peu qu'il courût un danger pour sa vie. [2] Josèphe rappelle également ces faits, au dix-huitième livre de l'*Antiquité*, où il écrit littéralement ceci :

« Un soulèvement s'étant produit à Alexandrie entre les Juifs qui y résident et les Grecs, trois membres de chaque parti furent choisis comme ambassadeurs et comparurent devant Gaius. [3] L'un des ambassadeurs des Alexandrins fut Apion³ qui dit beaucoup de mal contre les Juifs, disant entre autres choses qu'ils dédaignaient les honneurs rendus à César : alors que tous ceux qui étaient soumis au pouvoir des Romains élevaient des autels et des temples à Gaius et le traitaient en tout comme les dieux, eux seuls estimaient déraisonnable de l'honorer par des statues et de prêter serment par son nom. [4] Apion ayant proféré beaucoup de graves accusations, par lesquelles il espérait avec vraisemblance exciter Gaius, Philon, le président de l'ambassade juive, homme illustre en tout, frère d'Alexandre l'alabarque⁴ habile philosophe, était capable de réfuter victorieusement les accusations. [5] Mais Gaius lui ferma la bouche et lui ordonna de s'en aller : il était en colère et manifestement disposé à agir durement contre les députés juifs. Philon sortit donc sous les outrages et dit aux Juifs qui étaient autour de lui qu'il fallait avoir confiance, que si Gaius était irrité contre eux, en réalité il provoquait déjà un châtement de Dieu⁵. »

Voilà ce que dit Josèphe.

[6] Philon lui-même, dans l'ouvrage qu'il intitula *l'Ambassade*, décrit en détail et avec exactitude ce qu'il fit alors⁶. Laissant de côté la plus grande partie (de son récit), je rap-

5. JOSEPHUS, *Antiq. iud.*, XVIII, 257-260. Cf. PHILON, *Legatio ad Gaium*, 44-46; M. II, 597-600.

6. PHILON, *Legatio ad Gaium*, 24-38.

ὄν τοῖς ἐντυγχάνουσι προφανῆς γενήσεται δῆλωσις τῶν ἅμα τε καὶ οὐκ εἰς μακρὸν τῶν κατὰ τοῦ Χριστοῦ τετολυμένων ἕνεκεν Ἰουδαίους συμβεβηκότων.

Ϛ'

[7] Πρῶτον δὴ οὖν κατὰ Τιβέριον ἐπὶ μὲν τῆς Ῥωμαίων πόλεως Ἰστορεῖ Σημανόν, τῶν τότε παρὰ βασιλεῖ πολλὰ δυνάμενον, ἄρδην τὸ πᾶν ἔθνος ἀπολέσθαι σπουδῆν εἰσαγοχέναι, ἐπὶ δὲ τῆς Ἰουδαίας Πιλᾶτον, καθ' ὃν τὰ περὶ τὸν σωτήρα τετόλυτο, περὶ τὸ ἐν Ἱεροσολύμοις ἔτι τότε συνεστὸς ἱερὸν ἐπιχειρήσαντά τι παρὰ τὸ Ἰουδαίους ἐξόν, τὰ μέγιστα αὐτοῦς ἀναταράξει.

6 [1] μετὰ δὲ τὴν Τιβερίου τελευτὴν Γάϊον τὴν ἀρχὴν παρεληφότα, πολλὰ μὲν εἰς πολλοὺς καὶ ἄλλα ἐνυβρίσαι, πάντων δὲ μάλιστα τὸ πᾶν Ἰουδαίων ἔθνος οὐ σμικρὰ καταβλάψαι ἃ καὶ ἐν βραχεῖ πάρεστιν διὰ τῶν αὐτοῦ καταμαθεῖν φωνῶν, ἐν αἷς κατὰ λέξιν ταῦτα γράφει·

[2] « τσαούτη μὲν οὖν τις ἢ τοῦ Γαίου περὶ τὸ ἔθνος ἦν ἀνωμαλία πρὸς ἅπαντας, διαφερόντως δὲ πρὸς τὸ Ἰουδαίων γένος, ᾧ χαλεπῶς ἀπεχθανόμενος τὰς μὲν ἐν ταῖς ἄλλαις πόλεσιν προσευχάς, ἀπὸ τῶν κατ' Ἀλεξάνδρειαν ἀρξάμενος, σφετερίζεται, καταπλήσας εἰκόνων καὶ ἀνδριάντων τῆς ἰδίας μορφῆς, (ὃ γὰρ ἐτέρων ἀνατιθέντων ἐφίεις, αὐτὸς ἰδρύετο δυνάμει), τὸν δ' ἐν τῇ Ἱεροπόλει¹ νεών, ὃς λοιπὸς ἦν ἄψαυστος, ἀσυλίας ἡξιωμένος

1. Ἱεροπόλει T¹ Philon Ἱεραπόλει BDM Ἱερα πόλει A¹ C¹ ERLS.

7. Cf. *infra*, vi, 4.

1. Sur les proseques ou lieux de prière, déjà mentionnés, *Act. Apost.*, xvi,

porterai seulement ce qui rendra évidente aux lecteurs la démonstration que ce qui est arrivé aux Juifs dès ce moment et un peu plus tard a eu pour cause leurs attentats contre le Christ.

VI

LES MALHEURS QUI ARRIVÈRENT AUX JUIFS APRÈS LEUR ACTE AUDACIEUX CONTRE LE CHRIST

[V, 7] Philon rapporte d'abord que, sous Tibère, Séjan, très puissant parmi ceux qui entouraient alors l'empereur, déployait son zèle pour faire périr complètement tout le peuple juif dans la ville de Rome. En Judée d'autre part, Pilate sous lequel furent accomplis les forfaits contre le Sauveur, entreprit contre le temple de Jérusalem qui était encore debout, des choses interdites chez les Juifs⁷ et les excita ainsi profondément.

[VI, 1] Après la mort de Tibère, Gaius reçut le pouvoir; il commit de nombreux excès envers beaucoup; mais surtout il nuisit énormément à tout le peuple juif. Il est possible de l'apprendre brièvement par les paroles de Philon, qui écrit littéralement ceci :

[2] « La manière d'être de Gaius était donc anormale envers tout le monde, mais d'une manière spéciale envers la race des Juifs, qu'il poursuivit durement de sa haine, s'emparant des lieux de prière¹ dans toutes les villes, à commencer par ceux d'Alexandrie et les remplissant d'images et de statues de sa propre effigie (car en permettant à d'autres de les y placer, lui-même les y installait par sa puissance). Quant au temple de la ville sainte, qui était encore inviolé et qui jouissait

13, cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, 4^e édit., II, pp. 512-520; J. JUSTER, *les Juifs dans l'empire romain*, Paris, 1914, p. 456 suiv.; E. JACQUIER, *les Actes des Apôtres*, Paris, 1926, p. 487-488.

τῆς πάσης, μεθρημόζετο καὶ μετεσχημάτιζεν εἰς οἰκεῖον ἱερόν, ἵνα Διὸς Ἐπιφανοῦς Νέου χρηματίζη Γαίου ».

- [3] μυρία μὲν οὖν ἄλλα δεινὰ καὶ πέρα πάσης διηγήσεως ὁ αὐτὸς κατὰ τὴν Ἀλεξάνδρειαν συμβεβηκότα Ἰουδαίους ἐπὶ τοῦ δηλουμένου ἐν δευτέρῳ συγγράμματι ὧν ἐπέγραψεν « Περὶ ἀρετῶν » ἱστορεῖ· συνᾶδει δ' αὐτῷ καὶ ὁ Ἰώσηπος, ὁμοίως ἀπὸ τῶν Πιλάτου χρόνων καὶ τῶν κατὰ τοῦ σωτήρος τετολημένων τὰς κατὰ παντὸς τοῦ ἔθνους ἐνάρξασθαι σημαίνων συμφορὰς.
- [4] ἄκουε δ' οὖν οἷα καὶ οὗτος ἐν δευτέρῳ τοῦ Ἰουδαϊκοῦ πολέμου αὐταῖς συλλαβαῖς δηλοῖ λέγων·

« πεμφθεὶς δὲ εἰς Ἰουδαίαν ἐπίτροπος ὑπὸ Τιβερίου Πιλάτος νύκτωρ κεκαλυμμένας εἰς Ἱεροσόλυμα παρεισκομίζει τὰς Καίσαρος εἰκόνας· σημαῖαι καλοῦνται. τοῦτο μεθ' ἡμέραν μεγίστην ταραχὴν ἤγειρεν τοῖς Ἰουδαίους. οἱ τε² γὰρ ἐγγύς πρὸς τὴν ὕψιν ἐξεπλάγησαν, ὡς πεπατημένων αὐτοῖς τῶν νόμων οὐδὲν γὰρ ἀξιοῦσιν ἐν τῇ πόλει δείκηνον τίθεσθαι ».

- [5] ταῦτα δὲ συγκρίνας τῇ τῶν εὐαγγελίων γραφῇ, εἶση ὡς οὐκ εἰς μακρὸν αὐτοὺς μετῆλθεν ἢ ἐρρηξάν ἐπ' αὐτοῦ Πιλάτου φωνήν, δι' ἧς οὐκ ἄλλον ἢ μόνον ἔχειν ἐπεβῶν Καίσαρα βασιλέα.
- [6] εἶτα δὲ καὶ ἄλλην ἐξῆς ὁ αὐτὸς συγγραφεὺς ἱστορεῖ μετελθεῖν αὐτοὺς συμφορὰν ἐν τούτοις·

« μετὰ δὲ ταῦτα ταραχὴν ἑτέραν ἐκίνει, τὸν ἱερόν Ὀησαυρόν, καλεῖται δὲ κορβανας, εἰς καταγωγὴν ὑδάτων ἐξαναλίσκων κατῆει δὲ ἀπὸ τριακοσίων σταδίων. πρὸς τοῦτο τοῦ πλήθους ἀγανάκτησις ἦν, καὶ τοῦ Πιλάτου παρόντος εἰς Ἱεροσόλυμα,

2. Οἱ τε TERBDM Ios οἱ A; τε appelle un καὶ qui fait ici défaut. Eusèbe a coupé trop tôt sa citation; cf. IV, xvi, 6.

2. PHILON, *Legatio ad Gaium*, 43. Cf. E. SCHUENER, *op. cit.*, I, 489.

3. Eusèbe semble bien faire du *De Virtutibus* un ouvrage distinct de la *Legatio*. Telle n'est pas l'opinion reçue par les critiques; cf. *supra*, n. 1 sur le chap. v.

4. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, II, 169-170. Cf. *Antiq. iud.*, XVIII, 3, 1; EUSÈBE,

d'un total droit d'asile, il le désaffecta et le transforma en un sanctuaire à lui, pour qu'il fût appelé le sanctuaire du nouveau Zeus Epiphane Gaius². »

[3] Bien d'autres calamités, supérieures à tout récit, qui sont arrivées aux Juifs à Alexandrie sous le même Gaius, ont été rapportées par le même écrivain, dans un deuxième écrit qu'il a intitulé *Sur les vertus*³; et Josèphe s'accorde avec lui, en montrant semblablement que c'est à partir des temps de Pilate et des attentats contre le Sauveur que commencèrent les malheurs qui ont frappé tout le peuple (juif). [4] Écoutez donc ce que rapporte ce dernier dans le deuxième livre de la *Guerre Juive*, où il dit en propres termes :

« Envoyé en Judée par Tibère comme procureur, Pilate introduisit subrepticement de nuit à Jérusalem les images de César couvertes d'un voile : on les appelle enseignes. Avec le jour, cela excita un très grave trouble parmi les Juifs : ceux-ci, en effet, s'étant approchés, furent frappés de stupeur à cette vue; leurs lois étaient foulées aux pieds, car elles ne permettent pas d'introduire dans la ville aucune image⁴. »

[5] Si l'on compare cela à l'Écriture de l'Évangile, on verra qu'en bien peu de temps se retourna contre eux le cri qu'ils avaient poussé devant le même Pilate, et par lequel ils criaient qu'ils n'avaient pas d'autre roi que César⁵.

[6] Ensuite, le même écrivain raconte en ces termes qu'un autre malheur les atteignit :

« Après cela, Pilate excita d'autres troubles, en s'emparant du trésor sacré, qu'on appelle *corban*, pour faire une conduite d'eau : l'eau était distante de trois cents stades⁶. Cela excita

Demonstr. evangél., VIII. Dans les ouvrages conservés de Philon, on ne trouve pas l'histoire des enseignes introduites à Jérusalem. ORIGÈNE, *In Matth. comment.*, XVII, 25; édit. KLOSTERMANN, p. 653-654, et saint JÉRÔME, *In Matth. comment.*, 24, 15, disent même que Pilate introduisit les enseignes dans le temple. Cf. A. von HARNACK, *Der kirchengeschichtliche Ertrag der exegetischen Arbeiten des Origenes* (T. U., XLIII, 4), II, 51.

5. IOAN., XIX., 15.

6. Dans le texte de Josèphe, la distance indiquée est de 400 stades; dans les *Antiquités*, XVIII, 3, 2, de 200 stades. Cf. E. SCHUENER, *op. cit.*, I, p. 490. L. DRESSAIRE, *Jérusalem à travers les siècles*, Paris, 1931, p. 247-248, et 146; en fait la longueur de l'aqueduc est de plus de 375 stades.

[7] περιστάντες ἅμα³ κατεβδών. ὁ δὲ προῆδει γὰρ αὐτῶν τὴν ταραχὴν καὶ τῷ πλήθει τοὺς στρατιώτας ἐνόησεν, ἐσθήσεσιν ἰδιωτικαῖς κεκαλυμμένους, ἐγκαταμιξίας καὶ ξίφει μὲν χρήσασθαι κωλύσας, ξύλοις δὲ παλεῖν τοὺς κεκραγόντας ἐγκελευσάμενος, σύνθημα δίδωσιν ἀπὸ τοῦ βήματος. τυπτόμενοι δὲ οἱ Ἰουδαῖοι πολλοὶ μὲν ὑπὸ τῶν πληγῶν, πολλοὶ δὲ ὑπὸ σφῶν αὐτῶν ἐν τῇ φυγῇ καταπατηθέντες ἀπώλοντο, πρὸς δὲ τὴν συμφορὰν τῶν ἀνηρημένων καταπλαγὲν τὸ πλήθος ἐσιώπησεν. »

[8] ἐπὶ τούτοις μυρίας ἄλλας ἐν αὐτοῖς Ἱεροσολύμοις κενιῆσθαι νεωτεροποιίας ὁ αὐτὸς ἐμφαίνει, παριστάς ὡς οὐδαμῶς ἐξ ἐκείνου διέλιπον τὴν τε πόλιν καὶ τὴν Ἰουδαίαν ἅπασαν στάσεις καὶ πόλεμοι καὶ κακῶν ἐπάλληλοι μηχαναί, εἰς ὅτε τὸ πανύστατον ἢ κατὰ Οὐεσπασιανὸν αὐτοῦς μετῆλθεν πολιορκία. Ἰουδαίους μὲν οὖν ὦν κατὰ τοῦ Χριστοῦ τετολημῆκασιν, ταύτη πη τὰ ἐκ τῆς θείας μετῆει δίκης·

Z'

7 οὐκ ἄγνωεῖν δὲ ἄξιον ὡς καὶ αὐτὸν ἐκείνον τὸν ἐπὶ τοῦ σωτῆρος Πιλάτου κατὰ Γάϊον, οὗ τοὺς χρόνους διεξίμεν, τσαύταις περιπεσεῖν κατέχει λόγος συμφοραῖς, ὡς ἐξ ἀνάγκης αὐτοφονευτὴν ἑαυτοῦ καὶ τιμωρὸν αὐτόχειρα γενέσθαι, τῆς θείας, ὡς ἔοικεν, δίκης· οὐκ εἰς μακρὸν αὐτὸν μετελθούσης. ἱστοροῦσιν Ἑλλήνων οἱ τὰς Ὀλυμπιάδας ἅμα τοῖς κατὰ χρόνους πεπραγμένοις ἀναγράψαντες.

3. ἅμα BD τόλμαν AT¹ *audent adire eum et clamoribus fatigare L.*

7. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, II, 175, 177.

8. On trouvera un bon résumé des événements dans leurs relations avec les espérances messianiques, dans M.-J. LAGRANGE, *le Messianisme chez les Juifs*, Paris, 1909, p. 20-27.

1. Cf. *Chronica ad annum 39*; édit. HELM, p. 178 : « Pontius Pilatus in multas

le mécontentement populaire. [7] Pilate étant présent à Jérusalem, les Juifs l'entourèrent en criant. Mais lui avait prévu les troubles et avait mélangé à la foule des soldats armés, recouverts d'habits communs, en leur défendant de se servir de leurs épées et en leur ordonnant de frapper du bâton ceux qui crieraient. Il donna le signal depuis son siège. Parmi les Juifs qui furent frappés, beaucoup périrent sous les coups; beaucoup se tuèrent les uns les autres en s'écrasant dans la fuite. Quant à la foule, frappée par le malheur des morts, elle se tut⁷. »

[8] Le même raconte en outre que bien d'autres révolutions furent excitées à Jérusalem même. Il établit que, depuis ce temps, jamais les séditions, les guerres, les maux successifs n'abandonnèrent plus la ville et la Judée entière jusqu'à ce qu'arrivât tout à la fin le siège sous Vespasien⁸. Telle fut donc la manière dont les effets de la justice divine atteignirent les Juifs pour ce qu'ils avaient osé contre le Christ.

VII

COMMENT PILATE SE TUA LUI-MÊME

Il n'est pas à propos d'ignorer que, d'après ce qu'on raconte, Pilate lui aussi, qui vivait au temps du Sauveur, tomba dans de tels grands malheurs sous Gaïus dont nous avons parcouru l'époque, qu'il devint par nécessité son propre meurtrier et son propre bourreau : à ce qu'il semble, la justice divine ne l'épargna pas longtemps. C'est ce que racontent ceux des Grecs qui ont marqué les Olympiades avec les événements survenus en chacune d'elles¹.

incidens calamitates, propria se manu interfecit, scribunt romanorum historici ». Nous ne savons pas quels sont les chroniqueurs grecs que veut désigner Eusèbe, et Josèphe ne dit rien des destinées ultérieures de Pilate après son départ de la Judée. Les apocryphes ont longuement raconté l'exil de Pilate à Vienne, dans les Gaules, et sa mort tragique. Cf. E. SCHWENK, *op. cit.*, I, p. 492, note 151.

H'

- 8 [1] 'Αλλὰ γὰρ Γάϊον οὐδ' ἄλλοις τέτταρσιν ἔτεσιν τὴν ἀρχὴν κατασχόντα Κλαύδιος αὐτοκράτωρ διαδέχεται· καθ' ὃν λιμοῦ τὴν οἰκουμένην πείσαντος (τοῦτο δὲ καὶ οἱ πόρρω τοῦ καθ' ἡμᾶς λόγου συγγραφεῖς ταῖς αὐτῶν ἱστορίαις παρέδωσαν), ἡ κατὰ τὰς Πράξεις τῶν ἀποστόλων Ἀγάβου προφήτου περὶ τοῦ μέλλειν ἔσεσθαι λιμῶν ἐφ' ὅλην τὴν οἰκουμένην πέρας ἐλάμβανεν πρόρρησις. τὸν δὲ κατὰ Κλαύδιον λιμῶν ἐπισημηγόμενος ἐν ταῖς Πράξεσιν ὁ Λουκᾶς ἱστορήσας τε ὡς ἄρα διὰ Παύλου καὶ Βαρναβᾶ οἱ κατὰ Ἀντιόχειαν ἀδελφοὶ τοῖς κατὰ τὴν Ἰουδαίαν¹ ἐξ ἑκάστου ἡὑπὲρ διαπεμφόμενοι εἶψαν, ἐπιφέρει λέγων
- [2]

Θ'

- 9 [1] « κατ' ἐκεῖνον δὲ τὸν καιρὸν, δῆλον δ' ὅτι τὸν ἐπὶ Κλαυδίου, ἐπέβαλεν Ἡρόδης ὁ βασιλεὺς τὰς χεῖρας κακῶσαι τινὰς τῶν ἀπὸ τῆς ἐκκλησίας, ἀνεῖλεν δὲ Ἰάκωβον τὸν ἀδελφὸν Ἰωάννου

1. *Sanctis habitantibus Hierusolyma* L.

1. Caligula fut assassiné le 24 janvier 41. Il avait régné trois ans dix mois et huit jours. Cf. L. Homo, *le Haut-Empire*, Paris, 1933, p. 244-246.

2. Cf. *Chronic.*, ad annum 44 : « Prophetia Agabi, qua in *Actis Apostolorum* famen in toto orbe futuram dixerat, sub Claudio expletur ». Sur cette famine qui, de fait, ne s'étendit pas au delà de la Palestine, cf. JOSEPHUS, *Antiq. iud.*,

VIII

LA FAMINE SOUS CLAUDE

[1] Cependant, Gaius n'ayant pas exercé le pouvoir quatre années entières¹, Claude lui succède comme empereur. Sous ce dernier, une famine dévasta la terre² et même les historiens éloignés de notre doctrine l'ont raconté dans leurs ouvrages. La prédiction du prophète Agabus qui figure dans les *Actes des Apôtres*, au sujet de la famine qui devait venir sur toute la terre, reçut ainsi son accomplissement. [2] Luc rapporte dans les *Actes* la famine arrivée sous Claude, et raconte que, par l'intermédiaire de Paul et de Barnabé, les frères d'Antioche envoyèrent à ceux de Judée de ce que chacun d'eux avait selon ses moyens³; et il ajoute :

IX

MARTYRE DE L'APOTRE JACQUES

[1] « En ce temps-là — évidemment sous Claude — le roi Hérode entreprit de maltraiter quelques-uns de ceux de l'Église et il fit périr Jacques, le frère de Jean, par le glaive¹. »

XX, 5, 2. L'événement eut lieu en 44, sous le gouvernement du procurateur Tibère Alexandre. Cependant, le règne de Claude fut assombri par de nombreuses famines, SÉPTIME, *Claud.*, 18. Il y eut ainsi des famines à Rome au début de son gouvernement, DION CASSIUS, *Hist.*, LX, 41, et encore la onzième année de son règne, TACITE, *Annal.*, XII, 43 (la dixième selon EUSÈBE, *Chronic. ad annum* 50, édit. HELM, p. 181), et en Grèce la huitième année, c'est-à-dire en 49, *Chronic.*, p. 181.

3. *Act. Apost.*, XI, 27-30.

1. *Act. Apost.*, XII, 1.

- [2] μαχαίρα ». περὶ τούτου δ' ὁ Κλήμης τοῦ Ἰακώβου καὶ ἱστορίαν μνήμης ἀξίαν ἐν τῇ τῶν Ὑποτυπώσεων ἐβδόμῃ παρατίθεται ὡς ἂν ἐκ παραδόσεως τῶν πρὸ αὐτοῦ, φάσκων ὅτι δὴ ὁ εἰσαγαγὼν αὐτὸν εἰς δικαστήριον, μαρτυρήσαντα αὐτὸν ἰδῶν κινήσει, ὁμολόγησεν εἶναι καὶ αὐτὸς ἑαυτὸν Χριστιανόν.
- [3] « συναπτήχθησαν οὖν ἄμφω, φησὶν, καὶ κατὰ τὴν ὁδὸν ἤξιωσεν ἀφεθῆναι αὐτῷ ὑπὸ τοῦ Ἰακώβου· ὁ δὲ ὀλίγον σκεψάμενος, εἰρήνη σοι, εἶπεν καὶ κατεφίλησεν αὐτόν. καὶ οὕτως ἄμφότεροι ὁμοῦ ἐκαρτομήθησαν ».
- [4] τότε δῆτα, ὡς φησὶν ἡ θεία γραφή, ἰδὼν Ἡρώδης ἐπὶ τῇ τοῦ Ἰακώβου ἀναρέσει πρὸς ἡδονῆς γεγονὸς τὸ πραχθὲν τοῖς Ἰουδαίοις, ἐπιτίθεται καὶ Πέτρῳ, δεσμοῖς τε αὐτὸν παραδούς, ὅσον οὕτω καὶ τὸν κατ' αὐτοῦ φόνον ἐνήργησεν ἂν, εἰ μὴ διὰ θείας ἐπιφανείας, ἐπιστάντος αὐτῷ νύκτωρ ἀγγέλου, παραδόξως τῶν εἰργμῶν ἀπαλλαγείς, ἐπὶ τὴν τοῦ κηρύγματος ἀφείται διακονίαν. καὶ τὰ μὲν κατὰ Πέτρον οὕτως εἶχεν οἰκονομίας.

I'

- 10 [1] Τὰ δὲ γε τῆς κατὰ τῶν ἀποστόλων ἐγχειρήσεως τοῦ βασιλέως οὐκέτ' ἀναβολῆς εἶχετο, ἀμα γέ τοι αὐτὸν ὁ τῆς θείας δίκης τιμωρὸς διάκονος μετῆει, παραυτίκα μετὰ τὴν τῶν ἀποστόλων ἐπιβουλήν, ὡς ἡ τῶν Πράξεων ἱστορεῖ γραφή, ὁρμήσαντα μὲν ἐπὶ τὴν Καισάρειαν, ἐν ἐπισήμῳ δ' ἐνταῦθα ἑορτῆς ἡμέρᾳ λαμπρῶ καὶ βασιλικῇ κοσμησάμενον ἐσθῆτι ὑψηλὸν τε πρὸ βήματος δημη-

2. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Hypotyp.*, VII, frag. 14, édit. STAEBLIN, III, 200; cf. SUIDAS s. v. Ἡρώδης. Ni Clément, ni Eusèbe ne parlent de la

[2] De ce Jacques, Clément rapporte au septième livre des *Hypotyposes* un récit digne de mémoire, tel qu'il le tenait de la tradition de ses prédécesseurs. Il dit que celui qui l'avait amené au tribunal fut ému en le voyant témoigner et confessa que lui aussi était chrétien.

[3] « Tous deux, dit-il, furent amenés ensemble (au supplice) et, le long du chemin, celui-ci demanda à Jacques de lui pardonner. Ayant un peu réfléchi : que la paix soit avec toi, dit Jacques; et il l'embrassa. Et ainsi tous deux furent en même temps décapités². »

[4] Alors aussi, à ce que dit la divine Écriture, Hérode voyant que ce qui avait été fait lors de la mort de Jacques avait été agréable aux Juifs, s'attaqua également à Pierre et le jeta dans les fers; il s'en fallut de peu qu'il le fit aussi mourir si, grâce à une manifestation divine, un ange ne s'était présenté à l'apôtre pendant la nuit et ne l'avait miraculeusement délivré de ses liens; il fut relâché pour le ministère de la prédication³. Telle fut la disposition (divine) envers Pierre.

X

COMMENT AGRIPPA, APPELÉ AUSSI HÉRODE,
APRÈS AVOIR PERSÉCUTÉ LES APOTRES
RESENTIT AUSSITOT LA VENGEANCE DIVINE

[1] Les suites de l'entreprise du roi contre les apôtres ne se firent pas attendre et le ministre vengeur de la justice divine le poursuivit aussitôt. Immédiatement après avoir comploté contre les Apôtres, comme le raconte le livre des *Actes*, il (Hérode) partit pour Césarée et là, en un jour de fête solennelle, paré d'un vêtement royal, il harangua le

mort de Jean, le frère de Jacques, comme ayant eu lieu à ce moment-là.
3. Cf. *Act. Apost.*, xii, 3-17.

γορήσαντα· τοῦ γάρ τοι δήμου παντός ἐπευφημήσαντος ἐπὶ τῇ δημηγορίᾳ ὡς ἐπὶ θεοῦ φωνῆ καὶ οὐκ ἀνθρώπου, παραχρῆμα τὸ λόγιον πατάξει αὐτὸν ἄγγελον κυρίου ἱστορεῖ, γενόμενόν τε σκωληκόβρωτον ἐκψύξει.

- [2] Θαυμάσαι δ' ἄξιον τῆς περὶ τὴν θείαν γραφὴν καὶ ἐν τῷδε τῷ παραδόξῳ συμφωνίας τὴν τοῦ Ἰωσήτου ἱστορίαν, καθ' ἣν ἐπιμαρτυρῶν τῇ ἀληθείᾳ δηλὸς ἐστίν, ἐν τόμῳ τῆς Ἀρχαιολογίας ἐνεακαιδεκάτῳ, ἐνθα αὐτοῖς γράμμασιν ὡδὲ πως τὸ θαῦμα διηγεῖται.
- [3] « τρίτον δ' ἔτος αὐτῷ βασιλεύοντι τῆς ὅλης Ἰουδαίας πεπλήρωτο, καὶ παρῆν εἰς πόλιν Καισάρειαν, ἣ τὸ πρότερον Στρατωνος πύργος ἐκαλεῖτο. συνετέλει δ' ἐνταῦθα θεωρίας εἰς τὴν Καισαρος τιμὴν, ὑπὲρ τῆς ἐκείνου σωτηρίας ἑορτὴν τινα ταύτην ἐπιστάμενος, καὶ παρ' αὐτὴν ἤθροιστο τῶν κατὰ τὴν ἐπαρχίαν ἐν τέλει καὶ προβεβηκότων εἰς ἀξίαν πλήθος. δευτέρᾳ δὲ τῶν Θεωριῶν ἡμέρᾳ στολὴν ἐνδυσάμενος ἐξ ἀργύρου¹ πεποιημένην πᾶσαν, ὡς θαυμάσιον ὕφην εἶναι, παρῆλθεν εἰς τὸ θέατρον ἀρχομένης ἡμέρας. ἐνθα ταῖς πρώταις τῶν ἡλιακῶν ἀκτίνων ἐπιβολαῖς ὁ ἀργυρος καταυγασθεὶς, θαυμασιῶς ἀπέστειλβεν, μαρμαίρων τι φοβερόν καὶ τοῖς εἰς αὐτὸν ἀτενίζουσι φρικῶδες. εὐθὺς δὲ οἱ κόλακες τὰς οὐδὲν ἐκείνῳ πρὸς ἀγαθοῦ ἄλλος ἄλλοθεν φωνὰς ἀνεβόων, θεὸν προσαγορεύοντες, εὐμενῆς τε εἶης ἐπιλέγοντες, εἰ καὶ μέχρι νῦν ὡς ἀνθρωπὸν ἐφοβήθημεν, ἀλλὰ τοῦντεῦθεν κρείττονά σε θνητῆς φύσεως ὁμολογοῦμεν. οὐκ ἐπέπληξεν τούτοις ὁ βασιλεὺς οὐδὲ τὴν κολακείαν ἀσεβοῦσαν ἀπετρίψατο. ἀνακύψας δὲ μετ' ὀλίγον², τῆς ἑαυτοῦ κεφαλῆς ὑπερκαθεζόμενον εἶδεν ἄγγελον³. τοῦτον εὐθὺς ἐνόησεν

1. *Auro argenteoque* L.

2. ὀλίγον τῆς ΑΤ^ΒΔΜΣΛ ὀλίγον τὸν βουβῶνα τῆς Τ^ΕΡ Ιος.

3. ἄγγελον ΑΤ^ΒΔΜΣΛ ἐπὶ σχοινίου τινος· ἄγγελον Τ^ΕΡ Ιος.

1. Cf. *Act. Apost.*, xii, 19; 21-23.

2. Dans la *Chronique*, ad annum 44, p. 179, Eusèbe écrit : « Agrippa, rex Judaeorum annis septem imperans moritur; post quem filius suus Agrippa a Claudio substituitur in regnum ». Mais il fait commencer le règne d'Agrippa

peuple du haut d'une tribune : le peuple entier acclama sa harangue comme prononcée par un dieu et non par un homme : tout à coup, dit l'Écriture, un ange du Seigneur le frappa et il mourut, dévoré par les vers¹.

[2] Il est juste d'admirer l'accord qui existe encore à propos de ce miracle entre l'Écriture divine et le récit de Josèphe. Il est évident que celui-ci rend témoignage à la vérité au tome dix-neuvième de l'*Antiquité*, où il raconte le prodige en ces propres termes :

[3] « Il avait achevé la troisième année de son règne² sur la Judée entière et était venu dans la ville de Césarée, qui s'appelait autrefois Tour de Straton. Il y célébrait des jeux en l'honneur de César, sachant que c'était là une fête célébrée pour son salut, et une foule s'y était assemblée, des hommes en charge dans la province et des premiers en dignité [4] Or, le deuxième jour des jeux, revêtu d'un manteau tout entier fait d'argent, de sorte que le tissu en était merveilleux, il arriva au théâtre dès le commencement du jour. Alors l'argent, illuminé par les premiers rayons du soleil, brilla d'une manière admirable, jetant un éclat effrayant et épouvantant ceux qui le regardaient en face. [5] Aussitôt les flatteurs se mirent à lui adresser, chacun à sa manière, des paroles qui n'étaient pas pour son bien, lui donnant le nom de Dieu, lui disant : Sois-nous propice. Même si jusqu'à présent, nous t'avons craint comme un homme, désormais nous te confessons supérieur à la nature mortelle. [6] Le roi ne les reprit pas; il ne rejeta pas leurs flatteries impies. Mais peu après, ayant levé les yeux, il aperçut un ange qui se tenait au dessus de sa tête³. Il comprit aussitôt que cet ange était une cause de

en 37, ce qui est exact, en ce sens que Caligula, dès son avènement, l'appela au pouvoir; mais ce fut seulement après la mort d'Hérode Antipas et l'avènement de Claude qu'il obtint la Palestine entière. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 549-564; G. RICCIORTI, *op. cit.*, II, 483.

3. Dans le récit de Josèphe, c'est un chat-huant qu'aperçoit Hérode. Eusèbe a transformé l'animal en ange. D'ailleurs, les deux récits des Actes et de Josèphe s'accordent fort bien dans l'ensemble et l'on comprend que cet accord ait frappé Eusèbe.

- κακῶν εἶναι αἴτιον, τὸν καὶ ποτε τῶν ἀγαθῶν γενόμενον, καὶ
- [7] διακάρδιον ἔσχεν ὀδύνην, ἄθρου δ' αὐτῷ τῆς κοιλίας προσέ-
φυσεν ἄλγημα, μετὰ σφοδρότητος ἀρξάμενον. ἀναθεωρῶν οὖν
πρὸς τοὺς φίλους· ὁ θεὸς ὑμῖν ἐγὼ, φησὶν, ἤδη καταστρέφειν
ἐπιτάττοιμαι τὸν βίον, παραχρῆμα τῆς εἰμαρμένης τὰς ἄρτι μου
κατεφουσμένας φωνὰς ἐλεγχούσης. ὁ κληθεὶς ἀθάνατος ὑφ'
ὑμῶν, ἤδη θανεῖν ἀπάγομαι. δεκτέον δὲ τὴν πεπωμένην, ἧ
θεὸς βεβούληται. καὶ γὰρ βεβιώκαμεν οὐδαμῆ φαύλως, ἀλλ'
ἐπὶ τῆς μακαριζομένης μακρότητος⁴. ταῦτα δὲ λέγων ἐπιτά-
σει τῆς ὀδύνης κατεπονείτο· μετὰ σπουδῆς οὖν εἰς τὸ βασιλεῖον
ἐκομίσθη, καὶ διῆξε λόγος εἰς πάντας ὡς ἔχει τοῦ τεθνάναι
παντάπασι μετ' ὀλίγον. ἡ πληθὺς δ' αὐτίκα σὺν γυναιξὶ καὶ
παισὶν ἐπὶ σάκκον καθεσθῆσα τῷ πατρίῳ νόμῳ τὸν θεὸν ἐκέτευον
ὑπὲρ τοῦ βασιλέως, οἰμωγῆς τε πάντ' ἦν ἀνάπλευα καὶ θρήνων.
ἐν ὑψηλῷ δ' ὁ βασιλεὺς δωματίῳ κατακειμένος καὶ κάτω βλέπων
αὐτοὺς πρηνεῖς προπίπτοντας, ἄδακρυς οὐδ' αὐτὸς ἔμενεν.
- [8] συνεχεῖς⁵ δ' ἐφ' ἡμέρας πέντε τῷ τῆς γαστρὸς ἀλγῆματι διερ-
γασθεὶς, τὸν βίον κατέστρεψεν, ἀπὸ γενέσεως ἄγων πεντηκοστὸν
ἔτος καὶ τέταρτον, τῆς δὲ βασιλείας ἑβδομον. τέσσαρας μὲν
οὖν ἐπὶ Γαίου Καίσαρος ἐβασίλευσεν ἐνιαυτούς, τῆς Φιλίππου
μὲν τετραρχίας εἰς τριετίαν ἄρξας, τῷ τετάρτῳ δὲ καὶ τὴν
Ἱερῶδου προσειληφώς, τρεῖς δ' ἐπιλαβὼν τῆς Κλαυδίου Καί-
σαρος αὐτοκρατορίας ».
- [10] ταῦτα τὸν Ἰώσηπον μετὰ τῶν ἄλλων ταῖς θείαις συναληθεύ-
οντα γραφαῖς ἀποθαυμάζω· εἰ δὲ περὶ τὴν τοῦ βασιλέως
προσηγορίαν δόξειέν τισιν διαφωνεῖν, ἀλλ' ὁ γε χρόνος καὶ ἡ
πρᾶξις τὸν αὐτὸν ἔντα δεικνυσιν, ἧτοι κατὰ τι σφάλμα γραφικὸν
ἐνηλλαγμένου τοῦ ὀνόματος ἢ καὶ διωνυμίας περὶ τὸν αὐτόν,
οἷα καὶ περὶ πολλοῦς, γεγενημένης.

4. μακρότητος T¹L (dans l'espoir) d'un long bonheur S μακαριότητος
ABDM λαμπρότητος T²ER Ios.

5. συνεχεῖς T²BL συνεχῶς AT²ERDM Ios.

4. JOSEPHUS, *Antiq. iud.*, XIX, 343-351. Sur la chronologie de Josèphe, cf.
supra, x, 3 et la note.

5. Hérode Agrippa portait en effet les deux noms, mais c'est le nom d'Agrippa

maux, comme il l'avait été naguère de biens et il éprouva une vive souffrance.

[7] » Il ressentit de violentes douleurs d'entrailles, qui commencèrent avec force. Et regardant vers ses amis : Je suis votre dieu, dit-il, et déjà je reçois l'ordre de quitter la vie; sans tarder la destinée confond vos paroles mensongères à mon sujet. Moi que vous appeliez immortel, je suis déjà conduit à la mort. Mais il faut recevoir la fatalité selon que Dieu l'a voulu. Car nous n'avons jamais vécu dans la misère, mais dans un long bonheur. En disant cela, il était tourmenté par l'aiguillon de la souffrance.

[8] « Bien vite, on le porta au palais et le bruit se répandit partout qu'il était tout près de mourir. Aussitôt la foule, avec les femmes et les enfants, s'assit sur des sacs, selon la coutume du pays et supplia Dieu pour le roi : tout était rempli de plaintes et de lamentations. Le roi, couché dans une chambre haute, regarda en bas, les vit prosternés, étendus; et lui-même ne resta pas sans pleurer. [9] Pendant cinq jours continus, il fut tourmenté par les douleurs d'entrailles; et il quitta la vie dans la cinquante-quatrième année de son âge, la septième de son règne. En effet, il avait régné quatre ans sous Gaius César : gouvernant pendant trois ans la tétrarchie de Philippe et la quatrième année recevant en plus celle d'Hérode; sous le principat de Claude César, il régna encore trois ans⁴. »

[10] J'admire ici comme ailleurs, que Josèphe s'accorde avec les Écritures divines : si quelques-uns pensent qu'il y a désaccord sur le nom du roi, le temps et le fait montrent du moins qu'il s'agit du même, soit que le nom ait été changé par une erreur de transcription, soit que le même personnage ait eu deux noms, comme cela arrive pour beaucoup d'autres⁵.

qu'emploient Josèphe et les monnaies. Après la mort de ce prince, la Judée fut de nouveau soumise à l'autorité des procurateurs romains, et son jeune fils, Agrippa II, qui était alors âgé de 17 ans, n'exerça aucun pouvoir, bien que Claude eût tenté de lui donner la succession de son père. La *Chronique* prend cette intention pour une réalité. Agrippa II reçut pourtant de Claude le royaume de Chalcis; puis à la place de ce royaume, il obtint de Néron en 53

ΙΑ'

11 [1] Ἐπει δὲ πάλιν ὁ Λουκᾶς ἐν ταῖς Πράξεσιν εἰσάγει τὸν Γαμαλιήλ ἐν τῇ περὶ τῶν ἀποστόλων σκέψει λέγοντα ὡς ἔρα κατὰ τὸν δηλούμενον χρόνον ἀνέστη Θευδᾶς λέγων ἑαυτὸν εἶναι τινά, ὃς κατελύθη, καὶ πάντες ὅσοι ἐπίσθησαν αὐτῷ, διελύθησαν· φέρε, καὶ τὴν περὶ τούτου παραθώμεθα τοῦ Ἰωσήπου γραφήν. Ἱστορεῖ τοίνυν αὖθις κατὰ τὸν ἀρτίως δεδηλωμένον αὐτοῦ λόγον αὐτὰ δὴ ταῦτα κατὰ λέξιν·

[2] « Φάδου δὲ τῆς Ἰουδαίας ἐπιτροπεύοντος, γόης τις ἀνὴρ, Θευδᾶς ὀνόματι, πείθει τὸν πλεῖστον ὄχλον ἀναλαβόντα τὰς κτήσεις ἐπεσθαι πρὸς τὸν Ἰορδάνην ποταμὸν αὐτῷ· προφήτης γὰρ ἔλεγεν εἶναι, καὶ προστάγματι τὸν ποταμὸν σχίσας δίοδον ἔφη παρέξειν αὐτοῖς βράδιαν, καὶ ταῦτα λέγων πολλοὺς ἠπάτησεν.

[3] οὐ μὴν εἶασεν αὐτοὺς τῆς ἀφροσύνης ὀνάσθαι Φάδος, ἀλλ' ἐξέπεμψεν ἴλην ἰππέων ἐπ' αὐτούς, ἥτις ἐπιπεσοῦσα ἀπροσδοκῆτως αὐτοῖς¹, πολλοὺς μὲν ἀνεῖλεν, πολλοὺς δὲ ζῶντας ἔλαβεν, αὐτὸν τε τὸν Θευδᾶν ζωγρήσαντες ἀποτέμνουσιν τὴν κεφαλὴν καὶ κομίζουσιν εἰς Ἱεροσόλυμα ».

τούτοις ἐξῆς καὶ τοῦ κατὰ Κλαύδιον γενομένου λιμοῦ μνημονεύει ὡδὲ πως·

1. ἐπιπεσοῦσα ἀπροσδοκῆτως αὐτοῖς BD. Comme ils n'y pensaient pas, ils se jetèrent sur eux. S. ex improviso irruens super eos L. ἀπροσδοκῆτως ἐπιπεσοῦσα M. ἀπροσδοκῆτος ἐπιπεποῦσα ATE.

les tétrarchies de Philippe et de Lysanias, avec quelques autres villes. Cf. G. Ricciotti, *op. cit.*, II, p. 489.

XI

THEUDAS LE MAGICIEN

[1] Puisque Luc, dans les *Actes*, rapporte encore que Gamaliel, lors de la discussion au sujet des apôtres, mentionna Theudas qui se serait soulevé à l'époque dont nous parlons¹, en prétendant être quelqu'un, et qui fut tué avec tous ceux qui lui avaient fait confiance, rappelons aussi ce qu'écrit Josèphe sur ce personnage. Il rapporte donc encore, dans l'ouvrage cité tout à l'heure, ceci littéralement :

[2] « Fadus étant gouverneur de la Judée², un magicien du nom de Theudas persuada à une grande foule de gens de prendre leurs richesses et de le suivre près du fleuve Jourdain. Il disait qu'il était prophète et qu'après avoir divisé le fleuve par un ordre, il leur permettrait de passer facilement; en parlant ainsi il trompa beaucoup de monde. [3] Mais Fadus ne les laissa pas jouir de cette folie. Il envoya contre eux une troupe de cavaliers qui tomba sur eux à l'improviste, en tua un grand nombre, en prit beaucoup de vivants, captura Theudas lui-même, et, après l'avoir décapité, envoya sa tête à Jérusalem³. »

A la suite de cela, Josèphe rappelle, en ces termes, la famine qui arriva sous Claude :

1. *Act. Apost.*, v, 34-36. Cf. E. JACQUIER, *les Actes des Apôtres*, p. 176-179.

2. Cuspius Fadus fut le premier procurateur envoyé par Claude en Palestine. Il exerça sa charge à partir de 44 et fut remplacé par Tibère Alexandre, le neveu de Philon. Les *Actes* placent le soulèvement de Theudas avant celui de Judas le Galiléen qui eut lieu sous Auguste, en 6 après J.-C.

3. JOSÈPHE, *Antiq. jud.*, XX, 97-98. Cf. E. SCHUBERT, *op. cit.*, I, 565-566; G. RICCIOTTI, *op. cit.*, II, 494-495.

IB'

12 [1] « Ἐπὶ τούτοις γε καὶ τὸν μέγαν λιμὸν κατὰ τὴν Ἰουδαίαν συνέβη γενέσθαι, καθ' ὃν καὶ ἡ βασίλισσα Ἑλένη πολλῶν χρημάτων ὠνησαμένη σῖτον ἀπὸ τῆς Αἰγύπτου, διένειμεν τοῖς ἀπορουμένοις ».

[2] σύμφωνα δ' ἂν εὔροις καὶ ταῦτα τῇ τῶν Πράξεων τῶν ἀποστόλων γραφῇ, περιεχούση ὡς ἄρα τῶν κατ' Ἀντιόχειαν μαθητῶν καθὼς ἠύπορεῖτό τις, ὥρισαν ἕκαστος εἰς διακονίαν ἀποστεῖλαι τοῖς κατοικοῦσιν ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ¹. ὃ καὶ ἐποίησαν, ἀποστείλαντες

[3] πρὸς τοὺς πρεσβυτέρους διὰ χειρὸς Βαρναβᾶ καὶ Παύλου. τῆς γέ τοι Ἑλένης, ἥς δὴ καὶ ὁ συγγραφεὺς ἐποίησατο μνήμην, εἰς ἔτι νῦν στήλαι διαφανεῖς ἐν προσατείοις δεικνυνται τῆς νῦν Αἰλίας· τοῦ δὲ Ἀδιαβηνῶν ἔθνους² αὕτη βασιλεῦσαι ἐλέγετο.

II'

13 [1] Ἀλλὰ γὰρ τῆς εἰς τὸν σωτήρα καὶ κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν εἰς πάντας ἀνθρώπους ἤδη διαδιδομένης πίστεως, ὃ τῆς ἀνθρώ-

1. Ιουδαία ARBD Ιουδαία ἀδελφοῖς T^r ἀδελφοῖς EM aux pauvres qui habitaient à Jérusalem. S *sanctis habitantibus in Iudaeam* L.

2. τοῦ Ἀδιαβηνῶν ἔθνους en Mésopotamie S.

1. JOSEPHÉ, *Antiq. iud.*, XX, 101; cf. *Antiq. iud.*, XXX, xv, 3; XX, 2, 6. La reine Héléne dont il est ici question est la mère du roi d'Adiabène Izatis. L'un et l'autre s'étaient convertis au judaïsme et toute la famille royale

XII

HÉLÈNE, REINE DES ADIABÉNIENS

[1] « En ces temps-là, il y eut en Judée la grande famine, pendant laquelle la reine Héléne acheta à grands frais du blé en Égypte et le distribua à ceux qui étaient dans le besoin¹. »

[2] On trouverait que ceci encore s'accorde avec le récit des *Actes des Apôtres* qui raconte comment les disciples d'Antioche fixèrent chacun selon ses moyens ce qu'ils pouvaient envoyer en aide à ceux qui habitaient en Judée : ce qu'ils firent en envoyant aux anciens (leurs secours) par la main de Barnabé et de Paul². [3] De cette Héléne, dont l'historien fait mémoire, on montre encore aujourd'hui des stèles remarquables dans les faubourgs de la ville nommée maintenant Aelia³. Il y est dit qu'elle a régné sur le peuple des Adiabéniens.

XIII

SIMON LE MAGE

[1] Mais tandis que la foi en notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ se répandait déjà chez tous les hommes, l'ennemi

d'Adiabène devait les imiter. Héléne avait un palais à Jérusalem, et elle fut ensevelie dans cette ville, après avoir comblé les Juifs deses faveurs. Cf. JOSEPHÉ, *Antiq. iud.*, XX, 2-4; E. SCHUERER, *op. cit.*, III, 169-172.

2. *Act. Apost.*, xi, 29-30.

3. Sur la sépulture d'Héléne, cf. JOSEPHÉ, *Antiq. iud.*, XX, 4, 3; *Bell. iud.*, V, 2, 2; 3, 3; 4, 2; PAUSANIAS, *Descript. Graec.*, VIII, 16; JÉRÔME, *Epist.*, LVIII; P. L., XXII, 583; L. DRESSAIRE, *Jérusalem à travers les siècles*, Paris, 1931, p. 257-261. Josèphe parle de pyramides; Eusèbe, de stèles; les deux témoignages ne sont pas en désaccord.

πων πολέμιος σωτηρίας τὴν βασιλεύουσαν προαρπάσασθαι πόλιν μηχανώμενος, ἐνταῦθα Σίμωνα τὸν πρόσθεν δεδηλωμένον ἄγει, καὶ δὴ ταῖς ἐντέχνους τάνδρως συναϊρόμενος γοητείας πλείους

[2] τῶν τὴν Ῥώμην οἰκούντων ἐπὶ τὴν πλάνην σφετερίζεται. δηλοῖ δὲ τοῦθ' ὁ μετ' οὐ πολὺ τῶν ἀποστόλων ἐν τῷ καθ' ἡμᾶς διαπρέφας λόγῳ Ἰουστίνου, περὶ οὗ τὰ προσήκοντα κατὰ καιρὸν παραθήσομαι· ὅς δὴ¹ ἐν τῇ προτέρᾳ πρὸς Ἀντωνῖνον ὑπὲρ τοῦ καθ' ἡμᾶς δόγματος ἀπολογία γράφων ᾧδὲ φησιν·

[3] « καὶ μετὰ τὴν ἀνάληψιν τοῦ κυρίου εἰς οὐρανὸν προεβάλλοντο οἱ δαίμονες ἀνθρώπους τινὰς λέγοντας ἑαυτοὺς εἶναι θεοὺς, οἱ οὐ μόνον οὐκ ἐδιώχθησαν ὑφ' ὑμῶν, ἀλλὰ καὶ τιμῶν ἠξιώθησαν· Σίμωνα μὲν τινα Σαμαρεῖα, τὸν ἀπὸ κόμης λεγομένης Γίτθων, ὅς ἐπὶ Κλαυδίου Καίσαρος διὰ τῆς τῶν ἐνεργούντων δαυμόνων τέχνης δυνάμεις μαγικὰς ποιήσας ἐν τῇ πόλει ὑμῶν τῇ βασιλίδι Ῥώμῃ θεὸς ἐνομισθῆ καὶ ἀνδριάντι παρ' ὑμῶν ὡς θεὸς τετίμηται ἐν τῷ Τίβερι ποταμῷ μεταξὺ τῶν δύο γεφυρῶν, ἔχων ἐπιγραφὴν Ῥωμαϊκὴν ταύτην· SIMONI DEO

[4] SANCTO, ὅπερ ἐστὶν Σίμωνι θεῷ ἁγίῳ. καὶ σχεδὸν μὲν πάντες Σαμαρεῖς, ὀλίγοι δὲ καὶ ἐν ἄλλοις ἔθνεσιν ὡς τὸν πρῶτον θεὸν ἐκεῖνον ὁμολογοῦντες προσκυνοῦσιν. καὶ Ἐλένην² τινά, τὴν συμπερινοστήσασαν αὐτῷ κατ' ἐκεῖνο τοῦ καιροῦ, πρότερον ἐπὶ τέγουσ σταθεῖσαν ἐν Τύρῳ τῆς Φοινίκης, τὴν ἀπ' αὐτοῦ πρώτῃ ἐννοίαν λέγουσιν ».

[5] ταῦτα μὲν οὗτος⁴ συνᾶδει δ' αὐτῷ καὶ Εἰρηναῖος, ἐν πρώτῳ τῶν πρὸς τὰς αἰρέσεις ὁμοῦ τὰ περὶ τὸν ἄνδρα καὶ τὴν ἀνοσίαν

1. ὅς δὴ BDSL καὶ μοι λαβὼν ἀνάγνωθι τοῦδε τὴν γραφὴν ἢν ΑΤΕΡ καὶ μοι λαβὼν ἀνάγνωθι τοῦδε τὴν γραφὴν ὅς δὴ Μ.

2. Σελλήνην SL.

3. ἀπ' Α ERBDMSL ὑπ' Τ ὑπ' (αὐτοῦ ἐννοίαν πρώτῃ γενομένην) Iust.

4. οὗτος TERB Iustinus SL οὕτως ADM.

1. *Supra*, II, 1, 11.

2. *Infra*, IV, xii, IV, xvi-xviii.

3. On sait que Justin s'est trompé sur la lecture et sur le sens de l'inscription.

du salut des hommes s'efforça de la devancer dans la ville royale et de conquérir cette dernière. Il y conduisit Simon dont nous avons parlé auparavant¹, et par les habiles procédés magiques de cet homme qu'il secondait, il entraîna dans l'erreur beaucoup des habitants de Rome. [2] C'est là ce que montre Justin qui vint peu après les apôtres et se distingua dans notre doctrine : sur lui, j'exposerai ce qui convient au temps opportun². Dans la première *Apologie* adressée à Antonin en faveur de notre doctrine, il écrit ainsi :

« [3] Et après l'ascension du Seigneur dans le ciel, les démons provoquèrent certains hommes à dire qu'ils étaient des dieux. Ces hommes, non seulement vous ne les avez pas persécutés, mais vous les avez gratifiés d'honneurs : Simon d'abord, un Samaritain du bourg appelé Gitthou, qui, sous Claude César, a fait dans votre ville impériale de Rome, des prodiges magiques, par l'art des démons qui agissaient en lui, fut regardé comme un dieu et comme un dieu honoré chez vous d'une statue sur le fleuve Tibre entre les deux ponts, avec cette inscription en latin : *Simoni deo sancto*, c'est-à-dire : *A Simon dieu saint*³. [4] Et presque tous les Samaritains, et de plus quelques-uns dans d'autres nations, confessent qu'il est le premier dieu et l'adorent. Une certaine Hélène, qui dans ce temps-là l'accompagnait partout et qui auparavant était dans une maison de débauche à Tyr en Phénicie, ils disent qu'elle est sa première pensée⁴. »

[5] Voilà ce que dit Justin et Irénée est aussi d'accord avec lui⁵. Au premier des livres *Contre les Hérésies*, il décrit

tion. Celle-ci était en réalité consacrée à un vieux dieu latin *Semo Sancus*. Le nom complet du dieu est *Semo Sancus Dius Fidius*. Semo est un vieux mot équivalent de numen ou genius. Le nom Sancus remonte à la même racine que le verbe *sancire*, garantir. Le dieu serait donc le garant de la parole donnée, le gardien de la propriété et de la morale. Cf. A. GRENIER, *les Religions étrusque et romaine* (*Mana*, II, 3), Paris, 1948, p. 123.

4. JUSTIN, *Apol.*, I, xxvi, Cf. IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, I, xxiii, 2. Voir L. CERFAUX, *la Gnose simonienne*, dans *Recherches de Science religieuse*, XV, 1925, p. 489-511; XVI, 1926, p. 5-20; 265-285; 481-903; *Simon le magicien à Samarie*, *ibid.*, XXVII, 1937, p. 615-618; H. VINCENT, *le Culte d'Hélène à Samarie*, dans *Revue Biblique*, XLV, 1936, p. 224-232.

5. IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, I, xxiii, 1-4.

καὶ μιὰρὰν αὐτοῦ διδασκαλίαν ὑπογράφων, ἣν ἐπὶ τοῦ παρόντος περιττὸν ἂν εἶη καταλέγειν, παρὸν τοῖς βουλομένοις καὶ τῶν μετ' αὐτὸν κατὰ μέρος αἰρεσιάρχῶν τὰς ἀρχὰς καὶ τοὺς βίους καὶ τῶν ψευδῶν δογμάτων τὰς ὑποθέσεις τὰ τε πᾶσιν αὐτοῖς ἐπιτετηδευμένα διαγνῶναι, οὐ κατὰ πάρεργον τῇ δεδηλωμένῃ
 [6] τοῦ Εἰρηναίου παραδεδομένα βίβλω. πάσης μὲν οὖν ἀρχηγὸν αἰρέσεως πρῶτον γενέσθαι τὸν Σίμωνα παρελήφμεν· ἐξ οὗ καὶ εἰς δεῦρο οἱ τὴν κατ' αὐτὸν μετιόντες αἵρεσιν τὴν σὺμφρονα καὶ διὰ καθαρότητα βίου παρὰ τοῖς πᾶσιν βεβοημένην Χριστιανῶν φιλοσοφίαν ὑποκρινόμενοι, ἥς μὲν ἔδοξαν ἀπαλλάττεσθαι περὶ τὰ εἰδῶλα δεισιδαιμονίας οὐδὲν ἤττον αὐθις ἐπιλαμβάνονται, καταπίπτοντες ἐπὶ γραφὰς καὶ εἰκόνας αὐτοῦ τε τοῦ Σίμωνος καὶ τῆς σὺν αὐτῷ δηλωθείσης Ἑλένης⁵ θυμιάμασιν τε καὶ
 [7] θυσίαις καὶ σπονδαῖς τούτους θρησκευεῖν ἐγχειροῦντες, τὰ δὲ τούτων αὐτοῖς ἀπορρητότερα, ὧν φασὶ τὸν πρῶτον ἐπακούσαντα ἐκπλαγήσεσθαι καὶ κατὰ τι παρ' αὐτοῖς λόγιον ἐγγραφον θαμβωθήσεσθαι⁶, θάμβους ὡς ἀληθῶς καὶ φρενῶν ἐκστάσεως καὶ μανίας ἐμπλεα τυγχάνει, τοιαῦτα ὄντα, ὡς μὴ μόνον μὴ δυνατὰ εἶναι παραδοθῆναι γραφῇ, ἀλλ' οὐδὲ χεῖλεσιν αὐτὸ μόνον δι' ὑπερβολὴν αἰσχυροργίας τε καὶ ἀρρητοποιίας ἀνδράσι σὺμφροσι
 [8] λαληθῆναι. ὅ τι ποτὲ γὰρ ἂν ἐπινοηθεῖη παντὸς αἰχρῶ μιᾶρῶτερον, τοῦτο πᾶν ὑπερηκόντισεν ἢ τῶνδε μυσσαρωτάτη αἵρεσις, ταῖς ἀθλίαις καὶ παντοίων ὡς ἀληθῶς κακῶν σεσωρευμέναις γυναιξὶν ἐγκαταπαίζόντων.

14 [1] τοιούτων κακῶν πατέρα καὶ δημιουργὸν τὸν Σίμωνα κατ' ἐκεῖνο καιροῦ ὥσπερ εἰ μέγαν καὶ μεγάλων ἀντίπαλον τῶν θεσπεσίων τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀποστόλων ἢ μισόκαλος καὶ τῆς ἀνθρώπων ἐπίβουλος σωτηρίας πονηρὰ δύναμις προυστήσατο.

5. Σελήνης SL.

6. Θαμβωθήσεσθαι ATBD θαμβοθήσεσθαι M θαμβηθήσεσθαι T^eER.

6. L'analyse sommaire que donne ici Eusèbe ne s'applique qu'au premier livre de l'*Adversus Haereses*. Les livres suivants sont consacrés à la réfutation de la gnose, ou plus précisément à l'exposition et à la justification de l'enseignement orthodoxe.

ce qui concerne cet homme et sa doctrine impie et sacrilège. Présentement, il serait superflu de le rapporter, puisqu'il est loisible à ceux qui le veulent d'apprendre à connaître encore par le détail les débuts des hérésiarques qui l'ont suivi, leurs vies, les descriptions de leurs fausses doctrines et leur entreprises à eux tous, toutes choses qui sont traitées avec soin dans le livre cité d'Irénéus⁶. [6] Nous y avons appris que Simon fut le premier chef de toute hérésie : à partir de lui et jusqu'à présent ceux qui ont suivi son hérésie, simulent la philosophie des chrétiens, tempérante et célébrée partout à cause de la pureté de la vie, mais ils ne tardent pas à retomber dans la superstition des idoles qu'ils avaient paru abandonner ; ils se prosternent devant les livres et devant les images de Simon lui-même et de sa compagne Hélène, dont nous avons parlé, et ils leur rendent un culte par de l'encens, des sacrifices et des libations. [7] Quant à leurs pratiques plus secrètes dont, à ce qu'ils disent, sont frappés et, selon le mot employé par eux, sont stupéfaits⁷ ceux qui en entendent parler pour la première fois, elles sont vraiment stupéfiantes, pleines d'égarement d'esprit et de folie, étant telles que non seulement on ne peut pas les transmettre par l'écriture, mais que des hommes modestes ne peuvent même pas les dire de vive voix, tant elles sont obscènes et indicibles. [8] Tout ce qu'on pourrait imaginer de plus honteux, de plus souillé, l'abominable hérésie de ces gens-là l'a dépassé, car ils abusent de misérables femmes chargées véritablement de maux de toutes sortes⁸.

[XIV, 1] De tels maux, le père et l'artisan fut Simon que, dans ce temps-là, la puissance mauvaise, haineuse du bien, ennemie du salut des hommes, suscita comme un grand adversaire des grands et divins apôtres de notre Sauveur.

7. Le mot θαμβωθήσεσθαι, n'appartient pas à la langue courante, d'où la remarque d'Eusèbe. Il doit être particulier à la langue des mystères. Le mot usuel est θαμβέω.

8. Cf. II *Tim.*, III, 6.

ΙΔ'

- [2] Ὅμως δ' οὖν ἡ θεία καὶ ὑπερουράνιος χάρις τοῖς αὐτῆς συναιρομένη διακόνους, δι' ἐπιφανείας αὐτῶν καὶ παρουσίας ἀναπτομένην τοῦ πονηροῦ τὴν φλόγα ἢ τάχος ἐσβέννου, ταπεινοῦσα δι' αὐτῶν καὶ καθαιρούσα πᾶν ὕψωμα ἐπαιρόμενον κατὰ
- [3] τῆς γνώσεως τοῦ θεοῦ. διὸ δὴ οὔτε Σίμωνος οὔτ' ἄλλου του τῶν τότε φυέντων συγκρότημά τι κατ' αὐτοὺς ἐκείνους τοὺς ἀποστολικούς ὑπέστη χρόνους. ὑπερενίκα γάρ τοι καὶ ὑπερίσχυεν ἅπαντα τὸ τῆς ἀληθείας φέγγος ὃ τε λόγος αὐτὸς ὁ θεὸς ἄρτι θεόθεν ἀνθρώποις ἐπιλάμπας ἐπὶ γῆς τε ἀκμάζων
- [4] καὶ τοῖς ἰδίοις ἀποστόλοις ἐμπολιτευόμενος. αὐτίκα ὁ δηλωθεὶς γόης ὡσπερ ὑπὸ θείας καὶ παραδόξου μαρμαρυγῆς τὰ τῆς διανοίας πληγεὶς ἕμματα ὅτε πρότερον ἐπὶ τῆς Ἰουδαίας ἐφ' οἷς ἐπονηρεύσατο πρὸς τοῦ ἀποστόλου Πέτρου κατεφωράθη, μεγίστην καὶ ὑπερπόντιον ἀπάρας πορείαν τὴν ἀπ' ἀνατολῶν ἐπὶ δυσμᾶς ἔσχεν φεύγων, μόνως ταύτη βιωτὸν αὐτῷ κατὰ γνώμην εἶναι
- [5] οἰόμενος. ἐπιβάς δὲ τῆς Ῥωμαίων πόλεως, συναιρομένης αὐτῷ τὰ μεγάλα τῆς ἐφεδρευούσης ἐναυθᾶ δυνάμεως, ἐν ὀλίγῳ τοσοῦτον τὰ τῆς ἐπιχειρήσεως ἤνυστο, ὡς καὶ ἀνδριάντος ἀναθέσει πρὸς τῶν τῆδε οἶα θεὸν τιμηθῆναι. οὐ μὴν εἰς μακρὸν αὐτῷ ταῦτα προυχάσει.
- [6] παρὰ πόδας γοῦν ἐπὶ τῆς αὐτῆς Κλαυδίου βασιλείας ἡ πανάγαθος καὶ φιλανθρωποτάτη τῶν ἔλων πρόνοια τὸν καρτερὸν καὶ

1. II Cor., x, 5.

2. Cette description idyllique des premiers temps chrétiens ne doit pas être prise à la lettre. Eusèbe, comme tout le monde, embellit le passé. Il suffit de lire les épîtres de saint Paul, surtout les lettres de la captivité et les Pastorales, pour se rendre compte des dangers que présentaient déjà les hérésies naissantes avant la mort de l'apôtre.

XIV

LA PRÉDICATION DE L'APÔTRE PIERRE A ROME

- [2] Cependant, la grâce divine et supracéleste vint au secours de ses serviteurs, en éloignant au plus vite, dès leur manifestation et leur présence, les flammes du méchant et en humiliant et en détruisant par leur moyen toute élévation (d'esprit) dressée contre la connaissance de Dieu¹. [3] C'est pourquoi aucune machination de Simon, ou de quelque autre parmi ceux qui vécurent alors, ne se produisit en ces temps apostoliques. Tout était vaincu, absolument dominé par l'éclat de la vérité et par le Verbe divin lui-même qui tout récemment avait divinement brillé pour les hommes, qui florissait sur la terre et qui habitait dans ses propres apôtres².
- [4] Aussitôt, le magicien dont nous parlons, ayant eu les yeux de l'esprit frappés comme par une lumière divine et extraordinaire, dès qu'il eut été convaincu en Judée par l'apôtre Pierre de ses machinations mauvaises³, entreprit un grand voyage au delà des mers; il s'enfuit d'Orient en Occident, avec la pensée que, là seulement, il pourrait vivre à sa guise.
- [5] Étant ainsi venu à Rome, il fut assisté grandement par la puissance qui y était installée⁴; et, en peu de temps ses tentatives eurent assez de succès pour qu'il fût honoré, comme un Dieu, par les gens du pays, de l'érection d'une statue⁵. [6] Mais les choses ne lui réussirent pas longtemps. Car, immédiatement après lui, au début du même règne de

3. Cf. Act. Apost., viii, 18-23.

4. Cette puissance qui règne à Rome comme dans sa capitale n'est autre que le démon. Cf. Apoc., xvii.

5. Cf. supra, xiii, 3. Eusèbe reprend à son compte les affirmations de Justin.

μέγαν τῶν ἀποστόλων, τὸν ἀρετῆς ἕνεκα τῶν λοιπῶν ἀπάντων προήγορον, Πέτρον, ἐπὶ τὴν Ῥώμην ὡς ἐπὶ τηλικούτου λυμεῶνα βίου χειραγωγεῖ· ὃς οἶά τις γενναῖος θεοῦ στρατηγὸς τοῖς θεοῖς ὅπλοις φραξάμενος, τὴν πολυτίμητον ἐμπορίαν τοῦ νοητοῦ φωτὸς ἐξ ἀνατολῶν τοῖς κατὰ δύσιν ἐκόμιζεν, φῶς αὐτὸ καὶ λόγον ψυχῶν σωτήριον, τὸ κήρυγμα τῆς τῶν οὐρανῶν βασιλείας, εὐαγγελιζόμενος.

15 [1] οὕτω δὴ οὖν ἐπιδημήσαντος αὐτοῖς τοῦ θεοῦ λόγου, ἡ μὲν τοῦ Σίμωνος ἀπέσβη καὶ παραχρῆμα σὺν καὶ τῷ ἀνδρὶ καταλέλυτο δύναμις·

IE'

τοσοῦτον δ' ἐπέλαμψεν ταῖς τῶν ἀκροατῶν τοῦ Πέτρου διαβολαῖς εὐσεβείας φέγγος, ὡς μὴ τῇ εἰς ἀπαξ ἱκανῶς ἔχειν ἀρκεῖσθαι ἀκοῇ μηδὲ τῇ ἀγράφῳ τοῦ θεοῦ κηρύγματος διδασκαλίᾳ· παρακλήσειεν δὲ παντοίας Μάρκον, οὗ τὸ εὐαγγέλιον φέρεται ἀκόλουθον ἔντα Πέτρου, λικαρήσαι, ὡς ἂν καὶ διὰ γραφῆς ὑπόμνημα τῆς διὰ λόγου παραδοθείσης αὐτοῖς καταλείψαι διδασκα-

6. Cf. *Chronic.*, ad annum 42, édit. HELM, p. 179 : « Petrus apostolus, cum primus antiochenam Ecclesiam fundasset, Romam mittitur, ubi evangelium praedicans viginti quinque annis eiusdem urbis episcopus perseverat ». Cf. L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, I, p. 224 « Eusèbe, écrit Duchesne, paraît connaître le chiffre des 25 années de Pierre. Dans la *Chronique*, il fixe à la troisième année de Caligula (15 mars 39-15 mars 40) le commencement, et à la douzième année de Néron (13 octobre 65-13 octobre 66) la fin de son épiscopat romain. Il est vrai qu'il retarde d'une année encore la mort de l'apôtre et la rapporte à l'an 13 de Néron. Dans son *Histoire ecclésiastique*, il fait venir saint Pierre à Rome sous Claude (24 janvier 41-13 octobre 54) pour combattre Simon le magicien. De cette chronologie un peu flottante, on peut conclure qu'Eusèbe connaissait les vingt-cinq ans, mais qu'il n'était pas bien sûr de leurs points d'attache. LACTANCE, *De morte persae.*, 2, place cette durée de 25 ans avant l'épiscopat romain de saint Pierre... L'auteur du catalogue dit philocalien fixe à l'an 29, au jour de l'ascension de Notre-Seigneur, le commencement de l'épiscopat de saint Pierre; il lui attribue 25 ans et le termine

Claude, la Providence universelle, toute bonne et pleine d'amour pour les hommes, conduisit par la main à Rome, comme contre un tel devastateur de la vie, le vaillant et grand apôtre Pierre ⁶, le premier de tous les autres à cause de sa vertu : comme un généreux stratège de Dieu, muni des armes divines ⁷, il apportait d'Orient aux hommes de l'Occident la marchandise précieuse de la lumière intelligible, en annonçant heureusement, comme la lumière elle-même ⁸ et comme une parole salvatrice des âmes, le message du royaume des cieux.

XV

L'ÉVANGILE SELON MARC

[1] Ainsi donc la parole divine s'étant répandue chez les Romains, la puissance de Simon s'éteignit et se dissipa aussitôt avec lui ¹.

Par contre, l'éclat de la piété brilla tellement dans les esprits des auditeurs de Pierre qu'ils ne tinrent pas pour suffisant de l'avoir entendu une fois pour toutes, ni d'avoir reçu l'enseignement oral du message divin, mais que, par toutes sortes d'instances, ils supplièrent Marc, dont l'Évangile nous est parvenu et qui était le compagnon de Pierre, de leur

à l'année 55. Aucun de ces témoignages ne remonte au delà du IV^e siècle. Mais comme la chronique philocalienne dépend, en ce qui regarde le catalogue des papes, de la chronique de saint Hippolyte, rédigée à Rome en 235, comme la chronique de saint Hippolyte dépend elle-même de listes pontificales plus anciennes, on est conduit à croire que les 25 années de saint Pierre... figuraient déjà sur les catalogues épiscopaux de Rome vers la fin du II^e siècle. » *Les Origines chrétiennes*, p. 82-83.

7. *Ephes.*, VI, 14-17; *I Thess.*, V, 8.

8. Cf. *IOAN.*, I, 9.

1. Il est vraisemblable qu'il y a dans ces dernières lignes au moins une réminiscence des actes apocryphes de Pierre, bien qu'Eusèbe condamne plus loin (*infra*, III, III, 2) ces Actes. Cf. L. VOULAUX, *les Actes de Pierre*, Paris, 1922, p. 124. L'historien a pu connaître par Justin et par saint Irénée la venue à Rome du magicien.

λας, μὴ πρότερόν τε ἀνεῖναι ἢ κατεργάσασθαι τὸν ἄνδρα, καὶ ταύτη αἰτίους γενέσθαι τῆς τοῦ λεγομένου κατὰ Μάρκον εὐαγγελίου γραφῆς. γινόντα δὲ τὸ πραχθέν φασὶ τὸν ἀπόστολον ἀποκαλύψαντος αὐτῷ τοῦ πνεύματος, ἡσθῆναι τῇ τῶν ἀνδρῶν προθυμίᾳ κυρῶσαι τε τὴν γραφὴν εἰς ἔντευξιν ταῖς ἐκκλησίαις. Κλήμης ἐν ἕκτῳ τῶν Ὑποτυπώσεων παρατίθεται τὴν ἱστορίαν, συνεπιμαρτυρεῖ δὲ αὐτῷ καὶ ὁ Ἱεραπολίτης ἐπίσκοπος ὀνόματι Παπίας. τοῦ δὲ Μάρκου μνημονεύειν τὸν Πέτρον ἐν τῇ προτέρα ἐπιστολῇ· ἦν καὶ συντάξαι φασὶν ἐπ' αὐτῆς Ῥώμης, σημαίνειν τε τοῦτ' αὐτόν, τὴν πόλιν τροπικώτερον Βαβυλῶνα προσειπόντα διὰ τούτων. « ἀσπάζεται ὑμᾶς ἡ ἐν Βαβυλῶνι συνεκλεκτὴ καὶ Μάρκος ὁ υἱός μου. »

15'

16 [1] Τοῦτον δὲ Μάρκον πρῶτόν φασιν ἐπὶ τῆς Αἰγύπτου στείλαμενον, τὸ εὐαγγέλιον, ὃ δὴ καὶ συνεγράψατο, κηρῶσαι, ἐκκλησίας τε πρῶτον ἐπ' αὐτῆς Ἀλεξανδρείας συστήσασθαι.

2. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Hypotyp.*, VI, fragm. 9, édit. STAEBLIN, III, pp. 197-198. Cf. *infra*, VI, xiv, 5-7 (frag. 8; p. 197); et CLÉMENT, *Adumbrationes in epist. prima Petri*, *ibid.*, p. 206 : « Marcus Petri sectator, praedicante Petro Evangelium palam Romae coram quibusdam Caesareanis equitibus et multa Christi testimonia proferente, petitus ab eis, ut possent quae dicebantur memoriae commendare, scripsit ex his, quae a Petro dicta sunt, evangelium, quod secundum Marcum vocitatur; sicut Lucas quoque Actus Apostolorum stilo exsecutus agnoscitur et Pauli ad Hebraeos interpretatus epistolam.

3. Cf. *infra*, III, xxxix, 15.

laisser un monument écrit de l'enseignement qui leur avait été transmis oralement : ils ne cessèrent pas leurs demandes avant d'avoir contraint Marc et ainsi ils furent la cause de la mise par écrit de l'Évangile appelé « selon Marc ». [2] L'apôtre, dit-on, connut le fait par une révélation de l'Esprit; il se réjouit du désir de ces hommes et il confirma le livre pour la lecture dans les assemblées. Clément, au sixième livre des *Hypotyposes*², rapporte le fait et l'évêque d'Hiérapolis, nommé Papias, le confirme de son témoignage³.

Pierre fait mention de Marc dans sa première épître, que, dit-on, il composa à Rome même, ce qu'il signifie lui-même en appelant cette ville d'une manière métaphorique Babylone, dans ce passage : « L'éluc qui est à Babylone, ainsi que Marc mon fils vous salue⁴. »

XVI

LE PREMIER, MARC PRÊCHE LA CONNAISSANCE DU CHRIST
AUX HABITANTS DE L'ÉGYPTE

[1] On dit que ce Marc fut, le premier, envoyé en Égypte, qu'il y prêcha l'Évangile qu'il avait composé et qu'il établit des Églises d'abord à Alexandrie même¹.

4. *I Petr.*, v, 13.

1. *Chronic.*, ad annum 45, édit. HELM, p. 179 : « Marcus evangelista interpres Petri Aegyptio et Alexandriae Christum adnuntiat ». On ne sait trop où Eusèbe a trouvé la mention d'une évangélisation de l'Égypte et d'Alexandrie; de même, Denys d'Alexandrie (*infra*, VII, xxvii, 15) qui parle cependant de Jean nommé aussi Marc. On a supposé que cette tradition était fixée à Rome vers l'an 200, et qu'Eusèbe avait pu en trouver la mention dans Jules Africain; M.-J. LACRANCE, *L'Évangile selon saint Marc*, p. xxv. En tout cas, elle a été pleinement acceptée et c'est grâce à elle que le siège d'Alexandrie a été reconnu comme le troisième après ceux de Rome et d'Antioche.

ΙΖ'

[2] Τσαύτη δ' ἄρα τῶν αὐτόθι πεπιστευκότων πληθὺς ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν ἐκ πρώτης ἐπιβολῆς συνέστη δι' ἀσκήσεως φιλοσοφιάτης τε καὶ σφοδρότατης, ὡς καὶ γραφῆς αὐτῶν ἀξιῶσαι τὰς διατριβὰς καὶ τὰς συνηλύσεις τὰ τε συμπόσια καὶ πᾶσαν τὴν ἄλλην τοῦ βίου ἀγωγὴν τὸν Φίλωνα.

17 [1] ὃν καὶ λόγος ἔχει κατὰ Κλαύδιον ἐπὶ τῆς Ῥώμης εἰς ὀμίλιαν ἐλθεῖν Πέτρῳ, τοῖς ἐκεῖσε τότε κηρύττοντι. καὶ οὐκ ἀπεικὸς ἂν εἴη τοῦτο γέ, ἐπεὶ καὶ ὁ φαμεν αὐτὸ ¹ σύγγραμμα, εἰς ὕστερον καὶ μετὰ χρόνους αὐτῷ πεπονημένον, σαφῶς τοὺς εἰς ἔτι νῦν καὶ εἰς ἡμᾶς πεφυλαγμένους τῆς ἐκκλησίας περιέχει κανόνας.

[2] ἀλλὰ καὶ τὸν βίον τῶν παρ' ἡμῖν ἀσκητῶν ὡς ἐνὶ μάλιστα ἀκριβέστατα ἰστορῶν, γένοιτ' ἂν ἐκδηλος οὐκ εἰδῶς μόνον, ἀλλὰ καὶ ἀποδεχόμενος ἐκθειάζων τε καὶ σεμνύνων τοὺς κατ' αὐτὸν ἀποστολικούς ἀνδρας, ἐξ Ἑβραίων, ὡς ἔοικε, γεγονότας ταύτη τε ἰουδαϊκότερον τῶν παλαιῶν ἔτι τὰ πλεῖστα διατηροῦντας ἐθῶν.

[3] πρῶτόν γέ τοι τὸ μῦθον πέρα τῆς ἀληθείας οἰκοθεν καὶ ἐξ ἑαυτοῦ ² προσθήσειν οἷς ἰστορήσειν ἔμελλεν, ἀπισχυρισάμενος ἐν

1. αὐτὸ L (*scripturam istam quam diximus*), αὐτῶ ATERM om BD.

2. ἔξωθεν B (*de proprio uel extrinsecus* L).

1. L'authenticité philonienne du traité *De vita contemplativa* a été fort discutée. On peut, semble-t-il, la regarder comme établie. Mais personne ne croit que les Thérapeutes ont été, comme l'affirme Eusèbe, des ascètes chrétiens; et la plupart des historiens pensent même qu'ils sont surtout une fiction du grand allégoriste, pour exprimer son idéal de vie juive, studieuse et contemplative. M.-J. LAGRANGE, *le Judaïsme avant Jésus-Christ*, p. 586.

2. On ne saurait dire où Eusèbe a trouvée cette histoire d'une rencontre

XVII

CE QUE PHILON RACONTE DES ASCÈTES D'ÉGYPTE

[XVI, 2] Si grande se dressa, dès le premier effort, la foule des croyants, hommes et femmes, dans ce pays, leur manière de vivre fut si conforme à la sagesse et si ardente, que Philon jugea dignes de l'écriture leurs exercices, leurs assemblées, leurs repas communs et tout le reste de la conduite de leur vie ¹.

[XVII, 1] A ce qu'on raconte ², Philon, sous le règne de Claude, serait entré à Rome en relations avec Pierre, qui prêchait alors aux habitants de cette ville. Et cela ne serait pas invraisemblable, puisque l'écrit même dont nous parlons, entrepris par lui plus tard et assez longtemps après ³, renferme manifestement les règles de l'Église, qui sont observées maintenant encore et parmi nous. [2] De plus, lorsqu'il décrit de la manière la plus exacte qu'il est possible la vie de nos ascètes, il paraît avec évidence non seulement connaître, mais encore approuver, diviniser, vénérer les hommes apostoliques qui vivaient de son temps : ils étaient, à ce qu'il semble d'origine hébraïque et, par suite, observaient encore à la manière juive, la plupart des usages anciens.

[3] Tout d'abord, dans le livre qu'il a intitulé *De la vie contemplative*, ou *Des suppliants* ⁴, Philon assure qu'il n'ajou-

entre Philon et saint Pierre. Il ne paraît pas l'avoir inventée. Saint Jérôme, *De vir. illustr.*, 11, la lui emprunte; de même PRIOU, *Biblioth.*, codex 105.

3. Il ne faut pas oublier que, lors de son ambassade à Rome, en 40, Philon était déjà un vieillard, *Legat. ad Caium*, 1, M. II 545. La composition du traité *Sur la vie contemplative* ne saurait être très postérieure à cette date. Il est possible que ce traité ait été précédé d'un autre ouvrage *Sur la vie pratique*.

4. Nous donnons les références à l'édition de F. C. CONYBEARE, *Philo about the vita contemplativa*, Oxford, 1895, puis au tome II de l'édition MANGÉY.

ᾧ ἐπέγραψεν λόγῳ Περὶ βίου θεωρητικοῦ ἢ ἱκετῶν, θεραπευτὰς αὐτοὺς καὶ τὰς σὺν αὐτοῖς γυναῖκας θεραπευτρίδας ἀποκαλεῖσθαι φησιν, τὰς αἰτίας ἐπειπὼν τῆς τοιαύτης προσήσεως, ἥτοι παρὰ τὸ τὰς ψυχὰς τῶν προσιόντων αὐτοῖς τῶν ἀπὸ κακίας παθῶν ἰατρῶν δίκην ἀπαλλάττοντας ἀκείσθαι καὶ θεραπεύειν, ἢ τῆς περὶ τὸ θεῖον καθαρᾶς καὶ εἰλικρινοῦς θεραπείας τε καὶ ὀρησκείας

- [4] ἔνεκα. εἴτ' οὖν ἐξ ἑαυτοῦ ταύτην αὐτοῖς ἐπιτίθεται τὴν προσηγορίαν, οἰκειῶς ἐπιγράφας τῇ τρόπῳ τῶν ἀνδρῶν τοῦνομα, εἴτε καὶ ἔντως τοῦτ' αὐτοὺς ἐκάλουν κατ' ἀρχὰς οἱ πρῶτοι, μηδαμῶς τῆς Χριστιανῶν πῶ προσήσεως ἀνὰ πάντα τόπον ἐπιτεφημιμένης, οὐ τι πῶ διατείνεσθαι ἀναγκαῖον ἴμως δ' οὖν ἐν πρῶτοις τὴν ἀπόταξιν αὐτοῖς τῆς οὐσίας μαρτυρεῖ, φάσκων ἀρχομένους φιλοσοφεῖν ἐξίστασθαι τοῖς προσήκουσι τῶν ὑπαρχόντων, ἔπειτα πάσαις ἀποταξαμένοις ταῖς τοῦ βίου φροντίσιν, ἐξω τειχῶν προελθόντας, ἐν μοναγρίοις³ καὶ κήποις τὰς διατριβάς ποιεῖσθαι, τὰς ἐκ τῶν ἀνομοίων ἐπιμιξίας ἀλυσιτελεῖς καὶ βλαβεράς εὖ εἰδότας, τῶν κατ' ἐκεῖνο καιροῦ τοῦθ', ὡς εἰκόσ, ἐπιτελούντων, ἐκθύμῳ καὶ θερμοτάτῃ πῖσται τὸν προφητικῶν
- [6] ζηλοῦν ἀσκούντων βίον. καὶ γὰρ οὖν κὰν ταῖς ὁμολογουμέναις τῶν ἀποστόλων Πράξεις ἐμφέρεται ὅτι δὴ πάντες οἱ τῶν ἀποστόλων γνώριμοι τὰ κτήματα καὶ τὰς ὑπάρξεις διαπιπράσκοντες ἐμέριζον ἅπασιν καθ' ὃ ἂν τις χρεῖαν εἶχεν, ὡς μὴδὲ εἶναι τινα ἐνδεῆ παρ' αὐτοῖς ὅσοι γοῦν κτήτορες χωρίων ἢ οἰκιῶν ὑπῆρχον, ὡς ὁ λόγος φησὶν, πωλοῦντες ἔφερον τὰς τιμὰς τῶν πιπρασκομένων, ἐτίθεσαν τε παρὰ τοὺς πόδας τῶν ἀποστόλων, ὥστε διαδίδοσθαι ἐκάστῳ καθ' ὅτι ἂν τις χρεῖαν εἶχεν.

- [7] τὰ παραπλήσια δὲ τούτοις μαρτυρήσας τοῖς δηλουμένοις ὁ Φίλων συλλαβαῖς αὐταῖς ἐπιφέρει λέγων

3. μοναστηρίοισ M *exiguus... agellulis* L.

5. *De vita cont.*, p. 26-27 C; 471 M.

6. *De vita cont.*, p. 28-29 C; 471 M.

7. *De vita cont.*, p. 43 A; 473 M.

8. *De vita cont.*, p. 49-55 C; 474, 17-34 M.

tera rien à ce qu'il doit raconter, qui soit en dehors de la vérité ou qui vienne de lui-même⁵. On les appelle, dit-il, thérapeutes et les femmes qui vivent avec eux thérapeutrides⁶; puis il indique les raisons de cette désignation : elle vient soit de ce qu'ils soignent et guérissent les âmes de ceux qui viennent à eux, les délivrant à la manière des médecins, des souffrances causées par la méchanceté, soit de ce qu'ils rendent des soins et des adorations chastes et purs à la divinité.

[4] Du reste, qu'il leur ait imposé de lui-même cette désignation, en appliquant justement un nom à la manière de vivre de ces hommes, ou qu'en réalité les premiers les aient appelés ainsi dès l'origine, alors que le nom de chrétiens n'était pas usité en tout lieu, il n'est pas nécessaire de s'étendre là-dessus.

[5] Philon atteste donc, en premier lieu, leur renoncement à leurs biens et dit que lorsqu'ils commençaient à mener la vie philosophique, ils abandonnaient leurs biens à leur parenté⁷; puis, débarrassés de tous les soucis de la vie, ils sortaient en dehors des murs⁸ et menaient leur vie dans des champs isolés et des jardins, sachant bien que la compagnie d'hommes différents d'eux était inutile et nuisible : ceux qui, dans ce temps-là, agissaient de la sorte, comme il convient, avec une foi courageuse et très ardente, s'exerçaient à imiter la vie des prophètes. [6] Et en effet, il est aussi rapporté dans les *Actes des Apôtres* reçus (par les Églises) que tous les disciples des apôtres vendaient leurs richesses et leurs biens et les partageaient entre tous, selon les besoins de chacun⁹, de sorte qu'il n'y avait pas d'indigent parmi eux : tous ceux donc qui possédaient des champs et des maisons, comme le dit l'Écriture, les vendaient, emportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu et l'apportaient aux pieds des apôtres, de manière qu'il fût donné à chacun selon qu'il en avait besoin¹⁰.

[7] Philon témoigne de choses semblables à propos des hommes dont il s'agit et ajoute en propres termes :

9. *Act. Apost.*, II, 45.

10. *Act. Apost.*, IV, 34-35.

« πολλαχοῦ μὲν οὖν τῆς οἰκουμένης ἐστὶν τὸ γένος· ἔδει γὰρ ἀγαθοῦ τελείου μετασχεῖν καὶ τὴν Ἑλλάδα καὶ τὴν βάρβαρον πλεονάζει δ' ἐν Αἰγύπτῳ καθ' ἕκαστον τῶν ἐπικαλουμένων νομῶν καὶ μάλιστα περὶ τὴν Ἀλεξάνδρειαν. οἱ δὲ πανταχόθεν ἄριστοι, καθάπερ εἰς πατρίδα θεραπευτῶν, ἀποικίαν στέλλονται πρὸς τι χωρίον ἐπιτηδευτάτου, ὅπερ ἐστὶν ὑπὲρ λίμνης Μαρείας κείμενον ἐπὶ γεωλόφου χθαμαλωτέρου, σφόδρα εὐκαίρως ἀσφαλείας τε ἕνεκα καὶ ἀέρος εὐκρασίας. »

εἴθ' ἐξῆς τὰς οἰκῆσεις αὐτῶν ὁποῖαι τινες ἦσαν διαγράψας, περὶ τῶν κατὰ χώραν ἐκκλησιῶν ταῦτά φησιν·

[9] « ἐν ἐκάστη δὲ οἰκίᾳ⁴ ἐστὶν οἰκῆμα ἱερὸν ὃ καλεῖται σεμνεῖον καὶ μοναστήριον, ἐν ᾧ μονοῦμενοι τὰ τοῦ σεμνοῦ βίου μυστήρια τελοῦνται, μηδὲν εἰσκομίζοντες, μὴ ποτόν, μὴ σιτίον, μηδὲ τι τῶν ἄλλων ὅσα πρὸς τὰς τοῦ σώματος χρεῖας ἀναγκαῖα, ἀλλὰ νόμους καὶ λόγια θεσπισθέντα διὰ προφητῶν καὶ ὕμνους καὶ ἄλλα οἷς ἐπιστήμη καὶ εὐσέβεια συναύξονται καὶ τελειοῦνται. »

καὶ μεθ' ἑτέρα φησιν·

[10] « τὸ δ' ἐξ ἑωθινοῦ μέχρι ἐσπέρας διάστημα σύμπαν αὐτοῖς ἐστὶν ἀσκησις. ἐντυγχάνοντες γὰρ τοῖς ἱεροῖς γράμμασιν φιλοσοφοῦσιν τὴν πάτριον φιλοσοφίαν⁵ ἀλληγοροῦντες, ἐπειδὴ σύμβολα τὰ τῆς ῥητῆς ἐρημνεῖας νομίζουσιν ἀποκεκρυμμένης φύσεως, ἐν ὑπονοήσις δηλουμένης. ἔστι δ' αὐτοῖς καὶ συγγράμματα παλαιῶν ἀνδρῶν, οἱ τῆς αἰρέσεως αὐτῶν ἀρχηγέται γενόμενοι, πολλὰ μνημεῖα τῆς ἐν τοῖς ἀλληγορουμένοις ιδέας ἀπέλιπον, οἷς καθάπερ τισὶν ἀρχετύποις χρώμενοι μιμοῦνται τῆς προαιρέσεως τὸν τρόπον. »

4. οἰκία ΑΤΕΡΜ; in singulis locis L.

5. φιλοσοφοῦσιν τὴν πάτριον φιλοσοφίαν BDM Philon τὴν πάτριον φιλοσοφοῦσι σοφίαν ΑΤΕΡ.

11. PHILON, *De vita cont.*, p. 56-59 C; 474, 35-44 M.

« En bien des régions de la terre existe donc ce genre d'hommes; car il fallait que la Grèce et les pays barbares participassent au bien parfait; mais c'est en Égypte qu'il est multiplié, dans chacune des (subdivisions) appelées nomes et surtout auprès d'Alexandrie. [8] De partout, ceux qui sont les meilleurs sont envoyés en colonie, comme dans la patrie des thérapeutes, dans une région tout à fait appropriée, qui est située au-delà du lac Maréote, sur une butte assez peu élevée, lieu tout à fait convenable à cause de la sécurité et de la salubrité de l'air¹¹. »

[9] Ensuite, Philon écrit comment étaient leurs habitations, et voici ce qu'il dit sur les églises du pays :

« Dans chaque maison, il y a une pièce consacrée, qu'on appelle oratoire et monastère : c'est là que les thérapeutes s'isolent pour accomplir les mystères de la vie religieuse; ils n'y apportent rien, ni boisson, ni nourriture, ni rien de ce qui est nécessaire pour les besoins du corps; mais les lois, les oracles rendus par les prophètes, les hymnes et les autres (livres) qui augmentent et perfectionnent la science et la piété¹². »

Et plus loin il dit :

[10] « L'intervalle entre l'aurore et le soir est tout entier pour eux une ascèse. Ils lisent en effet les saintes Lettres et philosophent sur la sagesse des ancêtres, en en faisant l'allégorie; car ils pensent que les mots sont des symboles de la nature cachée qui se découvre dans les interprétations allégoriques. [11] Ils ont aussi des écrits d'hommes anciens, qui furent les premiers conducteurs de leur secte et qui ont laissé de nombreux monuments de leur doctrine sous forme d'allégories : ils s'en servent comme de modèles pour imiter leur manière d'agir¹³. »

12. *De vita cont.*, p. 60-61 C; 475, 14-22 M.

13. *De vita cont.*, p. 64-65 C; 475, 34-476, 2 M. On ne peut s'empêcher d'admirer la bonne volonté avec laquelle Eusèbe identifie les livres des Thérapeutes aux Évangiles et aux autres écrits apostoliques.

- [12] ταῦτα μὲν οὖν ἔοικεν εἰρησθαι τῷ ἀνδρὶ τὰς ἱεράς ἐξηγουμένων αὐτῶν ἐπακροασαμένων γραφάς, τάχα δ' εἰκός, ἃ φησιν ἀρχαίων παρ' αὐτοῖς εἶναι συγγράμματα, εὐαγγέλια καὶ τὰς τῶν ἀποστόλων γραφάς διηγήσεις τέ τινας κατὰ τὸ εἶδος τῶν πάλαι προφητῶν ἐρμηνευτικὰς, ὁποῖας ἢ τε πρὸς Ἑβραίους καὶ ἄλλαι πλείους τοῦ Παύλου περιέχουσιν ἐπιστολαί, ταῦτ' εἶναι. εἶτα πάλιν ἐξῆς περὶ τοῦ νέους αὐτοὺς ποιῆσθαι ψαλμοὺς οὕτως γράφει.
- [13]

« ὥστ' οὐ θεωροῦσι μόνον, ἀλλὰ καὶ ποιοῦσιν ἕσματα καὶ ὕμνους εἰς τὸν θεὸν διὰ παντοίων μέτρων καὶ μελῶν ἀριθμοῖς¹⁴ σεμνότεροι ἀναγκαίως χαράσσοντες ».

- [14] πολλὰ μὲν οὖν καὶ ἄλλα περὶ ὧν ὁ λόγος, ἐν ταύτῳ διέξεισιν, ἐκεῖνα δ' ἀναγκαῖον ἐφάνη δεῖν ἀναλέξασθαι, δι' ὧν τὰ χαρακτηριστικὰ τῆς ἐκκλησιαστικῆς ἀγωγῆς ὑποτίθεται. εἰ δέ τῳ μὴ δοκεῖ τὰ εἰρημένα ἴδια εἶναι τῆς κατὰ τὸ εὐαγγέλιον πολιτείας, δύνασθαι δὲ καὶ ἄλλοις παρὰ τοὺς δεδηλωμένους ἀρμόττειν, πειθέσθω κἀν ἀπὸ τῶν ἐξῆς αὐτοῦ φωνῶν, ἐν αἷς ἀναμφήριστον, εἰ εὐγνωμονοίη, κομίσεται τὴν περὶ τοῦδε μαρτυρίαν. γράφει γὰρ ὧδε:
- [15]
- [16] « ἐγκράτειαν δ' ὥσπερ τινὰ θεμέλιον προκαταβαλλόμενοι τῇ ψυχῇ, τὰς ἄλλας ἐποικοδομοῦσιν ἀρετάς. σιτίον ἢ ποτὸν οὐδεὶς ἂν αὐτῶν προσενέγκαιτο πρὸ ἡλίου δύσεως, ἐπεὶ τὸ μὲν φιλοσοφεῖν ἄξιον φωτὸς κρίνουσιν εἶναι, σκότους δὲ τὰς τοῦ σώματος ἀνάγκας· ἔθεν τῷ μὲν ἡμέραν, ταῖς δὲ νυκτὸς βραχὺ τι μέρος ἐνειμαν. ἔνιοι δὲ καὶ διὰ τριῶν ἡμερῶν ὑπομυμνήσκονται τροφῆς, οἷς πλείων ὁ πόθος ἐπιστήμης ἐνίδρυται, τινὲς δὲ οὕτως ἐνευφραίνονται καὶ τρυφῶσιν ὑπὸ σοφίας ἐστιώμενοι πλουσίως
- [17]

6. ἀριθμοῖς TBDM ῥυθμοῖς AER *compage* L & ῥυθμοῖς Philon.

14. Une bonne partie de l'*Épître aux Hébreux* est en effet un commentaire allégorique de passages empruntés à l'Ancien Testament.

15. *De vita cont.* p. 65-66 C; 476, 2-5 M. Cf. *De monarchia*, II, 215 M.; *De somniis*, II, 652 M. On peut supposer qu'en parlant de ces compositions musicales, Philon veut prouver que les Thérapeutes n'étaient pas inférieurs aux

[12] Tout cela paraît donc avoir été dit par un homme qui les a entendu expliquer les saintes Écritures; et peut-être est-il vraisemblable que ce qu'il dit être chez eux les livres des anciens, ce sont les Évangiles et les écrits des apôtres et probablement quelques exposés interprétatifs des anciens prophètes tels qu'en contiennent l'Épître aux Hébreux¹⁴ et de nombreuses autres lettres de Paul. [13] Ensuite, au sujet des psaumes nouveaux qu'ils font, Philon écrit encore ceci :

« Ils ne se bornent pas à contempler, mais encore ils font des cantiques et des hymnes pour Dieu, sur des mètres et des mélodies variés, bien que nécessairement ils utilisent des nombres graves¹⁵. »

[14] Dans le même ouvrage, Philon rapporte encore beaucoup d'autres choses à leur sujet; mais il m'a paru nécessaire de choisir celles par où sont exposées les caractéristiques de la conduite ecclésiastique. [15] Si quelqu'un ne trouve pas que ce qui a été dit soit particulier à la vie selon l'Évangile, mais peut encore convenir à d'autres qu'à ceux dont on a parlé, qu'il soit du moins persuadé par les paroles de Philon, qui viennent à la suite : s'il a l'esprit droit, il y trouvera un témoignage irréfragable à ce sujet. En effet, il écrit ceci :

[16] « Ils établissent d'abord dans l'âme, comme un fondement, la continence, puis ils édifient sur elle les autres vertus. Personne parmi eux ne prendrait de la nourriture ou de la boisson avant le coucher du soleil; car ils pensent que la philosophie convient à la lumière, et que les nécessités du corps s'accordent avec les ténèbres : par suite, à l'une ils accordent le jour; aux autres une petite partie de la nuit¹⁶. [17] Quelques-uns même ne se souviennent de la nourriture que tous les trois jours, ceux en qui est établi un plus grand désir de la science. Et certains d'entre eux sont tellement joyeux et

poètes grecs par la technique de leur art. Il est question d'hymnes chrétiennes dans saint Paul, qui cite des fragments de ces hymnes, *Ephes.*, v, 14; I, *Tim.*, III, 16; *Colos.*, III, 16.

16. Cf. EURIPIDE, *fragm.* 133.

καὶ ἀφθόνης τὰ δόγματα χορηγούσης, ὡς καὶ πρὸς διπλάσιον χρόνον ἀντέχειν καὶ μόγις δι' ἕξ ἡμερῶν ἀπογεύεσθαι τροφῆς ἀναγκαίας, ἐθισθέντες⁷ ».

- ταύτας τοῦ Φίλωνος σαφεῖς καὶ ἀναντιρρήτους περὶ τῶν καθ' ἡμᾶς ὑπάρχειν ἠγοούμεθα λέξεις. εἰ δ' ἐπὶ τούτοις ἀντιλέγων τις ἔτι σκληρόνοιτο, καὶ οὗτος ἀπαλλαττέσθω τῆς δυσπιστίας, ἐναργεστέραις πειθαρῶν ἀποδείξουσιν, ἃς οὐ παρά τισιν ἢ μόνῃ τῇ Χριστιανῶν εὐρεῖν ἐνεστιν κατὰ τὸ εὐαγγέλιον θρησκείᾳ.
- [19] φησὶν γὰρ τοῖς περὶ ὧν ὁ λόγος καὶ γυναικίας συνεῖναι, ὧν αἱ πλεῖσται γηραλέαι παρθένοι τυγχάνουσιν, τὴν ἀγνεῖαν οὐκ ἀνάγκη, καθάπερ ἐναι τῶν παρ' Ἑλλήσιν ἱερειῶν, φυλάξασαι μᾶλλον ἢ καθ' ἐκούσιον γνώμην, διὰ ζῆλον καὶ πόθον σοφίας, ἢ συμβιωῦν σπουδάσασαι τῶν περὶ τὸ σῶμα ἡδονῶν ἠλόγησαν, οὐ θνητῶν ἐκγόνων, ἀλλ' ἀθανάτων ὀρεχθεῖσαι, ἃ μόνῃ τίκτειν
- [20] ἀφ' ἐαυτῆς οἷα τέ ἐστιν ἡ θεοφιλῆς ψυχῆ. εἰθ' ὑποκαταβάς, ἐμφαντικώτερον ἐκτίθεται ταῦτα:

« αἱ δ' ἐξηγήσεις τῶν ἱερῶν γραμμάτων γίνονται αὐτοῖς δι' ὑπονοιῶν ἐν ἀλληγορίαις. ἅπανσα γὰρ ἡ νομοθεσία δοκεῖ τοῖς ἀνδράσι τούτοις εὐκίενοι ζῶν καὶ σῶμα μὲν ἔχειν τὰς ῥητὰς διατάξεις⁸, ψυχὴν δὲ τὸν ἐναποκειμένον ταῖς λέξεσιν ἀόρατον νοῦν, ὃν ἤρξατο⁹ διαφερόντως ἡ οἰκία αὐτῆ¹⁰ θεωρεῖν, ὡς διὰ κατόπτρου τῶν ὀνομάτων ἐξαίσια κάλλη νοημάτων ἐμφαινόμενα κατιδοῦσα. »

- [21] τί δεῖ τούτοις ἐπιλέγειν τὰς ἐπὶ ταῦτων συνόδους καὶ τὰς ἰδίαι μὲν ἀνδρῶν, ἰδίαι δὲ γυναικῶν ἐν ταῦτῳ διατριβάς καὶ τὰς ἕξ

7. ἐθισθέντες. L'extrait est mal coupé et ce participe n'a de sens qu'avec la suite de la phrase de Philon : ὡσπερ φασὶ τὸ τῶν τετρίγων γένος ἀέρι τρέφεσθαι.

8. διατάξεις TERBDM Philon λέξεις A.

9. ὃν ἤρξατο Mss ἐν ὧν ἤρξατο et ὃν ἐνήρξατο Philon.

10. διαφερόντως ἡ οἰκία αὐτῆ T^cERDMS illi L διαφερόντως ἡ οἰκία αὐτῆ T¹ διαφερόντως ἡ οἰκία αὐτῆ B διαφερόντως ἡ θρησκεία αὐτῆ A ἡ ψυχὴ διαφερόντως ἡ οἰκία εἰ ἡ λογικὴ ψυχὴ διαφερόντως τὰ οἰκία Philon. Philon lui-même semble avoir écrit : ὃν ἤρξατο διαφερόντως ἡ οἰκία (s. e. ψυχῆ) θεωρεῖν.

satisfaits de se nourrir de la sagesse qui leur présente ses enseignements avec abondance et sans compter, qu'ils jeûnent pendant un temps double et que c'est à peine s'ils goûtent à la nourriture nécessaire tous les six jours¹⁷ car ils sont accoutumés à cela. »

Nous croyons que ces paroles de Philon s'appliquent d'une manière claire et indiscutable aux nôtres. [18] Mais si quelque contradicteur s'endurcit encore là-dessus, que cet homme renonce à son incrédulité et se laisse persuader par des arguments plus évidents, tels qu'il n'est pas possible d'en trouver ailleurs que dans la seule religion chrétienne selon l'Évangile. [19] Il dit en effet qu'avec les hommes dont nous parlons se rencontrent aussi des femmes, dont la plupart, arrivées à la vieillesse, sont vierges : elles ont gardé la chasteté, non par nécessité comme certaines des prêtresses grecques, mais par libre choix, par le désir et le zèle de la sagesse, avec laquelle elles s'efforcent de vivre en renonçant aux plaisirs du corps; elles aspirent non à des descendants mortels, mais à des fils immortels, que seule peut enfanter d'elle-même l'âme éprise de Dieu¹⁸.

[20] Plus loin, il expose les faits d'une façon encore plus claire :

« L'explication des saintes Lettres se fait chez eux par le moyen des figures ou allégories. Toute la législation en effet paraît à ces hommes ressembler à un être vivant : elle a pour corps les arrangements des mots, pour âme le sens invisible caché sous les mots, que cette secte se propose de contempler avant tout, comme pour voir par le miroir des mots la merveilleuse beauté des idées qui y apparaît¹⁹. »

[21] Faut-il encore ajouter à cela leurs réunions en un même lieu, les occupations particulières des hommes et celles des femmes, hommes et femmes vivant séparément²⁰, les

17. *De vita cont.*, p. 70-73 C; 476, 36-49 M.

18. *De vita cont.*, p. 105-107 C; 482, 3-11 M.

19. *De vita cont.*, p. 118-120 C; 483, 42-484, 1 M.

20. Eusèbe résume de longs développements de Philon dans les paragraphes 21 à 23. Ici, *de vita cont.*, p. 68-70 C; 476, 23-34 M.

ἔθους ἔτι καὶ νῦν πρὸς ἡμῶν ἐπιτελουμένης ἀσκήσεις, ἃς διαφερόντως κατὰ τὴν τοῦ σωτηρίου πάθους ἑορτὴν ἐν ἀσιταίαις καὶ διανυκτερεύουσιν προσοχαῖς τε τῶν θείων λόγων ἐκτελεῖν

[22] εἰσώθαμεν, ἄπερ ἐπ' ἀκριβέστερον αὐτὸν ὄν καὶ εἰς δεῦρο τετήρηται παρὰ μόνοις ἡμῖν τρόπον ἐπισημηνάμενος ὁ δηλωθεὶς ἀνὴρ τῆ ἰδίᾳ παρέδωκεν γραφῆ, τὰς τῆς μεγάλης ἑορτῆς παννυχίδας καὶ τὰς ἐν ταύταις ἀσκήσεις τοὺς τε λέγεσθαι εἰσώθτας πρὸς ἡμῶν ὕμνους ἱστορῶν, καὶ ὡς ἐνὸς μετὰ ῥυθμοῦ κοσμίως ἐπιψάλλοντος οἱ λοιποὶ καθ' ἡσυχίαν ἀκροώμενοι τῶν ὕμνων τὰ ἀκροτελεύτια συνεζήχοῦσιν, ἕπως τε κατὰ τὰς δεδηλωμένας ἡμέρας ἐπὶ στιβάδων χαμμευοῦντες οἴνου μὲν τὸ παράπαν, ὡς αὐτοῖς βήμασιν ἀνέγραψεν, οὐδ' ἀπογεύονται, ἀλλ' οὐδὲ τῶν ἐναίμων τινός, ὕδωρ δὲ μόνον αὐτοῖς ἐστί ποτόν, καὶ προσόψημα

[23] μετ' ἄρτου ἄλας καὶ ὕσσωπον. πρὸς τούτοις γράφει τὸν τῆς προστασίας τρόπον τῶν τὰς ἐκκλησιαστικὰς λειτουργίας ἐγκειρισμένων διακονίας τε καὶ τὰς ἐπὶ πᾶσιν ἀνωτάτω τῆς ἐπισκοπῆς προεδρίας. τούτων δ' ὅτω πόθος ἐνεσσι τῆς ἀκριβοῦς ἐπιστάσεως, μάθοι ἂν ἐκ τῆς δηλωθείσης τοῦ ἀνδρὸς ἱστορίας

[24] ὅτι δὲ τοὺς πρώτους κήρυκας τῆς κατὰ τὸ εὐαγγέλιον διδασκαλίας τὰ τε ἀρχῆθεν πρὸς τῶν ἀποστόλων ἔθη παραδεδομένα καταλαβὼν ὁ Φίλων ταῦτ' ἔγραψεν, παντὶ τῷ δῆλον.

ascèses traditionnelles accomplies encore aujourd'hui chez nous, qui avons coutume, surtout au temps de la fête de la passion du Sauveur, de pratiquer des jeûnes, des veillées nocturnes et la méditation des paroles divines²¹. [22] Tout cela, l'auteur mentionné l'a indiqué avec précision ; son exposé s'accorde avec les usages que nous sommes seuls à observer encore aujourd'hui et il a inclus ces informations dans son ouvrage : les veillées complètes de la grande fête²², les ascèses qu'on y accomplit, les hymnes que nous sommes accoutumés à chanter, un seul psalmodiant harmonieusement de façon rythmée, les autres écoutant en silence et ne chantant avec lui que les dernières paroles des hymnes²³ : ces jours-là on couche par terre sur des nattes²⁴ ; on ne boit pas du tout de vin, comme Philon l'écrit en propres termes ; on ne prend pas davantage de viande ; l'eau est leur seule boisson et avec leur pain, ils ne prennent que du sel et de l'hysope²⁵ :

[23] En outre, Philon décrit l'ordre de préséance de ceux qui accomplissent les liturgies ecclésiastiques, les fonctions de diacre, la présidence de l'évêque qui siège au-dessus de tous²⁶ : quiconque a le désir d'étudier soigneusement ces questions pourra s'en instruire dans l'ouvrage cité de l'écrivain. [24] Mais que Philon ait écrit tout cela en pensant aux premiers hérauts de la doctrine évangélique et aux usages transmis dès le commencement par les apôtres, c'est évident pour tous²⁷.

21. *De vita cont.*, p. 100-101 C ; 481, 22-24 M.

22. *De vita cont.*, p. 127 C ; 484, 33-34 M.

23. *De vita cont.*, p. 122-123 C ; 484, 10-21 M. Sur les chants des thérapeutes, cf. Th. GÉNOUD, *Les Pères de l'Église et la musique*, Paris, 1931, p. 27-28. On reconnaît ici le chant responsorial.

24. *De vita cont.*, p. 109 C ; 482, 18-21 M.

25. *De vita cont.*, p. 113-114 C ; 483, 4-10 M.

26. Cf. *De vita cont.*, p. 103 et suiv., C ; 481, 32-34 ; 481, 42 ; 482, 3 ; 24-35 ; 483, 17 ; 484, 6 M.

27. A l'appréciation d'Eusèbe, contentons-nous d'opposer celle du P. LAGRANGE, *op. cit.*, p. 385 : « Le texte ne renferme rien qui ne puisse et ne doive s'entendre des Juifs. Rien, si ce n'est sans doute certaines exagérations. On est frappé de la parfaite coïncidence de tous les usages des Thérapeutes avec l'idéal que se faisait Philon d'une vie studieuse et contemplative. Tout se passe sur un thème irréel. On se demande en particulier comment ces Thérapeutes gagnaient leur vie, si noble qu'elle fût. »

IH'

- 18** [1] Πολύς γε μὴν τῷ λόγῳ καὶ πλατὺς ταῖς διανοαῖς, ὑψηλός τε ὢν καὶ μετέωρος ἐν ταῖς εἰς τὰς θείας γραφὰς θεωρίαις γεγεννημένος, ποικίλην καὶ πολύτροπον τῶν ἱερῶν λόγων πεποίηται τὴν ὑφήγησιν, τοῦτο μὲν εἰρμῶ καὶ ἀκολουθίᾳ τὴν τῶν εἰς τὴν Γένεσιν διεξελθῶν πραγματείαν ἐν οἷς ἐπέγραψεν Νόμων ἱερῶν ἀλληγορίας, τοῦτο δὲ κατὰ μέρος διαστολὰς κεφαλαίων τῶν ἐν ταῖς γραφαῖς ζητουμένων ἐπιστάσεις τε καὶ διαλύσεις πεποιημένος ἐν οἷς καὶ αὐτοῖς καταλλήλως τῶν ἐν Γενέσει καὶ τῶν ἐν Ἐξαγωγῇ ζητημάτων καὶ λύσεων τέθειται τὴν ἐπιγραφὴν.
- [2] ἔστι δ' αὐτῷ παρὰ ταῦτα προβλημάτων τινῶν ἰδίως πεπονημένα σπουδάσματα, οἷά ἐστι τὰ Περὶ γεωργίας δύο, καὶ τὰ Περὶ μέθης τσσαῦτα, καὶ ἄλλα ἅττα διαφόρου καὶ οἰκείας ἐπιγραφῆς ἠξιωμένα, οἷος ὁ Περὶ ὄνων νήψας ὁ νοῦς¹ εὐχεται καὶ καταρᾶται καὶ περὶ συγχύσεως² τῶν διαλέκτων, καὶ ὁ Περὶ φυγῆς καὶ εὐρέσεως³, καὶ ὁ Περὶ τῆς πρὸς τὰ παιδεύματα συνόδου, Περὶ τε τοῦ τίς ὁ τῶν θείων ἐστὶ κληρονόμος ἢ περὶ τῆς εἰς τὰ ἴσα καὶ ἐναντία τομῆς, καὶ ἔτι τὸ Περὶ τῶν τριῶν ἀρετῶν ἃς σὺν
- [3] ἄλλαις ἀνέγραψεν Μωυσῆς, πρὸς τούτοις ὁ Περὶ τῶν μετονομαζομένων καὶ ὧν ἕνεκα μετονομάζονται, ἐν ᾧ φησι συντεταχέναι

1. νοῦς Eusèbe Philon Jérôme, de uir. ill. 11, corruption ancienne de Νῶε.

2. ὁ ἐστὶ probablement tombé devant συγχύσεως.

3. φυγῆς καὶ εὐρέσεως BDM Philon, φυγῆς καὶ αἰρέσεως A φυγῆς διαίρεσεως S φυγῆς καὶ αἰρέσεως καὶ ὁ περὶ φύσεως καὶ εὐρέσεως ER φύσεως καὶ εὐρέσεως L Hieronym.

1. La liste d'Eusèbe a été reproduite par saint Jérôme, *De vir. illustr.*, 11, à peu près sans changement.

2. L'ouvrage intitulé *Allégories des saintes Lois* commence brusquement

XVIII

QUELS ÉCRITS DE PHILON SONT PARVENUS JUSQU'À NOUS

[1] Abondant en paroles, large dans ses conceptions, élevé et sublime dans les contemplations sur les Écritures divines, Philon a fait une exposition variée et multiple des paroles sacrées¹ : tout d'abord il a parcouru avec suite et dans l'ordre l'explication des événements racontés dans la *Genèse*, dans un ouvrage intitulé *Allégories des saintes Lois*², puis il a traité séparément l'explication de certains chapitres, en proposant les questions et les réponses des difficultés offertes par les Écritures; par suite il a donné à cet ouvrage le titre de *Problèmes et solutions sur la Genèse et l'Exode*³. [2] En outre, il existe de lui des traités particulièrement travaillés sur quelques problèmes : tels sont les deux livres *Sur l'agriculture*, autant *Sur l'ivresse*, et d'autres qui portent des titres divers et adaptés aux sujets, par exemple *Sur ce que désire et déteste un esprit sobre*⁴, *Sur la confusion des langues; Sur la fuite et l'invention; Sur le groupement pour l'instruction, Qui est l'héritier des choses divines, ou De la division en parties égales et inégales*⁵; *Des trois vertus que Moïse a décrites avec d'autres*. [3] En outre, un ouvrage *Des changements de noms et de leurs causes*, dans lequel il dit avoir encore composé *Sur les Testaments*, livres I

avec le commentaire de *Gen.*, II, 1. Le livre *De officio mundi* ne fait pas partie de la série des commentaires signalés par Eusèbe.

3. Eusèbe revient un peu plus bas sur les *Problèmes et solutions sur l'Exode*, en cinq livres. Les *Problèmes et solutions sur la Genèse* comptaient six livres. Philon avait l'intention de composer des recueils semblables de *Questions et réponses* sur les autres livres du Pentateuque. On ne sait s'il a mis son dessein à exécution. Cf. G. BARBY, *la Littérature patristique des Questions et réponses sur l'Écriture Sainte*, Paris, 1933, p. 3-8.

4. Cet ouvrage est connu sous le titre plus simple de *De sobrietate*.

5. Saint Jérôme comprend le double titre comme s'il s'agissait de deux ouvrages différents.

- [4] και Περὶ διαθηκῶν α' β' ⁴. ἔστιν δ' αὐτοῦ και Περὶ ἀποικίας και βίου σοφοῦ ⁵ τοῦ κατὰ δικαιοσύνην ⁶ τελειωθέντας ἢ νόμων ἀγράφων, και ἔτι Περὶ γιγάντων ἢ περι τοῦ μὴ τρέπεσθαι τὸ θεῖον, Περὶ τε τοῦ κατὰ Μωυσέα θεοπέμπτους εἶναι τοὺς ὄνειρους α' β' γ' δ' ε'. και ταῦτα μὲν τὰ εἰς ἡμᾶς ἐλθόντα τῶν εἰς τὴν Γένεσιν, εἰς δὲ τὴν Ἔξοδον ἐγνωμεν αὐτοῦ Ζητημάτων και λύσεων α' β' γ' δ' ε', και τὸ Περὶ τῆς σκηνῆς, τὸ τε Περὶ τῶν δέκα λογίων, και τὰ Περὶ τῶν ἀναφερομένων ἐν εἴδει νόμων εἰς τὰ συντείνοντα κεφάλαια τῶν δέκα λόγων α' β' γ' δ', και τὸ Περὶ τῶν εἰς τὰς ἱερουργίας ζῴων και τίνα τὰ τῶν θυσιῶν εἶδη, και τὸ Περὶ τῶν προκειμένων ἐν τῷ νόμῳ τοῖς μὲν ἀγαθοῖς ^[6] ἄθλων, τοῖς δὲ πονηροῖς ἐπιτιμιῶν και ἀρῶν. πρὸς τοῦτοις ἅπασιν και μονόβιβλα αὐτοῦ φέρεται ὡς τὸ Περὶ προνοίας, και ὁ Περὶ Ἰουδαίων αὐτῶ συνταχθεὶς λόγος, και ὁ Πολιτικός, ἔτι τε ὁ Ἀλέξανδρος ἢ περι τοῦ λόγον ἔχειν τὰ ἄλογα ζῶα, ἐπὶ τοῦτοις ὁ Περὶ τοῦ δοῦλον εἶναι πάντα φαῦλον, ᾧ ἐξῆς ἔστιν ὁ ^[7] Περὶ τοῦ πάντα σπουδαῖον ἐλεύθερον εἶναι μεθ' οὗς συντέτακται αὐτῶ ὁ Περὶ βίου θεωρητικοῦ ἢ ἱκετῶν, ἐξ οὗ τὰ περι τοῦ βίου τῶν ἀποστολικῶν ἀνδρῶν διεληλύθαμεν, και τῶν ἐν νόμῳ δὲ και προφήταις Ἑβραϊκῶν ὀνομάτων αἱ ἐρμηνεῖται τοῦ αὐτοῦ ^[8] σπουδῆ ⁷ εἶναι λέγονται. οὗτος μὲν οὖν κατὰ Γάτον ἐπὶ τῆς

4. α' β DM πρῶτον και δευτερον BL libri duo Jérôme πρώτη και δευτέρα ATER.

5. Περὶ ἀποικίας et Περὶ βίου κτλ. sont à tort donnés comme un seul ouvrage.

6. δικαιοσύνην Mss. L S διδασκαλίαν Philon.

7. σπουδῆ BDM σπουδαί A σπουδαίου TER.

6. Eusèbe ne connaissait déjà plus ce dernier ouvrage. Nous ne le possédons pas davantage. Cf. *De mutatione nominum*, 53.

7. Il faut lire βίος au lieu de βίου, et κατὰ διδασκαλίαν au lieu de δικαιοσύνην. Eusèbe semble réunir sous un seul titre les deux ouvrages *De migratione* et *De vita sapientis*.

8. De ces cinq livres sur les songes, on n'a que deux livres, probablement le deuxième et le troisième.

9. Cf. *Praepar. evangel.*, VII, xx; VIII, xiii. Cet ouvrage perdu en grec n'existe que dans une traduction arménienne.

10. Identique à l'*Apologie pour les Juifs*, que cite Eusèbe, *Praepar. Evangel.*, VIII, xi.

11. Le vrai titre de cet ouvrage est : *la Vie du politique*, ou *Sur Joseph*; SCHUERER, *op. cit.*, p. 665.

et II ⁶. [4] On a encore de lui : *Sur l'émigration; De la vie du sage parfait selon la justice* ⁷ et *Des lois non écrites*; et encore *Des géants* ou *De l'immuabilité divine*; *Que, selon Moïse, les songes sont envoyés par Dieu*, livres I, II, III, IV, V ⁸. Telles sont les œuvres venues jusqu'à nous parmi celles qui concernent la *Genèse*. [5] *Sur l'Exode*, nous connaissons de lui : *Problèmes et Solutions*, livres I, II, III, IV, V; *Sur le Tabernacle*, *Sur le décalogue*; *Sur les lois particulières qui concordent avec les points principaux des dix commandements*, livres I, II, III, IV; *Sur les animaux des sacrifices et quelles sont les espèces de sacrifices*; *Sur les affirmations de la Loi concernant les récompenses des bons, les peines et les malédictions des méchants*.

[6] En plus de tous ces écrits, on rapporte encore de lui des ouvrages en un seul livre comme : *Sur la Providence* ⁹; le discours composé par lui *Sur les Juifs* ¹⁰; le *Politique* ¹¹; et encore *Alexandre* ou *Que les animaux muets ont une raison* ¹²; de plus le traité *Que tout pécheur est esclave*, auquel fait suite *Que tout vertueux est libre* ¹³. [7] Après ces ouvrages, ont été composés par lui *De la vie contemplative* ou *Des suppliants*, d'après lequel nous avons exposé ce qui concerne la vie des hommes apostoliques ¹⁴; les *Interprétations des noms hébreux qui sont dans la Loi et dans les prophètes* sont aussi regardées comme son œuvre ¹⁵. [8] Philon, étant venu à Rome sous

12. Conservé seulement en arménien; quelques fragments en grec.

13. La partie de cet ouvrage *Sur la servitude du méchant* est perdue. Le thème développé ici est d'origine stoïcienne; et Philon le démontre en décrivant le genre de vie des Esséniens. Sur ces derniers, cf. M.-J. LAGRANGE, *le Judaïsme avant Jésus-Christ*, p. 307-330.

14. Cf. *supra*, II, xvii.

15. Cf. JÉRÔME, *Liber interpret. hebr. nomin.*, Praefat., P. L., XXIII, 774 : « Philo, vir disertissimus Judaeorum, Origenis quoque testimonio comprobatur edidisse librum hebraicorum nominum eorumque etymologias iuxta ordinem litterarum e latere copulasse. Qui cum vulgo habeatur a Graecis et bibliothecis urbis impleverit studii mihi fuit in latinam cum linguam vertere. Verum tam dissona inter se exemplaria reperi et sic confusum ordinem, ut tacere melius iudicaverim quam reprehensione quid dignum scribere. » Eusèbe ne se prononce pas sur l'authenticité philonienne de l'*Onomasticon*. Il est possible que Philon ait consacré un livre à l'interprétation des noms hébreux; il est encore plus probable qu'un travail de ce genre a été rédigé d'abord par un Juif pour l'Ancien Testament, puis complété à diverses reprises par

Ῥώμης ἀφικόμενος, τὰ περὶ τῆς Γαίου θεοστυγίας αὐτῷ γραφέντα, ἃ μετὰ ἤθους καὶ εἰρωνείας Περὶ ἀρετῶν ἐπέγραψεν, ἐπὶ πάσης λέγεται τῆς Ῥωμαίων συγκλήτου κατὰ Κλαύδιον διελθεῖν, ὡς καὶ τῆς ἐν βιβλιοθήκαις ἀναθέσεως θαυμασθέντας αὐτοῦ καταξιωθῆναι τοὺς λόγους

10'

[9] κατὰ δὲ τοῦσδε τοὺς χρόνους Παύλου τὴν ἀπὸ Ἱερουσαλήμ καὶ κύκλῳ πορεῖαν μέχρι τοῦ Ἰλλυρικοῦ διανύοντος, Ἰουδαίους Ῥώμης ἀπελαύνει Κλαύδιος, ὃ τε Ἀκύλας καὶ Πρίσκιλλα μετὰ τῶν ἄλλων Ἰουδαίων τῆς Ῥώμης ἀπαλλαγέντες ἐπὶ τὴν Ἀσίαν καταίρουσιν, ἐνταῦθ' αὖτε Παύλῳ τῷ ἀποστόλῳ συνδιατρέβουσιν, τοὺς αὐτόθι τῶν ἐκκλησιῶν ἄρτι πρὸς αὐτοῦ καταβληθέντας θεμελίους ἐπιστηρίζοντι. διδάσκαλος καὶ τοῦ

19 [1] τῶν ἡ ἱερὰ τῶν Πράξεων γραφή. ἔτι δὲ Κλαυδίου τὰ τῆς βασιλείας διέποντος, κατὰ τὴν τοῦ πάσχα ἑορτὴν τσαύτην ἐπὶ τῶν Ἱεροσολύμων στάσιμ καὶ ταραχὴν ἐγγενέσθαι συνέβη, ὡς μόνων τῶν περὶ τὰς ἐξόδους τοῦ ἱεροῦ βίᾳ συνωθουμένων τρεῖς μυριάδας Ἰουδαίων ἀποθανεῖν πρὸς ἀλλήλων καταπατηθέντων, γενέσθαι τε τὴν ἑορτὴν πένθος μὲν ἔλαψεν ἔθνη, θρηγὸν δὲ καὶ

des chrétiens. Cf. F. Würtz, *Onomastica sacra* (*Texte und Untersuchungen*, XLI, 1, Leipzig, 1914 s.).

16. Cf. *supra*, II, v, 7; II, vi, 3; et sur les difficultés relatives à ce titre E. SCHUERER, *op. cit.*, III, p. 678-683.

17. Ce récit est probablement légendaire, mais on sait que les œuvres de Philon figuraient en bonne place dans la bibliothèque de Césarée et que l'un au moins des mss. qui les renfermaient fut de ceux qui furent recopiés par l'évêque Euzoïus; cf. L. COHN, *Philonis Alexandrini opera*, I, Berlin, 1896, p. III-IV. La liste d'Eusèbe n'est pas complète. Si elle mentionne des œuvres perdues, elle laisse par contre de côté certains ouvrages conservés tels que le *De officio mundi*. On peut se demander si la liste en question ne tient compte que des mss. conservés à Césarée.

18. *Rom.*, xv, 19.

Gaius, décrit les impiétés de ce prince, dans son ouvrage qu'il intitula, avec finesse et ironie, *Des vertus*¹⁶. On dit que, sous Claude, il lut son ouvrage en plein sénat romain et qu'on l'admira tellement qu'on jugea ses écrits dignes d'être placés dans les bibliothèques¹⁷.

XIX

QUELS MALHEURS ARRIVÈRENT AUX JUIFS AU JOUR DE LA PAQUE

[XVIII, 9] En ces temps-là, comme Paul achevait le voyage circulaire de Jérusalem jusqu'à l'Illyricum¹⁸, Claude chassa les Juifs de Rome¹⁹ : Aquila et Priscille, ayant été chassés avec les autres Juifs de Rome, débarquèrent en Asie et là ils vécurent avec l'apôtre Paul, qui affermissait les fondements, récemment posés par lui, des Églises de ce pays²⁰. C'est ce que nous apprend le livre sacré des *Actes*.

[XIX, 1] Claude régissait encore les affaires de l'empire, lorsque, à l'époque de la fête de la Pâque¹, il se produisit à Jérusalem une sédition et un trouble si grands que, des seuls Juifs qui se pressaient violemment aux issues du sanctuaire, trente mille périrent écrasés les uns par les autres; la fête devint un deuil pour la nation entière, un sujet de lamentation pour chaque famille. C'est ce que raconte textuellement Josèphe².

19. *Act. Apost.*, xviii, 2. Cf. SÉVÈRE, *Claud.*, 25 : « Iudaeos impulsore Chresto assidue tumultuantes Roma expulit ». DION CASSIUS, *Hist.*, LX, 6. L'édit de Claude date, semble-t-il, de 49-50. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, t. III, 4^e édit., p. 61-63; L. HOMO, *le Haut-Empire* (dans l'*Histoire générale* de G. Glotz, Paris, 1933), p. 276.

20. *Act. Apost.*, xviii, 18, 19, 23.

1. L'événement se passe sous le procuratorat de Ventidius Cumanus (48-52). Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, III, 568-569; G. RICCIOTTI, *op. cit.*, II, 495. Le chiffre des victimes donné ici est sans doute exagéré.

2. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, II, xii, 227; cf. *Antiq. iud.*, XX, 105-113.

[2] ἐκάστην οἰκίαν. καὶ ταῦτα δὲ κατὰ λέξιν ὁ Ἰώσηπος. Κλαύδιος δὲ Ἀγρίππαν, Ἀγρίππου παῖδα, Ἰουδαίων καθίστησι βασιλέα, Φήλικα τῆς χώρας ἀπάσης Σαμαρείας τε καὶ Γαλιλαίας καὶ προσέτι τῆς ἐπικαλουμένης Περαιᾶς ἐπίτροπον ἐπέμψας, διοικήσας δὲ αὐτὸς τὴν ἡγεμονίαν ἔτεσιν τρισὶν καὶ δέκα πρὸς μῆσιν ὀκτώ, Νέρωνα τῆς ἀρχῆς διάδοχον καταλιπών, τελευτᾷ.

Κ'

20 [1] Κατὰ δὲ Νέρωνα, Φήλικος τῆς Ἰουδαίας ἐπιτροπεύοντος, αὐτοῖς ῥήμασιν αὖθις ὁ Ἰώσηπος τὴν εἰς ἀλλήλους τῶν ἱερέων στάσιν ὧδέ πως ἐν εἰκοστῷ τῆς Ἀρχαιολογίας γράφει·

[2] « ἐξάπτεται δὲ καὶ τοῖς ἀρχιερεῦσι στάσις πρὸς τοὺς ἱερεῖς καὶ τοὺς πρῶτους τοῦ πλήθους τῶν Ἱεροσολύμων, ἕκαστός τε αὐτῶν στίφος ἀνθρώπων τῶν θραυστάτων καὶ νεωτεριστῶν ἑαυτῷ ποιήσας, ἡγεμῶν ἦν, καὶ συρράσσοντες ἐκακολόγουν τε ἀλλήλους καὶ λίθοις ἔβαλλον· ὁ δ' ἐπιπλήξων ἦν οὐδὲ εἷς, ἀλλ'

[3] ὡς ἐν ἀπροστατήτῳ πόλει ταῦτ' ἐπράσσετο μετ' ἐξουσίας. τοσαύτη δὲ τοὺς ἀρχιερεῖς κατέλαβεν ἀναίδεια καὶ τόλμα, ὥστε ἐκπέμπειν δούλους ἐτόλμων ἐπὶ τὰς ἀλωναὺς τοὺς ληψομένους τὰς τοῖς ἱερεῦσιν ὀφειλομένας δεκάτας. καὶ συνέβαινε τοὺς ἀπορουμένους τῶν ἱερέων ὑπ' ἐνδείας ἀπολλυμένους θεωρεῖν· οὕτως ἐκράτει τοῦ δικαίου παντὸς ἡ τῶν στασιαζόντων βία ».

3. Agrippa ne fut jamais roi des Juifs, bien qu'il ait pu en porter le titre. Cf. *Act. Apost.*, xxv, 13, 24, 26; xxvi, 2. Mais il obtint de Claude un domaine, qui, sous Néron, reçut des agrandissements successifs. Lorsque les relations se tendirent entre Rome et les Juifs, il multiplia les efforts pour éviter la guerre. Celle-ci ayant cependant éclaté, il se rangea aux côtés des Romains et les aida de tout son pouvoir, si bien qu'en 75 il fut récompensé de sa fidélité par la dignité de préteur. Il mourut aux environs de l'an 100, selon Juste de Tibériade. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 585 s.

4. Le nouveau procurateur, Antonius Felix, était le frère de Pallas, le puisant affranchi de Claude et lui-même un affranchi, ce qui était alors chose

[2] Claude établit roi des Juifs, Agrippa, fils d'Agrippa³ et envoya Félix comme procurateur de tout le pays de Samarie et de Galilée, et en plus du pays appelé Pérée⁴. Et après avoir exercé le pouvoir pendant treize ans et huit mois, il mourut en laissant Néron comme successeur⁵.

XX

CE QUI ARRIVA ENCORE A JÉRUSALEM SOUS NÉRON

[1] Sous Néron, tandis que Félix était procurateur de Judée, les prêtres entrèrent en désaccord les uns contre les autres, comme Josèphe l'écrit en propres termes au vingtième livre des *Antiquités* :

« [2] Les grands prêtres soulevèrent des troubles contre les prêtres et contre les premiers du peuple à Jérusalem, et chacun d'eux, s'étant fait une garde des hommes les plus hardis et les plus révolutionnaires, en était le chef; et lorsqu'on se rencontrait, on s'insultait mutuellement et on se lançait des pierres. Il n'y avait personne pour s'opposer à ces disputes, mais, comme dans une ville sans défenseurs, on agissait ainsi en liberté. [3] Telles étaient l'impudence et l'audace des grands prêtres qu'ils osaient envoyer leurs serviteurs dans les granges pour enlever les dîmes dues aux prêtres. Il arriva même que l'on vit ceux des prêtres qui étaient pauvres mourir de faim. C'était ainsi que l'emportait sur toute justice la violence des séditions¹. »

inoûe. Cf. TACITE, *Hist.*, V, 9; SŪÉTONE, *Claud.*, 28, et sur le pouvoir des affranchis au temps de Claude, L. HOMO, *op. cit.*, p. 253-256. Félix fut procurateur de Judée de 52 à 60. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, III, 571 s.; G. RICCIOTTI, *op. cit.*, II, 497-500.

5. Claude mourut le 13 octobre 54, après avoir régné 13 ans, 8 mois et 28 jours. Cf. *Chronica*, ad annum 54, p. 181; JOSÈPHE, *Bell. iud.*, II, 247-248; L. HOMO, *op. cit.*, p. 279-281.

1. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XX, 180-181. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, III, 576 ss.

- [4] πάλιν δὲ ὁ αὐτὸς συγγραφεὺς κατὰ τοὺς αὐτοὺς χρόνους ἐν Ἱεροσολύμοις ὑποφύηνα ληστῶν τι εἶδος ἱστορεῖ, οἱ μεθ' ἡμέραν ὡς φησιν, καὶ ἐν μέσῃ τῇ πόλει ἐφόνεον τοὺς συναντῶντας,
- [5] μάλιστα γὰρ ἐν ταῖς ἐορταῖς μιγνυμένους τῷ πλήθει καὶ ταῖς ἐσθήσεσιν ὑποκρύπτοντας μικρὰ ξιφίδια, τούτοις νύττειν τοὺς διαφόρους· ἔπειτα πεσόντων, μέρος γίνεσθαι τῶν ἐπαγανακτούντων αὐτοὺς τοὺς πεφονευκτάς· διὸ καὶ παντάπασιν ὑπ' ἀξιοπιστίας ἀνευρέτους γενέσθαι. πρῶτον μὲν οὖν ὑπ' αὐτῶν Ἰωνάθην τὸν ἀρχιερέα κατασφαγῆναι, μετὰ δ' αὐτὸν καθ' ἡμέραν ἀναιρεῖσθαι πολλούς, καὶ τῶν συμφορῶν τὸν φόβον εἶναι χαλεπώτερον, ἐκάστου καθάπερ ἐν πολέμῳ καθ' ὥραν τὸν θάνατον προσδεχομένου.

ΚΑ'

- 21 [1] Ἐξῆς δὲ τούτοις ἐπιφέρει μεθ' ἕτερα λέγων·

« μείζονι δὲ τούτων πληγῇ Ἰουδαίους ἐκάκωσεν ὁ Αἰγύπτιος ψευδοπροφήτης. παραγενόμενος γὰρ εἰς τὴν χώραν ἀνθρωπος γόης καὶ προφήτου πίστιν ἐπιθείς ἑαυτῷ, περὶ τρισμυρίου μὲν ἀθροίζει τῶν ἠπατημένων, περιεγαγὼν δ' αὐτοὺς ἐκ τῆς ἐρημίας εἰς τὸ Ἐλαιῶν καλούμενον ὄρος, ἐκεῖθεν οἶός τε ἦν εἰς Ἱεροσόλυμα παρελθεῖν βιάζεσθαι καὶ κρατήσας¹ τῆς τε Ῥωμαϊκῆς φρουρᾶς καὶ τοῦ δήμου τυραννικῶς² χρώμενος τοῖς συνεισπε-

1. κρατήσας TERBDMS Ios κρατῆσαι A.

2. τυραννικῶς AT⁴DM τυραννεῖν R⁶B τυραννεῖ T⁶ERS τυραννεῖ τυραννίδι τυραννεῖν Ios mss, Josèphe semble avoir écrit : βιάζεσθαι καὶ κρατῆσαι τῆς Ῥωμαϊκῆς φρουρᾶς καὶ τοῦ δήμου τυραννικῶς, χρώμενος τοῖς συνεισπεσοῦσιν δορυφόροις. Rufin traduit : *Peruenit cum ipsis ad montem qui vocatur Oliveti, paratus inde irruere Hierusatyma et vi ac potestate urbem tenere simulque Romanorum presidia ac plebem tyrannidis suæ subiugare, fretus per omnia his quos secum eduaxerat satellitibus.*

[4] Le même écrivain raconte encore que, dans les mêmes temps, apparut à Jérusalem une espèce de brigands, qui, en plein jour, à ce qu'il dit, et en pleine ville, tuaient ceux qu'ils rencontraient. [5] C'était surtout aux jours de fête que, mêlés à la foule et cachant sous leurs vêtements de petites épées², ils en frappaient ceux qui n'étaient pas de leur parti. Puis, lorsque ceux-ci tombaient, les meurtriers eux-mêmes faisaient chorus avec ceux qui s'indignaient, et de la sorte leur apparence honnête les rendait absolument introuvables. [6] D'abord, le grand prêtre Jonathan fut tué par eux, et après lui, chaque jour, beaucoup furent tués. La peur fut encore plus redoutable que le mal, chacun, comme dans une guerre, attendant la mort à tout moment³.

XXI

L'ÉGYPTEIEN QUE MENTIONNENT AUSSI LES ACTES DES APOTRES

[1] Ensuite, après d'autres choses, Josèphe ajoute :

« D'une plaie plus grande que celles-là, le faux prophète égyptien frappa les Juifs¹. En effet, il arriva dans le pays comme un magicien et s'imposa à lui-même la réputation de prophète; il rassembla environ trente mille de ses dupes et les amena du désert jusqu'au mont appelé des Oliviers. De là, il était capable d'aller prendre Jérusalem de force, de réduire

2. Les sicaires doivent leur nom à la petite épée, *sica*, qu'ils portaient. Le mot sicaire lui-même, dans le latin classique, sert à désigner toute espèce de meurtriers; c'est ainsi qu'une loi, datée du temps de Sylla, est intitulée *Lex Cornelia de Sicariis*. Chez les Juifs, les sicaires étaient des zélotes particulièrement fanatiques, et leurs victimes, ceux qui n'étaient pas de leur parti, étaient tous ceux qui se rangeaient aux côtés des Romains. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 574.

3. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, II, 254-256.

1. Sur cet incident dont la date exacte reste inconnue, cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 575-576; G. RICCIOTTI, *op. cit.*, II, 499-500.

σοῦσιν δορυφόροις. φθάνει δ' αὐτοῦ τὴν ὁρμὴν Φήλιξ, ὑπαντιάσας μετὰ τῶν Ῥωμαϊκῶν ὀπλιτῶν, καὶ πᾶς ὁ δῆμος συνεφήψατο τῆς ἀμύνης, ὥστε συμβολῆς γενομένης τὸν μὲν Αἰγύπτιον φυγεῖν μετ' ὀλίγων, διαφραρῆναι δὲ καὶ ζωγρηθῆναι πλείους τῶν σὺν αὐτῷ ».

[3] ταῦτα ἐν τῇ δευτέρᾳ τῶν Ἱστοριῶν ὁ Ἰώσηπος ἐπιστῆσαι δὲ ἄξιον τοῖς ἐνταῦθα κατὰ τὸν Αἰγύπτιον δεδηλωμένοις καὶ τοῖς ἐν ταῖς Πράξεσι τῶν ἀποστόλων, ἐνθα κατὰ Φήλικα πρὸς³ τοῦ ἐν Ἱεροσολύμοις χιλιάρχου εἰρηταί τῷ Παύλῳ, ὀπηνίκα κατεστασίαζεν αὐτοῦ τὸ τῶν Ἰουδαίων πλῆθος. « οὐκ ἄρα σὺ εἶ ὁ Αἰγύπτιος ὁ πρὸ τούτων τῶν ἡμερῶν ἀναστατώσας καὶ ἐξαγαγὼν ἐν τῇ ἐρήμῳ τοὺς τετρακισχιλοὺς ἄνδρας τῶν σικαρίων; » ἀλλὰ τὰ μὲν κατὰ Φήλικα τοιαῦτα:

KB'

22 [1] τούτου δὲ Φῆστος ὑπὸ Νέρωνος διάδοχος πέμπεται, καθ' ὃν δικαιολογησάμενος ὁ Παῦλος δέσμιος ἐπὶ Ῥώμης ἄγεται. Ἀριστάρχος αὐτῷ συνῆν, ὃν καὶ εἰκότως συναιχμαλώτων που τῶν ἐπιστολῶν ἀποκαλεῖ. καὶ Λουκάς, ὁ καὶ¹ τὰς πράξεις τῶν

3. πρὸς ΑΤΕΡ ὑπὸ ΒΔΜ.

1. ὁ καὶ ΤΕΡΒΔΜ δὲ ὁ Α sed et Lucas qui et... L.

2. Josephus, *Bell. iud.*, II, 261-263. On trouve un autre récit du même fait, *Antiq. iud.*, XX, 8, 6.

3. *Act. Apost.*, XXI, 38. Les Actes ne parlent que de 4.000 sicaires alors que Josephus donne le chiffre, sans doute exagéré, de 30.000. Il semble, d'après le récit des Actes, que le peuple ait attendu ou désiré un revirement de la fortune en faveur de l'Égyptien. Cf. E. JACQUEN, *les Actes des Apôtres*, p. 643.

la garnison romaine et le peuple de façon tyrannique, en se servant des gens armés qu'il commandait. [2] Mais Félix prévint son choc, en allant à sa rencontre avec les soldats romains et tout le peuple l'aida à la défense, de telle sorte que, le combat ayant eu lieu, l'Égyptien s'enfuit avec peu d'hommes et que la plupart de ceux qui étaient avec lui furent tués ou faits prisonniers². »

[3] Ainsi Josephus, au deuxième livre des *Histoires*. Il est convenable de rapprocher ce qui est dit ici à propos de l'Égyptien de ce qui est dit dans les *Actes des Apôtres*, à l'endroit où le tribun qui était à Jérusalem, sous Félix, dit à Paul, quand la foule des Juifs s'ameutait contre lui : N'es-tu donc pas l'Égyptien qui s'est soulevé voici quelque temps et a emmené dans le désert quatre mille sicaires³ ? »

Voilà ce qui a eu lieu sous Félix.

XXII

COMMENT PAUL, ENVOYÉ PRISONNIER DE JUDÉE A ROME,
SE JUSTIFIE ET EST ABSOUT DE TOUTE CONDAMNATION

[1] A ce dernier, Festus fut envoyé comme successeur par Néron¹; ce fut sous ce gouvernement que Paul, après s'être justifié², fut envoyé captif à Rome³. Aristarque était avec lui, lui qu'il appelle justement quelque part dans ses lettres compagnon de captivité⁴. Et Luc, qui a confié à l'Écriture les

1. Porcius Festus dut être nommé procureur en 59-60. Il est vrai que la *Chronique*, édit. HEIM, p. 182, place à la seconde année de Néron, c'est-à-dire en 56, la destitution de Félix et son remplacement par Festus; mais cette date est difficilement acceptable. Cf. E. SCHWENKER, *op. cit.*, I, 577, n. 38. E. JACQUEN, *les Actes des Apôtres*, p. cccm-ccciv.

2. *Act. Apost.*, xxv, 8-12.

3. *Act. Apost.*, xxvii, 1.

4. *Act. Apost.*, xxvii, 2; *Coloss.*, iv, 10.

- ἀποστόλων γραφή παραδούς, ἐν τούτοις κατέλυσε τὴν ἱστορίαν, διετίαν ὅλην ἐπὶ τῆς Ῥώμης τὸν Παῦλον ἄνετον διατρέψαι καὶ
- [2] τὸν τοῦ Θεοῦ λόγον ἀκωλύτως κηρύξαι ἐπισημνηόμενος. τότε μὲν οὖν ἀπολογησάμενος, αὐθις ἐπὶ τὴν τοῦ κηρύγματος διακοινίαν λόγος ἔχει στείλασθαι τὸν ἀπόστολον, δευτέρον δ' ἐπιβάντα τῇ αὐτῇ πόλει τῷ κατ' αὐτὸν τελειωθῆναι μάρτυριον ἐν ᾧ δεσμοῖς ἐχόμενος, τὴν πρὸς Τιμόθεον δευτέραν ἐπιστολὴν συντάττει, ὁμοῦ σημαίνων τὴν τε προτέραν αὐτῷ γενομένην ἀπολογίαν καὶ
- [3] τὴν παρὰ πόδας τελειώσιν. δέχου δὴ καὶ τούτων τὰς αὐτοῦ μαρτυρίας· « ἐν τῇ πρώτῃ μου », φησὶν, « ἀπολογία οὐδεὶς μοι παρεγένετο, ἀλλὰ πάντες με ἐγκατέλιπον (μὴ αὐτοῖς λογισθεῖν), ὁ δὲ κύριός μοι παρέστη καὶ ἐνεδυνάμωσέν με, ἵνα δι' ἐμοῦ τὸ κήρυγμα πληροφρηθῇ καὶ ἀκούσῃσι πάντα τὰ ἔθνη, καὶ ἐρρυσθῇ ἐκ στόματος λέοντος ». σαφῶς δὴ παριστήσιν διὰ τούτων ὅτι δὴ τὸ πρότερον, ὡς ἂν τὸ κήρυγμα τὸ δι' αὐτοῦ πληρωθεῖν, ἐρρυσθῇ ἐκ στόματος λέοντος, τὸν Νέρωνα ταύτην, ὡς ἔοικεν, διὰ τὸ ὠμόθυμον προσειπῶν. οὐκ οὐκ ἐξῆς προστέθεικεν παραπλήσιόν τι τῷ· « ῥύσεται με ἐκ στόματος λέοντος »· ἑώρα γὰρ τῷ πνεύματι τὴν ὅσον οὐπω μέλλουσαν αὐτοῦ τελευτήν, δι' ἧς φησὶν
- [5] ἐπιλέγων τῷ· « καὶ ἐρρυσθῇ ἐκ στόματος λέοντος » τὸ· « ῥύσεται με ὁ κύριος ἀπὸ παντὸς ἔργου πονηροῦ καὶ σώσει εἰς τὴν βασιλείαν αὐτοῦ τὴν ἐπουράνιον », σημαίνων τὸ παραυτίκα μαρτύριον· ὁ καὶ σαφέστερον ἐν τῇ αὐτῇ προλέγει γραφῇ, φάσκων· « ἐγὼ γὰρ ἤδη σπένδομαι, καὶ ὁ καιρὸς τῆς ἐμῆς ἀναλύσεως ἐφέστηκεν ».
- [6] νῦν μὲν οὖν ἐπὶ τῆς δευτέρας ἐπιστολῆς τῶν πρὸς Τιμόθεον τὸν Λουκᾶν μόνον γράφοντι αὐτῷ συνεῖναι δηλοῦν, κατὰ δὲ τὴν προτέραν ἀπολογίαν οὐδὲ τοῦτον· ὅθεν εἰκότως τὰς τῶν ἀποστόλων Πράξεις ἐπ' ἐκείνον ὁ Λουκᾶς περιέγραψε τὸν χρόνον, τὴν μέχρις ὅτε τῷ Παύλῳ συνῆν ἱστορίαν ὑφηγησάμενος. ταῦτα

5. *Act. Apost.*, xxviii, 30-31.

6. Eusèbe ne donne pas ici ses références, mais il avait sûrement à sa disposition des sources écrites, quand ce ne serait que saint Irénée et Caius. Cependant, le soin qu'il met à établir la réalité d'un second séjour de l'apôtre à Rome semble montrer que tout le monde n'était pas de cet avis.

7. *II Tim.*, iv, 16-17. Cf. C. SIECO, *Saint Paul, les Éptres pastorales*, Paris, 1949, p. 398-402; LXXVI-LXXXVII.

8. La gueule du lion est une expression proverbiale pour désigner un grand péril. Il n'y a pas lieu de penser spécialement à Néron, comme le fait Eusèbe.

Actes des Apôtres, a terminé là-dessus son récit, en racontant que Paul passa en liberté deux années entières à Rome et y prêcha sans en être empêché la parole de Dieu⁵. [2] Alors donc, ayant plaidé sa cause, l'apôtre repartit, de nouveau, dit-on, pour le ministère de la prédication⁶; puis il vint pour la seconde fois dans la même ville et fut consommé par le martyre : c'est alors qu'étant dans les chaînes, il composa la seconde lettre à Timothée, où il signifie à la fois sa première défense et sa consommation imminente. Voici encore sur ce point son propre témoignage : « Dans ma première défense, dit-il, personne ne m'a assisté, mais tous m'ont abandonné (que cela ne leur soit pas compté !). Le Seigneur m'a assisté et m'a fortifié, afin que, par moi, la prédication soit achevée et que toutes les nations l'entendent, et j'ai été délivré de la gueule du lion⁷. » [4] Par là, Paul établit clairement que, la première fois, afin que sa prédication soit achevée, il a été délivré de la gueule du lion, c'est-à-dire, semble-t-il, de Néron qu'il désigne ainsi à cause de sa cruauté⁸. Par contre, dans la suite, il n'ajoute rien qui ressemble à : Il me délivrera de la gueule du lion, car il voyait en esprit que sa fin ne tarderait guère. [5] C'est pourquoi il ajoute à : « Et j'ai été délivré de la gueule du lion » ces paroles : « Le Seigneur me délivrera de toute œuvre mauvaise et me sauvera dans son royaume céleste⁹ », signifiant ainsi son martyre tout proche; et il l'annonce encore plus clairement dans la même lettre, en disant : « Je suis déjà offert en libation et le temps de ma délivrance est proche¹⁰. » [6] Il montre d'ailleurs qu'à la date de la seconde épître à Timothée, Luc seul est avec lui quand il écrit¹¹, mais qu'à celle de la première défense, même celui-ci faisait défaut. Par suite, il est vraisemblable que Luc a achevé les *Actes des Apôtres* à cette époque, en limitant son récit au temps où il était avec Paul¹².

9. *II Tim.*, iv, 18.

10. *II Tim.*, iv, 6.

11. *II Tim.*, iv, 11 et 16.

12. Cf. E. JACQUIER, *les Actes des Apôtres*, p. LXXIV, CXXI.

- [7] δ' ἡμῖν εἶρηται καρισταμένοις ὅτι μὴ καθ' ἣν ὁ Λουκᾶς ἀνέγραψεν ἐπὶ τῆς Ῥώμης ἐπιδημίαν τοῦ Παύλου τὸ μαρτύριον αὐτῷ συνεπεράνθη· εἰκόσ γέ τοι κατὰ μὲν ἀρχὰς ἡπιώτερον τοῦ Νέρωνος διακειμένου, ῥᾶρον τὴν ὑπὲρ τοῦ δόγματος τοῦ Παύλου καταδεχθῆναι ἀπολογίαν, προελθόντος δ' εἰς ἀθεμίτους τόλμας, μετὰ τῶν ἄλλων καὶ τὰ κατὰ τῶν ἀποστόλων ἐγχειρηθῆναι.

ΚΓ'

- 23 [1] Ἰουδαῖοί γε μὴν τοῦ Παύλου Καίσαρα ἐπικαλεσαμένου ἐπὶ τε τὴν Ῥωμαίων πόλιν ὑπὸ Φήστου παραπεμφθέντος, τῆς ἐλπίδος καθ' ἣν ἐξήρτων αὐτῷ τὴν ἐπιβουλήν, ἀποπεσόντες, ἐπὶ Ἰάκωβον τὸν τοῦ κυρίου τρέπονται ἀδελφόν, ᾧ πρὸς τῶν ἀποστόλων ὁ τῆς ἐπισκοπῆς τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις ἐγκεχειρίστο θρόνος.
- [2] τοιαῦτα δὲ αὐτοῖς καὶ τὰ κατὰ τούτου τολμᾶται¹. εἰς μέσον αὐτὸν ἀγαγόντες ἄρνησιν τῆς εἰς τὸν Χριστὸν πίστεως ἐπὶ παντός ἐξήρτων τοῦ λαοῦ· τοῦ δὲ παρὰ τὴν ἀπάντων γνώμην ἐλευθέρα φωνῆ καὶ μᾶλλον ἢ προσεδόκησαν ἐπὶ τῆς πληθύος ἀπάσης παρρησιασασμένου καὶ ὁμολογήσαντος εἶναι θεοῦ τὸν σωτήρα καὶ κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν, μηκέθ' οἷοί τε τὴν τοῦ ἀνδρὸς μαρτυρίαν φέρειν τῷ καὶ δικαιοτάτῳ αὐτὸν παρὰ τοῖς πᾶσιν δι' ἀκρότητα ἥς μετῆι κατὰ τὸν βίον φιλοσοφίας τε καὶ θεοσεβείας πιστεῦσθαι, κτείνουσι, καιρὸν εἰς ἐξουσίαν λαβόντες τὴν ἀναρχίαν, ὅτι δὴ τοῦ Φήστου κατ' αὐτὸ τοῦ καιροῦ ἐπὶ τῆς

1. τολμᾶται BDM τολμήματα A τετόλμηται TER hoc modo adorti sunt L.

1. Act. Apost., xxv, 11-12; xxvii, 1.

[7] Ayant achevé notre exposé, nous faisons remarquer que le martyr de Paul n'a pas eu lieu pendant le séjour à Rome que Luc a décrit. [8] Il est d'ailleurs vraisemblable qu'au commencement de son règne, Néron était plus doux et reçut facilement la défense de Paul en faveur de la doctrine; mais que, venu à des audaces sacrilèges, il dirigea ses entreprises contre les apôtres comme contre les autres.

XXIII

COMMENT RENDIT TÉMOIGNAGE JACQUES,
APPELÉ LE FRÈRE DU SEIGNEUR

[1] Paul en ayant appelé à César et ayant été envoyé par Festus à la ville des Romains¹, les Juifs perdirent l'espoir en vue duquel ils lui avaient tendu des embûches²; et ils se tournèrent contre Jacques, le frère du Seigneur, à qui avait été remis par les apôtres le siège épiscopal de Jérusalem³. Voici ce qu'ils eurent l'audace de faire encore contre lui.

[2] Ils le firent venir au milieu d'eux et lui demandèrent de renier sa foi au Christ devant tout le peuple. Mais Jacques contrairement à la pensée de tous, parla ouvertement, d'une voix libre, bien plus qu'ils ne l'attendaient, devant toute la multitude et confessa que notre Sauveur et Seigneur Jésus était le Fils de Dieu. Ils ne furent pas capables de supporter le témoignage de cet homme, parce qu'auprès de tous il avait la réputation d'être très juste à cause de la supériorité dont il faisait preuve dans sa vie sage et pieuse; et ils le tuèrent, mettant à profit l'absence de gouvernement, car à ce moment même Festus était mort en Judée et tout ce qui regardait

2. Act. Apost., xxiii, 13-15; xxv, 3.

3. Supra, II, i, 2.

[3] Ἰουδαίας τελευτήσαντος, ἀναρχα καὶ ἀνεπιτρόπευτα τὰ τῆς αὐτόθι διοικήσεως καθεστήκει. τὸν δὲ τῆς τοῦ Ἰακώβου τελευτῆς τρόπον ἤδη μὲν πρότερον αἱ παρατεθεῖσαι τοῦ Κλήμεντος φωναὶ δεδηλώκασιν, ἀπὸ τοῦ πτερυγίου βεβλήσθαι ξύλω τε τὴν πρὸς θάνατον πεπληχθαι αὐτὸν ἱστορηκότος· ἀκριβέστατά γε μὴν τὰ κατ' αὐτὸν ὁ Ἡγήσιππος, ἐπὶ τῆς πρώτης τῶν ἀποστόλων γενόμενος διαδοχῆς, ἐν τῷ πέμπτῳ αὐτοῦ ὑπομνήματι τοῦτον λέγων ἱστορεῖ τὸν τρόπον·

[4] « διαδέχεται τὴν ἐκκλησίαν μετὰ τῶν ἀποστόλων² ὁ ἀδελφὸς τοῦ κυρίου Ἰάκωβος, ὁ ὀνομασθεὶς ὑπὸ πάντων δίκαιος ἐπὶ τῶν τοῦ κυρίου χρόνων μέχρι καὶ ἡμῶν³, ἐπεὶ πολλοὶ Ἰάκωβοι ἐκαλοῦντο, οὗτος δὲ ἐκ κοιλίας μητρὸς αὐτοῦ ἅγιος ἦν, οἶνον καὶ σίκερα οὐκ ἔπιεν οὐδὲ ἐμψυχον ἔφαγεν, ξυρὸν ἐπὶ τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ οὐκ ἀνέβη, ἔλαιον οὐκ ἠλείφατο, καὶ βαλανεῖα οὐκ ἐχρήσατο. τούτῳ μόνῳ ἐξῆν εἰς τὰ ἅγια⁴ εἰσιέναι⁵. οὐδὲ γὰρ ἔρεοῦν ἐφόρει, ἀλλὰ σινδόνας. καὶ μόνος εἰσῆρχετο εἰς τὸν ναὸν ἠύρσκατό τε κείμενος ἐπὶ τοῖς γόνασιν καὶ αἰτούμενος ὑπὲρ τοῦ λαοῦ ἄφειν, ὡς ἀπεσκλημέναι τὰ γόνατα αὐτοῦ δικτὴν καμήλου, διὰ τὸ ἀεὶ κάμπτειν ἐπὶ γόνυ προσκυνοῦντα τῷ Θεῷ καὶ αἰτεῖσθαι ἄφειν τῷ λαῷ⁶. διὰ γέ τοι τὴν ὑπερβολὴν τῆς δικαιοσύνης αὐτοῦ ἐκαλεῖτο ὁ δίκαιος καὶ ὀβλίος, ὁ ἔστιν

2. μετὰ τῶν ἀποστόλων Mss. L. par les apôtres S post apostolos Hieron. de uir ill 2.

3. ab ipsius domini temporibus perdurans usque ad nos I.

4. τούτῳ—εἰσιέναι Doublet de καὶ μόνος—ναὸν selon Schwartz; Le raisonnement οὐδὲ γὰρ—σινδόνας s'explique mal.

5. τὰ ἅγια Mss. τὰ ἅγια τῶν ἁγίων SL Hieron.

6. διὰ τὸ—τῷ λαῷ Doublet selon Schwartz de ἠύρσκατο—ἄφειν.

4. Porcius Festus mourut en 62, tandis qu'il exerçait encore sa charge, et en attendant l'arrivée de son successeur, sa mort fut suivie de quelques mois d'anarchie. JOSÈPHE, *Antiq. jud.*, XX, ix, 1. Cf. E. SCHWARTZ, *op. cit.*, I, 581-584.

5. Cf. *supra*, II, 1, 4. M. SIMON, *Verus Israël*, p. 303 suiv., met en relief d'une manière intéressante les motifs de la mort de Jacques.

6. *Levit.*, x, 9; *Num.*, vi, 3. Saint Jean-Baptiste (Luc, 1, 15) avait été avant sa naissance l'objet d'une consécration semblable, demandée par l'ange lui-même. Cf. *Jud.*, xiv, 4, à propos de Samson; *I Sam.*, i, 11, à propos de Samuel.

l'administration du pays était alors sans ordre et sans surveillance⁴.

[3] Les circonstances de la mort de Jacques ont déjà été précédemment indiquées par les paroles de Clément que nous avons citées : celui-ci rapporte qu'il fut jeté du pinacle du temple et frappé à mort à coups de bâton⁵. Ce qui concerne Jacques, Hégésippe qui appartient à la première succession des apôtres, le raconte de la manière la plus exacte dans le cinquième livre de ses *Mémoires*, dans les termes suivants :

[4] « Le frère du Seigneur, Jacques, reçut (l'administration de) l'Église avec les apôtres. Depuis les temps du Seigneur jusqu'à nous, tous l'appellent le Juste, puisque beaucoup portaient le nom de Jacques. [5] Cet homme fut sanctifié dès le sein de sa mère; il ne but ni vin, ni boisson enivrante; il ne mangea rien qui eût vécu⁶; le rasoir ne passa pas sur sa tête; il ne s'oignit pas d'huile et ne prit pas de bains⁷. [6] A lui seul il était permis d'entrer dans le sanctuaire⁸, car il ne portait pas de vêtements de laine, mais de lin⁹. Il entra seul dans le temple¹⁰ et il s'y tenait à genoux, demandant pardon pour le peuple, si bien que ses genoux s'étaient endurcis comme ceux d'un chameau, car il était toujours à genoux, adorant Dieu et demandant pardon pour le peuple¹¹. [7] A cause de son éminente justice, on l'appelait le Juste et Oblis,

7. *Num.*, vi, 5.

8. Il semblerait, d'après cela, que Jacques eût été d'origine lévitique. On voudrait surtout savoir à qui pense Hégésippe quand il emploie le mot μόνος. Jacques n'était certainement pas le grand prêtre des Juifs, et nous ne saurions croire que le sanctuaire chrétien eût été organisé à la manière du temple juif. L'Eucharistie n'était-elle pas d'abord célébrée sous la forme d'un repas de communauté? Tout le passage est obscur et soulève de nombreuses difficultés.

9. D'après *Exod.*, xxix, 39; xxviii, 27, les vêtements sacerdotaux devaient être de lin. Il était donc normal pour Hégésippe que Jacques eût des vêtements de lin; ceux-ci n'avaient rien à faire avec le nazireat.

10. Doublet, selon Schwartz.

11. Doublet. « Si l'on examine les prétendues dittographies, on trouve entre elles assez de différences pour douter de leur nature. Ces répétitions, ces citations bibliques, ces parenthèses, ces retours en arrière sur les parties antérieures du récit sont les signes d'une singulière gaucherie d'écrivain; mais ils n'ont rien d'étonnant chez un auteur d'origine sémitique. » E. GRAPIN, *Eusèbe, Hist. eccl.*, I, p. 503. Ce jugement paraît bien optimiste, et je croirais volontiers que le texte d'Hégésippe a beaucoup souffert.

- Ἐλληνιστὶ περιοχὴ τοῦ λαοῦ, καὶ δικαιοσύνη, ὡς οἱ προφῆται
 [8] δηλοῦσιν περὶ αὐτοῦ. τινὲς οὖν τῶν ἐπτὰ αἱρέσεων τῶν ἐν
 τῷ λαῷ, τῶν προγεγραμμένων μοι (ἐν τοῖς Ὑπομνήμασιν),
 ἐπυθάνοντο αὐτοῦ τίς ἡ θύρα τοῦ Ἰησοῦ, καὶ ἔλεγεν τοῦτον
 [9] εἶναι τὸν σωτήρα· ἐξ ὧν⁸ τινες⁹ ἐπίστευσαν ὅτι Ἰησοῦς ἐστὶν
 ὁ Χριστός. αἱ δὲ αἱρέσεις αἱ προειρημέναι οὐκ ἐπίστευον
 οὔτε ἀνάστασιν οὔτε ἐρχόμενον ἀποδοῦναι ἐκάστῳ κατὰ τὰ ἔργα
 [10] αὐτοῦ· ὅσοι δὲ καὶ ἐπίστευσαν, διὰ Ἰάκωβον. πολλῶν οὖν
 καὶ τῶν ἀρχόντων πιστευόντων, ἦν θόρυβος τῶν Ἰουδαίων καὶ
 γραμματέων καὶ Φαρισαίων λεγόντων ὅτι κινδυνεύει πᾶς ὁ
 λαὸς Ἰησοῦν τὸν Χριστὸν προσδοκᾶν. ἔλεγον οὖν συνελθόντες
 τῷ Ἰακώβῳ· « παρακαλοῦμέν σε, ἐπίσχες τὸν λαόν, ἐπεὶ ἐπλα-
 νήθη εἰς Ἰησοῦν, ὡς αὐτοῦ ὄντος τοῦ Χριστοῦ. παρακαλοῦμέν
 σε πείσαι πάντας τοὺς ἐλθόντας εἰς τὴν ἡμέραν τοῦ πάσχα περὶ
 Ἰησοῦ· σοὶ γὰρ πάντες πειθόμεθα. ἡμεῖς γὰρ μαρτυροῦμέν
 σοι καὶ πᾶς ὁ λαὸς ὅτι δίκαιος εἶ καὶ ὅτι πρόσωπον οὐ λαμβάνεις.
 [11] πείσων οὖν σὺ τὸν ὄχλον περὶ Ἰησοῦ μὴ πλανᾶσθαι· καὶ γὰρ
 πᾶς ὁ λαὸς καὶ πάντες πειθόμεθά σοι. στήθι οὖν ἐπὶ τὸ πτερύ-
 γιον τοῦ ἱεροῦ, ἵνα ἀνωθεν ἦς ἐπιφανῆς καὶ ἦ εὐάκουστά σου τὰ
 ῥήματα παντὶ τῷ λαῷ. διὰ γὰρ τὸ πάσχα συνεληλύθασι πᾶσαι
 [12] αἱ φυλαὶ μετὰ καὶ τῶν ἐθνῶν ». ἔστησαν οὖν οἱ προειρημένοι
 γραμματεῖς καὶ Φαρισαῖοι τὸν Ἰάκωβον ἐπὶ τὸ πτερύγιον τοῦ
 ναοῦ, καὶ ἔκραξαν αὐτῷ καὶ εἶπαν· δίκαιε, ᾧ πάντες πείθεσθαι

7. καὶ δικαιοσύνη—περὶ αὐτοῦ inintelligible et peut-être altéré.

8. ἐξ ὧν liaison mal venue.

9. τινὲς contredit πολλῶν—ἀρχόντων.

12. Cette interprétation du vocable Oblias suppose quelque chose comme 'Ophel'am. Cet 'Ophel du peuple est manifestement une adaptation de מִשְׁפַּחַת, iv, 8. Voir H. J. SCHWARTZ, *Aus frühchristlichen Zeit. Religionsgeschichtliche Untersuchungen*, Tübingue, 1950, p. 120-125.

13. Cf. Is., III, 10. La fin du paragraphe semble altérée; elle est du moins difficile à comprendre.

14. Cf. *infra*, IV, xxii, 7.

15. Cf. IOAN., x, 7. Dans l'Évangile, c'est Jésus lui-même qui est la porte.

16. Cf. Rom., II, 6; Ps. LXXI, 13; Prov., xxiv, 12; ΜΑΤΘ., xvi, 27. Il y a quelque contradiction entre l'incroyance des sectes et la foi d'un grand nombre dont il va être question.

17. Cf. IOAN., XII, 19.

18. Luc, xx, 24.

ce qui signifie en grec rempart du peuple et justice¹², ainsi que les prophètes le montrent à son sujet¹³. [8] Quelques-uns donc des sept sectes qui existaient dans le peuple (juif) et dont nous avons parlé plus haut dans les *Mémoires*¹⁴, demandèrent à Jacques quelle était la porte de Jésus et il leur dit qu'il était le Sauveur¹⁵. [9] Quelques-uns d'entre eux crurent que Jésus était le Christ. Mais les sectes susdites ne crurent ni à sa résurrection, ni à sa venue pour rendre à chacun selon ses œuvres¹⁶ : tous ceux qui crurent le firent par le moyen de Jacques.

« [10] Beaucoup donc, et même des chefs ayant cru, il y eut un tumulte parmi les Juifs, les scribes et les pharisiens, qui disaient : Tout le peuple court le risque d'attendre en Jésus le Christ¹⁷. Ils allèrent ensemble près de Jacques et lui dirent : Nous t'en prions, retiens le peuple, car il se trompe sur Jésus, comme s'il était le Christ. Nous t'en prions, persuade tous ceux qui viennent pour le jour de la Pâque, au sujet de Jésus : car tous nous avons confiance en toi. Nous te rendons en effet témoignage, ainsi que tout le peuple, que tu es juste et que tu ne fais pas acception de personne¹⁸. [11] Toi donc, persuade à la foule de ne pas s'égarer au sujet de Jésus. Car tout le peuple et nous tous, nous avons confiance en toi. Tiens-toi donc sur le pinacle du temple, afin que de là-haut tu sois en vue et que tes paroles soient entendues de tout le peuple. Car à cause de la Pâque toutes les tribus et même les Gentils se sont rassemblés¹⁹.

« [12] Les susdits scribes et pharisiens placèrent donc Jacques sur le pinacle du temple²⁰ et lui crièrent en disant : Juste, en qui nous devons tous avoir confiance, puisque le

19. Cette remarque paraît une réflexion d'Ilégésippe, car elle interrompt le discours des Juifs. On discute sur le sens que revêt ici le mot ἐθνῶν : s'agit-il des païens ou des Juifs de la dispersion ? Cf. IOAN., XII, 20, où il est question des gentils qui montent à Jérusalem pour le jour de la Pâque. Schwartz pense que toute la fin de la citation est troublée par de nombreuses dittographies. On ne saurait en tout cas essayer de retrouver l'original.

20. Sur le pinacle du temple et le lieu du martyre de Jacques, cf. H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Jérusalem*, t. II, Paris, 1926, p. 841-845.

- δφείλομεν, ἐπεὶ ὁ λαὸς πλανᾶται ὀπίσω Ἰησοῦ τοῦ σταυρωθέντος,
- [13] ἀπαγγειλον ἡμῖν τίς ἡ θύρα τοῦ Ἰησοῦ. καὶ ἀπεκρίνατο φωνῇ μεγάλῃ· τί με ἐπερωτᾶτε περὶ τοῦ υἱοῦ τοῦ ἀνθρώπου, καὶ αὐτὸς κἀθηται ἐν τῷ οὐρανῷ ἐκ δεξιῶν τῆς μεγάλης δυνάμεως, καὶ
- [14] μέλλει ἔρχεσθαι ἐπὶ τῶν νεφελῶν τοῦ οὐρανοῦ; καὶ πολλῶν πληροφορηθέντων καὶ δοξαζόντων ἐπὶ τῇ μαρτυρίᾳ τοῦ Ἰακώβου καὶ λεγόντων· ὡσανῶν τῷ υἱῷ Λαυίδ, τότε πάλιν οἱ αὐτοὶ γραμματεῖς καὶ Φαρισαῖοι πρὸς ἀλλήλους ἔλεγον· κακῶς ἐποιήσαμεν τοιαύτην μαρτυρίαν παρασχόντες τῷ Ἰησοῦ· ἀλλὰ ἀναβάντες καταβάλωμεν αὐτόν, ἵνα φοβηθέντες μὴ πιστεύσωσιν αὐτῷ. καὶ ἔκραξαν λέγοντες· ὦ ὦ, καὶ ὁ δίκαιος ἐπλανήθη, καὶ ἐπλήρωσαν τὴν γραφὴν τὴν ἐν τῷ Ἰσαΐα γεγραμμένην· ἄρωμα τὸν δίκαιον, ὅτι δύσχρηστος ἡμῖν ἐστιν. τοίνυν τὰ γενήματα τῶν ἔργων αὐτῶν φάγονται. ἀναβάντες οὖν κατέβαλον τὸν δίκαιον. καὶ ἔλεγον ἀλλήλοις· λιθάσωμεν Ἰακώβον τὸν δίκαιον, καὶ ἤρξαντο λιθάζειν αὐτόν, ἐπεὶ καταβληθεὶς οὐκ ἀπέθανεν· ἀλλὰ στραφεὶς ἔθηκε τὰ γόνατα λέγων· παρακαλῶ, κύριε θεεὶ πάτερ, ἄφες αὐτοῖς· οὐ γὰρ οἶδασιν τί ποιοῦσιν. οὕτως
- [17] δὲ καταλιθοβολοῦντων αὐτόν, εἰς τῶν ἱερέων τῶν υἱῶν Ῥηχάβ υἱοῦ Ῥαχαβεὶμ, τῶν μαρτυρουμένων ὑπὸ Ἱερεμίου τοῦ προφήτου, ἔκραζεν λέγων· παύσασθε· τί ποιεῖτε; εὐχεται ὑπὲρ ὑμῶν ὁ δίκαιος. καὶ λαβῶν τις ἀπ' αὐτῶν, εἰς τῶν γναφῶν, τὸ ξύλον, ἐν ᾧ ἀποπιέζει¹⁰ τὰ ἱμάτια, ἤνεγκεν κατὰ τῆς κεφαλῆς τοῦ δικαίου, καὶ οὕτως ἐμαρτύρησεν. καὶ ἔθαψαν αὐτόν ἐπὶ τῷ τόπῳ παρὰ τῷ ναῷ, καὶ ἔτι αὐτοῦ ἡ στήλη μένει παρὰ τῷ ναῷ¹¹. μάρτυς οὗτος ἀληθὴς Ἰουδαίος τε καὶ Ἑλλησιν

10. ἀποπιέζει BDM exprimerent solent I. exprimi solent Jérôme.

11. καὶ ἔτι—ναῶι om. I.

21. Cf. *Act. Apost.*, vii, 56. Saint Etienne, comme saint Jacques, applique le nom du Fils de l'homme au Christ exalté dans la gloire.

22. Cf. *Ματθ.*, xxvi, 64; *Μαρ.*, xiv, 62.

23. *Ματθ.*, xxi, 9.

24. *Is.*, iii, 10.

peuple se trompe à la suite de Jésus le crucifié, annonce-nous quelle est la porte de Jésus. [13] Et il répondit à haute voix : Pourquoi m'interrogez-vous sur le Fils de l'homme²¹ ? Il assis au ciel à la droite de la grande puissance et il viendra sur les nuées du ciel²². [14] Beaucoup furent entièrement convaincus et glorifièrent le témoignage de Jacques en disant : Hosannah au fils de David²³. Alors, par contre, les mêmes scribes et pharisiens se disaient les uns aux autres : Nous avons mal fait de procurer un tel témoignage à Jésus. Montons donc et jetons-le en bas, afin qu'ils aient peur et ne croient pas en lui. [15] Et ils crièrent en disant : Oh ! oh ! même le juste a été égaré. Et ils accomplirent l'Écriture écrite dans Isaïe : Enlevons le juste parce qu'il nous est insupportable : alors ils mangeront les produits de leurs œuvres²⁴. Ils montèrent donc et jetèrent en bas le juste. [16] Et ils se disaient les uns aux autres : Lapidons Jacques le juste et ils commencèrent à le lapider, car lorsqu'il avait été jeté en bas il n'était pas mort. Mais s'étant retourné, Jacques se mit à genoux en disant : Je t'en prie, Seigneur Dieu Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font²⁵. [17] Tandis qu'ils lui jetaient ainsi des pierres, un des prêtres, des fils de Réchab, fils de Réchabim²⁶, auxquels Jérémie le prophète a rendu témoignage, criait en disant : Arrêtez que faites-vous ? Le juste prie pour vous²⁷. [18] Et quelqu'un d'entre eux, un foulon, ayant pris le bâton avec lequel il foulait les étoffes, frappa sur la tête du juste; et ainsi celui-ci rendit témoignage. Et on l'enterra dans le lieu même, près du temple et sa stèle demeure encore auprès du temple²⁸. Il a été un vrai témoin pour les

25. *Luc*, xxiii, 34; *Act. Apost.*, vii, 59-60; E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 582 n. 46, rappelle que, selon le droit pénal des Juifs, on précipitait les condamnés d'une certaine hauteur avant de les achever par la lapidation.

26. Doublet : fils des Réchabites glose fils de Réchab sans l'expliquer.

27. *IEREM.*, xxxv, 2 ss. Selon Schwartz, les paragraphes 16 et 17 seraient une ancienne interpolation d'après *Josèphe*, *Antiq. jud.*, XX, 200. Cela n'est pas prouvé.

28. Sur la sépulture de Jacques, cf. F.-M. ABEL, *la Sépulture de saint Jacques*, dans *Revue Biblique*, 1919, p. 490.

γεγένηται ὅτι Ἰησοῦς ὁ Χριστός ἐστίν. καὶ εὐθὺς Οὐεσπασιανὸς πολιορκεῖ αὐτούς »¹².

- [19] ταῦτα διὰ πλάτους, συνῶδά γέ τῳ Κλήμεντι καὶ ὁ Ἠγήσιππος¹³. οὕτω δὲ ἄρα θαυμάσιός τις ἦν καὶ παρὰ τοῖς ἄλλοις ἄπασιν ἐπὶ δικαιοσύνη βεβόητο ὁ Ἰάκωβος, ὡς καὶ τοὺς Ἰουδαίων ἔμφρονας δοξάζειν ταύτην εἶναι τὴν αἰτίαν τῆς παραρῆμα μετὰ τὸ μαρτύριον αὐτοῦ πολιορκίας τῆς Ἱερουσαλήμ, ἦν δι' οὐδὲν ἕτερον αὐτοῖς συμβῆναι ἢ διὰ τὸ κατ' αὐτοῦ τολμη-
[20] θέν ἄγος. ἀμέλει γέ τοι ὁ Ἰώσηπος οὐκ ἀπόκνησεν καὶ τοῦτ' ἐγγράφως ἐπιμαρτύρασθαι δι' ὧν φησιν λέξεων

« ταῦτα δὲ συμβέβηκεν Ἰουδαίοις κατ' ἐκδίκησιν Ἰακώβου τοῦ δικαίου, ὃς ἦν ἀδελφὸς Ἰησοῦ τοῦ λεγομένου Χριστοῦ, ἐπειδήπερ δικαιοτάτον αὐτὸν ἔντα οἱ Ἰουδαῖοι ἀπέκτειναν ».

- [21] ὁ δ' αὐτὸς καὶ τὸν θάνατον αὐτοῦ ἐν εἰκοστῷ τῆς Ἀρχαιολογίας δηλοῖ διὰ τούτων

« πέμπει δὲ Καῖσαρ Ἀλβίνον εἰς τὴν Ἰουδαίαν ἑπαρχον, Φήστου τὴν τελευταίην πυθόμενος. ὁ δὲ νεώτερος Ἄνανος, ὃν τὴν ἀρχιερωσύνην εἶπαμεν παρεληφέναι, θρασὺς ἦν τὸν τρόπον καὶ τολμητῆς διαφερόντως, ἀρρῆσιν δὲ μετῆει τὴν Σαδδουκαίων, ὅπερ εἰσὶ περὶ τὰς κρίσεις ὧμοι παρὰ πάντας τοὺς

12. Les mots καὶ οὕτως ἑμαρτύρησεν—ἡ στήλη μένει et μάρτυς οὗτος—πολιορκεῖ αὐτούς constituent deux conclusions du récit et peuvent difficilement avoir coexisté côte à côte dans le texte primitif.

13. S. traduit comme s'il y avait διὰ πλάτους Κλήμης, συνωιδά δὲ τούτοις et regarde la suite οὕτω δὲ κτλ. comme un extrait d'Hégésippe, *haec latius quidem, sed consonanter Clementi etiam Hegesippus retulit quod ita mirus quidem L.*

29. Cf. J. CHAINE, *l'Épître de saint Jacques*, Paris, 1927, p. xxxix : « Le récit de la mort de saint Jacques est invraisemblable. Comment les scribes, les pharisiens auraient-ils pu croire que Jacques parlerait en public contre son maître ? Il n'entrait pas dans le sanctuaire, dans le Saint des Saints, mais priait dans les parvis, comme tous les autres Israélites. On se trouve en présence d'un procédé de l'hagiographie populaire; le vieillard Siméon est lui aussi élevé à la dignité de grand prêtre dans l'Évangile de Nicodème. Les développements légendaires sur le pontificat et la mort de Jacques rendent

Juifs et pour les Grecs, que Jésus est le Christ. Et bientôt après, Vespasien les assiégea²⁹. »

[19] Voilà ce que raconte longuement Hégésippe, d'accord du reste avec Clément. Jacques était un homme si admirable et il était si renommé chez tous les autres pour sa justice, que même les Juifs raisonnables virent dans son martyre la cause du siège de Jérusalem qui le suivit immédiatement et qui, d'après eux, n'eut d'autre motif que le sacrilège osé contre lui. [20] Josèphe n'hésita assurément pas à témoigner de cela par écrit et dit en propres termes :

« Cela arriva aux Juifs en punition (de ce qu'ils firent) à Jacques le juste, qui était le frère de Jésus, appelé le Christ, et que les Juifs tuèrent bien qu'il fût très juste³⁰. »

[21] Le même rapporte aussi sa mort au vingtième livre des *Antiquités* en ces termes :

« César ayant appris la mort de Festus, envoya Albinus³¹ en Judée comme gouverneur. Ananos le jeune³², que nous avons dit avoir reçu le souverain pontificat, était hardi de manières et tout à fait audacieux; et il appartenait à la secte des Sadducéens, qui sont dans les jugements les plus cruels de tous

plus ou moins suspecte toute la narration. Peut-être quelques détails historiques subsistent-ils, mais il est difficile de les distinguer. D'après le livre des Actes, il ne semble pas que Jacques ait vécu d'une manière si originale et qu'il ait été nazir. »

La mise en relation du martyre de Jacques et du siège de Jérusalem par les Romains se retrouve dans ORIGÈNE, *In Matth. comment.*, X, 17; P. G., XIII, 877; *Contra Cels.*, I, 49; II, 13; P. G., XI, 745-748, 824. Mais il est peu probable qu'elle soit le fait de Josèphe. Cf. M. SIMON, *op. cit.*, p. 90.

30. Cette citation de Josèphe ne se retrouve pas dans nos manuscrits, et plusieurs historiens la jugent apocryphe en remarquant qu'Éusèbe, ordinairement fort exact dans l'indication de ses références, ne dit pas ici à quel ouvrage et à quel passage de Josèphe il l'aurait empruntée. Cf. E. SCHÜRER, *op. cit.*, I, 581, n. 45. Cette remarque est exacte. Mais il ne suit pas de là que Josèphe n'ait pas parlé de Jacques ou en ait parlé autrement que dans le texte actuel. Un chrétien aurait mentionné Jésus autrement que par la formule : celui qu'on appelle Christ.

31. Lucius Albinus devint procureur de Judée en 62. Sur ce personnage qui trouva la mort dans une échauffourée contre Vitellius en 69, alors qu'il était procureur de Mauritanie, cf. TACITE, *Hist.*, II, 59-89. Il demeura en Judée jusqu'en 64. Cf. G. RICCIOTTI, *op. cit.*, p. 502-503.

32. Le grand-prêtre Ananos le jeune était fils d'Ananos, fils de Sethi, c'est-à-dire du personnage nommé Anne dans le Nouveau Testament. Cf. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XX, 197.

- [22] Ἰουδαίους, καθὼς ἤδη δεδηλώκαμεν. ἅτε δὴ οὖν τοιοῦτος ὢν ὁ Ἄνανος, νομίσας ἔχειν καιρὸν ἐπιτήδειον διὰ τὸ τεθνάναι μὲν Φῆστον, Ἀλβίνου δ' ἔτι κατὰ τὴν ὁδὸν ὑπάρχειν, καθίζει συνέδριον κριτῶν, καὶ παραγαγὼν εἰς αὐτὸ τὸν ἀδελφὸν Ἰησοῦ, τοῦ Χριστοῦ λεγομένου, Ἰάκωβος ὄνομα αὐτῶ, καὶ τινες ἑτέροις, ὡς παρανομησάντων κατηγορίαν ποιησάμενος, παρέδωκεν
- [23] λευσθησομένους. ὅσοι δὲ ἐδόκουν ἐπιεικέστατοι τῶν κατὰ τὴν πόλιν εἶναι καὶ τὰ περὶ τοὺς νόμους ἀκριβεῖς, βαρέως ἤνεγκαν ἐπὶ τούτῳ, καὶ πέμποσι πρὸς τὸν βασιλέα κρύφα, παρακαλοῦντες αὐτὸν ἐπιστεῖλαι τῷ Ἀνάμω μηκέτι τοιαῦτα πράσσειν· μηδὲ γὰρ τὸ πρῶτον ὀρθῶς αὐτὸν πεποιημέναι. τινὲς δ' αὐτῶν καὶ τὸν Ἀλβίνου ὑπαντιάζουσι ἀπὸ τῆς Ἀλεξανδρείας ὁδοιποροῦντα, καὶ διδάσκουσι ὡς οὐκ ἐξὸν ἦν Ἀνάμω χωρὶς αὐτοῦ γνώμης καθίσει συνέδριον. Ἀλβίνος δὲ πεισθεὶς τοῖς λεγομένοις, γράφει μετ' ὀργῆς τῷ Ἀνάμω, λήψεσθαι παρ' αὐτοῦ δίκας ἀπειλῶν, καὶ ὁ βασιλεὺς Ἀγρίππας διὰ τοῦτο τὴν ἀρχιερωσύνην ἀφελόμενος αὐτοῦ ἄρξαντος μῆνας τρεῖς, Ἰησοῦν τὸν τοῦ Δαμμαίου κατέστησεν. »

τοιαῦτα καὶ τὰ κατὰ Ἰάκωβον, οὗ ἡ πρώτη τῶν ὀνομαζομένων [25] καθολικῶν ἐπιστολῶν εἶναι λέγεται· ἰστέον δὲ ὡς νοθεύεται μὲν, οὐ πολλοὶ γοῦν τῶν παλαιῶν αὐτῆς ἐμνημόνευσαν, ὡς οὐδὲ τῆς λεγομένης Ἰούδα, μιᾶς καὶ αὐτῆς οὔσης τῶν ἑπτὰ λεγομένων καθολικῶν· ὅμως δ' ἴσμεν καὶ ταύτας μετὰ τῶν λοιπῶν ἐν πλείοταίς δεδημοσιευμένας ἐκκλησίαις.

33. Cf. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, II, 166.

34. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XX, 197, 199, 203.

35. Le plus ancien témoignage sur l'authenticité et la canonicité de l'Épître de saint Jacques est celui d'Origène, *In Iesu Nave hom.*, VII, 1; *Selecta in Psalm.*, XXI, 6; σκνιη, 153, mais, au dire de Cassiodore, Clément d'Alexandrie avait déjà commenté cette épître.

les Juifs, comme nous l'avons déjà montré³³. [22] Comme il était tel, Ananos, pensant avoir une occasion favorable dans la mort de Festus et tandis qu'Albinus était encore en route, fit siéger une assemblée de juges et cita devant elle le frère de Jésus, appelé le Christ (Jacques était son nom) et quelques autres; il les accusa de transgresser la loi et les condamna à la lapidation. [23] Tous ceux qui, dans la ville, paraissaient les plus modérés et les plus exacts (observateurs) des lois, supportèrent difficilement cette sentence et envoyèrent en secret au roi (des messagers) qui lui demanderaient d'interdire à Ananos d'agir ainsi et que lui diraient que jusqu'alors celui-ci n'avait pas agi de manière droite. Quelques-uns d'entre eux allèrent même à la rencontre d'Albinus qui arrivait d'Alexandrie et lui apprirent qu'il n'était pas permis à Ananos de faire siéger un tribunal sans son avis. [24] Albinus, persuadé par ce qu'on lui disait, écrivit avec colère à Ananos en le menaçant de la prison, et le roi Agrippa lui enleva à cause de cela le souverain pontificat qu'il possédait depuis trois mois et mit à sa place Jésus, fils de Dammaeus³⁴. »

Voilà ce qui se rapporte à Jacques, de qui est, dit-on, la première des épîtres appelées catholiques³⁵. [25] Mais il faut savoir qu'elle n'est pas authentique : un petit nombre des anciens en font mention³⁶, comme de l'épître dite de Jude qui est, elle aussi, une des sept épîtres dites catholiques. Cependant nous savons que ces lettres sont lues publiquement avec les autres, dans un très grand nombre d'églises³⁷.

36. Il est probable que Clément de Rome a déjà utilisé l'épître de Jacques mais il ne la nomme pas. Cf. J. CHAINE, *op. cit.*, p. xvii-xviii. Voir pourtant en sens inverse, E. MASSAUX, *Influence de l'Évangile de saint Matthieu sur la littérature chrétienne avant saint Irénée*, Louvain, 1950, p. 41-42.

37. Tout en sachant que la lettre de Jacques est lue dans beaucoup d'églises, Eusèbe ne la range pas au nombre des livres reconnus, *infra*, III, xxv, 1, 4.

ΚΔ'

24 Νέρωνος δὲ ὄγδοον ἄγοντος τῆς βασιλείας ἔτος, πρῶτος μετὰ Μάρκον τὸν εὐαγγελιστὴν¹ τῆς ἐν Ἀλεξανδρείᾳ παροικίας Ἀννιανὸς τὴν λειτουργίαν διαδέχεται².

ΚΕ'

25 [1] Κραταιουμένης δ' ἤδη τῷ Νέρωνι τῆς ἀρχῆς, εἰς ἀνοσίους δεικείας ἐπιτηδεύσεις, κατ' αὐτῆς ὠπλίζετο τῆς εἰς τὸν τῶν ὅλων θεὸν εὐσεβείας. γράφειν μὲν οὖν οἷός τις οὗτος γεγένηται τὴν μοχθηρίαν, οὐ τῆς παρούσης γένοιτ' ἂν σχολῆς· πολλῶν γε [2] μὴν τὰ κατ' αὐτὸν ἀκριβεστάταις παραδεδωκότων διηγήσεσιν, πάρεστιν ἕτω φίλον, ἐξ αὐτῶν τὴν σκαιότητα τῆς τάνδρὸς ἐκτόπου καταθεωρῆσαι μανίας, καθ' ἣν οὐ μετὰ λογισμοῦ μυρίων ὄσων ἀπωλείας διεξελθῶν, ἐπὶ τοσαύτην ἤλασε μαιφονίαν, ὥς μηδὲ τῶν οἰκειοτάτων τε καὶ φιλάτων ἐπισχεῖν, μητέρα δὲ ὁμοίως καὶ ἀδελφοὺς καὶ γυναῖκα σὺν καὶ ἄλλοις μυρίοις τῷ γένει προσήκουσιν τρόπον ἐχθρῶν καὶ πολεμίων ποικίλαις θανά-

1. τὸν ἀπόστολον καὶ εὐαγγελιστὴν BD.

2. Ἀπρὸς διαδέχεται + ἀνὴρ θεοφιλήσ ὧν καὶ τὰ πάντα θαυμάσιος BD.

XXIV

COMMENT, APRÈS MARC, ANNIANUS FUT ÉTABLI
PREMIER ÉVÊQUE DE L'ÉGLISE D'ALEXANDRIE

[1] Néron faisant la huitième année de son règne, le premier après Marc l'Évangéliste, Annianus reçoit la charge de l'Église d'Alexandrie¹.

XXV

LA PERSÉCUTION SOUS NÉRON,
SOUS LEQUEL A ROME PAUL ET PIERRE
FURENT HONORÉS DU MARTYRE POUR LA RELIGION

[1] Lorsque le pouvoir de Néron était déjà affermi, celui-ci aborda des entreprises impies et s'arma contre la religion même du Dieu de l'univers. Écrire de quelle scélératesse cet homme fut capable, ne serait pas de notre présent souci : [2] comme beaucoup en effet ont raconté ce qui le concerne en des récits très exacts, il est possible à qui le désire d'apprendre d'eux la grossièreté et la folie de cet homme insensé, qui, sans raison, entassait des milliers de meurtres et en arriva à ce point de soif du sang qu'il n'épargna pas même ses proches ni ses amis; qu'il traita sa mère, ses frères, sa femme et mille autres qui lui étaient unis par le sang comme des ennemis et des adversaires et qu'il les fit périr par des genres de mort

1. Cf. *Chronic., ad annum 62*, édit. HELM, p. 183 : « Post Marcum evangelistam, primus Alexandrinæ ecclesiæ ordinatus episcopus Annianus, qui praeftuit annis viginti duo ». On ne sait absolument rien de ce personnage.

- [3] των ιδέαις διαχρήσασθαι. ἐνέδει δ' ἄρα τοῖς πᾶσι καὶ τοῦτ' ἐπιγραφῆναι αὐτῶ, ὡς ἂν πρῶτος αὐτοκρατόρων τῆς εἰς τὸ θεῖον εὐσεβείας πολέμιος ἀναδειχθεῖη. τούτου πάλιν ὁ Ῥωμαῖος Τερτυλλιανὸς ᾧδὲ πως λέγων μνημονεύει·

« ἐντύχετε τοῖς ὑπομνήμασιν ὑμῶν, ἐκεῖ εὐρήσετε πρῶτον Νέϋωνα τοῦτο τὸ δόγμα, ἠνίκα μάλιστα ἐν Ῥώμῃ, τὴν ἀνατολὴν πᾶσαν ὑποτάξας¹, ὡμὸς ἦν εἰς πάντας, διώξαντα. τοιοῦτο τῆς κολάσεως ἡμῶν ἀρχηγῶ καυχώμεθα. ὁ γὰρ εἰδὼς ἐκεῖνον νοῆσαι δύναται ὡς οὐκ ἂν, εἰ μὴ μέγα τι ἀγαθὸν ἦν, ὑπὸ Νέϋωνος κατακριθῆναι ».

- [5] ταύτη γοῦν οὔτος, θεομάχος ἐν τοῖς μάλιστα πρῶτος ἀνακηρυχθεῖς, ἐπὶ τὰς κατὰ τῶν ἀποστόλων ἐπήρθη σφαγᾶς. Παῦλος δὴ οὖν ἐπ' αὐτῆς Ῥώμης τὴν κεφαλὴν ἀπομηθῆναι καὶ Πέτρος ὡσαύτως ἀνασκοπισθῆναι κατ' αὐτὸν ἰστοροῦνται, καὶ πιστοῦται γε τὴν ἱστορίαν ἢ Πέτρου καὶ Παύλου εἰς δεῦρο κρατήσασα ἐπὶ τῶν αὐτόθι κοιμητηρίων πρόσρησις², οὐδὲν δὲ ἤττον καὶ ἐκκλησιαστικὸς ἀνὴρ, Γάιος ὄνομα, κατὰ Ζεφυρίνον Ῥωμαίων γερονδῶς ἐπίσκοπον· δὲ δὴ Πρόκλῳ τῆς κατὰ Φρύγας προϊσταμένῳ γνώμης ἐγγράφως διαλεχθεῖς, αὐτὰ δὴ ταῦτα περὶ τῶν τόπων, ἐνθα τῶν εἰρημένων ἀποστόλων τὰ ἱερὰ σκηνώματα κατατίθειται, φησίν·

- [7] « ἐγὼ δὲ τὰ τρόπαια τῶν ἀποστόλων ἔχω δεῖξαι. ἐὰν γὰρ θελήσης ἀπελθεῖν ἐπὶ τὸν Βασικανὸν³ ἢ ἐπὶ τὴν ὁδὸν τὴν Ὤστιαν,

1. τὴν ἀνατολὴν πᾶσαν ὑποτάξας : *in hanc sectam cum maxime Romae orientem caesariano gladio ferocisse* L.

2. Ἀπρὸς πρόσρησις † ταῦτα μὲν οὔτος Α^μΤ^ε῀Ε ταῦτα μὲν οὔτος R.

3. βασικανὸν Α, Τ corr., ΒΔ βασικανὸν Τ^μΜ βασικανὸν Ε βατικανὸν R (ex silentio) L, faute antérieure à Eusèbe.

1. Cf. *Chronica*, ad annum 58-60, p. 182 : « Nero Agrippinam matrem suam et sororem patris interficit. Nero tantae luxuriae fuit ut frigidis et calidis lavaretur unguentis retibusque aureis piscaretur, quae purpureis fimbriis extraheret. Nero Romae cithara contendens superat. »

2. TERTULLIEN, *Apolog.*, V, 3. Le traducteur fait un contre-sens lorsqu'il dit

variés¹ [3] En plus de tout cela il faut encore inscrire à son compte qu'il fut le premier des empereurs à se montrer l'ennemi de la piété envers Dieu. [4] C'est encore le romain Tertullien qui le rappelle en disant :

« Lisez vos mémoires : vous y trouverez que, le premier, Néron a persécuté cette croyance, surtout au temps où, ayant soumis l'Orient entier, il se montra à Rome cruel envers tout le monde. Nous nous enorgueillissons de cette condamnation par un tel promoteur. Quiconque le connaît peut penser qu'une chose, si elle n'était pas un grand bien, n'aurait pas été condamnée par Néron². »

[5] Ainsi donc, cet homme qui a été proclamé ennemi de Dieu, au premier rang parmi les plus grands, poussa la présomption jusqu'à assassiner les apôtres. On raconte que, sous son règne, Paul eut la tête coupée à Rome même et que semblablement Pierre y fut crucifié³ et ce récit est confirmé par le nom de Pierre et de Paul qui jusqu'à présent est donné aux cimetières de cette ville. [6] C'est ce qu'affirme tout autant un homme ecclésiastique, du nom de Gaius, qui vivait sous Zéphyrin, évêque des Romains⁴. Discutant par écrit contre Proclus, le chef de la secte cataphrygienne⁵, il dit à propos des lieux où furent déposées les dépouilles sacrées des dits apôtres, ces propres paroles :

« [7] Pour moi, je peux montrer les trophées des apôtres⁶.

que Néron avait soumis tout l'Orient. Il est question dans le texte du christianisme qui se levait alors à Rome.

3. Cf. TERTULLIEN, *De praescript. haeret.*, xxxvi, 2. Le genre de mort de saint Pierre est déjà insinué, ou mieux prophétisé, IOAN., XXI, 18-19; II Petri, I, 14.

4. Zéphyrin fut évêque de Rome de 199 à 217.

5. Cf. *infra*, III, xxxi, 4; VI, xx, 3.

6. Les trophées ne sont pas proprement les tombeaux. Le mot comporte simplement l'idée de victoire et s'appliquerait fort bien à un monument commémoratif du martyre. Cependant, à l'époque de Gaius, le trophée de saint Pierre se trouvait certainement parmi les tombes et l'on ne saurait douter que le prêtre romain voulait parler des monuments funéraires des apôtres ou de leurs reliques. Cf. P. MONCEAUX, *L'Apostolat de Pierre à Rome*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuse*, 1910, p. 216-240; J. ZEILLER, dans A. FRIGNE et V. MARTIN, *Histoire de l'Église*, t. I, Paris, 1935, p. 227-236. Les fouilles poursuivies à Saint-Pierre de Rome semblent avoir abouti en 1950 à la découverte du tombeau de l'apôtre.

εὐρήσεις τὰ τρόπαια τῶν ταύτην ἰδρυσαμένων τὴν ἐκκλησίαν. »

[8] ὡς δὲ κατὰ τὸν αὐτὸν ἄμφω καιρὸν ἐμαρτύρησαν, Κορινθίων ἐπίσκοπος Διονύσιος ἐγγράφως Ῥωμαίοις ὁμιλῶν, ὧδε παρίστησιν :

« ταῦτα καὶ ὑμεῖς διὰ τῆς τοσαύτης νοθεσίας τὴν ἀπὸ Πέτρου καὶ Παύλου φυτεῖαν γενηθεῖσαν Ῥωμαίων τε καὶ Κορινθίων συνεκεράσατε. καὶ γὰρ ἄμφω καὶ εἰς τὴν ἡμετέραν Κόρινθον φυτεύσαντες ⁴ ἡμᾶς ὁμοίως ἐδίδαξαν ⁵, ὁμοίως δὲ καὶ εἰς τὴν Ἰταλίαν ὁμοίως διδάξαντες ἐμαρτύρησαν κατὰ τὸν αὐτὸν καιρὸν ».

καὶ ταῦτα δὲ, ὡς ἂν ἔτι μᾶλλον πιστωθεῖη τὰ τῆς ἱστορίας.

ΚΣ'

26 [1] Ἀθῆσις δ' ὁ Ἰώσηπος πλείστα ὅσα περὶ τῆς τὸ πᾶν Ἰουδαίων ἔθνος καταλαβούσης διελοῶν συμφορᾶς, δηλοῖ κατὰ λέξιν ἐπὶ πλείστοις ἄλλοις μυρίους ὅσους τῶν παρὰ Ἰουδαίους τετιμημένων μάστιξιν αἰκισθέντας ἐν αὐτῇ τῇ Ἱερουσαλήμ ἀνασταυρωθῆναι ὑπὸ Φλώρου· τοῦτον δὲ εἶναι τῆς Ἰουδαίας ἐπίτροπον, ὀπηνίκα

4. φυτεύσαντες Mss. S φοιτήσαντες L.
5. ὁμοίως ἐδίδαξαν interpolation ?

7. Selon F. TALLIEZ, *Notes conjointes sur un passage fameux d'Eusèbe*, dans *Orientalia christiana periodica*, IX, 1940, p. 431-449, le mot βασιλικὴ ὁδὸς, omise par homéotelouton. Rien n'est moins sûr que cette hypothèse.

8. Sur Denys de Corinthe et ses lettres, cf. *infra*, IV, xxiii. En dehors de *I Cor.*, 1, 12, qui parle de l'existence d'un parti de Céphas à Corinthe, on n'a

Si tu veux aller au Vatican ⁷ ou sur la voie d'Ostie, tu trouveras les trophées de ceux qui ont fondé cette Église. »

[8] Que tous deux ont rendu témoignage dans le même temps, c'est là ce qu'établit par écrit Denys, évêque de Corinthe ⁸, qui écrit aux Romains :

« Dans un tel avertissement, vous aussi avez uni les plantations faites par Pierre et par Paul, celle des Romains et celle des Corinthiens. Car tous deux ont planté dans notre Corinthe et nous ont semblablement instruits; et semblablement, après avoir enseigné ensemble en Italie, ils ont rendu témoignage dans le même temps. »

Et cela, pour que soit encore confirmé ce qui se rapporte à mon récit.

XXVI

COMMENT LES JUIFS FURENT ENVELOPPÉS DE MILLE MAUX ET COMMENT ILS DÉCLARÈRENT AUX ROMAINS LA DERNIÈRE GUERRE

[1] Josèphe rapporte encore d'innombrables détails au sujet du malheur qui fondit sur toute la nation des Juifs ¹. Entre bien d'autres choses, il dit en propres termes qu'un très grand nombre parmi les Juifs distingués, après avoir été déshonorés par (la peine) du fouet, furent crucifiés à Jérusalem même par Florus ². Celui-ci était procureur de Judée lorsque la

pas d'autre témoignage ancien que celui de saint Denys pour attester la venue en Grèce du prince des apôtres. Cf. J. ZELLER, dans A. FLICHE et V. MARTIN, *Histoire de l'Église*, I, 227.

1. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, II, 284; *Antiq. iud.*, XX, 257. Gessius Florus fut nommé, en 64, procureur de Judée et il fut le dernier à exercer cette charge avant la grande guerre des Juifs. Dans la traduction latine de la Chronique, *ad annum* 67, p. 185, saint Jérôme appelle ce personnage Cestius Florus; dans la traduction arménienne, il est question de Cestius, fils de Florus. Cf. TAGHE, *Hist.*, V, 10. Voir E. SCHÜBERER, *op. cit.*, I, 585; G. RICCIOTTI, *op. cit.* II, 503-504.

2. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, II, 306-308.

τὴν ἀρχὴν ἀναρριπισθῆναι τοῦ πολέμου, ἔτους δωδεκάτου τῆς
 [2] Νέρωνος ἡγεμονίας, συνέβη. εἶτα δὲ καὶ καθ' ὅλην τὴν Συρίαν
 ἐπὶ τῇ τῶν Ἰουδαίων ἀποστάσει δεινὴν φησὶ κατελιθῆναι ταρα-
 χὴν, πανταχόσε τῶν ἀπὸ τοῦ ἔθνους πρὸς τῶν κατὰ πόλιν ἐνοίκων
 ὡς ἂν πολεμίων ἀνηλεῶς πορθουμένων, ὥστε ὄρεν τὰς πόλεις
 μεστὰς ἀτάφων σωμάτων καὶ νεκροῦς ἅμα νηπίοις γέροντας
 ἔρριμμένους γυναῖκά τε μηδὲ τῆς ἐπ' αἰδῶ σκέπης μετελιθότα,
 καὶ πᾶσαν μὲν τὴν ἐπαρχίαν μεστὴν ἀδιηγῆτων συμφορῶν,
 μεῖζονα δὲ τῶν ἐκάστοτε τολμωμένων τὴν ἐπὶ τοῖς ἀπειλουμένοις
 ἀνάτασιν. ταῦτα κατὰ λέξιν ὁ Ἰώσηπος. καὶ τὰ μὲν κατὰ
 Ἰουδαίους ἐν τούτοις ἦν.

3. C'est-à-dire en 65-66. Cf. JOSEPHÉ, *Bell. iud.*, II, 284.

guerre recommença à s'allumer la douzième année du règne
 de Néron³. [2] Il dit ensuite que, dans toute la Syrie, après
 le soulèvement des Juifs, eut lieu un trouble terrible : partout
 ceux de ce peuple furent massacrés sans pitié comme des
 ennemis par les habitants de chaque ville; de sorte qu'on
 voyait les villes remplies de corps sans sépulture, des cadavres
 de vieillards jetés avec ceux des enfants, des femmes qui
 n'avaient même pas reçu de vêtements pour couvrir la
 pudeur; toute la province remplie de malheurs indicibles;
 la menace des maux à venir plus grande encore que les cruautés
 de chaque jour⁴.

Voilà littéralement ce que dit Josèphe. Et ce que l'on faisait
 contre les Juifs était ainsi.

4. JOSEPHÉ, *Bell. iud.*, II, 462, 465.

Γ

Τάδε καὶ ἡ γ' περιέχει βιβλος τῆς Ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας

- Α Ὅποι γῆς ἐκήρυξαν τὸν Χριστὸν οἱ ἀπόστολοι.
Β Τίς πρῶτος τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας προέστη.
Γ Περὶ τῶν ἐπιστολῶν τῶν ἀποστόλων.
Δ Περὶ τῆς πρώτης τῶν ἀποστόλων διαδοχῆς.
Ε Περὶ τῆς μετὰ τὸν Χριστὸν ὑστάτης Ἰουδαίων πολιορκίας.
Ϛ Περὶ τοῦ πείσαντος λιμοῦ.
Ζ Περὶ τῶν τοῦ Χριστοῦ προρρήσεων.
Η Περὶ τῶν πρὸ τοῦ πολέμου σημείων.
Θ Περὶ Ἰωσήπου καὶ ὧν κατέλιπεν συγγραμμάτων.
Ι Ὅπως τῶν θεῶν μνημονεύει βιβλίων.
ΙΑ Ὅς μετὰ Ἰάκωβον ἡγεῖται Συμεὼν τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις ἐκκλησίας.
ΙΒ Ὅς Οὔεσπασιανὸς τοὺς ἐκ Δαυὶδ ἀναζητεῖσθαι προστάττει.
ΙΓ Ὅς δεῦτερος Ἀλεξανδρέων ἡγεῖται Ἀβίλιος.
ΙΔ Ὅς καὶ Ῥωμαίων δεῦτερος Ἀνέγκλητος ἐπισκοπεῖ.

1. Ici, et partout ailleurs, conformément à l'usage français, nous employons la forme Anaclæt pour traduire le grec Ἀνέγκλητος qui signifie irréprochable. Certains historiens imaginent qu'Anaclæt trouva ce nom trop prétentieux et le

LIVRE III

Voici ce que contient le troisième livre de l'Histoire ecclésiastique :

- I. En quelles contrées de la terre les apôtres ont prêché le Christ.
- II. Qui a le premier présidé à l'Église des Romains.
- III. Les lettres des apôtres.
- IV. La première succession des apôtres.
- V. Le dernier siège (soutenu) par les Juifs après le Christ.
- VI. La famine qui les a accablés.
- VII. Les prédictions du Christ.
- VIII. Les signes avant la guerre.
- IX. Josèphe et les écrits qu'il a laissés.
- X. Comment il rappelle les livres divins.
- XI. Comment, après Jacques, Siméon dirige l'Église de Jérusalem.
- XII. Comment Vespasien ordonne de rechercher les descendants de David.
- XIII. Comment Avilius dirige, le second, les Alexandrins.
- XIV. Comment Anaclæt¹ est le second évêque des Romains.

remplacé par celui, plus modeste, de Clet, lorsqu'il fut appelé à l'épiscopat. Cf. F. Mounet, *Histoire Générale de l'Église*, t. I, p. 137. Mais l'histoire ne se fait pas avec de l'imagination.

- ΙΕ Ὡς τρίτος μετ' αὐτὸν Κλήμης.
 ΙΓ Περὶ τῆς Κλήμεντος ἐπιστολῆς.
 ΙΖ Περὶ τοῦ κατὰ Δομετιανὸν διωγμοῦ.
 ΙΗ Περὶ Ἰωάννου τοῦ ἀποστόλου καὶ τῆς Ἀποκαλύψεως.
 ΙΘ Ὡς Δομετιανὸς τοὺς ἀπὸ γένους Δαυὶδ ἀναιρεῖσθαι προστάττει.
 Κ Περὶ τῶν πρὸς γένους τοῦ σωτῆρος ἡμῶν.
 ΚΑ Ὡς τῆς Ἀλεξανδρέων ἐκκλησίας τρίτος ἡγεῖται Κέρδων.
 ΚΒ Ὡς τῆς Ἀντιοχείων δεῦτερος Ἰγνάτιος.
 ΚΓ Ἱστορία περὶ Ἰωάννου τοῦ ἀποστόλου.
 ΚΔ Περὶ τῆς τάξεως τῶν εὐαγγελίων.
 ΚΕ Περὶ τῶν ὁμολογουμένων θείων γραφῶν καὶ τῶν μὴ τοιούτων.
 ΚΖ Περὶ Μενάνδρου τοῦ γόητος.
 ΚΖ Περὶ τῆς τῶν Ἐβιωναίων αἵρέσεως.
 ΚΗ Περὶ Κηρίνου αἵρεσιάρχου.
 ΚΘ Περὶ Νικολάου καὶ τῶν ἐξ αὐτοῦ κεκλημένων.
 Λ Περὶ τῶν ἐν συζυγαίαις ἐξετασθέντων ἀποστόλων.
 ΛΑ Περὶ τῆς Ἰωάννου καὶ Φιλίππου τελευτῆς.
 ΛΒ Ὅπως Συμεὼν ὁ ἐν Ἱεροσολύμοις ἐπίσκοπος ἐμαρτύρησεν.
 ΛΓ Ὅπως Τραϊανὸς ζητεῖσθαι Χριστιανὸς ἐκώλυσεν.
 ΛΔ Ὡς τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας τέταρτος Εὐάρεστος ἡγεῖται.
 ΛΕ Ὡς τρίτος τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις Ἰούστος.
 ΛΖ Περὶ Ἰγνατίου καὶ τῶν ἐπιστολῶν αὐτοῦ.
 ΛΖ Περὶ τῶν εἰς ἐτι τότε διαπρεπόντων εὐαγγελιστῶν.
 ΛΗ Περὶ τῆς Κλήμεντος ἐπιστολῆς καὶ τῶν ψευδῶς εἰς αὐτὸν ἀναφερομένων.
 ΛΘ Περὶ τῶν Παπία συγγραμμάτων.

- XV. Comment après lui Clément est le troisième.
 XVI. La lettre de Clément.
 XVII. La persécution sous Domitien.
 XVIII. L'apôtre Jean et l'*Apocalypse*.
 XIX. Comment Domitien ordonne de tuer les descendants de David.
 XX. Les parents de notre Sauveur.
 XXI. Comment Cerdon dirige, le troisième, l'Église des Alexandrins.
 XXII. Comment Ignace est le second chef de l'Église des Antiochiens.
 XXIII. Récit sur l'apôtre Jean.
 XXIV. L'ordre des Évangiles.
 XXV. Les divines Écritures reconnues par tous et celles qui ne le sont pas.
 XXVI. Ménandre le magicien.
 XXVII. L'hérésie des Ébionites.
 XXVIII. L'hérésiarque Cérinthe.
 XXIX. Nicolas et ceux qui lui doivent leur nom.
 XXX. Les apôtres qui ont vécu dans le mariage.
 XXXI. Mort de Jean et de Philippe.
 XXXII. Comment Siméon, évêque de Jérusalem, rendit témoignage.
 XXXIII. Comment Trajan empêcha de rechercher les chrétiens.
 XXXIV. Comment Évariste dirige, le quatrième, l'Église des Romains.
 XXXV. Comment Justus dirige, le troisième, l'Église de Jérusalem.
 XXXVI. Ignace et ses lettres.
 XXXVII. Les évangélistes qui se distinguent alors.
 XXXVIII. La lettre de Clément et les écrits qui lui sont faussement attribués.
 XXXIX. Les écrits de Papias.

Α'

- 1 [1] Τὰ μὲν δὴ κατὰ Ἰουδαίους ἐν τούτοις ἦν· τῶν δὲ ἱερῶν τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀποστόλων τε καὶ μαθητῶν ἐφ' ἅπασαν κατασπαρέντων τὴν οἰκουμένην, Θωμᾶς μὲν, ὡς ἡ παράδοσις περιέχει, τὴν Παρθίαν εἴληχεν¹, Ἀνδρέας δὲ τὴν Σκυθίαν, Ἰωάννης τὴν Ἀσίαν, πρὸς οὗς καὶ διατρίψας ἐν Ἐφέσῳ τελευτᾷ, Πέτρος [2] δ' ἐν Πόντῳ καὶ Γαλατίᾳ καὶ Βιθυνίᾳ Καππαδοκίᾳ τε καὶ Ἀσίᾳ κεκηρυχέναι τοῖς [ἐκ] διασπορᾶς² Ἰουδαίοις ἔουκεν· δε καὶ ἐπὶ τέλει ἐν Ῥώμῃ γενόμενος, ἀνεσκολοπίσθη κατὰ κεφαλῆς, [3] οὕτως αὐτὸς ἀξιώσας παθεῖν. τί δεῖ περὶ Παύλου λέγειν, ἀπὸ Ἱερουσαλὴμ μέχρι τοῦ Ἰλλυρικοῦ πεπληρωκότος τὸ εὐαγγέλιον τοῦ Χριστοῦ καὶ ὕστερον ἐν τῇ Ῥώμῃ ἐπὶ Νέρωνος μεμαρτυρηκότος; ταῦτα Ὠριγένης κατὰ λέξιν ἐν τρίτῳ τόμῳ τῶν εἰς τὴν Γένεσιν ἐξηγητικῶν εἶρηται.

1. Après τὴν Παρθίαν εἴληχεν + *Matthaeus Aethiopiam, Bartholomaeus Indianam citeriorem* L.

2. ἐκ διασπορᾶς TERBDM ἐκ περιτομῆς S ἐν διασπορᾷ A om L.

1. Cf. E. HENNECKE, *Neutestamentliche Apokryphen*, 2^e édit., Tubingue, 1923, p. 116 et suiv. Rufin ajoute, après la mention de Thomas : « Matthieu obtint l'Éthiopie, Barthélemy l'Inde antérieure ».

2. Le texte donné par Eusèbe ne peut pas être traduit littéralement. Il est probable que l'historien, après avoir parlé de l'Asie, commence sa citation par

I

EN QUELLES CONTRÉES DE LA TERRE
LES APÔTRES ONT PRÊCHÉ LE CHRIST

[1] Les affaires des Juifs en étaient là. Quant aux saints apôtres et disciples de notre Sauveur, ils étaient dispersés sur toute la terre habitée¹. Thomas, à ce que rapporte la tradition, obtint en partage le pays des Parthes, André la Scythie, Jean l'Asie² où il vécut : il mourut à Ephèse. [2] Pierre paraît avoir prêché aux Juifs de la dispersion dans le Pont, la Galatie, la Bithynie, le Cappadoce et l'Asie³; finalement, étant aussi venu à Rome, il fut crucifié la tête en bas, après avoir lui-même demandé de souffrir ainsi⁴. [3] Que faut-il dire de Paul qui, depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyricum⁵, a accompli l'Évangile du Christ et rendit enfin témoignage à Rome sous Néron ? C'est là ce qui est dit textuellement par Origène, dans le troisième tome des *Commentaires sur la Genèse*⁶.

les mots πρὸς οὗς qui, grammaticalement, ne se rapportent pas à l'Asie. Le sens n'en est pas moins clair.

3. Cf. *I Petr.*, 1, 1. C'est d'après le titre de la *Prima Petri* qu'ont été supposés les voyages missionnaires de saint Pierre. Du reste, ces voyages n'ont rien d'in vraisemblable.

4. Cf. *Act. Petri*, xxxvii, édit. L. VOULAU, p. 95-96, 442-443. Origène pourrait avoir emprunté ce renseignement aux *Actes de Pierre*.

5. *Rom.*, xv, 19.

6. Sur ce texte, cf. A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., I, 109-110.

B'

2 Τῆς δὲ Ῥωμαίων ἐκκλησίας μετὰ τὴν Παύλου καὶ Πέτρου μαρτυρίαν πρῶτος κληροῦται τὴν ἐπισκοπὴν Λίνος. μνημονεύει τούτου Τιμοθέω γράφων ἀπὸ Ῥώμης ὁ Παῦλος κατὰ τὴν ἐπὶ τέλει τῆς ἐπιστολῆς πρόσρησιν¹.

Γ'

3 [1] Πέτρου μὲν οὖν ἐπιστολὴ μία, ἡ λεγομένη αὐτοῦ προτέρα, ἀνωμολόγηται, ταύτη δὲ καὶ οἱ πάλαι πρεσβύτεροι ὡς ἀναμφιλέκτα ἐν τοῖς σφῶν αὐτῶν κατακέρηται συγγράμμασιν· τὴν δὲ φερομένην δευτέραν οὐκ ἐνδιάθηκον μὲν εἶναι παρειλήφαμεν, ὅμως δὲ πολλοῖς χρήσιμος φανεῖσα, μετὰ τῶν ἄλλων ἐσπουδάσθη [2] γραφῶν. τό γε μὴν τῶν ἐπικεκλημένων αὐτοῦ Πράξεων καὶ τὸ κατ' αὐτὸν ὀνομασμένον εὐαγγέλιον τό τε λεγόμενον αὐτοῦ Κήρυγμα καὶ τὴν καλουμένην Ἀποκάλυψιν¹ οὐδ' ὅλως ἐν καθολικοῖς² ἴσμεν παραδεδομένα, ὅτι μήτε ἀρχαίων μήτε μὴν καθ' ἡμᾶς τις ἐκκλησιαστικὸς συγγραφεὺς ταῖς ἐξ αὐτῶν συνεχρήσατο

1. Ἀπὸς πρόσρησιν + ἀσπάζεται σε λέγων εὐβουλος καὶ πούδης καὶ λίνος καὶ κλαυδία BD.

1. *Quae dicitur Praedictio vel Revelatio L.*

2. καθολικοῖς TEBDM in scripturis prorsus canonicis L καθολικαῖς AR.

1. *II Tim.*, iv, 24. Cf. L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, t. I, p. 121.

1. Cf. *infra*, IV, xiv, 9, sur les citations de la *Prima Petri*, faites dans la lettre de saint Polycarpe.

II

QUI, LE PREMIER, A PRÉSIDÉ A L'ÉGLISE DES ROMAINS

Après le martyre de Pierre et de Paul, Lin, le premier, obtint l'épiscopat de l'Église de Rome. En écrivant de Rome à Timothée, Paul fait mention de lui dans la salutation à la fin de l'épître¹.

III

LES LETTRES DES APOTRES

[1] De Pierre donc une seule épître, celle qu'on appelle la première, est reconnue et les anciens presbytres eux-mêmes s'en sont servis dans leurs écrits comme d'un texte indiscuté¹. Quant à celle qu'on appelle la seconde, nous avons appris qu'elle n'est pas testamentaire, mais que pourtant, parce qu'elle a paru utile à beaucoup, elle a été prise en considération avec les autres Écritures². [2] Pour ce qui est des *Actes* qui portent son nom, de l'*Évangile* appelé *Selon Pierre*³, du *Kérygme* et de l'*Apocalypse* soi-disant *de Pierre*, nous savons que ces livres n'ont absolument pas été transmis parmi les (écrits) catholiques et qu'aucun écrivain ecclésiastique, ni parmi les anciens, ni parmi les modernes, ne s'est servi de témoignages empruntés à l'un d'eux.

2. Cf. J. CHAINE, *les Épîtres Catholiques*, Paris, 1939, p. 1-12; M.-J. LAGRANGE, *Histoire ancienne du canon du Nouveau Testament*, Paris, 1933, p. 108-110.

3. Cf. *infra*, VI, xii, 3-6.

- [3] μαρτυρίαις. προΐουσης δὲ τῆς ἱστορίας προύργου ποιήσομαι σὺν ταῖς διαδοχαῖς ὑποσημῆσθαι τίνες τῶν κατὰ χρόνους ἐκκλησιαστικῶν συγγραφέων ὁποῖαις κέχρηται τῶν ἀντιλεγομένων, τίνα τε περὶ τῶν ἐνδιαθῆκων καὶ ὁμολογουμένων γραφῶν καὶ ὅσα περὶ τῶν μὴ τοιούτων αὐτοῖς εἴρηται. ἀλλὰ τὰ μὲν ὀνομαζόμενα Πέτρου, ὧν μόνην μίαν γνησίαν ἔγνων ἐπιστολήν καὶ παρὰ τοῖς πάλοι πρεσβυτέροις ὁμολογουμένην, τσαῦτα·
- [5] τοῦ δὲ Παύλου πρόδηλοι καὶ σαφεῖς αἱ δεκατέσσαρες· ὅτι γε μὴν τινες ἠθετήκασιν τὴν πρὸς Ἑβραίους, πρὸς τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας ὡς μὴ Παύλου οὖσαν αὐτὴν ἀντιλέγεσθαι φήσαντες, οὐ δίκαιον ἀγνοεῖν καὶ τὰ περὶ ταύτης δὲ τοῖς πρὸ ἡμῶν εἰρημένα κατὰ καιρὸν παραθήσομαι. οὐδὲ μὴν τὰς λεγομένας αὐτοῦ
- [6] Πράξεις ἐν ἀναμφιλέκτοις παρεῖληφα³. ἐπεὶ δ' ὁ αὐτὸς ἀπόστολος ἐν ταῖς ἐπὶ τέλει προσήρῃσιν τῆς πρὸς Ῥωμαίους μνήμην πεποιήται μετὰ ἄλλων καὶ Ἑρμᾶ, οὗ φασιν ὑπάρχειν τὸ τοῦ Ποιμένους βιβλίον, ἰστέον ὡς καὶ ταῦτο πρὸς μὲν τινῶν ἀντιλέλεκται, δι' οὗς οὐκ ἂν ἐν ὁμολογουμένοις τεθεῖη, ὅφ' ἐτέρων δὲ ἀναγκαιότατον οἷς μάλιστα δεῖ στοιχειώσεως εἰσαγωγικῆς, κέκριται ὅθεν ἤδη καὶ ἐν ἐκκλησίαις ἴσμεν αὐτὸ δεδημοσιευμένον, καὶ τῶν παλαιάτων δὲ συγγραφέων κεχρημένους τινὰς
- [7] αὐτῶ κατεῖληφα. ταῦτα εἰς παράστασιν τῶν τε ἀναντιρρήτων καὶ τῶν μὴ παρὰ πᾶσιν ὁμολογουμένων θεῶν γραμμάτων εἰρήσθω

3. οὐδὲ μὴν—παρεῖληφα om L.

4. Cf. *infra*, VI, xx, 3; Eusèbe rapporte que le prêtre Caius rejette, avec

[3] Dans la suite de cette *Histoire*, j'agirai utilement en mentionnant avec les successions, ceux des écrivains ecclésiastiques qui se sont servis en leur temps des écrits contestés et desquels parmi ces écrits ils se sont servis, et ce qui a été dit par eux, soit des Écritures testamentaires et reconnues, soit de celles qui ne le sont pas. [4] Mais des écrits qui portent le nom de Pierre, parmi lesquels je ne connais qu'une seule et unique lettre authentique et reconnue par les anciens presbytres, voilà tous ceux (que l'on possède).

[5] Quant à Paul, les quatorze épîtres sont clairement et évidemment de lui. Que certains pourtant rejettent l'épître aux Hébreux, en disant qu'elle n'est pas admise par l'Église des Romains⁴, parce qu'elle ne serait pas de Paul, il serait injuste de le méconnaître. A son sujet aussi, j'exposerai en son temps ce qui a été dit par mes prédécesseurs⁵. Par contre, les *Actes* qui portent son nom, je ne les reçois pas parmi les livres incontestés.

[6] Comme le même apôtre, dans les salutations finales de l'Épître aux Romains fait mention, avec d'autres, d'Hermas⁶ dont on dit que le livre du *Pasteur* est de lui, il faut savoir que ce livre est contesté par certains qui ne le rangeraient pas parmi les livres reçus, mais que d'autres l'ont jugé très nécessaire surtout pour ceux qui ont besoin d'une introduction élémentaire⁷. C'est pourquoi nous savons maintenant qu'on le lit publiquement dans des Églises et j'ai constaté que certains des écrivains les plus anciens s'en sont servis.

[7] Que cela soit dit pour exposer quelles sont les Écritures divines incontestées et celles qui ne sont pas reconnues par tous.

d'autres Romains, la lettre aux Hébreux, parce qu'ils ne pensent pas qu'elle soit de l'apôtre.

5. Cf. *infra*, III, xxxviii, 1.

6. *Rom.*, xvi, 14. L'identification du personnage salué par l'apôtre et de l'auteur du *Pasteur* remonte à Origène. Elle n'est pas vraisemblable.

7. Cf. M.-J. LAGRANGE, *op. cit.*, p. 52-54; 74; 101-102.

Δ'

- 4 [1] Ὅτι μὲν οὖν τοῖς ἐξ ἔθνῶν κηρύσσων ὁ Παῦλος τοὺς ἀπὸ Ἱερουσαλήμ καὶ κύκλῳ μέχρι τοῦ Ἰλλυρικοῦ τῶν ἐκκλησιῶν καταβέβλητο θεμελίους, δῆλον ἐκ τῶν αὐτοῦ γένοιτ' ἂν φωνῶν καὶ ἀφ' ὧν ὁ Λουκᾶς ἐν ταῖς Πράξεσιν ἱστόρησεν καὶ ἐκ τῶν
- [2] Πέτρου δὲ λέξεων ἐν ὁπόσαις καὶ οὗτος ἐπαρχίαις τοὺς ἐκ περιτομῆς τὸν Χριστὸν εὐαγγελιζόμενος τὸν τῆς καινῆς διαθήκης παρεδίδου λόγον, σαφὲς ἂν εἴη ἀφ' ἧς εἰρήκαμεν ὁμολογουμένης αὐτοῦ ἐπιστολῆς, ἐν ἧ ταῖς ἐξ Ἑβραίων οὖσιν ἐν διασπορᾷ Πόντου καὶ Γαλατίας Καππαδοκίας τε καὶ Ἀσίας καὶ
- [3] Βιθυνίας γράφει. ὅσοι δὲ τούτων καὶ τίνες γνήσιοι ζηλωταὶ γεγονότες τὰς πρὸς αὐτῶν ἰδρυθείσας ἰκανοὶ ποιμαίνειν ἐδοκίμασθησαν ἐκκλησίας, οὐ ῥᾶδιον εἰπεῖν, μὴ ὅτι γε ὅσους ἂν τις
- [4] ἐκ τῶν Παύλου φωνῶν ἀναλέξοιτο. τοῦτου γὰρ οὖν μυρίοι συνεργοὶ καὶ, ὡς αὐτὸς ὠνόμασεν, συστρατιῶται γεγονάσιν, ὧν οἱ πλείους ἀλῆστου πρὸς αὐτοῦ μνήμης ἤξιῶνται, διηνεκῆ τὴν περὶ αὐτῶν μαρτυρίαν ταῖς ἰδίαις ἐπιστολαῖς ἐγκαταλέξαντος, οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ ὁ Λουκᾶς ἐν ταῖς Πράξεσιν τοὺς γνωρίμους αὐτοῦ κατα
- [5] λέγων ἐξ ὀνόματος αὐτῶν μνημονεύει. Τιμόθεός γε μὴν τῆς ἐν Ἐφέσῳ παροικίας ἱστορεῖται πρῶτος τὴν ἐπισκοπὴν εἰληχέ
- [6] ναί, ὡς καὶ Τίτος τῶν ἐπὶ Κρήτης ἐκκλησιῶν. Λουκᾶς δὲ τὸ μὲν γένος ὧν τῶν ἀπ' Ἀντιοχείας, τὴν ἐπιστήμην δὲ ἱατρᾶς, τὰ

1. Rom., xv, 19.

2. Cf. Gal., ii, 7-10.

3. I Petri., i, 1.

4. Philom., 2 et 24; Philip., ii, 25.

5. I Tim., I, 3. Cf. C. SPICQ, *Saint Paul, les Epîtres Pastorales*, p. xxxii-xxxvi.6. Tit., i, 5. Cf. C. SPICQ, *op. cit.*, p. xxxvi-xxxviii.

7. Eusèbe semble le premier à dire que Luc était d'Antioche. On ignore d'où il tenait cette tradition. Il peut cependant dépendre de prologues qui

IV

LA PREMIÈRE SUCCESSION DES APOTRES

[1] Que Paul a prêché aux Gentils et qu'il a posé les fondements des Églises depuis Jérusalem et autour d'elle jusqu'à l'Illyricum¹, cela est évident d'après ses propres paroles et d'après ce que Luc a raconté dans les *Actes*. [2] Les paroles de Pierre apprennent aussi dans quelles provinces celui-ci a évangélisé le Christ et transmis la doctrine du Nouveau Testament à ceux de la circoncision² : cela est clair d'après l'épître de lui que nous avons dit être reconnue et qu'il écrit à ceux des Hébreux qui sont dans la dispersion du Pont, de Galatie, de Cappadoce, d'Asie et de Bithynie³.

[3] Combien de disciples de ces (apôtres) y eut-il et qui parmi eux devint assez véritablement zélé pour être jugé capable, après épreuve, de paître les Églises fondées par les apôtres, il n'est pas facile de le dire, à l'exception de ceux dont on peut recueillir les noms dans les écrits de Paul. [4] De ce dernier un très grand nombre furent les auxiliaires, et comme il les appelle lui-même, les compagnons d'armes⁴; beaucoup ont été jugés par lui dignes d'un souvenir impérissable et il leur rend dans ses propres épîtres un témoignage incessant. Du reste, Luc, dans les *Actes*, mentionne également les disciples de Paul et les désigne par leurs noms.

[5] On rapporte que Timothée obtint le premier l'épiscopat de l'Église d'Éphèse⁵, comme Tite, lui aussi, celui des Églises de Crète⁶. [6] Quant à Luc, antiochien d'origine⁷ et médecin de profession⁸, il fut très longtemps associé à Paul et il vécut

seraient alors plus anciens. Cf. J.-M. LAGRANGE, *l'Évangile selon saint Luc*, Paris, 1921, p. xiii-xvii.

8. Cf. Colos., iv, 14.

πλείστα συγγεγονώς τῷ Παύλῳ, καὶ τοῖς λοιποῖς δὲ οὐ παρέργως τῶν ἀποστόλων ὠμιληκῶς, ἧς ἀπὸ τούτων προσεκτίσατο ψυχῶν θεραπευτικῆς ἐν δυσὶν ἡμῖν ὑποδείγματα θεοπνεύστοις κατέλιπεν βιβλίοις, τῷ τε εὐαγγελίῳ, ὃ καὶ χαράξαι μαρτύρεται καθ' ἃ παρέδσαν αὐτῷ οἱ ἀπ' ἀρχῆς αὐτόπται καὶ ὑπῆρέται γενόμενοι τοῦ λόγου, οἷς καὶ φησιν ἔτ' ἀνωθεν ἔπασσι παρηκολουθηκέναι, καὶ ταῖς τῶν ἀποστόλων Πράξεσιν, ἃς οὐκέτι δι' ἀκοῆς, ὀφθαλμοῖς

- [7] δὲ παραλαβὼν συνετάξατο. φασὶν δ' ὡς ἔρα τοῦ κατ' αὐτὸν εὐαγγελίου μνημονεύειν ὁ Παῦλος εἶωθεν, ὀπηνίκα ὡς περὶ ἰδίου τινὸς εὐαγγελίου γράφων ἔλεγεν. « κατὰ τὸ εὐαγγέλιόν μου ». τῶν δὲ λοιπῶν ἀκολουθῶν τοῦ Παύλου Κρήσκης¹ μὲν ἐπὶ τὰς Γαλλίας² στείλαμενος ὑπ' αὐτοῦ μαρτυρεῖται, Αἴνος δέ, οὗ μέμνηται συνόντος ἐπὶ Ῥώμης αὐτῷ κατὰ τὴν δευτέραν πρὸς Τιμόθεον ἐπιστολήν, πρῶτος μετὰ Πέτρον τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας τὴν ἐπισκοπὴν ἤδη πρότερον κληρωθεὶς [9] δεδήλωται· ἀλλὰ καὶ ὁ Κλήμης, τῆς Ῥωμαίων καὶ αὐτὸς ἐκκλησίας τρίτος³ ἐπίσκοπος καταστάς, Παύλου συνεργὸς καὶ συναθλητῆς γεγενῆσθαι πρὸς αὐτοῦ μαρτυρεῖται. ἐπὶ τούτοις καὶ τὸν Ἀρεοπαγίτην ἐκείνον, Διονύσιος ὄνομα αὐτῷ, ὃν ἐν ταῖς Πράξεσι μετὰ τὴν ἐν Ἀρείῳ πάγῳ πρὸς Ἀθηναίους Παύλου δημηγορίαν πρῶτον πιστεῦσαι ἀνέγραψεν ὁ Λουκᾶς, τῆς ἐν Ἀθήναις ἐκκλησίας πρῶτον ἐπίσκοπον ἀρχαίων τις ἕτερος Διονύσιος, τῆς [11] Κορινθίων παροικίας ποιμὴν, γεγενῆσθαι ἰστορεῖ. ἀλλὰ γὰρ ὁδῶ προβαίνουσιν, ἐπὶ καιροῦ τὰ τῆς κατὰ χρόνους τῶν ἀποστόλων διαδοχῆς ἡμῖν εἰρήσεται· νῦν δ' ἐπὶ τὰ ἐξῆς ἴωμεν τῆς ἱστορίας.

1. Krispos S.

2. εἰς γαλλίαν M en Galatie S.

3. δεύτερος M.

9. Luc, I, 2-3.

10. Rom., II, 16; II Tim., II, 8. Cf. JÉROME, *De vir. illustr.*, 7.

11. II Tim., IV, 10. Le texte généralement admis lit εἰς Γαλατίαν « Mais jusqu'au II^e siècle de notre ère, les écrivains grecs (Polybe, Diodore, Strabon, Josèphe, Plutarque, Appien, Pausanias, Dion Cassius) désignent la Gaule proprement dite exclusivement par le terme de Γαλατία (Κελτικὴ) et ses habitants Γαλάται, si bien que saint Paul, voulant parler de la Gaule n'aurait certainement pas écrit Γαλλία ». C. SPOICQ, *Saint Paul, les Épîtres Pastorales*, Paris, 1947, p. 391. Cependant, bien qu'un Crescent figure dans le catalogue des évêques de Vienne, l'idée d'identifier le disciple de saint Paul

plus qu'en passant avec les autres apôtres : c'est d'eux qu'il a appris la thérapeutique des âmes, comme il en a laissé des preuves dans deux livres inspirés de Dieu, l'Évangile qu'il témoigne avoir composé d'après les traditions de ceux qui avaient été dès le commencement les spectateurs et les ministres de la parole et dont il affirme qu'il les a suivis depuis le début⁹; — et les *Actes des apôtres* qu'il a rédigés non pas après les avoir entendus, mais après les avoir vus de ses yeux. [7] On dit que Paul a coutume de rappeler l'Évangile selon Luc, toutes les fois qu'il écrit, comme s'il parlait d'un évangile qui lui est propre : Selon mon évangile¹⁰.

[8] Pour ce qui est des autres compagnons de Paul, celui-ci atteste que Crescent est allé dans les Gaules¹¹. De son côté, Lin, dont il rappelle la présence à Rome avec lui, dans la seconde lettre à Timothée¹², a obtenu, comme nous l'avons montré déjà antérieurement¹³, l'épiscopat, le premier après Pierre. [9] Clément, lui aussi, qui a été également établi évêque des Romains, en troisième lieu, a été le compagnon de travail et de luttes de Paul, comme celui-ci en témoigne¹⁴.

[10] En outre, l'Aréopagite, qui s'appelle Denys et dont Luc a écrit, dans les *Actes*, qu'après le discours de Paul aux Athéniens sur l'Aréopage, il fut le premier à croire¹⁵, un autre Denys, un ancien, qui fut le pasteur de l'Église de Corinthe¹⁶, rapporte qu'il fut le premier évêque de l'Église d'Athènes. [11] Mais à mesure que nous progresserons dans notre route, nous parlerons à propos de ce qui concerne, suivant les temps, la succession des apôtres. Maintenant passons à la suite du récit.

et l'évêque n'apparaît pas avant le IX^e siècle. Cf. L. DUCHESNE, *les Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I, p. 151; E. GRIFFE, *la Gaule chrétienne à l'époque romaine*, t. I, Paris, 1947, p. 3-5.

12. II Tim., IV, 21.

13. *Supra*, III, II.

14. *Philip.*, IV, 3. L'identification de Clément Romain et du disciple de saint Paul est due à Origène, *In Ioan. comment.*, I, 29. On n'a aucune preuve qu'elle soit fondée. Le nom de Clément est attesté pour Philippe par les inscriptions.

15. *Act. Apost.*, XVII, 34.

16. Cf. *infra*, IV, XXIII, 3.

Ε'

- 5 [1] Μετὰ Νέρωνα δέκα πρὸς τρισὶν ἔτεσιν τὴν ἀρχὴν ἐπικρατήσαντα τῶν ἀμφὶ Γάλβαν καὶ Ὅθωνα ἐνιαυτὸν ἐπὶ μῆσιν ἕξ διαγενομένων, Οὐεσπασιανός, ταῖς κατὰ Ἰουδαίων παρατάξεσιν λαμπρυνόμενος, βασιλεὺς ἐπ' αὐτῆς ἀναδείκνυται τῆς Ἰουδαίας, αὐτοκράτωρ πρὸς τῶν αὐτόθι στρατοπέδων ἀναγορευθείς. τὴν ἐπὶ Ῥώμης οὖν αὐτίκα στείλαμενος, Τίτῳ τῷ παιδί τὸν κατὰ Ἰουδαίων ἐγγχειρίζει πόλεμον. μετὰ γε μὴν τὴν τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀνάληψιν Ἰουδαίων πρὸς τῷ κατ' αὐτοῦ τολμήματι ἤδη καὶ κατὰ τῶν ἀποστόλων αὐτοῦ πλείστας ὄσας ἐπιβουλὰς μεμηχανημένων, πρώτου τε Στεφάνου λίθοις ὑπ' αὐτῶν ἀνηρημένου, εἶτα δὲ μετ' αὐτὸν Ἰακώβου, ὃς ἦν Ζεβεδάου μὲν παῖς, ἀδελφὸς δὲ Ἰωάννου, τὴν κεφαλὴν ἀποτμηθέντος, ἐπὶ πᾶσι τε Ἰακώβου, τοῦ τὸν αὐτόθι τῆς ἐπισκοπῆς θρόνον πρώτου μετὰ τὴν τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀνάληψιν κεκληρωμένου, τὸν προδηλωθέντα τρόπον μεταλλάξαντος, τῶν τε λοιπῶν ἀποστόλων μυρία εἰς θάνατον ἐπιβεβουλευμένων καὶ τῆς μὲν Ἰουδαίας γῆς ἀπεληλαμένων, ἐπὶ δὲ τῇ τοῦ κηρύγματος διδασκαλίᾳ τὴν εἰς σύμπαντα τὰ ἔθνη στείλαμένων πορείαν σὺν δυνάμει τοῦ Χριστοῦ, φήσαντος αὐτοῖς· « πορευθέντες μαθητεύσατε πάντα τὰ ἔθνη ἐν τῷ ὀνόματι μου », οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ τοῦ λαοῦ τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις ἐκκλησίας κατὰ τινα χρησμὸν τοῖς αὐτόθι δοκιμοῖς δι' ἀποκαλύψεως ἐκδοθέντα πρὸ τοῦ πολέμου μεταναστῆναι τῆς πόλεως καὶ

1. Néron fut acclamé *imperator* le 13 octobre 54. Il mourut le 9 juin 68.

2. Galba qui succéda à Néron fut tué le 15 janvier 69 et remplacé par Othon qui se tua le 14 avril 69. Il fut lui-même remplacé par Vitellius qui fut mis à mort le 20 décembre 69. Eusèbe ne dit rien de Vitellius. L. Homo, *op. cit.*, p. 322-330.

3. La proclamation de Vespasien date du 1^{er} juillet 69; elle fut le fait du préfet d'Égypte, Tiberius Julius Alexandre. L. Homo, *op. cit.*, p. 332.

4. En fait, Vespasien resta quelque temps en Égypte. Il n'arriva à Rome

V

LE DERNIER SIÈGE (SOUTENU) PAR LES JUIFS APRÈS LE CHRIST

[1] Après que Néron eut exercé pendant treize ans le pouvoir¹ Galba et Othon ne durèrent que dix-huit mois². Vespasien qui s'était illustré par ses combats contre les Juifs, fut désigné comme roi dans la Judée même³ et proclamé empereur par les armées qui y campaient. Aussitôt donc⁴, il se mit en route pour Rome et confia la guerre contre les Juifs à son fils Titus.

[2] Or, après l'ascension de notre Sauveur, les Juifs non contents de leur audace contre lui, dressèrent aussi aux Apôtres de multiples embûches : le premier, Étienne fut tué par eux à coups de pierres⁵; puis, après lui, Jacques, fils de Zébédée et frère de Jean eut la tête coupée⁶; et surtout, Jacques, qui, le premier après l'ascension de notre Sauveur, avait obtenu le siège épiscopal de Jérusalem, fut tué de la manière qui a été racontée⁷. Les autres apôtres furent en butte à mille machinations tendant à leur mort : chassés de la Judée, ils entreprirent d'aller dans toutes les nations pour y enseigner le message, avec la puissance du Christ qui leur avait dit : « Allez, enseignez toutes les nations en mon nom⁸. »

[3] De plus, le peuple de l'Église de Jérusalem reçut, grâce à une prophétie transmise par révélation aux notables de l'endroit, l'ordre de quitter la ville avant la guerre et d'habiter

qu'à l'automne de 70. Voir L. Homo, *le Haut-Empire*, Paris, 1933, p. 335.

5. *Act. Apost.*, vii, 58-60.

6. *Act. Apost.*, xii, 2.

7. *Supra*, II, xxiii.

8. *Ματθ.*, xxviii, 19. Il serait illégitime de conclure du fait qu'Eusèbe ne signale pas ici l'ordre de baptiser, qu'il ignorait l'existence de cet ordre dans le texte de saint Matthieu. Cf. J. LEBRETON, *Histoire du dogme de la Trinité*, t. I, 2^e édit., p. 599-610.

τινα τῆς Περαιίας πόλιν οἰκεῖν κεκελευσμένον, Πέλλαν αὐτὴν ὀνομάζουσιν, [ἐν ἧ] ¹ τῶν εἰς Χριστὸν πεπιστευκότων ἀπὸ τῆς Ἱερουσαλήμ μεταφικισμένων, ὡς ἂν παντελῶς ἐπιλελοιπότων ἀγίων ἀνδρῶν αὐτὴν τε τὴν Ἰουδαίων ² βασιλικὴν μητρόπολιν καὶ σύμπασαν τὴν Ἰουδαίαν γῆν, ἣ ἐκ θεοῦ δίκη λοιπὸν αὐτοῦς ἄτε τοσαῦτα εἰς τε τὸν Χριστὸν καὶ τοὺς ἀποστόλους αὐτοῦ παρηνομηκότας μετῆει, τῶν ἀσεβῶν ἄρδην τὴν γενεὰν αὐτὴν [4] ἐκείνην ἐξ ἀνθρώπων ἀφανίζουσα. ὅσα μὲν οὖν τηνικάδε κατὰ πάντα τόπον ὄλω τῷ ἔθνει συερρῦη κακά, ὅπως τε μάλιστα οἱ τῆς Ἰουδαίας οἰκήτορες εἰς ἔσχατα περιηλάθησαν συμφορῶν, ὅπως τε μυριάδες ἡβηδὸν γυναῖξιν ἅμα καὶ παῖσι ξίφει καὶ λιμῷ καὶ μυρίοις ἄλλοις εἶδεσι περιπεπτώκασιν θανάτου, πόλεων τε Ἰουδαϊκῶν ὅσαι τε καὶ οἶαι γεγόνασιν πολιορκίαι, ἀλλὰ καὶ ὅπως οἱ ἐπ' αὐτὴν Ἱερουσαλήμ ὡς ἂν ἐπὶ μητρόπολιν ὄχυρωτάτην καταπεφευγότες δεινὰ καὶ πέρα δεινῶν ἐοράκασι, τοῦ τε παντὸς πολέμου τὸν τρόπον καὶ τῶν ἐν τούτῳ γεγεννημένων ἐν μέρει ἕκαστα, καὶ ὡς ἐπὶ τέλει τὸ πρὸς τῶν προφητῶν ἀνηγορευμένον βδέλυγμα τῆς ἐρημώσεως ἐν αὐτῷ κατέστη τῷ πάλαι τοῦ θεοῦ περιβοήτῳ νεῷ, παντελῆ φθορὰν καὶ ἀφανισμόν ἔσχατον τὸν διὰ πυρὸς ὑπομείναντι, πάρεστιν ὅτω φίλον ἐπ' ἀκριβὲς ἐκ τῆς τῷ Ἰωσήφω [5] γραφείσης ἀναλέξασθαι ἱστορίας ὡς δὲ ὁ αὐτὸς οὗτος τῶν ἀθροισθέντων ἀπὸ τῆς Ἰουδαίας ἀπάσης ἐν ἡμέραις τῆς τοῦ πάσχα ἑορτῆς ὥσπερ ἐν εἰρκτῇ ῥήμασιν αὐτοῖς ἀποκλεισθῆναι εἰς τὰ Ἱεροσόλυμα ἀμφὶ τριακοσίας μυριάδας τὸ πλῆθος ἱστορεῖ, ἀναγκαῖον [6] ὑποσημῆνασθαι. χρῆν δ' οὖν ἐν αἷς ἡμέραις τὸν πάντων σωτήρα καὶ εὐεργέτην Χριστὸν τε τοῦ θεοῦ ³ τὰ κατὰ τὸ πάθος διατέθινται, ταῖς αὐταῖς ὥσπερ ἐν εἰρκτῇ κατακλεισθέντας τὸν μετελθόντα αὐτοῦς ὄλεθρον πρὸς τῆς θείας δίκης καταδέξασθαι.

1. ἐν ἧι om Schw.

2. Ἰουδαίων ADS Ἰουδαίων B ἰλημ. TER ἱερουσαλήμ. M.

3. Χριστὸν τε TERBDM τὸν Χριστὸν A χριστὸν τε τοῦ θεοῦ delev. M. Le Christ Fils de Dieu S. *Salvatorem suum et salutarem Christum Domini* L.

9. Eusèbe est seul à mentionner cette prophétie. Voir sur la chrétienté de Pella, EPIPHANE, *Haeres.*, XXIX, 7; XXX, 2; *De mensuris et ponder.*, 15; A. von HARNACK, *Die Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., t. II, p. 632-638; M. SIMON, *op. cit.*, p. 304-305. H. J. SCHOEFS, *Theologie und Geschichte des*

une ville de Péree, nommée Pella ⁹. Ce furent là que se transportèrent les fidèles du Christ, après être sortis de Jérusalem de telle sorte que les hommes saints abandonnèrent complètement la métropole royale des Juifs et toute la terre de Judée. La justice de Dieu poursuivit donc alors les Juifs parce qu'ils avaient accompli de telles iniquités contre le Christ et ses apôtres, faisant complètement disparaître d'entre les hommes cette race d'impies. [4] Tous les maux donc qui fondirent alors en tout lieu sur le peuple entier; comment surtout les habitants de la Judée furent poussés aux derniers malheurs; combien de milliers d'hommes à la fleur de l'âge, en même temps que des femmes et des enfants, tombèrent par le glaive, la faim et mille autres genres de mort; combien de villes juives et lesquelles furent assiégées; quels maux terribles et plus que terribles virent ceux qui s'étaient réfugiés à Jérusalem même comme dans une métropole très fortifiée; quel fut le caractère de toute la guerre, quels furent en détail tous les événements qui s'y produisirent; comment à la fin l'abomination de la désolation annoncée par les prophètes ¹⁰ fut installée dans le temple de Dieu, autrefois célèbre et qui attendait la ruine complète, la totale destruction par le feu: il est possible à qui le désire de le trouver avec exactitude dans l'histoire écrite par Josèphe. [5] Pourtant, ce que rapporte cet historien des hommes rassemblés de toute la Judée aux jours de la fête de la Pâque et qui furent enfermés à Jérusalem comme dans une prison au nombre d'environ trois millions ¹¹, il est nécessaire de le rappeler dans les termes mêmes (qu'il emploie). [6] Il fallait, en effet, qu'aux jours où les Juifs avaient frappé de souffrances le Sauveur et bienfaiteur de tous, le Christ de Dieu, en ces mêmes jours, ils fussent enfermés comme dans une prison pour recevoir la mort qui fondit sur eux de la part de la justice divine.

Judenchristentums, Tubingue, 1949, p. 262 et suiv. Il est vraisemblable que les chrétiens ne restèrent pas longtemps à Pella.

10. DAN., IX, 27; XIII, 11. Cf. MATTH., XXIV, 15; MC., XIII, 14.

11. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, VI, 425-428.

Ϛ'

- [7] Παρελθὼν δῆτα τῶν ἐν μέρει συμβεβηκότων αὐτοῖς ὅσα διὰ ξίφους καὶ ἄλλῳ τρόπῳ κατ' αὐτῶν ἐγκεχείρηται, μόνας τὰς διὰ τοῦ λιμοῦ ἀναγκαῖον ἡγοῦμαι συμφορὰς παραθέσθαι, ὡς ἂν ἐκ μέρους ἔχοιεν οἱ τῆδε τῆ γραφῆ ἐντυγχάνοντες εἰδέναι ὅπως αὐτοὺς τῆς εἰς τὸν Χριστὸν τοῦ θεοῦ παρανομίας οὐκ εἰς μακρὸν
- 6 [1] ἢ ἐκ θεοῦ μετῆλθεν τιμωρία. φέρε δὴ οὖν, τῶν Ἱστοριῶν τὴν πέμπτην τοῦ Ἰωσήπου μετὰ χεῖρας αὐθις ἀναλαβὼν, τότε πρᾶχθέντων δέλεθε τὴν τραγῳδίαν

- « τοῖς γε μὴν εὐπόροις, φησί, καὶ τὸ μένειν πρὸς ἀπωλείας ἴσον ἦν· προφάσει γὰρ αὐτομολίας ἀνηρεῖτό τις διὰ τὴν οὐσίαν. τῷ λιμῷ δ' ἢ ἀπόνοια τῶν στασιαστῶν συνήκμαζεν, καὶ καθ' [2] ἡμέραν ἀμφοτέρα προσεξεκάετο τὰ δεινά. φανερός μὲν γε οὐδαμοῦ σῖτος ἦν, ἐπεισπηδῶντες δὲ διηρεύων τὰς οἰκίας, ἔπειθ' εὐρόντες μὲν ὡς ἀρνησαμένους ἠκίζοντο, μὴ εὐρόντες δὲ ὡς ἐπιμελέστερον κρύψαντας ἐβασάνιζον. τεκμήριον δὲ τοῦ τ' ἔχειν καὶ μὴ, τὰ σώματα τῶν ἀθλίων· ὧν οἱ μὲν ἔτι συνεσ- τῶτες εὐπορεῖν τροφῆς ἐδόκουν, οἱ τηρόμενοι δὲ ἤδη παρωδεύοντο, καὶ κτείνειν ἄλογον ἐδόκει τοὺς ὑπ' ἐνδείας τεθνηξομένους [3] αὐτίκα. πολλοὶ δὲ λάθρα τὰς κτήσεις ἐνὸς ἀντικατηλλάξαντο μέτρου, πυρῶν μὲν, εἰ πλουσιώτεροι τυγχάνοιεν ὄντες, οἱ δὲ πενέστεροι κριθῆς· ἔπειτα κατακλείοντες ἑαυτοὺς εἰς τὰ μυχαί- τατα τῶν οἰκιῶν, τινὲς μὲν ὑπ' ἄκρας ἐνδείας ἀνέργαστον τὸν

[7] Mais laissant de côté le détail de ce qui leur arriva et tout ce qui fut tenté contre eux par le moyen du glaive ou de quelque autre manière, je crois nécessaire d'exposer les seuls malheurs causés par la famine, de sorte que ceux qui liront cet écrit puissent savoir en partie comment les atteignit sans tarder le châtement divin du crime commis contre le Christ de Dieu.

VI

LA FAMINE QUI LES A ACCABLÉS

[1] Reprenons donc entre les mains le cinquième livre des *Histoires* de Josèphe et lisons le tragique récit de ce qui arriva alors :

« Pour les riches, dit-il, le seul fait de rester équivalait à la mort. Sous prétexte qu'ils voulaient désertier, on les tuait à cause de leur fortune. De plus, la folie des révoltes s'accroissait avec la famine et de jour en jour ces deux calamités augmentaient. [2] Nulle part on ne voyait plus de blé; alors, ils entraient dans les maisons pour les fouiller complètement. Puis, lorsqu'ils avaient trouvé du blé, ils maltraitaient les gens pour avoir nié, et lorsqu'ils n'en trouvaient pas, ils les tourmentaient pour l'avoir trop soigneusement caché. Le signe qu'ils avaient ou n'avaient pas de blé était les corps de ces malheureux. Ceux qui tenaient encore debout paraissaient regorger de nourriture, ceux qui étaient déjà exténués, on les laissait tranquilles, car il semblait déraisonnable de tuer ceux qui étaient sur le point de mourir de faim.

« [3] Beaucoup échangeaient leurs biens en cachette contre une mesure de froment s'ils étaient riches, contre une mesure d'orge s'ils étaient pauvres. Puis ils s'enfermaient eux-mêmes au plus secret de leurs maisons : les uns, au comble du besoin, mangeaient leur blé sans le préparer; les autres le faisaient

- οἷτον ἡσθιον, οἱ δ' ἔπεσον ὡς ἡ τε ἀνάγκη καὶ τὸ δέος παρήνει,
 [4] καὶ τράπεζα μὲν οὐδαμοῦ παρετίθετο, τοῦ δὲ πυρὸς ὑφέλκοντες ἔτ'
 ὦμά τὰ σιτία διήρπαζον. ἔλειπεν δ' ἦν ἡ τροφή καὶ δακρύων
 ἄξιος ἡ θέα, τῶν μὲν δυνατωτέρων πλεονεκτούντων, τῶν δὲ
 [5] ἀσθενῶν ὀδυρομένων. πάντων μὲν δὴ παθῶν ὑπερίσταται
 λιμός, οὐδὲν δ' οὕτως ἀπόλλυσιν ὡς αἰδώς· τὸ γὰρ ἄλλως ἐντρο-
 πῆς ἄξιον ἐν τούτῳ καταφρονεῖται. γυναῖκες γοῦν ἀνδρῶν
 καὶ παῖδες πατέρων καὶ, τὸ οἰκτρότατον, μητέρες νηπίων ἐξήρ-
 παζον ἐξ αὐτῶν τῶν στομάτων τὰς τροφάς, καὶ τῶν φιλάτων
 ἐν χερσὶ μαραινόμενων οὐκ ἦν φειδῶ τοὺς τοῦ ζῆν ἀφελέσθαι
 [6] σταλαγμούς. τοιαῦτα δ' ἐσθίοντες, ὅμως οὐ διελάνθανον,
 πανταχοῦ δ' ἐφίσταντο οἱ στασιασταὶ καὶ τούτων ταῖς ἀρπαγαῖς,
 ὅπότε γὰρ κατίδοιεν ἀποκεκλεισμένην οἰκίαν, σημεῖον ἦν τοῦτο
 τοὺς ἔνδον προσφέρεσθαι τροφήν, εὐθέως δ' ἐξαράξαντες τὰς
 θύρας εἰσεπήδων, καὶ μόνον οὐκ ἐκ τῶν φαρύγγων ἀναθλίβοντες
 [7] τὰς ἀκόλους ἀνέφερον. ἐτύπτοντο δὲ γέροντες ἀντεχόμενοι
 τῶν σιτίων, καὶ κόμης ἐσπαράσσοντο γυναῖκες συγκαλύπτουσαι
 τὰ ἐν χερσίν, οὐδέ τις ἦν οἴκτος πολιῶς ἢ νηπίων, ἀλλὰ συνε-
 παίροντες τὰ παιδιά τῶν ψωμῶν ἐκκρεμάμενα κατέσειον εἰς
 [8] ἔδαφος. τοῖς δὲ φθάσαι τὴν εἰσδρομὴν αὐτῶν καὶ προκατα-
 πιοῦσιν τὸ ἀρπαγησόμενον ὡς ἀδικηθέντες ἦσαν ὠμότεροι, δεινὰς
 δὲ βασάνων ἑδοὺς ἐπενόουν πρὸς ἔρευναν τροφῆς, ὀρόβοις μὲν
 ἐμφράττοντες τοῖς ἀθλοῖς τοὺς τῶν αἰδοίων πόρους, ῥάβδοις δ'
 ὀξείαις ἀναπείροντες τὰς ἔδρας· τὰ φρικτὰ δὲ καὶ ἀκοαῖς ἐπασχέ-
 τις εἰς ἐξομολόγησιν ἐνὸς ἄρτου καὶ ἵνα μὴνύσῃ δράκα μίαν
 [9] κεκρυμμένων ἀλφίτων. οἱ βασανιστὰι δ' οὐδ' ἐπείνων (καὶ
 γὰρ ἤττον ἂν ὦμον ἦν τὸ μετὰ ἀνάγκης), γυμνάζοντες δὲ τὴν
 ἀπόνοιαν καὶ προπαρσκευάζοντες ἑαυτοῖς εἰς τὰς ἐξῆς ἡμέρας

cuire suivant que le permettaient la crainte et la nécessité.
 [4] Nulle part on ne mettait plus de table; on retirait du feu
 les mets encore crus et on les déchirait. Misérable était la
 nourriture et c'était un spectacle digne de larmes que de voir
 les plus robustes accaparer plus que les autres, les faibles
 gémir. [5] La faim surpasse toutes les douleurs; elle ne détruit
 rien autant que la pudeur, car ce qui, en d'autres circonstances,
 est digne de respect est alors méprisé. Les femmes arrachaient
 la nourriture de la bouche même de leurs maris, les enfants
 de celle de leurs pères, et, ce qui est le plus lamentable, les
 mères de celle de leurs petits enfants. Tandis que séchaient
 dans leurs mains ceux qu'elles aimaient le plus, elles n'avaient
 pas honte de leur enlever le peu de chose qui les faisait vivre.

« [6] Même lorsqu'on mangeait ainsi, on ne demeurait pas
 caché; mais partout survenaient des révoltés pour piller même
 ces miettes. Car, lorsqu'ils voyaient une maison fermée,
 c'était le signe que ceux qui étaient à l'intérieur étaient en
 train de manger et aussitôt ils brisaient les portes, faisaient
 irruption et arrachaient presque les morceaux des gosiers
 pour les emporter. [7] Les vieillards qui voulaient retenir leur
 nourriture étaient frappés; on arrachait les cheveux des
 femmes qui cachaient ce qu'elles avaient entre les mains; on
 n'avait nulle pitié des cheveux blancs ou des petits enfants;
 mais on arrachait les enfants qui se suspendaient à leur
 nourriture et on les jetait par terre. Ceux qui prévenaient
 l'arrivée des voleurs et avalaient ce qu'on allait leur prendre,
 étaient plus cruellement traités sous prétexte d'injustice.
 [8] Pour découvrir des aliments, les révoltés inventaient des
 moyens terribles : ils obstruaient avec des vesces le canal
 de l'urètre de ces malheureux; et avec des bâtons pointus ils
 fouillaient le rectum. On souffrait ainsi des tourments
 effrayants même à entendre, pour avouer un seul pain, pour
 dénoncer la cachette d'une seule poignée d'orge. [9] Quant
 aux bourreaux, ils ne souffraient pas de la faim — leur cruauté
 eût été moins grande si elle avait été causée par la nécessité —
 mais ils affichaient leur fol orgueil et ils se préparaient pour

[10] ἐφόδια. τοῖς δ' ἐπὶ τὴν Ῥωμαίων φρουρὰν νύκτωρ ἐξερπύσασιν ἐπὶ λαχάνων συλλογὴν ἀγρίων καὶ πόας ὑπαντῶντες, ὅτ' ἤδη διαπεφυγένοι τοὺς πολέμιους ἐδόκουν, ἀφήραζον τὰ κομισθέντα, καὶ πολλακίς ἰκετεύοντων καὶ τὸ φρικτότατον ἐπικαλουμένων ὄνομα τοῦ θεοῦ μεταδοῦναι τι μέρος αὐτοῖς ὧν κινδυνεύσαντες ἤνεγκαν, οὐδ' ὅτιοῦν μετέδωσαν, ἀγαπητὸν δ' ἦν τὸ μὴ καὶ προσπολέσθαι σεσυλημένον ».

[11] τούτοις μεθ' ἕτερα ἐπιφέρει λέγων·

« Ἰουδαίους δὲ μετὰ τῶν ἐξόδων ἀπεκόπη πᾶσα σωτηρίας ἐλπίς, καὶ βαθύνας ἑαυτὸν ὁ λιμὸς κατ' οἴκους καὶ γενεὰς τὸν δῆμον ἐπεβόσκετο, καὶ τὰ μὲν τέγγη πεπλήρωτο γυναικῶν καὶ

[12] βρεφῶν λελυμένων, οἱ στενωποὶ δὲ γερόντων νεκρῶν, παῖδες δὲ καὶ νεανίαι διοιδούντες ὡσπερ εἶδωλα κατὰ τὰς ἀγορὰς ἀνειλοῦντο καὶ κατέπιπτον ὅπη τινὰ τὸ πάθος καταλαμβάνοι. θάπτειν δὲ τοὺς προσήκοντας οὔτε ἴσχυον οἱ κάμνοντες καὶ τὸ διευτονοῦν ὠκνεῖ διὰ τε τὸ πλῆθος τῶν νεκρῶν καὶ τὸ κατὰ σφᾶς ἄδηλον· πολλοὶ γοῦν τοῖς ὑπ' αὐτῶν θαπτομένοις ἐπαπέθνησκον, πολλοὶ δ' ἐπὶ τὰς θήκας, πρὶν ἐπιστῆναι τὸ χρεῶν,

[13] προήλθον. οὔτε δὲ ὀρήνος ἐν ταῖς συμφοραῖς οὔτε ὀλοφυρμὸς ἦν, ἀλλ' ὁ λιμὸς ἤλεγχε τὰ πάθη, ξηροῖς δὲ τοῖς ὄμμασιν¹ οἱ δυσθανατοῦντες ἐθεώρουν τοὺς φθάσαντας ἀναπαύσασθαι, βαθεῖα

[14] δὲ τὴν πόλιν περιεῖχεν σιγὴ καὶ νύξ θανάτου γέμουσα. καὶ τούτων οἱ ληστὰι χαλεπώτεροι. τυμβωρυχοῦντες γοῦν τὰς οἰκίας, ἐσύλων τοὺς νεκρούς, καὶ τὰ καλύμματα τῶν σωμάτων περισπῶντες, μετὰ γέλωτος ἐξήσαν, τὰς τε ἀκμὰς τῶν ξιφῶν ἐδοκίμαζον ἐν τοῖς πτώμασιν, καὶ τινὰς τῶν ἐρριμμένων ἐτι ζῶντας διήλαυνον ἐπὶ πείρᾳ τοῦ σιδήρου, τοὺς δ' ἰκετεύοντας χρῆσαι σφίσιν δεξιᾶν καὶ ξίφος, τῷ λιμῷ κατέλιπον ὑπερηφα-

1. ὄμμασιν AT²BDMSL ὄμμασι καὶ σεσηπόσι τοῖς στόμασιν T²ER σεσηπόσι in σεσηρόσι corr. T².

eux-mêmes des provisions en vue des jours à venir. [10] Ils allaient au-devant de ceux qui s'étaient glissés de nuit vers les avant-postes des Romains pour se cueillir des légumes sauvages et de l'herbe; et lorsque ceux-ci semblaient déjà avoir échappé aux ennemis, ils leur enlevaient ce qu'ils rapportaient. Souvent les victimes les suppliaient, en invoquant le nom très redoutable de Dieu, de leur rendre une partie de ce qu'ils portaient au pris de tant de risques : ils ne leur rendaient rien et c'était pour eux un bienfait de n'être pas aussi tués après avoir été volés !¹ ».

[11] A cela, Josèphe ajoute un peu plus loin :

« Pour les Juifs, tout espoir de salut disparut avec la possibilité de sortir et l'abîme de la faim, en s'approfondissant, engloutit le peuple, maison par maison, famille par famille. Les terrasses étaient remplies de femmes et de nourrissons morts; les rues, de cadavres de vieillards. [12] Les enfants et les jeunes gens, enflés, erraient comme des fantômes sur les places et tombaient à l'endroit où la souffrance les avait saisis. Les malades n'avaient pas la force d'enterrer leurs parents; et ceux qui auraient pu le faire le refusaient à cause de la multitude des morts et de l'incertitude de leur propre mort. Beaucoup en effet mouraient sur ceux qu'ils venaient d'enterrer; beaucoup venaient au sépulchre avant qu'il fût nécessaire. [13] Dans ces malheurs, il n'y avait ni lamentation, ni gémissement : la faim dominait les sentiments. Les agonisants regardaient, les yeux secs, mourir ceux qui les devançaient. Un silence profond enveloppait la ville et une nuit pleine de mort. Et les brigands étaient plus pénibles que tout le reste.

« [14] Ils fouillaient en effet les maisons transformées en tombeaux; ils dépouillaient les morts, ils s'en allaient en ricanant après avoir enlevé les voiles qui couvraient les cadavres, ils essayaient sur leurs membres la pointe de leurs glaives; parfois ils perçaient des abandonnés qui vivaient encore pour éprouver leur fer. De ces derniers, quelques-uns les suppliaient de les aider de leurs mains et de leurs épées,

νοῦντες, καὶ τῶν ἐκπνεόντων ἕκαστος ἀτενὲς εἰς τὸν ναὸν ἀφεώρα,
 [15] τοὺς στασιαστὰς ζῶντας ἀπολιπών. οἱ δὲ τὸ μὲν πρῶτον ἐκ
 τοῦ δημοσίου θησαυροῦ τοὺς νεκροὺς θάπτειν ἐκέλευον, τὴν
 ὄσμην οὐ φέροντες· ἐπειθ' ὡς οὐ διήρκουον, ἀπὸ τῶν τειχῶν
 ἐρρίπτουν εἰς τὰς φάραγγας. περιῶν δὲ ταύτας ὁ Τίτος ὡς
 ἐθεάσατο πεπλησμέναις τῶν νεκρῶν καὶ βαθῶν ἰχώρα μυδῶντων
 τὸν ὑπορρέοντα τῶν σωμάτων, ἐστέναξεν τε καὶ τὰς χεῖρας
 ἀνατείνας κατεμαρτύρατο τὸν θεόν, ὡς οὐκ εἶη τὸ ἔργον αὐτοῦ ».

[16] τούτοις ἐπειπὼν τινα μεταξὺ ἐπιφέρει λέγων·

« οὐκ ἂν ὑποστελαιμένη εἰπεῖν ἄ μοι κελεύει τὸ πάθος· οἴμαι
 Ῥωμαίων βραδυνάντων ἐπὶ τοὺς ἀλιτηρίους, ἢ καταποθῆναι ἂν
 ὑπὸ χάσματος ἢ κατακλυσθῆναι τὴν πόλιν ἢ τοὺς τῆς Σοδομομηνῆς
 μεταλαβεῖν κεραυνούς· πολὺ γὰρ τῶν ταῦτα παθόντων ἤνεγκεν
 γενεὰν ἀθεωτέραν· τῇ γοῦν τούτων ἀπονοίᾳ πᾶς ὁ λαὸς συνα-
 πώλετο ».

[17] καὶ ἐν τῷ ἕκτῳ δὲ βιβλίῳ οὕτως γράφει·

« τῶν δ' ὑπὸ τοῦ λιμοῦ φθειρομένων κατὰ τὴν πόλιν ἄπειρον
 μὲν ἐπιπτε τὸ πλῆθος, ἀδιήγητα δὲ συνέβαινε τὰ πάθη. καθ'
 ἐκάστην γὰρ οἰκίαν, εἴ που τροφῆς παραφανείη σκιά, πόλεμος ἦν,
 καὶ διὰ χειρῶν ἐχώρου οἱ φίλτατοι πρὸς ἀλλήλους, ἐξαρκά-
 ζοντες τὰ ταλαίπωρα τῆς ψυχῆς ἐφόδια, πῆστις δ' ἀπορίας οὐδὲ
 τοῖς θνησκουσιν ἦν, ἀλλὰ καὶ τοὺς ἐμπνέοντας² οἱ λησται διη-
 [18] ρεύων, μὴ τις ὑπὸ κόλπον ἔχων τροφήν, σκῆπτοιο τὸν θάνατον
 αὐτῷ. οἱ δ' ὑπ' ἐνδείας κεχηνότες ὥσπερ λυσσῶντες κύνες
 ἐσφάλλοντο καὶ παρεφέροντο ταῖς τε θύραις ἐνσειόμενοι μεθυόν-
 των τρόπον καὶ ὑπ' ἀμηχανίας τοὺς αὐτοὺς οἴκους εἰσεπήδων
 δις ἢ τρις ὥρα μιᾶ. πάντα δ' ὑπ' ὀδόντας ἤγεν ἡ ἀνάγκη, καὶ τὰ
 [19] μηδὲ τοῖς βυπαρωτάτοις τῶν ἀλόγων ζῴων πρόρφορα συλλέ-

2. ἐμπνέοντας AT³BDM ἐκπνέοντας T^cERSL.

2. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, V, 512-519.

mais ils les abandonnaient avec mépris à la famine; alors, chacun des agonisants regardait fixement vers le temple, sans s'occuper des révoltés vivants. [15] Les révoltés firent d'abord enterrer les morts aux frais du trésor public, car ils n'en supportaient pas l'odeur. Comme ensuite ils n'y suffisaient plus, ils les firent jeter du haut des murs dans les ravins. En parcourant ces ravins, Titus les vit remplis de cadavres en putréfaction; il vit l'humeur qui coulait en abondance des corps; il gémit alors et levant les mains, il prit Dieu à témoin que ce n'était pas son œuvre². »

[16] Après avoir parlé d'autre chose, Josèphe continue en disant :

« Je n'hésiterai pas à dire ce que m'ordonne la souffrance. Si les Romains avaient été impuissants contre les criminels, je crois que la ville aurait été engloutie par un tremblement de terre ou submergée par un déluge ou que la foudre de Sodome l'aurait détruite, car elle renfermait une race beaucoup plus athée que celle qui souffrit tous ces maux. Tout le peuple périt avec eux par leur fureur insensée³. »

[17] Au sixième livre, Josèphe écrit encore ceci :

« Infinie fut la multitude de ceux qui tombèrent dans la ville, frappés par la famine; indicibles les souffrances qui arrivèrent. Dans chaque maison, en effet, si l'on voyait quelque part une ombre de nourriture, c'était la guerre, et ceux qui s'aimaient mutuellement le plus en venaient aux mains pour s'arracher les misérables aliments de leur vie. Même pour les mourants il n'y avait pas de preuve de dénue-
 [18] ment; [18] mais les voleurs fouillaient même ceux qui respiraient encore, de peur qu'ils simulassent la mort, tout en ayant de la nourriture dans leur sein. Sous l'effet de la faim, beaucoup allaient en chancelant, la bouche ouverte comme des chiens enragés, trébuchaient, se heurtaient aux portes à la manière des ivrognes et, désespérés, se rendaient deux ou trois fois en une heure dans les mêmes maisons. [19] La nécessité

3. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, V, 566.

γοντες ἐσθλῆιν ὑπέφερον. ζωστήρων γοῦν καὶ ὑποδημάτων τὸ τελευταῖον οὐκ ἀπέσχοντο καὶ τὰ δέρματα τῶν θυρεῶν ἀποδέρνοντες ἐμασῶντο, τροφή δ' ἦν καὶ χόρτου τισὶν παλαιοῦ σπαράγματα· τὰς γὰρ Ἴνας ἐνιοὶ συλλέγοντες, ἐλάχιστον σταθμὸν ἐπώλουν Ἀττικῶν τεσσάρων.

[20] καὶ τί δεῖ τὴν ἐπ' ἀφύχοις ἀναίδειαν τοῦ λιμοῦ λέγειν; εἰμι γὰρ αὐτοῦ δηλώσω ἐργὸν ὅποιον μῆτε παρ' Ἑλλησιν μῆτε παρὰ βαρβάρους ἰστόρηται, φρικτὸν μὲν εἰπεῖν, ἀπιστὸν δ' ἀκοῦσαι. καὶ ἔγωγε, μὴ δόξαιμι τερατεύεσθαι τοῖς αἰθῆς ἀνθρώποις, κἄν παρέλιπον τὴν συμφορὰν ἡδέως, εἰ μὴ τῶν κατ' ἑμαυτὸν εἶχον ἀπίστους μάρτυρας· ἄλλως τε καὶ ψυχρὰν ἂν καταθειμένην τῇ πατρίδι χάριν, καθυφέμενος τὸν λόγον

[21] ὧν πέπονθε τὰ ἔργα. γυνὴ τῶν ὑπὲρ Ἰορδάνην κατοικοῦντων, Μαρία τοῦνομα, πατρὸς Ἐλεαζάρου, κόμης Βαθεζώρ (σημαίνει δὲ τοῦτο οἶκος ὕσσώπου), διὰ γένος καὶ πλοῦτον ἐπίσημος, μετὰ τοῦ λοιποῦ πλήθους εἰς τὰ Ἱεροσόλυμα καταφυγοῦσα συνεπολιόρκεῖτο.

[22] ταύτης τὴν μὲν ἄλλην κτῆσιν οἱ τύραννοι διήρπασαν, ὄσσην ἐκ τῆς Περαιᾶς ἀνασκευασαμένη μετήνεγκεν εἰς τὴν πόλιν, τὰ δὲ λείψανα τῶν κειμηλίων κἄν εἴ τι τροφῆς ἐπινοηθείη, καθ' ἡμέραν εἰσπηδῶντες ἤρπαζον οἱ δορυφόροι. δεινὴ δὲ τὸ γύναιον ἀγανάκτησις εἰσῆει, καὶ πολλάκις λοιδοροῦσα καὶ καταρωμένη

[23] τοὺς ἄρπαγας ἐφ' ἑαυτὴν ἠρέθιζεν. ὧς δ' οὔτε παροξυνόμενός τις οὔτ' ἐλεῶν αὐτὴν ἀνῆρει καὶ τὸ μὲν εὐρεῖν τι σιτίον ἄλλοις ἐκοπία, πανταχόθεν δ' ἄπορον ἦν ἤδη καὶ τὸ εὐρεῖν, ὁ λιμὸς δὲ διὰ σπλάγχθων καὶ μυελῶν ἐχώρει καὶ τοῦ λιμοῦ μᾶλλον ἐξέκαιον οἱ θυμοί, σύμβουλον λαβοῦσα τὴν ὄργην³ μετὰ τῆς ἀνάγκης, ἐπὶ τὴν φύσιν ἐχώρει, καὶ τὸ τέκνον, ἦν δ' αὐτῇ παῖς

3. ὄργην T^cERBL Ios ὄρμην AT¹DMS.

mettait tout sous leurs dents; ils ramassaient ce que n'auraient pas pris même les plus vils des animaux sans raison, pour le manger. Ils ne s'abstenaient pas des boudriers, des semelles; finalement ils découpaient en lanières le cuir des boucliers et le mâchonnaient. Pour quelques-uns même la poussière du vieux foin était une nourriture; beaucoup recueillaient les fibres des plantes et en vendaient, pour quatre attiques, une très petite quantité.

« [20] Mais pourquoi faut-il dire l'impudence provoquée par la famine en ce qui concerne les êtres inanimés? Car je suis sur le point de raconter un ouvrage de la faim tel qu'on n'en rapporte pas de semblable ni chez les Grecs, ni chez les Barbares, terrible à dire, incroyable à entendre. Pour moi — qu'on ne croie pas que j'invente des contes pour les hommes de l'avenir — j'aurais volontiers laissé de côté cette calamité si je n'avais pas parmi mes contemporains d'innombrables témoins: au reste, je ferais à ma patrie une faveur misérable en passant sous silence les maux qu'elle a soufferts en réalité. [21] Il y avait parmi les habitants d'au delà du Jourdain une femme nommée Marie, fille d'Eléazar, du bourg de Bathézor (ce mot signifie maison de l'hyssope), distinguée par sa naissance et par sa fortune; elle s'était réfugiée à Jérusalem avec le reste de la multitude et s'y trouvait assiégée. [22] Les tyrans lui avaient pris tous les biens qu'elle avait rassemblés et apportés de la Pérée dans la ville; et des gens armés envahissaient chaque jour sa maison et s'emparaient du reste de sa fortune, et des aliments si elle parvenait à s'en procurer. Une irritation terrible s'empara de cette femme qui, à tout instant, insultait et maudissait les brigands en les excitant contre elle. [23] Comme personne ne la tuait, ni par colère ni par pitié, et qu'elle était fatiguée de trouver pour d'autres une nourriture que déjà il n'était plus possible de trouver nulle part: comme aussi la faim pénétrait ses entrailles et ses moelles et que son cœur était encore plus enflammé que sa faim, elle prit conseil de sa colère autant que de la nécessité et alla contre la nature elle-même: elle

- ὑπομάστιος, ἀρπασαμένη, βρέφος, εἶπεν, ἄθλιον, ἐν πολέμῳ καὶ
- [24] λιμῷ καὶ στάσει, τίني σε τηρῶ; τὰ μὲν παρὰ Ῥωμαίοις δουλεία καὶ ζήσωμεν ἐπ' αὐτούς, φθάνει δὲ καὶ δουλείαν ὁ λιμός, οἱ στασιασταὶ δὲ ἀμφοτέρων χαλεπώτεροι. Ἰθι, γενοῦ μοι τροφῆ καὶ τοῖς στασιασταῖς ἐρινὺς καὶ τῷ βίῳ μῦθος, ὁ μόνος ἐλλείπων
- [25] ταῖς Ἰουδαίων συμφοραῖς. καὶ ταῦθ' ἅμα λέγουσα κτείνει τὸν υἷόν, ἔπειτ' ὀπτήσασα, τὸ μὲν ἡμισυ κατεσθίει, τὸ δὲ λοιπὸν κατακαλύψασα ἐφύλαττεν. εὐθέως δ' οἱ στασιασταὶ παρήσαν καὶ τῆς ἀθεμίτου κνίσης σπάσαντες, ἠπειλοῦν, εἰ μὴ δεῖξειεν τὸ παρασκευασθὲν, ἀποσφάξιν αὐτὴν εὐθέως· ἢ δὲ καὶ μοῖραν αὐτοῖς εἰποῦσα καλὴν τετηρημέναι, τὰ λείψανα τοῦ τέκνου διεκάλυψεν.
- [26] τοὺς δ' εὐθέως φρίκη καὶ φρενῶν ἔκστασις ἤρει, καὶ παρὰ τὴν δψιν ἐπεπήγεσαν. ἢ δ', ἐμόν, ἔφη, τοῦτο τὸ τέκνον γνήσιον, καὶ τὸ ἔργον ἐμόν. φάγετε, καὶ γὰρ ἐγὼ βέβρωκα· μὴ γένησθε μῆτε μαλακώτεροι γυναικὸς μῆτε συμπαθέστεροι μητρός. εἰ δ' ὑμεῖς εὐσεβεῖς καὶ τὴν ἐμὴν ἀποστρέφεσθε θυσίαν, ἐγὼ μὲν ὑμῖν βέβρωκα, καὶ τὸ λοιπὸν δ' ἐμοὶ μεινάτω.
- [27] μετὰ ταῦθ' οἱ μὲν τρέμοντες ἐξήεσαν, πρὸς ἐν τοῦτο δεῖλοι καὶ μόλις ταύτης τῆς τροφῆς τῇ μητρὶ παραχωρήσαντες, ἀνεπλήσθη δ' εὐθέως ὅλη τοῦ μύσου ἢ πόλις, καὶ πρὸ ὀμμάτων ἕκαστος τὸ πάθος λαμβάνων ὡς παρ' αὐτῷ⁴ τολμηθέν⁵, ἔφριττεν.
- [28] σπουδῆ δὲ τῶν λιμωτόντων ἐπὶ τὸν θάνατον ἦν καὶ μακαρισμὸς τῶν φθασάντων πρὶν ἀκοῦσαι καὶ θεάσασθαι κακὰ τηλικαῦτα ».

4. ὡς παρ' αὐτῷ T¹ERBD ὡσπερ αὐτῷ M ὡς παρ' αὐτοῦ AT¹ comme s'il l'avait fait S *tamquam si ipse id perpetrasset* L.

5. τολμηθέν T¹BDMSL καινοτομηθέν ER τολμηθέν δεινῶς A.

avait un enfant, un bébé qui tétait encore; elle le prit : [24] Malheureux bébé, dit-elle, dans la guerre, dans la famine, dans la révolte, pour qui te conserverai-je ? La servitude chez les Romains, si du moins nous vivons encore sous leur pouvoir; la faim prévient d'ailleurs la servitude, et les révoltés sont plus terribles que l'une et que l'autre. Allons ! sois pour moi une nourriture, pour les révoltés une malédiction, pour l'humanité un sujet de récit, le seul qui fasse défaut aux malheurs des Juifs. [25] Et en même temps qu'elle parlait ainsi, elle tua son fils; puis, après l'avoir fait cuire, elle en mangea la moitié; elle cacha le reste et le mit en réserve. Aussitôt les révoltés arrivèrent et en sentant l'odeur de cette chair impie, ils menacèrent la femme, si elle ne leur montrait pas les mets préparés, de l'égorger aussitôt. Mais elle répond qu'elle leur a gardé une belle part et découvre les restes de l'enfant. [26] Aussitôt la peur et l'épouvante les saisissent; ils restent immobiles devant ce spectacle. Mais elle : C'est mon propre enfant, dit-elle, c'est mon œuvre. Mangez, car moi aussi j'en ai mangé. Ne soyez pas plus délicats qu'une femme, plus sensibles qu'une mère. Si vous êtes pieux et que vous rejetiez mon propre sacrifice, j'ai mangé pour vous; que le reste demeure pour moi. [27] Alors, ils sortirent en tremblant : pour une fois du moins ils furent effrayés et laissèrent avec peine à la mère cette nourriture. Mais la ville entière fut bientôt remplie du récit de cette horreur; chacun, en mettant devant ses yeux cet exploit, comme s'il avait été accompli par lui, frissonnait. [28] Il y eut de la part des affamés une sorte d'entrain vers la mort et l'on estima heureux ceux qui avaient péri avant d'entendre et de voir de tels maux⁴. »

4. JOSEPHUS, *Bell. iud.*, VI, 193-213. Sur le siège de Jérusalem par Titus, on peut voir le récit de G. RICCIORTI, *Histoire d'Israël*, traduction française par P. AUVRAY, Paris, 1939, t. II, p. 535-554.

Ζ'

Τοιαῦτα τῆς Ἰουδαίων εἰς τὸν Χριστὸν τοῦ θεοῦ παρανομίας
 7 [1] τε καὶ δυσσεβείας ἀπίχαιρα, παραθεῖναι δ' αὐτοῖς ἄξιον καὶ τὴν
 ἀψευδῆ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν πρόρρησιν, δι' ἧς αὐτὰ ταῦτα δηλοῖ
 ᾧδὲ πως προφητεύων « οὐαὶ δὲ ταῖς ἐν γαστρὶ ἐχοῦσαις καὶ
 ταῖς θηλαζούσαις ἐν ἐκείναις ταῖς ἡμέραις· προσεύχεσθε δὲ
 ἵνα μὴ γένηται ὑμῶν ἡ φυγὴ χειμῶνος μηδὲ σαββάτω. ἔσται
 γὰρ τότε θλίψις μεγάλη, οἷα οὐκ ἐγένετο ἀπ' ἀρχῆς κόσμου
 [2] ἕως τοῦ νῦν, οὐδὲ μὴ γένηται ». συναγαγὼν δὲ πάντα τὸν
 τῶν ἀνηρημένων ἀριθμὸν ὁ συγγραφεὺς λιμῶ καὶ ξίφει μυριάδας
 ἑκατὸν καὶ δέκα διαφθαρῆναι φησιν, τοὺς δὲ λοιποὺς στασιώδεις
 καὶ ληστρικοὺς, ὑπ' ἀλλήλων μετὰ τὴν ἄλωσιν ἐνδεικνυμένους,
 ἀνηρῆσθαι, τῶν δὲ νέων τοὺς ὑψηλοτάτους καὶ κάλλει σώματος
 διαφέροντας τετηρῆσθαι θριάμβω, τοῦ δὲ λοιποῦ πλῆθους τοὺς
 ὑπὲρ ἑπτακαίδεκα ἔτη δεσμίου εἰς τὰ κατ' Αἴγυπτον ἔργα
 παραπεμφθῆναι, πλείους δὲ εἰς τὰς ἐπαρχίας διανεμεῖσθαι
 φθαρησομένους ἐν τοῖς θεάτροις σιδήρω καὶ θηρίοις, τοὺς δ'
 ἐντὸς ἑπτακαίδεκα ἔτων αἰχμαλώτους ἀχθέντας διαπεπρᾶσθαι,
 τούτων δὲ μόνων τὸν ἀριθμὸν εἰς ἑννέα μυριάδας ἀνδρῶν
 συναχθῆναι.

[3] ταῦτα δὲ τοῦτον ἐπράχθη τὸν τρόπον δευτέρω τῆς Οὐεσπα-
 σιανοῦ βασιλείας ἔτει ἀκολούθως ταῖς προγνωστικαῖς τοῦ κυρίου
 καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ προρρήσεσιν, θεῖα δυνάμει

1. ΜΑΤΘ., κκiv, 19-21.

2. Ce chiffre est tout à fait invraisemblable, bien que la ville, au début du
 bloeus, ait été surpeuplée à cause du grand nombre de Juifs venus de la Dias-
 pora. Il n'est pas en rapport avec la densité démographique de l'époque, et
 TACITE, *Hist.*, V, 13, donne le chiffre de 600.000 pour le nombre des Juifs
 assiégés dans Jérusalem. Cf. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, VI, 420, 417-418.

VII

LES PRÉDICTIONS DU CHRIST

[1] Tel fut le châtement des Juifs à cause de leur iniquité
 et de leur impiété à l'égard du Christ de Dieu.

Il est convenable d'ajouter à ce qui précède aussi la pré-
 diction sans erreur de notre Sauveur, qui montre toutes ces
 choses déjà prophétisées en ces termes : « Malheur aux femmes
 enceintes et à celles qui nourrissent en ces jours : priez pour
 que votre fuite n'arrive pas en hiver ni le jour du sabbat.
 Car alors il y aura une grande affliction, telle qu'il n'y en a
 pas eu depuis le commencement du monde jusqu'à présent
 et qu'il n'y en aura pas¹. »

[2] Comptant le chiffre complet des morts, l'historien dit
 qu'il périt par la faim et par le glaive onze cent mille per-
 sonnes²; que les révoltés et les brigands qui restaient se
 dénoncèrent les uns les autres après la prise de la ville et
 furent tués; que les plus nobles et les plus remarquables par
 leur beauté corporelle d'entre les jeunes gens furent réservés
 pour le triomphe. Quant au reste de la multitude, ceux qui
 avaient plus de dix-sept ans furent, les uns enchaînés et
 envoyés aux travaux d'Égypte, les autres, plus nombreux,
 distribués entre les provinces pour être mis à mort dans les
 théâtres par le fer et par les bêtes; ceux qui n'avaient pas
 dix-sept ans furent emmenés prisonniers pour être vendus :
 de ces derniers seuls le nombre arrivait environ à quatre
 vingt dix mille hommes.

[3] Tout cela s'accomplit de cette manière la deuxième
 année du règne de Vespasien³, conformément aux oracles
 prophétiques de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, qui,

3. C'est-à-dire en 70.

- ὡσπερ ἤδη παρόντα προεορακότος αὐτὰ ἐπιδακρύσαντός τε καὶ ἀποκλαυσαμένου κατὰ τὴν τῶν ἱερῶν εὐαγγελιστῶν¹ γραφήν, οἱ καὶ αὐτὰς αὐτοῦ παρατίθενται τὰς λέξεις, τοτὲ μὲν φήσαντος ὡς πρὸς αὐτὴν τὴν Ἱερουσαλήμ: « εἰ ἔγνωσ καὶ γε σὺ ἐν τῇ
- [4] ἡμέρᾳ ταύτῃ τὰ πρὸς εἰρήνην σου· νῦν δὲ ἐκρύβη ἀπὸ ὀφθαλμῶν σου ὅτι ἤξουσιν ἡμέραι ἐπὶ σέ, καὶ περιβαλοῦσίν σοι οἱ ἐχθροὶ σου χάρακα, καὶ περικυκλώσουσίν σε, καὶ συνέξουσίν σε πάντοθεν,
- [5] καὶ ἐδαφιοῦσίν σε καὶ τὰ τέκνα σου, τοτὲ δὲ ὡς περὶ τοῦ λαοῦ ἔσται γὰρ ἀνάγκη μεγάλη ἐπὶ τῆς γῆς, καὶ ὀργὴ τῷ λαῷ τούτῳ· καὶ πεσοῦνται ἐν στόματι μαχαίρας καὶ αἰχμαλωτισθήσονται εἰς πάντα τὰ ἔθνη· καὶ Ἱερουσαλήμ ἔσται πατομένη ὑπὸ ἐθνῶν, ἄχρις οὗ πληρωθῶσιν καιροὶ ἐθνῶν ». καὶ πάλιν « ὅταν δὲ ἴδῃτε κυκλουμένην ὑπὸ στρατοπέδων τὴν Ἱερουσαλήμ, τότε γινώτε ὅτι ἤγγικεν ἡ ἐρήμωσις αὐτῆς ».
- [6] συγκρίνας δὲ τις τὰς τοῦ σωτῆρος ἡμῶν λέξεις ταῖς λοιπαῖς τοῦ συγγραφέως ἱστορίας ταῖς περὶ τοῦ παντὸς πολέμου, πῶς οὐκ ἂν ἀποθαυμάσειεν, θείαν ὡς ἀληθῶς καὶ ὑπερφυῶς παράδοξον τὴν πρόγνωσιν ἑμοῦ καὶ πρόρρησιν τοῦ σωτῆρος ἡμῶν
- [7] ὁμολογήσας; περὶ μὲν οὖν τῶν μετὰ τὸ σωτήριον πάθος καὶ τὰς φωνὰς ἐκείνας ἐν αἷς ἢ τῶν Ἰουδαίων πληθὺς τὸν μὲν ληστὴν καὶ φονέα τοῦ θανάτου παρήτῃται, τὸν δ' ἀρχηγὸν τῆς ζωῆς ἐξ αὐτῶν ἐκέτευσεν ἀρθῆναι, τῷ παντὶ συμβεβηκότων ἔθνεσι, οὐδὲν ἂν δέοι ταῖς ἱστορίας ἐπιλέγειν, ταῦτα δ' ἂν εἴη
- [8] δίκαιον ἐπιθεῖναι, ἃ γένοιτ' ἂν παραστατικὰ φιλανθρωπίας τῆς παναγάθου προνοίας, τεσσαράκοντα ἐφ' ὅλοις ἔτεσιν μετὰ τὴν κατὰ τοῦ Χριστοῦ τόλμαν τὸν κατ' αὐτῶν ὄλεθρον ὑπερθεμένης, ἐν ὅσοις τῶν ἀποστόλων καὶ τῶν μαθητῶν πλείους Ἰάκωβός τε αὐτὸς ὁ τῆδε πρῶτος ἐπίσκοπος, τοῦ κυρίου χρηματιζῶν ἀδελφός, ἔτι τῷ βίῳ περιόντες καὶ ἐπ' αὐτῆς τῆς Ἱεροσολύμων πόλεως

1. εὐαγγελιστῶν Τ^οΕ^ρΒ^δΜ εὐαγγελίων Α^τΛ.

4. Luc, xix, 42-44.

5. Luc, xxi, 23-24.

6. Luc, xxi, 20.

7. Luc, xxiii, 18-19; Ιοαν., xviii, 40; Act. Apost., iii, 14. Cf. TERTULLIEN

par sa puissance divine, l'avait prévu comme déjà présent et avait pleuré et sangloté, selon ce qu'écrivent les saints Évangélistes qui rapportent ses propres paroles : il a dit alors en parlant en quelque sorte à Jérusalem elle-même : « [4] Si du moins tu connaissais en ce jour ce qui concerne ta propre paix et qui maintenant est caché à tes yeux ! Car des jours viendront sur toi où tes ennemis t'entoureront de retranchements ; ils t'encercleront et t'investiront de tous côtés et ils te renverseront, toi et tes enfants ⁴. » [5] Puis, au sujet du peuple : « Il y aura une grande contrainte sur la terre et la colère sera sur ce peuple. Ils tomberont dévorés par le glaive et ils seront conduits en captivité dans toutes les nations et Jérusalem sera foulée aux pieds par les nations jusqu'à ce que soient accomplis les temps des nations ⁵. » Et encore : « Lorsque vous verrez Jérusalem encerclée par des combattants, alors vous connaîtrez que sa désolation est proche ⁶. » [6] En comparant les paroles de notre Sauveur aux récits de l'historien relatifs à toute la guerre, comment ne serait-on pas étonné et ne reconnaîtrait-on pas comme divines, comme véritablement et surnaturellement extraordinaires la prescience en même temps que la prédiction de notre Sauveur ?

[7] Au sujet de ce qui est arrivé à tout le peuple après la passion du Sauveur, après les paroles par lesquelles la multitude des Juifs sauvait de la mort un voleur et un meurtrier par ses prières et suppliait d'enlever de son sein le prince de la vie ⁷, il n'est pas besoin de rien ajouter aux histoires. [8] Il serait pourtant juste d'ajouter ce qui pourrait établir la philanthropie de la toute-bonne Providence qui a attendu quarante années entières après le crime audacieux contre le Christ pour faire périr les coupables. Pendant tout ce temps, la plupart des apôtres et des disciples et Jacques lui-même, le premier évêque de la ville, qu'on appelait le frère du Seigneur, étaient encore en vie et passaient leur existence dans

Advers. iud., 18; ORIGÈNE, Contra Cels., IV, 23.

τὰς διατριβάς ποιούμενοι, ἔρκος ὡσπερ ὀχυρώτατον παρέμενον [9] τῷ τόπῳ, τῆς θείας ἐπισκοπῆς εἰς ἔτι τότε μακροθυμοῦσης, εἰ ἄρα ποτὲ δυνηθεῖεν ἐφ' οἷς ἔδρασαν, μετανοήσαντες συγγνώμης καὶ σωτηρίας τυχεῖν, καὶ πρὸς τῇ τσαύτῃ μακροθυμίᾳ παραδόξους θεοσημείας τῶν μελλόντων αὐτοῖς μὴ μετανοήσασι συμβῆσθαι παρασχομένης· ἃ καὶ αὐτὰ μνήμης ἡξιωμένα πρὸς τοῦ δεδηλωμένου συγγραφέως οὐδὲν οἶον τοῖς τῆδε προσιοῦσιν τῇ γραφῇ παραθεῖναι.

H'

8 [1] Καὶ δὴ λαβὼν ἀνάγνωθι τὰ κατὰ τὴν ἕκτῃ τῶν Ἱστοριῶν αὐτῶ δεδηλωμένα ἐν τούτοις·

« τὸν γοῦν ἄθλιον δῆμον οἱ μὲν ἀπατεῶνες καὶ καταψευδόμενοι τοῦ θεοῦ τηνικαῦτα παρέπειθον, τοῖς δ' ἐναργέσι καὶ προσημαίνουσι τὴν μέλλουσαν ἐρημίαν τέρασιν οὔτε προσεῖχον οὔτ' ἐπίστευον, ἀλλ' ὡς ἐμβεβροντημένοι καὶ μήτε ὄμματα μήτε [2] ψυχὴν ἔχοντες τῶν τοῦ θεοῦ κηρυγμάτων παρήκουον, τοῦτο μὲν ὄθ' ὑπὲρ τὴν πόλιν ἄστρον ἔστη ῥομφαία παραπλήσιον καὶ παρατείνας ἐπ' ἐνιαυτὸν κομήτης, τοῦτο δ' ἠνίκα πρὸ τῆς ἀποστάσεως καὶ τοῦ πρὸς τὸν πόλεμον κινήματος, ἀθροίζομένου τοῦ λαοῦ πρὸς τὴν τῶν ἀζύμων ἑορτήν, ὀγδόῃ Ξανθικοῦ μηνὸς κατὰ νυκτὸς ἐνάτην ὥραν, τοσοῦτον φῶς περιέλαμψεν τὸν βωμὸν καὶ τὸν ναόν, ὡς δοκεῖν ἡμέραν εἶναι λαμπράν, καὶ τοῦτο παρέτεινεν ἐφ' ἡμισεῖαν ὥραν· ὃ τοῖς μὲν ἀπείροις ἀγαθὸν ἐδόκει εἶναι, τοῖς δὲ ἱερογραμματεῦσι πρὸ τῶν ἀποβεβηκότων εὐθὲως ἐκρίθη.

8. Cf. *supra*, II, 1, 2.

la cité même de Jérusalem, comme un rempart puissamment fortifié pour elle⁸. [9] La surveillance divine avait été jusqu'à ce moment très patiente, pour voir si ces gens se repentiraient par hasard de ce qu'ils avaient fait et obtiendraient le pardon et le salut. En plus d'une si grande longanimité, Dieu leur présenta des signes extraordinaires de ce qui leur arriverait s'ils ne se repentaient pas. Cela aussi a été jugé digne de mémoire par l'historien que nous avons cité : rien ne vaut mieux que de le rapporter pour ceux qui verront cet ouvrage.

VIII

LES SIGNES AVANT LA GUERRE

[1] Prenez donc et lisez ce qui est exposé au sixième livre des *Histoires* en ces termes :

« Les imposteurs, qui prenaient faussement Dieu à témoin, égaraient alors ce malheureux peuple, si bien que les gens ne prêtaient pas attention et ne croyaient pas aux prodiges manifestes qui annonçaient la dévastation future, mais, comme frappés par la foudre et privés de leurs yeux et de leur esprit, méprisaient les messages de Dieu. [2] Ce furent d'abord une constellation qui se fixa au-dessus de la ville, semblable à un glaive, et une comète qui demeura suspendue pendant une année. Ce fut ensuite, avant la révolte et les mouvements préparatoires à la guerre, alors que le peuple était rassemblé pour la fête des azymes, le huit du mois de Xanthique, vers la neuvième heure de la nuit, une lumière assez brillante autour de l'autel et du temple pour ressembler au plein jour, et cette lumière dura une demi-heure : les ignorants crurent qu'elle était d'un bon augure, mais les scribes la jugèrent exactement avant que les choses fussent arrivées.

- [3] και κατὰ τὴν αὐτὴν ἑορτὴν βοῦς μὲν ἀχθεῖσα ὑπὸ τοῦ ἀρχιερέως
 [4] πρὸς τὴν θουσίαν ἔτεκεν ἄρνα ἐν τῷ ἱερῷ μέσῳ ἢ δ' ἀνατολικῇ
 πύλῃ τοῦ ἐνδοτέρῳ χαλκῇ μὲν οὔσα καὶ στιβαρωτάτῃ, κλειομένη
 δὲ περὶ δειλὴν μόλις ὑπ' ἀνθρώπων εἰκοσι, καὶ μοχλοῖς μὲν
 ἐπερειδομένη σιδηροδέτοις, καταπῆγας δ' ἔχουσα βαθυτάτους,
 [5] ὤφθη κατὰ νυκτὸς ὥραν ἕκτην αὐτομάτως ἠνοιγμένη¹. μετὰ δὲ
 τὴν ἑορτὴν ἡμέραις οὐ πολλαῖς ὕστερον, μιᾶ καὶ εἰκάδι Ἀρτεμι-
 σίου μηνός, φάσμα τι δαιμόνιον ὤφθη μεῖζον πίστεως, τέρας δ'
 ἂν ἔδοξεν εἶναι τὸ ῥηθησόμενον, εἰ μὴ καὶ παρὰ τοῖς θεασαμένοις
 ἰστόρητο καὶ τὰ ἐπακολουθήσαντα πάθη τῶν σημείων ἦν ἄξια·
 πρὸ γὰρ ἡλίου δύσεως ὤφθη μετέωρα περὶ πᾶσαν τὴν χώραν
 ἄρματα καὶ φάλαγγες ἐνοπλοὶ διάττουσαι τῶν νεφῶν καὶ κυκλοῦ-
 [6] μенаὶ τὰς πόλεις. κατὰ δὲ τὴν ἑορτὴν, ἢ πεντηκοστῇ καλεῖται,
 νύκτωρ οἱ ἱερεῖς παρελθόντες εἰς τὸ ἱερόν, ὥσπερ αὐτοῖς ἔθος
 ἦν, πρὸς τὰς λειτουργίας, πρῶτον μὲν κινήσεως ἔφασαν ἀντι-
 λαμβάνεσθαι καὶ κτύπου, μετὰ δὲ ταῦτα φωνῆς ἀθρόας μετα-
 βαίνομεν ἐντεῦθεν. τὸ δὲ τούτων φοβερώτερον, Ἰησοῦς γάρ
 [7] τις ὄνομα, υἱὸς Ἀνανίου, τῶν ἰδιωτῶν, ἀγροικος, πρὸ τεσσάρων
 ἐτῶν τοῦ πολέμου, τὰ μάλιστα τῆς πόλεως εἰρηνευομένης καὶ
 εὐθηνούσης, ἐλθὼν ἐπὶ τὴν ἑορτὴν, ἐπεὶ σκηνοποιεῖσθαι πάντας
 ἔθος ἦν τῷ θεῷ, κατὰ τὸ ἱερόν ἐξαπίνης ἀναβοᾶν ἤρξατο· φωνὴ
 ἀπ' ἀνατολῆς, φωνὴ ἀπὸ δύσεως, φωνὴ ἀπὸ τῶν τεσσάρων
 ἀνέμων, φωνὴ ἐπὶ Ἱεροσόλυμα καὶ τὸν ναόν, φωνὴ ἐπὶ νυμφίους
 καὶ νύμφας, φωνὴ ἐπὶ πάντα τὸν λαόν. τοῦτο μεθ' ἡμέραν καὶ
 [8] νύκτωρ κατὰ πάντας τοὺς στενωποὺς περιήγει κεκραγῶς. τῶν
 δ' ἐπιστῆμων τινὲς δημοτῶν ἀγανακτήσαντες πρὸς τὸ κακόφημον,
 συλλαμβάνουσι τὸν ἄνθρωπον καὶ πολλαῖς αἰκίζονται πληγαῖς·
 δ δ' οὐθ' ὑπὲρ ἑαυτοῦ φθεγεῖσθαι οὔτε ἰδίᾳ πρὸς τοὺς παρόντας,
 [9] ἄς καὶ πρότερον φωνὰς βοῶν διετέλει. νομίσαντες δ' οἱ ἄρχοντες
 ὕπερ ἦν, δαιμονιώτερον εἶναι τὸ κίνημα τῶνδρῶς, ἀνάγουσιν

1. Les mss E et R ajoutent ici quelques lignes de Josèphe, *Bell. iud.*, VI, 294-295 qu'Eusèbe a laissé tomber.

1. EUSÈBE, *Demonstr. Evang.*, VIII, 2, 121; *Eclog. prophet.*, CLXIV, 2-6.

« [3] Au temps de la même fête, une vache amenée par le grand prêtre pour le sacrifice mit bas un agneau au milieu du temple. [4] La porte orientale de l'intérieur du temple était en airain et très lourde; c'était à peine si, le soir, vingt hommes la refermaient; elle était close au moyen de barres de fer et possédait des verrous très robustes : à la sixième heure de la nuit, on la vit s'ouvrir spontanément. [5] Après la fête, peu de jours plus tard, le vingt et un du mois d'Artémisios, on vit une apparition démoniaque, plus grande qu'on ne peut le croire. Ce qui doit encore être dit paraîtrait incroyable, si ce n'avait pas été raconté par ceux qui l'ont vu et si les souffrances qui ont suivi n'avaient pas été proportionnées aux prodiges. En effet, avant le coucher du soleil, on vit dans toute la région des chars aériens et des phalanges armées qui s'élançaient des nuages et entouraient les villes. [6] Au temps de la fête appelée Pentecôte, pendant la nuit, les prêtres venus dans le sanctuaire, comme ils en avaient l'habitude, pour les liturgies, dirent avoir perçu d'abord des mouvements et des bruits tumultueux, puis des voix nombreuses qui disaient : Allons-nous en d'ici¹. [7] Voici encore quelque chose de plus effrayant. Un homme, appelé Jésus fils d'Ananic, un homme simple, un paysan, quatre ans avant la guerre, alors que les affaires de la ville étaient en pleine paix et prospérité, vint à la fête où la coutume était, pour tous, de dresser des tentes en l'honneur de Dieu; et tout à coup, il se mit à crier à travers le sanctuaire : Voix de l'Orient, voix du Couchant, voix des quatre vents, voix sur Jérusalem et sur le temple; voix sur les fiancés et les fiancées, voix sur tout le peuple. Jour et nuit il parcourait toutes les rues en répétant ce cri. [8] Quelques-uns des principaux du peuple, indignés contre ces paroles de malheur, s'emparèrent de l'homme et le maltraitèrent de coups multipliés. Mais lui, qui ne parlait pas de lui-même, ni en son propre nom, continuait à crier les mêmes mots devant ceux qui étaient là. [9] Les chefs pensaient que l'homme était mû par une puissance surnaturelle, ce qui était en effet. Ils le conduisirent

αὐτὸν ἐπὶ τὸν παρὰ Ῥωμαίους ἑπαρχὸν ἔνθα μάλιστα μέχρις ὀστέων ξαινόμενος οὐθ' ἰκέτευσεν οὐτ' ἐδάκρυσεν, ἀλλ' ὡς ἐνήν μάλιστα τὴν φωνὴν δλοφυρτικῶς παρεγγλίτων, πρὸς ἐκάστην ἀπεκρίνατο πληγὴν· αἰ αἰ Ἱεροσολύμοις ² ».

[10] ἕτερον δ' ἐστὶ τοῦτου παραδοξότερον ὁ αὐτὸς ἱστορεῖ, χρησάμενος τινὰ φάσκων ἐν ἱεροῖς γράμμασιν εὐρῆσθαι περιέχοντα ὡς κατὰ τὸν καιρὸν ἐκεῖνον ἀπὸ τῆς χώρας τις αὐτῶν ἀρξεί τῆς οἰκουμένης, ὃν αὐτὸς μὲν ἐπὶ Οὐεσπασιανὸν πεπληρωσθαι ἐξείληφεν·

[11] ἀλλ' οὐχ ἀπάσης γε οὗτος ἢ μόνης ἤρξεν τῆς ὑπὸ Ῥωμαίους. δικαιότερον δ' ἂν ἐπὶ τὸν Χριστὸν ἀναχθῆι, πρὸς ὃν εἴρητο. ὑπὸ τοῦ πατρὸς· « αἰτησαί παρ' ἐμοῦ, καὶ δώσω σοι ἔθνη τὴν κληρονομίαν σου, καὶ τὴν κατάσχασίν σου τὰ πέρατα τῆς γῆς, » οὐδὲ κατ' αὐτὸ δὴ ἐκεῖνο τοῦ καιροῦ· « εἰς πᾶσαν τὴν γῆν ἐξῆλθεν ὁ φθόγγος » τῶν ἱερῶν ἀποστόλων « καὶ εἰς τὰ πέρατα τῆς οἰκουμένης τὰ ῥήματα αὐτῶν ».

Θ'

9 [1] Ἐπὶ τούτοις ἔπασιν ἀξιὸν μὴδ' αὐτὸν τὸν Ἰωσήφον, τσαῦτα τῇ μετὰ χεῖρας συμβεβλημένον ἱστορίᾳ, ὁπόθεν τε καὶ ἀφ' οἴου γένους ὠρμάτο, ἀγνοεῖν. δηλοῖ δὲ πάλιν αὐτὸς καὶ τοῦτο, λέγων ὧδε·

2. Les deux mss E et R ajoutent ici la fin du récit de Josèphe, *Bell. iud.*, VI, 305-309.

2. Le procurateur romain était alors Lucarius Albinus (62-64).

3. *JOSEPHÉ, Bell. iud.*, VI, 288-304. Cf. G. RICCIOTTI, *op. cit.*, II, p. 504-505 : « Est-ce là un racontar populaire semblable à tant d'autres si fréquents chez Fl. Josèphe ? Si l'on songe à la durée et à la notoriété du fait et à cette circonstance que le narrateur lui-même peut fort bien avoir connu le person-

devant le gouverneur romain ² : là on le déchira à coups de fouet, jusqu'aux os : il ne supplia pas, il ne pleura pas, mais comme il le pouvait, il répétait à chaque coup : « Malheur, malheur à Jérusalem ³. »

[10] Le même Josèphe raconte un autre fait, encore plus extraordinaire que celui-là, en disant que, dans les saintes Lettres, on avait trouvé un oracle, d'après lequel, en ce temps-là, quelqu'un sorti de leur pays devait commander à la terre ⁴. Lui-même estime que cet oracle a été accompli en Vespasien. [11] Seulement, ce dernier ne commanda pas à toute la terre, mais uniquement aux pays soumis aux Romains. Il serait plus juste d'appliquer l'oracle au Christ, à qui il a été dit par le Père : « Demande-moi et je te donnerai les nations pour ton héritage, et pour ta possession les limites de la terre ⁵. » Or, à cette époque même, « la voix des saints apôtres s'en était allée dans toute la terre et leurs paroles jusqu'aux extrémités du monde ⁶. »

IX

JOSEPHÉ ET LES ÉCRITS QU'IL A LAISSÉS

[1] Après tout cela, il est convenable de ne pas ignorer Josèphe lui-même, qui a tellement contribué au récit qu'on a entre les mains : d'où était-il ? de quelle famille sortait-il ? C'est encore lui qui nous le montre en disant ceci :

nage en question, on a toutes raisons de conclure que le fait — qu'on le juge comme on voudra — est vraiment historique. »

4. *JOSEPHÉ, Bell. iud.*, VI, 312-313. Cf. G. RICCIOTTI, *op. cit.*, II, p. 223. Josèphe lui-même prédit, après sa capture, à Vespasien et à Titus, qu'ils seraient élevés à l'empire. Cf. *SUÉTONE, Vespas.*, 5; *DION CASSIUS, Hist.*, LXVI, 1.

5. *Psalms.*, II, 8.

6. *Psalms.*, XVIII, 5; cf. *Rom.*, X, 18.

« Ἰώσηπος Ματθίου¹ παῖς, ἐξ Ἱεροσολύμων ἱερεύς, αὐτός τε Ῥωμαίους πολεμήσας τὰ πρῶτα καὶ τοῖς ὕστερον παρατυχῶν ἐξ ἀνάγκης ».

- [2] μάλιστα δὲ τῶν κατ' ἐκεῖνο καιροῦ Ἰουδαίων οὐ παρὰ μόνους τοῖς ὁμοεθνεσίν, ἀλλὰ καὶ παρὰ Ῥωμαίους γέγονεν ἀνὴρ ἐπιδοξότατος, ὡς αὐτὸν μὲν ἀναθέσει ἀνδριάντος ἐπὶ τῆς Ῥωμαίων τιμηθῆναι πόλεως, τοὺς δὲ σπουδασθέντας αὐτῷ λόγους βιβλιο-
- [3] θήκης ἀξιοθῆναι. οὗτος δὴ πᾶσαν τὴν Ἰουδαϊκὴν ἀρχαιολογίαν ἐν ὅλοις εἴκοσι κατατίθεται² συγγράμμασιν, τὴν δ' ἱστορίαν τοῦ κατ' αὐτὸν Ῥωμαϊκοῦ³ πολέμου ἐν ἑπτὰ, ἃ καὶ οὐ μόνον τῇ Ἑλλήνων, ἀλλὰ καὶ τῇ πατρίῳ φωνῇ παραδοῦναι αὐτὸς ἐαντῷ μαρτυρεῖ, ἀξιός γε ὢν διὰ τὰ λοιπὰ πιστεῦσθαι καὶ ἕτερα
- [4] δ' αὐτοῦ φέρεται σπουδῆς ἄξια δύο, τὰ Περὶ τῆς Ἰουδαίων ἀρχαιότητος, ἐν οἷς καὶ ἀντιρρήσεις πρὸς Ἀπίωνα τὸν γραμματικόν, κατὰ Ἰουδαίων τμηκᾶδε συντάξαντα λόγον, πεποιήται καὶ πρὸς ἄλλους, οἱ διαβάλλειν καὶ αὐτοὶ τὰ πάτρια τοῦ Ἰου-
- [5] δαίων ἔθνος ἐπειράθησαν. τούτων ἐν τῷ προτέρῳ τὸν ἀριθμὸν τῆς λεγομένης παλαιᾶς τῶν ἐνδιαθήκων γραφῶν τίθησι, τίνα τὰ παρ' Ἑβραίοις ἀναντίρρητα, ὡς ἂν ἐξ ἀρχαίας παραδόσεως αὐτοῖς ῥήμασι διὰ τούτων διδάσκων

I'

10 [1] « Οὐ μυριάδες οὖν βιβλίων εἰσι παρ' ἡμῖν ἀσυμφώνων καὶ μαχομένων, δύο δὲ μόνον πρὸς τοῖς εἴκοσι βιβλία, τοῦ παντός

1. ματθίου T^eERBS ματταθίου AT⁴DM om. Hieron. de vir. ill. 13.

2. κατατίθεται TERB καταβέβληται ADM.

3. ῥωμαϊκοῦ TERBDMs Ἰουδαϊκοῦ A belli Iudaici cum Romanis habitū L. Iudaicae captivitatē Hieron.

1. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, I, 3. Sur Josèphe, cf. E. SCHÜERER, *op. cit.*, I, p. 74-

« Josèphe, fils de Matthias, prêtre de Jérusalem, qui, lui aussi, a d'abord combattu les Romains et qui, plus tard, se rapprocha d'eux par nécessité¹. »

[2] En ce temps-là, il fut de beaucoup le plus illustre des Juifs, non seulement auprès de ses compatriotes, mais même auprès des Romains, tellement qu'il fut honoré dans la ville des Romains par l'érection d'une statue² et que les ouvrages composés par lui furent jugés dignes des bibliothèques. [3] Il expose toute l'Antiquité judaïque en vingt livres en tout et l'histoire de la Guerre romaine arrivée en son temps, en sept livres. Lui-même témoigne avoir rédigé ces derniers livres non seulement en grec, mais aussi dans sa langue maternelle³ et il est tout à fait digne de créance. [4] On possède encore de lui deux autres livres dignes d'étude Sur l'antiquité des Juifs, dans lesquels il apporte des réponses à Apion le grammairien qui avait alors composé un ouvrage contre les Juifs, et à d'autres qui s'efforçaient de calomnier eux aussi les traditions du peuple juif⁴. [5] Dans le premier de ces livres, il établit le nombre des écrits appelés l'Ancien Testament et enseigne lesquels étaient incontestés chez les Hébreux, d'après une ancienne tradition, dans les termes que voici :

X

COMMENT IL RAPPELLE LES LIVRES DIVINS

« [1] Il n'y a pas chez nous des milliers de livres, en désaccord et en opposition les uns avec les autres, mais seulement

106; G. RICCIOTTI, *op. cit.*, II, p. 512 et suiv.

2. Nous ne connaissons que par Eusèbe l'existence de cette statue.

3. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, I, 3. La rédaction araméenne du *De Bello* est perdue.

4. Cet ouvrage est plus connu sous le titre de *Contra Apion.*, qui n'est sûrement pas original et qui est, pour la première fois, employé par saint JÉROME, *Epist.*, LXX, 3; *De vir. illustr.*, 13; *Adv. Iovinian.*, II, 14.

- ἔχοντα χρόνου τὴν ἀναγραφὴν, τὰ δικαίως θεῖα πεπιστευμένα.
- [2] καὶ τούτων πέντε μὲν ἐστὶν Μωυσέως, ἃ τοὺς τε νόμους περιέχει καὶ τὴν τῆς¹ ἀνθρωπογονίας παράδοσιν μέχρι τῆς αὐτοῦ τελευτῆς· οὗτος ὁ χρόνος ἀπολείπει τρισχιλίων² ὀλίγον ἐτῶν ἀπὸ δὲ τῆς Μωυσέως τελευτῆς μέχρι τῆς³ Ἀρταξέρξου τοῦ μετὰ Ξέρξην Περσῶν βασιλείας οἱ μετὰ Μωυσῆν προφηταὶ τὰ κατ' αὐτοὺς πραχθέντα συνέγραψαν ἐν τρισὶν καὶ δέκα βιβλίοις· αἱ δὲ λοιπαὶ τέσσαρες ὕμνους εἰς τὸν θεὸν καὶ τοῖς ἀνθρώποις
- [4] ὑποθήκας τοῦ βίου περιέχουσιν. ἀπὸ δὲ Ἀρταξέρξου μέχρι τοῦ καθ' ἡμᾶς χρόνου γέγραπται μὲν ἕκαστα, πιστεως δ' οὐχ ὁμοίας ἤξιωται τοῖς πρὸ αὐτῶν διὰ τὸ μὴ γενέσθαι τὴν τῶν
- [5] προφητῶν ἀκριβῆ διαδοχὴν. δῆλον δ' ἐστὶν ἔργῳ πῶς ἡμεῖς πρόσμην τοῖς ἰδίῳις γράμμασιν· τοσοῦτου γὰρ αἰῶνος ἤδη παραχρηστός οὔτε προσθεῖναι τις οὔτε ἀφελεῖν ἀπ' αὐτῶν οὔτε μεταθεῖναι τετόλμηκεν, πᾶσι δὲ σύμφυτόν ἐστιν εὐθύς ἐκ πρώτης γενέσεως Ἰουδαίους τὸ νομίζειν αὐτὰ θεοῦ δόγματα καὶ τούτοις ἐπιμένειν καὶ ὑπὲρ αὐτῶν, εἰ δέοι, θνήσκειν ἡδέως ».
- [6] καὶ ταῦτα δὲ τοῦ συγγραφέως χρησίμως ὄδω παρατεθείσθω. πεπόνηται δὲ καὶ ἄλλο οὐκ ἀγεννὲς σπούδασμα τῷ ἀνδρὶ, Περὶ αὐτοκράτορος λογισμοῦ, ὃ τινες Μακκαβαϊκῶν ἐπέγραψαν τῷ τοῦ ἀγῶνας τῶν ἐν τοῖς οὕτω καλουμένοις Μακκαβαϊκοῖς συγγράμμασιν ὑπὲρ τῆς εἰς τὸ θεῖον εὐσεβείας ἀνδρισαμένων
- [7] Ἑβραίων περιέχειν, καὶ πρὸς τῷ τέλει δὲ τῆς εἰκοστῆς Ἀρχαιολογίας ἐπισημαίνεται ὁ αὐτὸς ὡς ἂν προηρημένος ἐν τέτταρσιν συγγράμμασι βιβλίοις κατὰ τὰς πατρίους δόξας τῶν Ἰουδαίων περὶ θεοῦ καὶ τῆς οὐσίας αὐτοῦ καὶ περὶ τῶν νόμων, διὰ τί κατ' αὐτοῦ τὰ μὲν ἔξεστι πράττειν, τὰ δὲ κεκόλυται, καὶ ἄλλα δὲ

1. τῆς Αἰκλιανῆς ἀπ' Ἰωσ.

2. τετρακισχιλίων T¹.

3. τῆς Mss. Ἰωσ, ἀνκλιανῆς ἀπ' Ἰωσ, ἀνκλιανῆς ἀπ' Ἰωσ, ἀνκλιανῆς ἀπ' Ἰωσ.

1. On lit dans le texte de Josèphe, τὴν ἀπ' ἀνθρωπογονίας παράδοσιν, la tradition depuis la création de l'homme, ce qui est le vrai texte.

2. Le mot τῆς, celle de, est interpolé. Il ne figure pas dans le texte de Josèphe.

3. Cette affirmation de Josèphe est plus ou moins exacte. Josèphe lui-même ne savait pas grand'chose de l'histoire juive de Néhémie à Antiochus Epi-

vingt-deux livres qui contiennent la description de tout le temps passé et qui sont à bon droit tenus pour divins. [2] Et, de ces livres, cinq sont de Moïse, qui renferment les lois et la tradition de la création de l'homme¹ jusqu'à la mort de l'écrivain : ce temps est d'un peu moins de trois mille ans. [3] De la mort de Moïse jusqu'à celle² d'Artaxerxès, roi des Perses après Xerxès, les prophètes venus après Moïse ont écrit les faits arrivés de leur temps en treize livres. Les quatre livres restants renferment des hymnes à Dieu et des règles de conduite pour les hommes. [4] Depuis Artaxerxès jusqu'à notre temps, tout a été écrit, mais ces livres n'ont pas été jugés dignes d'une créance semblable à celle des livres antérieurs, parce que la succession des prophètes n'est pas exacte³. [5] Les faits montrent avec évidence notre attitude envers nos propres écrits : en effet, alors que s'est déjà écoulée une si longue durée, personne n'a osé ajouter ou retrancher ou transposer quoi que ce soit à ces livres; mais tous les Juifs trouvent naturel, dès leur première enfance, de regarder ces livres comme les enseignements de Dieu, de s'en tenir à eux, et, s'il le faut, de mourir volontiers pour eux⁴. »

[6] Il est utile de rappeler ces paroles de l'historien. Un autre ouvrage qui n'est pas indigne de lui a encore été composé par cet écrivain, *Sur la raison maîtresse*, que quelques-uns intitulent *Macchabaïcon*, parce qu'il renferme les combats des Hébreux, dont on parle dans les livres appelés des Macchabées et qui se sont conduits virilement pour la piété à l'égard de Dieu⁵. [7] Vers la fin du vingtième livre de l'*Antiquité*, le même auteur signifie qu'il se propose d'écrire quatre livres, conformément aux croyances traditionnelles des Juifs, sur Dieu et son essence, sur les lois, sur les motifs pour lesquels il est permis de faire certaines choses et défendu d'en faire

phane, et il est probable que cette histoire n'a jamais été écrite par personne.

4. JOSÈPHE, *Contra Apion.*, I, 38-42.

5. Cet ouvrage qu'on appelle souvent le *Quatrième livre des Maccabées* n'est pas de Josèphe, mais d'un écrivain peut-être contemporain, sinon un peu postérieur. Cf. A. DUPONT-SOMMER, *le Quatrième livre des Maccabées. Introduction, traduction et notes*, Paris, 1939, p. 67-85.

αὐτῷ σπουδασθῆναι ὁ αὐτὸς ἐν τοῖς ἰδίοις αὐτοῦ μνημονεύει
 [8] λόγους. πρὸς τοῦτοις εὐλογον καταλέξει καὶ ἄς ἐπ' αὐτοῦ
 τῆς Ἀρχαιολογίας τοῦ τέλους ⁴ φωνὰς παρατίθεται, εἰς πίστωσιν
 τῆς τῶν ἐξ αὐτοῦ παραληφθέντων ἡμῖν μαρτυρίας. διαβάλλων
 δῆτα Ἰοῦστον Τιβεριέα, ὁμοίως αὐτῷ τὰ κατὰ τοὺς αὐτοὺς
 ἱστορῆσαι χρόνους πεπειραμένον, ὡς μὴ τάληθῆ συγγεγραφότα,
 πολλάς τε ἄλλας εὐθύνας ἐπαγαγῶν τῷ ἀνδρὶ, ταῦτα αὐτοῖς
 ῥήμασιν ἐπιλέγει·

- [9] « οὐ μὴν ἐγὼ σοι τὸν αὐτὸν τρόπον περὶ τῆς ἐμαυτοῦ γραφῆς
 ἔδεισα, ἀλλ' αὐτοῖς ἐπέδωκα τοῖς αὐτοκράτορσι τὰ βιβλία,
 μόνον οὐ τῶν ἔργων ἤδη βλεπομένων· συνήδειν γὰρ ἐμαυτῷ
 τετηρηκότι τὴν τῆς ἀληθείας παράδοσιν, ἐφ' ἣ μαρτυρίας τεύ-
 [10] ξεσθαι προσδοκῆσας οὐ διήμαρτον. καὶ ἄλλοις δὲ πολλοῖς
 ἐπέδωκα τὴν ἱστορίαν, ὧν ἔνοι καὶ παρατετεύχεσαν τῷ πολέμῳ,
 καθάπερ βασιλεὺς Ἀγρίππας καὶ τινες αὐτοῦ τῶν συγγενῶν.
 [11] ὁ μὲν γὰρ αὐτοκράτωρ Τίτος οὕτως ἐκ μόνων αὐτῶν ἐβουλήθη
 τὴν γνῶσιν τοῖς ἀνθρώποις παραδοῦναι τῶν πράξεων, ὥστε
 χαράξας τῇ αὐτοῦ χειρὶ τὰ βιβλία δημοσιῶσαι προσέταξεν, ὁ δὲ
 βασιλεὺς Ἀγρίππας ἔβ' ἔγραψεν ἐπιστολάς, τῇ τῆς ἀληθείας
 παραδόσει μαρτυρῶν ».

ἀφ' ὧν καὶ δύο παρατίθησιν. ἀλλὰ τὰ μὲν κατὰ τοῦτον
 αὐτῆ πη δεδηλώσθω· ἴωμεν δ' ἐπὶ τὰ ἐξῆς.

4. αὐτοῦ—τοῦ τέλους A αὐτὸ—τὸ τέλος TERBDM.

6. Cf. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XX, 268, et sur ces projets E. SCHÜREER, *op. cit.*, I, p. 91-93. PROTIUS, *Biblioth.*, cod. 48, cite sous le nom de Josèphe un ouvrage intitulé περὶ τοῦ παντός ou περὶ τῆς τοῦ παντός αἰτίας ou περὶ τῆς τοῦ παντός οὐσίας qui doit appartenir à l'auteur des *Philosophoumena*. Cf. P. NAUTIN, *Hippolyte et Josippe*, Paris, 1947; G. BARDY, *L'Enigme d'Hippolyte*, dans *Mélanges de Science religieuse*, 1948, p. 63-83.

7. Cf. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, I, 25, 29; III, 94, 143; IV, 198; *Bell. iud.*, V, 237, 247; *Antiq. iud.*, XX, 267.

d'autres ⁶. Il rappelle également, dans ses propres ouvrages, qu'il s'est occupé d'autres questions ⁷.

[8] En outre, il est raisonnable de citer les paroles qui ont été placées à la fin même de l'*Antiquité* ⁸, pour confirmer le témoignage de ce qui a été emprunté à cet auteur. Il accuse carrément Juste de Tibériade ⁹, qui s'était efforcé de raconter, semblablement à lui, les événements de la même époque, de n'avoir pas dit la vérité, et il ajoute beaucoup d'autres charges contre cet homme; puis il conclut en propres termes :

« [9] Pour moi, je ne crains pas le même jugement sur mes propres écrits que toi, mais j'ai remis mes livres aux empereurs, alors qu'on voyait presque encore les faits. J'avais conscience d'avoir gardé la tradition de la vérité; je me suis attendu à en obtenir le témoignage et je ne me suis pas trompé. [10] A beaucoup d'autres aussi, j'ai présenté mon récit, dont quelques-uns avaient participé à la guerre, comme le roi Agrippa et certains de ses parents ¹⁰. [11] L'empereur Titus a même voulu que la connaissance de ces faits soit transmise aux hommes par ces seuls ouvrages et il a ordonné, en signant l'ordre de sa propre main, de publier mes livres. Quant au roi Agrippa, il m'a écrit soixante-deux lettres, en rendant témoignage à la tradition de la vérité ¹¹. »

De ces lettres, Josèphe cite même deux. Mais sur lui, en voilà assez.

Poursuivons donc notre récit.

8. L'autobiographie de Josèphe ne forme donc pas, selon Eusèbe, un ouvrage à part, mais un appendice aux *Antiquités judaïques*, et Josèphe lui-même la présente ainsi.

9. Sur Juste de Tibériade, cf. E. SCHÜREER, *op. cit.*, I, p. 58.

10. JOSÈPHE, *Contra Apion.*, I, 51, mentionne ces parents d'Agrippa II : Julius Archélaüs, son beau-frère, et un Hérode, qui pourrait être un fils d'Archélaüs et de Salomé, donc un petit-fils d'Hérode de Chalcis. (DESSAU, *Prosopographia imperii romani*, II, 142-143), ou bien un fils de Phasaël, neveu d'Hérode le Grand et de Salampsio, fille du même. Cf. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVIII, 131-138 (ainsi OTTO, dans PAULY-WISSOWA, *Supplément*, II, 162).

11. JOSÈPHE, *De vita sua*, 361-364.

ΙΑ'

11 Μετὰ τὴν Ἰακώβου μαρτυρίαν καὶ τὴν αὐτίκα γενομένην ἄλωσιν τῆς Ἱερουσαλήμ λόγος κατέχει τῶν ἀποστόλων καὶ τῶν τοῦ κυρίου μαθητῶν τοὺς εἰς ἔτι τῷ βίῳ λειπομένους ἐπὶ ταῦτόν πανταχόθεν συνελθεῖν ἅμα τοῖς πρὸς γένους κατὰ σάρκα τοῦ κυρίου (πλείους γὰρ καὶ τούτων περιῆσαν εἰς ἔτι τότε τῷ βίῳ), βουλὴν τε ὁμοῦ τοὺς πάντας¹ περὶ τοῦ τίνα χρὴ τῆς Ἰακώβου διαδοχῆς ἐπικρίναι ἄξιον, ποιήσασθαι, καὶ ἰδὴ ἀπὸ μιᾶς γνώμης τοὺς πάντας Συμεῶνα τὸν τοῦ Κλωπᾶ, οὗ καὶ ἡ τοῦ εὐαγγελίου μνημονεύει γραφῆ, τοῦ τῆς αὐτόθι παροικίας θρόνου ἄξιον εἶναι δοκιμάσαι, ἀνεπιόν, ὡς γέ φασι, γεγονότα τοῦ σωτήρος (τὸν γὰρ οὖν Κλωπᾶν ἀδελφὸν τοῦ Ἰωσήφ ὑπάρχειν Ἠγήσιππος ἱστορεῖ).

ΙΒ'

12 καὶ ἐπὶ τούτοις Οὐεσπασιανὸν μετὰ τὴν τῶν Ἱεροσολύμων ἄλωσιν πάντας τοὺς ἀπὸ γένους Δαυίδ, ὡς μὴ περιλειφθεῖ τις παρὰ Ἰουδαίους τῶν ἀπὸ τῆς βασιλικῆς φυλῆς, ἀναζητεῖσθαι προστάξει, μέγιστόν τε Ἰουδαίους αὐθις ἐκ ταύτης διωγμῶν ἐπαρτηθῆναι τῆς αἰτίας.

1. τοὺς πάντας ATEM εἰς πάντας R om BD SL.

1. Cf. Luc., xxiv, 18; ΙoAN., xix, 25.

XI

COMMENT APRÈS JACQUES,
SIMÉON DIRIGE L'ÉGLISE DE JÉRUSALEM

Après le martyre de Jacques et la destruction de Jérusalem qui arriva en ce temps-là, les apôtres et les disciples du Seigneur qui étaient encore en vie s'assemblèrent de partout, à ce que l'on raconte, et se réunirent aux parents du Seigneur selon la chair — un grand nombre d'entre eux, en effet, étaient alors encore en vie — et tous ensemble tinrent conseil pour examiner qui il fallait juger digne de la succession de Jacques : tous, d'une seule pensée, décidèrent que Siméon, fils de Clopas, qui est mentionné dans le livre de l'Évangile¹, était digne du siège de cette Église : il était, dit-on, cousin du Sauveur. Hégésippe raconte en effet que Clopas était le frère de Joseph².

XII

COMMENT VESPASIEN ORDONNE
DE RECHERCHER LES DESCENDANTS DE DAVID

Et l'on rapporte en outre qu'après la prise de Jérusalem, Vespasien ordonna de rechercher tous les descendants de David, afin qu'il ne restât plus parmi les Juifs un homme de la tribu royale. A cause de cet ordre, une très grande persécution fut de nouveau suspendue sur la tête des Juifs¹.

2. Il est vraisemblable qu'Hégésippe est la source du récit contenu dans ce chapitre, comme de celui que renferme le chapitre suivant.

1. On n'a pas d'autres renseignements sur cet ordre de Vespasien et sur ses suites.

II'

IA'

13 Ἐπὶ δέκα δὲ τὸν Οὐεσπασιανὸν ἔτεσιν βασιλεύσαντα αὐτοκράτωρ Τίτος ὁ παῖς διαδέχεται· οὗ κατὰ δεύτερον ἔτος τῆς βασιλείας Ἄβινος ἐπίσκοπος τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας δυοκαίδεκα τὴν λειτουργίαν ἔνιαυτοῖς κατασχών, Ἄνεγκλήτω ταύτην παραδίδωσιν. Τίτον δὲ Δομετιανὸς ἀδελφὸς διαδέχεται, δύο ἔτεσι καὶ μῆσι τοῖς ἴσοις βασιλεύσαντα.

14 τετάρτῳ μὲν οὖν ἔτει Δομετιανοῦ τῆς κατ' Ἀλεξάνδρειαν παρῳκίας ὁ πρῶτος Ἄννιανὸς δύο πρὸς τοῖς εἴκοσι ἀποπλήσας¹ ἔτη, τελευταῖα, διαδέχεται δ' αὐτὸν δεύτερος Ἀβίλιος.

1. ἀποπλήσας BD ἀποπληρώσας M ἀναπλήσας ATER.

1. D'après les sommaires, le chapitre XIII est consacré à Avilius d'Alexandrie et le chapitre XIV à Anaclel de Rome, selon l'ordre géographique qui passe par l'Égypte intermédiaire entre la Judée et Rome. De très bonne heure, avant la traduction syriaque et avant la traduction latine de Rufin, il s'est produit une transposition dans le texte, et le chapitre XIV est devenu le chapitre XIII, ce qui est conforme à l'ordre chronologique, mais non plus à la géographie; bien plus, il a disparu en tant que chapitre indépendant, si bien qu'il n'y a plus actuellement en grec qu'un seul chapitre au lieu de deux. On a gardé ici, pour la traduction, l'ordre reçu; et pour le texte grec, on a bloqué, comme le

XIII¹

COMMENT ANACLET EST LE SECOND ÉVÊQUE DES ROMAINS

Vespasien ayant régné dix ans, Titus, son fils, lui succède comme empereur². La deuxième année de son règne, l'évêque Lin, après avoir exercé pendant douze ans le ministère de l'Église des Romains, le transmet à Anaclel³. Domitien, son frère, succède à Titus, qui a régné deux ans et autant de mois⁴.

XIV

COMMENT AVILIUS DIRIGE, LE SECOND, LES ALEXANDRINS

La quatrième année de Domitien, Annianus, le premier évêque de l'Église d'Alexandrie, après avoir achevé vingt-deux ans (d'épiscopat), meurt et Avilius lui succède comme second évêque¹.

fait Schwartz, en un seul chapitre les chapitres XIII et XIV des sommaires.

2. Cf. *Chronic.*, ad annum 78, édit. HELM, p. 189 : « Romanorum octavus Titus regnavit annos duos menses duos ».

3. *Chronic.*, ad annum 80, édit. HELM, p. 189 : « Romanae ecclesiae secundus constituitur episcopus (Anaclel) annos duodecim ». L'ordre de succession des évêques romains suivi par Eusèbe lui vient d'Hégésippe et d'Iréné. On notera seulement le nom d'Anaclel, préféré à celui de Clet. Cf. L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, t. I, p. LXXIX-LXXX, 122.

4. La mort de Titus eut lieu le 13 septembre 81. Cf. L. HOMO, *le Haut-Empire*, p. 377.

1. *Chronic.*, ad annum 84, p. 190 : « Secundus Alexandrinae ecclesiae constituitur episcopus Avilius, qui praefuit annos tredecim ».

ΙΕ'

- 15 Δωδεκάτω δὲ ἔτει τῆς αὐτῆς ἡγεμονίας τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας Ἀνέγκλητον ἔτεσιν ἐπισκοπεύσαντα δεκαδύο διαδέχεται Κλήμης, ὃν συνεργὸν ἑαυτοῦ γενέσθαι Φιλιππησίοις ἐπιστέλλων ὁ ἀπόστολος διδάσκει, λέγων· « μετὰ καὶ Κλήμεντος καὶ τῶν λοιπῶν συνεργῶν μου, ὧν τὰ ὀνόματα ἐν βίβλῳ ζῶῃς ».

ΙΓ'

- 16 Τοῦτου δὴ οὖν ὁμολογουμένη μία ἐπιστολὴ φέρεται, μεγάλη τε καὶ θαυμασία, ἣν ὡς ἀπὸ τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας τῇ Κορινθίων διευτύωσατο, στάσεως τηνικάδε κατὰ τὴν Κόρινθον γενομένης. ταύτην δὲ καὶ ἐν πλείσταις ἐκκλησίαις ἐπὶ τοῦ κοινοῦ δεδημοσιευμένην πάλαι τε καὶ καθ' ἡμᾶς αὐτοὺς ἔγνωμεν. καὶ ὅτι γε κατὰ τὸν δηλούμενον τὰ τῆς Κορινθίων κεκίνητο στάσεως, ἀξιόχρεως μάρτυς ὁ Ἠγήσιππος.

1. *Chronic.*, ad annum 92, p. 191 : « Tertius Romanæ ecclesiæ episcopus præfuit Clemens annos novem ».

2. *Philip.*, iv, 3. Cf. *supra*, III, iv, 9.

XV

COMMENT CLÉMENT EST LE TROISIÈME ÉVÊQUE DES ROMAINS

La douzième année de ce même règne, Anaclel, ayant été évêque de l'Église des Romains pendant douze ans, est remplacé par Clément¹ que l'Apôtre, dans sa lettre aux Philippiens, déclare avoir été son collaborateur en disant : « Avec Clément et mes autres collaborateurs, dont les noms sont dans le livre de vie². »

XVI

LA LETTRE DE CLÉMENT

De ce dernier, on possède une lettre reçue (comme authentique), grande et admirable : il l'a rédigée de la part de l'Église des Romains pour l'Église des Corinthiens¹, à la suite d'une sédition qui s'était alors produite à Corinthe. Nous avons appris qu'en un très grand nombre d'Églises cette lettre a été lue publiquement dans les assemblées autrefois², et qu'elle l'est encore de nos jours. Et que, sous le même empereur, les affaires de Corinthe avaient été troublées par une sédition, Hégésippe en est un témoin digne de créance.

1. Cf. *I Clem.*, *in script.*

2. Cf. DENYS DE CORINTHE, cité *infra*, IV, xxiii. La lettre de Clément figure dans le manuscrit *Alexandrinus* (v^e siècle) de la Bible. On peut voir là une preuve de sa diffusion.

IZ'

17 Πολλήν γε μὴν εἰς πολλοὺς ἐπιδειξάμενος ὁ Δομετιανὸς ὀνόματα οὐκ ὀλίγον τε τῶν ἐπὶ Ῥώμης εὐπατριδῶν τε καὶ ἐπισήμων ἀνδρῶν πλήθος οὐ μετ' εὐλόγου κρίσεως κτείνας μυρίους τε ἄλλους ἐπιφανεῖς ἄνδρας ταῖς ὑπὲρ τὴν ἐνορίαν ζημιώσας φυγαῖς καὶ ταῖς τῶν οὐσιῶν ἀποβολαῖς ἀναιτίως, τελευτῶν¹ τῆς Νέρωνος θεοσεχθρίας τε καὶ θεομαχίας² διάδοχον ἑαυτὸν κατεστήσατο. δεύτερος δὴτα τὸν καθ' ἡμῶν ἀνεκίνει διωγμὸν, καίπερ τοῦ πατρὸς αὐτῶ Ὀυέσπασιανοῦ μὴδὲν καθ' ἡμῶν ἄποπον ἐπινοήσαντος.

IH'

18 [1] Ἐν τούτῳ κατέχει λόγος τὸν ἀπόστολον ἄμα καὶ εὐαγγελιστὴν Ἰωάννην ἔτι τῶ βίῳ ἐνδιατριβόντα, τῆς εἰς τὸν θεῖον λόγον ἔνεκεν μαρτυρίας Πάτμον οικεῖν καταδικασθῆναι τὴν νῆσον. [2] γράφων γέ τοι ὁ Εἰρηναῖος περὶ τῆς ψήφου τῆς κατὰ τὸν ἀντί-

1. τελευτῶν AT'B τελευταῖον T'ERDM.

2. Θεοσεχθρίας τε καὶ θεομαχίας ATER *theomachiae et impietatis* L. Θεομαχίας BDM.

1. Cf. PLINE LE JEUNE, *Panegy.*, lxxvi; *Epist.*, VIII, 14; FACITE, *Agricola*, II-III; L. HOMO, *le Haut-Empire*, p. 403-408; J. ZEILLER, dans A. FLICHE et V. MARTIN, *Histoire de l'Eglise*, Paris, 1934, t. I, p. 300-304.

2. L. HOMO, *op. cit.*, p. 408-409; J. ZEILLER, dans A. FLICHE et V. MAR-

XVII

LA PERSÉCUTION DE DOMITIEN

Domitien manifesta beaucoup de cruauté à l'égard de beaucoup de personnes; il fit tuer un nombre considérable de nobles et de personnages distingués à Rome, sans jugement régulier¹. Beaucoup d'autres hommes illustres furent encore condamnés à l'exil hors des limites (de l'empire) et à la confiscation des biens, sans aucun motif. Finalement, il se posa comme le successeur de Néron par sa haine de Dieu et sa lutte contre Dieu². Il fut incontestablement le second³ à soulever la persécution contre nous, bien que son père, Vespasien, n'eût jamais conçu de mauvais desseins contre nous.

XVIII

L'APOTRE JEAN ET L'APOCALYPSE

[1] En ce temps-là, à ce qu'on rapporte, l'apôtre et évangéliste Jean était encore en vie : à cause du témoignage en faveur du Verbe divin il avait été condamné à habiter l'île de Patmos¹. [2] A propos du chiffre produit par le nom de

TIN, *op. cit.*, t. I, p. 299-334. La comparaison de Domitien et de Néron par les écrivains chrétiens figure déjà dans Méliton de Sardes, cité par Eusèbe, *infra*, IV, xxvi, 7 et dans TERTULLIEN, *Apologet.*, v, 4.

3. La traduction de Grapin : « il souleva contre nous la seconde persécution », est erronée; Eusèbe ne compte pas les persécutions, comme on le fera plus tard.

1. Eusèbe ne mentionne pas la comparaison de saint Jean à Rome et le martyre de l'huile bouillante, rapportés par TERTULLIEN, *De praescript. haeret.*, xxxvi.

χριστον προσηγορίας φερομένης ἐν τῇ Ἰωάννου λεγομένη Ἀποκαλύψει, αὐταῖς συλλαβαῖς ἐν πέμπτῳ τῶν πρὸς τὰς αἰρέσεις ταῦτα περὶ τοῦ Ἰωάννου φησίν·

- [3] « εἰ δὲ ἔδει ἀναφανδὸν ἐν τῷ νῦν καιρῷ κηρύττεσθαι τοῦνομα αὐτοῦ, δι' ἐκείνου ἂν ἐρρέθη τοῦ καὶ τὴν ἀποκάλυψιν ἑορακότες, οὐδὲ γὰρ πρὸ πολλοῦ χρόνου ἐωράθη, ἀλλὰ σχεδὸν ἐπὶ τῆς ἡμετέρας γενεᾶς, πρὸς τῷ τέλει τῆς Δομετιανοῦ ἀρχῆς ».
- [4] εἰς τοσοῦτον δὲ ἄρα κατὰ τοὺς δηλουμένους ἢ τῆς ἡμετέρας πίστεως διέλαμπεν διδασκαλία, ὡς καὶ τοὺς ἀποθῆν τοῦ καθ' ἡμᾶς λόγου συγγραφεῖς μὴ ἀποκνήσαι ταῖς αὐτῶν ἱστορίαις τόν τε διωγμὸν καὶ τὰ ἐν αὐτῷ μαρτύρια παραδοῦναι, οἳ γε καὶ τὸν καιρὸν ἐπ' ἀκριβὲς ἐπεσημήναντο, ἐν ἔτει πεντεκαιδεκάτῳ Δομετιανοῦ μετὰ πλείστων ἐτέρων καὶ Φλαυίαν Δομέτιλλαν ἱστορήσαντες, ἐξ ἀδελφῆς γεγυῖαν Φλαυίου Κλήμεντος, ἐνὸς τῶν τῆνικάδε ἐπὶ Ῥώμης ὑπάτων, τῆς εἰς Χριστὸν μαρτυρίας ἕνεκεν εἰς νῆσον Ποντίαν κατὰ τιμωρίαν δεδῶσθαι.

ΙΘ'

- 19 Τοῦ δ' αὐτοῦ Δομετιανοῦ τοὺς ἀπὸ γένους Δαυὶδ ἀναιρεῖσθαι προστάξαντος, παλαιὸς κατέχει λόγος τῶν αἰρετικῶν τινὰς κατηγορησῆαι τῶν ἀπογόνων Ἰούδα (τοῦτον δ' εἶναι ἀδελφὸν κατὰ

2. *Apoc.*, XIII, 18. Le nombre de la bête est 666 et désigne probablement Néron.

3. *Inénée*, *Adv. Haeres.*, V, xxx, 3. Cf. *infra*, V, VIII, 6.

4. Flavia Domitilla, la nièce de Flavius Clemens, n'est connue que par le témoignage d'Eusèbe. Il est vrai que dans la *Chronique*, ad annum 96, p. 192, Eusèbe (ou saint Jérôme) s'appuie sur un certain Brutlius, auteur païen mal identifié et d'époque incertaine. Quant aux *Actes* des saints Nérée et Achille, dans lesquels figure la seconde Flavia Domitilla, ils ne méritent pas créance.

l'Antéchrist qu'indique l'*Apocalypse*², dite de Jean, Irénée écrit en propres termes, dans le cinquième livre *Contre les Hérésies*, ceci au sujet de Jean :

« [3] S'il avait fallu proclamer ouvertement, dans le temps présent, le nom de l'Antéchrist, il aurait été dit par celui-ci, qui a vu aussi l'*Apocalypse*. Car il l'a vue, il n'y a pas très longtemps, mais presque à notre génération, vers la fin de la puissance de Domitien³. »

[4] Dans ces temps-là, l'enseignement de notre foi était tellement éclatant que même les historiens étrangers à notre doctrine n'hésitent pas à rapporter dans leurs histoires la persécution et les témoignages qui y furent rendus; ils en ont indiqué la date très exactement, et ils racontent que la quinzième année de Domitien, Flavia Domitilla fille d'une sœur de Flavius Clemens⁴, un des consuls de Rome à cette date, fut elle aussi, avec un très grand nombre d'autres, reléguée dans l'île Pontia par punition, à cause du témoignage (rendu) au Christ.

XIX

COMMENT DOMITIEN ORDONNA DE TUER LES DESCENDANTS DE DAVID

Le même Domitien ordonna de supprimer les descendants de David¹. Une ancienne tradition rapporte que certains hérétiques² dénoncèrent les descendants de Jude, qui était

Il est donc probable qu'il n'y a eu qu'une seule Flavia Domitilla, la femme du consul Flavius Clemens, exilée dans l'île de Pandataria, et que la seconde résulte d'un dédoublement légendaire. Cf. J. ZEILLER, *op. cit.*, t. I, p. 302. A. DUFOURCO, *Etudes sur les Gesta Martyrum romains*, t. I, Paris, 1900, p. 251 et suiv.

1. Cf. J. ZEILLER, *op. cit.*, t. I, p. 303-304.

2. On ignore quels sont ces hérétiques. Hégésippe à qui Eusèbe emprunte ce renseignement ne le savait peut-être pas lui-même. Cf. *infra*, III, XXXII.

σάρκα τοῦ σωτῆρος) ὡς ἀπὸ γένους τυγχανόντων Δαυὶδ καὶ ὡς αὐτοῦ συγγένειαν τοῦ Χριστοῦ φερόντων. ταῦτα δὲ δηλοῖ κατὰ λέξιν ὡδὲ πῶς λέγων ὁ Ἱηγήσιππος·

Κ'

- 20 [1] « Ἐτι δὲ περιῆσαν οἱ ἀπὸ γένους τοῦ κυρίου υἱοὶν¹ Ἰούδα τοῦ κατὰ σάρκα λεγομένου αὐτοῦ ἀδελφοῦ· οὓς ἐδηλατόρευσαν ὡς ἐκ γένους ὄντας Δαυὶδ. τούτους ὁ ἡουκαῶτος² ἤγαγεν πρὸς Δομετιανὸν Καίσαρα. ἐφοβεῖτο γὰρ τὴν παρουσίαν τοῦ Χριστοῦ ὡς καὶ Ἡρώδης. καὶ ἐπηρώτησεν αὐτούς εἰ ἐκ [2] Δαυὶδ εἰσιν, καὶ ὡμολόγησαν. τότε ἠρώτησεν αὐτοὺς πόσας κτήσεις ἔχουσιν ἢ πόσων χρημάτων κυριεύουσιν. οἱ δὲ εἶπαν ἀμφοτέροις³ ἑννακισχίλια δηνάρια ὑπάρχειν αὐτοῖς μόνα, ἐκάστω αὐτῶν ἀνήκοντος τοῦ ἡμίσεος, καὶ ταῦτα οὐκ ἐν ἀργυροῖς ἔφασκον ἔχειν, ἀλλ' ἐν διατιμήσει γῆς πλέθρων λθ' ἰσθίων, ἐξ ὧν καὶ τοὺς φόρους ἀναφέρειν καὶ αὐτοὺς αὐτουργοῦντας διατρέφεσθαι ».
- [3] εἶτα δὲ καὶ τὰς χεῖρας τὰς ἑαυτῶν ἐπιδεικνύουσι, μαρτύριον τῆς αὐτουργίας τὴν τοῦ σώματος σκληρίαν καὶ τοὺς ἀπὸ τῆς συνεχοῦς ἐργασίας ἐναποτυπωθέντας ἐπὶ τῶν ἰδίων χειρῶν τύλους παριστάντας. ἐρωτηθέντας δὲ περὶ τοῦ Χριστοῦ καὶ [4] τῆς βασιλείας αὐτοῦ ὅποια τις εἶη καὶ ποῖ καὶ πότε φανησομένη, λόγον δοῦναι ὡς οὐ κοσμικὴ μὲν οὐδ' ἐπίγειος, ἐπουράνιος δὲ καὶ ἀγγελικὴ τυγχάνουσι, ἐπὶ συντελείᾳ τοῦ αἰῶνος γενησομένη, ὀπηνίκα ἔλθῶν ἐν δόξῃ κρινεῖ ζῶντας καὶ νεκροὺς καὶ ἀποδώσει

1. υἱοὶν ATERL υἱῶν BDM.

2. ὁ ἡουκαῶτος T ὁ ἡβόκατος ER ὁ ἰουκαῶτος A ὁ ἰκουκαῶτος B ὁ ἡκουκαῶτος D ὁ ἰούκατος Synk περιβοκατος M *Revocatus quidam nomine L.*

3. ἀμφοτέροις SL ἀμφοτέροι Mss.

un frère du Sauveur, selon la chair, comme étant de la race de David et comme appartenant à la parenté du Christ lui-même. C'est ce que montre Hégésippe qui dit quelque part en propres termes :

XX

LES PARENTS DE NOTRE SAUVEUR

« [1] Il y avait encore, de la race du Sauveur, les petits-fils de Jude, qui lui-même était appelé son frère selon la chair¹ : on les dénonça comme étant de la race de David. L'*evocatus*² les amena devant Domitien César, car celui-ci craignait la venue du Christ, comme Hérode. [2] Et il leur demanda s'ils étaient de la race de David et ils dirent que oui. Alors il leur demanda combien de propriétés ils avaient, de quelles richesses ils étaient les maîtres. Ils dirent qu'à eux deux ils possédaient seulement neuf mille deniers et que chacun d'eux en avait la moitié, et ils ajoutèrent qu'ils n'avaient même pas cela en numéraire, mais que c'était l'évaluation d'une terre de trente-neuf plèthres sur lesquels ils payaient les impôts et qu'ils cultivaient eux-mêmes pour vivre. »

[3] Puis ils montrèrent aussi leurs mains, comme preuve de leur travail personnel, ils alléguèrent la rudesse de leur corps; ils présentèrent les durillons incrustés dans leurs propres mains par suite de leur labeur continu. [4] Interrogés sur le Christ et sur son royaume, sur sa nature, le lieu et les temps de sa manifestation, ils donnèrent cette réponse que ce royaume n'était pas de ce monde, ni de cette terre,

1. MATTH., XIII, 55; MARC., VI, 3.

2. L'*evocatus* est une sorte d'huissier. Rufin a pris ce mot pour un nom propre et a traduit : « *Hos Revocatus quidam nomine, qui ad hoc missus fuerat, perducit ad Domitianum Caesarem.* »

- ἐκάστῳ κατὰ τὰ ἐπιτηδεύματα αὐτοῦ. ἐφ' οἷς μηδὲν αὐτῶν
- [5] κατεγνωκότα τὸν Δομετιανόν, ἀλλὰ καὶ ὡς εὐτελῶν καταφρονήσαντα, ἐλευθέρους μὲν αὐτοὺς ἀνεῖναι, καταπαῦσαι δὲ διὰ
- [6] προστάγματος τὸν κατὰ τῆς ἐκκλησίας διωγμόν. τοὺς δὲ ἀπολυθέντας ἠγήσασθαι τῶν ἐκκλησιῶν, ὡς ἂν δὴ μάρτυρας ὁμοῦ καὶ ἀπὸ γένους ὄντας τοῦ κυρίου, γενομένης τε εἰρήνης,
- [7] μέχρι Τραϊανοῦ παραμεῖναι αὐτοὺς τῷ βίῳ. ταῦτα μὲν ὁ Ἡγήσιππος οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ ὁ Τερτυλλιανὸς τοῦ Δομετιανοῦ τοιαύτην πεποίηται μνήμην·

« πεπειράκει ποτὲ καὶ Δομετιανὸς ταῦτὸ ποιεῖν ἐκείνῳ, μέρος ὦν τῆς Νέρωνος ὀμότητος. ἀλλ', οἶμαι, ἔτε ἔχων τι συνέσεως, τάχιστα ἐπαύσατο, ἀνακαλεσάμενος καὶ οὖς ἐξηλάκει ».

- [8] μετὰ δὲ τὸν Δομετιανὸν πεντεκαίδεκα ἔτεσιν κρατήσαντα Νερούα τὴν ἀρχὴν διαδεξαμένου, καθαιρεθῆναι μὲν τὰς Δομετιανοῦ τιμὰς, ἐπανελθεῖν δ' ἐπὶ τὰ οικεῖα μετὰ τοῦ καὶ τὰς οὐσίας ἀπολαβεῖν τοὺς ἀδίκως ἐξεληλαμένους ἢ Ῥωμαίων σύγκλητος βουλή ψηφίζεται ἱστοροῦσιν οἱ γραφῇ τὰ κατὰ τοὺς
- [9] χρόνους παραδόντες. τότε δὴ οὖν καὶ τὸν ἀπόστολον Ἰωάννην ἀπὸ τῆς κατὰ τὴν νῆσον φυγῆς τὴν ἐπὶ τῆς Ἐφέσου διατριβῆν ἀπειληφέναι ὁ τῶν παρ' ἡμῖν ἀρχαίων παραδίδωσι λόγος.

3. ΜΑΤΤΗ., κvi, 27; *Act. Apost.*, κ, 42; *Rom.*, ii, 6; *II Tim.*, iv, 1.

4. Nous n'avons pas autrement connaissance de cet édit qui peut être de l'invention d'Hégésippe. La persécution ne paraît pas avoir cessé avant la mort de Domitien.

5. On voudrait savoir de quelle nature est la direction des Églises dont parle Hégésippe. Saint PAUL, *I Cor.*, ix, 5, cite les frères du Seigneur comme des autorités, à côté des autres apôtres et de Céphas. Un peu plus haut (III, xi), nous avons vu que les parents du Seigneur avaient été appelés, conjointement avec les apôtres et les disciples, à prendre part à l'élection de Siméon, deuxième évêque de Jérusalem. Même si ce récit est légendaire, il montre qu'à Jérusalem et dans les Églises judéo-chrétiennes de Palestine, on avait une vénération spéciale pour les « desposynes ». Cf. A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*,

mais céleste et angélique, qu'il arriverait à la consommation des siècles, lorsque le Christ viendrait dans la gloire, jugerait les vivants et les morts et rendrait à chacun selon ses œuvres³.

[5] Domitien, là-dessus, ne les condamna à rien, mais il les dédaigna comme des hommes simples, les renvoya libres et fit cesser par un édit la persécution contre l'Église⁴. [6] Lorsqu'ils furent délivrés, ils dirigèrent les Églises, à la fois comme martyrs et comme parents du Seigneur, et, la paix rétablie, ils restèrent en vie jusqu'à Trajan⁵.

[7] Voilà ce que rapporte Hégésippe. Lui aussi, Tertullien fait de Domitien une semblable mention :

« Domitien avait essayé alors de faire la même chose que lui, tout en n'étant qu'une partie de la cruauté de Néron. Mais comme, à mon avis, il avait quelque intelligence, il s'arrêta très vite, après avoir rappelé ceux qu'il avait exilés⁶. »

[8] Après Domitien qui gouverna pendant quinze ans, Nerva lui succéda au pouvoir⁷; les honneurs rendus à Domitien furent abolis; le Sénat des Romains vota (une loi) pour faire revenir chez eux ceux qui avaient été injustement chassés et leur rendre leurs biens. C'est ce que racontent ceux qui ont transmis par l'écriture les événements de ces temps-là⁸. [9] Alors l'apôtre Jean put donc, lui aussi, reprendre sa vie à Ephèse au sortir de l'exil dans l'île (de Patmos), d'après ce que rapporte la tradition de nos anciens⁹.

4^o édit., t. II, p. 633, n. 2; J. ZEILLER, dans A. FLICHE et V. MARTIN, *op. cit.*, t. I, p. 243. Il ne semble pas cependant que ceux-ci aient remplacé les évêques.

6. TERTULLIEN, *Apolog.*, v, 4.

7. *Chronic.*, ad annum 96, p. 192-193 : « Senatus decrevit ut omnia quae Domitianus statuerat, in irritum deducerentur; itaque multi, quos iniuste cicerat, de exilio reversi, nonnulli bona propria receperunt; aiunt et apostolum Iohannem, hoc tempore exilio solutum, Ephesum recessisse, in qua urbe et hospitium et amicos amatissimos sui habebat ».

8. DION CASSIUS, *Hist.*, LXVIII, 1; SUÉTONE, *Domit.*, 23; PLINE LE JEUNE, *Paneg.*, lII. Cf. L. HOMO, *op. cit.*, p. 414.

9. L'exil de saint Jean ne dut pas se prolonger plus d'une année.

KA'

21 Μικρῷ δὲ πλέον ἐνιαυτοῦ βασιλεύσαντα Νερούαν διαδέχεται Τραϊανός. οὗ δὴ πρῶτον ἔτος ἦν ἐν ᾧ τῆς κατ' Ἀλεξάνδρειαν παρουκίας Ἀβίλιον δέκα πρὸς τρισὶν ἔτεσιν ἡγησάμενον διαδέχεται Κέρδων. τρίτος οὗτος τῶν αὐτόθι μετὰ τὸν πρῶτον Ἀννιανὸν προέστη. ἐν τούτῳ δὲ Ῥωμαίων εἰς ἔτι Κλήμης ἡγεῖτο, τρίτον καὶ αὐτὸς ἐπέχων τῶν τῆδε μετὰ Παῦλόν τε καὶ Πέτρον ἐπισκοπευσάντων βαθμόν. Αἴνος δὲ ὁ πρῶτος ἦν καὶ μετ' αὐτὸν Ἀνέγκλητος ¹.

KB'

22 Ἀλλὰ καὶ τῶν ἐπ' Ἀντιοχείας Εὐδοίου πρώτου καταστάντος δεύτερος ἐν τοῖς δηλουμένοις Ἰγνάτιος ἐγνωρίζετο. Συμεῶν ὁμοίως δεύτερος μετὰ τὸν τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀδελφὸν τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις ἐκκλησίας κατὰ τούτους τὴν λειτουργίαν εἶχεν ¹.

1. Αἴνος—Ἀνέγκλητος n'est pas traduit par L.
1. εἶχεν ATERM ἐγκειρισμένους ἦν BD.

1. *Chronic.*, ad annum 96, p. 193. Dans la *Chronique*, la mort d'Avilius est placée sous le règne de Nerva.

XXI

COMMENT CERDON DIRIGE, LE TROISIÈME,
L'ÉGLISE DES ALEXANDRINS

Nerva régna un peu plus d'un an et Trajan lui succéda. Ce fut au cours de sa première année qu'Avilius, après avoir conduit pendant treize ans l'Église d'Alexandrie ¹, reçut Cerdon pour successeur : celui-ci fut le troisième chef des gens de ce pays après le premier Annianus. En ce temps-là, Clément conduisait encore les Romains, et lui aussi occupait le troisième rang des évêques de là-bas après Paul et Pierre. Lin était le premier, et après lui Anaclét ².

XXII

COMMENT IGNACE EST LE SECOND CHEF
DE L'ÉGLISE DES ANTIOCHIENS

Mais, après qu'Evodius eût été établi le premier sur les gens d'Antioche, Ignace le second, florissait ¹ dans les temps dont nous parlons. Semblablement, Siméon était le second, après le frère de notre Sauveur, à avoir à cette époque la charge de l'Église de Jérusalem.

2. Ici encore, comme plus haut, il est question de Rome après Alexandrie, ce qui vérifie le déplacement des chapitres 13 et 14.

1. Ici et bien souvent ailleurs, le verbe ἐγνωρίζετο, employé par Eusèbe, comme par les chroniqueurs grecs, désigne l'ἀκμὴ d'un personnage. Dans les chroniques latines, on dit : *clarus habebatur*.

ΚΓ'

- 23 [1] Ἐπι τούτοις κατὰ τὴν Ἀσίαν ἔτι τῷ βίῳ περιλειπόμενος αὐτὸς ἐκείνος δὲ ἡγάπα ὁ Ἰησοῦς, ἀπόστολος ὁμοῦ καὶ εὐαγγελιστῆς Ἰωάννης τὰς αὐτόθι διεῖπεν ἐκκλησίας, ἀπὸ τῆς κατὰ τὴν νῆσον μετὰ τὴν Δομετιανοῦ τελευταίην ἐπανελθὼν φυγῆς.
- [2] ὅτι δὲ εἰς τούτους τῷ βίῳ περιῆν, ἀπόχρη διὰ δύο πιστώσασθαι τὸν λόγον μαρτύρων, πιστοὶ δ' ἂν εἴεν οὗτοι, τῆς ἐκκλησιαστικῆς πρεσβεύσαντες ὀρθοδοξίας, εἰ δὴ τοιοῦτοι Εἰρηναῖος καὶ Κλήμης
- [3] ὁ Ἀλεξανδρεὺς ὧν ὁ μὲν πρότερος ἐν δευτέρῳ τῶν πρὸς τὰς αἰρέσεις ᾧδὲ πως γράφει κατὰ λέξιν·

« καὶ πάντες οἱ πρεσβύτεροι μαρτυροῦσιν οἱ κατὰ τὴν Ἀσίαν Ἰωάννη τῷ τοῦ κυρίου μαθητῇ συμβεβληκότες παραδεδοκέναι τὸν Ἰωάννην. παρέμεινεν γὰρ αὐτοῖς μέχρι τῶν Τραϊανοῦ χρόνων ».

- [4] καὶ ἐν τρίτῳ δὲ τῆς αὐτῆς ὑποθέσεως ταῦτο τοῦτο δηλοῖ διὰ τούτων·

« ἀλλὰ καὶ ἡ ἐν Ἐφέσῳ ἐκκλησία ὑπὸ Παύλου μὲν θεμελιωμένη, Ἰωάννου δὲ παραμείναντος αὐτοῖς μέχρι τῶν Τραϊανοῦ χρόνων, μάρτυς ἀληθῆς ἐστὶν τῆς τῶν ἀποστόλων παραδόσεως ».

- [5] ὁ δὲ Κλήμης ὁμοῦ τὸν χρόνον ἐπισημνόμενος, καὶ ἱστορίαν ἀναγκαιότατην οἷς τὰ καλὰ καὶ ἐπωφελεῖ φίλον ἀκούειν, προστίθησιν ἐν ᾧ Τίς ὁ σφύζομενος πλούσιος ἐπέγραψεν αὐτοῦ συγγράμματι· λαβὼν δὲ ἀνάγωθι ᾧδὲ πως ἔχουσιν καὶ αὐτοῦ τὴν γραφήν·

1. Cf. IOAN., XIII, 23; XIX, 26; XX, 2; XXI, 7-20, et sur l'identification du disciple que Jésus aimait avec Jean, M.-J. LAGRANGE, *l'Évangile selon saint Jean*, Paris, 1925, p. XIV suiv.

2. IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, II, XXII, 5.

XXIII

RÉCIT SUR L'APOTRE JEAN

[1] En ces temps-là, demeurait encore en vie, en Asie, celui qu'aimait Jésus¹, Jean, à la fois apôtre et évangéliste, qui gouvernait les Églises de ce pays, après être revenu, à la mort de Domitien, de l'île où il avait été exilé. [2] Qu'il fût en vie jusqu'à ces temps, il suffit de confirmer la chose par deux témoins, et ils sont dignes de confiance car ils ont la première place dans l'orthodoxie ecclésiastique, s'il y en a de tels : Irénée et Clément d'Alexandrie. [3] De ces hommes, le premier, au second livre *Contre les Hérésies*, écrit ainsi en propres termes :

« Et tous les presbytres qui se sont rencontrés en Asie avec Jean, le disciple du Seigneur, témoignent que Jean a transmis (sa doctrine). Car il demeura parmi eux jusqu'aux temps de Trajan². »

[4] Et au troisième livre du même ouvrage, Irénée montre la même chose par ces mots :

« Mais l'Église d'Éphèse, fondée par Paul et où Jean demeura jusqu'aux temps de Trajan, est aussi un témoin véritable de la tradition des apôtres³. »

[5] Quant à Clément, il indique également ce temps et il ajoute un récit très nécessaire à ceux qui aiment entendre des choses belles et profitables, dans son ouvrage intitulé : *Quel riche est sauvé*. Prenez cette histoire et lisez-la donc telle qu'il l'a écrite⁴ :

3. IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, III, III, 4.

4. Le récit de Clément est connu, d'après Eusèbe, par Antiochus Monachus, *Pandectes*, hom. 122; P. G., LXXXIX, 1813; Anastase le Sinaïte, *Adm. in psalm.*, 6; P. G., LXXXIX, 4105 et suiv., 4136 suiv.; Maxime le Confesseur, *Schol. in oper. S. Dionysii*, II; P. G., IV, 573 suiv.; *Chronicon Paschale*, p. 470 Bonn; Jean Chrysostome, *Ad Theodorum lapsus*, I; P. G., XLVII, 305.

- [6] « ἄκουσον μῦθον οὐ μῦθον ἀλλὰ ὄντα λόγον περὶ Ἰωάννου τοῦ ἀποστόλου παραδεδομένον¹ καὶ μνήμη πεφυλαγμένον. ἐπειδὴ γὰρ τοῦ τυράννου τελευτήσαντος ἀπὸ τῆς Πάτμου τῆς νήσου μετέβηεν ἐπὶ τὴν Ἔφεσον, ἀπῆει παρακαλούμενος καὶ ἐπὶ τὰ πλησιόχωρα τῶν ἐθνῶν, ὅπου μὲν ἐπισκόπους καταστήσων, ὅπου δὲ ἔλας ἐκκλησίας ἀρμόσων, ὅπου δὲ κληρὸν ἕνα γέ τινα κληρώσων τῶν ὑπὸ τοῦ πνεύματος σημαιομένων. ἐλθὼν οὖν καὶ ἐπὶ τινα τῶν οὐ μακρὰν πόλεων, ἧς καὶ τοῦνομα λέγουσιν ἔνοι, καὶ τὰλλα ἀναπαύσας τοὺς ἀδελφοὺς, ἐπὶ πᾶσι τῶ καθεστῶτι προσβλέψας ἐπισκόπων, νεανίσκον ἱκανὸν τῷ σώματι καὶ τὴν ὄψιν ἀστείον καὶ θερμὸν τὴν ψυχὴν ἰδὼν, « τοῦτον, ἔφη, σοὶ παρακατατίθεμαι μετὰ πάσης σπουδῆς ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας καὶ τοῦ Χριστοῦ μάρτυρος ». τοῦ δὲ δεχομένου καὶ πάνθ' ὑπισχνουμένου, καὶ
- [8] πάλιν τὰ αὐτὰ διελέγετο καὶ διεμαρτύρετο. εἶτα ὁ μὲν ἀπῆρεν ἐπὶ τὴν Ἔφεσον, ὁ δὲ πρεσβύτερος ἀναλαβὼν οἴκαδε τὸν παραδοθέντα νεανίσκον ἔτρεφεν, συνείχεν, ἔθαλπεν, τὸ τελευταῖον ἐφώτισεν. καὶ μετὰ τοῦτο ὑφῆκεν τῆς πλείονος ἐπιμελείας καὶ παραφυλακῆς, ὡς τὸ τέλειον αὐτῷ φυλακτῆριον ἐπιστήσας,
- [9] τὴν σφραγίδα κυρίου. τῷ δὲ ἀνέσεως πρὸ ὥρας λαβομένῳ προσφθείρονται τινες ἡλικεῖς ἀργοὶ καὶ ἀπερρωγότες, ἐθάδες κακῶν, καὶ πρῶτον μὲν δι' ἐστιάσεων πολυτελῶν αὐτὸν ἐπάγονται, εἶτά που καὶ νύκτωρ ἐπὶ λωποδυσίαν ἐξιόντες συνεπάγονται,
- [10] εἶτά τι καὶ μείζον συμπράττειν ἤξιον. ὁ δὲ κατ' ὀλίγον προσειθίζετο, καὶ διὰ μέγεθος φύσεως ἐκστάς ὥσπερ ἄστομος καὶ εὐρωστος ἵππος ὀρθῆς ὁδοῦ καὶ τὸν χαλινὸν ἐνδακῶν, μειζόνως
- [11] κατὰ τῶν βεράθρων ἐφέρετο, ἀπογνοὺς δὲ τελείως τὴν ἐν θεῷ σωτηρίαν, οὐδὲν ἔτι μικρὸν διανοεῖτο; ἀλλὰ μέγα τι πράξας, ἐπειδὴ περ ἅπαξ ἀπολώλει, ἴσα τοῖς ἄλλοις παθεῖν² ἤξιον. αὐτοὺς δὲ τούτους ἀναλαβὼν καὶ ληστήριον συγκροτήσας,

1. παραδεδομένον AT⁴DMSL λεγόμενον καὶ ἡμῖν παραδεδομένον T^{em}EB λεγόμενον καὶ ἡμῖν παραδεδομένον R.

2. παθεῖν TERBDM πράττειν A.

5. Selon le *Chronicon Paschale*, la ville dont il s'agit est Smyrne et l'évêque saint Polycarpe, p. 470, 9 Bonn.

6. Les mots évêque et presbytre sont donc encore synonymes dans le récit de Clément. On peut y voir une preuve de la fidélité de la tradition.

« [6] Écoute une fable, qui n'est pas une fable, mais une véritable histoire transmise (par la tradition) et gardée par le souvenir, au sujet de Jean l'apôtre :

Après que le tyran fut mort, Jean passa de l'île de Patmos à Éphèse; et il allait, sur invitation, dans les pays voisins (habités par) des Gentils, tantôt pour y établir des évêques, tantôt pour y organiser des Églises complètes, tantôt pour choisir comme clerc un de ceux qui étaient désignés par l'Esprit. [7] Il vint donc dans une de ces villes peu éloignées, dont quelques-uns disent même le nom⁵ et consola d'abord les frères; puis il regarda vers l'évêque qui était établi sur cette Église, et, voyant un jeune homme distingué de corps, agréable d'aspect, et ardent d'esprit : Celui-ci, dit-il, je te le confie avec tout mon cœur, devant l'Église et le Christ comme témoins. L'évêque le reçut et promit tout; l'Apôtre répéta encore les mêmes choses et cita les mêmes témoins. [8] Puis il partit pour Éphèse. Le presbytre⁶, de son côté, prit chez lui le jeune homme qui lui avait été remis, le nourrit, le protégea, le réchauffa de son affection et finalement le baptisa. Et après cela, il se relâcha de son soin et de sa vigilance multipliés, sous prétexte qu'il l'avait muni d'une protection parfaite, le sceau du Seigneur.

[9] Le jeune homme, ayant reçu sa liberté prématurément, fut corrompu par des camarades de son âge, oisifs, dissolus, accoutumés au mal. D'abord, ils le conduisirent à de magnifiques festins; puis ils l'emmenèrent aussi dans leurs sorties nocturnes pour commettre des vols; ensuite, ils le jugèrent capable de faire avec eux quelque chose de plus grand. [10] Lui s'accoutumait peu à peu et par suite de sa nature ardente, il sortit de la voie droite comme un cheval indompté et vigoureux, qui ronge son frein, et se jeta avec fougue dans les précipices. [11] Lorsqu'il eut enfin désespéré du salut divin, il ne se contenta plus de petits projets, mais puisqu'il était perdu une fois pour toutes, il voulut faire quelque chose de grand et trouva bon de se conduire comme les autres. Il les rassembla donc et organisa avec eux une compagnie de bri-

ετοιμος λήσταρχος ἦν, βιαιότατος μαιφονώτατος χαλεπώτατος.

- [12] χρόνος ἐν μέσῳ, καὶ τινος ἐπιπεσοῦσης χρείας ἀνακαλοῦσι τὸν Ἰωάννην. ὁ δὲ ἐπεὶ τὰ ἄλλα ὦν χάριν ἤκεν κατεστήσατο, « ἄγε δὴ, ἔφη, ὦ ἐπίσκοπε, τὴν παραθήκην ἀπόδος ἡμῖν, ἣν ἐγὼ τε καὶ ὁ Χριστὸς σοι παρακατεθέμεθα ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας, ἧς [13] προκαθέζη, μάρτυρος ». ὁ δὲ τὸ μὲν πρῶτον ἐξεπλάγη, χρήματα ολόμενος, ἅπερ οὐκ ἔλαβεν, συκοφαντεῖσθαι, καὶ οὔτε πιστεύειν εἶχεν ὑπὲρ ὧν οὐκ εἶχεν, οὔτε ἀπιστεῖν Ἰωάννην· ὡς δὲ « τὸν νεανίσκον, εἶπεν, ἀπαιτῶ καὶ τὴν ψυχὴν τοῦ ἀδελφοῦ », στενάξας κάτωθεν ὁ πρεσβύτερος καὶ τι καὶ ἐπιδακρύσας, ἐκεῖνος ἔφη τέθνηκεν. πῶς καὶ τίνα θάνατον; θεῶν τέθνηκεν, εἶπεν· ἀπέβη γὰρ πονηρὸς καὶ ἐξώλης καὶ, τὸ κεφάλαιον, ληστής, καὶ νῦν ἀντὶ τῆς ἐκκλησίας τὸ ὄρος κατείληφεν μεθ' ὁμοίου στρατιωτικοῦ. [14] καταρρηξάμενος τὴν ἐσοῖητα ὁ ἀπόστολος καὶ μετὰ μεγάλης οἰμωγῆς πληξάμενος τὴν κεφαλὴν, καλὸν γε³, ἔφη, φύλακα τῆς τὰδελφοῦ ψυχῆς κατέλιπον. ἀλλ' ἔπρος ἤδη μοι παρέστα, καὶ ἡγεμῶν γενέσθω μοὶ τις τῆς ὁδοῦ. ἤλαυνεν, ὥσπερ εἶχεν, [15] αὐτόθεν ἀπὸ τῆς ἐκκλησίας. ἐλθὼν δὲ εἰς τὸ χωρίον, ὑπὸ τῆς προφυλακῆς τῶν ληστῶν ἀλίσκεται, μήτε φεύγων μήτε παραιτούμενος, ἀλλὰ βοῶν ἐπὶ τοῦτ' ἐλήλυθα, ἐπὶ τὸν ἄρχοντα ὑμῶν ἀγάγετέ με. [16] ὅς τέως, ὥσπερ ὄπλιστο, ἀνέμενε, ὡς δὲ προσιόντα ἐγνώρισε τὸν Ἰωάννην, εἰς φυγὴν αἰδεσθεὶς ἐτρέπετο. [17] ὁ δὲ ἐδίωκεν ἀνά κράτος, ἐπιλαθόμενος τῆς ἡλικίας τῆς ἑαυτοῦ, κεκραγῶς· τί με φεύγεις, τέκνον, τὸν σαυτοῦ πατέρα, τὸν γυμνόν, τὸν γέροντα; ἐλέησόν με, τέκνον, μὴ φοβοῦ· ἔχεις ἔτι ζωῆς ἐλπίδας⁴. ἐγὼ Χριστῶ λόγον δώσω ὑπὲρ σοῦ· ἂν δέη, τὸν σὸν θάνατον ἐκὼν ὑπομενῶ, ὡς ὁ κύριος τὸν ὑπὲρ ἡμῶν ὑπὲρ σοῦ τὴν ψυχὴν ἀντιδώσω τὴν ἐμήν. στήθι, πιστεύσον [18] Χριστὸς με ἀπέστειλεν. ὁ δὲ ἀκούσας, πρῶτον ἔστη μὲν κάτω

3. γε ABDS σε TERML.

4. ἐλπίδας T^cERBDM ἐλπίδα AT^sL.

7. Bien qu'il y ait un évêque dans la ville dont il s'agit, celui-ci reste subordonné à l'apôtre, et dans les circonstances exceptionnelles, c'est à l'apôtre qu'on a recours. Jean garde ainsi un pouvoir de direction et de décision sur les Églises qu'il a fondées, ou même simplement habitées. D'Éphèse, son autorité rayonne sur toute la province d'Asie.

gands, dont il était le chef tout désigné, car il était le plus violent, le plus meurtrier, le plus dur.

[12] Du temps passa : une nécessité étant survenue, on rappela Jean⁷. Lorsque celui-ci eut réglé les autres affaires pour lesquelles il était venu : « Allons, évêque, dit-il, rends-nous le dépôt que moi et le Christ nous t'avons confié devant l'Église à laquelle tu présides et qui est notre témoin. » [13] L'évêque fut d'abord stupéfait, en pensant à une somme d'argent qu'il n'avait pas reçue et pour laquelle on l'aurait calomnieusement accusé : il ne pouvait ni croire à un argent qu'il n'avait pas, ni refuser de croire Jean : « Je te demande, reprit, ce dernier, le jeune homme et l'âme de ton frère. » Le vieillard gémit profondément et pleura : « Cet homme, dit-il, il est mort. — Comment et de quelle mort ? — Il est mort à Dieu, car il est parti, méchant et perdu, et, pour tout dire, c'est un brigand. Et maintenant, il occupe la montagne en face de l'église, avec une troupe qui lui ressemble. » [14] L'apôtre déchira son vêtement et, après un profond gémissement, se frappa la tête : « C'est un beau gardien de l'âme de son frère, dit-il, que j'ai laissé. Mais que tout de suite on m'amène un cheval et que quelqu'un soit mon guide sur la route. » Il sortit de l'église aussitôt, comme il était.

[15] Arrivé à l'endroit, il fut pris par l'avant-garde des brigands, sans chercher à fuir, sans rien demander, mais en s'écriant : « C'est pour cela que je suis venu, conduisez-moi à votre chef. » [16] Cependant celui-ci attendait en armes. Lorsqu'il reconnut Jean qui venait à lui, il prit honte et s'enfuit. Mais Jean le poursuivit de toutes ses forces, oubliant de son âge, et criant : [17] « Pourquoi me fuis-tu, enfant, moi ton père, désarmé, vieillard ? Aie pitié de moi, enfant, n'aie pas peur; tu as encore des espérances de vie. C'est moi qui rendrai compte pour toi au Christ. S'il le faut, je supporterai volontiers de mourir pour toi, comme le Seigneur est mort pour nous : pour ta vie, je donnerai la mienne. Arrête, aie confiance : c'est le Christ qui m'a envoyé ».

[18] En entendant ces paroles, le jeune homme commença

βλέπων, εἶτα ἔρριψεν τὰ ὄπλα, εἶτα τρέμων ἔκλαιεν πικρῶς· προσελθόντα δὲ τὸν γέροντα περιέλαβεν, ἀπολογούμενος ταῖς οἰμωγαῖς ὡς ἐδύνατο καὶ τοῖς δάκρυσι βαπτιζόμενος ἐκ δευτέρου, μόνην ἀποκρύπτων τὴν δεξιάν· ὁ δ' ἐγγυώμενος, ἐπομνύμενος ὡς ἄφειν αὐτῷ παρά τοῦ σωτῆρος ἠύρηται, δέόμενος, γονυπετῶν, αὐτὴν τὴν δεξιάν ὡς ὑπὸ τῆς μετανοίας κεκαθαρμένην καταφιλῶν, ἐπὶ τὴν ἐκκλησίαν ἐπανάγαγεν, καὶ δαφιλέσει μὲν εὐχαῖς ἐξαιτούμενος, συνεχέσει δὲ νηστειαῖς συναγωνιζόμενος, ποικίλαις δὲ σειρήσι λόγων κατεπάδων αὐτοῦ τὴν γνώμην, οὐ πρότερον ἀπῆλθεν, ὡς φασιν, πρὶν αὐτὸν ἐπιστῆσαι τῇ ἐκκλησίᾳ, διδούς μέγα παράδειγμα μετανοίας ἀληθινῆς καὶ μέγα γνώρισμα παλιγγενεσίας, τρόπαιον ἀναστάσεως βλεπομένης ».

24 [1] ταῦτα τοῦ Κλήμεντος, ἱστορίας ὁμοῦ καὶ ὠφελείας τῆς τῶν ἐντευξομένων ἕνεκεν, ἐνταῦθ' αὖ μοι κείσθω.

ΚΔ'

Φέρε δέ, καὶ τοῦδε τοῦ ἀποστόλου τὰς ἀναντιρρήτους ἐπισημη-
[2] νόμηθα γραφάς. καὶ δὴ τὸ κατ' αὐτὸν εὐαγγέλιον ταῖς ὑπὸ τὸν οὐρανὸν διεγνωσμένον ἐκκλησίαις, πρῶτον ἀνωμολογήσθω· ὅτι γε μὴν εὐλόγως πρὸς τῶν ἀρχαίων ἐν τετάρτῃ μοίρᾳ τῶν

8. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Quis dives salvetur*, 42; édit. STAHLIN, t. III, p. 188-190.

Le beau récit de Clément est classique et mérite de l'être. La plus importante des questions qu'il soulève est relative à la pénitence. En dépit de ses crimes, le jeune homme reçoit de Jean le pardon complet, un second baptême dans ses larmes, du moment qu'il a témoigné de son repentir et de

par s'arrêter, en regardant vers la terre, puis il jeta ses armes; puis il pleura amèrement en tremblant. Il entoura de ses bras le vieillard qui avançait, lui demanda pardon, comme il le pouvait, par ses gémissements, et fut baptisé une seconde fois dans ses larmes. Cependant il cachait sa main droite.

[19] Jean lui donna sa garantie, promit par serment qu'il avait trouvé la rémission pour lui auprès du Sauveur; priant, se mettant à genoux, en baisant la main droite elle-même (du jeune homme), en affirmant qu'elle avait été purifiée par la pénitence. Puis il le conduisit à l'église et intercédâ pour lui en abondantes prières, lutta avec lui de jeûnes prolongés, enchanta son esprit par les charmes variés de ses paroles. Il ne s'en alla pas, ajoute-t-on, avant de l'avoir attaché à l'Église, donnant une grande preuve de véritable pénitence, un grand exemple de renaissance, un trophée de résurrection visible⁸. »

Que ce récit de Clément soit ici placé à la fois pour l'information et l'utilité des lecteurs.

XXIV

L'ORDRE DES ÉVANGILES

[1] Et maintenant, indiquons les écrits incontestés de cet apôtre (Jean). Et tout d'abord il faut certainement recevoir l'*Évangile selon Jean* qui est reconnu par toutes les Églises sous le ciel. C'est à juste titre qu'il a été placé par les anciens au quatrième rang après les trois autres, comme il est évident

la sincérité de sa conversion. L'évêque n'intervient ici en aucune manière. Tout se passe entre Jean et son disciple, et l'on ne voit même pas que Jean ait eu à prononcer une formule quelconque d'absolution. Les prières et les jeûnes suffisent, semble-t-il, à assurer le pardon de Dieu. Seulement, Jean est un apôtre et il jouit d'une autorité personnelle que les évêques ne posséderont plus. Cf. A. D'ALÈS, *l'Édit de Calliste*, Paris, 1914, p. 50.

- [3] ἄλλων τριῶν κατείλεκται, ταύτη ἂν γένοιτο δῆλον. οἱ θεσπέσιοι καὶ ὡς ἀληθῶς θεοπρεπεῖς, φημί δὲ τοῦ Χριστοῦ τοὺς ἀποστόλους, τὸν βίον ἄκρως¹ κεκαθαρμένοι καὶ ἀρετῇ πάσῃ τὰς ψυχὰς κεκοσμημένοι, τὴν δὲ γλῶτταν ἰδιωτεύοντες, τῇ γε μὴν πρὸς τοῦ σωτῆρος αὐτοῖς δεδωρημένη θείᾳ καὶ παραδοξοποιῶ δυνάμει θαρσοῦντες, τὸ μὲν ἐν πειθοῖ² καὶ τέχνῃ λόγων τὰ τοῦ διδασκάλου μαθήματα πρὸς βεβαίως οὔτε ἤδυσαν οὔτε ἐνεχείρουν, τῇ δὲ τοῦ θείου πνεύματος τοῦ συνεργοῦντος αὐτοῖς ἀποδείξει καὶ τῇ δι' αὐτῶν συντελουμένη θαυματουργῶ τοῦ Χριστοῦ δυνάμει μόνῃ χρώμενοι, τῆς τῶν οὐρανῶν βασιλείας τὴν γινώσκοντες ἐπὶ πᾶσαν κατήγγελλον τὴν οἰκουμένην, σπουδῆς τῆς περὶ τὸ λογογραφεῖν μικρὰν ποιούμενοι φροντίδα. καὶ τοῦτ' ἐπραττον ἅτε μείζονοι καὶ ὑπὲρ ἀνθρώπων ἐξυπηρετούμενοι διακονίᾳ. ὁ γοῦν Παῦλος πάντων ἐν παρασκευῇ λόγων δυνατώτατος νοήμασιν τε βικνώτατος γεγονώς, οὐ πλέον τῶν βραχυτάτων ἐπιστολῶν γραφῇ παραδέδωκεν, καίτοι μυρία γε καὶ ἀπόρρητα λέγειν ἔχων, ἅτε τῶν μέχρι οὐρανοῦ τρίτου θεωρημάτων ἐπιψάσας ἐπ' αὐτόν τε τὸν θεοπρεπῆ παράδεισον ἀναρπασθεὶς καὶ τῶν ἐκεῖσε ῥημάτων ἀρρήτων ἀξιοθεῖς ἐπακοῦσαι. οὐκ ἄπειροι μὲν οὖν ὑπῆρχον τῶν αὐτῶν καὶ οἱ λοιποὶ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν φοιτηταί, δώδεκα μὲν ἀπόστολοι, ἑβδομήκοντα δὲ μαθηταί, ἄλλοι τε ἐπὶ τούτοις μυρίου ὄμωσ δ' οὖν ἐξ ἀπάντων³ τῶν τοῦ κυρίου διατριβῶν⁴ ὑπομνήματα Ματθαῖος ἡμῖν καὶ Ἰωάννης μόνοι καταλελοίπασιν.
- [6] οὗς καὶ ἐπανάγκης ἐπὶ τὴν γραφὴν ἐλθεῖν κατέχει λόγος. Ματθαῖος τε γὰρ πρότερον Ἑβραίοις κηρύξας, ὡς ἡμελλεν καὶ ἐφ' ἑτέροισι Ἰουδαίοις, πατρὶα γλώττῃ γραφῇ παραδοὺς τὸ κατ' αὐτὸν εὐαγγέλιον, τὸ λείπον τῇ αὐτοῦ παρουσίᾳ τούτοις ἀφ' ὧν ἐστὲλ-
- [7] λετο, διὰ τῆς γραφῆς ἀπεπλήρου· ἤδη δὲ Μάρκου καὶ Λουκᾶ

1. ἄκρως AT^{BS} ἀκριβῶς ERDM.

2. πειθοῖ TERBDM^{SL} περινοία A.

3. ἀπασῶν D^M corr. D^r.

4. διατριβῶν ATERM μαθητῶν BDL ἀποστόλων S.

1. Cf. *Act. Apost.*, iv, 13; *II Cor.*, xi, 6; *I Cor.*, ii, 1. Sans doute s'agit-il, dans la pensée d'Eusèbe, de la langue grecque et plus particulièrement de la langue littéraire.

par ce qui suit. [3] Les hommes inspirés et vraiment dignes de Dieu, je dis les apôtres du Christ, ont été extrêmement purifiés dans leur vie et ont orné leurs âmes de toute vertu; mais ils connaissaient mal la langue¹: c'est par la puissance divine et capable de prodiges qui leur avait été accordée par le Sauveur qu'ils étaient forts; ils ne savaient pas expliquer les enseignements du Maître par la persuasion et l'art des discours, et ils ne l'essayaient même pas. Seules la démonstration de l'Esprit divin qui collaborait avec eux et la puissance thaumaturgique du Christ qui agissait par eux, leur étaient utiles². Ils annonçaient la connaissance du royaume des cieux à toute la terre habitée, sans se faire le moindre souci de s'occuper à écrire des livres. [4] Ils agissaient ainsi parce qu'ils étaient requis pour un service plus grand et au-dessus de l'homme. Paul lui-même, le plus puissant de tous dans la préparation des discours, le plus capable dans les pensées, ne livra pas plus à l'écriture que de très courtes épîtres, bien qu'il eût à dire beaucoup de choses et des choses ineffables, puisqu'il avait effleuré les spectacles du troisième ciel et qu'il avait été enlevé jusqu'au paradis même de Dieu où il avait été jugé digne d'entendre des paroles ineffables³.

[5] Ils n'étaient pas non plus sans expérience des mêmes choses, les autres compagnons de notre Sauveur, les douze apôtres, les soixante dix disciples, et mille autres en plus d'eux. Et pourtant, d'eux tous, seuls Matthieu et Jean nous ont laissé des mémoires⁴ des entretiens du Seigneur: et la tradition rapporte qu'ils en vinrent à écrire par nécessité.

[6] Matthieu, en effet, prêcha d'abord aux Hébreux. Comme il devait aussi aller vers d'autres, il livra à l'écriture, dans sa langue maternelle, son Évangile, suppléant du reste à sa présence par le moyen de l'écriture, pour ceux dont il s'éloignait. [7] Alors que déjà Marc et Luc avaient publié leurs

2. *I Cor.*, ii, 4.

3. *II Cor.*, xii, 2-4.

4. C'est le terme dont se sert saint Justin pour désigner les Évangiles, *I Apol.*, lxxvi, 3; *Dial.*, c, 4; ci, 3; cii, 5; ciii, 6, 8; civ, 1; cvi, 1, 4.

- τῶν κατ' αὐτοὺς εὐαγγελίων τὴν ἐκδοσιν πεπονημένων⁵, Ἰωάννην φασὶ τὸν πάντα χρόνον ἀγράφω κεχρημένον κηρύγματι, τέλος καὶ ἐπὶ τὴν γραφὴν ἔλθειν τοιαύτῃ χάριν αἰτίας. τῶν προαναγραφέντων τριῶν εἰς πάντας ἤδη καὶ εἰς αὐτὸν διαδεδομένων, ἀποδέξασθαι μὲν φασιν, ἀλήθειαν αὐτοῖς ἐπιμαρτυρήσαντα, μόνην δὲ ἄρα λείπεσθαι τῇ γραφῇ τὴν περὶ τῶν ἐν πρώτοις καὶ κατ' ἀρχὴν τοῦ κηρύγματος ὑπὸ τοῦ Χριστοῦ πεπραγμένων,
- [8] διήγησιν. καὶ ἀληθὴς γε ὁ λόγος. τοὺς τρεῖς γοῦν⁶ εὐαγγελιστὰς συνιδεῖν πάρεστιν μόνῃ τῇ μετὰ τὴν ἐν τῷ δεσμοτηρίῳ Ἰωάννου τοῦ βαπτιστοῦ κάθειρξιν ἐφ' ἓνα ἐνιαυτὸν πεπραγμένα τῷ σωτῆρι συγγεγραφότας αὐτό τε τοῦτ' ἐπισημηναμένους κατ' ἀρχὰς τῆς αὐτῶν ἱστορίας· μετὰ γοῦν τὴν τεσσαρακονταήμερον νηστείαν καὶ τὸν ἐπὶ ταύτῃ πειραμὸν τὸν χρόνον τῆς ἰδίας γραφῆς ὁ μὲν Ματθαῖος δηλοῖ λέγων « ἀκούσας δὲ ὅτι Ἰωάννης παρεδόθη, ἀνεχώρησεν » ἀπὸ τῆς Ἰουδαίας « εἰς τὴν Γαλιλαίαν », [10] ὁ δὲ Μάρκος ὡσαύτως· « μετὰ δὲ τὸ παραδοθῆναι » φησὶν « Ἰωάννην ἦλθεν Ἰησοῦς εἰς τὴν Γαλιλαίαν », καὶ ὁ Λουκᾶς δὲ πρὶν ἀρξασθαι τῶν τοῦ Ἰησοῦ πράξεων, παραπλησίως ἐπιτηρεῖ, φάσκων ὡς ἄρα προσθεὶς Ἡρώδης οὗς διεπράξατο πονηροῖς, « κατέκλεισε τὸν Ἰωάννην ἐν φυλακῇ ».
- [11] παρακληθέντα δὲ οὖν τούτων ἕνεκά φασὶ τὸν ἀπόστολον Ἰωάννην τὸν ὑπὸ τῶν προτέρων εὐαγγελιστῶν παρασιωπηθέντα χρόνον καὶ τὰ κατὰ τοῦτον πεπραγμένα τῷ σωτῆρι (ταῦτα δ' ἦν τὰ πρὸ τῆς τοῦ βαπτιστοῦ καθείρξεως) τῷ κατ' αὐτὸν εὐαγγελίῳ παραδοῦναι, αὐτό τε τοῦτ' ἐπισημηνασθαι, τοτὲ μὲν φήσαντα· « ταύτην ἀρχὴν ἐποίησεν τῶν παραδόξων ὁ Ἰησοῦς », τοτὲ δὲ μνημονεύσαντα τοῦ βαπτιστοῦ μεταξὺ τῶν Ἰησοῦ πράξεων ὡς

5. ἤδη—πεπονημένων Sur Marc et sur Luc et sur la tradition de leurs Évangiles, il a été déjà parlé par nous S. *post hunc Lucae et Marci scriptura evangelica secundum eas causas quas superius diximus, editur* L.

6. τρεῖς γ' οὖν T¹ERBDMS τρεῖς γὰρ T¹ ἄλλοις γοῦν τρεῖς A *in superioribus tribus evangelis* L.

5. Les anciennes traductions supposent ici un autre texte. On lit dans Rufin : « Post hunc, Lucae et Marci scriptura evangelica secundum eas causas quas superius diximus editur ». Cf. *supra*, II, xv; III, iv, 6.

6. Eusèbe tient-il cette explication d'une tradition plus ancienne, ou est-ce

Évangiles⁵, Jean, dit-on, avait employé, pendant tout le temps, la prédication orale. Finalement, il en vint aussi à écrire, pour la raison suivante. Alors que les trois évangiles écrits précédemment avaient déjà été transmis chez tous (les fidèles) et chez lui aussi, il les reçut, dit-on, en rendant témoignage de leur vérité. Mais il manquait à leurs écrits le seul récit des choses faites par le Christ dans les premiers temps et au début de sa prédication⁶. [8] Et ce motif est véritable. En effet, il est possible de voir que les trois (premiers) évangélistes ont écrit seulement ce qui a été fait par le Sauveur après l'arrestation et l'emprisonnement de Jean-Baptiste, durant une seule année et qu'ils l'ont indiqué au commencement de leurs récits. [9] C'est en effet après le jeûne de quarante jours et la tentation qui l'a suivi que Matthieu montra l'époque de son propre récit, en disant : « Ayant entendu que Jean avait été livré, « il (Jésus) s'éloigna⁷ » de la Judée « pour aller en Galilée ». [10] Marc fait de même : « Après que Jean eut été livré, dit-il, Jésus vint dans la Galilée⁸ ». Et Luc, avant de commencer le récit des actions de Jésus, fait à peu près la même remarque en disant qu'Hérode ajouta aux mauvaises actions qu'il avait commises : « Il enferma Jean en prison⁹ ». [11] On dit donc que ce fut pour cela que l'apôtre Jean fut prié de transmettre dans son Évangile le temps qui avait été passé sous silence par les évangélistes précédents et les actions faites par le Sauveur durant ce temps, c'est-à-dire avant l'emprisonnement du Baptiste. Il indique cela même, soit lorsqu'il dit : « Tel fut le commencement des miracles que fit Jésus¹⁰ », soit lorsqu'il rappelle le Baptiste au milieu de l'histoire de Jésus, comme

lui qui l'a imaginée ? Dans le canon de Muratori, on lit : « Par conséquent, quoique chaque livre des Évangiles enseigne autrement les premiers faits, la foi des croyants n'y fait aucune différence, puisque c'est un même Esprit souverain qui expose toutes choses dans chacun d'eux ». Ici, comme dans Eusèbe, l'attention se porte sur les débuts des Évangiles.

7. MATTH., IV, 12.

8. MARC., I, 14.

9. LUC., III, 19-20.

10. IOAN., II, 11.

- [17] τῶν δὲ Ἰωάννου γραμμάτων πρὸς τῷ εὐαγγελίῳ καὶ ἡ προτέρα τῶν ἐπιστολῶν παρὰ τε τοῖς νῦν καὶ τοῖς ἐτ' ἀρχαίοις ἀναμφί-
 [18] λεκτος ὁμολόγηται, ἀντιλέγονται δὲ αἱ λοιπαὶ δύο, τῆς δ' Ἀποκα-
 λύψεως εἰς ἑκάτερον ἐτι νῦν παρὰ τοῖς πολλοῖς περιέλκεται ἡ
 δόξα ὁμοίως γε μὴν ἐκ τῆς τῶν ἀρχαίων μαρτυρίας ἐν οἰκείῳ
 καιρῷ τὴν ἐπίκρισιν δέξεται καὶ αὐτή.

ΚΕ'

- 25 [1] Εὐλογον δ' ἐνταῦθα γενομένους ἀνακεφαλαιώσασθαι τὰς δηλω-
 θείσας τῆς καινῆς διαθήκης γραφάς. καὶ δὴ τακτέον ἐν πρώτοις
 τὴν ἀγίαν τῶν εὐαγγελίων τετρακτύν, οἷς ἔπεται ἡ τῶν Πρα-
 [2] ξεων τῶν ἀποστόλων γραφή· μετὰ δὲ ταύτην τὰς Παύλου κατα-
 λεκτέον ἐπιστολάς, αἷς ἐξῆς τὴν φερομένην Ἰωάννου προτέραν
 καὶ ὁμοίως τὴν Πέτρου κυρωτέον ἐπιστολήν· ἐπὶ τούτοις τακτέον,
 εἰ γε φανεῖται, τὴν Ἀποκάλυψιν Ἰωάννου, περὶ ἧς τὰ δόξαντα
 [3] κατὰ καιρὸν ἐκθυσόμεθα. καὶ ταῦτα μὲν ἐν ὁμολογουμένοις·
 τῶν δ' ἀντιλεγόμενων, γνωρίμων δ' οὖν ὅμως τοῖς πολλοῖς, ἡ
 λεγομένη Ἰακώβου φέρεται καὶ ἡ Ἰούδα ἢ τε Πέτρου δευτέρα
 ἐπιστολή καὶ ἡ ὀνομαζομένη δευτέρα καὶ τρίτη Ἰωάννου, εἶτε

15. Eusèbe ne dit pas ici pourquoi seule la première Epître de saint Jean est incontestée, et nous ne connaissons pas ses raisons. Cf. J. CHAINE, *les Epîtres catholiques*, Paris, 1939, p. 100.

16. *Infra*, VII, xxv. Notons qu'en cet endroit Eusèbe ne se prononce pas contre l'Apocalypse. Sur ce livre la lutte était particulièrement vive entre deux partis, c'est-à-dire parmi les lettrés qui s'occupaient de ces questions. Eusèbe connaissait l'Apocalypse, cela va sans dire, et s'en servait à l'occasion comme d'une source historique, mais il faisait tout ce qu'il pouvait pour l'exclure de la liste des livres canoniques. Cf. M.-J. LAGRANGE, *Histoire ancienne du canon et du Nouveau Testament*, p. 106; E. B. ALLO, *Saint Jean. L'Apocalypse*, Paris, 1921, p. clxxvii suiv.

1. Cette liste est proprement celle d'Eusèbe. Comme l'écrit M.-J. LAGRANGE,

[17] Des écrits de Jean en dehors de l'Évangile, la première de ses *Epîtres* est reconnue hors de conteste à la fois par nos contemporains et par les anciens¹⁵. Les deux autres sont discutées. [18] Quant à l'*Apocalypse*, son autorité est encore maintenant discutée par le plus grand nombre. Semblablement, elle sera appréciée elle aussi d'après le témoignage des anciens, au moment voulu¹⁶.

XXV

LES DIVINES ÉCRITURES RECONNUES PAR TOUS
ET CELLES QUI NE LE SONT PAS

[1] Arrivés à ce point, il nous semble raisonnable de récapituler (la liste) des écrits du Nouveau Testament, dont nous avons parlé¹. Et, sans aucun doute, il faut placer tout d'abord la sainte tétrade des *Évangiles*, que suit le livre des *Actes des Apôtres*. [2] Après ce livre, il faut citer les *Epîtres* de Paul, à la suite desquelles on doit sanctionner la première attribuée à Jean et semblablement la première épître de Pierre. A la suite de ces ouvrages, on rangera, si cela paraît bon, l'*Apocalypse* de Jean au sujet de laquelle nous exposerons au moment opportun ce qu'on en pense.

[3] Tels sont les livres reçus (universellement)². Parmi les écrits contestés, mais reçus pourtant par le plus grand nombre, il y a l'épître attribuée à Jacques, celle de Jude, la deuxième épître de Pierre et les lettres dites deuxième et

op. cit., p. 107, « c'est celle d'un critique, qui, manquant d'un critère assuré, ne peut être qu'hésitant. Nulle part, il n'allègue la pratique d'une ou de plusieurs églises. Il a lu les auteurs anciens, pas très anciens, peut-être sans les comprendre, sans tenir d'ailleurs aucun compte des affirmations de l'Occident, et c'est d'après leurs expressions qu'il a créé ses catégories. »

2. La première catégorie est celle des *homologoumènes*. L'Apocalypse en fait partie, quelles que soient, à son sujet, les hésitations personnelles d'Eusèbe.

τοῦ εὐαγγελιστοῦ τυγχάνουσαι εἴτε καὶ ἐτέρου ὁμωνύμου ἐκείνω.

- [4] ἐν τοῖς νόθοις κατατετάχθω καὶ τῶν Παύλου Πράξεων ἢ γραφῆ ὃ τε λεγόμενος Ποιμὴν καὶ ἡ Ἀποκάλυψις Πέτρου καὶ πρὸς τοῦτοις ἢ φερομένη Βαρναβᾶ ἐπιστολὴ καὶ τῶν ἀποστόλων αἱ λεγόμεναι Διδαχαὶ¹ ἔτι τε, ὡς ἔφην, ἢ Ἰωάννου Ἀποκάλυψις, εἰ φανεῖη ἦν τινες, ὡς ἔφην, ἀθετοῦσιν, ἕτεροι δὲ ἐγκρίνουσιν
- [5] τοῖς ὁμολογουμένοις. ἤδη δ' ἐν τοῦτοις τινὲς καὶ τὸ καθ' Ἑβραίου εὐαγγέλιον κατέλεξαν, ᾧ μάλιστα Ἑβραίων οἱ τὸν Χριστὸν
- [6] παραδεξάμενοι χαίρουσιν. ταῦτα δὲ πάντα τῶν ἀντιλεγόμενων ἂν εἴη, ἀναγκαίως δὲ καὶ τούτων ἕως τὸν κατάλογον πεποιήμεθα, διακρίνοντες τὰς τε κατὰ τὴν ἐκκλησιαστικὴν παράδοσιν ἀληθεῖς καὶ ἀπλάστους καὶ ἀνωμολογημένας γραφὰς καὶ τὰς ἄλλως² παρὰ ταύτας, οὐκ ἐνδιαθήκους μὲν ἀλλὰ καὶ ἀντιλεγόμενας, ἕως δὲ παρὰ πλείστοις τῶν ἐκκλησιαστικῶν γινωσκόμενας, ἵν' εἰδέναι ἔχοιμεν αὐτάς τε ταύτας καὶ τὰς ἐνόματι τῶν ἀποστόλων πρὸς τῶν αἰρετικῶν προφερομένας ἦτοι ὡς Πέτρου καὶ Θωμᾶ καὶ Μαθθία ἢ καὶ τινων παρὰ τούτους ἄλλων εὐαγγέλια περιεχούσας ἢ ὡς Ἀνδρέου καὶ Ἰωάννου καὶ τῶν ἄλλων ἀποστόλων πράξεις· ὧν οὐδὲν οὐδαμῶς ἐν συγγράμματι τῶν κατὰ τὰς διαδοχὰς ἐκκλησιαστικῶν τις ἀνὴρ εἰς μνήμην
- [7] ἀγαγεῖν ἠξίωσεν, πόρρω δὲ που καὶ ὁ τῆς φράσεως παρὰ τὸ ἦθος τὸ ἀποστολικὸν ἐναλλάττει χαρακτήρ, ἢ τε γνώμη καὶ ἢ τῶν ἐν αὐτοῖς φερομένων προαίρεσις πλείστον ἕσται τῆς ἀληθοῦς ὀρθοδοξίας ἀπέδουσα, ὅτι δὴ αἰρετικῶν ἀνδρῶν ἀναπλάσματα τυγχάνει, σαφῶς παρίστην· ὅθεν οὐδ' ἐν νόθοις αὐτὰ κατατακτέον, ἀλλ' ὡς ἄτοπα πάντη καὶ δυσσεβῆ παραιτητέον.

1. *Doctrina quae dicitur* LS.

2. ἄλλως TERBDM ἄλλως A.

3. La seconde catégorie est celle des livres contestés (*antilegomenes*). Ces livres sont discutés, mais le plus souvent reçus.

4. Après cela, viennent les bâtards (*νόθοι*) Ici, la pensée d'Eusèbe est des plus obscures, car il déclare que ces bâtards peuvent être qualifiés d'antilegomenes, de sorte qu'on ne voit plus la différence que voulaient exprimer les deux mots. On la voit d'autant moins que l'Apocalypse figure, au gré d'Eusèbe, parmi les bâtards, alors qu'il serait normal de lui donner place avec les antilegomenes. Disons que les bâtards sont des antilegomenes de second rang; certaines Églises les reçoivent, mais la discussion reste ouverte.

troisième de Jean, qu'elles soient de l'évangéliste ou d'un autre qui portait le même nom³.

[4] Parmi les apocryphes⁴, qu'on range le livre des *Actes de Paul*, l'ouvrage intitulé *Le Pasteur*, l'*Apocalypse de Pierre*, et de plus l'*Épître* attribuée à *Barnabé*, l'écrit appelé *Les enseignements des apôtres*, puis, comme je l'ai dit, l'*Apocalypse de Jean*, si cela semble bon : quelques uns, comme je l'ai dit, la rejettent; mais d'autres la joignent aux livres reçus. [5] Parmi ces mêmes livres, quelques-uns ont encore placé l'*Évangile selon les Hébreux*, qui plaît surtout à ceux des Hébreux qui ont reçu le Christ. Tous ces livres sont au nombre des écrits contestés.

[6] Nous avons trouvé nécessaire de faire également la liste de ces derniers (ouvrages) en séparant les Écritures qui, selon la tradition ecclésiastique, sont vraies, authentiques et reconnues, d'avec les livres qui, à leur différence, ne sont pas testamentaires, mais contestés bien que connus par la plupart des (écrivains) ecclésiastiques. Ainsi, nous pourrions connaître ces livres mêmes et ceux qui, chez les hérétiques, sont présentés sous le nom des apôtres, qu'il s'agisse des *Évangiles de Pierre*, de *Thomas*, de *Matthias* et d'autres encore, ou des *Actes d'André*, de *Jean* et des autres apôtres⁵ : absolument jamais personne parmi les orthodoxes qui se sont succédé, n'a trouvé bon de rappeler leur souvenir dans un de ses ouvrages. [7]. D'ailleurs, le caractère de l'élocution s'écarte de la manière apostolique; la pensée et la doctrine qu'ils renferment sont autant que possible en désaccord avec la véritable orthodoxie; ce qui prouve clairement que ces livres sont des fabrications d'hérétiques. Par suite, il ne faut même pas les placer parmi les apocryphes, mais il faut les rejeter comme tout à fait absurdes et impies.

Et maintenant, passons à la suite du récit.

5. Ces derniers ouvrages sont franchement hérétiques, et personne ne les reçoit dans l'Église. On peut rappeler cependant les hésitations de Sérapion d'Antioche relativement à l'Évangile de Pierre.

ΚΣ'

- 26 [1]** Ἴωμεν δὴ λοιπὸν καὶ ἐπὶ τὴν ἐξῆς ἱστορίαν. Σίμωνα τὸν μάγον Μένανδρος διαδεξάμενος, ὅπλον δευτέρον οὐ χεῖρον τοῦ προτέρου τῆς διαβολικῆς ἐνεργείας ἀποδείκνυται τὸν τρόπον. ἦν καὶ οὗτος Σαμαρεὺς, εἰς ἕκρον δὲ γοητείας οὐκ ἔλαττον τοῦ διδασκάλου προελθὼν, μείζοσιν ἐπιδαφιλεύεται τερατολογίαις, ἑαυτὸν μὲν ὡς ἄρα εἶη, λέγων, ὁ σωτὴρ ἐπὶ τῇ τῶν ἀνθρώπων ἀνωθὲν ποθεν ἐξ ἀοράτων αἰώνων ἀπεσταλμένος σωτηρίας,
- [2]** διδάσκων δὲ μὴ ἄλλως δύνασθαί τινα καὶ αὐτῶν τῶν κοσμοποιῶν ἀγγέλων περιγενήσεσθαι, μὴ πρότερον διὰ τῆς πρὸς αὐτοῦ παραδιδομένης μαγικῆς ἐμπειρίας ἀχθέντα καὶ διὰ τοῦ μεταδιδόμενου πρὸς αὐτοῦ βαπτίσματος, οὗ τοὺς καταξιουμένους ἀθανασίαν αἰδίον ἐν αὐτῷ τούτῳ μεθέξειν τῷ βίῳ, μηκέτι θνήσκοντας, αὐτοῦ δὲ παραμένοντας εἰς τὸ αἰεὶ ἀγήρωσ τινὰς καὶ ἀθανάτους
- [3]** ἔσομένους. ταῦτα μὲν οὖν καὶ ἐκ τῶν Εἰρηναίου διαγινῶναι βῆδιον καὶ ὁ Ἰουστῖνος δὲ κατὰ τὸ αὐτὸ τοῦ Σίμωνος μνημονεύσας, καὶ τὴν περὶ τούτου διήγησιν ἐπιφέρει, λέγων·

« Μένανδρον δὲ τινα καὶ αὐτὸν Σαμαρεῖα, τὸν ἀπὸ κώμης Καπαρρατταίας, γενόμενον μαθητὴν τοῦ Σίμωνος, οἰστρηθέντα καὶ αὐτὸν ὑπὸ τῶν δαιμόνων καὶ ἐν Ἀντιοχείᾳ γενόμενον, πολλοὺς ἐξαπατήσασιν διὰ μαγικῆς τέχνης οἷδαμεν ὅς καὶ τοὺς αὐτῷ ἐπομένους ὡς μὴ ἀποθνήσκουσιν, ἔπεισεν, καὶ νῦν τινὲς εἰσιν, ἀπ' ἐκείνου τοῦτο ὁμολογοῦντες ».

- [4]** ἦν δ' ἄρα διαβολικῆς ἐνεργείας διὰ τοιῶνδε γοήτων τὴν Χριστιανῶν προσηγορίαν ὑποδυομένων τὸ μέγα τῆς θεοσεβείας μυστή-

1. Cf. IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, I, xxiii, 5. Eusèbe doit à saint Irénée et à saint Justin tout ce qu'il sait de Ménandre.

XXVI

ΜΕΝΑΝΔΡΕ ΛΕ ΜΑΓΙCΙΕΝ

[1] Ménandre, qui succéda à Simon le mage, se montra par sa manière d'agir un second instrument de l'activité diabolique non inférieur au premier. Lui aussi était Samaritain; il atteignit non moins que son maître le faite de la magie et le dépassa par de plus grands prodiges. Il disait qu'il était le Sauveur envoyé d'en haut jadis, dès les siècles invisibles, pour le salut des hommes. **[2]** Il enseignait encore qu'on ne pouvait pas devenir supérieur aux anges créateurs eux-mêmes à moins d'avoir été préalablement conduit à travers l'expérience magique communiquée par lui et d'avoir reçu le baptême administré par lui. Ceux qui avaient été jugés dignes de ce baptême participeraient, dans cette vie même, à l'immortalité éternelle; ils ne mourraient pas; ils demeureraient ici-bas pour une perpétuelle jeunesse et seraient immortels. Il est d'ailleurs facile de lire tout cela dans les livres d'Irénée¹.

[3] Justin, lui aussi, en traitant de Simon, ajoute encore la mention de Ménandre et dit :

« Un certain Ménandre, lui aussi Samaritain, du bourg de Caparattée, devint disciple de Simon. Aiguillonné lui aussi par les démons et venu à Antioche, nous savons qu'il trompa beaucoup de gens par l'art de la magie. Il leur persuadait que ceux qui le suivaient ne mourraient pas, et, maintenant encore, il y a des gens qui l'assurent d'après lui². »

[4] C'était assurément l'œuvre de l'activité diabolique de s'efforcer de calomnier par le moyen de semblables charlatans

2. JUSTIN, *1 Apol.*, xxvi, 4.

ριον ἐπὶ μαγείᾳ σπουδάσαι διαβαλεῖν διασύραι¹ τε δι' αὐτῶν τὰ περὶ ψυχῆς ἀθανασίας καὶ νεκρῶν ἀναστάσεως ἐκκλησιαστικὰ δόγματα. ἀλλ' οὗτοι μὲν τούτους σωτήρας ἐπιγραφόμενοι τῆς ἀληθοῦς ἀποπεπτόκασιν ἐλπίδος·

KZ'

- 27 [1] ἄλλους δ' ὁ πονηρὸς δαίμων, τῆς περὶ τὸν Χριστὸν τοῦ θεοῦ διαθέσεως ἀδυνατῶν ἐκσεῖσαι, θατεραλήπτους¹ εὐρῶν ἐσφετερίζετο Ἐβριωνίους τούτους οικειῶς ἐπεφήμιζον οἱ πρῶτοι, πτωχῶς καὶ ταπεινῶς τὰ περὶ τοῦ Χριστοῦ δοξάζοντας. λιτὸν μὲν γὰρ αὐτὸν καὶ κοινὸν ἡγοῦντο, κατὰ προκοπὴν ἡθους αὐτὸ μόνον ἄνθρωπον δεδικαιωμένον ἐξ ἀνδρός τε κοινωνίας καὶ τῆς Μαρίας γεγεννημένον· δεῖν δὲ πάντως αὐτοῖς τῆς νομικῆς ὀρησειᾶς ὡς μὴ ἂν διὰ μόνης τῆς εἰς τὸν Χριστὸν πίστεως καὶ [3] τοῦ κατ' αὐτὴν βίου σωθησομένοις. ἄλλοι δὲ παρὰ τούτους τῆς αὐτῆς ὄντες προσηγορίας, τὴν μὲν τῶν εἰρημένων ἔκτοπον διεδίδρασκον ἀτοπίαν, ἐκ παρθένου καὶ ἀγίου πνεύματος μὴ ἀρνούμενοι γεγονέναι τὸν κύριον, οὐ μὴν ἐθ' ὁμοίως καὶ οὗτοι προὔπαρχειν αὐτὸν θεὸν λόγον ὄντα καὶ σοφίαν ὁμολογοῦντες,

1. διασύρεται δὲ αὐτῶ BD διασύρεται δὲ δι' αὐτῶν L.

1. θατεραλήπτους ABD θατέραι ληπτούς TER κατὰ θάτερα ληπτούς M.

3. Cf. *I Tim.*, III, 16.

1. Le nom d'Ébionites vient de l'hébreu et signifie les pauvres. On a supposé que ce nom était donné originairement aux chrétiens de Jérusalem, mais il faut avouer qu'on n'en trouve nulle part la mention. En tout cas, l'explication donnée par Eusèbe d'après Irénée, *Adv. Haeres.*, I, xxvi, 2; ORIGÈNE, *De princip.*, IV, xxii, est venue après coup, la qualification de pauvres ne pouvant être donnée spontanément qu'à des ascètes pratiquant la pauvreté volontaire. Irénée, qui est le premier à parler des Ébionites, ne rattache pas leur secte à un fondateur déterminé. Le nom d'Ébion apparaît dans TERTULLIEN, *De*

revêtus du nom de chrétiens, le grand mystère de la piété³ en accusant (les fidèles) de magie et de mettre en pièces, par leur intermédiaire, les dogmes ecclésiastiques de l'immortalité de l'âme et de la résurrection des morts. Mais ceux qui souscrivirent à ces sauveurs furent déçus de la véritable espérance.

XXVII

L'HÉRÉSIE DES ÉBIONITES

[1] Pour d'autres, que le méchant démon ne pouvait pas détacher de l'amour du Christ de Dieu, il les captiva en les trouvant accessibles d'un autre côté : dès le début, on appela à juste titre ces hommes Ébionites, parce qu'ils avaient sur le Christ des pensées pauvres et humbles¹. [2] Ils le regardaient en effet comme simple et commun, comme un pur homme justifié par le progrès de sa vertu, né du rapprochement d'un homme et de Marie. Il leur fallait absolument observer la Loi (de Moïse) parce que, disaient-ils, ils ne seraient pas sauvés par la seule foi dans le Christ et par la vie conforme à cette foi.

[3] Mais à côté de ces derniers, il y en avait d'autres, qui portaient le même nom et qui échappaient à leur sottise étrange. Ils ne niaient pas que le Seigneur fût né d'une vierge et du Saint-Esprit; pourtant, semblablement à eux, ils ne confessaient pas qu'il fût préexistant, tout en étant Dieu, Verbe et Sagesse, et ainsi ils revenaient à l'impie des pre-

praescript. haeret., x, 8; *De virgin. vel.*, vi; *De carne Christi*, xiv, xviii, xxiv; dans les *Philosophomena*, VII, xxxv, 1 etc., et naturellement dans EPIPHANE, *Haeres.*, XXX. Ebion est fort probablement un personnage légendaire. Sur les Ébionites, cf. M. SIMON, *Verus Israël*, p. 281 suiv., et surtout l'ouvrage capital de H. J. SCHWERS, *Theologie und Geschichte des Judenchristentums*, Tübingue, 1949, qui étudie tous les problèmes relatifs au judéo-christianisme.

- τῇ τῶν προτέρων περιετρέποντο δυσσεβεία, μάλιστα ὅτε καὶ τὴν σωματικὴν περὶ τὸν νόμον λατρείαν ὁμοίως ἐκείνοις περιέπειν [4] ἐσπούδαζον. οὗτοι δὲ τοῦ μὲν ἀποστόλου πάμπαν τὰς ἐπιστολάς ἀρνητέας ἠγοῦντο εἶναι δεῖν, ἀποστάτην ἀποκαλοῦντες αὐτὸν τοῦ νόμου, εὐαγγελίῳ δὲ μόνῳ τῷ καθ' Ἑβραίους λεγομένῳ [5] χρώμενοι, τῶν λοιπῶν σμικρὸν ἐποιοῦντο λόγον· καὶ τὸ μὲν σάββατον καὶ τὴν ἄλλην Ἰουδαϊκὴν ἀγωγὴν ὁμοίως ἐκείνοις παρεφύλαττον, ταῖς δ' αὖ κυριακαῖς ἡμέραις ἡμῖν τὰ παρακλήσια εἰς μνήμην τῆς σωτηρίου² ἀναστάσεως ἐπέτελουν· ὅθεν [6] παρὰ τὴν τοιαύτην ἐγχείρησιν τῆς τοιαύτης λελόγησιν προσηγορίας, τοῦ Ἑβριωνίων ὀνόματος τὴν τῆς διανοίας πτωχείαν αὐτῶν ὑποφαίνοντος· ταύτῃ γὰρ ἐπὶ κλην ὁ πτωχὸς παρ' Ἑβραίοις ὀνομάζεται.

KH'

28 [1] Κατὰ τοὺς δηλουμένους χρόνους ἑτέρας αἰρέσεως ἀρχηγὸν γενέσθαι Κήρινθον παρειλήφαμεν· Γάϊος, ὃς φωνὰς ἤδη πρότερον παρατέθειμαι, ἐν τῇ φερομένη αὐτοῦ ζητήσει ταῦτα περὶ αὐτοῦ γράφει·

[2] « ἄλλὰ καὶ Κήρινθος ὁ¹ δι' ἀποκαλύψεων ὡς ὑπὸ ἀποστόλου μεγάλου γεγραμμένων τερατολογίας ἡμῖν ὡς δι' ἀγγέλων αὐτῷ δεδειγμένως ψευδόμενος ἐπεισάγει, λέγων μετὰ τὴν ἀνάστασιν ἐπίγειον εἶναι τὸ βασιλεῖον τοῦ Χριστοῦ καὶ πάλιν ἐπιθυμίας

2. σωτηρίου BDMS τοῦ κυρίου ATERL.

1. ὁ, interpolation ancienne, à moins qu'il ne manque quelque chose après ὁ.

2. Sur cet évangile, cf. A. SCHMIDTKE, *Neue Fragmente und Untersuchungen zu den judenchristlichen Evangelien. Ein Beitrag zur Literatur und Geschichte der Judenchristen, Texte und Untersuchungen*, XXXVII, 13, Leipzig, 1914; M.-J. LAGRANGE, *l'Évangile selon les Hébreux*, dans *Revue Biblique*, t. XXXI,

miers, d'autant plus que, pareillement à eux, ils mettaient tout leur zèle à accomplir soigneusement les prescriptions charnelles de la Loi. [4] Ils pensaient qu'il fallait complètement rejeter les *Épîtres* de l'Apôtre, qu'ils appelaient un apostat de la Loi; ils se servaient uniquement de l'*Évangile* appelé *selon les Hébreux*² et tenaient peu de compte des autres. [5] Ils gardaient le sabbat et (observaient) le reste de la conduite juive, semblablement à eux, mais ils célébraient les dimanches à peu près comme nous, en souvenir de la résurrection du Sauveur. [6] Par suite d'une telle attitude, ils ont reçu le nom d'Ébionites, qui met en relief la pauvreté de leur intelligence : car tel est le mot par lequel les pauvres sont appelés chez les Hébreux.

XXVIII

L'HERÉSIARQUE CÉRINTHE

[1] C'est dans les temps dont nous parlons que Cérinthe devint le chef d'une autre hérésie, à ce que nous avons appris¹. Caius, dont j'ai déjà plus haut cité des paroles² écrit ceci, à son sujet, dans sa *Recherche* :

« [2] Mais Cérinthe, lui aussi, au moyen de révélations (données) comme écrites par un grand apôtre, nous apporte mensongèrement des récits de choses merveilleuses qui lui auraient été montrées par les anges³. Il dit qu'après la résurrection, le royaume du Christ sera terrestre et que la

1922; G. BARDY, *Saint Jérôme et l'Évangile selon les Hébreux*, dans *Mélanges de Science religieuse*, t. II, 1946, p. 5-36; M. SIMON, *op. cit.*, p. 290-291.

1. Voir sur Cérinthe, G. BARDY, *Cérinthe*, dans *Revue Biblique*, 1921, t. XXX, p. 341-374; M. SIMON, *op. cit.*, p. 292 suiv.

2. *Supra*, II, xxv, 6.

3. Cf. *Apocal.*, I, 2; xxii, 8. D'après Caius, l'Apocalypse aurait été rédigée par Cérinthe. Cf. HIPPOLYTE, cité par DENYS BAR-SALIBI, *Comment. in Apocalyps.*, édit. I. SEDLACEK, p. 1, 30 suiv.

καὶ ἡδοναῖς ἐν Ἱερουσαλὴμ τὴν σάρκα πολιτευομένην δουλεύειν. καὶ ἐχθρὸς ὑπάρχων ταῖς γραφαῖς τοῦ θεοῦ, ἀριθμὸν χιλιονταετίας ἐν γάμῳ ἑορτῆς, θέλων πλανᾶν, λέγει γίνεσθαι ».

- [3] καὶ Διονύσιος δέ, ὁ τῆς κατὰ Ἀλεξάνδρειαν παροικίας καθ' ἡμᾶς τὴν ἐπισκοπὴν εἰληχῶς, ἐν δευτέρῳ τῶν Ἐπαγγελιῶν περὶ τῆς Ἰωάννου Ἀποκαλύψεως εἰπὼν τινα ὡς ἐκ τῆς ἀνέκαθεν παραδόσεως, τοῦ αὐτοῦ μέμνηται ἀνδρὸς τούτοις τοῖς ῥήμασιν·
- [4] « Κήρινθον δέ, τὸν καὶ τὴν ἀπ' ἐκείνου κληθεῖσαν Κηρινθιανὴν αἰρεσιν συστησάμενον, ἀξιόπιστον ἐπιφημίσαι θελήσαντα τῷ ἑαυτοῦ πλάσματι ὄνομα. τοῦτο γὰρ εἶναι τῆς διδασκαλίας αὐτοῦ τὸ δόγμα, ἐπίγειον ἔσσεσθαι τὴν τοῦ Χριστοῦ βασιλείαν, καὶ ὧν αὐτὸς ὠρέγετο, φιλοσώματος ὧν καὶ πάνυ σαρκικός, ἐν τούτοις ὀνειροπολεῖν ἔσσεσθαι, γαστρὸς καὶ τῶν ὑπὸ γαστέρα πλησμοναῖς, τοῦτ' ἐστὶ σιτίοις καὶ πότοις καὶ γάμοις καὶ δι' ὧν εὐφημότερον ταῦτα ὡήθη ποριεῖσθαι, ἑορταῖς καὶ θυσίαις καὶ ἱερείων σφαγαῖς ».
- [6] ταῦτα Διονύσιος· ὁ δὲ Εἰρηναῖος ἀπορρητοτέρως δὴ τινας τοῦ αὐτοῦ ψευδοδοξίας ἐν πρώτῳ συγγράμματι τῶν πρὸς τὰς αἰρέσεις προθεῖς, ἐν τῷ τρίτῳ καὶ ἱστορίαν οὐκ ἀξίαν λήθης τῆς γραφῆς παραδέδωκεν, ὡς ἐκ παραδόσεως Πολυκάρπου φάσκων Ἰωάννην τὸν ἀπόστολον εἰσελθεῖν ποτε ἐν βαλανεῖῳ², ὥστε λούσασθαι, γνόντα δὲ ἔνδον ὄντα τὸν Κήρινθον, ἀποπηδήσαι τε τοῦ τόπου καὶ ἐκφυγεῖν θύραζε, μὴδ' ὑπομείναντα τὴν αὐτὴν αὐτῷ ὑποδῦναι στέγην, ταῦτ' οὐκ αὐτὸς καὶ τοῖς σὺν αὐτῷ παραινεσαι, φήσαντα· « φύγωμεν, μὴ καὶ τὸ βαλανεῖον συμπέσῃ, ἔνδον ὄντος Κηρίνθου τοῦ τῆς ἀληθείας ἐχθροῦ. »

2. ἐν βαλανεῖῳ AB ἐν βαλανίῳ DM εἰς βαλανεῖον TER.

4. E. SCHWARTZ, *Ad hunc locum*, regarde les mots ἐν γάμῳ ἑορτῆς comme une corruption ancienne du texte. Il y aurait une lacune devant ἐν γάμῳ, et l'on pourrait la combler ainsi : χιλιονταετίας < ὀρίζει, μεθ' ἣν οὐράνιόν τινα τόπον ἐπιγείων ὡς > ἐν γάμῳ ἑορτῆς.

5. Sur Denys d'Alexandrie, cf. C. L. FELTOE, *The letters and other remains of Dionysius of Alexandria*, Cambridge, 1904.

chair, vivant à nouveau à Jérusalem, sera l'esclave des passions et des plaisirs. Ennemi des Écritures de Dieu, il dit, en voulant tromper (les hommes), qu'il y aura un nombre de mille ans en fête nuptiale⁴. »

[3] Denys, lui aussi, qui, de notre temps, a obtenu l'épiscopat de l'Église d'Alexandrie, dans le second livre des *Promesses*⁵ rapporte, à propos de l'*Apocalypse* de Jean, des choses qu'il dit tenir de la tradition ancienne et mentionne le même personnage en ces termes :

« [4] Cérinthe, l'inventeur de l'hérésie appelée d'après lui cérinthienne, a voulu placer son ouvrage sous la protection d'un nom digne de crédit. Voici, en effet, l'essentiel de son enseignement : le royaume du Christ sera terrestre; [5] et comme lui-même aimait son corps et était entièrement charnel, il rêvait que ce royaume consisterait dans les choses qu'il désirait, les satisfactions du ventre et de ce qui est au-dessous du ventre, c'est-à-dire la nourriture, la boisson, le plaisir charnel, et aussi dans des choses par lesquelles il pensait procurer un aspect plus honorable à ces plaisirs, dans des fêtes, des sacrifices, des immolations de victimes⁶. »

[6] Ainsi s'exprime Denys. Irénée, de son côté, au premier livre de l'ouvrage *Contre les hérésies*, expose certaines opinions énoncées et plus abominables du même Cérinthe⁷; et dans le troisième, il confie à l'écriture un récit qui est digne de n'être pas oublié et qu'il tient, dit-il, de la tradition de Polycarpe⁸. L'apôtre Jean, dit-il, était entré un jour dans les bains pour s'y laver. Apprenant que Cérinthe était là, il quitta la place et s'enfuit vers la porte, ne supportant pas d'être couvert par le même toit que lui, et il conseilla la même chose à ceux qui étaient avec lui : « Fuyons, de peur que les bains ne s'écroulent : Cérinthe est là, l'ennemi de la vérité ».

6. Cf. *infra*, VII, xxv, 2-3, le même passage cité plus complètement.

7. IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, I, xxvi, 1.

8. IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, III, iii, 4; cf. *infra*, IV, xiv, 6. On ne peut guère douter de la valeur du témoignage d'Irénée.

ΚΘ'

29 [1] Ἐπὶ τούτων δῆτα καὶ ἡ λεγομένη τῶν Νικολαϊτῶν αἵρεσις ἐπὶ σμικρότατον συνέστη χρόνον, ἥς δὴ καὶ ἡ τοῦ Ἰωάννου Ἀποκάλυψις μνημονεύει· οὗτοι Νικόλαον ἓνα τῶν ἀμφὶ τὸν Στέφανον διακόνων πρὸς τῶν ἀποστόλων ἐπὶ τῇ τῶν ἐνδεῶν θεραπείᾳ προκεχειρισμένων¹ ἠύχουν. ὃ γε μὴν Ἀλεξανδρεὺς Κλήμης ἐν τρίτῳ Στρωματεῖ ταῦτα περὶ αὐτοῦ κατὰ λέξιν ἱστορεῖ·

[2] « ὦραϊαν, φασί, γυναῖκα ἔχων οὗτος, μετὰ τὴν ἀνάληψιν τὴν τοῦ σωτῆρος πρὸς τῶν ἀποστόλων ὀνειδισθεὶς ζηλοτυπῖαν, εἰς μέσον ἀγαγὼν τὴν γυναῖκα γῆμαι τῷ βουλομένῳ ἐπέτρεψεν. ἀκόλουθον γὰρ εἶναι φασὶ τὴν πράξιν ταύτην ἐκεῖνη τῇ φωνῇ τῇ ὅτι παραχρᾶσθαι² τῇ σαρκὶ δεῖ, καὶ δὴ κατακολουθήσαντες τῷ γεγενημένῳ τῷ τε εἰρημένῳ ἀπλῶς καὶ ἀβασανίστως, ἀνέδην

[3] ἐκπορνεύουσιν οἱ τὴν αἵρεσιν αὐτοῦ μετιόντες. πυνθάνομαι δ' ἐγὼ τὸν Νικόλαον μηδεμιᾶ ἐτέρῃ παρ' ἣν ἔγημε κεχρησθαι γυναικί, τῶν τε ἐκεῖνου τέκνων τὰς μὲν θηλείας καταγρηᾶσαι παρθένους, ἀφθορον δὲ διαμείναι τὸν υἱόν· ὧν οὕτως ἐχόντων ἀποβολὴ πάθους ἦν ἢ εἰς μέσον τῶν ἀποστόλων τῆς ζηλοτυπουμένης ἐκκύκλησις γυναικός, καὶ ἡ ἐγκράτεια τῶν περισπουδάστων ἡδονῶν τὸ παραχρᾶσθαι τῇ σαρκὶ ἐδίδασκεν. οὐ γάρ,

1. προκεχειρισμένων ASL προκεχειρισμένον TERBDM.

2. παραχρᾶσθαι ATERBD [παραχρησθαι Clem., Strom. 2, 118 et 3, 26] παραχρησασθαι M Clément ms.

1. Apocal., II, 6, 15.

2. Cf. Act. Apost., vi, 5. Suivant saint Irénée, Adv. Haeres., I, xxvi, 3, la filiation indiquée par les Nicolaïtes serait en effet exacte; mais nous n'avons pas de raison décisive pour le croire, et l'Apocalypse ne le dit pas. L'anecdote

XXIX

NICOLAS ET CEUX QUI LUI DOIVENT LEUR NOM

[1] En ce temps-là, naquit aussi l'hérésie dite des Nicolaïtes, qui dura très peu et dont fait mention également l'*Apocalypse* de Jean¹. Ces hérétiques prétendaient que Nicolas était un des diaques, compagnons d'Étienne, choisis par les Apôtres pour le service des indigents². Du moins, Clément d'Alexandrie, dans le troisième *Stromate*, raconte en propres termes ceci à son sujet :

« [2] Il avait, dit-on, une femme dans la fleur de l'âge. Après l'ascension du Sauveur, les apôtres lui reprochèrent d'être jaloux : alors il conduisit sa femme au milieu (de l'assemblée) et l'abandonna à qui voudrait l'épouser. On dit que cette action était conforme à la formule : il faut faire peu de cas de la chair³. Et lorsqu'ils imitent son action et ses paroles simplement et sans examen, ceux qui suivent son hérésie se prostituent d'une manière honteuse. [3] Pour moi, je sais par ouï-dire que Nicolas ne connut jamais d'autre femme que celle qu'il avait épousée et que, de ses enfants, les filles vieillirent dans la virginité, le fils demeura chaste. Les choses étant ainsi, l'abandon, au milieu des apôtres, de sa femme qui était un objet de jalousie, était un renoncement à la passion, et la continence à l'égard des plaisirs recherchés avec le plus d'empressement enseignait à faire peu de cas de la chair. Il ne voulait pas, en effet, à ce que je pense,

rapportée par Clément d'Alexandrie sur Nicolas le diacre est tout à l'avantage de son héros.

3. Cf. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromat.*, II, 118. Cette formule est équivoque; elle peut être entendue dans un sens licencieux (cf. HERMAS, *Simil.*, V, vii, 2), comme dans un sens enercite; Clément adopte la seconde interprétation.

οἶμαι, ἐβούλετο κατὰ τὴν τοῦ σωτῆρος ἐντολὴν δυοὶ κυρίως
 [4] δουλεύειν, ἡδονῇ καὶ κυρίῳ³. λέγουσι δ' οὖν καὶ τὸν Ματθίαν
 οὕτω διδάξαι, σαρκὶ μὲν μάχεσθαι καὶ παραχρᾶσθαι μηδὲν αὐτῇ
 πρὸς ἡδονὴν ἐνδιδόντα, ψυχῇ δὲ αὖξιν διὰ πίστεως καὶ γνώ-
 σεως ».

ταῦτα μὲν οὖν περὶ τῶν κατὰ τοὺς δηλουμένους χρόνους παρα-
 βραβεῦσαι τὴν ἀλήθειαν ἐγκεχειρηκότων, λόγου γε μὴν θάττον
 εἰς τὸ παντελὲς ἀπεσβηκότων εἰρήσθω.

Λ'

30 [1] ὁ μέντοι Κλήμης, οὗ τὰς φωνὰς ἀρτίως ἀνέγνωμεν, τοῖς
 προειρημένους ἐξῆς διὰ τοὺς ἀθετοῦντας τὸν γάμον τοὺς τῶν
 ἀποστόλων ἐξετασθέντας ἐν συζυγίαις καταλέγει, φάσκων·

« ἢ καὶ τοὺς ἀποστόλους ἀποδοκιμάσουσιν; Πέτρος μὲν γὰρ
 καὶ Φίλιππος ἐπαιδοποίησαντο, Φίλιππος δὲ καὶ τὰς θυγατέρας
 ἀνδράσιν ἐξέδωκεν, καὶ ὁ γε Παῦλος οὐκ ὀκνεῖ ἐν τινι ἐπιστολῇ
 τὴν αὐτοῦ προσαγορεῦσαι σύζυγον, ἣν οὐ περιεκόμιζεν διὰ τὸ
 τῆς ὑπηρεσίας εὐσταλές ».

[2] ἐπεὶ δὲ τούτων ἐμνήσθημεν, οὐ λυπεῖ καὶ ἄλλην ἀξιοδιήγητον
 ἱστορίαν τοῦ αὐτοῦ παραθέσθαι, ἣν ἐν τῷ ἑβδόμῳ Στρωματεῖ
 τοῦτον ἱστορῶν ἀνέγραψεν τὸν τρόπον·

3. κυρίῳι Mss. S Θεῶι L Clément.

4. ΜΑΤΘ., vi, 24; ΛUC, xvi, 13. Dans l'Évangile, le maître opposé au Sei-
 gneur est la richesse.

5. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromat.*, III, 25-26.

1. Cf. MARC, i, 30; I Cor., ix, 5.

2. Clément confond sans doute l'apôtre Philippe et le diacre du même nom.

conformément au commandement du Sauveur, servir deux
 maîtres⁴, le plaisir et le Seigneur. [4] On dit également que
 Matthias a enseigné la même chose, à combattre la chair,
 à en faire peu de cas, sans rien lui accorder pour le plaisir,
 et à faire croître son âme par la foi et la connaissance⁵. »

Que cela soit donc dit au sujet de ceux qui, dans les temps
 dont nous parlons, ont essayé de décider contre la vérité,
 et qui ont disparu tout à fait plus vite qu'on ne peut dire.

XXX

LES APOTRES QUI ONT VÉCU DANS LE MARIAGE

[1] Cependant, Clément, dont nous venons de lire les paroles,
 énumère à la suite de ce qui vient d'être dit, ceux des apôtres
 qui ont vécu dans le mariage, à cause de ceux qui condamnent
 les noces.

« Est-ce qu'ils repousseront aussi les apôtres ? Pierre¹
 en effet et Philippe ont eu des enfants. Philippe a même donné
 ses filles (en mariage) à des hommes². Et Paul n'hésite pas,
 dans une épître, à saluer sa compagne³ qu'il n'avait pas
 emmenée avec lui⁴, pour la commodité de son ministère⁵. »

[2] Puisque nous rappelons ces choses, il ne nous déplaît
 pas de rapporter un autre récit, digne d'être raconté, dû au
 même écrivain : il l'a exposé, dans le septième *Stromate*,
 de la manière suivante :

C'est ce dernier qui a eu quatre filles, *Act. Apost.*, xxix, 9; elles étaient d'ailleurs
 vierges et prophétesses. La confusion de l'apôtre et du diacre est déjà faite
 par Polycrate d'Ephèse dans sa lettre au pape Victor, *infra*, V, xxiv, 2, et
 déjà III, xxxi, 3.

3. *Philip.*, iv, 3. Origène, *In epist. ad Roman.*, 1; P. G., XIV, 879, signale la
 même interprétation, sans d'ailleurs la faire sienne. Mais saint Paul, *I Cor.*,
 vii, 7-8, déclare ne jamais avoir été marié.

4. *I Cor.*, ix, 5, 12.

5. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromat.*, III, 52-53.

« φασί γοῦν τὸν μακάριον Πέτρον θεασάμενον τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα ἀπαγομένην τὴν ἐπὶ θανάτῳ, ἤσθῆναι μὲν τῆς κλήσεως χάριν καὶ τῆς εἰς οἶκον ἀνακομιδῆς, ἐπιφανῆσαι δὲ εὖ μάλα προτρεπτικῶς καὶ παρακλητικῶς, ἐξ ὀνόματος προσειπὼντα μὲνησο, ὧ αὐτῇ, τοῦ κυρίου. τοιοῦτος ἦν ὁ τῶν μακαρίων γάμος καὶ ἡ τῶν φιλάτων¹ τελεία διάθεσις ».

καὶ ταῦτα δ', οἰκεία ὄντα τῇ μετὰ χεῖρας ὑποθέσει, ἐνταυθὰ μοι κατὰ καιρὸν κείσθω.

ΛΑ'

- 31** [1] Παύλου μὲν οὖν καὶ Πέτρου τῆς τελευτῆς ὃ τε χρόνος καὶ ὁ τρόπος καὶ πρὸς ἔτι τῆς μετὰ τὴν ἀπαλλαγὴν τοῦ βίου τῶν σκηνωμάτων αὐτῶν καταθέσεως ὁ χώρος ἤδη πρότερον ἡμῖν δεδήλωται· τοῦ δὲ Ἰωάννου τὰ μὲν τοῦ χρόνου ἤδη πῶς εἴρηται,
- [2] τὸ δὲ γε τοῦ σκηνώματος αὐτοῦ χωρίον ἐξ ἐπιστολῆς Πολυκράτους (τῆς δ' ἐν Ἐφέσῳ παροικίας ἐπίσκοπος οὗτος ἦν) ἐπιδεικνύται, ἣν Οὐρίκτορι Ῥωμαίων ἐπισκόπῳ γράφων, ὁμοῦ τε αὐτοῦ καὶ Φιλίππου μνημονεῦει τοῦ ἀποστόλου τῶν τε τούτου θυγατέρων ὧδέ πως·
- [3] « καὶ γὰρ κατὰ τὴν Ἀσίαν μεγάλα στοιχεῖα κεκοίμηται ἅτινα ἀναστήσεται τῇ ἐσχάτῃ ἡμέρᾳ τῆς παρουσίας τοῦ κυρίου, ἐν ἣ ἔρχεται μετὰ δόξης ἐξ οὐρανοῦ καὶ ἀναζητήσει πάντας τοὺς ἁγίους, Φίλιππον¹ τῶν δώδεκα ἀποστόλων, ὃς κεκοίμηται ἐν Ἱεραπόλει καὶ δύο θυγατέρες αὐτοῦ γεγηρακυῖαι παρθέναι καὶ

1. τῶν φιλάτων Mss S faute ancienne; *beatorum* L par conjecture, μέχρι τῶν φιλάτων Clément.

1. φίλιππον Mss.; *dico autem de Philippo... qui fuit unus ex apostolis* L. Le texte est altéré.

« On dit donc que le bienheureux Pierre, voyant sa femme conduite au dernier supplice, éprouva de la joie à cause de son appel et de son retour à la maison, et qu'il l'encourageait et la consolait en l'appelant par son nom et en disant : Une telle, souviens-toi du Seigneur ! Tel était le mariage des bienheureux et les dispositions parfaites de ceux qui s'aimaient le plus⁶. »

Ce récit était conforme à mon dessein présent : je l'ai placé ici selon l'opportunité.

XXXI

MORT DE JEAN ET DE PHILIPPE

[1] Le temps et le genre de la mort de Paul et de Pierre et en outre le lieu où ont été déposés leurs corps après leur sortie de la vie ont déjà été indiqués précédemment par nous¹. [2] Quant à Jean, nous avons déjà dit ce qui concerne le temps de sa mort²; le lieu de sa sépulture est indiqué par l'épître que Polycrate (celui-ci était évêque de l'église d'Ephèse) écrivit à Victor, évêque des Romains³. Il mentionne également Philippe l'apôtre et ses filles en ces termes :

« [3] De grands astres⁴ se sont en effet couchés en Asie, qui se relèveront au dernier jour, à la parousie du Seigneur, lorsqu'il viendra du ciel avec gloire et qu'il cherchera tous les saints, Philippe un des douze apôtres qui repose à Hiérapolis, ainsi que deux de ses filles qui ont vieilli dans la virginité;

6. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromat.*, VII, 63-64.

1. *Supra*, II, xxv, 5.

2. *Supra*, III, xxiii.

3. *Infra*, V, xxiv, 3; passage dans lequel Eusèbe cite un fragment beaucoup plus long de la lettre de Polycrate.

4. Le mot *στοιχεῖα*, au sens propre éléments, désigne aussi les astres, en particulier les douze signes du zodiaque et les sept planètes. Cf. H. DIELS, *Elementum*, Leipzig, 1899, p. 44 et suiv.

ἡ ἑτέρα αὐτοῦ θυγάτηρ ἐν ἀγίῳ πνεύματι πολιτευσαμένη ἐν Ἐφέσῳ ἀναπαύεται. ἔτι δὲ καὶ Ἰωάννης, ὁ ἐπὶ τὸ στήθος τοῦ κυρίου ἀναπεσὼν, ὃς ἐγενήθη ἱερεὺς τὸ πέταλον πεφορεκῶς καὶ μάρτυς καὶ διδάσκαλος, οὗτος ἐν Ἐφέσῳ κεκοίμηται ».

- [4] ταῦτα καὶ περὶ τῆς τῶνδε τελευτῆς²· καὶ ἐν τῷ Γαῖου δέ, οὐ μικρῶ πρόσθεν ἐμνήσθημεν, διαλόγῳ Πρόκλος, πρὸς ὃν ἐποιεῖτο τὴν ζήτησιν, περὶ τῆς Φιλίππου καὶ τῶν θυγατέρων αὐτοῦ τελευτῆς, συναΐδων τοῖς ἐκτεθεῖσιν, οὕτω φησὶν·

« μετὰ τοῦτον προφήτιδες τέσσαρες αἱ Φιλίππου γεγεννηταὶ ἐν Ἱεραπόλει τῇ κατὰ τὴν Ἀσίαν ὁ τάφος αὐτῶν ἐστὶν ἐκεῖ καὶ ὁ τοῦ πατρὸς αὐτῶν ».

- [5] ταῦτα μὲν οὗτος· ὁ δὲ Λουκᾶς ἐν ταῖς Πράξεσιν τῶν ἀποστόλων τῶν Φιλίππου³ θυγατέρων ἐν Καισαρείᾳ τῆς Ἰουδαίας ἅμα τῷ πατρὶ τότε διατριβουσῶν προφητικοῦ τε χαρίσματος ἡξιωμένων μνημονεύει, κατὰ λέξιν ὡδὲ πως λέγων· « ἤλθομεν εἰς Καισάρειαν, καὶ εἰσελθόντες εἰς τὸν οἶκον Φιλίππου τοῦ εὐαγγελιστοῦ, ὄντος ἐκ τῶν ἐπτά, ἐμείναμεν παρ' αὐτῶ. τούτῳ δὲ [6] ἦσαν παρθένοι θυγατέρες τέσσαρες προφητεύουσαι. » τὰ μὲν οὖν εἰς ἡμετέραν ἐλθόντα γινώσκω περὶ τε τῶν ἀποστόλων καὶ τῶν ἀποστολικῶν χρόνων ὧν τε καταλειποῦσιν ἡμῖν ἱερῶν γραμμάτων καὶ τῶν ἀντιλεγόμενων μὲν, ὅμως δ' ἐν πλείσταις ἐκκλησίαις παρὰ πολλοῖς δεδημοσιευμένων τῶν τε παντελῶς νόθων καὶ τῆς ἀποστολικῆς ὀρθοδοξίας ἀλλοτριῶν ἐν τούτοις διειληφότες, ἐπὶ τὴν τῶν ἐξῆς προΰμεν ἱστορίαν.

2. De locis in quibus requiescunt in somno pacis L.

3. De l'autre Philippe S.

5. Le texte semble altéré; on peut se demander si cette autre fille est une des deux qui viennent d'être nommées, ce qui est peu vraisemblable, ou l'une des deux autres (Valois, Harnack); même dans ce dernier cas, il ne serait pas parlé de la quatrième, qui devait faire paire avec la troisième.

6. Le *petalon* était un insigne propre au grand-prêtre des Juifs. L'*Exode*, xxviii, 36-38, en donne la description suivante : « Tu feras une lame d'or pur, et tu y graveras, comme on grave un cachet : Sainteté à Yahvé. Tu l'attacheras avec un cordon bleu sur la tiare, sur le devant de la tiare; elle

et son autre fille⁵, après avoir vécu dans le Saint-Esprit, est ensevelie à Éphèse. Jean lui aussi, celui qui a reposé sur la poitrine du Seigneur, qui a été prêtre et a porté le *petalon*⁶, qui a été martyr et didascale, repose à Éphèse⁷. »

Voilà ce qui se rapporte à la mort de ces personnages. [4] Et dans le *Dialogue* de Caius, que nous avons cité un peu auparavant⁸, Proclus, contre qui il discute, est d'accord avec ce que nous venons d'exposer au sujet de la mort de Philippe et de ses filles, lorsqu'il dit :

« Après celui-là, il y eut quatre prophétesses, les filles de Philippe, à Hiérapolis en Asie : leur tombeau est là, ainsi que celui de leur père⁹. »

Voilà ce qu'il dit. [5] D'autre part, Luc, dans les *Actes des Apôtres*, rappelle les filles de Philippe qui vivaient alors à Césarée de Judée en même temps que leur père et qui avaient été honorées du charisme prophétique. Il dit en propres termes : « Nous vîmes à Césarée et, étant entrés dans la maison de Philippe l'Évangéliste, qui était un des sept, nous demeurâmes chez lui. Il avait quatre filles vierges, qui prophétisaient¹⁰. »

[6] Ce qui est venu à notre connaissance sur les apôtres et les temps apostoliques, sur les écrits sacrés qu'ils nous ont laissés, sur les livres contestés bien qu'ils soient lus publiquement par beaucoup dans un très grand nombre d'Églises, sur ceux qui sont complètement apocryphes et étrangers à l'orthodoxie apostolique, voilà ce que nous avons exposé dans ce qui précède. Nous avons maintenant à poursuivre notre récit.

sera sur le front d'Aaron, et Aaron sera chargé des iniquités commises par les enfants d'Israël ». L'apôtre saint Jean, qui porte le *petalon*, est en quelque sorte identifié à un grand-prêtre d'Israël, de la même manière que Siméon. De tels renseignements doivent être d'origine judéo-chrétienne.

7. Sur le tombeau de saint Jean, cf. *infra*, loc. cit.

8. *Supra*, III, xxviii, 1.

9. En réalité, l'accord de Proclus et de Polycrate n'est que partiel puisque, selon Proclus, ce sont les quatre filles de Philippe qui sont enterrées à Hiérapolis.

10. *Act. Apost.*, xxxi, 8-9.

ΑΒ'

- 32 [1] Μετὰ Νέρωνα καὶ Δομητιανὸν κατὰ τοῦτον οὐ νῦν τοὺς χρό-
νους ἐξετάζομεν, μερικῶς καὶ κατὰ πόλεις ἐξ ἐπαναστάσεως
δήμων τὸν καθ' ἡμῶν κατέχει λόγος ἀνακινήθηαι διαγωγόν·
ἐν ᾧ Συμεῶνα τὸν τοῦ Κλωπᾶ, ὃν δεύτερον καταστῆναι τῆς
ἐν Ἱεροσολύμοις ἐκκλησίας ἐπίσκοπον ἐδηλώσαμεν, μαρτυρίῳ
[2] τὸν βίον ἀναλῦσαι παρειλήφαμεν. καὶ τοῦτου μάρτυς αὐτὸς
ἐκεῖνος, οὗ διαφόροις ἤδη πρότερον ἐχρησάμεθα φωναῖς, Ἡγή-
σιππος· ὃς δὴ περὶ τινῶν αἰρετικῶν ἱστορῶν, ἐπιφέρει δηλῶν
ὡς ἄρα ὑπὸ τούτων κατὰ τόνδε τὸν χρόνον ὑπομείνας κατηγο-
ρίαν, πολυτρόπως ὁ δηλούμενος ὡς ἂν Χριστιανὸς ἐπὶ πλείεσταις
αἰκισθεὶς ἡμέραις αὐτὸν τε τὸν δικαστὴν καὶ τοὺς ἄμφ' αὐτὸν
εἰς τὰ μέγιστα καταπλήξας, τῷ τοῦ κυρίου πάθει παραπλήσιον
[3] τέλος ἀπηνέγκατο· οὐδὲν δὲ οἶον καὶ τοῦ συγγραφέως ἐπακοῦσαι,
αὐτὰ δὴ ταῦτα κατὰ λέξιν ᾧδὲ πως ἱστοροῦντος·

« ἀπὸ τούτων δηλαδὴ τῶν αἰρετικῶν κατηγοροῦσί τινες Σίμων
τοῦ Κλωπᾶ ὡς ὄντος ἀπὸ Δαυιδ καὶ Χριστιανοῦ, καὶ οὕτως
μαρτυρεῖ ἐτῶν ὄν ρκ' ἐπὶ Τραϊανοῦ Καίσαρος καὶ ὑπατικοῦ
Ἀττικοῦ¹. »

- [4] φησὶν δὲ ὁ αὐτὸς ὡς ἄρα καὶ τοὺς κατηγοροὺς αὐτοῦ, ζητου-

1. ἀττικοῦ ΑΤ²ΒΔΜ ἀντικοῦ Τ⁴ΕΡΣ.

1. *Supra*, III, xi.

2. Ces hérétiques ne sauraient être différents de ceux qui ont dénoncé les descendants de Jude, *supra*, III, xix. On pense volontiers à des chrétiens d'origine païenne, opposés aux judéo-chrétiens. Hégésippe qui était judéo-chrétien devait facilement donner le titre d'hérétiques à ceux qui ne l'étaient pas.

3. Cf. *Chronie.*, ad annum 107, p. 194 : « Traiano adversum Christianos

XXXII

COMMENT SIMÉON, ÉVÊQUE DE JÉRUSALEM, RENDIT TÉMOIGNAGE

[1] Après Néron et Domitien, sous celui dont nous examinons maintenant les temps, une persécution fut soulevée contre nous, à ce que rapporte la tradition, partiellement et dans certaines villes, à la suite d'un soulèvement des populations. Durant cette persécution, Siméon, fils de Clopas que nous avons signalé comme ayant été constitué le deuxième évêque de l'Église de Jérusalem¹, consumma sa vie par le martyre, à ce que nous avons appris. [2] Et de ce fait témoigne celui-là même à qui nous avons déjà emprunté différents passages, Hégésippe. Parlant de certains hérétiques², il ajoute qu'en ce temps-là Siméon subit une accusation de leur part. Parce qu'il était chrétien, il fut tourmenté de diverses manières pendant plusieurs jours et après avoir étonné profondément le juge et ceux qui l'entouraient, il eut une fin semblable à la passion du Seigneur³. [3] Rien d'ailleurs n'est tel que d'entendre l'historien qui raconte les événements en ces propres termes :

« Certains de ces hérétiques assurément accusèrent Siméon, fils de Clopas, comme étant de la race de David et chrétien : ce fut ainsi qu'il rendit témoignage, âgé de cent vingt ans sous (le règne de) Trajan César et le consulaire Atticus⁴. »

[4] Le même (écrivain) dit encore qu'il arriva à ses accu-

persecutionem movente, Simon, filius Cleophae, qui in Hierosolymis episcopatum tenebat, crucifigitur cui succedit Iustus ».

4. Atticus est probablement identique au père d'Hérode Atticus. La date de sa mission en Judée n'est qu'approximative. La *Chronique* place en 107 le martyre de Siméon. Le *Chronicon paschale*, qui dépend d'ailleurs d'Eusèbe, le place en 105. On relèvera le titre de consulaire donné à Atticus : la plupart des procurateurs de Judée ont exercé cette charge avant leur consulat. Cf. E. SCHUEBLER, *op. cit.*, t. I, p. 645.

μένων τότε τῶν ἀπὸ τῆς βασιλικῆς Ἰουδαίων φυλῆς, ὡς ἂν ἐξ αὐτῶν ἦντας ἄλωναι συνέβη. λογισμῶ δ' ἂν καὶ τὸν Συμεῶνα τῶν αὐτοπτῶν καὶ αὐτηκόων εἴποι ἂν τις γεγονέναι τοῦ κυρίου, τεκμηρίῳ τῷ μήκει τοῦ χρόνου τῆς αὐτοῦ ζωῆς χρώμενος καὶ τῷ μνημονεύειν τὴν τῶν εὐαγγελίων γραφὴν Μαρίας τῆς τοῦ Κλωπᾶ, οὗ γεγονέναι αὐτὸν καὶ πρότερον ὁ λόγος ἐδήλωσεν.

[5] ὁ δ' αὐτὸς συγγραφεὺς καὶ ἐτέρους ἀπογόνους² ἐνὸς τῶν φερομένων ἀδελφῶν τοῦ σωτήρος, ᾧ ὄνομα Ἰούδας, φησὶν εἰς τὴν αὐτὴν ἐπιβιώναι βασιλείαν μετὰ τὴν ἤδη πρότερον ἱστορηθεῖσαν αὐτῶν ὑπὲρ τῆς εἰς τὸν Χριστὸν πίστεως ἐπὶ Δομετιανοῦ μάρτυριαν, γράφει δὲ οὕτως:

[6] « ἔρχονται οὖν καὶ προηγούνται πάσης ἐκκλησίας ὡς μάρτυρες καὶ ἀπὸ γένους τοῦ κυρίου, καὶ γενομένης εἰρήνης βαθείας ἐν πάσῃ ἐκκλησίᾳ, μένουσι μέχρι Τραϊανοῦ Καίσαρος, μέχρις οὗ ὁ ἐκ θεοῦ τοῦ κυρίου, ὁ προειρημένος Σίμων υἱὸς Κλωπᾶ, συκοφαντηθεὶς ὑπὸ τῶν αἰρέσεων³ ὡσαύτως κατηγορήθη καὶ αὐτὸς ἐπὶ τῷ αὐτῷ λόγῳ ἐπὶ Ἀττικοῦ⁴ τοῦ ὑπατικοῦ. καὶ ἐπὶ πολλαῖς ἡμέραις αἰκιζόμενος ἐμαρτύρησεν, ὡς πάντας ὑπερβαυμάζειν καὶ τὸν ὑπατικὸν πῶς ρκ' τυγχάνων ἐτῶν ὑπέμεινεν, καὶ ἐκελεύσθη σταυρωθῆναι ».

[7] ἐπὶ τούτοις ὁ αὐτὸς ἀνὴρ διηγούμενος τὰ κατὰ τοὺς δηλουμένους, ἐπιλέγει ὡς ἄρα μέχρι τῶν τότε χρόνων παρθένος καθαρὰ καὶ ἀδιάφθορος ἔμεινεν ἡ ἐκκλησία, ἐν ἀδήλω⁵ που σκότει ὡς εἰ φωλευόντων εἰς⁶ ἔτι τότε τῶν, εἰ καὶ τινες ὑπῆρχον, παραφθεῖρειν ἐπιχειρούντων τὸν ὑγιῆ κανόνα τοῦ σωτηρίου

[8] κηρύγματος· ὡς δ' ὁ ἱερὸς τῶν ἀποστόλων χορὸς διάφορον εἰλήφει

2. ἀπογόνους BDMSL ἀπὸ γένους ATBR.

3. αἰρετικῶν SL.

4. ἀττικοῦ AT²BDM ἀντικοῦ T²ERS om L.

5. σκότει ὡς εἰ φωλευόντων Schw σκότει ὡς φωλευόντων B. Comme ils étaient cachés dans l'obscurité S. in occultis et abditis hiatibus terre delitescitibus L σκότης φωλευόντων E σκότει ἐμφωλευόντων DM σκότης ἐμφωλευόντων RT² σκότει φωλευόντων AT².

5. ΙΟΑΝ., XIX, 25.

6. *Supra*, III, XI.

sateurs, alors qu'on recherchait ceux de la race royale des Juifs, d'être appréhendés comme étant de cette race. On peut dire, en vertu d'un raisonnement, que Siméon a été de ceux qui ont vu et entendu le Seigneur, à preuve la longueur de la durée de sa vie et la mention que fait le livre des Évangiles, de Marie, femme de Clopas⁵, dont il fut le fils comme nous l'avons montré plus haut⁶. [5] Le même historien dit aussi que d'autres descendants d'un de ceux qu'on appelait les frères du Sauveur et qui se nommait Jude, ont vécu jusqu'au même règne de Trajan, après avoir rendu témoignage, sous Domitien, de la foi au Christ, comme nous l'avons déjà raconté⁷. Voici ce qu'il écrit :

« [6] Ils vont donc et conduisent toute Église, en tant que martyrs et parents du Seigneur. Une paix profonde régnant dans toute Église, ils demeurent jusqu'à Trajan César. A ce moment, le fils de l'oncle du Seigneur, Siméon, fils de Clopas, dont nous avons parlé plus haut⁸, fut dénoncé par les hérétiques et fut jugé lui aussi comme eux, pour le même motif, sous le consulaire Atticus. Et il fut torturé durant plusieurs jours; il rendit témoignage de manière à étonner tout le monde et le consulaire lui-même (qui se demandait) comment un homme de cent vingt ans supportait ces tourments. Il fut condamné à être crucifié. »

[7] Après cela, le même Hégésippe, en racontant les événements des temps dont nous parlons, ajoute que, jusqu'à cette époque, l'Église demeura une vierge pure et sans corruption⁹ : c'était dans une ombre ténébreuse, comme dans une tanière, que jusqu'alors des hommes, si même il y en avait de tels, s'efforçaient de corrompre la règle saine de la prédication du Sauveur. [8] Mais lorsque le chœur sacré des

7. *Supra*, III, xx, 1.

8. Voir également, sur cette parenté, *infra*, IV, xxii, 4.

9. Sur la qualification de vierge donnée à l'Église, cf. HERMAS, *Vis.*, IV, II, 1; *Odes de Salomon*, XXXIII, 5-7; *Epist. ad Diognet.*, XII, 8; *Epist. Eccles. Ludgunensis*, citée par EUSÈBE, H. E., V, 1, 45. Voir Joseph C. PLUMBE, *Mater Ecclesia, An Enquiry into the concept of the Church as Mother in early christianity*, Washington, 1943.

τοῦ βίου τέλος παρεληλύθει τε ἡ γενεὰ ἐκείνη τῶν αὐταῖς ἀκοαῖς τῆς ἐνθίου σοφίας ἐπακοῦσαι κατηξιωμένων, τηνικαῦτα τῆς ἀθέου πλάνης ἀρχὴν ἐλάμβανεν ἡ σύστασις διὰ τῆς τῶν ἑτεροδιδασκάλων ἀπάτης, οἱ καὶ ἄτε μηδενὸς ἔτι τῶν ἀποστόλων λειπομένου, γυμνῆ λοιπὸν ἤδη κεφαλῇ τῷ τῆς ἀληθείας κηρύγματι τὴν ψευδώνυμον γνῶσιν ἀντικηρύττειν ἐπεχείρουν⁶.

ΛΓ'

- 33 [1] Τοσοῦτός γε μὴν ἐν πλείοσι τόποις ὁ καθ' ἡμῶν ἐπετάθη τότε διωγμός, ὡς Πιλίνιον Σεκοῦνδον, ἐπισημότατον ἡγεμόνων, ἐπὶ τῷ πλήθει τῶν μαρτύρων κινήθηνα, βασιλεῖ κοινώσασθαι περὶ τοῦ πλήθους τῶν ὑπὲρ τῆς πίστεως ἀναιρουμένων, ἀμα δ' ἐν ταύτῳ μηνῦσαι μὴδὲν ἀνόσιον μὴδὲ παρὰ τοὺς νόμους πράττειν αὐτοὺς κατειληφέναι, πλὴν τό γε ἀμα τῇ ἔφ διεγειρομένους τὸν Χριστὸν θεοῦ δίκην ὑμνεῖν, τὸ δὲ μοιχεύειν καὶ φονεύειν καὶ τὰ συγγενῆ τούτοις ἀθέμιτα πλημμελήματα καὶ αὐτοὺς ἀπαγορεύειν
- [2] πάντα τε πράττειν ἀκολούθως τοῖς νόμοις· πρὸς δὲ τὸν Τραϊανὸν δόγμα τοιόνδε τεθεικέναι, τὸ Χριστιανῶν φύλον μὴ¹ ἐκζητεῖσθαι μὲν, ἐμπεισὸν δὲ κολάζεσθαι². δι' οὗ ποσῶς μὲν τοῦ διωγμοῦ σβεσθῆναι τὴν ἀπειλὴν σφοδρότατα ἐγκειμένην, οὐ χεῖρόν γε

6. ἐπεχείρουν ΑΓ⁴ΔΜΣ ἐπεχείρουν· καὶ ταῦτα μὲν οὗτος περὶ τούτων διαλαβὼν ὧδέ πως ἔλεξεν· ἡμεῖς δὲ ἐπὶ τὰ ἐξῆς τῆς ἱστορίας ὁδῶν προβαίνοντες ἴωμεν Τ^{om}Ε^{RB} sed istud bollum intrinsecus gerebatur L.

1. μὴ ΑΤΕ^{RS}L om M.

2. κολάζεσθαι ΑΤΕ^{RS}L μὴ κολάζεσθαι BDM.

10. Il est encore question du cœur des apôtres dans le *Te Deum*; cf. surtout CYPRIEN, *De moralitate*, 26; AUGUSTIN, dans G. MOUIN, *Sermones... post Maurinos reperti*, p. 251 et 612.

1. Plinie le Jeune fut gouverneur de la Bithynie en 111-113. Il fit son entrée

apôtres¹⁰ eut reçu de manières différentes la fin de sa vie, et qu'eut disparu la génération de ceux qui avaient été jugés dignes d'entendre de leurs oreilles la sagesse divine, alors l'erreur athée commença à apparaître par la tromperie des maîtres de mensonges. Ceux-ci, puisqu'il ne restait plus aucun des apôtres, s'efforcèrent, d'opposer alors à visage découvert a gnose au nom trompeur à la prédication de la vérité.

XXXIII

COMMENT TRAJAN EMPÊCHA DE RECHERCHER LES CHRÉTIENS

[1] Cependant, en beaucoup d'endroits, la persécution (dirigée) contre nous s'accrut de telle manière que Plinie le Jeune¹, très illustre parmi les gouverneurs, ému par la multitude des martyrs, écrivit à l'empereur au sujet de la multitude de ceux qui étaient mis à mort pour la foi. En même temps, il l'informa qu'il n'avait pas trouvé qu'ils fissent rien d'impie ou de contraire aux lois. Seulement, ils se levaient avec l'aurore pour chanter des hymnes au Christ comme à un Dieu; ils rejetaient l'adultère et le meurtre et les crimes odieux du même genre, et ils faisaient tout conformément aux lois².

[2] Là-dessus, Trajan porta un décret (disant) de ne pas rechercher la tribu des chrétiens, mais de la châtier quand on la trouvait. Ainsi s'éteignit la menace de la persécution, qui était arrivée au plus haut degré. Il n'en restait pas moins des prétextes à ceux qui voulaient nous faire du mal. Parfois

dans sa province le 17 septembre 111. Cf. M. DUNN, *Plinie le Jeune, Lettres*, t. IV, Paris, 1947, p. v-vii. La *Chronique*, p. 195, se trompe donc lorsqu'elle place la missive de Plinie en 108.

2. Eusèbe n'a pas lu le texte même de la correspondance entre Plinie et Trajan. Ce qu'il en sait provient de l'*Apologétique* de Tertullien. Sur les Lettres, X, 96 et 97, relatives aux chrétiens, voir M. DUNN, *op. cit.*, p. 69-72.

μὴν τοῖς κακοῦργεῖν περὶ ἡμᾶς ἐθέλουσιν λείπεσθαι προφάσεις, ἔσθ' ὅπη μὲν τῶν δῆμων, ἔσθ' ὅπη δὲ καὶ τῶν κατὰ χώρας ἀρχόντων τὰς καθ' ἡμῶν συσκευαζομένων ἐπιβουλάς, ὡς καὶ ἄνευ προφανῶν διωγμῶν μερικοὺς κατ' ἐπαρχίαν ἐξάπτεσθαι πλείους [3] τε τῶν πιστῶν διαφόροις ἐναγωνίζεσθαι μαρτυρίαις. εἰληπταὶ δ' ἡ ἱστορία ἐξ ἧς ἀνώτερον δεδηλώκαμεν τοῦ Τερτυλλιανοῦ Ῥωμαϊκῆς ἀπολογίας, ἧς ἡ ἐρμηνεῖα τοῦτον ἔχει τὸν τρόπον·

« καίτοι εὐρήκαμεν καὶ τὴν εἰς ἡμᾶς ἐπιζήτησιν κεκωλυμένην. Πλίνιος γὰρ Σεκοῦνδος ἡγούμενος ἐπαρχίου κατακρίνας Χριστιανούς τινὰς καὶ τῆς ἀξίας ἐκβαλῶν, ταραχθεὶς τῷ πλήθει, διὸ ἠγγόει τί αὐτῷ λοιπὸν εἶη πρακτέον, Τραϊανῷ τῷ βασιλεῖ ἀνεκοινώσατο λέγων ἔξω τοῦ μὴ βούλεσθαι αὐτοὺς εἰδωλοατρεῖν οὐδὲν ἀνόσιον ἐν αὐτοῖς εὐρηκέναι· ἐμήνυεν δὲ καὶ τοῦτο, ἀνίστασθαι ἔωθεν τοὺς Χριστιανούς καὶ τὸν Χριστὸν θεοῦ δίκην ὑμνεῖν καὶ πρὸς τὸ τὴν ἐπιστήμην αὐτῶν διαφυλάσσειν κωλύεσθαι φονεῦειν, μοιχεύειν, πλεονεκτεῖν, ἀποστερεῖν καὶ τὰ τούτοις ὅμοια. πρὸς ταῦτα ἀντέγραψεν Τραϊανὸς τὸ τῶν Χριστιανῶν φύλον μὴ ἐκζητεῖσθαι μὲν, ἐμπεσὸν δὲ κολάζεσθαι³. »

ΑΔ'

καὶ ταῦτα μὲν ἐν τούτοις ἦν·

34 τῶν δ' ἐπὶ Ῥώμης ἐπισκόπων ἔτει τρίτῳ τῆς τοῦ προεξηγημένου βασιλείως ἀρχῆς Κλήμης Εὐαρέστῳ παραδοὺς τὴν λει-

3. μὴ ἐκζητεῖσθαι μὲν, ἐμπεσὸν δὲ ΑΤΕΡS ἐκζητεῖσθαι μὲν. μὴ ἐμπεσὸν δὲ Β'D' ἐκζητεῖσθαι μὲν. ἐμπεσὸν δὲ μὴ D'M ἐκζητεῖσθαι μὲν μὴ· ἐμπεσὸν δὲ Β'.

c'étaient les populations, parfois c'étaient aussi les fonctionnaires locaux qui préparaient des embûches contre nous, de sorte que, sans qu'il y eût de persécutions ouvertes, des persécutions partielles se rallumèrent dans les provinces et un grand nombre de fidèles eurent à combattre dans des martyres variés. [3] Ce récit est emprunté à l'Apologie latine de Tertullien, dont nous avons parlé plus haut³. La traduction en est la suivante :

« Cependant, nous avons trouvé qu'il a été défendu de nous rechercher. En effet, Pline le Jeune, gouverneur d'une province, après avoir condamné quelques chrétiens et leur avoir enlevé leurs dignités, fut troublé par la multitude (des fidèles) et ne sut plus ce qui lui restait à faire. Il écrivit à l'empereur Trajan en disant qu'en dehors de leur refus d'adorer les idoles, il n'avait rien trouvé de criminel en eux. Il ajoutait encore ceci, que les chrétiens se levaient dès l'aurore et chantaient des hymnes au Christ comme à un Dieu et que, pour observer leur enseignement⁴, il leur était défendu de tuer, de commettre l'adultère, d'être injuste, de voler et autres choses semblables. A cela, Trajan répondit de ne pas rechercher la tribu des chrétiens, mais de la punir si on la rencontrait⁵. »

Et voilà ce qui se passait en ce temps-là.

XXXIV

COMMENT EVARISTE DIRIGE, EN QUATRIÈME LIEU,
L'ÉGLISE DES ROMAINS

Quant aux évêques de Rome, la troisième année du règne de l'empereur dont il a été parlé, Clément termina sa vie,

3. *Supra*, II, n. 4.

4. Le texte grec πρὸς τὸ τὴν ἐπιστήμην αὐτῶν διαφυλάσσειν est à peu près inintelligible. Tertullien écrit : « coetus antelucanos ad canendum Christo ut Deo et ad confederandam disciplinam homicidium... prohibentes ».

5. TERTULLIEN, *Apolog.*, II, 6.

τουργίαν ἀναλύει τὸν βίον, τὰ πάντα προστάς ἔτεσιν ἑννέα τῆς τοῦ θεοῦ λόγου διδασκαλίας·

ΛΕ'

- 35 ἀλλὰ καὶ τοῦ Συμεῶνος τὸν δηλωθέντα τελειωθέντος τρόπον, τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις ἐπισκοπῆς τὸν θρόνον Ἰουδαῖός τις ὄνομα Ἰοῦστος, μυρίων ὄσων ἐκ περιτομῆς εἰς τὸν Χριστὸν τηνικαῦτα πεπιστευκότων εἰς καὶ αὐτὸς ὢν, διαδέχεται.

ΛΣ'

- 36 [1] Διέπρεπέν γε μὴν κατὰ τούτους ἐπὶ τῆς Ἀσίας τῶν ἀποστόλων ὁμιλητῆς Πολύκαρπος, τῆς κατὰ Σμύρναν ἐκκλησίας πρὸς τῶν αὐτοπτῶν καὶ ὑπηρετῶν τοῦ κυρίου τὴν ἐπισκοπὴν ἐγκεχειρισμένος· καθ' ὃν ἐγνωρίζετο Παπίας, τῆς ἐν Ἱεραπόλει παροικίας καὶ αὐτὸς ἐπίσκοπος¹, ὃ τε παρὰ πλείστοις εἰς ἔτι νῦν διαβόητος Ἰγνάτιος, τῆς κατὰ Ἀντιόχειαν Πέτρου διαδοχῆς [3] δεύτερος τὴν ἐπισκοπὴν κεκληρωμένος. λόγος δ' ἔχει τοῦτον

1. ἐπίσκοπος AT⁴MSL ἐπισκοπος ἀνὴρ τὰ πάντα ὅτι μάλιστα λογιώτατος καὶ τῆς γραφῆς εἰδήμων T^cERBD.

1. *Chronic.*, ad annum 99, p. 193 : « Romanae ecclesiae episcopatum quartus suscepit Evaristus annos novem ». Cf. L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, p. 126.

transmettant son office à Évariste¹. En tout, il avait présidé neuf ans à l'enseignement de la parole divine.

XXXV

COMMENT JUSTUS DIRIGE, LE TROISIÈME,
L'ÉGLISE DE JÉRUSALEM

De son côté, Siméon étant mort de la manière que nous avons dite¹, un Juif du nom de Justus reçut à Jérusalem le siège de l'épiscopat². Il y avait alors un très grand nombre de circoncis qui croyaient au Christ et il était l'un d'entre eux.

XXXVI

IGNACE ET SES LETTRES

[1] En ce temps-là florissait en Asie un compagnon des apôtres, Polycarpe, qui avait été établi évêque de l'Église de Smyrne par les témoins et les serviteurs du Seigneur¹. [2] En même temps que lui étaient également connus Papias, évêque lui aussi de l'Église d'Hiérapolis, et l'homme encore maintenant célébré par les foules, Ignace, qui avait obtenu, au second rang dans la succession de Pierre, l'épiscopat à Antioche². [3] La tradition raconte qu'il fut envoyé de Syrie

1. *Supra*, III, xxxii, 2.

2. Cf. *Chronicon*, ad annum 107, p. 194.

1. Polycarpe de Smyrne était disciple de saint Jean, au témoignage même de saint Irenée, *Adv. Haeres.*, III, iii, 4.

2. *Supra*, III, xxii.

- ἀπὸ Συρίας ἐπὶ τὴν Ῥωμαίων πόλιν ἀναπεμφθέντα, θηρίων
- [4] γενέσθαι βορὰν τῆς εἰς Χριστὸν μαρτυρίας ἕνεκεν. καὶ δὴ τὴν δι' Ἀσίας ἀνακομιδὴν μετ' ἐπιμελεστάτης φρουρῶν φυλακῆς ποιούμενος, τὰς κατὰ πόλιν αἰς ἐπεδήμει, παροικίας ταῖς διὰ λόγων ὁμιλίαις τε καὶ προτροπαῖς ἐπιρρωννύς, ἐν πρώτοις μάλιστα προφυλάττεσθαι τὰς αἱρέσεις ἄρτι τότε πρώτον ἐπιπολαζούσας² παρῆνει προύτρεπέν τε ἀπριξέσθαι τῆς τῶν ἀποστόλων παραδόσεως, ἣν ὑπὲρ ἀσφαλείας καὶ ἐγγράφως ἤδη μαρτυρῶμενος διατυποῦσθαι ἀναγκαῖον ἤγειτο. οὕτω δῆτα ἐν Σμύρνη γενόμενος, ἔθθα ὁ Πολύκαρπος ἦν, μίαν μὲν τῆ κατὰ τὴν Ἐφεσον ἐπιστολὴν ἐκκλησίᾳ γράφει, ποιμένους αὐτῆς μνημονεύων Ὀνησίμου, ἑτέραν δὲ τῆ ἐν Μαγνησίᾳ τῆ πρὸς Μαιάνδρῳ, ἔθθα πάλιν ἐπισκόπου Δαμᾶ μνήμην πεποιήται, καὶ τῆ ἐν Τράλλεσι δὲ ἄλλην, ἧς ἄρχοντα τότε ὄντα Πολύβιον ἱστορεῖ. πρὸς ταύταις καὶ τῆ Ῥωμαίων ἐκκλησίᾳ γράφει, ἧ καὶ παράκλησιν προτείνει ὡς μὴ παραιτησάμενοι τοῦ μαρτυρίου τῆς ποθουμένης ἀπὸν ἀποστερήσαιεν ἐλπίδος· ἐξ ὧν καὶ βραχυτάτα εἰς ἐπίδειξιν τῶν εἰρημένων παραθέσθαι ἄξιον. γράφει δὴ οὖν κατὰ λέξιν·
- [5] « ἀπὸ Συρίας μέχρι Ῥώμης θηριομαχῶ διὰ γῆς καὶ θαλάσσης, νυκτὸς καὶ ἡμέρας, ἐνδεδεμένος δέκα λεοπάρδοις, ὅ ἐστιν στρατιωτικὸν τάγμα³, οἳ καὶ εὐεργετούμενοι χείρονες γίνονται, ἐν δὲ τοῖς ἀδικήμασιν αὐτῶν μᾶλλον μαθητεύομαι· ἀλλ' οὐ παρὰ τοῦτο δεδικαιώμαι. ὀναίμην τῶν θηρίων τῶν ἐμοὶ ἐτοιμῶν, ἃ καὶ εὐχομαι σύντομά⁴ μοι εὐρεθῆναι· ἃ καὶ κολακεύσω συντόμως με καταφαγεῖν, οὐχ ὡσπερ τινῶν δειλαινόμενα οὐχ ἠψαντο, κἂν αὐτὰ δὲ ἄκοντα μὴ θέλῃ, ἐγὼ προσβιάσομαι. συγγνώμην μοι

2. ἐπιπολαζούσας TERBDMS ἀναφύεισας καὶ ἐπιπολαζούσας A *copiosius sperant pullulare* L.

3. δ—τάγμα glose très ancienne selon Schwartz.

4. σύντομά Mss L Ign συντόμως S Ign *syn* σύντονα hypothèse de Wendland.

3. IGNACE, *Ephes.*, XXI.

4. *Ibid.*, I, II, VI.

5. *Id.*, *Magnes.*, II, XV.

6. *Id.*, *Trall.*, I, XII.

à la ville des Romains pour devenir la nourriture des bêtes, à cause du témoignage pour le Christ. [4] Et tandis qu'il faisait le voyage à travers l'Asie sous la surveillance la plus attentive des gardiens, il affermissait les Églises par ses entretiens et ses exhortations dans toutes les villes où il passait. Et d'abord, il les mettait surtout en garde contre les hérésies qui commençaient alors à abonder; il les pressait de tenir fermement à la tradition des apôtres que, pour plus de sécurité, il estima nécessaire de fixer encore par écrit; il était déjà en train de rendre témoignage.

[5] Ce fut ainsi que, étant à Smyrne, où était Polycarpe, il écrivit à l'Église d'Éphèse une lettre³, où il fait mention de son pasteur, Onésime⁴; une autre à l'Église de Magnésie sur le Méandre, où il fait également mention de l'évêque Damas⁵; une autre à l'Église de Tralles, dont il rapporte que le chef était alors Polybe⁶. [6] Outre ces lettres, il écrivit aussi à l'Église des Romains, à laquelle il développe une exhortation pour qu'on ne fasse pas de démarches en vue de le priver du martyre, son espérance et son désir. De ces lettres, il est juste de citer des passages, même très brefs, pour démontrer ce qui vient d'être dit.

Ignace écrit donc en propres termes :

« [7] Depuis la Syrie jusqu'à Rome, je lutte contre les bêtes, sur terre et sur mer, nuit et jour, attaché à dix léopards, c'est-à-dire à une escouade de soldats⁷ qui, lorsqu'on leur fait du bien, en deviennent pires; mais sous leurs injustices, je deviens de plus en plus disciple, mais je n'en suis pas pour cela justifié⁸. [8] Puissé-je jouir des bêtes qui me sont préparées : je prie pour les trouver bien expéditives. Je les flatterai pour qu'elles me mangent rapidement et qu'elles ne me fassent pas comme à certains qu'elles ont eu peur de toucher; même si elles ne veulent pas le faire de plein gré, je les contraindrai. [9] Ayez pardon pour moi : ce qui m'est

7. L'explication : c'est-à-dire une escorte de soldats, est regardée par Schwartz comme une glose, passée très anciennement dans le texte.

8. *I Cor.*, IV, 4.

ἔχετε· τί μοι συμφέρει, ἔγω γινώσκω, νῦν ἄρχομαι μαθητῆς εἶναι. μηδέν με ζηλώσαι τῶν ὁρατῶν καὶ ἀοράτων, ἵνα Ἰησοῦ Χριστοῦ ἐπιτύχω· πῦρ καὶ σταυρὸς θηρίων τε συστάσεις, σκορπισμοὶ ὀστέων, συγκοπαὶ μελῶν, ἄλεσμοὶ ὄλου τοῦ σώματος, κολλήσεις τοῦ διαβόλου εἰς ἐμὲ ἐρχέσθωσαν, μόνον ἵνα Ἰησοῦ Χριστοῦ ἐπιτύχω ».

- [10] καὶ ταῦτα μὲν ἀπὸ τῆς δηλωθείσης πόλεως ταῖς καταλεχθεῖσαις ἐκκλησίαις διευτύωσατο· ἦδη δ' ἐπέκεινα τῆς Σμύρνης γενόμενος, ἀπὸ Τρωάδος τοῖς τε ἐν Φιλαδελφίᾳ αὐθις διὰ γραφῆς ὁμιλεῖ καὶ τῇ Σμυρναίων ἐκκλησίᾳ ἰδίως τε τῷ ταύτης προηγούμενῳ Πολυκάρπῳ· ὃν οἶα δὴ ἀποστολικὸν ἄνδρα εὖ μάλα γνωρίζων, τὴν κατ' Ἀντιόχειαν αὐτῷ ποίμνην οἶα γνήσιος καὶ ἀγαθοῦ ποιμῆν παρατίθεται, τὴν περὶ αὐτῆς φροντίδα διὰ σπουδῆς ἔχειν αὐτὸν ἀξιῶν. ὁ δ' αὐτὸς Σμυρναίους γράφων, οὐκ οἶδ' ὅπόθεν ῥητοῖς συγκέχρηται, τοιαῦτά τινα περὶ τοῦ Χριστοῦ διεξιῶν·

« ἔγω δὲ καὶ μετὰ τὴν ἀνάστασιν ἐν σαρκὶ αὐτὸν οἶδα καὶ πιστεύω ὄντα. καὶ ὅτε πρὸς τοὺς περὶ Πέτρον ἐλήλυθεν, ἔφω αὐτοῖς. λάβετε, ψηλαφήσατέ με καὶ ἴδετε ὅτι οὐκ εἰμι δαιμόνιον ἀσώματος καὶ εὐθὺς αὐτοῦ ἤψαντο καὶ ἐπίστευσαν ».

- [12] οἶδεν δὲ αὐτοῦ τὸ μαρτύριον καὶ ὁ Εἰρηναῖος, καὶ τῶν ἐπιστολῶν αὐτοῦ μνημονεύει, λέγων οὕτως·

« ὡς εἶπέν τις τῶν ἡμετέρων, διὰ τὴν πρὸς θεὸν μαρτυρίαν κατακριθεὶς πρὸς θηρία, ὅτι σῖτος εἰμι θεοῦ καὶ δι' ὀδόντων θηρίων ἀλήθομαι, ἵνα καθαρὸς ἄρτος εὐρεθῶ ».

- [13] καὶ ὁ Πολύκαρπος δὲ τούτων αὐτῶν μέμνηται ἐν τῇ φερομένη αὐτοῦ πρὸς Φιλιππησίους ἐπιστολῇ, φάσκων αὐτοῖς ῥήμασιν·

9. IGNACE, *Rom.*, v.

10. IGNACE, *Philadelph.*, xi.

11. IGNACE, *Smyrn.*, xii.

12. IGNACE, *Polyc.*, viii.

13. IGNACE, *Polyc.*, vii.

14. IGNACE, *Smyrn.*, iii. Cf. LUC, xxiv, 39. Le mot λάβετε et la fin du logion ne figurent pas dans le texte évangélique. D'après saint Jérôme,

utile, je le connais; maintenant je commence à être disciple; que je ne désire rien des choses visibles et invisibles, pour obtenir Jésus-Christ : feu, croix, attaques des bêtes, écartèlement des os, arrachement des membres, broiement de tout le corps, supplices du diable, que tout vienne sur moi, afin que seulement j'obtienne Jésus-Christ⁹. »

[10] Voilà ce qu'il écrivit de la ville dont nous avons parlé aux Églises indiquées. Ensuite, étant déjà loin de Smyrne, il s'adressa encore par écrit, depuis Troas, à ceux de Philadelphie¹⁰, à l'Église de Smyrne¹¹ et personnellement à son président Polycarpe¹², qu'il reconnaissait tout à fait comme un homme apostolique¹³ et à qui il confie son troupeau d'Antioche, comme un véritable et bon pasteur, en lui demandant de s'en occuper avec diligence. [11] Le même, écrivant aux Smyrniotes, emploie des paroles (tirées) je ne sais d'où en disant ce qui suit au sujet du Christ :

« Je sais et je crois qu'après la résurrection, il est en chair. Et lorsqu'il vint auprès des compagnons de Pierre, il leur dit : « Prenez, touchez-moi et voyez que je ne suis pas un démon incorporel », et aussitôt ils le touchèrent et ils crurent¹⁴. »

[12] Irénée, lui aussi, connut son témoignage et il fait mention de ses lettres, en disant :

« Ainsi que l'a dit un des nôtres, condamné aux bêtes pour le témoignage (rendu) à Dieu : Je suis le froment de Dieu et je suis moulu par les dents des bêtes, afin d'être trouvé un pain pur¹⁵. »

[13] Polycarpe également fait mémoire de ces mêmes choses, dans sa lettre adressée aux Philippiens¹⁶, disant en propres termes :

De vir. illustr., xvi; *In Isai. comment.*, xviii, prolog., la citation proviendrait de l'Évangile selon les Hébreux. Cf. G. BARDY, *Saint Jérôme et l'Évangile selon les Hébreux* dans *Mélanges de Science religieuse*, t. II, 1946, p. 5 et suiv. D'après ORIGÈNE, *De princip., praefat.*, 8; les mots : je ne suis pas un démon incorporel, se lisaient aussi dans le *Kérygme de Pierre*.

15. IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, V, xxviii, 4, citant IGNACE, *Rom.*, iv.

16. Sur la lettre de Polycarpe aux Philippiens, voir P. N. HARRISON, *Polycarp's two Epistles to the Philippians*, Cambridge, 1936.

« παρακαλῶ οὖν πάντας ὑμᾶς πειθαρχεῖν καὶ ἀσκεῖν πᾶσαν ὑπομονήν, ἣν εἶδετε κατ' ὀφθαλμοῦς οὐ μόνον ἐν τοῖς μακαρίοις Ἰγνατίῳ καὶ Ῥούφῳ καὶ Ζωσίμῳ, ἀλλὰ⁵ καὶ ἐν ἄλλοις τοῖς ἐξ ὑμῶν καὶ ἐν αὐτῷ Παύλῳ καὶ τοῖς λοιποῖς ἀποστόλοις, πεπεισμένους ὅτι οὗτοι πάντες οὐκ εἰς κενὸν ἔδραμον, ἀλλ' ἐν πίστει καὶ δικαιοσύνῃ, καὶ ὅτι εἰς τὸν ὀφειλόμενον αὐτοῖς τόπον εἰσὶν παρὰ κυρίου, ᾧ καὶ συνέπαθον. οὐ γὰρ τὸν νῦν ἠγάπησαν αἰῶνα, ἀλλὰ τὸν ὑπὲρ ἡμῶν ἀποθανόντα καὶ δι' ἡμᾶς ὑπὸ τοῦ θεοῦ ἀναστάντα ».

καὶ ἐξῆς ἐπιφέρει:

- [14] « ἐγράφατέ μοι καὶ ὑμεῖς καὶ Ἰγνάτιος, ἔν' ἐάν τις ἀπέρχηται εἰς Συρίαν, καὶ τὰ παρ' ὑμῶν ἀποκομίση γράμματα· ὅπερ ποιήσω, ἐάν λάβω καιρὸν εὐθετον, εἴτε ἐγὼ εἴτε ὃν πέμπω πρεσβεύοντα
[15] καὶ περὶ ὑμῶν⁶. τὰς ἐπιστολάς Ἰγνατίου τὰς πεμφθείσας ἡμῖν ὑπ' αὐτοῦ καὶ ἄλλας ὅσας εἶχομεν παρ' ἡμῖν, ἐπέψαμεν ὑμῖν, καθὼς ἐνετείλασθε· αἵτινες ὑποτεταγμένοι εἰσὶν τῇ ἐπιστολῇ ταύτῃ⁷ ἐξ ὧν μεγάλα ὠφεληθῆναι δυνήσεσθε. περιέχουσι γὰρ πίστιν καὶ ὑπομονήν καὶ πᾶσαν οἰκοδομήν τὴν εἰς τὸν κύριον ἡμῶν ἀνήκουσαν ».

καὶ τὰ μὲν περὶ τὸν Ἰγνάτιον τοιαῦτα διαδέχεται δὲ μετ' αὐτὸν τὴν Ἀντιοχείας ἐπισκοπὴν Ἡρώς.

5. ἀλλὰ—ὑμῶν om L.

6. εἴτε ἐγὼ—ὑμῶν om L.

7. καθὼς—ταύτῃ om L.

17. *Philip.*, II, 16.

18. CLEMENT, *I Cor.*, V.

« Je vous exhorte donc tous à obéir et à exercer toute patience, celle que vous avez vue de vos yeux, non seulement dans les bienheureux Ignace, Rufus et Zosime, mais aussi en d'autres sortis de chez vous et en Paul lui-même et dans les autres apôtres. Soyez persuadés que tous ceux-là n'ont pas couru en vain¹⁷, mais dans la foi et la justice, et qu'ils sont dans le lieu qui leur était dû auprès du Seigneur, aux souffrances de qui ils ont participé¹⁸. Car ils n'ont pas aimé le siècle présent¹⁹, mais Celui qui est mort pour nous et qui pour nous a été ressuscité par Dieu²⁰. »

Et il ajoute ensuite :

« [14] Vous aussi m'avez écrit, ainsi qu'Ignace, afin que si quelqu'un s'en va en Syrie, il emporte vos lettres : ce que je ferai, si je trouve une occasion favorable, que j'y aille moi-même ou que j'envoie quelqu'un qui sera aussi votre messenger. [15] Quant aux épîtres d'Ignace, celles qui nous ont été envoyées par lui et les autres que nous pouvions avoir chez nous, nous vous les avons envoyées comme vous nous l'avez demandé : elles ont été ajoutées à cette lettre-ci. Vous pourrez en tirer une grande utilité. Car elles renferment foi et patience et toute édification qui se rapporte à Notre Seigneur²¹. »

Voilà ce qui concerne Ignace. Après lui, Héros reçut la succession de l'épiscopat à Antioche²².

19. *II Tim.*, IV, 9.

20. POLYCARPE, *Philip.*, IX.

21. POLYCARPE, *Philip.*, XIII.

22. Cf. *Chronicon*, ad annum 108, p. 194-195 : « Ignatius quoque antiochenae ecclesiae episcopus Romam perductus bestiis traditur; post quem tertius constituitur episcopus Heros ». La date du martyre de saint Ignace ne peut pas être connue avec certitude. Eusèbe est le premier à indiquer le règne de Trajan, ce qui est d'ailleurs vraisemblable, étant donné qu'Ignace est le deuxième évêque d'Antioche; cf. P. N. HARRISON, *op. cit.*, p. 209-230.

ΛΖ'

- 37 [1] Τῶν δὲ κατὰ τούτους διαλαμψάντων καὶ Κοδράτος ἦν, ὃν ἄμα ταῖς Φιλίππου θυγατράσι προφητικῶ χάρισματι λόγος ἔχει διαπρέψαι, καὶ ἄλλοι δ' ἐπὶ τούτοις πλείους ἐγνωρίζοντο κατὰ τοῦσδε, τὴν πρώτην τάξιν τῆς τῶν ἀποστόλων ἐπέχοντες διαδοχῆς· οἱ καὶ, ἅτε τηλικῶνδε ὄντες θεοπρεπεῖς μαθηταί, τοὺς κατὰ πάντα τόπον τῶν ἐκκλησιῶν προκαταβληθέντας ὑπὸ τῶν ἀποστόλων θεμελίους ἐπακοδόμουν, αὖξοντες εἰς πλεον τὸ κήρυγμα καὶ τὰ σωτήρια σπέρματα τῆς τῶν οὐρανῶν βασιλείας ἀνά
- [2] πᾶσαν εἰς πλάτος ἐπισπεύροντες τὴν οἰκουμένην. καὶ γὰρ δὴ πλείστοι τῶν τότε μαθητῶν σφοδρότερον φιλοσοφίας ἔρωτι πρὸς τοῦ θεοῦ λόγου τὴν ψυχὴν πληττόμενοι¹, τὴν σωτήριον πρότερον ἀπεπλήρουν παρακλέουσιν, ἐνδεῆσιν νέμοντες τὰς οὐσίας, εἶτα δὲ ἀποδημίας στελλόμενοι ἔργον ἐπετέλουν εὐαγγελιστῶν, τοῖς ἔτι ἀάμπαν ἀνηκόοις τοῦ τῆς πίστεως λόγου κηρύττειν φιλοτιμούμενοι καὶ τὴν τῶν θεῶν εὐαγγελίων παραδιδόναι
- [3] γραφῆν. οὗτοι δὲ θεμελίους τῆς πίστεως ἐπὶ ξένους τισὶ τόποις αὐτὸ μόνον καταβαλλόμενοι ποιμένας τε καθιστάντες ἑτέρους τούτοις τε αὐτοῖς ἐγγχειρίζοντες τὴν τῶν ἀρτίως εἰσαχθέντων γεωργίαν, ἑτέρας αὐτοὶ πάλιν χώρας τε καὶ ἔθνη μετήεσαν σὺν τῇ ἐκ θεοῦ χάριτι καὶ συνεργίᾳ, ἐπεὶ καὶ τοῦ θεοῦ πνεύματος

1. πληττόμενοι ATERB ἀναρπαζόμενοι DM *succensi* L.

1. Sur le sens de la formule λόγος ἔχει qui se réfère habituellement à des sources écrites, cf. P. N. HARRISON, *op. cit.*, p. 213 et suiv. La source d'Eusébe doit être ici l'anonyme antimontaniste, cité *infra*, V, xvii, 3 et non pas, comme on l'a parfois supposé, l'apologie même de Quadratus.

2. I Cor., iii, 10.

3. La philosophie est ici la doctrine chrétienne, et mieux encore la vie ascétique conforme à cette doctrine. Cf. G. BARDY, *Philosophie et philosophes dans le vocabulaire chrétien des premiers siècles*, dans *Mélanges Viller*, Tou-

XXXVII

LES ÉVANGÉLISTES QUI SE DISTINGUENT ALORS

[1] Parmi ceux qui brillaient en ce temps-là, était aussi Quadratus, qui, dit-on¹, se distingua, en même temps que les filles de Philippe, par le charisme prophétique. Beaucoup d'autres encore, en plus de ceux-ci, étaient célèbres à cette époque, possédant le premier rang de la succession des apôtres. Disciples magnifiques de tels hommes, ils édifiaient sur les fondements² des Églises que les apôtres avaient commencé à établir en tout lieu; ils accroissaient de plus en plus la prédication et semaient les semences salutaires du royaume des cieux dans toute l'étendue de la terre habitée.

[2] En effet, un très grand nombre des disciples d'alors, frappés dans leurs âmes par le Verbe divin d'un très vif amour de la philosophie³, accomplissaient d'abord le conseil du Sauveur en distribuant leurs biens aux indigents⁴; puis, quittant leurs pays, ils accomplissaient l'œuvre d'évangélistes⁵, avec l'ambition de prêcher, à ceux qui n'en avaient encore rien entendu, la parole de la foi et de transmettre les livres des Évangiles divins⁶. [3] Ils posaient seulement les fondements de la foi dans quelques lieux étrangers⁷, puis ils y établissaient d'autres pasteurs et leur confiaient le soin de cultiver ceux qu'ils venaient d'introduire (dans l'Église). Après quoi, ils partaient de nouveau pour d'autres pays et d'autres nations avec la grâce et le secours de Dieu, car les nombreuses et merveilleuses puissances de l'Esprit divin

louse, 1949, p. 1-12 (= *Revue d'ascétique et de mystique*, XXV, p. 97-108).

4. Cf. MARC, x, 21.

5. Cf. II Tim., iv, 5.

6. Rom., xv, 20-21.

7. Ephes., ii, 19-20.

εἰς ἔτι τότε δι' αὐτῶν πλείσται παράδοξοι δυνάμεις ἐνήργουν, ὥστε ἀπὸ πρώτης ἀκροάσεως ἀθρώως αὐτανδρα πλήθη προθύμως τὴν εἰς τὸν τῶν ὅλων δημιουργὸν εὐσέβειαν ἐν ταῖς αὐτῶν [4] ψυχαῖς καταδέχσθαι. ἀδυνάτου δ' ὄντος ἡμῶν ἀπαντας ἐξ ὀνόματος ἀπαριθμεῖσθαι ὅσοι ποτὲ κατὰ τὴν πρώτην τῶν ἀποστόλων διαδοχὴν ἐν ταῖς κατὰ τὴν οἰκουμένην ἐκκλησίαις γεγόνασιν ποιμένες ἢ καὶ εὐαγγελισταί, τούτων εἰκότως ἐξ ὀνόματος γραφῇ μόνων τὴν μνήμην κατατεθειμένα, ὧν ἔτι καὶ νῦν εἰς ἡμᾶς δι' ὑπομνημάτων τῆς ἀποστολικῆς διδασκαλίας ἢ παραδόσις φέρεται.

ΑΗ'

- 33 [1] ὡσπερ οὖν ἀμέλει τοῦ Ἰγνατίου ἐν αἷς κατελέξαμεν ἐπιστολαῖς, καὶ τοῦ Κλήμεντος ἐν τῇ ἀνωμολογημένην παρὰ πᾶσιν, ἣν ἐκ προσώπου τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας τῇ Κορινθίων διευτυπώσαντο ἐν ἧ τῆς πρὸς Ἑβραίους πολλὰ νοήματα παραθεῖς, ἥδη δὲ καὶ αὐτολεξεῖ βητοῖς τισιν ἐξ αὐτῆς χρησάμενος, σαφέστατα παρίστησιν ὅτι μὴ νέον ὑπάρχει τὸ σύγγραμμα, εἶθ' ἐν δὲ καὶ εἰκότως ἔδοξεν αὐτὸ τοῖς λοιποῖς ἐγκαταλεχθῆναι γράμμασι τοῦ ἀποστόλου.
- [2] Ἑβραίοις γὰρ διὰ τῆς πατρίου γλώττης ἐγγράφως ὁμιληκός

8. Cf. H. WEINEL, *Die Wirkungen des Geistes und der Geister im nach-apostolischen Zeitalter bis auf Irenäus*, Fribourg, 1899; A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., t. I, p. 220-239.

9. Il serait vain, semble-t-il, de chercher dans cette description de la première prédication chrétienne par les disciples des apôtres aucun trait réellement historique. Eusèbe ne s'occupe pas spécialement dans ce chapitre de l'apologiste Quadratus, comme l'a dit P. ANDRIESEN, *l'Épître de l'Épître à Diognète*, dans *Recherches de Théologie ancienne et médiévale*, XIV, 1947, p. 154. Après avoir nommé Quadratus, il passe à une série de réflexions générales qu'il compose de chic, en partie d'après ses lectures, en partie d'après l'idée qu'il se fait de l'évangélisation du monde. Cf. A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., I, p. 359 s.

agissaient par eux, encore en ce temps-là⁸. De la sorte, dès la première audition, les foules, comme un seul homme, recevaient volontiers, en masse, dans leurs âmes la piété à l'égard du Créateur de toutes choses⁹. [4] Il nous est impossible d'énumérer (et de citer) par leurs noms tous ceux qui alors, du temps de la première succession des apôtres, devinrent pasteurs ou évangélistes dans les Églises du monde. Nous n'avons donc confié à l'écriture, en en citant les noms, que le souvenir de ceux par les ouvrages desquels maintenant encore est transmise jusqu'à nous la tradition¹⁰ de l'enseignement apostolique.

XXXVIII

LA LETTRE DE CLÉMENT

ET LES ÉCRITS QUI LUI SONT FAUSSEMENT ATTRIBUÉS

- [1] Tels sont sans doute Ignace, dans les lettres que nous avons indiquées, et Clément, dans la lettre, reçue de tous, qu'il adressa au nom de l'Église des Romains à l'Église des Corinthiens. Dans cette lettre, il place beaucoup d'idées (tirées) de l'*Épître aux Hébreux* et même il y emploie en propres termes des formules qu'il lui emprunte¹ : il montre ainsi, de manière très évidente, que cet écrit n'était pas nouveau.
- [2] Par suite, c'est à bon droit, semble-t-il, qu'il a été cata-

10. Cf. TERTULLIEN, *De carne Christi*, 2 : « Apostolorum erat tradere ». ORIGÈNE, *De princip.*, IV, 9 : « Regula et disciplina, quam ab Iesu Christo traditam sibi apostoli per successionem posteris quoque suis sanctam ecclesiam docentibus tradiderunt ».

1. Cf. par exemple *I Clem.*, xvii; *Hebr.*, xi, 37; *I Clem.*, xxi; *Hebr.*, iv, 12; *I Clem.*, xxvii; *Hebr.*, x, 23; *I Clem.*, xxxvi : *Hebr.*, ii, 17-18; iv, 14-15; viii, 3; i, 3-4, 7, 5, 13. On pourrait relever d'autres allusions, plus ou moins assurées. Voir M.-J. LAGRANGE, *Histoire ancienne du canon du Nouveau Testament*, p. 34-35, et l'index des références bibliques donné par F. X. FUNK, *Patres Apostolici*, Tubingen, 1901, t. I, p. 645; E. MASSAUX, *Influence de l'Évangile de saint Matthieu sur la littérature chrétienne avant saint Irénée*, Louvain, 1950, p. 60-63.

- τοῦ Παύλου, οἱ μὲν τὸν εὐαγγελιστὴν Λουκᾶν, οἱ δὲ τὸν Κλήμεντα τοῦτον αὐτὸν ἐρμηνεύσαι λέγουσι τὴν γραφὴν· δ καὶ μαλλον ἂν εἴη ἀληθὲς τῷ τὸν ὅμοιον τῆς φράσεως χαρακτῆρα τὴν τε τοῦ Κλήμεντος ἐπιστολὴν καὶ τὴν πρὸς Ἑβραίους ἀποσφῆζειν καὶ τῷ μὴ πόρρω τὰ ἐν ἐκατέροις τοῖς συγγράμμασι νοήματα
- [4] καθεστάναι. ἰστέον δ' ὡς καὶ δευτέρα τις εἶναι λέγεται τοῦ Κλήμεντος ἐπιστολῆ, οὐ μὴν ἔθ' ὁμοίως τῇ προτέρᾳ καὶ ταύτην γινώριμον ἐπιστάμεθα, ὅτι μὴδὲ τοὺς ἀρχαίους αὐτῇ κεχρημένους
- [5] ἴσμεν. ἤδη δὲ καὶ ἕτερα πολυεπῆ καὶ μακρὰ συγγράμματα ὡς τοῦ αὐτοῦ χθὲς καὶ πρόφην τινὲς προήγαγον, Πέτρου δὴ καὶ Ἀπίωνος διαλόγους περιέχοντα· ὧν οὐδ' ἕως μνήμη τις παρὰ τοῖς παλαιοῖς φέρεται, οὐδὲ γὰρ καθαρὸν τῆς ἀποστολικῆς ὀρθοδοξίας ἀποσφῆζει τὸν χαρακτῆρα. ἡ μὲν οὖν τοῦ Κλήμεντος ὁμολογουμένη γραφὴ πρόδηλος, εἴρηται δὲ καὶ τὰ Ἰγνατίου καὶ Πολυκάρπου·

16'

- 39 [1] τοῦ δὲ Παπία συγγράμματα πέντε τὸν ἀριθμὸν φέρεται, δ καὶ ἐπιτέγραπται Λογίων κυριακῶν ἐξηγήσεως¹. τούτων καὶ

1. ἐξηγήσεως ATERBDSL. Hieron. *de uir. ill.*, 18 ἐξηγήσεισ M.

2. Telle est l'opinion de CLÉMENT D'ALEXANDRIE, rapportée par EUSÈBE, *infra*, VI, xiv, 2-4. Cf. J. BONSIRVEN, *Saint Paul, Epître aux Hébreux*, Paris, 1943, p. 125 suiv.

3. Cette opinion est rapportée par ORIGÈNE, cité par EUSÈBE, *infra*, VI, xxv, 11-13, mais Origène ne la prend pas à son compte. Il se contente de dire que pour lui les pensées sont de l'apôtre, mais que la phrase et la composition

logué avec les autres lettres de l'Apôtre. Paul, en effet, s'étant adressé par écrit aux Hébreux dans leur langue maternelle, les uns disent que c'est l'évangéliste Luc², d'autres ce Clément lui-même (dont nous parlons) qui a traduit la lettre³. [3] Ceci serait vrai de préférence à cela, à cause des ressemblances de style entre la lettre de Clément et la lettre aux Hébreux et d'autre part, parce que dans les deux écrits les pensées ne sont pas éloignées.

[4] Il faut encore savoir qu'il y a, dit-on, une seconde lettre de Clément, mais nous savons qu'elle n'a pas été aussi connue que la première, car nous ne voyons pas que les anciens s'en sont servi⁴. [5] D'autres écrits, verbeux et longs, ont été tout récemment présentés comme étant de lui : ils renferment des dialogues de Pierre et d'Apion, dont il n'existe absolument aucun souvenir chez les anciens et qui d'ailleurs ne conservent pas le caractère pur de l'orthodoxie apostolique⁵. Par suite la lettre de Clément reconnue (par les Églises) est mise en évidence. Il a été parlé aussi des lettres d'Ignace et de Polycarpe.

XXXIX

LES ÉCRITS DE PAPIAS

[1] De Papias, on présente, au nombre de cinq, des livres qui sont intitulés les *Exégèses des discours du Seigneur*. De

sont d'un autre, connu de Dieu seul. On voit qu'ici Eusèbe témoigne quelque préférence en faveur de Clément.

4. Eusèbe est le premier auteur qui parle expressément de la *Secunda Clementis*, et de son attribution à Clément. La lettre de Denys de Corinthe au pape Soter, *infra*, IV, xxiii, 71, ne parle pas de la seconde lettre de Clément. Saint Jérôme, *de Vir. illustr.*, 15, dit formellement que les anciens ont rejeté la dernière lettre attribuée à Clément. C'est une manière brutale de traduire la formule nuancée d'Eusèbe.

5. Eusèbe parle ici des apocryphes clémentins, *Homélies et Reconnaissances*. Voir à leur sujet A. POUCH, *Histoire de la littérature grecque et chrétienne*, Paris, 1928, t. II, p. 639-654.

Ειρηναῖος ὡς μόνων αὐτῶ γραφέντων μνημονεύει, ὡδέ πως λέγων·

« ταῦτα δὲ καὶ Παπίας ὁ Ἰωάννου μὲν ἀκουστής, Πολυκάρπου δὲ ἐταῖρος γεροντός, ἀρχαῖος ἀνὴρ, ἐγγράφως ἐπιμαρτυρεῖ ἐν τῇ τετάρτῃ² τῶν ἐαυτοῦ βιβλίων. ἔστιν γὰρ αὐτῶ πέντε βιβλία συντεταγμένα ».

[2] καὶ ὁ μὲν Εἰρηναῖος ταῦτα· αὐτός γε μὴν ὁ Παπίας κατὰ τὸ προοίμιον τῶν αὐτοῦ λόγων ἀκροατὴν μὲν καὶ αὐτόπτην οὐδαμῶς ἐαυτὸν γενέσθαι τῶν ἱερῶν ἀποστόλων ἐμφαίνει, παρεληφέναι δὲ τὰ τῆς πίστεως παρὰ τῶν ἐκείνοις γνωρίμων διδάσκει δι' ὧν φησιν λέξεων·

[3] « οὐκ ὀκνήσω δὲ σοὶ καὶ ὅσα ποτὲ παρὰ τῶν πρεσβυτέρων καλῶς ἔμαθον καὶ καλῶς ἐμνημόνευσα, συγκατατάξαι³ ταῖς ἐρμηνείαις, διαβεβαιούμενος ὑπὲρ αὐτῶν ἀλήθειαν. οὐ γὰρ τοῖς τὰ πολλὰ λέγουσιν ἔχαιρον ὥσπερ οἱ πολλοί, ἀλλὰ τοῖς τάληθῆ διδάσκουσιν, οὐδὲ τοῖς τὰς ἀλλοτρίας ἐντολάς μνημονεύουσιν, ἀλλὰ τοῖς τὰς παρὰ τοῦ κυρίου τῇ πίστει δεδομένας
[4] καὶ ἀπ' αὐτῆς παραγινομένας⁴ τῆς ἀληθείας· εἰ δὲ που καὶ παρηκολουθηκώς τις τοῖς πρεσβυτέροις ἔλθοι, τοὺς τῶν πρεσβυτέρων ἀνέκρινον λόγους, τί Ἀνδρέας ἢ τί Πέτρος εἶπεν ἢ τί Φίλιππος ἢ τί Θωμᾶς⁵ ἢ Ἰάκωβος ἢ τί Ἰωάννης ἢ Ματθαῖος ἢ τις ἕτερος τῶν τοῦ κυρίου μαθητῶν ἢ τε Ἀριστίων⁶ καὶ ὁ πρεσβύτερος Ἰωάννης, τοῦ κυρίου μαθηταί⁶, λέγουσιν. οὐ γὰρ τὰ ἐκ τῶν βιβλίων τοσοῦτόν με ὠφελεῖν ὑπελάμβανον ὅσον τὰ παρὰ ζώσης φωνῆς καὶ μενοῦσης ».

[5] ἐνθα καὶ ἐπιστῆσαι ἄξιον δις καθαρικοῦντι αὐτῶ τὸ Ἰωάννου ὄνομα, ὧν τὸν μὲν πρότερον Πέτρω καὶ Ἰακώβω καὶ Ματθαίω καὶ τοῖς λοιποῖς ἀποστόλοις συγκαταλέγει, σαφῶς δηλῶν τὸν

2. τετάρτη Mss. Iren^{1st}, Δ̄ changé en A SL.

3. συγκατατάξαι BDM συντάξαι ATER.

4. παραγινομένας AL παραγινομένοισ TERBDS.

5. Ariston S.

ces livres, Irénée fait mention comme des seuls qui aient été écrits par Papias, en disant textuellement :

« Papias, lui aussi auditeur de Jean et compagnon de Polycarpe, homme ancien, a témoigné par écrit dans le quatrième de ses livres. En effet, il existe cinq livres composés par lui¹. »

Voilà ce que dit Irénée. [2] Pourtant, Papias, dans la préface de ses livres, ne se montre pas lui-même comme ayant jamais été l'auditeur ou le spectateur des saints apôtres, mais il apprend qu'il a reçu ce qui regarde la foi par ceux qui les avaient connus. Voici ses propres paroles :

« [3] Pour toi, je n'hésiterai pas à ajouter à mes explications ce que j'ai bien appris autrefois des presbytres et dont j'ai bien gardé le souvenir, afin d'en fortifier la vérité. Car je ne me plaisais pas auprès de ceux qui parlent beaucoup, comme le font la plupart, mais auprès de ceux qui enseignent la vérité; je ne me plaisais pas non plus auprès de ceux qui font mémoire de commandements étrangers, mais auprès de ceux qui rappellent les commandements donnés par le Seigneur à la foi et nés de la vérité elle-même. [4] Si quelque part venait quelqu'un qui avait été dans la compagnie des presbytres, je m'informais des paroles des presbytres : ce qu'ont dit André ou Pierre, ou Philippe, ou Thomas, ou Jacques, ou Jean, ou Matthieu, ou quelque autre des disciples du Seigneur; et ce que disent Aristion et le presbytre Jean, disciples du Seigneur. Je ne pensais pas que les choses qui proviennent des livres ne fussent aussi utiles que ce qui vient d'une parole vivante et durable. »

[5] Ici, il est convenable de remarquer que Papias compte deux fois le nom de Jean : il signale le premier des deux avec Pierre et Jacques et Matthieu et les autres apôtres, et il indique clairement l'évangéliste; pour l'autre Jean, après

1. IRÉNÉE, *Adv. Haeres*, V, xxxix, 4, Sur Papias, cf. A. PUECH, *op. cit.*, t. II, p. 96-101; G. BARDY, *Papias*, dans *dict. de Théol. cathol.*, XI, 1944-1947.

6. τοῦ κῡ μαθηταί TERBDM οἱ τοῦ κῡ μαθηταί A *discipuli domini* Hier *ceterique discipuli*. L.

- εὐαγγελιστήν, τὸν δ' ἕτερον Ἰωάννην, διαστείλας τὸν λόγον, ἑτέροις παρὰ τὸν τῶν ἀποστόλων ἀριθμὸν κατατάσσει, προτάξας
- [6] αὐτοῦ τὸν Ἀριστίωνα, σαφῶς τε αὐτὸν πρεσβύτερον ὀνομάζει· ὡς καὶ διὰ τούτων ἀποδείκνυσθαι τὴν ἱστορίαν ἀληθῆ τῶν δύο κατὰ τὴν Ἀσίαν ὁμωνυμῖα κεχρησθαι εἰρηκότων δύο τε ἐν Ἐφέσῳ γενέσθαι μνήματα καὶ ἑκάτερον Ἰωάννου ἐπι νῦν λέγεσθαι· οἷς καὶ ἀναγκαῖον προσέχειν τὸν νοῦν, εἰκὸς γὰρ τὸν δεύτερον, εἰ μὴ τις ἐθέλοι τὸν πρῶτον, τὴν ἐπ' ὀνόματος φερομένην Ἰωάννου
- [7] ἀποκάλυψιν ἑορακεῖναι. καὶ ὁ νῦν δὲ ἡμῖν δηλούμενος Παπίας τοὺς μὲν τῶν ἀποστόλων λόγους παρὰ τῶν αὐτοῖς παρηκολούθηκότων ὁμολογεῖ παρεληφέναι, Ἀριστίωνος δὲ καὶ τοῦ πρεσβυτέρου Ἰωάννου αὐτήκοον ἑαυτὸν φησι γενέσθαι· ὀνομαστί γοῦν πολλακίς αὐτῶν μνημονεύσας ἐν ταῖς αὐτοῦ συγγράμμασιν
- [8] τίθησιν αὐτῶν παραδόσεις. καὶ ταῦτα δ' ἡμῖν οὐκ εἰς τὸ ἄχρηστον εἰρήσθω· ἄξιον δὲ ταῖς ἀποδοθείσαις τοῦ Παπία φωναῖς προσάψαι λέξεις ἑτέρας αὐτοῦ, δι' ὧν παράδοξά τινα ἱστορεῖ καὶ
- [9] ἄλλα ὡς ἂν ἐκ παραδόσεως εἰς αὐτὸν ἔλθόντα. τὸ μὲν οὖν κατὰ τὴν Ἱεράπολιν Φίλιππον τὸν ἀπόστολον ἅμα ταῖς θυγατρῶν διατρέψαι διὰ τῶν πρόσθεν δεδήλωται· ὡς δὲ κατὰ τοὺς αὐτοὺς ὁ Παπίας γενόμενος, διήγησιν παρεληφέναι θαυμασίαν ὑπὸ τῶν τοῦ Φιλίππου θυγατέρων μνημονεύει, τὰ νῦν σημειωτέον νεκροῦ γὰρ ἀνάστασιν κατ' αὐτὸν γενοῦσαν ἱστορεῖ καὶ αὐ πάλιν ἕτερον παράδοξον περὶ Ἰουστον τὸν ἐπικληθέντα Βαρσαβᾶν γεγονός, ὡς δηλητήριον φάρμακον ἐμπιόντος καὶ μηδὲν ἀηδὲς
- [10] διὰ τὴν τοῦ κυρίου χάριν ὑπομείναντος. τοῦτον δὲ τὸν Ἰουστον μετὰ τὴν τοῦ σωτήρος ἀνάληψιν τοὺς ἱερούς ἀποστόλους μετὰ Ματθία στήσαι τε καὶ ἐπεύξασθαι ἀντὶ τοῦ προδότου Ἰούδα ἐπι

2. Eusèbe interprète à sa façon le texte de Papias et ne prétend pas s'appuyer pour cela, sur une tradition. Mais il est intelligent, instruit de l'antiquité chrétienne plus que tout autre, et il sait bien le grec. Aussi peut-on lui faire confiance lorsqu'il affirme la distinction des deux Jean. Cf. G. BARDY, art. *Jean le Presbytre*, dans *Supplément du dictionnaire de la Bible*, t. IV, p. 843-847.

3. Eusèbe n'a pas vu personnellement ces tombeaux. Il en parle par ouï-dire, vraisemblablement d'après Denys d'Alexandrie, qu'il cite plus loin, VII, xxv, 16. Denys lui-même rapporte comme un bruit incontrôlé l'existence des deux tombeaux d'Éphèse.

4. On reconnaît ici les préventions d'Eusèbe contre l'Apocalypse. Denys d'Alexandrie, *loc. cit.*, déclare ignorer le véritable auteur de l'Apocalypse et ajoute que le nom de Jean a été de tout temps trop fréquent parmi les fidèles

avoir coupé son énumération, il le place avec d'autres en dehors du nombre des apôtres : il le fait précéder d'Aristion et le désigne clairement comme un presbytre². [6] Ainsi, par ces paroles mêmes est montrée la vérité de l'opinion selon laquelle il y a eu en Asie deux hommes de ce nom, et il y a, à Éphèse, deux tombeaux qui maintenant encore sont dits ceux de Jean³. Il est nécessaire de faire attention à cela, car il est vraisemblable que c'est le second Jean, si l'on ne veut pas que ce soit le premier, qui a contemplé la révélation transmise sous le nom de Jean⁴.

[7] Papias, celui dont nous parlons maintenant, reconnaît avoir reçu les paroles des apôtres par (l'intermédiaire de) ceux qui les ont fréquentés⁵; il dit d'autre part avoir été lui-même l'auditeur d'Aristion et de Jean le presbytre : en effet, il les mentionne souvent par leurs noms dans ses écrits pour rapporter leurs traditions.

[8] Il n'était pas inutile que ces choses fussent dites par nous; et il est bon d'ajouter, aux paroles de Papias que nous avons rapportées, d'autres récits encore dans lesquels il raconte des choses extraordinaires et d'autres qui seraient venues jusqu'à lui par le moyen de la tradition. [9] Il a déjà été rappelé, dans ce qui précède, que l'apôtre Philippe avait séjourné à Hiérapolis avec ses filles⁶. Nous devons maintenant indiquer comment Papias, qui vivait en ces temps, rapporte avoir appris une histoire merveilleuse des filles de Philippe. Il raconte la résurrection d'un mort arrivée de son temps; et encore un autre fait extraordinaire concernant Justus, surnommé Barsabas, qui aurait bu un poison mortel et n'aurait éprouvé aucun désagrément par la grâce du Seigneur. [10] Ce Justus est celui qu'après l'ascension du Sauveur les saints apôtres placèrent avec Matthias, après avoir prié

pour qu'on puisse en tirer une conséquence sur la personnalité de l'écrivain inconnu.

5. Papias ne dit donc pas qu'il a été le disciple de l'apôtre Jean et saint Ιωάννης, *Adv. Haeres*, V, xxxiii, 4, se trompe lorsqu'il le prétend.

6. *Supra*, III, xxxi, 3-4.

τὸν κλῆρον τῆς ἀναπληρώσεως τοῦ αὐτῶν ἀριθμοῦ ἢ τῶν Πράξεων ὡδέ πως ἱστορεῖ γραφή· « καὶ ἔστησαν δύο, Ἰωσήφ τὸν καλούμενον Βαρσαβάν, ὃς ἐπεκλήθη Ἰουῆτος, καὶ Ματθίαν· καὶ προσευξάμενοι εἶπαν ».

- [11] καὶ ἄλλα δὲ ὁ αὐτὸς ὡς ἐκ παραδόσεως ἀγράφου εἰς αὐτὸν ἤκοντα παρατίθεται ξένας τὲ τινας παραβολὰς τοῦ σωτῆρος
- [12] καὶ διδασκαλίας αὐτοῦ καὶ τινα ἄλλα μυθικώτερα· ἐν οἷς καὶ χιλιάδα τινὰ φησὶν ἐτῶν ἔσσεσθαι μετὰ τὴν ἐκ νεκρῶν ἀνάστασιν, σωματικῶς τῆς Χριστοῦ βασιλείας ἐπὶ ταυτησί τῆς γῆς ὑποστησομένης· ἃ καὶ ἠγοῦμαι τὰς ἀποστολικὰς παρεκδεξάμενον διηγήσεις ὑπολαβεῖν, τὰ ἐν ὑποδείγμασι πρὸς αὐτῶν μυστικῶς εἰρημένα μὴ συνορακῶτα. σφόδρα γάρ τοι σμικρὸς ὢν τὸν νοῦν, ὡς ἂν ἐκ τῶν λόγων τεκμηράμενον εἰπεῖν, φαίνεται, πλὴν καὶ τοῖς μετ' αὐτὸν πλείστοις ὄσοις τῶν ἐκκλησιαστικῶν τῆς ὁμοίας αὐτῶ δόξης παραίτιος γέγονεν τὴν ἀρχαιότητα τάνδρος προβεβλημένοις, ὥσπερ οὖν Εἰρηναῖος καὶ εἴ τις ἄλλος τὰ ὁμοία φρονῶν ἀναπέφηνεν. καὶ ἄλλας δὲ τῇ ἰδίᾳ γραφῇ παραδίδωσιν Ἀριστίωνος καὶ πρόσθεν δεδηλωμένον τῶν τοῦ κυρίου λόγων διηγῆσεις καὶ τοῦ πρεσβυτέρου Ἰωάννου παραδόσεις· ἐφ' ἃς τοὺς φιλομαθεῖς ἀναπέψαντες, ἀναγκαίως νῦν προσθήσομεν ταῖς προεκτεθείσαις αὐτοῦ φωναῖς παράδοσιν ἣν περὶ Μάρκου τοῦ τὸ εὐαγγέλιον γεγραφότος ἐκτίθεται διὰ τούτων·
- [15] « καὶ τοῦθ' ὁ πρεσβύτερος ἔλεγεν· Μάρκος μὲν ἐρμηνευτῆς Πέτρου γενόμενος, ὅσα ἐμνημόνευσεν, ἀκριβῶς ἔγραψεν, οὐ μέντοι τάξει τὰ ὑπὸ τοῦ κυρίου ἢ λεχθέντα ἢπραχθέντα. οὔτε γὰρ ἤκουσεν τοῦ κυρίου οὔτε παρηκολούθησεν αὐτῷ, ὅστε-

7. κυ BDMSL χυ ATER.

7. *Act. Apost.*, i, 23-24. Le Sauveur avait promis (Mc., xvi, 18) que ses disciples boiraient des poisons mortels et qu'il ne leur arriverait aucun mal. Cette prophétie a dû naturellement se réaliser un certain nombre de fois.

8. On a pensé que les rêveries millénaristes mises sous le nom de Papias étaient le fait d'un auteur juif, et n'avaient rien à voir avec l'évêque d'Hierapolis. Voir L. GRU, *le Papias des belles promesses messianiques*, dans *Vivre et Penser, Recherches d'exégèse et d'histoire*, 3^e série, Paris, 1945, p. 112-124. « Désolidarisé de son homonyme juif, Papias reste bien au-dessus des mes-

pour que le sort complétât leur nombre, en vue de remplacer le traître Judas, ce que le livre des *Actes* raconte en ces termes : « Et ils placèrent deux hommes, Joseph, appelé Barsabas et surnommé Justus, et Matthias, et ils prièrent en disant ?... »

[11] Le même Papias ajoute d'autres choses qui seraient venues jusqu'à lui par une tradition orale, certaines paraboles étranges du Sauveur et certains enseignements bizarres, et d'autres choses tout à fait fabuleuses. [12] Par exemple, il dit qu'il y aura mille ans après la résurrection des morts et que le règne du Christ aura lieu corporellement sur cette terre⁸. Je pense qu'il suppose tout cela, après avoir compris de travers les récits des apôtres, et qu'il n'a pas saisi les choses dites par eux en figures et d'une manière symbolique. [13] En effet, il paraît avoir été tout à fait petit par l'esprit, comme on peut s'en rendre compte par ses livres; cependant il a été après lui ont adopté les mêmes opinions que lui, confiants dans son antiquité : c'est là ce qui s'est produit pour Irénée et pour d'autres qui ont pensé les mêmes choses que lui⁹.

[14] Dans son propre ouvrage il transmet encore d'autres explications des discours du Seigneur, dues à Aristion dont il a été question plus haut¹⁰, et des traditions de Jean le presbytre : nous y renvoyons ceux qui aiment à s'instruire. Maintenant nous sommes obligés d'ajouter, aux paroles que nous avons précédemment rapportées¹¹, la tradition qu'il expose en ces termes au sujet de Marc, qui a écrit l'Évangile :

« [15] Et voici ce que disait le presbytre : Marc, qui était l'interprète de Pierre, a écrit avec exactitude, mais pourtant sans ordre, tout ce dont il se souvenait de ce qui avait été dit ou fait par le Seigneur. Car il n'avait pas entendu ni

quines critiques ou des fâcheuses insinuations qu'en toute bonne foi, et dans les meilleurs intentions, Eusèbe lui avait réservées (p. 124). »

9. Cf. L. GRU, *le Millénarisme dans ses origines et son développement*, Paris, 1904.

10. *Supra*, III, xxxix, 4 et 7. On ne connaît cet Aristion que par Papias,

11. *Supra*, II, xv, 2.

ρον δὲ, ὡς ἔφην, Πέτρῳ· δὲ πρὸς τὰς χρείας ἐποιεῖτο τὰς διδασκαλίας, ἀλλ' οὐχ ὥσπερ σύνταξιν τῶν κυριακῶν ποιούμενος λογίων⁸, ὥστε οὐδὲν ἤμαρτεν Μάρκος οὕτως ἕνια γράφας ὡς ἀπεμνημόνευσεν. ἐνὸς γὰρ ἐποιήσατο πρόνοιαν, τοῦ μηδὲν ὧν ἤκουσεν παραλιπεῖν ἢ ψεύσασθαι τι ἐν αὐτοῖς ».

[16] ταῦτα μὲν οὖν ἰστόρηται τῷ Παπῖα περι τοῦ Μάρκου· περι δὲ τοῦ Ματθαίου ταῦτ' εἶρηται·

« Ματθαῖος μὲν οὖν Ἑβραϊδὶ διαλέκτῳ τὰ λόγια⁹ συνετάξατο¹⁰, ἡρμήνευσεν δ' αὐτὰ ὡς ἦν δυνατὸς ἕκαστος ».

[17] κέχρηται δ' ὁ αὐτὸς μαρτυρίας ἀπὸ τῆς Ἰωάννου προτέρας ἐπιστολῆς καὶ ἀπὸ τῆς Πέτρου ὁμοίως, ἐκτέθειται δὲ καὶ ἄλλην ἱστορίαν περι γυναικὸς ἐπὶ πολλαῖς ἀμαρτίαις¹¹ διαβληθείσης ἐπὶ τοῦ κυρίου, ἣν τὸ καθ' Ἑβραίους εὐαγγέλιον περιέχει. καὶ ταῦτα δ' ἡμῖν ἀναγκαίως πρὸς τοῖς ἐκτεθειῖσιν ἐπιτετηρήσθω¹².

8. λογίων T^cERBDM λόγων AT¹.

9. τὰ λόγια L'Évangile S. om L.

10. συνετάξατο TERBD συνεγράψατο AM.

11. περι—ἀμαρτίαις de muliere adultera L.

12. ἐπιτετηρήσθω + ἀμφὶ δὲ τὸ δωδέκατον ἔτος τῆς τραϊανοῦ βασιλείας T.

accompagné le Seigneur; mais, plus tard, comme je l'ai dit, il a accompagné Pierre. Celui-ci donnait ses enseignements selon les besoins, mais sans faire une synthèse des paroles du Seigneur. De la sorte, Marc n'a pas commis d'erreur en écrivant comme il se souvenait. Il n'a eu en effet qu'un seul dessein, celui de ne rien laisser de côté de ce qu'il avait entendu et de ne tromper en rien dans ce qu'il rapportait. »

Voilà ce que Papias rapporte donc de Marc. [16] Sur Matthieu, il dit ceci :

« Matthieu réunit donc en langue hébraïque les *logia* (de Jésus) et chacun les interpréta comme il en était capable. »

[17] Le même Papias se sert de témoignages (tirés) de la première épître de Jean et de la première épître de Pierre. Il expose aussi une autre histoire au sujet de la femme accusée de nombreux péchés devant le Seigneur¹², que renferme l'*Évangile selon les Hébreux*. Il était nécessaire que nous ajoutions cela à ce qui avait été dit.

12. Rufin traduit : *de muliere adultera*, et pense évidemment à l'histoire racontée (IOAN., VII, 53-VIII, 11). On sait que cette péricope est absente des plus anciens manuscrits grecs du quatrième Évangile, et des vieilles versions. Mais on ne saurait assurer que c'est bien elle qu'a visée Papias.

Τάδε καὶ ἡ τετάρτη περιέχει βιβλος τῆς Ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας

- Α Τίνες ἐπὶ τῆς Τραϊανοῦ βασιλείας Ῥωμαίων γεγόνασι καὶ Ἀλεξανδρέων ἐπίσκοποι.
- Β Ὅποια Ἰουδαῖοι κατ' αὐτὸν πεπόνθασιν.
- Γ Οἱ κατὰ Ἀδριανὸν ὑπὲρ τῆς πίστεως ἀπολογησάμενοι.
- Δ Οἱ κατ' αὐτὸν Ῥωμαίων καὶ Ἀλεξανδρέων ἐπίσκοποι.
- Ε Οἱ ἀνέκαθεν ἀπὸ τοῦ σωτήρος καὶ ἐπὶ τοὺς δηλουμένους Ἱεροσολύμων ἐπίσκοποι.
- Ϛ Ἡ κατὰ Ἀδριανὸν ὑστάτη Ἰουδαίων πολιορκία.
- Ζ Τίνες κατ' ἐκεῖνο καιροῦ γεγόνασιν ψευδωνύμου γνώσεως ἀρχηγοί.
- Η Τίνες ἐκκλησιαστικοὶ συγγραφεῖς.
- Θ Ἐπιστολὴ Ἀδριανοῦ ὑπὲρ τοῦ μὴ δεῖν ἀκρίτως ἡμᾶς ἐλαύνειν.
- Ι Τίνες ἐπὶ τῆς Ἀντωνίνου βασιλείας ἐπίσκοποι Ῥωμαίων καὶ Ἀλεξανδρέων γεγόνασιν.
- ΙΑ Περὶ τῶν κατ' αὐτοὺς αἰρεσιάρχων.
- ΙΒ Περὶ τῆς Ἰουστίνου πρὸς Ἀντωνῖνον ἀπολογίας.
- ΙΓ Ἀντωνίνου πρὸς τὸ κοινὸν τῆς Ἀσίας ἐπιστολὴ περὶ τοῦ καθ' ἡμᾶς λόγου.

LIVRE IV

Voici ce que renferme le quatrième livre de l'*Histoire ecclésiastique* :

- I. Quels furent, sous le règne de Trajan, les évêques des Romains et des Alexandrins.
- II. Ce que les Juifs souffrirent de son temps.
- III. Ceux qui, sous Hadrien, ont fait des apologies pour la foi.
- IV. Les évêques des Romains et des Alexandrins sous Hadrien.
- V. Les évêques de Jérusalem en remontant depuis le Sauveur jusqu'au temps dont nous parlons.
- VI. Le dernier siège de Jérusalem sous Hadrien.
- VII. Quels furent en ce temps les chefs de la gnose au nom mensonger.
- VIII. Quels furent les écrivains ecclésiastiques.
- IX. Lettre d'Hadrien sur ce qu'il ne faut pas nous frapper sans jugement.
- X. Quels furent, sous le règne d'Antonin, les évêques des Romains et des Alexandrins.
- XI. Les hérésiarques de ce temps.
- XII. L'apologie de Justin à Antonin.
- XIII. Lettre d'Antonin au conseil d'Asie sur notre doctrine.

- ΙΔ Τὰ περὶ Πολυκάρπου τοῦ τῶν ἀποστόλων γνωρίμου μνημονευόμενα.
 ΙΕ Ὅπως κατὰ Οὐῆρον ὁ Πολύκαρπος ἀμ' ἐτέροις ἐμαρτύρησεν ἐπὶ τῆς Σμυρναίων πόλεως.
 ΙϚ Ὅπως Ἰουστίνος ὁ φιλόσοφος τὸν Χριστοῦ λόγον ἐπὶ τῆς Ῥωμαίων πόλεως πρεσβέων ἐμαρτύρησεν.
 ΙΖ Περὶ ὧν Ἰουστίνος ἐν ἰδίῳ συγγράμματι μνημονεύει μαρτύρων.
 ΙΗ Τίνες εἰς ἡμᾶς ἦλθον τῶν Ἰουστίνου λόγων.
 ΙΘ Τίνες ἐπὶ τῆς Οὐῆρου βασιλείας τῆς Ῥωμαίων καὶ Ἀλεξανδρέων ἐκκλησίας προέστησαν.
 Κ Τίνες οἱ τῆς Ἀντιοχείων.
 ΚΑ Περὶ τῶν κατὰ τοῦτους διαλαμπάντων ἐκκλησιαστικῶν συγγραφέων.
 ΚΒ Περὶ Ἠγησίππου καὶ ὧν αὐτὸς μνημονεύει.
 ΚΓ Περὶ Διονυσίου Κορινθίων ἐπισκόπου καὶ ὧν ἔγραψεν ἐπιστολῶν.
 ΚΔ Περὶ Θεοφίλου Ἀντιοχείων ἐπισκόπου.
 ΚΕ Περὶ Φιλίππου καὶ Μοδέστου.
 ΚϚ Περὶ Μελίτωνος καὶ ὧν αὐτὸς ἐμνημόνευσεν.
 ΚΖ Περὶ Ἀπολιναρίου.
 ΚΗ Περὶ Μουσανοῦ.
 ΚΘ Περὶ τῆς κατὰ Τατιανὸν αἵρέσεως.
 Λ Περὶ Βαρδησάνου τοῦ Σύρου καὶ τῶν φερομένων αὐτοῦ λόγων.

- XIV. Ce que l'on rappelle sur Polycarpe, le disciple des apôtres.
 XV. Comment, sous Vêrus, Polycarpe rendit témoignage en même temps que d'autres dans la ville de Smyrne.
 XVI. Comment Justin le philosophe, qui prêchait la parole du Christ dans la ville des Romains, rendit témoignage.
 XVII. Les martyrs que mentionne Justin dans son propre ouvrage.
 XVIII. Quels sont les écrits de Justin qui sont venus jusqu'à nous.
 XIX. Quels sont ceux qui, sous le règne de Vêrus, ont présidé aux Églises de Rome et d'Alexandrie.
 XX. Quels, à l'Église d'Antioche.
 XXI. Les écrivains ecclésiastiques qui ont brillé en ce temps-là.
 XXII. Hégésippe et ceux dont il fait mention.
 XXIII. Denys, évêque des Corinthiens et les lettres qu'il a écrites.
 XXIV. Théophile, évêque des Antiochiens.
 XXV. Philippe et Modeste.
 XXVI. Méliton et ceux dont il fait mention.
 XXVII. Apollinaire.
 XXVIII. Musanus.
 XXIX. L'hérésie de Tatien.
 XXX. Bardesane le Syrien et les écrits que l'on cite de lui.

Α'

1 Ἀμφὶ δὲ τὸ δωδέκατον ἔτος τῆς Τραιανοῦ βασιλείας ὁ μικρῶ πρόσθεν ἡμῖν τῆς ἐν Ἀλεξανδρείᾳ παροικίας δηλωθεὶς ἐπίσκοπος¹ τὴν ζωὴν μεταλλάττει, τέταρτος δ' ἀπὸ τῶν ἀποστόλων τὴν τῶν αὐτόθι λειτουργίαν κληροῦται Πρῆμος. ἐν τούτῳ καὶ Ἀλέξανδρος ἐπὶ Ῥώμης, ὄγδοον ἔτος ἀποπλήσαντος² Εὐαρέστου. πέμπτην ἀπὸ Πέτρου καὶ Παύλου κατάγων διαδοχὴν, τὴν ἐπισκοπὴν ὑπολαμβάνει.

Β'

2 [1] Καὶ τὰ μὲν τῆς τοῦ σωτῆρος¹ ἡμῶν διδασκαλίας τε καὶ ἐκκλησίας ὁσημέραι ἀνθοῦντα ἐπὶ μεῖζον ἐχώρει προκοπῆς, τὰ δὲ τῆς Ἰουδαίων συμφορᾶς κακοῖς ἐπαλλήλοις ἤκμαζεν. ἤδη γοῦν τοῦ αὐτοκράτορος εἰς ἐνιαυτὸν ὀκτωκαιδέκατον ἐλαύνοντος,

1. ἐπίσκοπος ATBDM κέρδων ἐπίσκοπος ERSL.

2. ἀποπλήσαντος BDM ἀποπληρώσαντος ATER.

1. τοῦ σρσ ἡμῶν BDMSL χυ TER τοῦ σρσ ἡμῶν χυ Α.

1. C'est-à-dire vers l'an 109.

I

QUELS FURENT, SOUS LE RÈGNE DE TRAJAN,
LES ÉVÊQUES DES ROMAINS ET DES ALEXANDRINS

Vers la douzième année du règne de Trajan¹, l'évêque de l'Église d'Alexandrie, dont nous avons parlé un peu plus haut², quitte la vie. Le quatrième depuis les apôtres, Primus reçoit la charge des Alexandrins.

A cette époque également, Évariste ayant accompli sa huitième année³, Alexandre reçoit l'épiscopat à Rome, recevant le cinquième (rang de) succession depuis Pierre et Paul.

II

CE QUE LES JUIFS SOUFFRIRENT DE SON TEMPS

[1] Tandis que ce qui concerne l'enseignement et l'Église de notre Sauveur florissait chaque jour et faisait de plus grands progrès, les malheurs des Juifs augmentaient en des maux provoqués les uns par les autres. Déjà donc, vers la dix-huitième année de l'empereur (Trajan)¹, une nouvelle

2. V. *supra*, III, XXI.

3. Evariste étant entré en charge, d'après Eusèbe (III, xxxiv), la troisième année de Trajan, son pontificat prend fin en 108. Le catalogue libérien lui donne un règne de treize ans. L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, t. I, p. 126.

1. C'est-à-dire en 115.

- αὐθις Ἰουδαίων κίνησις ἐπαναστάσα πάμπολυ πλῆθος αὐτῶν
- [2] διαφθείρει. Ἐν τε γὰρ Ἀλεξανδρεῖα καὶ τῇ λοιπῇ Αἰγύπτῳ καὶ προσέτι κατὰ Κυρήνην, ὡσπερ ὑπὸ πνεύματος δαινοῦ τινος καὶ στασιῶδους ἀναρριπισθέντες, ὥρμητο πρὸς τοὺς συνοίκους Ἑλληνας στασιάζειν, αὐξήσαντές τε εἰς μέγα τὴν στάσιν, τῷ ἐπιόντι ἐνιαυτῷ πόλεμον οὐ μικρὸν συνῆψαν, ἡγουμένου τῆντι
- [3] καὐτὰ Λούπου τῆς ἀπάσης Αἰγύπτου. καὶ δὴ ἐν τῇ πρώτῃ συμβολῇ ἐπικρατήσαι αὐτοὺς συνέβη τῶν Ἑλλήνων οἱ καὶ καταφυγόντες εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν τοὺς ἐν τῇ πόλει Ἰουδαίους ἐξώγρησάν τε καὶ ἀπέκτειναν, τῆς δὲ παρὰ τούτων συμμαχίας ἀποτυχόντες οἱ κατὰ Κυρήνην τὴν χώραν τῆς Αἰγύπτου λεηλατοῦντες καὶ τοὺς ἐν αὐτῇ νομοὺς φθείροντες διετέλουν, ἡγουμένου αὐτῶν Λουκούα· ἐφ' οὗς ὁ αὐτοκράτωρ ἐπεμψεν Μάρκιον Τούρβωνα σὺν δυνάμει πεζῇ τε καὶ ναυτικῇ, ἔτι δὲ καὶ ἰπικῇ.
- [4] ὁ δὲ πολλαῖς μάχαις οὐκ ὀλίγῳ τε χρόνῳ τὸν πρὸς αὐτοὺς διαπονήσας πόλεμον, πολλὰς μυριάδας Ἰουδαίων, οὐ μόνον τῶν ἀπὸ Κυρήνης, ἀλλὰ καὶ τῶν ἀπ' Αἰγύπτου συναιρομένων Λουκούα τῷ βασιλεῖ αὐτῶν, ἀναιρεῖ. ὁ δὲ αὐτοκράτωρ ὑποπετεύσας καὶ τοὺς ἐν Μεσοποταμίᾳ Ἰουδαίους ἐπιθήσεσθαι τοῖς αὐτόθι, Λουσίῳ Κυήτῳ προσέταξεν ἐκκαθᾶραι τῆς ἐπαρχίας αὐτοῦς. ὅς καὶ παραταξάμενος, πάμπολυ πλῆθος τῶν αὐτόθι φονεύει, ἐφ' ᾧ κατορθώματι Ἰουδαίας ἡγεμῶν ὑπὸ τοῦ αὐτοκράτορος ἀνεδείχθη. ταῦτα καὶ Ἑλλήνων οἱ τὰ κατὰ τοὺς αὐτοὺς χρόνους γραφῇ παραδόντες αὐτοῖς ἰστόρησαν ῥήμασιν.

2. Cf. E. SCHÜRER, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi* 4^o édit., Leipzig, 1901, t. 1, p. 661-668.

3. Marcus Rutilius Lupus était déjà gouverneur de l'Égypte avant l'été 115 et il l'était encore en janvier 117.

4. DION CASSIUS, *Hist.*, LXVIII, 32, donne au chef de la révolte le nom d'André.

sédition des Juifs prit naissance et fit périr un très grand nombre d'entre eux². [2] En effet, à Alexandrie et dans tout le reste de l'Égypte, et aussi du côté de Cyrène, ils semblèrent entraînés par un esprit redoutable de révolte et se soulevèrent en sédition contre les Grecs qui vivaient avec eux. La sédition s'accrut considérablement et, l'année suivante, ils provoquèrent une guerre considérable, alors que Lupus³ était gouverneur de toute l'Égypte. [3] Certes, lors du premier engagement, il arriva que les Juifs l'emportèrent sur les Grecs; ceux-ci s'enfuirent à Alexandrie, firent la chasse aux Juifs qui habitaient dans la ville et les tuèrent. Les Juifs de Cyrène, privés du secours qu'ils attendaient, se mirent à piller le pays d'Égypte et à dévaster les nomes qui s'y trouvent, sous le commandement de Loucoua⁴. Contre eux, l'empereur envoya Marcius Turbon⁵ avec une force d'infanterie, des navires et de la cavalerie. [4] Celui-ci mena avec peine la guerre contre eux en de nombreux combats et pendant un long temps. Il tua de nombreux milliers de Juifs, non seulement de ceux de Cyrène, mais aussi de ceux d'Égypte qui s'étaient soulevés avec Loucoua, leur roi.

[6] De plus, l'Empereur ayant soupçonné les Juifs de Mésopotamie d'attaquer aussi les gens de ce pays, ordonna à Lusius Quietus d'en purifier la province⁶. Celui-ci fit avancer ses troupes contre eux et massacra une très grande multitude. A la suite de ce succès, il fut nommé par l'empereur gouverneur de Judée. Ceux des Grecs qui ont transmis par écrit les événements de ces temps là, ont aussi raconté ces choses en propres termes⁷.

5. Marcius Turbon fut envoyé en Égypte en 117 et il y resta à peu près un an. Rappelé au début de 118, il fut alors expédié en Mauritanie, SPARTIEN, *Hadrien*, 5.

6. Lusius Quietus fut envoyé en Judée vers 117. Cf. EUSÈBE, *Chronic.*, ad annum 115.

7. DION CASSIUS, *Hist.*, LXVIII, 32.

Γ'

- 3 [1] Τραϊανού δὲ ἐφ' ὅλοις ἔτεσιν εἴκοσι τὴν ἀρχὴν μηνὶν ἕξ δέουσιν κρατήσαντος, Αἴλιος Ἀδριανὸς διαδέχεται τὴν ἡγεμονίαν. τούτῳ Κοδράτος λόγον προσφωνήσας ἀναδίδωσιν, ἀπολογίαν συντάξας ὑπὲρ τῆς καθ' ἡμᾶς θεοσεβείας, ὅτι δὴ τινες πονηροὶ ἄνδρες τοὺς ἡμετέρους ἐνοχλεῖν ἐπειρώντο· εἰς ἔτι δὲ φέρεται παρὰ πλείστοις τῶν ἀδελφῶν, ἀτὰρ καὶ παρ' ἡμῖν τὸ σύγγραμμα. ἕξ οὗ κατιδεῖν ἔστιν λαμπρὰ τεκμήρια τῆς τε τοῦ ἀνδρὸς διανοίας καὶ τῆς ἀποστολικῆς ὀρθοτομίας. ὁ δ' αὐτὸς τὴν καθ' ἑαυτὸν ἀρχαιότητα παραφαίνει δι' ὧν ἱστορεῖ ταῦτα ἰδίαις φωναῖς·

« τοῦ δὲ σωτῆρος ἡμῶν τὰ ἔργα ἀεὶ παρῆν ἀληθῆ γὰρ ἦν¹, οἱ θεραπευθέντες, οἱ ἀναστάντες ἐκ νεκρῶν, οἱ οὐκ ὠφθησαν μόνον θεραπευόμενοι καὶ ἀνιστάμενοι, ἀλλὰ καὶ ἀεὶ παρόντες, οὐδὲ ἐπιδημοῦντος μόνον τοῦ σωτῆρος, ἀλλὰ καὶ ἀπαλλαγέντος ἦσαν² ἐπὶ χρόνον ἱκανόν, ὥστε καὶ εἰς τοὺς ἡμετέρους χρόνους τινὲς αὐτῶν ἀφίκοντο ».

- [3] τοιοῦτος μὲν οὗτος· καὶ Ἀριστείδης δέ, πιστὸς ἀνὴρ τῆς καθ' ἡμᾶς ὀρμώμενος εὐσεβείας, τῷ Κοδράτῳ παραπλησίως ὑπὲρ

1. γὰρ ἦν faute antérieure à Eusèbe, Γ'APHN fausse répétition de Π'APHN.
2. ἦσαν interpolation antérieure à Eusèbe.

1. En août 117, probablement le 10. Cf. L. Homo, *le Haut-Empire*, Paris, 1933, p. 475-476.

2. L'apologie de Quadratus semble perdue, en dehors du fragment cité par Eusèbe. On a plusieurs fois essayé de la retrouver, en tout ou en partie, sous des noms variés. Rendel HARRIS a cru en découvrir des restes importants dans les homélies pseudo-clémentines, le roman de Barlaam et Joasaph et l'apologie de sainte Catherine d'Alexandrie, P. G., 116, 267 ss. V. *Expositor*,

III

CEUX QUI, SOUS HADRIEN, ONT FAIT DES APOLOGIES POUR LA FOI

[1] Trajan ayant exercé le pouvoir pendant vingt ans entiers moins six mois, Aelius Hadrien reçoit la succession du pouvoir¹. C'est à ce dernier que Quadratus remit un discours qu'il lui avait adressé : il avait composé cette apologie en faveur de notre religion parce que certains hommes mauvais s'efforçaient de troubler les nôtres. On trouve encore maintenant ce livre chez beaucoup de nos frères et aussi chez nous². Il est possible d'y voir des preuves éclatantes de l'intelligence de l'auteur et de son exactitude apostolique. [2] L'écrivain manifeste son antiquité par ce qu'il raconte en propres termes :

« Les œuvres de notre Sauveur étaient toujours présentes, car elles étaient véritables : ceux qu'il a guéris, ceux qui ont été ressuscités des morts n'ont pas été vus seulement au moment où ils ont été guéris et ressuscités, mais encore constamment présents; et cela, non seulement pendant que le Sauveur vivait ici-bas, mais encore après sa mort. Ils ont été là pendant un long temps, de sorte que quelques-uns d'entre eux sont même arrivés jusqu'à nos temps. »

[3] Voilà ce qu'a été Quadratus. Aristide, lui aussi, qui était un fidèle de notre religion, a laissé comme Quadratus,

1921, p. 147 ss.; *Bulletin of John Ryland's library*, 1923, 355 ss.; 1924, 384 ss. Cette hypothèse a été vivement contredite par ROBINSON dans *Journal of Theological Studies*, 1924, p. 246 ss. et par E. KLOSTERMANN, et E. SEEBERG, *Die Apologie der hl. Katharina*, Berlin, 1924. Récemment Dom P. ANDRIESEN, *L'Apologie de Quadratus conservée sous le titre d'Épître à Diognète*, dans *Recherches de Théologie ancienne et médiévale*, XIII, 1946, p. 5-39, 125-149, 239-260, a prétendu identifier la lettre à Diognète à l'apologie de Quadratus. Il semble peu probable que l'hypothèse s'impose. Cf. A. PUECH, *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, II, p. 123-125; G. BARDY, *Sur l'Apologiste Quadratus*, dans *Mélanges Henri Grégoire*, t. I, 1949, p. 75-86.; H. I. ΜΑΝΝΟΥ, *L'Épître à Diognète*, Paris, 1952.

τῆς πίστεως ἀπολογίαν ἐπιφανήσας Ἀδριανῶ καταλέλοιπεν σφάζεται δέ γε εἰς δεῦρο παρά πλείστοις καὶ ἡ τούτου γραφή.

Δ'

- 4 Ἐτει δὲ τρίτῳ τῆς αὐτῆς ἡγεμονίας Ἀλέξανδρος Ῥωμαίων ἐπίσκοπος τελευτᾷ, δέκατον τῆς οἰκονομίας ἀποπλήσας¹ ἔτος Εὐστός ἦν τούτῳ διάδοχος. καὶ τῆς Ἀλεξανδρέων δὲ παροικίας ἀμφὶ τὸν αὐτὸν χρόνον Πρῖμον μεταλλάξαντα δωδεκάτῳ τῆς προσητάσιας ἔτει διαδέχεται Ἰουστός.

Ε'

- 5 [1] Τῶν γε μὴν ἐν Ἱεροσολύμοις ἐπισκόπων τοὺς χρόνους γραφῆ σαφωμένων οὐδαμῶς εὐρών (κομιδῆ γὰρ οὖν βραχυβίου αὐτοῦς

1. ἀποπλήσας ABDM ἀποπληρώσας TBR.

3. Longtemps regardée comme perdue, l'Apologie d'Aristide a été retrouvée dans une traduction syriaque, dans une traduction arménienne et un remaniement grec conservé par la *Vita Barlaam et Joasaph*. Récemment, on en a découvert d'intéressants fragments grecs sur papyrus. Cf. J. GEFCKEN, *Zwei griechische Apologeten*, Leipzig, 1907; A. ΡΥΕΣΠ, *op. cit.*, p. 126-130. Il n'est pas sûr qu'Eusèbe ait eu entre les mains l'Apologie d'Aristide, car il dit seulement qu'elle existait encore de son temps. D'après la traduction syriaque, Aristide aurait présenté son Apologie à Antonin, et non pas à Hadrien. La question reste débattue.

en faveur de la foi, une apologie qu'il avait adressée à Hadrien. Son ouvrage est également conservé jusqu'à présent chez un très grand nombre³.

IV

LES ÉVÊQUES DES ROMAINS ET DES ALEXANDRINS
SOUS HADRIEN

La troisième année du même règne¹, Alexandre, évêque des Romains, mourut après avoir achevé la dixième année de son administration : Xyste fut son successeur. Vers le même temps, dans l'Église d'Alexandrie, Primus mourut la dixième année de sa présidence et Justus lui succéda.

V

LES ÉVÊQUES DE JÉRUSALEM,
EN REMONTANT DEPUIS LE SAUVEUR
JUSQU'AU TEMPS DONT NOUS PARLONS

[1] Quant aux évêques de Jérusalem, je n'ai trouvé nulle part leurs dates conservées par l'écriture : la tradition rapporte avec assurance qu'ils ont eu une vie très courte¹.

1. C'est-à-dire en 119-120. Le catalogue librien qui donne sept ans de règne à Alexandre place en 117 le début de Xyste. Cf. L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, I, p. 127.

1. Dans la *Chronique*, ad annum 111, édit. HELM, p. 196; ad annum 123, p. 198-199; ad annum 135, p. 201; ad annum 160, p. 203, Eusèbe indique quelques dates, auxquelles il bloque d'ailleurs plusieurs noms; et finalement à l'année 185, p. 208-209, il déclare : « Tantis apud Hierosolymam episcopis constitutis, non potuimus discernere tempora singulorum eo quod usque in praesentem diem episcopatus eorum anni minime salvarentur ». Edit. HELM, p. 209; cf. E. SCHWARTZ, *Eusebius' Kirchengeschichte*, t. III, p. CCXXXIX-CCXLI.

- [2] λόγος κατέχει γενέσθαι), τοσοῦτον ἐξ ἐγγράφων παρείληφα, ὡς μέχρι τῆς κατὰ Ἀδριανὸν Ἰουδαίων πολιορκίας πεντεκαίδεκα τὸν ἀριθμὸν αὐτόθι γεγόνασιν ἐπισκόπων διαδοχαί, οὐς πάντας Ἑβραίουσ φασὶν ὄντας ἀνέκαθεν, τὴν γνῶσιν τοῦ Χριστοῦ γνησίως καταδέξασθαι, ὥστ' ἤδη πρὸς τῶν τὰ τοιαῦδε ἐπικρίνειν δυνατῶν καὶ τῆς τῶν ἐπισκόπων λειτουργίας ἀξίους δοκιμασθῆναι· συνεστάναι γὰρ αὐτοῖς τότε τὴν πᾶσαν ἐκκλησίαν ἐξ Ἑβραίων πιστῶν ἀπὸ τῶν ἀποστόλων καὶ εἰς τὴν τότε διαρκεσάντων πολιορκίαν, καθ' ἣν Ἰουδαῖοι Ῥωμαίων αὐθις ἀποστάντες, οὐ μικροῖς πολέμοις ἤλωσαν. διαλελοιπότεων δ' οὖν τηρικαῦτα τῶν ἐκ περιτομῆς ἐπισκόπων, τοὺς ἀπὸ πρώτου νῦν ἀναγκαῖον ἂν εἴη καταλέξειαι. πρώτος τοιγαροῦν Ἰάκωβος ὁ τοῦ κυρίου λεγόμενος ἀδελφὸς ἦν μεθ' ὃν¹ δεύτερος Συμεὼν τρίτος Ἰούστος· Ζακχαῖος τέταρτος· πέμπτος Τωβίας· ἕκτος Βενιαμὴν Ἰωάννης ἕβδομος· ὕδρος Μαθθίας· ἔνατος Φίλιππος· δέκατος Σενέκας· ἐνδέκατος Ἰούστος· Λευὶς δωδέκατος· Ἐφρῆς τρισκαίδεκατος· τεσσαρεσκαίδεκατος Ἰωσήφ· ἐπὶ πᾶσι πεντεκαίδεκατος Ἰούδας.
- [4] τοσοῦτοι καὶ οἱ ἐπὶ τῆς Ἱεροσολύμων πόλεως ἐπίσκοποι ἀπὸ τῶν ἀποστόλων εἰς τὸν δηλούμενον διαγεγόμενοι χρόνον, οἱ
- [5] πάντες ἐκ περιτομῆς. ἤδη δὲ δωδέκατον ἐχούσης ἔτος τῆς ἡγεμονίας², Ἐύστον δεκαέτη χρόνον ἀποπλήσαντα ἐπὶ τῆς Ῥωμαίων ἐπισκοπῆς ἕβδομος ἀπὸ τῶν ἀποστόλων διαδέχεται Τελεσφόρος· ἐνιαυτοῦ δὲ μεταξὺ καὶ μηνῶν διαγενομένου, τῆς Ἀλεξανδρέων παροιρίας τὴν προστασίαν Εὐμένης ἕκτω κλήρω διαδέχεται, τοῦ πρὸ αὐτοῦ ἔτεσιν ἔνδεκα διαρκέσαντος.

1. μεθ' ὃν ATERDML om BS.

2. ἡγεμονίας TERBDMML ἡγεμονίας ἀδριανοῦ A.

2. On ignore quels sont ces livres, mais on peut penser aux *Mémoires d'Hégesippe*, tout au moins pour les évêques judéo-chrétiens.

[2] J'ai appris cependant dans des documents écrits², que, jusqu'au siège des Juifs sous Hadrien, il y avait eu à Jérusalem un chiffre de quinze successions d'évêques, que l'on dit avoir été tous Hébreux de vieille souche et avoir reçu d'une manière authentique la connaissance du Christ. Par suite, ceux qui étaient capables de décider là-dessus les avaient alors jugés dignes de la charge épiscopale. En effet, l'Église entière de Jérusalem était alors composée d'Hébreux fidèles : il en fut ainsi depuis les apôtres jusqu'au siège que subirent ceux qui vivaient alors, au cours duquel les Juifs se séparèrent de nouveau des Romains et furent détruits en des guerres très grandes.

[3] Comme les évêques de la circoncision s'achèvent donc à ce moment, il peut être nécessaire d'en donner maintenant la liste depuis le premier. Le premier fut donc Jacques, celui qu'on appelle le frère du Seigneur. Après lui, le second fut Siméon, le troisième Justus, le quatrième Zaccée, le cinquième Tobias, le sixième Benjamin, le septième Jean, le huitième Matthias, le neuvième Philippe, le dixième Sénèque, le onzième Justus, le douzième Lévi, le treizième Ephrem, le quatorzième Joseph, enfin le quinzième Judas. [4] Tels furent les évêques de la ville de Jérusalem depuis les apôtres jusqu'au temps dont nous parlons, tous de la circoncision.

[5] Alors que le règne (d'Hadrien) en était déjà à la douzième année³, Xyste ayant accompli la dixième année de l'épiscopat à Rome⁴, Téléphore lui succède, le septième depuis les apôtres. Un an et des mois⁵ s'étant écoulés dans l'intervalle, Eumène reçoit la première place dans l'Église des Alexandrins, au sixième rang, son prédécesseur ayant duré onze ans.

3. C'est-à-dire en 128-129.

4. Le catalogue libérien s'accorde avec Eusèbe sur la durée de l'épiscopat de Xyste; mais il fait commencer Téléphore en 127. L. DUCHESNE, *Le Liber Pontificalis*, I, p. 128-129.

5. Le ms. M et la traduction latine écrivent ici un mois.

Ϛ'

- 6 [1]** Καὶ δῆτα τῆς Ἰουδαίων ἀποστασίας αὐθις εἰς μέγα καὶ πολλὴν προελθούσης, Ρούφος ἐπάρχων τῆς Ἰουδαίας, στρατιωτικῆς αὐτῷ συμμαχίας ὑπὸ βασιλέως πεμφθείσης, ταῖς ἀπονοίας αὐτῶν ἀφειδῶς χρώμενος ἐπεξήκει, μυριάδας ἀθρόως ἀνδρῶν ὁμοῦ καὶ παίδων καὶ γυναικῶν διαφθεῖρων πολέμου τε νόμφ
- [2]** τὰς χώρας αὐτῶν ἐξανδραποδιζόμενος. ἐστρατήγει δὲ τότε Ἰουδαίων¹ Βαρχωχεβας ὄνομα, ὃ δὲ ἀστέρα δηλοῖ², τὰ μὲν ἄλλα φονικὸς καὶ ληστρικὸς τις ἀνὴρ, ἐπὶ δὲ τῇ προσηγορίᾳ, οἷα ἐπ' ἀνδραπόδων, ὡς δὲ ἐξ οὐρανοῦ φωστὴρ αὐτοῖς κατεληλυθὼς κακουμένοις τε ἐπιλάμψαι τερατευόμενος. ἀκμάσαντος δὲ τοῦ πολέμου ἔτους ὀκτωκαιδεκάτου τῆς ἡγεμονίας³ κατὰ Βηθθηρα (πολιχνη τις ἦν ὀχυρωτάτη, τῶν Ἱεροσολύμων οὐ σφόδρα πόρρω διεστώσα) τῆς τε ἔξωθεν πολιορκίας χρονίου γενομένης λιμῷ τε καὶ δίψει τῶν νεωτεροποιῶν εἰς ἔσχατον δλέθρου περιελαθόντων καὶ τοῦ τῆς ἀπονοίας αὐτοῖς αἰτίου τῆν ἀξίαν ἐκτίσαντος δίκην, τὸ πᾶν ἔθνος ἐξ ἐκείνου καὶ τῆς περὶ τὰ Ἱεροσόλυμα γῆς πάμπαν ἐπιβαίνειν εἴργεται νόμου⁴ δόγματι

1. τότε Ἰουδαίων BD τότε Ἰουδαίων δευτερος τηνικαῦτα M Ἰουδαίων τηνικαῦτα ATER.

2. ὃ δὲ ἀστέρα δηλοῖ BDML ἀστέρα δηλοῖ τοῦτο A ἀστέρα τοῦτο δηλοῖ T¹ ὃ δὲ ἀστέρα τοῦτο δηλοῖ ER om S.

3. ἡγεμονίας TERBMSL ἡγεμονίας ἀδριανοῦ A.

4. νόμου Mss S. *diuinae legis* L cf. Hieron.

1. Sur la révolte des Juifs, en 132, cf. *Chronique, ad annum 132-136*, édit. HELM, p. 200-201; DION CASSIUS, *Hist.*, LXIX, 12-14; E. SCHUERER, *op. cit.*, p. 670-704; M.-J. LAGRANGE, *le Messianisme chez les Juifs*, Paris, 1909, p. 309-325.

2. Dans la *Chronique*, le chef de la révolte porte le nom de Chochebas. JUSTIN, *Apol.*, I, 31, lui donne le nom de Barchochebas, fils de l'étoile, que retiennent généralement les historiens.

3. Cf. *Num.*, xxiv, 17; Balaam avait annoncé qu'une étoile sortirait de

VI

LE DERNIER SIÈGE DE JÉRUSALEM SOUS HADRIEN

[1] La révolte des Juifs grandissait et se développait alors de nouveau¹. Rufus, gouverneur de la Judée, après que l'empereur lui eut envoyé des renforts en soldats, profita sans pitié de leurs folies et marcha contre eux. Il tua, par masses, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants et, conformément aux lois de la guerre, il réduisit leur pays en servitude.

[2] Un homme du nom de Barchochébas² était alors à la tête des Juifs : ce nom signifie étoile. Pour le reste, il était un tueur et un meurtrier, mais par son nom il en imposait à des esclaves, comme s'il était une lumière venue du ciel pour eux et miraculeusement destiné à les éclairer³ dans leurs malheurs.

[3] La guerre était arrivée à son apogée la dix-huitième année du règne (d'Hadrien)⁴, aux environs de Beththéra⁵ : c'était une petite ville très fortifiée qui n'était pas très loin de Jérusalem. Le siège, dirigé du dehors, ayant duré longtemps, les révoltés furent poussés par la faim et par la soif aux dernières extrémités de la destruction. Celui qui était la cause de leur folie en subit le juste châtement; et depuis ce temps-là, tout le peuple reçut la défense absolue, par une décision ayant force de loi et par des commandements

Jacob; Barchochebas prétendait que l'oracle se réalisait en sa personne.

4. C'est-à-dire en 134-135. La campagne contre les Juifs dura en tout trois ans et demi; peut-être est-ce là un chiffre symbolique, la moitié de la dernière semaine de David. Eusèbe ne parle pas de la destruction de Jérusalem. Saint Jérôme, par contre, la mentionne à plusieurs reprises; *Comment. in Isa.*, I, 5; *Comment. in Hierem.*, XXXI, 15; *Comment. in Ezech.*, XXIV; *Comment. in Joel*, I, 4.

5. Sur Beththéra, voir F.-M. ABEL, *Géographie de la Palestine*, t. II, Paris, 1938, p. 271.

καὶ διατάξουσιν Ἀδριανοῦ, ὡς ἂν μὴδ' ἐξ ἀπόπτου θεωροῖεν τὸ πατρῶον ἔδαφος, ἐγκλευσασμένου Ἀρίστων ὁ Πελλαῖος⁵ ἱστορεῖ.
 [4] οὕτω δὴ τῆς πόλεως εἰς ἐρημίαν τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους παντελῆ τε φθορὰν τῶν πάλαι οἰκητόρων ἐλθούσης ἐξ ἄλλοφύλου τε γένους συνοικισθείσης, ἣ μετέπειτα συστάσα Ῥωμαϊκὴ πόλις τὴν ἐπωνυμίαν ἀμείψασα, εἰς τὴν τοῦ κρατοῦντος Αἰλίου Ἀδριανοῦ τιμὴν Αἰλία προσαγορεύεται. καὶ δὴ τῆς αὐτόθι ἐκκλησίας ἐξ ἔθνῶν συγκροτηθείσης, πρῶτος μετὰ τοὺς ἐκ περιτομῆς ἐπισκόπους τὴν τῶν ἐκεῖσε λειτουργίαν ἐγχειρίζεται Μάρκος.

Z'

7 [1] Ἦδη δὲ λαμπροτάτων δίκην φωστῆρων τῶν ἀνὰ τὴν οἴκου-
 μένην ἀποστιλβουσῶν ἐκκλησιῶν ἀκμαζούσης τε εἰς ἅπαν τὸ τῶν
 ἀνθρώπων γένος τῆς εἰς τὸν σωτήρα καὶ κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν
 Χριστὸν πίστεως, ὁ μισόκαλος δαίμων οἶα τῆς ἀληθείας ἐχθρὸς
 καὶ τῆς τῶν ἀνθρώπων σωτηρίας ἀεὶ τυγχάνων πολεμιώτατος,
 πάσας στρέφων κατὰ τῆς ἐκκλησίας μηχανάς, πάλαι μὲν τοῖς
 [2] ἐξωθεν διωγμοῖς κατ' αὐτῆς ὀπλιζέτο, τότε γε μὴν τούτων
 ἀποκεκλεισμένος, πονηροῖς καὶ γόησιν ἀνδράσιν ὥσπερ τισὶν
 δλεθριοῖς ψυχῶν ὀργάνοις διακόνοις τε ἀπωλείας χρώμενος,

5. πελλαῖος ABD^s SL παλαιός TERD¹M.

6. Cf. JUSTIN, *Apol.*, I, 47; *Dialog.*, xvi, xci; TERTULLIEN, *Adv. Iudaeos*, 13; *Apolog.*, 21. Eusèbe emprunte ses renseignements à Ariston de Pella, qui est sans doute la source de Tertullien. L'interdiction faite aux Juifs de retourner à Jérusalem paraît être tombée en désuétude à partir de Sévère, mais elle fut renouvelée par Constantin, qui autorisa seulement les Juifs à venir dans la ville une fois par an, moyennant le paiement d'une taxe. Cf. M. SIMON, *Verus Israël*, p. 51, n. 2; J. JUSTEN, *Les Juifs dans l'empire romain*, Paris, 1914,

d'Hadrien, d'approcher même des environs de Jérusalem de telle sorte que celui-ci interdit aux Juifs de contempler, même de loin, le sol de la patrie. C'est là ce que raconte Ariston de Pella⁶.

[4] Ainsi la ville (de Jérusalem) fut réduite à être totalement désertée par le peuple juif et à perdre ceux qui l'avaient habitée autrefois. Elle reçut des habitants de race étrangère. La ville romaine, qui la remplaça, changea de nom et fut appelée Aelia en l'honneur de l'empereur Aelius Hadrien⁷. L'Église de la ville fut elle aussi composée de Gentils et le premier, après les évêques de la circoncision, qui en reçut la charge, fut Marc.

VII

QUELS FURENT, EN CE TEMPS-LÀ,
 LES CHEFS DE LA GNOSE AU NOM MENSONGER

[1] Alors que déjà, comme des astres très éclatants, les Églises brillaient dans l'univers et que, à travers tout le genre humain, la foi en notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ était en pleine floraison, le démon ennemi du bien, qui est toujours l'ennemi de la vérité et l'adversaire irréductible du salut des hommes, tourna toutes ses machinations contre l'Église. Autrefois, il avait mis en œuvre contre elle les persécutions venues du dehors; [2] alors, ces persécutions lui étant fermées, il se servit d'hommes mauvais et de magiciens comme d'instruments capables de perdre les âmes et de ministres de perdition; il mena la lutte par de nouveaux

t. II, p. 171-175. Sur Ariston, cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 63-65; A. PUECH, *op. cit.*, II, 156-159; A. LUKYN WILLIAMS, *Adversus Iudaeos*, Cambridge, 1935, p. 28-30; M. SIMON, *Verus Israël*, p. 167.

7. Voir *Chronica*, ad annum 136, édit. HELM, p. 201. Cf. H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Jérusalem, Recherches de typographie, d'archéologie et d'histoire*, Paris, 1914-1926, t. II, 6-39; 881-887.

- ἐτέραις κατεστρατήγει μεθόδοις, πάντα πόρον ἐπινοῶν, ὡς ἂν ὑποδύντες γόητες καὶ ἀπατηλοὶ τὴν αὐτὴν τοῦ δόγματος ἡμῶν προσηγορίαν, ὁμοῦ μὲν τῶν πιστῶν τοὺς πρὸς αὐτῶν ἀλισκομένους εἰς βυθὸν ἀπωλείας ἄγοιεν, ὁμοῦ δὲ τοὺς τῆς πίστεως ἀγνώστους δι' ὧν αὐτοὶ δρῶντες ἐπιχειροῦσιν, ἀποτρέποντο τῆς
- [3] ἐπὶ τὸν σωτήριον λόγον παρόδου. ἀπὸ γοῦν τοῦ Μενάνδρου, ὃν διάδοχον τοῦ Σίμωνος ἤδη πρότερον παραδεδώκαμεν, ἀμφιστομος ὡσπερ καὶ δικέφαλος ὀφιδῆς τις προελθοῦσα δύναμις δυεῖν αἱρέσεων διαφόρων ἀρχηγούς κατεστήσατο, Σατορνίνον τε Ἀντιοχέα τὸ γένος καὶ Βασιλεῖδην Ἀλεξανδρέα ὧν ὁ μὲν κατὰ Συρίαν, ὁ δὲ κατ' Ἀίγυπτον συνεστήσαντο θεομισῶν αἱρέσεων διδασκαλεῖα.
- [4] τὰ μὲν οὖν πλεῖστα τὸν Σατορνίνον τὰ αὐτὰ τῷ Μενάνδρῳ ψευδολογῆσαι ὁ Εἰρηναῖος δηλοῖ, προσχῆματι δὲ ἀπορρητοτέρων¹ τὸν Βασιλεῖδην εἰς τὸ ἄπειρον τείναι τὰς ἐπινοίας, δυσσεβοῦς
- [5] αἱρέσεως ἑαυτῷ τερατώδεις ἀναπλάσαντα μυθοποιίας. πλείστον οὖν ἐκκλησιαστικῶν ἀνδρῶν κατ' ἐκεῖνο καιροῦ τῆς ἀληθείας ὑπεραγωνιζομένων λογικώτερόν τε τῆς ἀποστολικῆς καὶ ἐκκλησιαστικῆς δόξης ὑπερμαχοῦντων, ἤδη τινὲς καὶ διὰ συγγραμμάτων τοῖς μετέπειτα προφυλακτικὰς αὐτῶν δὴ τούτων τῶν
- [6] δηλωθειῶν αἱρέσεων παρῆχον ἐφόδους ὧν εἰς ἡμᾶς κατῆλθεν ἐν τοῖς τότε γνωριμωτάτου συγγραφέως Ἀγρίππα Κάστορος ἱκανώτατος κατὰ Βασιλεῖδου ἔλεγχος, τὴν δεινότητα τῆς τάνδρος ἀποκαλύπτων γοητείας.
- [7] ἐκφαίνων δ' οὖν αὐτοῦ τὰ ἀπόρρητα, φησὶν αὐτὸν εἰς μὲν τὸ εὐαγγέλιον τέσσαρα πρὸς τοῖς εἴκοσι συντάξει βιβλία, προφήτας δὲ ἑαυτῷ ὀνομάσαι Βαρκαββάν καὶ Βαρκῶφ καὶ ἄλλους ἀνυπάρχτους τινὰς ἑαυτῷ συστησάμενον, βαρβάρους τε αὐτοῖς εἰς κατά-

1. ἀπορρητοτέρων ATERSI. ἀπορρητοτέρω BDM ut alius aliquid et uerisimilius adinuenisse uideatur Irenée.

1. Voir *supra*, III, xxvi, 1.

2. Cf. *Chronic.*, ad annum 132, édit. HELM, p. 209.

3. ΙΑΝΕΒ, *Advers. Haeres*, I, xxiv, 1-3.

4. Agrippa Castor ne nous est connu que par Eusèbe, qui devait avoir son ouvrage entre les mains. Voir A. ΡΥΕCH, *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, t. II, Paris, 1928, p. 261.

moyens, inventant toute sorte de procédés : les magiciens et les trompeurs, revêtant le même titre de croyances que nous, tantôt devaient capturer ainsi un certain nombre de fidèles et les précipiter dans un abîme de perdition, tantôt ils devaient détourner de la voie qui mène à la parole du salut ceux qui ignoraient la foi et sur lesquels ils s'exerceraient par leur action.

[3] De Ménandre donc, que nous avons dit plus haut avoir été le successeur de Simon¹, sortit, semblable à un serpent à deux gueules et à deux têtes, une puissance qui produisit les chefs de deux hérésies différentes : Saturnin, originaire d'Antioche, et Basilide d'Alexandrie². De ces hérétiques, l'un installa en Syrie, l'autre en Égypte, les écoles d'hérésies ennemies de Dieu. [4] Irénée montre que Saturnin répétait le plus souvent les mêmes mensonges que Ménandre, et que Basilide, sous prétexte de choses ineffables, débitait à l'infini ses inventions, en fabriquant les mythes monstrueux d'une hérésie impie³.

[5] En ce temps-là, un très grand nombre d'hommes ecclésiastiques luttèrent pour la vérité avec une grande éloquence et défendaient les opinions apostoliques et ecclésiastiques. Quelques-uns même offrirent dès lors à ceux qui devaient venir après eux, par le moyen de leurs écrits, des moyens prophylactiques contre ces hérésies dont nous venons de parler. [6] De ces écrits est venue jusqu'à nous une réfutation très puissante de Basilide, due à Agrippa Castor qui était alors un écrivain très connu⁴ : elle découvre la dangereuse habileté de la magie hérétique. [7] Agrippa découvre donc les mystères cachés de Basilide et dit qu'il avait composé vingt-quatre livres sur l'Évangile⁵ et qu'il avait inventé pour lui des prophètes qu'il nommait Barcabbas et Barkoph, et d'autres encore qui n'avaient pas existé, à qui il imposait

5. On voudrait avoir plus de renseignements sur ces livres, comme sur l'Évangile qui en fournissait la matière; s'agit-il d'un évangile écrit ? ou même d'un de nos quatre évangiles canoniques ? Dans ce cas, Basilide serait peut-être le plus ancien commentateur connu de l'Évangile. Il est plus probable que c'était son propre Évangile qu'il expliquait. V. ORIGÈNE, *In Luc. hom.*, 1, édit. RAUEN, Leipzig, 1930, p. 5. Cf. A. ΡΥΕCH, *op. cit.*, p. 243-244.

- πληξιν τῶν τὰ τοιαῦτα τεθηπότων ἐπιφημίσαι προσηγορίας, διδάσκειν τε ἀδιαφορεῖν εἰδωλοθύτων ἀπογευομένους καὶ ἐξομνυμένους ἀπαραφυλάκτως τὴν πίστιν κατὰ τοὺς τῶν διωγμῶν καιρούς, Πυθαγορικῶς τε τοῖς προσιοῦσιν αὐτῷ πενταέτη σιωπῆν
- [8] παρακελεύεσθαι καὶ ἕτερα δὲ τοῦτοις παραπλήσια ἀμφὶ τοῦ Βασιλείδου καταλέξας ὁ εἰρημένος οὐκ ἀγεννῶς τῆς δηλωθείσης
- [9] αἰρέσεως εἰς προὔπτον ἐφώρασε τὴν πλάνην. γράφει δὲ κατ' Εἰρηναῖος συγχρονίαις τοῦτοις Καρποκράτην, ἑτέρας αἰρέσεως τῆς τῶν Γνωστικῶν ἐπικληθείσης πατέρα· οἱ καὶ τοῦ Σίμωνος οὐχ ὡς ἐκεῖνος κρύβδην, ἀλλ' ἤδη καὶ εἰς φανερόν τὰς μαγείας παραδιδόναι ἤξιον, ὡς ἐπὶ μεγάλοις δὴ, μόνον οὐχὶ καὶ σεμνυόμενοι τοῖς κατὰ περιεργίαν πρὸς αὐτῶν ἐπιτελουμένοις φίλτροις ὄνειροπομοῖς τε καὶ παρέδροις τισὶ δαίμοσιν καὶ ἄλλαις ὁμοιοτρόποις τισὶ ἀγαθαῖς· τοῦτοις τε ἀκολούθως πάντα δρᾶν χρῆναι διδάσκειν τὰ αἰσχροργότατα τοὺς μέλλοντας εἰς τὸ τέλειον τῆς κατ' αὐτοὺς μυσταγωγίας ἢ καὶ μᾶλλον μυσαρποποιίας ἐλεύσεσθαι, ὡς μὴ ἂν ἄλλως ἐκφευξομένους τοὺς κοσμικοὺς, ὡς ἂν ἐκεῖνοι φαῖεν, ἄρχοντας, μὴ οὐχὶ πᾶσιν τὰ δι' ἄρρητοποιίας ἀπονείμαντας χρέα. τοῦτοις δὴ τὰ συνέβαινεν διακόνους χρώμενον τὸν ἐπιχειρησάκων δαίμονα τοὺς μὲν πρὸς αὐτῶν ἀπατωμένους οἰκτρῶς οὕτως εἰς ἀπώλειαν ἀνδραποδίξασθαι, τοῖς δ' ἀπίστοις ἔθνεσιν πολλὴν παρέχειν κατὰ τοῦ θεοῦ λόγου δυσφημίας περιουσίαν, τῆς ἐξ αὐτῶν φήμης εἰς τὴν τοῦ παντὸς Χριστιανῶν ἔθνους
- [11] διαβολὴν καταχεομένης. ταύτη δ' οὖν ἐπὶ πλεῖστον συνέβαινεν τὴν περὶ ἡμῶν παρὰ τοῖς τότε ἀπίστοις ὑπόνοιαν δυσσεβῆ καὶ ἀτοπωτάτην διαδίδοσθαι, ὡς δὴ ἀθεμίτοις πρὸς μητέρας καὶ
- [12] ἀδελφὰς μίξασιν ἀνοσίαις τε τροφαῖς χρωμένων. οὐκ εἰς μακρόν γε μὴν αὐτῷ ταῦτα προουχῶρει, τῆς ἀληθείας αὐτῆς ἑαυτὴν συνιστώσης ἐπὶ μέγα τε φῶς κατὰ τὸν προϊόντα χρόνον

des noms barbares pour frapper ceux que saisissaient de stupeur de semblables inventions. (L'hérétique) enseignait encore qu'il était indifférent de goûter aux idolothytes et de parjurer, sans la moindre réserve, sa foi dans les temps de persécution; à la manière de Pythagore, il imposait à ses disciples un silence de cinq ans. [8] Le même auteur rapporte encore, au sujet de Basilide, d'autres choses du genre de celles-ci et il prend admirablement sur le fait l'erreur de la dite hérésie.

[9] Irénée ⁶, lui aussi, écrit que Carpocrate vivait en même temps que ceux-ci; il était le père d'une autre hérésie, celle qui est appelée des Gnostiques. Ceux-ci trouvaient bon de pratiquer les opérations magiques de Simon, non comme ce dernier en secret, mais bien ouvertement, comme ils l'auraient fait pour quelque chose de grand. Ils allaient jusqu'à vénérer les philtres composés par eux avec un grand soin, les démons qui envoient les songes et qui prennent place auprès des hommes, et d'autres affaires du même genre. Conséquemment à cela, ils enseignaient à ceux qui voulaient aller jusqu'à l'achèvement de leur mystagogie ou plutôt de leur infâmie qu'il fallait tout faire, même les actes les plus honteux, parce que, disaient-ils, ils n'échapperaient pas autrement aux princes de ce monde, comme ils les appelaient, qu'en leur accordant à tous ce qu'il fallait, par des actions honteuses ⁷.

[10] Il arriva, sans aucun doute, que le démon qui se réjouit du mal, se servit de ces ministres, soit pour réduire en esclavage en vue de leur perte ceux qui avaient été misérablement trompés par eux, soit pour fournir aux nations infidèles de multiples prétextes de dire du mal contre la parole divine, car leur renommée se répandait pour la calomnie de tout le peuple des chrétiens. [11] Ce fut donc de cette manière, en très grande partie, que prit naissance l'opinion impie et tout à fait déraisonnable, alors courante à notre sujet parmi les croyants, que nous commettions d'abominables unions avec nos mères et nos sœurs et que nous mangions des nourritures infâmes ⁸. [12] Tout cela d'ailleurs ne servit pas longtemps au démon, car la vérité elle-même se leva et brilla, avec le

6. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, I, xxv, 1, 6, 3, 4.

7. Cf. E. de FAYE, *Gnostiques et gnosticisme*, 2^e édit., Paris, 1925, p. 413-419.

8. Voir H. LECLERCQ, art. *Accusations contre les chrétiens*, dans *Diction. d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. I, 274-275.

- [13] διαλαμπούσης. ἔσβεστο μὲν γὰρ αὐτίκα πρὸς αὐτῆς ἐνεργείας ἀπελεγχόμενα τὰ τῶν ἐχθρῶν ἐπιτεχνήματα, ἄλλων ἐπ' ἄλλαις αἰρέσεων καινοτομουμένων, ὑπορρεουσῶν ἀεὶ τῶν προτέρων καὶ εἰς πολυτρόπους καὶ πολυμόρφους ἰδέας ἄλλοτε ἄλλως φθειρομένων· προῆει δ' εἰς αὐξήν καὶ μέγεθος, ἀεὶ κατὰ τὰ αὐτὰ καὶ ὡσαύτως ἔχουσα, ἢ τῆς καθόλου καὶ μόνης ἀληθοῦς ἐκκλησίας λαμπρότης, τὸ σεμνὸν καὶ εἰλικρινές καὶ ἐλευθέριον τό τε σῶφρον καὶ καθαρὸν τῆς ἐνθέου πολιτείας τε καὶ φιλοσοφίας εἰς ἅπαν γένος
- [14] Ἑλλήνων τε καὶ βαρβάρων ἀποστίλβουσα. συναπέσβη δ' οὖν ἅμα τῷ χρόνῳ καὶ ἡ κατὰ παντὸς τοῦ δόγματος διαβολή, ἔμενε δὲ ἄρα μόνη παρὰ πᾶσι κρατοῦσα καὶ ἀνομολογουμένη τὰ μάλιστα διαπρέπειν ἐπὶ σεμνότητι καὶ σωφροσύνῃ θείοις τε καὶ φιλοσόφοις δόγμασιν ἢ καθ' ἡμᾶς διδασκαλία, ὡς μηδένα τῶν εἰς νῦν αἰσχροὺς ἐπιφέρειν τολμᾶν κατὰ τῆς πίστεως ἡμῶν δυσφημίαν μηδέ τινα τοιαύτην διαβολὴν οἷαις πάλαι πρότερον φίλον ἦν χρῆσθαι τοῖς καθ' ἡμῶν ἐπισυνισταμένοις.

H'

- [15] Ὅμως δ' οὖν κατὰ τοὺς δηλουμένους αὐτοῖς παρήγεν εἰς μέσον ἢ ἀλήθεια πλείους ἑαυτῆς ὑπερμάχους, οὐ δι' ἀγράφων αὐτὸ μόνον ἐλέγχων, ἀλλὰ καὶ δι' ἐγγράφων ἀποδείξεων κατὰ
- 8 [1] τῶν ἀθέων αἰρέσεων στρατευομένων· ἐν τούτοις ἐγνωρίζετο Ἡγήσιππος, οὗ πλείσταις ἤδη πρότερον κερήμεθα φωναῖς, ὡς

progrès du temps, d'une grande lumière. [13] Les machinations des ennemis s'éteignirent en effet aussitôt, confondues par la propre action de la vérité : les hérésies s'ouvraient les unes après les autres de nouvelles voies; les plus anciennes s'évanouissaient constamment et se corrompaient, chacune à sa manière, pour donner naissance à des idées diverses et de formes variées. Au contraire, subsistant dans la même identité, l'éclat de la seule véritable Église catholique allait en augmentant et en grandissant, projetant sur la race entière des Grecs et des Barbares les rayons de ce qu'il y a de vénérable, de pur, de libre, de sage, de chaste dans sa conduite et sa philosophie divine.

[14] Avec le temps s'éteignit donc la calomnie contre toute notre croyance, et notre enseignement demeura seul victorieux auprès de tous, et l'on reconnut qu'il l'emportait de beaucoup par son caractère vénérable et sage et par ses doctrines philosophiques. De la sorte personne n'ose maintenant apporter contre notre foi des racontars honteux, ni des calomnies semblables à celles dont on aimait à se servir auparavant chez ceux qui s'étaient conjurés contre nous.

[15] Du reste, aux temps dont nous parlons, la vérité présenta de très nombreux défenseurs, qui luttèrent contre les hérésies athées non seulement par des réfutations orales, mais aussi par des démonstrations écrites.

VIII

QUELS FURENT LES ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES

[1] En ces temps-là était célèbre Hégésippe dont nous avons déjà, à maintes reprises, utilisé les paroles¹ pour établir,

1. Cf. *supra*, II, xxiii, 4-18; III, xi, xii; III, xix-xx; III, xxxii.

[2] ἄν ἐκ τῆς αὐτοῦ παραδόσεως τινὰ τῶν κατὰ τοὺς ἀποστόλους παραθέμενοι ¹. ἐν πέντε δ' οὖν συγγράμμασιν οὗτος τὴν ἀπλανῆ παράδοσιν τοῦ ἀποστολικοῦ κηρύγματος ἀπλουστάτη συντάξει γραφῆς ὑπομνηματισάμενος, καθ' ὃν ἐγνωρίζετο σημαίνει χρόνον, περὶ τῶν ἀρχῆθεν ἰδρυσάντων τὰ εἰδωλα οὕτω πως γράφων

« οἷς κενοτάφια καὶ ναοὺς ἐποίησαν ὡς μέχρι νῦν ὧν ἐστὶν καὶ Ἀντινοῦς, δοῦλος Ἀδριανοῦ Καίσαρος, οὗ καὶ ἄγων ἄγεται Ἀντινόειος, ὁ ² ἐφ' ἡμῶν γενόμενος. καὶ γὰρ πόλιν ἔκτισεν ἐπάνωμον Ἀντινοῦ καὶ προφήτας ³ ».

[3] κατ' αὐτὸν δὲ καὶ Ἰουστίνος, γνήσιος τῆς ἀληθοῦς φιλοσοφίας ἐραστῆς, ἐτι τοῖς παρ' Ἑλλησιν ἀσκούμενος ἐνδιέτριβεν λόγοις, σημαίνει δὲ καὶ αὐτὸς τουτοῖσι τὸν χρόνον ἐν τῇ πρὸς Ἀντωνίνον ἀπολογία ὧδε γράφων

« οὐκ ἄτοπον δὲ ἐπιμνησθῆναι ἐν τούτοις ἡγούμεθα καὶ Ἀντινοῦ τοῦ νῦν γενομένου, ὃν καὶ ἄπαντες ὡς θεὸν διὰ φόβον σέβειν ὠρμηγντο, ἐπιστάμενοι τίς τε ἦν καὶ πόθεν ὑπῆρχεν ».

[4] ὁ δ' αὐτὸς καὶ τοῦ τότε κατὰ Ἰουδαίων πολέμου μνημονεύων ταῦτα παρατίθεται

« καὶ γὰρ ἐν τῷ νῦν γενομένῳ Ἰουδαϊκῷ πολέμῳ Βαρχαχεβας, ὁ τῆς Ἰουδαίων ἀποστάσεως ἀρχηγέτης, Χριστιανοὺς μόνους εἰς τιμωρίας δεινάς, εἰ μὴ ἄρνοῖντο Ἰησοῦν τὸν Χριστὸν καὶ βλασφημοῖεν, ἐκέλευεν ἄγεσθαι ».

[5] ἐν ταύτῳ δὲ καὶ τὴν ἀπὸ τῆς Ἑλληνικῆς φιλοσοφίας ἐπὶ τὴν θεοσέβειαν μεταβολὴν αὐτοῦ, ὅτι μὴ ἀλόγως, μετὰ κρίσεως δὲ αὐτῷ γεγόνει, δηλῶν, ταῦτα γράφει

1. παραθέμενοι BD²M παραθεμένου D¹ παρατιθέμενοι ATER.

2. ὁ MS ὁ καὶ BD om ATER agones... qui Antinoiū appellatur, nostris adhuc temporibus instituti L.

3. καὶ προφήτας om S.

par le moyen de sa tradition, certains faits des temps des apôtres. [2] Celui-ci rapporte donc en cinq livres de *Mémoires* la tradition sans erreur de la prédication apostolique, et il écrit en une composition fort simple; il y montre le temps où il se faisait connaître, en écrivant ceci de ceux qui, au commencement, élevèrent des idoles :

« On leur faisait des cénotaphes et des temples, comme on le fait jusqu'à présent. Parmi eux se trouve aussi Antinoüs, esclave d'Hadrien César, dont les jeux s'appellent Antinoïens et qui a vécu de nos jours ². (Hadrien) bâtit en effet une ville, qui porta le nom d'Antinoüs et institua des prophètes ³. »

[3] Dans le même temps Justin, authentique amant de la véritable philosophie, passait son temps à s'exercer aux écrits des Grecs. Lui aussi indique cette époque, en écrivant ceci dans son *Apologie* à Antonin ⁴ :

« Nous ne pensons pas hors de propos de rappeler ici Antinoüs, qui vivait de notre temps, que tous ont été poussés par la crainte à honorer comme un dieu, quoique sachant qui il était et d'où il sortait. »

[4] Le même (Justin), faisant mémoire de la guerre qui eut lieu alors contre les Juifs, ajoute ceci ⁵ :

« Et en effet, dans la guerre juive qui a eu lieu maintenant, Barchochébas, le chef de la révolte des Juifs, a fait conduire à de terribles supplices les seuls chrétiens, s'ils ne reniaient pas et ne blasphémaient pas Jésus-Christ. »

[5] Dans le même ouvrage, en exposant sa conversion de la philosophie grecque à la religion de Dieu, il montre qu'il n'a pas agi sans raison, mais après examen, et il écrit ceci ⁶ :

2. Cf. JUSTIN, *I Apol.*, xxix, 4, cité plus bas. Hégésippe était donc le contemporain de Justin.

3. Cf. EUSEBE, *Chronic.*, ad annum 129, édit. HELM, p. 200.

4. JUSTIN, *I Apol.*, xxix, 4.

5. JUSTIN, *I Apol.*, xxxi, 6.

6. JUSTIN, *II Apol.*, xii, 1. Eusèbe cite souvent, sinon toujours, la seconde Apologie comme un appendice ou un complément de la première. V. *infra*, IV, xviii, son témoignage sur les œuvres de Justin. Cf. A. RUECH, *op. cit.*, t. II, p. 139.

« καὶ γὰρ αὐτὸς ἐγώ, τοῖς Πλάτωνος χαίρων διδάγμασι, διαβαλλομένους ἀκούων Χριστιανούς, ὄρων δὲ καὶ ἀφόβους πρὸς θάνατον καὶ πάντα τὰ νομιζόμενα φοβερά, ἐνενοῦν ἀδύνατον εἶναι ἐν κακίᾳ καὶ φιληδονίᾳ ὑπάρχειν αὐτούς· τίς γὰρ φιλήδονος ἢ ἀκρατῆς καὶ ἀνθρωπείων σαρκῶν βορὰν ἠγούμενος ἀγαθόν, δύναται ἂν θάνατον ἀσπάξασθαι, ὅπως τῶν ἑαυτοῦ στερηθεῖη ἐπιθυμιῶν, ἀλλ' οὐκ ἐκ παντὸς ζῆν ἀεὶ τὴν ἐνθάδε βιοτὴν καὶ λαυθάνειν τοὺς ἀρχοντας ἐπειρᾶτο, οὐχ ὅτι ἑαυτὸν κατήγγελλεν φονευθῆσθαι; »

Θ'

- [6] Ἔτι δ' ὁ αὐτὸς ἱστορεῖ δεξάμενον τὸν Ἀδριανὸν παρὰ Σερηνίου Γρανιανοῦ, λαμπροτάτου ἠγουμένου, γράμματα ὑπὲρ Χριστιανῶν περιέχοντα ὡς οὐ δίκαιον εἶη ἐπὶ μηδενὶ ἐγκλήματι βοᾶς δήμου χαριζομένους ἀκρίτως κτείνειν αὐτούς, ἀντιγράψαι Μινουκίῳ Φουνδανῶ, ἀνθυπάτῳ τῆς Ἀσίας, προστάττοντα μηδένα κρίνειν⁴ ἄνευ ἐγκλήματος καὶ εὐλόγου κατηγορίας καὶ τῆς ἐπιστολῆς δὲ ἀντίγραφον παρατέθειται, τὴν Ῥωμαϊκὴν φωνήν, ὡς εἶχεν, διαφυλάξας, προλέγει δ' αὐτῆς ταῦτα:
- [7] κρίνειν⁴ ἄνευ ἐγκλήματος καὶ εὐλόγου κατηγορίας καὶ τῆς ἐπιστολῆς δὲ ἀντίγραφον παρατέθειται, τὴν Ῥωμαϊκὴν φωνήν, ὡς εἶχεν, διαφυλάξας, προλέγει δ' αὐτῆς ταῦτα:

« καὶ ἐξ ἐπιστολῆς δὲ τοῦ μεγίστου καὶ ἐπιφανεστάτου Καίσαρος Ἀδριανοῦ τοῦ πατρὸς ὑμῶν ἔχοντες ἀπαιτεῖν ὑμᾶς, καθὰ ἠξιώσαμεν, κελεῦσαι, τὰς κρίσεις γίνεσθαι, τοῦτο οὐχ ὡς ὑπὸ

4. κρίνειν BDML κτείνειν ATERS.

7. Le nom exact du proconsul d'Asie était Q. Licinius Silvanus Granianus Quadronius Proculus qui avait été consul en 106 avec L. Minucius Natalis, et celui de son successeur Minucius Fundanus, consul en 107 avec C. Vettienus Severus. Le rescrit d'Hadrien date de 124.

8. Le texte original du rescrit était donc en latin, et Justin l'avait inséré tel quel à la suite de la première Apologie. Eusèbe déclare avoir fait lui-même la traduction grecque. On peut se demander dans quelle mesure cette affirmation est exacte. En tout cas, le latin a disparu, et c'est le grec d'Eusèbe qui a pris sa place dans le manuscrit de Justin. On a souvent admis que Rufin, dans sa traduction d'Eusèbe, reproduit le texte authentique du rescrit. Cela est

« Et moi aussi, en effet, je me plaisais aux enseignements de Platon; mais en entendant calomnier les chrétiens et en voyant qu'ils étaient sans crainte devant la mort et tout ce qu'on estime redoutable, je pensais qu'il était impossible qu'ils vécussent dans le mal et l'amour du plaisir: quel est en effet l'ami du plaisir, l'intempérant, celui qui trouve bon de manger de la chair humaine, qui pourrait saluer la mort avec joie, de manière à être privé (par elle) de tout ce qu'il désire? Ne s'efforcera-t-il pas au contraire, par tous les moyens, de vivre toujours l'existence d'ici-bas et d'échapper aux magistrats, plutôt que de se dénoncer lui-même pour être mis à mort? »

[6] Le même écrivain raconte encore qu'Hadrien reçut du clarissime gouverneur, Serennius Granianus⁷, une lettre au sujet des chrétiens, disant qu'il n'était pas juste, qu'en dehors de toute accusation on les tuât sans jugement, pour satisfaire aux cris du peuple. (L'empereur) répondit à Minucius Fundanus, proconsul d'Asie, en ordonnant de ne juger personne sans une plainte et une accusation en règle [7] (Justin) donna la copie de la lettre, en conservant le texte latin tel qu'il était⁸, mais auparavant il écrit ceci:

« Et d'après une lettre du très grand et très illustre César Hadrien, votre père, nous aurions pu vous demander d'ordonner, selon que nous le trouvons bon, qu'il y eût des jugements.

peu probable. Cf. L. CALLEWART, *le Rescrit d'Hadrien à Minucius Fundanus*, dans *Revue d'Histoire et de Littérature religieuse*, VIII, 1903, p. 152-189. Il est cependant intéressant de reproduire le texte de Rufin.

« Exemplum epistulae imperatoris Hadriani ad Minucium Fundanum proconsulem Asiae.

« Accepi litteras ad me scriptas a decessore tuo Serennio Graniano clarissimo viro et non placet mihi relationem silentio praeterire, ne et innoxii perturbentur et calumniatoribus latrocinandū tribuatur occasio. Itaque si evidenter provinciales huic petitioni suae adesse valent adversum christianos, ut pro tribunali eos in aliquo arguant, hoc eis exsequi non prohibeo. Precibus autem in hoc solis et adclamationibus uti eis non permitto. Etenim nullo aequius est, si quis volet accusare, te cognoscere de objectis. Si quis igitur accusat et probat adversum leges quicumque agere memoratos homines, pro merito peccatorum etiam supplicia statuas. Huiusmodi inehereule magnopere curabis, ut si quis calumniae gratia quemquam horum postulaverit reum, in hunc pro sui nequitia supplicii severioribus vindicias. »

Ἄδριανοῦ κελευσθέν⁵ μᾶλλον ἠξιώσαμεν, ἀλλ' ἐκ τοῦ ἐπίστασθαι δικαίαν ἀξιοῦν τὴν προσφώνησιν⁶. ὑπετάξαμεν δὲ καὶ τῆς ἐπιστολῆς Ἄδριανοῦ τὸ ἀντίγραφον, ἵνα καὶ τοῦτο⁷ ἀληθεύειν ἡμᾶς γνωρίζητε, καὶ ἔστιν τόδε ».

[8] τοῦτοις ὁ μὲν δηλωθεὶς ἀνὴρ αὐτὴν παρατίθεται τὴν Ῥωμαϊκὴν ἀντιγραφὴν, ἡμεῖς δ' ἐπὶ τὸ Ἑλληνικὸν κατὰ δύναμιν αὐτὴν μετελήφσαμεν, ἔχουσαν ὧδε:

9 [1] « Μινουκίῳ Φουνδανῶ. ἐπιστολὴν ἐδεξάμην γραφεῖσάν μοι ἀπὸ Σερεννίου Γρανιανοῦ, λαμπροτάτου ἀνδρός, ὅντινα σὺ διεδέξω. οὐ δοκεῖ μοι οὖν τὸ πρᾶγμα ἀζήτητον καταλιπεῖν, ἵνα μήτε οἱ ἄνθρωποι¹ ταράττωνται καὶ τοῖς συκοφάνταις χορηγία κακουργίας παρασχεθῇ. εἰ οὖν σαφῶς εἰς ταύτην τὴν ἀξίωσιν οἱ ἐπαρχιώται δύνανται δυσχυρίζεσθαι κατὰ τῶν Χριστιανῶν, ὡς καὶ πρὸ βήματος ἀποκρίνασθαι, ἐπὶ τοῦτο μόνον τραπῶσιν, ἀλλ' οὐκ ἀξιώσεσιν οὐδὲ μόναις βοᾶς. πολλῶ γὰρ μᾶλλον προσῆκεν, εἴ τις κατηγορεῖν βούλοιο, τοῦτό σε διαγινώσκειν. [2] εἴ τις οὖν κατηγορεῖ καὶ δείκνυσίν τι παρὰ τοὺς νόμους πράττοντας, οὕτως ὄριζε κατὰ τὴν δύναμιν τοῦ ἁμαρτήματος. ὡς μὰ τὸν Ἡρακλέα εἴ τις συκοφαντίας χάριν τοῦτο προτεῖνοι, διαλάμβανε ὑπὲρ τῆς δεινότητος καὶ φρόντιζε ὅπως ἂν ἐκδικήσειας ».

καὶ τὰ μὲν τῆς Ἄδριανοῦ ἀντιγραφῆς τοιαῦτα².

5. τοῦτο—κελευσθέν Mss S. οὐκ ἐκ τοῦ κεκρίσθαι τοῦτο ὑπὸ Ἄδριανοῦ Iustin.

6. Ἀπὸς προσφώνησιν les mots καὶ ἐξήγησιν πεποιήμεθα ont été omis, erreur ancienne.

7. καὶ τοῦτο T¹B¹D¹M καὶ τοῦτο R¹ καὶ τούτω AR⁹S κἀν τούτω T¹E καὶ κατὰ τοῦτο Iustin.

1. μήτε οἱ ἄνθρωποι Mss. S Iustin ne et innoxii L par conjecture.

2. καὶ—τοιαῦτα. non traduit S.

9. B. CAPELLE, *le Rescrit d'Hadrien et saint Justin*, dans *Rev. Bénéd.*, XXXIX, 1927, p. 365-368, a défendu victorieusement l'authenticité justinienne de cette

Nous n'avons pourtant pas trouvé bon de le faire parce que tel était l'ordre d'Hadrien, mais parce que nous savons que notre réclamation est juste. Nous plaçons encore à la suite la copie de la lettre d'Hadrien, afin que vous sachiez qu'en cela aussi nous disons la vérité. La voici⁹. »

[8] L'homme dont nous parlons ajoute à cela le rescrit en latin. Nous l'avons, selon notre pouvoir, traduit en grec, comme il suit¹⁰.

IX

« [1] A Minucius Fundanus.

« J'ai reçu une lettre qui m'a été écrite par Serennius Granianus, homme clarissime, à qui tu as succédé. Il ne me semble donc pas bon de laisser l'affaire sans examen, de peur que les hommes ne soient inquiétés et qu'on n'offre aux dénonciateurs une aide dans leur méchanceté. [2] Si donc les habitants de la province peuvent soutenir ouvertement cette pétition contre les chrétiens, de manière à ce que l'affaire soit plaidée devant le tribunal, qu'ils se servent de ce seul moyen, et non pas de pétitions ou de simples cris. Il convient en effet beaucoup mieux, si quelqu'un veut porter une accusation, que tu en connaittes toi-même. [3] Si donc quelqu'un les accuse et prouve qu'ils font quelque chose contrairement aux lois, décide selon la gravité de la faute. Mais, par Hercule! si quelqu'un allègue cela par délation, prononce un verdict sur cette conduite criminelle et aie le souci de la punir. »

Tel est le rescrit d'Hadrien.

introduction, et par suite l'authenticité du rescrit impérial lui-même. Il n'est pas moins probable que Justin et après lui Eusèbe se sont trompés sur l'interprétation du rescrit. Cf. *Chron.*, ad annum 127, édit. HELM, p. 199 : « Hadrianus Minucio Fundano proconsule Asiae scribit sine obiecto criminum christianos non condemnandos. Cuius epistulae usque ad nostram memoriam durat exemplum. » Cf. J. ZELLER, dans V. MARTIN et A. FLICHE, *Histoire de l'Église*, t. I, Paris, 1934, p. 308-309.

10. Sur la connaissance du latin par Eusèbe, voir G. BARDY, *la Question des langues dans l'Église ancienne*, Paris, 1948, p. 129-130.

I'

10 τούτου δὲ τὸ χρεῶν μετὰ πρῶτον καὶ εἰκοστὸν ἔτος ἐκτίσαντος, Ἀντωνῖνος ὁ κληθεὶς Εὐσεβῆς τὴν Ῥωμαίων ἀρχὴν διαδέχεται. τούτου δὲ ἐν ἔτει πρῶτῳ Τελεσφόρου τὸν βίον ἐνδεκάτῳ τῆς λειτουργίας ἐν αὐτῷ μεταλλάξαντος, Ὑγῖνος τὸν κληρὸν τῆς Ῥωμαίων ἐπισκοπῆς παραλαμβάνει.

IA'

Ἱστορεῖ γε μὴν ὁ Εἰρηναῖος τὸν Τελεσφόρον μαρτυρῶν τῇ τελευτῇ διαπρέψαι, δηλῶν ἐν ταύτῳ κατὰ τὸν δηλούμενον Ῥωμαίων ἐπίσκοπον Ὑγῖνον Οὐαλεντῖνον ἰδίας αἰρέσεως εἰσηγητὴν καὶ Κέρδωνα τῆς κατὰ Μαρκίωνα πλάνης ἀρχηγὸν ἐπὶ τῆς Ῥώμης ἀμφω γνωρίζεσθαι, γράφει δὲ οὕτως:

11 [1] « Οὐαλεντῖνος μὲν γὰρ ἦλθεν εἰς Ῥώμην ἐπὶ Ὑγίνου, ἤκμασεν δὲ ἐπὶ Πίου, καὶ παρέμεινεν ἕως Ἀνικητοῦ Κέρδων δ' ὁ πρὸ Μαρκίωνος καὶ αὐτὸς ἐπὶ Ὑγίνου, ὃς ἦν ἕνατος¹ ἐπίσκοπος, εἰς τὴν ἐκκλησίαν ἐλθὼν καὶ ἐξομολογούμενος, οὕτως διετέλεσεν,

1. ἕνατος Mss. SL, erreur ancienne. Le texte de S. Irénée porte *octavus*.

1. Hadrien mourut le 10 juillet 138; I. HOMO, *op. cit.*, p. 531-532.

2. V. *Chronica*, ad annum 138, édit. HELM, p. 202: « Romanae Ecclesiae episcopatum octavus suscepit Hyginus ann. IV. » L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, I, p. 131.

3. Malgré le titre de ce chapitre, Eusèbe ne parle pas ici des évêques d'Alexandrie.

X

QUELS FURENT, SOUS LE RÈGNE D'ANTONIN,
LES ÉVÊQUES DES ROMAINS ET DES ALEXANDRINS

Celui-ci ayant acquitté sa dette après vingt et un ans (de règne)¹, Antonin, surnommé le Pieux, reçoit la succession du principat romain. La première année de son règne, Téléphore quitte la vie, dans la vingtième année de sa charge² et Hygin reçoit le lot de l'épiscopat des Romains³.

Irénée rapporte que Téléphore illustra sa fin par le martyre⁴. Au même endroit, il montre qu'au temps d'Hygin, l'évêque des Romains dont nous venons de parler, Valentin, l'introducteur de l'hérésie qui porte son nom, et Cerdon, le chef de l'erreur marcionite, étaient tous les deux célèbres à Rome. Il écrit ceci⁵ :

XI

LES HÉRÉSIARQUES DE CE TEMPS

« [1] Valentin vint en effet à Rome sous Hygin; il atteignit son apogée sous Pie et demeura jusqu'à Anicet. Quant à Cerdon, le prédécesseur de Marcion, il vécut lui aussi sous Hygin, qui était le neuvième évêque (de Rome)¹; étant venu

4. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, III, III, 3; cf. *infra*, V, VI, 4. Téléphore est le seul dont saint Irénée affirme qu'il fut martyrisé. L. DUCHESNE, *op. cit.*, p. xc.

5. IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, III, IV, 3.

1. Les manuscrits d'Eusèbe, aussi bien que les traductions latine et syriaque, donnent à Hygin le neuvième rang dans la succession épiscopale de Rome. Autant font EPIPHANE, *Haeres.*, XLII, et XLII, 1; édit. HOLL, Leipzig, 1922, t. II, p. 91,95; et saint CYPRIEN, *Epist.*, LXXIV, 2. Mais l'ancienne traduction latine d'Irénée a ici *octavus*, et tel est bien le chiffre qu'a dû écrire Irénée.

ποτέ μὲν λαθροδιδασκαλῶν², ποτέ δὲ πάλιν ἐξομολογούμενος, ποτέ δὲ ἐλεγχόμενος ἐφ' οἷς ἐδίδασκεν κακῶς, καὶ ἀφιστάμενος τῆς τῶν ἀδελφῶν συνοδίας ».

[2] ταῦτα δὲ φησιν ἐν τρίτῳ τῶν πρὸς τὰς αἱρέσεις· ἔν γε μὴν τῷ πρώτῳ αὖθις περὶ τοῦ Κέρδωνος ταῦτα διέξεισιν

« Κέρδων δὲ τις ἀπὸ τῶν περὶ τὸν Σίμωνα τὰς ἀφορμὰς λαβὼν καὶ ἐπιδημήσας ἐν τῇ Ῥώμῃ³ ἐπὶ Ὑγίνου ἑνατον κλῆρον τῆς ἐπίσκοπικῆς διαδοχῆς ἀπὸ τῶν ἀποστόλων ἔχοντος⁴, ἐδίδασκεν τὸν ὑπὸ τοῦ νόμου καὶ προφητῶν κεκηρυγμένον Θεὸν μὴ εἶναι πατέρα τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ· τὸν μὲν γὰρ γνωρίζεσθαι, τὸν δὲ ἀγνώτα εἶναι, καὶ τὸν μὲν δίκαιον, τὸν δὲ ἀγαθὸν ὑπάρχειν. διαδεξάμενος δὲ αὐτὸν Μαρκίαν ὁ Ποντικός ἠϋξήσεν τὸ διδασκαλεῖον, ἀπηρυθριασμένως βλασφημῶν ».

[3] ὁ δ' αὐτὸς Εἰρηναῖος τὸν ἄπειρον βυθὸν τῆς Οὐαλεντίνου πολυπλανοῦς ὕλης εὐτονώτατα διαπλώσας, ἐρπετοῦ δίκην φωλεούτου ἀπόκρυφον οὖσαν αὐτοῦ καὶ λεληθυῖαν ἀπογοιμοῦ τὴν κακίαν. πρὸς τούτοις καὶ ἄλλον τινά, Μάρκος αὐτῷ ὄνομα, κατ' αὐτοῦς γενέσθαι λέγει, μαγικῆς κυβείας ἐμπειρότατον, γράφει δὲ καὶ τὰς ἀτελέστους αὐτῶν τελετὰς μυσερὰς τε μυσταγωγίας ἐκφαίνων αὐτοῖς δὴ τούτοις τοῖς γράμμασιν

[5] « οἱ μὲν γὰρ αὐτῶν νυμφῶνα κατασκευάζουσιν καὶ μυσταγωγίαν ἐπιτελοῦσιν μετ' ἐπιρρήσεών τινων τοῖς τελουμένοις καὶ πνευματικῶν γάμον φάσκουσιν εἶναι τὸ ὑπ' αὐτῶν γινόμενον κατὰ τὴν ὁμοιότητα τῶν ἄνω συζυγιῶν, οἱ δὲ ἄγουσιν ἐφ' ὕδαρ καὶ βαπτίζοντες οὕτως ἐπιλέγουσιν « εἰς ὄνομα ἀγνώστου πατρὸς τῶν

2. λαθροδιδασκαλῶν BDM λαθροδιδάσκων ATER.

3. ἐν τῇ Ῥώμῃ BDM εἰς τὴν Ῥώμην ATER.

4. ἑνατον—ἔχοντος om L octauum Iren, cf. supra.

2. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, I, xxvii, 1-2. Sur Cerdon, A. von HARNACK, *Marcion, das Evangelium vom fremden Gott*, 2^e édit., Leipzig, 1924, p. 28-29, 31-39.

dans l'église, il y fit pénitence; mais il se comporta continuellement ainsi, tantôt enseignant en secret, tantôt faisant à nouveau pénitence, tantôt convaincu de ce qu'il enseignait de mauvais et se retirant de l'assemblée des frères. »

[2] Voilà ce qu'il dit dans le troisième livre du *Contre les hérésies*. Dans le premier, du reste, il dit encore ceci au sujet de Cerdon² :

« Un certain Cerdon, qui tire ses origines des disciples de Simon et qui a résidé à Rome sous Hygin, le neuvième détenteur de la succession épiscopale depuis les apôtres, a enseigné que le Dieu prêché par la Loi et les prophètes n'est pas le Père de Notre Seigneur Jésus-Christ, que l'un est connu et l'autre est inconnu, que l'un est juste et que l'autre est bon. Marcion le Pontique lui succéda et développa son école en blasphémant sans pudeur. »

[3] Le même Irénée explique abondamment l'abîme infini de la matière pleine d'erreur de Valentin³ et il met à nu sa méchanceté cachée et sournoise, pareille à celle d'un serpent qui se tapit dans un trou. [4] En outre, il dit qu'un autre, du nom de Marc⁴, fut dans ces temps-là très habile en jongleries magiques; il décrit aussi leurs initiations vaines et leurs mystagogies misérables, qu'il révèle en ces termes mêmes⁵ :

« [5] Parmi eux, les uns préparent un lit nuptial et accomplissent une mystagogie avec certaines formules sur les initiés; ils disent que ce qu'ils font est un mariage spirituel, à la ressemblance des unions d'en haut. Les autres les conduisent vers l'eau et, en les baptisant, ils disent ceci sur eux : Par le nom du Père inconnu de toutes choses, par la Vérité mère de

3. Cf. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, I, i-ix, et sur ce texte F.-M. SAGNARD, *la Gnose valentiniennne et le témoignage de saint Irénée*, Paris, 1947.

4. Cf. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, I, xiii, 1. Sur Marc le magicien, F.-M. SAGNARD, *op. cit.*, p. 356-386.

5. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, I, xxi, 3. Cf. F.-M. SAGNARD, *op. cit.*, p. 419-425. Sur la gnose valentiniennne, on peut voir également E. DE FAYE, *Introduction à l'étude du gnosticisme*, Paris, 1903; *Gnostiques et gnosticisme; Étude critique des documents du gnosticisme chrétien aux II^e et III^e siècles*, 2^e édit., Paris, 1925; et un bon résumé de la question par J. LEBRETON, dans V. MARTIN et A. FLICHE, *Histoire de l'Église*, t. II, p. 14-25.

δλων, εις ἀλήθειαν μητέρα τῶν πάντων, εις τὸν κατελθόντα εις τὸν Ἰησοῦν» ἄλλοι δὲ Ἑβραϊκὰ ὀνόματα ἐπιλέγουσιν πρὸς τὸ μᾶλλον καταπλήξασθαι τοὺς τελουμένους. »

- [6] ἀλλὰ γὰρ μετὰ τέταρτον τῆς ἐπισκοπῆς ἔτος Ὑγινοῦ τελευτήσαντος, Πίος ἐπὶ Ῥώμης ἐγχειρίζεται τὴν λειτουργίαν κατὰ γέμην τὴν Ἀλεξανδρείαν Μάρκος ἀναδείκνυται ποιμὴν Εὐμένους ἔτη τὰ πάντα δέκα πρὸς τρισὶν ἐκπλήσαντος, τοῦ τε Μάρκου ἐπὶ δέκα ἔτη τῆς λειτουργίας ἀναπαυσαμένου, Κελαδίων τῆς
- [7] Ἀλεξανδρέων ἐκκλησίας τὴν λειτουργίαν παραλαμβάνει. καὶ κατὰ τὴν Ῥωμαίων δὲ πόλιν πεντεκαιδεκάτῳ τῆς ἐπισκοπῆς ἐνιαυτῷ Πίος μεταλλάξαντος, Ἀνίκητος τῶν ἐκείσε προΐσταται καθ' ὃν Ἠγήσιππος ἱστορεῖ ἑαυτὸν ἐπιδηῆσαι τῇ Ῥώμῃ παραμῆναι τε αὐτόθι μέχρι τῆς ἐπισκοπῆς Ἐλευθέρου. μάλιστα
- [8] δ' ἤμαρξεν ἐπὶ τῶνδε Ἰουστίνος, ἐν φιλοσόφου σχήματι πρεσβυῶν τὸν θεῖον λόγον καὶ τοῖς ὑπὲρ τῆς πίστεως ἐναγωνιζόμενος συγγράμμασιν ὅς δὴ καὶ γράψας κατὰ Μαρκίωνος σύγγραμμα, μνημονεύει ὡς καθ' ὃν συνέταττε καιρὸν γνωριζομένου τῷ βίῳ τάνδρος, φησὶν δὲ οὕτως
- [9] « Μαρκίωνα δὲ τινὰ Ποντικόν, ὅς καὶ νῦν ἔτι ἐστὶν διδάσκων τοὺς πειθομένους ἄλλον τινὰ νομίζειν μετξονα τοῦ δημιουργοῦ θεοῦ ὅς καὶ κατὰ πᾶν γένος ἀνθρώπων διὰ τῆς τῶν δαιμόνων συλλήψεως πολλοὺς πέπεικε ὅ βλάσφημα λέγειν καὶ ἀρνεῖσθαι τὸν

5. πέπεικε Mss. SL, faute ancienne pour πεποίηκε Justin.

6. Cf. *Chronica*, ad annum 142, édit. HELM, p. 202 : « Romae nonus ordinatur episcopus Pius, ann. XV. » Le Catalogue libérien attribué à Hygin douze années de pontificat; L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, I, p. cxxx; *le Liber Pontificalis* ne lui accorde que quatre ans, *ibid.*, p. 131.

7. *Chronica*, ad annum 143, p. 202 : « Alexandriae septimus episcopatum suscipit Mareus ann. X ».

8. Eusèbe n'a rien à mentionner sur les temps de l'épiscopat de Pie. C'est été pour lui l'occasion de rappeler la composition du *Pasteur d'Hermas*, s'il avait été renseigné à ce sujet, car le fragment de Muratori nous apprend qu'Hermas était le frère de Pie. Pour Eusèbe, d'ailleurs (*supra*, III, III, 6), l'auteur du *Pasteur* pourrait être l'Hermas rappelé par saint Paul dans la lettre aux Romains; cf. JÉROMÉ, *De Vir. illustr.*, 20. Cette identification a d'abord été proposée par ORIGÈNE. *Le Liber Pontificalis*, p. 132-133, croit que le *Pasteur* a été écrit sous Pie.

toutes choses, par celui qui est descendu en Jésus. D'autres disent sur eux des noms hébreux, pour frapper davantage les initiés. »

[6] Mais Hygin étant mort après la quatrième année de son épiscopat, Pie prend en mains le ministère à Rome⁶. D'autre part, à Alexandrie, Marc est désigné comme pasteur, après qu'Eumène a achevé ses treize années complètes⁷; et, Marc étant mort après dix ans de ministère, Céladion reçoit le ministère de l'Église des Alexandrins. [7] Et, dans la ville des Romains, Pie étant mort la quinzième année de son épiscopat⁸, Anicet préside aux fidèles de cette ville⁹ : c'est de son temps qu'Hégésippe raconte être venu à Rome, où il demeura jusqu'à l'épiscopat d'Eleuthère¹⁰.

[8] Ce fut à cette époque que Justin atteignit surtout son apogée : en costume de philosophe, il prêchait la parole divine et il combattait dans des ouvrages en faveur de la foi. Ce Justin écrivit un ouvrage *Contre Marcion*¹¹, et il rappelle que, dans le temps où il le composait, cet homme était encore en vie. Il s'exprime ainsi¹² :

« Un certain Marcion, originaire du Pont, qui maintenant encore est en train d'enseigner à ceux qu'il persuade, qu'il faut admettre un autre Dieu plus grand que le démiurge, a, dans toutes les races humaines et avec l'aide des démons,

9. Cf. *Chronica*, ad annum 157, p. 203 : « Romanae ecclesiae decimus episcopatum tenet Anicetus, annis undecim; sub quo Polycarpus Romam veniens multos ab haeretico errore correxit ». Pas plus pour Anicet que pour Pie, l'historien ne marque de synchronisme avec les années impériales. Sans doute, ne savait-il rien à ce sujet. Cf. L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, p. 134.

10. *Infra*, IV, xxii, 3.

11. Saint IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, IV, vi, 2, cite sous le nom de Justin un traité contre Marcion, et Eusèbe, *H. E.*, IV, xix, 9, reproduit ce passage d'Irénée. On peut cependant se demander s'il a existé de l'apologiste un ouvrage spécial contre Marcion ou si l'évêque de Lyon a visé le chapitre de l'ouvrage *Contre toutes les hérésies*, qui concernait Marcion. La question n'est pas claire. JÉROMÉ, *De Vir. illustr.*, 23, distingue des *insignia volumina* contre Marcion et un *alius liber contra omnes haereses*. Mais son témoignage est sans portée. Cf. A. PUECH, *op. cit.*, t. II, p. 169.

12. JUSTIN, *1 Apol.*, xxvi, 5. La présence d'une citation empruntée à l'*Apologie* est assez étrange, car on attendait une citation du *Contre Marcion*. Le texte de Justin, tel qu'il figure dans le manuscrit, diffère beaucoup de celui qui est cité par Eusèbe.

ποιητήν τοῦδε τοῦ παντός πατέρα εἶναι τοῦ Χριστοῦ⁶, ἄλλον δέ τινα ὡς ὄντα μείζονα παρά τοῦτον ὁμολογεῖν πεποιηκέναι⁷. καί πάντες οἱ ἀπό τούτων ὠρμημένοι, ὡς ἔφαμεν, Χριστιανοί καλοῦνται, ὃν τρόπον καί οὐ κοινῶν ὄντων⁸ δογμάτων τοῖς φιλοσόφοις τὸ ἐπικαλούμενον ὄνομα τῆς φιλοσοφίας κοινόν ἐστιν ».

τούτοις ἐπιφέρει λέγων

- [10] « ἔστιν δὲ ἡμῖν καί σύνταγμα κατὰ πασῶν τῶν γεγενημένων αἰρέσεων, ᾧ εἰ βούλεσθε ἐντυχεῖν, δώσομεν ».

IB'

- [11] 'Ο δ' αὐτὸς οὗτος Ἰουστῖνος καί πρὸς Ἕλληνας ἱκανάτατα πονήσας, καί ἐτέρους λόγους ὑπὲρ τῆς ἡμετέρας πίστεως ἀπολογίαν ἔχοντας βασιλεῖ Ἀντωνίνῳ τῷ δὴ ἐπικληθέντι Εὐσεβεῖ καί τῃ Ῥωμαίων συγκλήτῳ βουλῇ προσφωνεῖ· καί γὰρ ἐπὶ τῆς Ῥώμης τὰς διατριβὰς ἐποιεῖτο. ἐμφαίνει δ' ἑαυτὸν ὅστις καί πόθεν ἦν, διὰ τῆς ἀπολογίας ἐν τούτοις·

- 12 « Αὐτοκράτορι Τίτῳ Αἰλίῳ Ἀδριανῷ Ἀντωνίνῳ Εὐσεβεῖ Καίσαρι Σεβαστῷ¹ καί Οὐρηρισίμῳ υἱῷ φιλοσόφῳ² καί Λουκίῳ φιλοσόφῳ Καίσαρος φύσει³ υἱῷ καί Εὐσεβοῦς εἰσποιητῷ, ἑραστῇ παιδείας, ἱερᾷ τε συγκλήτῳ καί παντὶ δήμῳ Ῥωμαίων ὑπὲρ

6. πατέρα—Χριστοῦ Mss. SL, θεόν Iustin, gloses selon Schwartz.

7. πεποιηκέναι Mss. Iustin, om SL.

8. οὐ κοινῶν ὄντων AT^cERBD^mM^cSL, οὐ [οὐ T^h] κοινωνόν τῶν T^hD^mM¹ οὐ κοινῶν ὄντων (τῶν) Iustin (Wendland), οἱ οὐ κοινωνούντες τῶν αὐτῶν et plus loin au lieu de ἔστιν, ἔχουσιν Iustin.

1. καίσαρι σεβαστῷ Mss SL σεβαστῷ καίσαρι Iustin.

2. φιλοσόφῳ TERBDML φιλοσόφῳ A Iustin om S.

3. φύσει et Εὐσεβοῦς—παιδείας om S.

amené un grand nombre d'hommes à dire des blasphèmes, à nier que le créateur de cet univers est le Père du Christ, et à confesser qu'à côté de lui il y a quelqu'un d'autre qui est plus grand que lui. Et, comme nous l'avons dit, tous ceux qui sont issus de ces hommes, sont appelés chrétiens, de la même manière que le nom de philosophie est un nom commun pour les philosophes, bien que leurs opinions ne soient pas communes à tous. »

[10] A cela il ajoute¹³ :

« Il existe encore de nous un traité contre toutes les hérésies; si vous voulez le lire, nous vous le donnerons. »

XII

L'APOLOGIE DE JUSTIN A ANTONIN

[XI, 11] Ce même Justin, qui a travaillé excellemment en s'adressant aux Grecs, a rédigé encore d'autres ouvrages qui contiennent une apologie en faveur de notre foi¹; il les adresse à l'empereur Antonin, surnommé le Pieux et au Sénat des Romains, car il séjournait à Rome. Il déclare lui-même qui il est et d'où il est, en ces termes, dans l'Apologie² :

« [XII] A l'empereur Titus Aelius Hadrianus Antonnius, le Pieux, César Auguste et à Vérisissimus, son fils, philosophe, et à Lucius, par la nature fils de César, philosophe; et de Pius par l'adoption, amant de la culture; au sacré Sénat et à tout le peuple des Romains, en faveur des hommes de toute

13. JUSTIN, *I Apol.*, xxvi, 5.

1. Le catalogue des œuvres de Justin sera donné plus bas, IV, xix, 2-6. On notera ici encore l'imprécision d'Eusèbe qui, après avoir parlé au pluriel d'autres ouvrages contenant l'apologie de notre foi, cite un passage de l'Apologie (au singulier).

2. JUSTIN, *I Apolog.*, I, 1. Jérôme, *De Vir. illustr.*, 23, commet une erreur lorsqu'il écrit : « Justinus philosophus... pater Prisco Bacchio ». Priscus était le père de saint Justin et Bacchius son grand-père.

τῶν ἐκ παντὸς γένους ἀνθρώπων ἀδίκως μισουμένων καὶ ἐπι-
 ρεαζομένων Ἰουστίνου Πρίσκου τοῦ Βακχείου τῶν ἀπὸ Φλαυίας
 Νέας πόλεως τῆς Συρίας Παλαιστίνης, εἰς αὐτῶν, τὴν προσφώ-
 νησιν καὶ ἔντευξιν πεποίημαι ⁴ ».

Π'

Ἐντευχθεὶς δὲ καὶ ὑφ' ἐτέρων ὁ αὐτὸς βασιλεὺς ἐπὶ τῆς
 Ἀσίας ἀδελφῶν παντοίας ὕβρεσιν πρὸς τῶν ἐπιχωρίων δῆμων
 καταπονουμένων, τοιαύτης ἤξιωσεν τὸ κοινὸν τῆς Ἀσίας δια-
 τάξεως:

- 13 [1]** « Ἀυτοκράτωρ Καῖσαρ Μάρκος Λύρῆλιος Ἀντωνῖνος Σεβαστός,
 Ἀρμένιος, ἀρχιερεὺς μέγιστος, δημοαρχικῆς ἐξουσίας τὸ πέμπτον
 καὶ τὸ δέκατον, ὑπατος τὸ τρίτον ¹, τῷ κοινῷ τῆς Ἀσίας χαίρειν.
[2] ἐγὼ μὲν οἶδ' ὅτι καὶ τοῖς θεοῖς ἐπιμελὲς ἐστὶ μὴ λαμβάνειν τοὺς
 τοιούτους· πολὺ γὰρ μᾶλλον ἐκείνοι κολάσαιεν ἂν τοὺς μὴ
[3] βουλομένους αὐτοῖς προσκυνεῖν ἢ ὑμεῖς. οὐς εἰς ταραχὴν
 ἐμβάλλετε, βεβαιῶντες τὴν γνώμην ² αὐτῶν ἥπερ ἔχουσιν, ὡς
 ἀθέαν κατηγοροῦντες· εἴη δ' ἂν κἀκείνοις αἰρετὸν τῷ δοκεῖν
 κατηγορουμένοις τεθνάναι μᾶλλον ἢ ζῆν ὑπὲρ τοῦ οἰκείου

⁴ πεποίημαι TERDM Iustin ποιήσομαι A ποιούμαι B ποιούμαι ou
 ποιήσομαι S, defero L.

¹ Ἀρμένιος—τρίτον om. S.
² Vos confirmatis eorum quos persequimini, sententiam L. Ce texte cache-
 til une faute antérieure à Eusèbe ? οὐς (εἰ). ἐμβάλλετε, βεβαιούτε ?

1. Méliton de Sardes, cité par Eusèbe, *H. E.*, IV, xxvi, 11, rappelait qu'Anto-
 nin le Pieux avait adressé, en faveur des chrétiens, des rescrits aux habitants
 de Larissa, de Thessalonique, d'Athènes, et à l'assemblée de la province
 d'Achaïe. Il était dès lors facile de supposer qu'il avait adressé un pareil
 rescrit à l'assemblée de la province d'Asie, et même de composer le texte de
 ce rescrit. Le caractère apocryphe du morceau cité par Eusèbe ne saurait
 faire de doute, bien que A. HARNACK ait encore défendu son authenticité
 substantielle, *Das Edikt des Antoninus Pius*, Leipzig, 1895.

race qui sont injustement haïs et calomniés, Justin, fils de
 Priscus, fils de Baccheius, originaire de Flavia Neapolis en
 Syrie Palestine, l'un d'entre eux, j'adresse ce discours et
 cette prière. »

XIII

LETTRE D'ANTONIN AU CONSEIL D'ASIE SUR NOTRE DOCTRINE

[XII] Sollicité encore par d'autres frères de l'Asie qui
 étaient en butte à des excès de toutes sortes de la part des
 populations de cette province, le même empereur trouva bon
 d'adresser ce rescrit à l'assemblée de l'Asie ¹.

« [XIII, 1] L'empereur César Marc Aurèle Antonin Auguste,
 Arménique, souverain pontife, orné de la puissance tribu-
 nicienne pour la quinzième fois, consul pour la troisième fois,
 à l'assemblée de l'Asie, salut ¹. [2] Je sais qu'il appartient aux
 dieux de veiller à ce que de tels hommes n'échappent pas au
 châtement, car ce sont eux, beaucoup plutôt que vous, qui
 devraient punir ceux qui ne veulent pas les adorer. [3] Ces
 gens, vous les jetez dans le trouble et vous fortifiez les opinions
 qu'ils professent, en les accusant d'athéisme : lorsqu'ils sont
 accusés, ils estiment préférable à la vie une mort apparente
 pour leur propre Dieu : c'est ainsi qu'ils sont victorieux, en

On admet, avec Schwartz, que le texte primitif était rédigé en latin, et qu'il
 en a été fait au moins deux traductions grecques : celle que cite Eusèbe, et
 celle qui figure à la suite des *Apologies* de Justin, dans le ms. de Paris, B. N.,
 gr. 450.

Sur l'assemblée de l'Asie, voir V. CHAPOT, *la Province romaine proconsulaire
 d'Asie, depuis ses origines jusqu'à la fin du Haut-Empire*, Paris, 1904.

1. Bien qu'Eusèbe ait annoncé un rescrit d'Antonin, la titulature impériale
 est celle de Marc Aurèle, et elle est inexacte. La quinzième puissance tribu-
 nicienne de Marc Aurèle s'étend du 10 décembre 160 au 9 décembre 161 ; sa
 première salutation impériale est de 161 ; son troisième consulat de 161, mais
 une fois Auguste, Marc Aurèle ne prit plus le titre de consul. Quant au titre
 d'Arménique, il ne figure dans la liste qu'entre 164 et 169. Cf. Willy LIEBENAM,
Fasti consulares imperii romani, Bonn, 1910, p. 108.

- θεοῦ· ὅθεν καὶ νικῶσι, προϊέμενοι τὰς ἑαυτῶν ψυχὰς ἥπερ πει-
- [4] θόμενοι οἷς ἀξιοῦτε πράττειν αὐτούς. περὶ δὲ τῶν σεισμῶν τῶν γεγονότων καὶ γινομένων, οὐκ ἄτοπον ὑμᾶς ὑπομνήσαι ἀθυμοῦντας μὲν ὅταν περ ὦσιν, παραβάλλοντας³ δὲ τὰ ἡμέτερα
- [5] πρὸς τὰ ἐκείνων. οἱ μὲν οὖν εὐπαρρησιαστότεροι γίνονται πρὸς τὸν θεόν, ὑμεῖς δὲ παρὰ πάντα τὸν χρόνον καθ' ὃν ἀγνοεῖν δοκεῖτε⁴, τῶν τε θεῶν τῶν ἄλλων ἀμελεῖτε καὶ τῆς θρησκείας τῆς περὶ τὸν ἀθάνατον· ὃν δὴ τοὺς Χριστιανούς θρησκεύοντας ἐλαύνετε
- [6] καὶ διώκετε ἕως θανάτου. ὑπὲρ δὲ τῶν τοιούτων ἤδη καὶ πολλοὶ τῶν περὶ τὰς ἐπαρχίας ἡγεμόνων καὶ τῷ θεοτάτῳ ἡμῶν ἔγραψαν πατρί, οἷς καὶ ἀντέγραψεν μηδὲν ἐνοχλεῖν τοῖς τοιούτοις, εἰ μὴ ἐμφαίνοντό τι⁵ περὶ τὴν Ῥωμαίων ἡγεμονίαν ἐγχειροῦντες. καὶ ἐμοὶ δὲ περὶ τῶν τοιούτων πολλοὶ ἐσήμαναν.
- [7] οἷς δὴ καὶ ἀντέγραψα κατακολουθῶν τῇ τοῦ πατρὸς γνώμῃ. εἰ δὲ τις ἐπιμένοιο τινὰ τῶν τοιούτων εἰς πράγματα φέρων ὡς δὴ τοιοῦτον, ἐκεῖνος ὁ καταφερόμενος ἀπολελύσθω τοῦ ἐγκλήματος καὶ ἐὰν φαίνεται τοιοῦτος ὢν, ὁ δὲ καταφέρων ἐνοχος ἔσται δίκης. προετέθη ἐν Ἐφέσῳ ἐν τῷ κοινῷ τῆς Ἀσίας ».

3. παραβάλλοντας faux.

4. καθ' ὃν—δοκεῖτε inintelligible d'après Schwartz.

5. μὴ ἐμφαίνοντό τι BDSL μὴ φαίνοντό τι M μηδὲν φαίνοντο A μὴ φαίνοντο TER.

2. Il est difficile, sinon impossible, de comprendre ce que vient faire ici ce développement sur les tremblements de terre. Pour toute cette période, la Chronique ne signale que deux tremblements de terre, l'un en 120, p. 198 : « Terrae motu facto Nicomedia ruit et Nicenae urbis plurima evorsa sunt; ad quarum instaurationem Hadrianus de publico est largitus impensas », et le second en 179, édit. HELM, p. 208 : « Smyrna, urbs Asiae terrae motu ruit; ad cuius instaurationem decennialis tributorum immunitas data est. » Cette dernière date est beaucoup trop tardive. La première conviendrait mieux, mais Nicée et Nicomédie n'intéressent guère la province d'Asie.

3. La comparaison entre païens et chrétiens est trop favorable à ceux-ci pour avoir été faite par un empereur païen. Ce seul développement suffirait à prouver le caractère apocryphe du rescrit.

4. C'est Antonin qui est visé ici, comme ayant reçu des lettres des gouverneurs de province. On peut conclure de là que le rescrit est censé émaner de Marc-Aurèle, conformément à son titre. Mais il est expressément attribué à Antonin par Eusèbe, et aussi par la copie qui figure dans le manuscrit de Justin.

5. Le texte reproduit à la suite des *Apologetics* diffère notablement de celui qu'a transcrit Eusèbe. Il est utile de le citer ici pour permettre la comparaison avec les corrections de Schwartz.

« Ἀντωνίνου ἐπιστολὴ πρὸς τὸ κοινὸν τῆς Ἀσίας.

sacrifiant leur vie plutôt que d'obéir à ce que vous leur demandez de faire. [4] Quant aux tremblements de terre passés ou présents, il n'est pas hors de propos de vous admonester vous qui êtes sans courage lorsqu'ils se produisent et qui devez comparer votre situation à la leur². [5] Ces hommes en effet sont remplis d'une confiance accrue en Dieu, et vous, pendant tout le temps où vous paraissez être dans l'ignorance, vous ne prenez aucun soin des autres dieux ni de l'adoration due au Dieu immortel : celui-ci, les chrétiens l'adorent, et vous les chassez, vous les persécutez jusqu'à la mort³. [6] En faveur de tels hommes, déjà beaucoup des gouverneurs de province ont aussi écrit à notre très divin père⁴, et il leur a répondu qu'il ne fallait pas les inquiéter, à moins qu'ils ne parussent entreprendre quelque chose contre la souveraineté des Romains. A moi aussi, beaucoup se sont adressés à leur sujet, et je leur ai répondu conformément à l'avis de mon père. [7] Si donc quelqu'un persévère à porter plainte contre un chrétien parce qu'il est chrétien, que l'accusé soit renvoyé des fins de la plainte, même s'il est évident qu'il est chrétien; quant à l'accusateur, il sera passible de punition. Promulgué à Éphèse, dans l'assemblée d'Asie⁵. »

Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Τίτος Αἰλῖος Ἀδριανὸς Ἀντωνίνος Σεβαστὸς Εὐσεβῆς, ἀρχιερεὺς μέγιστος, δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ κδ', ὕπατος τὸ δ', πατὴρ πατριδός, τῷ κοινῷ τῆς Ἀσίας χαίρειν. ἐγὼ ὄμην ὅτι καὶ τοῖς θεοῖς ἐπιμελὲς ἔσεσθαι μὴ λανθάνειν τοὺς τοιοῦτους· πολὺ γὰρ μᾶλλον ἐκείνους κολάσειεν, εἴπερ δύναντο, τοὺς μὴ βουλομένους αὐτοῖς προσκυνεῖν, οἷς ταραχὴν ὑμεῖς ἐμβάλλετε καὶ τὴν γνώμην αὐτῶν ἥπερ ἔχουσιν, ὡς ἀβέων κατηγορεῖτε καὶ ἑτερά τινὰ [ἐμβάλλετε] ἄτινα οὐ δυνάμεθα ἀποδείξαι. εἴη δ' ἂν ἐκείνοις χρήσιμον τὸ δοκεῖν ἐπὶ τῷ κατηγορουμένῳ τεθνᾶναι, καὶ νικῶσιν ὑμᾶς, προϊέμενοι τὰς ἑαυτῶν ψυχὰς ἥπερ πειθόμενοι οἷς ἀξιοῦτε πράσσειν αὐτούς. περὶ δὲ τῶν σεισμῶν τῶν γεγονότων καὶ τῶν γινομένων, οὐκ ἀπεικὸς ὑπομνήσαι ὑμᾶς ἀθυμοῦντας ἕνανπερ ὦσι, παραβάλλοντας τὰ ὑμέτερα πρὸς τὰ ἐκείνων, ὅτι εὐπαρρησιαστότεροι ὑμῶν γίνονται πρὸς τὸν θεόν, καὶ ὑμεῖς μὲν ἀγνοεῖν δοκεῖτε παρ' ἐκείνων τὸν χρόνον τοὺς θεοὺς καὶ τῶν ἱερῶν ἀμελεῖτε, θρησκείαν δὲ τὴν περὶ τὸν θεόν οὐκ ἐπίστασθε· ὅθεν καὶ τοὺς θρησκεύοντας ἐξηλάκατε καὶ διώκατε ἕως θανάτου. ὑπὲρ τῶν τοιούτων καὶ ἄλλοι τινὲς τῶν περὶ τὰς ἐπαρχίας ἡγεμόνων τῷ θεοτάτῳ μου πατρί ἔγραψαν· οἷς καὶ ἀντέγραψε μηδὲν ἐνοχλεῖν τοῖς τοιοῦτοις, εἰ μὴ φαίνοντό τι ἐπὶ τὴν ἡγεμονίαν Ῥωμαίων ἐγχειροῦντες. καὶ ἐμοὶ δὲ περὶ τῶν τοιούτων πολλοὶ ἐσήμαναν· οἷς δὴ καὶ ἀντέγραψα τῇ τοῦ πατρὸς μου κατακολουθῶν γνώμῃ. εἰ δὲ τις ἔχει πρὸς τινὰ τῶν τοιούτων πρᾶγμα καταφέρειν ὡς τοιοῦτου, ἐκεῖνος ὁ καταφερόμενος ἀπολελύσθω τοῦ ἐγκλήματος, κἂν φαίνεται τοιοῦτος ὢν, ἐκεῖνος δὲ ὁ καταφέρων ἐνοχος ἔσται τῇ δίκῃ. »

- [8] τούτοις οὕτω χωρήσασιν ἐπιμαρτυρῶν Μελίτων, τῆς ἐν Σάρδεσιν ἐκκλησίας ἐπίσκοπος κατ' αὐτὸ γνωριζόμενος τοῦ χρόνου, δῆλός ἐστιν ἐκ τῶν εἰρημένων αὐτῶ ἐν ἧ πεποιήται πρὸς αὐτοκρατορα Οὐῆρον ὑπὲρ τοῦ καθ' ἡμᾶς δόγματος ἀπολογία.

ΙΑ'

- 14 [1] Ἐπὶ δὲ τῶν δηλουμένων, Ἀνικήτου τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας ἡγουμένου, Πολύκαρπον ἔτι περιόντα τῷ βίῳ γενέσθαι τε ἐπὶ Ῥώμης καὶ εἰς ὁμιλίαν τῷ Ἀνικήτῳ ἐλθεῖν διὰ τι ζήτημα περὶ [2] τῆς κατὰ τὸ πάσχα ἡμέρας Εἰρηναῖος ἱστορεῖ. καὶ ἄλλην δὲ ὁ αὐτὸς περὶ τοῦ Πολυκάρπου παραδίδωσιν διήγησιν, ἣν ἀναγκαῖον τοῖς περὶ αὐτοῦ δηλουμένοις ἐπισυνάψαι, οὕτως ἔχουσαν.

ΑΠΟ ΤΟΥ ΤΡΙΤΟΥ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΤΑΣ ΛΙΡΕΣΒΙΣ ΕΙΡΗΝΑΙΟΥ

- [3] « Καὶ Πολύκαρπος δὲ οὐ μόνον ὑπὸ ἀποστόλων μαθητευθεὶς καὶ συναναστραφεὶς πολλοῖς τοῖς τὸν κύριον¹ ἑορακῶσιν, ἀλλὰ καὶ ὑπὸ ἀποστόλων κατασταθεὶς εἰς τὴν Ἀσίαν ἐν τῇ ἐν Σμύρνῃ ἐκκλησίᾳ ἐπίσκοπος, ὃν καὶ ἡμεῖς ἑοράκαμεν ἐν τῇ πρώτῃ [4] ἡμῶν ἡλικίᾳ (ἐπὶ πολὺ γὰρ παρέμεινεν καὶ πάνυ γηραλέος ἐνδόξως καὶ ἐπιφανέστατα μαρτυρήσας, ἐξῆλθεν τοῦ βίου), ταῦτα διδάξας² αἰεὶ ἔκαστος καὶ παρὰ τῶν ἀποστόλων ἔμαθεν, ἃ καὶ [5] ἡ ἐκκλησία³ παραδίδωσιν, ἃ καὶ μόνον ἐστὶν ἀληθῆ. μαρτυροῦσι τοῦτοις αἰ κατὰ τὴν Ἀσίαν ἐκκλησίαι πάσαι καὶ οἱ μέχρι νῦν

1. κν BDMLS Irénée χν ATER.

2. διδάξας faute ancienne pour ἐδίδαξεν Irénée.

3. ἡ ἐκκλησία Mss. τῆς ἐκκλησίας L Irénée.

6. Voir *infra*, IV, xxv, 10.

[8] Que les choses se soient ainsi passées, c'est ce dont témoigne Mélicon, évêque de l'église de Sardes, bien connu dans ce temps-là : c'est ce qui est évident, d'après ce qu'il dit dans une apologie adressée à l'empereur Vêrus en faveur de notre doctrine⁶.

XIV

CE QUE L'ON RAPPELLE SUR POLYCARPE,
LE DISCIPLE DES APOTRES

[1] Aux temps dont nous parlons, alors qu'Anicet gouvernait l'Église des Romains, Polycarpe, qui était encore en vie, vint à Rome et s'entretint avec Anicet d'une question relative au jour de Pâques, à ce que raconte Irénée¹. [2] Le même écrivain transmet encore sur Polycarpe un autre récit, qu'il est nécessaire d'ajouter à ce qui a déjà été dit sur lui. Voici ce récit² :

Extrait du troisième livre d'Irénée contre les Hérésies.

« [3] Quant à Polycarpe, non seulement il fut disciple des apôtres et vécut avec beaucoup de ceux qui avaient vu le Seigneur, mais encore il fut établi par les apôtres, pour l'Asie, comme évêque dans l'Église de Smyrne; et nous-même nous l'avons vu dans notre prime jeunesse. [4] Il vécut en effet très longtemps, et ce fut dans une vieillesse très avancée qu'il sortit de la vie, après avoir rendu un témoignage glorieux et très éclatant. Il avait toujours enseigné ce qu'il avait appris des apôtres, ce que l'Église transmet, ce qui seul est véritable. [5] C'est ce dont témoignent toutes les Églises d'Asie et ceux qui, jusqu'à présent, ont succédé à Polycarpe, qui a été un

1. Voir *infra*, V, xxiv, 16.

2. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, III, III, 4.

διαδεδεγμένοι τὸν Πολύκαρπον, πολλῶ ἀξιοπιστότερον καὶ βεβαίω-
τερον ἀληθείας μάρτυρα ὄντα Οὐαλεντίνου καὶ Μαρκίωνος καὶ
τῶν λοιπῶν κακογνώμων ὃς καὶ ἐπὶ Ἀνικητοῦ ἐπίδημῆσας
τῇ Ῥώμῃ, πολλοὺς ἀπὸ τῶν προειρημένων αἰρετικῶν ἐπέστρεψεν
εἰς τὴν ἐκκλησίαν τοῦ θεοῦ, μίαν καὶ μόνην ταύτην ἀλήθειαν
κηρύξας ὑπὸ τῶν ἀποστόλων παρειληφέναι τὴν ὑπὸ τῆς ἐκκλησίας ⁴

- [6] παραδεδομένην. καὶ εἰσὶν οἱ ἀκηκόοτες αὐτοῦ ὅτι Ἰωάννης ὁ
τοῦ κυρίου μαθητῆς ἐν τῇ Ἐφέσῳ πορευθεὶς λούσασθαι καὶ
ιδῶν ἔσω Κήρινθον ἐξήλατο τοῦ βαλανείου μὴ λουσάμενος, ἀλλ'
ἐπειπὼν φύγωμεν, μὴ καὶ τὸ βαλανεῖον συμπέση, ἔνδον ὄντος
[7] Κήρινθου τοῦ τῆς ἀληθείας ἐχθροῦ. καὶ αὐτὸς δὲ ὁ Πολύκαρπος
Μαρκιωνί ποτε εἰς ὕψιν αὐτῷ ἐλθόντι καὶ φήσαντι ἐπιγίνωσκε
ἡμᾶς ⁵, ἀπεκρίθη ἐπιγινώσκω ἐπιγινώσκω ⁶ τὸν πρωτότοκον τοῦ
σατανα. τοσαύτην οἱ ἀπόστολοι καὶ οἱ μαθηταὶ αὐτῶν ἔσχον
εὐλάβειαν πρὸς τὸ μηδὲ μέχρι λόγου κοινωνεῖν τινὶ τῶν παραχα-
ρασσόντων τὴν ἀλήθειαν, ὡς καὶ Παῦλος ἔφησεν αἰρετικῶν
ἄνθρωπον μετὰ μίαν καὶ δευτέραν νοουθεσίαν παραιτοῦ, εἰδὼς
ὅτι ἐξέστραπται ὁ τοιοῦτος καὶ ἀμαρτάνει ὢν αὐτοκατάκριτος.
[8] ἔστιν δὲ καὶ ἐπιστολὴ Πολυκάρπου πρὸς Φιλιππησίους γεγραμ-
μένη ἰκανωτάτη, ἐξ ἧς καὶ τὸν χαρακτήρα τῆς πίστεως αὐτοῦ
καὶ τὸ κήρυγμα τῆς ἀληθείας οἱ βουλόμενοι καὶ φροντίζοντες τῆς
ἐαυτῶν σωτηρίας δύνανται μαθεῖν ».

- [9] ταῦτα ὁ Εἰρηναῖος ὁ γὰρ τοὶ Πολύκαρπος ἐν τῇ δηλωθείσῃ
πρὸς Φιλιππησίους αὐτοῦ γραφῇ, φερομένη εἰς δεῦρο, κέχρηται
τισὶν μαρτυρίαις ἀπὸ τῆς Πέτρου προτέρας ἐπιστολῆς.

4. ὑπὸ τῆς ἐκκλησίας Mss. S, καὶ τῆς ἐκκλησίας I. Irénée.

5. ἐπιγίνωσκε BDMLS mart. Polyc. Hieron. de vir. ill. 17, ἐπιγινώσκω
AT¹ IR Irénée.

6. ἐπιγινώσκω ἐπιγινώσκω T^c, ERRDML, ἐπιγινώσκω AT¹ Hieron
je te reconnais S, cognosco te Irénée.

3. Sur la règle de foi de saint Irénée, voir D. van den Eynde, *Les normes de l'enseignement chrétien dans la littérature patristique des trois premiers siècles*, Gembloux et Paris, 1933, p. 139-187; H. HOUSTON, *les Formules du symbole dans l'œuvre de saint Irénée*, dans *Recherches de Science Religieuse*, t. XXXIV, 1947, p. 454-461; J. DE GHELLINCK, *Patristique et Moyen Age*, t. I, 2^e édit., Bruxelles et Paris, 1949, passim.

4. Irénée lui-même doit être au nombre de ces gens. Cf. *supra*, III, xxviii, 6.

témoin de la vérité beaucoup plus digne de foi et beaucoup plus assuré que Valentin, Marcion et tous les autres esprits pervers. Venu à Rome sous Anicet, il ramena dans l'Église de Dieu beaucoup des hérétiques susdits, en prêchant qu'il avait reçu des apôtres la seule et unique vérité, celle qui est transmise par l'Église ³.

« [6] Il y a encore des gens ⁴ qui l'ont entendu raconter que Jean, le disciple du Seigneur, étant venu à Éphèse, voulut y prendre un bain; mais en y voyant Cérinthe, il se précipita hors des thermes, sans s'y baigner, et dit : Fuyons, de peur que les thermes ne tombent sur nous; Cérinthe y est, l'ennemi de la vérité! [7] Polycarpe en personne aperçut un jour Marcion qui vint à lui et lui dit : Reconnais-nous. Il lui répondit : Je reconnais, oui, je reconnais le premier né de Satan. Telle était la circonspection des apôtres et de leur disciples qu'ils n'avaient aucun rapport, même de conversation, avec personne de ceux qui falsifiaient la vérité, ainsi que le dit Paul : Après un ou deux avertissements, évite l'hérétique, sachant qu'un tel homme est perverti et qu'il pêche, s'étant condamné lui-même ⁵.

« [8] Il y a encore de Polycarpe une épître adressée aux Philippiens, qui est très considérable ⁶. Dans cette lettre, ceux qui le veulent et qui ont souci de leur propre salut peuvent apprendre le caractère de sa foi et sa prédication de la vérité. »

[9] Voilà ce que dit Irénée. Quant à Polycarpe, dans sa lettre aux Philippiens dont on vient de parler et qui est conservée jusqu'à présent, il se sert de témoignages tirés de la première épître de Pierre ⁷.

5. *Tit.*, III, 10-11.

6. Cf. P. N. HARRISON, *Polycarp's two Epistles to the Philippians*, Cambridge, 1936. Cet auteur propose de répartir entre deux lettres distinctes, écrites à plusieurs années d'intervalle, le texte de la lettre aux Philippiens. La première épître, très courte, comprendrait les chapitres XIII et XIV et serait de peu postérieure à la mort d'Ignace d'Antioche; la seconde comprendrait les chapitres 1-12 et daterait de 135 environ. Si ingénieuse que soit cette hypothèse, elle se heurte au témoignage d'Irénée qui ne connaît qu'une seule lettre.

7. Eusèbe, qui s'intéresse tout spécialement au canon des Écritures inspirées, tient à préciser que Polycarpe s'est servi de la première lettre de Pierre.

IE'

[10] Ἀντωνῖνον μὲν δὴ τὸν Εὐσεβῆ κληθέντα, εἰκοστὸν καὶ δευτέρον ἔτος τῆς ἀρχῆς διανύσαντα, Μάρκος Αὐρήλιος Οὐῆρος, ὁ καὶ Ἀντωνῖνος, υἱὸς αὐτοῦ, σὺν καὶ Λουκίῳ ἀδελφῷ διαδέχεται.

15 [1] ἐν τούτῳ δὲ ὁ Πολύκαρπος μεγίστων τὴν Ἀσίαν ἀναθορυβησάντων διωγμῶν μαρτυρίῳ τελειοῦται, ἀναγκαιότατον δ' αὐτοῦ τὸ τέλος ἐγγράφως ἔτι φερόμενον ἠγοῦμαι δεῖν μνήμη τῆσδε [2] τῆς ἱστορίας καταθέσθαι. ἔστιν δὲ ἡ γραφή ἐκ προσώπου ἧς αὐτὸς ἐκκλησίας ἠγεῖτο, ταῖς κατὰ τόπον¹ παροικίαις τὰ κατ' αὐτὸν ἀποσημαίνουσα διὰ τούτων

1. τόπον TER πόντον ABDMSL.

Peut-être veut-il souligner ainsi le fait qu'il n'a pas trouvé dans l'Épître aux Philippéens de témoignages empruntés à la seconde épître. De fait, l'allusion à *I Petri*, III, 15, que l'on croit trouver dans *Polyc.*, III, 2, est des plus douteuses. Cf. M.-J. LAGRANGE, *Histoire ancienne du canon du N. T.*, Paris, 1933, p. 42. Les allusions à *I Petri* sont par contre nombreuses. Voici les plus remarquables :

POLYCARPE, I, 3	<i>I Petri</i> , I, 8
	I, 13.
POLYCARPE, II, 1	<i>I Petri</i> , I, 13, 21; IV, 5
II, 2	III, 9
III, 2	II, 5
V, 3	V, 5
V, 3	II, 11
VII, 2	IV, 7
VIII, 1	II, 24, 22
VIII, 2	IV, 15; II, 21
X, 1	II, 21; II, 12; II, 17; III, 8
X, 2	V, 5; II, 12
XI, 4	IV, 7
XII, 2	II, 5; I, 21; V, 21

Cf. P. N. HARRISON, *op. cit.*, p. 296 ss.; F. X. FUNK, *op. cit.*, t. I, p. 648; E. MASSAUX, *Influence de l'Évangile de saint Matthieu*, p. 183-187.

XV

COMMENT SOUS VERUS, POLYCARPE RENDIT TÉMOIGNAGE EN MÊME TEMPS QUE D'AUTRES, DANS LA VILLE DE SMYRNE

[XIV, 10] Antonin appelé le Pieux ayant achevé la vingt-deuxième année de son règne¹, Marcus Aurelius Verus, appelé aussi Antonin, son fils², lui succéda avec Lucius, son frère³.

[XV, 1] Ce fut à cette époque que Polycarpe mourut par le martyre⁴, alors que de très grandes persécutions bouleversaient l'Asie. Je crois tout à fait nécessaire d'insérer dans cette histoire, pour qu'on s'en souvienne, le récit de sa mort qui est encore conservé par écrit. [2] Il y a en effet une lettre adressée au nom de l'Église à laquelle il présidait, aux Églises du Pont⁵, et qui expose ainsi ce qui le concerne :

1. Antonin le Pieux, né le 19 septembre 86, mourut le 7 mars 161. Son règne commença le 10 juillet 138. Cf. L. HOMO, *le Haut-Empire*, p. 531.

2. Marc Aurèle n'était que le fils adoptif d'Antonin. Il avait reçu le titre de César en 139. Cf. L. HOMO, *op. cit.*, p. 556.

3. Lucius Aurelius Verus, lui aussi fils adoptif d'Antonin, n'était donc pas le frère consanguin de Marc Aurèle. Ce dernier lui concéda le titre d'Auguste dès son avènement. Lucius Verus mourut en février 169, sans avoir réellement exercé le pouvoir.

4. La date de la mort de saint Polycarpe a été longtemps controversée. EUSEBE, *Chronic.*, édit. HELM, p. 205, la place en 167 : « Persecutione orta in Asia, Polycarpus et Pionius fecere martyrium, quorum scriptae quoque passiones feruntur. Plurimi in Gallia gloriose ob nomen Christi interfecti, quorum in usque praesentem diem condita libris certamina perseverant. » Mais il n'y a pas à faire fonds sur cette chronologie, car les martyrs de Lyon, signalés dans le même contexte que Polycarpe, ont certainement été mis à mort en 177. Comme Polycarpe est encore venu à Rome sous le pontificat de saint Anicet, sa mort est certainement postérieure à 154. On admet assez généralement qu'il faut la placer le 23 février 155. L'évêque de Smyrne avait alors 86 ans, et sa naissance daterait de 69 environ. Cf. P. N. HARRISON, *op. cit.*, p. 268-283. Pourtant H. GRÉGOIRE, *La véritable date du martyre de saint Polycarpe et le Corpus Polycarpianum* dans *Analecta Bollandiana*, t. LXIX, 1951, place au 23 février 177 la mort de l'évêque de Smyrne.

5. Philomelium, l'Église destinataire de la lettre, n'est pas dans le Pont, mais en Phrygie; quelques mss. ont corrigé l'erreur et écrit κατὰ τόπον, ce

[3] « Ἡ ἐκκλησία τοῦ θεοῦ ἡ παροικοῦσα Σμύρναν τῇ ἐκκλησίᾳ τοῦ θεοῦ² τῇ παροικοσίᾳ ἐν Φιλομηλίῳ καὶ πάσαις ταῖς κατὰ πάντα τόπον τῆς ἀγίας καθολικῆς ἐκκλησίας παροικίαις ἔλεος εἰρήνην καὶ ἀγάπην θεοῦ πατρὸς καὶ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ πληθυνθείη. ἐγράψαμεν ὑμῖν, ἀδελφοί, τὰ κατὰ τοὺς μαρτυρήσαντας καὶ τὸν μακάριον Πολύκαρπον, ὅστις ὡσπερ ἐπισφραγίσας διὰ τῆς μαρτυρίας αὐτοῦ κατέπαυσε τὸν διωγμὸν ».

[4] τούτοις ἐξῆς πρὸ τῆς ἀμφι τοῦ Πολυκάρπου διηγήσεως τὰ κατὰ τοὺς λοιποὺς ἀνιστοροῦσι μάρτυρας, οἷας ἐνοστάσεις πρὸς τὰς ἀληθόνας ἐνεδείξαντο, διαγράφοντες. καταπλήξαι γὰρ φασὶ τοὺς ἐν κύκλῳ περιεστῶτας, θεωμένους τοτὲ μὲν μάλιστα μέχρι καὶ τῶν ἐνδοτάτω φλεβῶν καὶ ἀρτηριῶν καταξαινομένους, ὡς ἤδη καὶ τὰ ἐν μυχοῖς ἀπόρρητα τοῦ σώματος σπλάγχχνα τε αὐτῶν καὶ μέλη κατοπτρεύεσθαι, τοτὲ δὲ τοὺς ἀπὸ θαλάττης κήρυκας καὶ τινὰς ὄξεις ὀβελίσκους ὑποστρωνυμένους, καὶ διὰ παντὸς εἶδους κολάσεων καὶ βασάνων προϊόντας καὶ τέλος θηροῖν

[5] εἰς βορᾶν παραδιδόμενους. μάλιστα δὲ ἰστοροῦσιν διαπρέψαι τὸν γενναϊότατον Γερμανικόν, ὑπορρωννύντα σὺν θεῖᾳ χάριτι τὴν ἔμφυτον περὶ τὸν θάνατον τοῦ σώματος δειλίαν. βουλομένου γέ τοι τοῦ ἀνθυπάτου πείθειν αὐτὸν προβαλλομένου τε τὴν ἡλικίαν καὶ ἀντιβολοῦντος κομιδῇ νέον ὄντα καὶ ἀκμαῖον οἰκτον εἰς αὐτοῦ λαβεῖν, μὴ μελλῆσαι, προθύμως δ' ἐπιστάσασθαι εἰς αὐτὸν τὸ θηρίον, μόνον οὐχὶ βιασάμενον καὶ παροξύνοντα, ὡς

[6] ἂν τάχιον τοῦ ἀδίκου καὶ ἀνόμου βίου αὐτῶν ἀπαλλαγεῖη. τούτου δ' ἐπι τῷ διαπρεπεῖ θανάτῳ τὸ πᾶν πλῆθος ἀποθαυμάσαν τῆς ἀνδρείας τὸν θεοφιλεῖ μάρτυρά καὶ τὴν καθόλου τοῦ γένους τῶν Χριστιανῶν ἀρετὴν, ἀθρόως ἐπιβοᾶν ἄρξασθαι αἶρε τοὺς

2. ἡ παροικοῦσα—θεοῦ om S.

qu'on pourrait traduire par « en tout lieu ». Cette traduction est d'ailleurs étrange, car il faudrait écrire ici, comme dans la suscription de la lettre, κατὰ πάντα τόπον, ce qui n'est pas une leçon attestée. Il est plus probable qu'Eusèbe s'est trompé et que des copistes érudits ont corrigé son erreur.

6. *Martyr. Polycarpi*, 1. Le texte du *Martyrium* diffère assez souvent de celui que transcrit Eusèbe. Les variantes sont indiquées dans la grande édition de Schwartz.

7. Au lieu de transcrire la lettre des Smyrniotes en entier, Eusèbe commence

« [3] L'Église de Dieu qui pèrègrine à Smyrne à l'Église de Dieu qui pèrègrine à Philomélieum et à toutes les chrétientés, répandues en tout lieu, de la sainte Église catholique : que la miséricorde, la paix et l'amour de Dieu le Père et de notre Seigneur Jésus-Christ soient en abondance ! Nous vous écrivons, frères, ce qui concerne les martyrs et le bienheureux Polycarpe qui, par son martyre, a comme scellé et fait cesser la persécution⁶. »

[4] A la suite de quoi⁷, avant de raconter ce qui concerne Polycarpe, ils rapportent ce qui a trait aux autres martyrs et décrivent la résistance dont ils ont fait preuve en face des tourments. Ils disent en effet que furent frappés (d'étonnement) ceux qui se tenaient là en cercle, en les voyant tantôt déchirés par les fouets jusqu'à ce qu'on aperçût les veines et les artères les plus intérieures et qu'on vît leurs entrailles et les parties les plus profondément cachées de leurs corps ; tantôt étendus sur des coquillages marins et des pointes acérées ; et, après avoir subi toutes sortes de tortures et de supplices, exposés, pour finir, aux bêtes pour être leur nourriture.

[5] Ils racontent qu'on remarqua surtout le très généreux Germanicus, qui, avec la grâce de Dieu, triompha de la crainte naturelle de la mort du corps. Le proconsul voulait le persuader, en lui alléguant son âge, il le suppliait (disant) qu'étant encore très jeune et dans la fleur de sa vie, il devait avoir pitié de lui-même : le martyr n'hésita pas ; courageusement, il attira sur lui la bête féroce, il lui fit presque violence et l'excita, afin qu'elle le fit sortir plus vite de la vie injuste et pécheresse des païens. [6] Devant la mort remarquable de cet homme, la foule entière fut stupéfaite en voyant la vaillance du pieux martyr et la vertu de toute la race des chrétiens ; et elle se mit à crier d'une seule voix : Enlevez les athées !

par résumer les chapitres II à VII. A partir du § 15, il recommence à citer textuellement les chapitres VIII à XIX. Sur la lettre des Smyrniotes et sa valeur historique, cf. H. DELEHAYE, *les Passions des martyrs et les genres littéraires*, Bruxelles, 1921 p. 11-27.

- [7] ἀθέου· ζητείσθω Πολύκαρπος. καὶ δὴ πλείστης ἐπὶ ταῖς βραῖς γενομένης ταραχῆς, Φρύγα τινὰ τὸ γένος, Κόιντον τοῦνομα, νεωστὶ ἐκ τῆς Φρυγίας ἐπιστάνα, ἰδόντα³ τοὺς θήρας καὶ τὰς ἐπὶ τούτοις ἀπειλὰς, καταπτῆξαι⁴ τὴν ψυχὴν μαλακισθέντα
- [8] καὶ τέλος τῆς σωτηρίας ἐνδοῦναι. ἐδήλου δὲ τοῦτον ὁ τῆς προειρημένης γραφῆς λόγος προπετέστερον ἀλλ' οὐ κατ' εὐλάβειαν ἐπιτηδῆσαι τῷ δικαστηρίῳ σὺν ἑτέροις, ἀλόντα δ' οὖν ὅμως καταφανὲς ὑπόδειγμα τοῖς πᾶσιν παρασχεῖν, ὅτι μὴ δέοι τοῖς τοιοῦτοις ριψοκινδύνας καὶ ἀνευλαβῶς ἐπιτολιμᾶν. ἀλλὰ
- [9] ταύτη μὲν εἶχεν πέρασ τὰ κατὰ τοῦτους, τὸν γε μὴν θαυμασιώτατον Πολύκαρπον τὰ μὲν πρῶτα τούτων ἀκούσαντα ἀτάραχον μεῖναι, εὐσταθὲς τὸ ἦθος καὶ ἀκίνητον φυλάξαντα, βούλεσθαι τε αὐτοῦ κατὰ πόλιν περιμένειν· πεισθέντα γε μὴν ἀντιβολοῦσι τοῖς ἀμφ' αὐτὸν καὶ ὡς ἂν ὑπεξέλθοι παρακαλοῦσι, προσελθεῖν εἰς οὐ πόρρω διεστώτα τῆς πόλεως ἀγρὸν διατρίβειν τε σὺν ὀλίγοις ἐνταῦθα, νύκτωρ καὶ μεθ' ἡμέραν οὐτι ἕτερον πράττοντα ἢ ταῖς πρὸς τὸν κύριον διακαρτεροῦντα εὐχαῖς· δι' ὧν δεῖσθαι καὶ ἱκετεύειν εἰρήνην ἑξαιτούμενον ταῖς ἀνά πάσαν τὴν οἰκουμένην ἐκκλησίαις, τοῦτο γὰρ καὶ εἶναι ἐκ τοῦ παντός αὐτῷ σύνηθες.
- [10] καὶ δὴ εὐχόμενον⁵, ἐν ὅπτασι τριῶν πρότερον ἡμερῶν τῆς συλλήψεως νύκτωρ ἰδεῖν τὸ ὑπὸ κεφαλῆς αὐτῷ στρῶμα ἀθρόως οὕτως ὑπὸ πυρός φλεχθὲν δεδαπανῆσθαι, ἔξυπνον δ' ἐπὶ τούτῳ γενόμενον, εὐθὺς ὑπερμηνεῦσαι τοῖς παροῦσι τὸ φανέν, μόνον οὐχὶ τὸ μέλλον προθεσπίσαντα σαφῶς τε ἀνειπόντα τοῖς ἀμφ' αὐτὸν ὅτι δέοι αὐτὸν διὰ Χριστὸν πυρὶ τὴν ζῶην μεταλλάξαι.
- [11] ἐπικαιμένον δὴ οὖν σὺν πάσῃ σπουδῇ τῶν ἀναζητούντων αὐτόν, ἀθθὶς ὑπὸ⁶ τῆς τῶν ἀδελφῶν διαθέσεως καὶ στοργῆς ἐκβεβιασμένον μεταβῆναι φασιν ἐφ' ἕτερον ἀγρόν· ἔνθα μετ' οὐ πλείστον τοὺς συνελαύνοντας ἐπελθεῖν, δύο δὲ τῶν αὐτόθι συλλαβεῖν παίδων ὧν θάτερον αἰκισαμένους ἐπιστῆναι δι' αὐτοῦ τῆ τοῦ
- [12] Πολυκάρπου καταγωγῆ, ὅψε δὲ τῆς ὥρας ἐπελθόντας, αὐτὸν μὲν εὐρεῖν ἐν ὑπερφῶ κατακείμενον, ὅθεν δυνατὸν ὄν⁷ αὐτῷ

3. ἰδόντα AS (ἰδὼν Mart) om TERBDML.

4. καταπτῆξαι ABDS καταπῆξαι TER καταψύξαι M.

5. εὐχόμενον (προσευχόμενος Mart) d'après une interpolation ancienne.

6. ὑπὸ BDM πρὸς ATER.

7. ὄν A om. TERBMD.

Qu'on cherche Polycarpe. [7] Un grand trouble suivit ces cris. Un homme de race phrygienne, nommé Quintus, qui était récemment venu de Phrygie, en voyant les bêtes et les autres tourments qui le menaçaient, fut saisi de crainte, se sentit faiblir et abandonna la perfection du salut. [8] Le texte de la lettre que nous avons citée montre que cet homme s'était présenté au tribunal avec d'autres d'une manière trop précipitée, mais non selon la prudence. Sa chute offre par suite un exemple éclatant à tous les autres en prouvant qu'il ne convient pas de s'exposer à de si grands dangers à l'aventure et sans circonspection.

Voilà quelle fut la fin de ces hommes. [9] Quant au très admirable Polycarpe, lorsque d'abord il apprit ces événements, il demeura calme, et conserva sa sérénité et sa placidité ordinaire; il voulut même rester dans la ville. Il obéit pourtant à ses compagnons qui le suppliaient et l'exhortaient à s'éloigner; il se retira dans un domaine qui n'était pas très loin de la ville et y vécut avec un petit nombre de fidèles. Nuit et jour, il ne faisait rien d'autre que persévérer dans les prières qu'il adressait au Seigneur: il ne cessait pas d'y demander, d'y implorer la paix pour les Églises de l'univers entier, et en effet telle était toujours son habitude. [10] Et, tandis qu'il priait, trois jours avant d'être pris, il eut de nuit une vision; il vit l'oreiller qui était sous sa tête prendre feu tout d'un coup et se consumer. Réveillé aussitôt, il expliqua sur le champ ce qu'il avait vu à ceux qui étaient là et leur prédit à peu près ce qui devait arriver, en annonçant clairement à ses compagnons qu'il devait donner sa vie pour le Christ par le feu. [11] Ceux qui le cherchaient le faisaient avec un plein zèle et l'on dit que, contraint de nouveau par l'affection et l'attachement des frères, il passa dans un autre domaine. Il venait d'y arriver que ses poursuivants y parvinrent et saisirent deux des serviteurs qui s'y trouvaient; ils battirent l'un d'eux et grâce à lui parvinrent à la retraite de Polycarpe. [12] Comme ils étaient arrivés à une heure tardive, ils le trouvèrent en train de reposer dans une chambre haute, d'où il

- ἐφ' ἐτέραν μεταστῆναι οἰκίαν, μὴ βεβουλῆσθαι, εἰπόντα τὸ
- [13] **θέλημα τοῦ θεοῦ**⁸ γινέσθω. καὶ δὴ μαθῶν παρόντας, ὡς ὁ λόγος φησί, καταβάς αὐτοῖς διελέξατο εὖ μάλα φαιδρῶ καὶ πρασιότατῳ προσώπῳ, ὡς καὶ θαῦμα δοκεῖν ὄραν τοὺς πάλαι τοῦ ἀνδρὸς ἀγνώτας, ἐναποβλέποντας τῷ τῆς ἡλικίας αὐτοῦ παλαιῶ καὶ τῷ σεμνῶ καὶ εὐσταθεῖ τοῦ τρόπου⁹, καὶ εἰ τοσαύτη γένοιτο
- [14] σπουδὴ ὑπὲρ τοῦ τοιοῦτον συλληφθῆναι πρεσβύτην. ὁ δ' οὐ μελλήσας εὐθέως τράπεζαν αὐτοῖς παρατεθῆναι προστάττει, εἶτα τροφῆς ἀφθόνου μεταλαβεῖν ἀξιῶ, μίαν τε ὥραν, ὡς ἂν προσεύξοιτο ἀδεῶς, παρ' αὐτῶν αἰτεῖται· ἐπιτρεψάντων δὲ ἀναστὰς ἠύχето, ἐμπλεως τῆς χάριτος ὧν τοῦ κυρίου, ὡς ἐκπλήττεσθαι τοὺς παρόντας εὐχομένου αὐτοῦ ἀκρωμένους πολλοὺς τε αὐτῶν μετανοεῖν ἤδη ἐπὶ τῷ τοιοῦτον ἀναιρεῖσθαι μέλλειν σεμνὸν
- [15] καὶ θεοπρεπῆ πρεσβύτην. ἐπὶ τοῖσις ἢ περὶ αὐτοῦ γραφῆ κατὰ λέξιν ὧδέ πως τὰ ἐξῆς τῆς ἱστορίας ἔχει

« ἐπεὶ δὲ ποτε κατέπαυσε τὴν προσευχὴν μνημονεύσας ἀπάντων καὶ τῶν πρόποτε συμβεβληκότων αὐτῷ, μικρῶν τε καὶ μεγάλων, ἐνδόξων τε καὶ ἀδόξων, καὶ πάσης τῆς κατὰ τὴν οἰκουμένην καθολικῆς ἐκκλησίας, τῆς ὥρας ἐλευθέρου τοῦ ἐξιέναι, ὅνῳ καθίσαντες αὐτὸν ἤγαγον¹⁰ εἰς τὴν πόλιν, ὄντος σαββάτου μεγάλου. καὶ ὑπήντα αὐτῷ ὁ εἰρήναρχος Ἡρώδης καὶ ὁ πατὴρ αὐτοῦ Νικήτης· οἱ καὶ μεταθέντες αὐτὸν εἰς τὸ ὄχημα, ἔπειθον παρακαθεζόμενοι καὶ λέγοντες· τί γὰρ κακὸν ἐστὶν εἰπεῖν, κύριος¹¹ Καῖσαρ, καὶ θῆσαι καὶ διασφῆσθαι; ὁ δὲ τὰ μὲν πρῶτα οὐκ ἀπεκρίνατο, ἐπιμενόντων δὲ αὐτῶν, ἔφη· οὐ μέλλω πράττειν ὁ συμβουλευέτε με. οἱ δὲ ἀποτυχόντες τοῦ πείσαι αὐτόν, δεινὰ ῥήματα ἔλεγον καὶ μετὰ σπουδῆς καθήρουν, ὡς κατιόντα ἀπὸ τοῦ ὀχήματος ἀποσῦραι τὸ ἀντικνήμιον· ἀλλὰ γὰρ μὴ ἐπιστραφεῖς, οἷα μηδὲν πεπονθὼς, προθύμως¹² μετὰ σπουδῆς ἐπο-

8. Θῦ ΑΤΕΡDMS καὶ ΒL Mart.

9. τρόπου T⁴ERBDML (τὴν ἡλικίαν αὐτοῦ καὶ τὸ εὐσταθές Mart) προσώπων ΑΤΨ.

10. ἤγαγον ΑΤΕRΜ ἤγον ΒDL Mart.

11. καὶ ΤΕRΜ Mart καὶ ΑΒD. Mon Seigneur César. S dicere dominum Casarem Γ.

12. προθύμως ΑD⁴MS πρόθυμος ΤΕRBD⁴ Mart.

lui aurait été possible de passer dans une autre maison; mais il ne le voulut pas et dit : Que la volonté de Dieu soit faite⁸.

[13] Lorsqu'il sut que ses poursuivants étaient là, dit le récit, il descendit et leur parla avec un visage tout à fait radieux et très doux, de sorte que ces hommes, qui ne le connaissaient pas jusqu'alors, crurent voir une apparition en contemplant ce vieillard chargé d'années, d'allure vénérable et tranquille et ils s'étonnaient qu'on mît un tel zèle pour s'emparer d'un tel vieillard. [14] Mais lui, sans tarder, leur fit aussitôt disposer une table, puis il les invita à prendre un copieux repas. Il leur demanda seulement une heure pour prier sans contrainte. Ils y consentirent; et, s'étant levé, il pria, rempli de la grâce du Seigneur. Ceux qui étaient là, en l'entendant prier, furent frappés d'émotion et plusieurs d'entre eux se repentirent dès ce moment de ce qu'on fût sur le point d'enlever la vie à un semblable vieillard, si vénérable et si pieux.

[15] Après cela, la lettre qui le concerne rapporte en ces termes la suite du récit :

« Quand il eut achevé sa prière, où il avait fait mémoire de tous ceux qu'il avait jamais rencontrés, petits et grands, illustres et obscurs, et de toute l'Église catholique répandue dans le monde, l'heure étant venue de partir, on le plaça sur un âne et on le conduisit en ville : c'était un jour de grand sabbat. L'irénarque Hérode et son père, Nicétas, le rencontrèrent; et l'ayant fait monter dans leur char, après qu'ils l'eurent assis auprès d'eux, ils s'efforcèrent de le persuader en disant : Quel mal y a-t-il à dire : César est Seigneur, à sacrifier et à sauver sa vie ? [16] Mais lui, tout d'abord, ne répondit pas; puis, comme ils insistaient, il dit : Je ne ferai pas ce que vous me conseillez. Comme ils ne réussissaient pas à le persuader, ils lui dirent alors des paroles mauvaises et le firent descendre avec précipitation, de sorte qu'en quittant le char il se blessa le devant de la jambe; mais il ne fit pas attention, comme s'il n'avait rien souffert, et il s'avança

8. Cf. Act. Apost., XXI, 14.

- [17] ρεύετο, ἀγόμενος εἰς τὸ στάδιον. θορύβου δὲ τηλικούτου ὄντος ἐν τῷ σταδίῳ, ὡς μηδὲ πολλοῖς ἀκουσθῆναι ¹³, τῷ Πολυκάρπῳ εἰσιόντι εἰς τὸ στάδιον φωνὴ ἐξ οὐρανοῦ γέγονεν ἰσχυρῶς, Πολυκάρπε, καὶ ἀνδρίζου. καὶ τὸν μὲν εἰπόντα οὐδεὶς εἶδεν,
- [18] τὴν δὲ φωνὴν τῶν ἡμετέρων πολλοὶ ἤκουσαν ¹⁴. προσαχθέντος ¹⁵ οὖν αὐτοῦ, θόρυβος ἦν μέγας ἀκουσάντων ¹⁶ ὅτι Πολυκάρπος συνειληπταί. λοιπὸν οὖν προσελθόντα ἀνηρώτα ὁ ἀνθύπατος εἰ αὐτὸς εἶη Πολυκάρπος, καὶ ὁμολογήσαντος, ἐπειθεν ἀρνεῖσθαι, λέγων αἰδέσθητί σου τὴν ἡλικίαν, καὶ ἕτερα τούτοις ἀκλόουθα, ἃ σύνηθες αὐτοῖς ἐστὶ λέγειν, ὅμοσον τὴν Καίσαρος τύχην, ἃ σύνηθες αὐτοῖς ἐστὶ λέγειν, ὅμοσον τὴν Καίσαρος τύχην,
- [19] μετανόησον, εἶπον, αἶρε τοὺς ἀθέους. ὁ δὲ Πολυκάρπος ἐμβριθεῖ τῷ προσώπῳ εἰς πάντα τὸν ὄχλον τὸν ἐν τῷ σταδίῳ ἐμβλέψας, ἐπισείσας αὐτοῖς τὴν χεῖρα στενάξας τε καὶ ἀναβλέψας εἰς τὸν οὐρανόν, εἶπεν αἶρε τοὺς ἀθέους. ἐγκειμένου δὲ τοῦ ἡγουμένου καὶ λέγοντος ὅμοσον, καὶ ἀπολύσω σε, λοιδύρησον τὸν Χριστόν, ἔφη ὁ Πολυκάρπος ὀγδοήκοντα καὶ ἕξ ἔτη δουλεύω αὐτῷ, καὶ οὐδὲν με ἠδίκησεν καὶ πῶς δύναμαι βλασφημῆσαι τὸν βασιλέα
- [21] μου, τὸν σάσαντά με; ἐπιμένοντος δὲ πάλιν αὐτοῦ καὶ λέγοντος ὅμοσον τὴν Καίσαρος τύχην, ὁ Πολυκάρπος, εἰ κενοδοξεῖς, φησίν, ἵνα ὁμύσω τὴν Καίσαρος τύχην, ὡς λέγεις προσποιούμενος ἀγνοεῖν ὅστις εἰμί, μετὰ παρρησίας ἄκουε. Χριστιανός εἰμι. εἰ δὲ θέλεις τὸν τοῦ Χριστιανισμοῦ μαθεῖν λόγον, δός ἡμέραν
- [22] καὶ ἄκουσον. ἔφη ὁ ἀνθύπατος πείσον τὸν δῆμον. Πολυκάρπος ἔφη σὲ μὲν καὶ λόγου ἠξίωκα, δεδιδάγμεθα γὰρ ἀρχαῖς καὶ ἐξουσίαις ὑπὸ θεοῦ τεταγμέναις τιμῆν κατὰ τὸ προσῆκον τὴν μὴ βλάπτουσαν ἡμᾶς ἀπονέμειν· ἐκείνους δὲ οὐκ ἀξίους ἡγοῦμαι τοῦ ἀπολογεῖσθαι αὐτοῖς. ὁ δ' ἀνθύπατος εἶπεν θηρία ἔχω· τούτοις σε παραβαλῶ, ἐὰν μὴ μετανοήσης. ὁ δὲ εἶπεν· κάλει.

13. ὡς—ἀκουσθῆναι om. L; πολλοῖς ἀκουσθῆναι Ms. ἀκουσθῆναι τινα δύνασθαι Mart.

14. πολλοὶ Mss. SL οἱ παρόντες Mart.

15. προσαχθέντος—προσελθόντα Doublet de ἀγόμενος—εἰσιόντι causé par l'interpolation du miracle, antérieure à Eusèbe (Schwartz). Le texte authentique était peut-être: ἀγομένου δ' εἰς τὸ στάδιον, θορύβου τηλικούτου ὄντος, ὡς μηδὲ πολλοῖς ἀκουσθῆναι ὅτι συνειληπταί, ἀνηρώτα.

16. ἀκουσάντων Mss S. Mart uidentis L.

de bon cœur, avec empressement, tandis qu'on le conduisait vers le stade.

« [17] Le tumulte était si grand dans le stade qu'on avait peine à entendre. Lorsque Polycarpe entra dans le stade, il y eut une voix venue du ciel : Sois fort, Polycarpe, et agis en homme ⁹. Personne ne vit celui qui parlait, mais beaucoup des nôtres entendirent la voix ¹⁰. [18] Lors donc qu'on l'amena, il y eut un grand tumulte de la part de ceux qui entendaient que Polycarpe était pris. Quand il se fut donc avancé, le proconsul lui demanda s'il était bien Polycarpe; et, sur sa réponse affirmative, il l'exhorta à renier en disant : Aie pitié de ton âge, et d'autres choses semblables qu'il leur est accoutumé de dire. Il ajouta : Jure par la fortune de César, repens-toi; dis : Enlevez les athées ! Alors, Polycarpe, regardant d'un visage grave toute la foule qui était dans le stade, étendit la main vers eux, gémit, regarda vers le ciel et dit : Enlevez les athées ! Le proconsul insista en disant : Jure et je te délivrerai; maudis le Christ. Polycarpe dit : Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers et il ne m'a pas fait de mal : comment puis-je blasphémer mon roi, celui qui m'a sauvé ? [21] Le proconsul le pressa encore et dit : Jure par la fortune de César. Polycarpe reprit : Si tu espères en vain me faire jurer par la fortune de César, comme tu dis, en faisant semblant d'ignorer qui je suis, écoute, je parle avec franchise : je suis chrétien. Si tu veux apprendre la doctrine du christianisme, donne-moi un jour et écoute.

« [22] Le proconsul fit : Persuade le peuple. Polycarpe dit : Toi, je te juge digne d'un discours, car nous avons appris à accorder aux magistrats et aux autorités établies par Dieu l'honneur qui leur convient et qui ne nous nuit pas ¹¹. Quant à ceux-ci, je ne les juge pas dignes de me défendre devant eux. [23] Le proconsul dit : J'ai des bêtes; je t'exposerai à elles, si tu ne changes pas d'avis. Polycarpe dit : Appelle-les; car

9. Cf. *Ios.*, I, 9.

10. Cf. *Act. Apost.*, ix, 7.

11. Cf. *Rom.*, xiii, 1.

- ἀμετάθετος γὰρ ἡμῖν ἢ ἀπὸ τῶν κρείττωνων ἐπὶ τὰ χεῖρα μετά-
νοια, καλὸν δὲ μετατίθεσθαι ἀπὸ τῶν χαλεπῶν ἐπὶ τὰ δίκαια.
- [24] δ δὲ πάλιν πρὸς αὐτόν· πυρὶ σε ποιήσω δαμασθῆναι¹⁷, ἐὰν τῶν
θηρίων καταφρονῆς, ἐὰν μὴ μετανοήσης. Πολύκαρπος εἶπεν·
πῦρ ἀπειλεῖς πρὸς ὄραν καίμενον καὶ μετ' ὀλίγον σβεννύμενον·
ἀγνοεῖς γὰρ τὸ τῆς μελλούσης κρίσεως καὶ αἰωνίου κολάσεως
- [25] τοῖς ἀσεβέσι τηρούμενον πῦρ. ἀλλὰ τί βραδύνεις; φέρε δὲ βούλει.
ταῦτα δὲ καὶ ἕτερα πλείονα λέγων, θάρσους καὶ χαρᾶς ἐνεπίμπλατο
καὶ τὸ πρόσωπον αὐτοῦ χάριτος ἐπληροῦτο, ὥστε μὴ μόνον μὴ
συμπσεῖν ταραχθέντα ὑπὸ τῶν λεγομένων πρὸς αὐτόν, ἀλλὰ
τοῦναντίον τὸν ἀνθύπατον ἐκστήναι πέμψαι τε τὸν κήρυκα καὶ
ἐν μέσῳ τῶ σταδῖφ κηρῦξαι· τρίς Πολύκαρπος ὡμολόγησεν
ἑαυτὸν Χριστιανὸν εἶναι. τούτου λεχθέντος ὑπὸ τοῦ κήρυκος,
- [26] πᾶν τὸ πλῆθος ἔθνῶν τε καὶ Ἰουδαίων τῶν τὴν Σμύρναν κατοι-
κούντων ἀκατασχέτῳ θυμῷ καὶ μεγάλῃ φωνῇ ἔβρα· οὗτός ἐστιν
ὁ τῆς Ἀσίας διδάσκαλος, ὁ πατὴρ τῶν Χριστιανῶν, ὁ τῶν ἡμε-
τέρων θεῶν καθαιρέτης, ὁ πολλοὺς διδάσκων μὴ θύειν μηδὲ
- [27] προσκυεῖν. ταῦτα λέγοντες, ἐπεβόων καὶ ἠρώτων τὸν ἀσιάρ-
χην¹⁸ Φίλιππον ἵνα ἐπαφῇ τῷ Πολυκάρτῳ λέοντα· ὁ δὲ ἔφη
μὴ εἶναι ἐξὸν αὐτῷ, ἐπειδὴ πεπληρώκει τὰ κυνηγέσια. τότε
ἔδοξεν αὐτοῖς ὁμοθυμαδὸν ἐπιβοῆσαι¹⁹ ὥστε ζῶντα τὸν Πολύκαρ-
πον κατακαῦσαι. ἔδει γὰρ τὸ τῆς φανερωθείσης αὐτῷ ἐπὶ
τοῦ προσκεφαλίου ὀπτασίας πληρωθῆναι· ὅτε ἰδὼν αὐτὸ καί-
μενον προσευχόμενος, εἶπεν ἐπιστραφεὶς²⁰ τοῖς μετ' αὐτοῦ
πιστοῖς προφητικῶς· δεῖ με ζῶντα καῖναι. ταῦτα οὖν μετὰ
- [29] τοσούτου τάχους ἐγένετο θάπτον ἢ²¹ ἐλέγετο, τῶν ὄχλων παραχ-
ρῆμα συναγόντων ἐκ τῶν ἐργαστηρίων καὶ ἐκ τῶν βαλανείων
ξύλα καὶ φρύγανα, μάλιστα Ἰουδαίων προθύμως, ὡς ἔθος αὐτοῖς,

17. δαμασθῆναι Mss. S consumi L δαπανηθῆναι Mart.

18. ἀσιάρχην B.

19. On attendrait ἐπιβοῶσιν.

20. προσευχόμενος et ἐπιστραφεὶς interpolations antérieures à Eusèbe
d'après Schwartz.

21 a. θάπτον ἢ, gloses anciennes pour ὡς.

pour nous, nous ne changeons pas d'avis pour aller du meilleur
au pire; tandis qu'il est bien de passer du mal à la justice.
[24] Le proconsul lui dit encore : Je te ferai dompter par le
feu, si tu méprises les bêtes, à moins que tu ne changes d'avis.
Polycarpe dit : Tu me menaces d'un feu qui brûle un moment
et qui s'éteint au bout de peu de temps. C'est que tu ignores
le feu du jugement à venir et de l'éternel châtement qui est
réservé aux impies. Mais pourquoi tardes-tu ? Amène ce que
tu veux.

« [25] En disant cela et beaucoup d'autres choses, il était
rempli de courage et de joie, et son visage était plein de grâce,
de telle sorte que non seulement il n'avait pas été troublé par
ce qui lui avait été dit, mais que c'était au contraire le pro-
consul qui était stupéfait. Ce dernier envoya le héraut pro-
clamer au milieu du stade : Trois fois, Polycarpe a déclaré
qu'il était chrétien. [26] Lorsque cela eut été dit par le héraut,
toute la foule des païens et des Juifs, qui habitaient Smyrne,
cria avec une colère non contenue et à haute voix : Cet homme
est le didascale de l'Asie, le père des chrétiens, le destructeur
de nos dieux; il apprend à beaucoup de gens à ne pas sacrifier
et à ne pas adorer. [27] En disant cela, ils criaient encore et
demandaient à l'asiarque¹² Philippe de lâcher un lion sur
Polycarpe; mais il répondit que cela ne lui était pas permis,
parce que les combats de bêtes étaient achevés. Alors, ils
trouvèrent bon de crier d'un seul cœur de brûler Polycarpe
vivant. [28] Il fallait en effet que fût accomplie la vision
qui lui avait été montrée au sujet de l'oreiller, lorsque, dans
sa prière, il l'avait vu en train de brûler et que, se tournant
vers les fidèles qui étaient avec lui, il leur avait dit d'une
manière prophétique : Il faut que je sois brûlé vivant.

[29] Cela fut donc fait encore plus rapidement que dit.
Sur-le-champ, les foules amenèrent, des ateliers et des thermes,
des bois et des fagots, surtout les Juifs, qui selon leur habitude

12. Sur les asiarques et leur rôle, cf. V. CHAPOT, *op. cit.* Sur le rôle des
Juifs, M. SIMON, *Verus Israël*, p. 150-151.

- [30] εἰς ταῦτα ὑπουργούντων. ἀλλ' ὅτε ἡ πυρὰ ἡτοιμάσθη, ἀποθέμενος ἑαυτῷ πάντα τὰ ἱμάτια καὶ λύσας τὴν ζώνην, ἐπειράτο καὶ ὑπολύειν ἑαυτόν, μὴ πρότερον τοῦτο ποιῶν διὰ τὸ ἀεὶ ἕκαστον τῶν πιστῶν σπουδάζειν ὅστις τάχιον τοῦ χρωτὸς αὐτοῦ ἐφάψηται· ἐν παντὶ γὰρ ἀγαθῆς ἕνεκεν πολιτείας καὶ πρὸ τῆς πολιᾶς ἐμκόσμητο.
- [31] εὐθὺς οὖν αὐτῷ περιετίθετο τὰ πρὸς τὴν πυρὰν ἡρμοσμένα ὄργανα· μελλόντων δὲ αὐτῶν καὶ προσηλοῦν αὐτόν, εἶπεν· ἄφετέ με οὕτως· ὁ γὰρ διδοὺς ὑπομείναι τὸ πῦρ δώσει καὶ χωρὶς τῆς ὑμετέρας ἐκ τῶν ἡλῶν ἀσφαλείας ἀσφάλτως
- [32] ἐπιμείναι τῇ πυρᾷ. οἱ δὲ οὐ καθήλωσαν, προσέδησαν δὲ αὐτόν. ὁ δ' ὀπίσω τὰς χεῖρας ποιήσας καὶ προσδεθείς ὡσπερ κριὸς ἐπίσημος,
- [33] ἀναφερόμενος ἐκ μεγάλου ποιμνίου ὀλοκαύτωμα δεκτὸν θεῷ παντοκράτορι, εἶπεν· ὁ τοῦ ἀγαπητοῦ καὶ εὐλογητοῦ παιδός σου Ἰησοῦ Χριστοῦ πατήρ, δι' οὗ τὴν περὶ σὲ ἐπίγνωσιν εὐλόγησαμεν, ὁ θεὸς ἀγγέλων καὶ δυνάμεων καὶ πάσης κτίσεως παντός τε τοῦ γένους τῶν δικαίων οἱ ζῶσιν ἐνώπιόν σου, εὐλογῶ σε ὅτι ἡξίωσάς με τῆς ἡμέρας καὶ ὥρας ταύτης, τοῦ λαβεῖν μέρος ἐν ἀριθμῷ τῶν μαρτύρων ἐν τῷ ποτηρίῳ τοῦ Χριστοῦ σου εἰς
- [34] ἀνάστασιν ζωῆς αἰωνίου ψυχῆς τε καὶ σώματος ἐν ἀφθαρσίᾳ πνεύματος ἁγίου· ἐν οἷς προσδεχθείην ἐνώπιόν σου σήμερον ἐν θυσίᾳ πίονι καὶ προσδεκτῇ, καθὼς προητοίμασας, προφανερώσας
- [35] καὶ πληρώσας ὁ ἀψευδῆς καὶ ἀληθινὸς θεός. διὰ τοῦτο καὶ περὶ πάντων σὲ αἰνῶ, σὲ εὐλογῶ, σὲ δοξάζω διὰ τοῦ αἰωνίου ἀρχιερέως ^{21 b} Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ ἀγαπητοῦ σου παιδός, δι' οὗ σοι σὺν αὐτῷ ἐν ²² πνεύματι ἁγίῳ δόξα καὶ νῦν ²³ καὶ εἰς τοὺς
- [36] μέλλοντας αἰῶνας ²⁴ ἀμήν. ἀναπέμφαντος δὲ αὐτοῦ τὸ ἀμήν καὶ πληρώσαντος τὴν προσευχὴν, οἱ τοῦ πυρὸς ἄνθρωποι ἐξῆψαν τὸ πῦρ, μεγάλῃ δὲ ἐκλαμψάσης φλογὸς θαυμά εἶδομεν οἷς ἰδεῖν ἐδόθη, οἱ καὶ ἐτηρήθησαν εἰς τὸ ἀναγγεῖλαι τοῖς λοιποῖς

21 b. ἀρχιερέως Mss. S Mart Θεοῦ καὶ ἀρχιερέως L (addition anti-subordinatienne).

22. ἐν Mss. σὺν SL Mart.

23. καὶ νῦν ATERMI νῦν BD Mart.

24. αἰῶνας ATERDM αἰῶνας τῶν αἰώνων BS Mart.

13. Cf. *Sap. Salom.*, III, 6.

aidaient de bon cœur à cette besogne. [30] Puis, lorsque le bûcher fut prêt, Polycarpe déposa de lui-même tous ses vêtements et délia sa ceinture; il essaya aussi de se déchausser, ce qu'auparavant il ne faisait pas, parce que toujours les fidèles s'empressaient à qui toucherait le plus vite son corps: en tout, en effet, à cause de sa vie excellente, il avait été honoré, même avant qu'il eût les cheveux blancs. [31] On plaça donc aussitôt autour de lui les matériaux propres à construire le bûcher. Comme on était sur le point de le clouer aussi, il dit: Laissez-moi ainsi. Car celui qui m'a donné d'attendre le feu de pied ferme, me donnera encore, sans la garantie de vos clous, de rester sans bouger sur le bûcher. On ne le cloua donc pas, mais on l'attacha. [32] Ayant mis les mains derrière le dos et étant attaché, il ressemblait à un bélier choisi, tiré d'un grand troupeau, pour être un holocauste agréable à Dieu tout-puissant ¹³.

« [33] Il dit: Père de ton enfant bien aimé et béni Jésus-Christ, par qui nous avons reçu la connaissance de ton être, Dieu des anges, des puissances, de toute créature, de toute la race des justes qui vivent devant ta face, je te bénis, parce que tu m'as jugé digne de ce jour et de cette heure; (que tu m'as donné) de prendre part au nombre des martyrs, au calice de ton Christ, pour la résurrection, en la vie éternelle, du corps et de l'âme, dans l'incorruptibilité de l'Esprit-Saint. [34] Puissé-je être reçu parmi eux en ta présence, aujourd'hui, dans un sacrifice gras et acceptable, selon que tu l'avais préparé et manifesté d'avance, et que tu l'accomplis, Dieu sans tromperie et véritable. [35] A cause de cela, et pour toutes choses, je te loue, je te bénis, je te glorifie, par le grand-prêtre éternel, Jésus-Christ, ton enfant bien aimé, par qui à toi, avec lui, dans l'Esprit-Saint, gloire et maintenant et dans les siècles à venir. Amen.

« [36] Lorsqu'il eut prononcé l'Amen et achevé sa prière, les hommes du feu allumèrent le feu et, tandis qu'éclatait une grande flamme, nous vîmes un prodige, nous à qui il a été donné de le voir et qui avons été gardés pour raconter

- [37] τὰ γενόμενα²⁵. τὸ γὰρ πῦρ καμάρας εἶδος ποιῆσαν ὡσπερ ὀθῶνης πλοίου ὑπὸ πνεύματος πληρουμένης, κύκλῳ περιετείχισε τὸ σῶμα τοῦ μάρτυρος, καὶ ἦν μέσον οὐχ ὡς σὰρξ καιομένη, ἀλλ' ὡς χρυσὸς καὶ ἀργυρὸς ἐν καμίνῳ πυρούμενος· καὶ γὰρ εὐωδίας τοσαύτης ἀντελαβόμεθα ὡς λιβανωτοῦ πνέοντος ἢ ἄλλου τινὸς
- [38] τῶν τιμίων ἀρωμάτων. πέρας γοῦν ἰδόντες οἱ ἄνομοι μὴ δυνάμενον τὸ σῶμα ὑπὸ τοῦ πυρὸς δαπανηθῆναι, ἐκέλευσαν
- [39] προσελθόντα αὐτῷ κομφέκτορα παραβῦσαι ξίφος, καὶ τοῦτο ποιήσαντος, ἐξῆλθεν πλήθος αἱματος, ὥστε κατασβῆσαι τὸ πῦρ καὶ θαυμάσαι πάντα τὸν ὄχλον εἰ τοσαύτη τις διαφορά μεταξὺ τῶν τε ἀπίστων καὶ τῶν ἐκλεκτῶν· ὧν εἷς καὶ οὗτος γέγονεν ὁ θαυμασιώτατος²⁶ ἐν τοῖς καθ' ἡμᾶς χρόνοις διδάσκαλος ἀποστολικὸς καὶ προφητικὸς γενόμενος ἐπίσκοπος²⁷ τῆς ἐν Σμύρνῃ καθολικῆς²⁸ ἐκκλησίας· πᾶν γὰρ ῥῆμα δ' ἀφῆκεν ἐκ τοῦ στόματος αὐτοῦ, καὶ ἐτελειώθη καὶ τελειωθήσεται.
- [40] « ὁ δὲ ἀντίζηλος καὶ βάσκανος πονηρὸς, ὁ ἀντικείμενος τῷ γένει τῶν δικαίων, ἰδὼν τὸ μέγεθος αὐτοῦ τῆς μαρτυρίας καὶ τὴν ἀπ' ἀρχῆς ἀνεπίληπτον πολιτείαν ἐστεφανωμένον τε τὸν τῆς ἀφορασίας στέφανον καὶ βραβεῖον ἀναντίρρητον ἀπενηνεγμένον, ἐπετήδευσεν ὡς μὴδὲ τὸ σῶμα αὐτοῦ ὑφ' ἡμῶν ληφθεῖν, καίπερ πολλῶν ἐπιθυμούντων τοῦτο ποιῆσαι καὶ κοινωθῆσαι τῷ ἁγίῳ αὐτοῦ σαρκί. ὑπέβαλον γοῦν τινες Νικήτην, τὸν τοῦ Ἡρόδου
- [41] πατέρα, ἀδελφὸν [δὲ] δ' Ἀλκῆς²⁹, ἐντυχεῖν τῷ ἡγεμόνι ὥστε μὴ δοῦναι αὐτοῦ τὸ σῶμα, μὴ, φησὶν, ἀφέντες τὸν ἐσταυρωμένον, τοῦτον ἄρξωνται σέβειν. καὶ ταῦτα εἶπον ὑποβαλόντων καὶ ἐνισχυσάντων τῶν Ἰουδαίων· οἱ καὶ ἐτήρησαν μελλόντων ἡμῶν ἐκ τοῦ πυρὸς αὐτὸν λαμβάνειν, ἀγνοοῦντες ὅτι οὔτε τὸν Χριστὸν ποτε καταλιπεῖν δυνησόμεθα, τὸν ὑπὲρ τῆς τοῦ παντὸς κόσμου τῶν σωζομένων³⁰ σωτηρίας παθόντα, οὔτε ἕτερόν τινα

25. οἰ.—τὰ γενόμενα, interpolation ancienne d'après Schwartz.

26. ὁ θαυμασιώτατος ADM θαυμασιώτατος TER om B ὁ μακάριος θαυμάσιος ou θαυμασιώτατος S *admirabilis et electus* L ὁ θαυμασιώτατος et ὁ μακάριος καὶ θαυμασιώτατος et ὁ θαυμασιώτατος Mart.

27. ἐπίσκοπος interpolé pour remplacer διδάσκαλος d'après Schwartz.

28. καθολικῆς om SL.

29. δὲ Ἀλκῆς Mart δὲ ἄλκῆς D δὲ δάλκῆς ATERBD^{MSL}.

aux autres ce qui est arrivé. [37] Le feu en effet prit l'apparence d'une voûte, à la manière d'une voile de navire gonflée par le vent, et entoura en cercle le corps du martyr. Lui était au milieu, non comme une chair brûlée, mais comme de l'or et de l'argent embrasés dans la fournaise¹⁴. Et nous respirions un parfum aussi fort que celui de l'encens ou de quelque autre des aromates précieux. [38] Les méchants, voyant enfin que le corps ne pouvait pas être attaqué par le feu, ordonnèrent au boureau d'approcher et d'enfoncer le glaive (dans sa chair). [39] Il le fit et il en sortit une quantité de sang, de sorte que le feu fut éteint et que toute la foule admira qu'il y eut une si grande différence entre les infidèles et les élus. De ces derniers fut aussi cet homme, le plus admirable de notre temps, docteur apostolique et prophétique, évêque de l'Église catholique de Smyrne : toute parole qu'a prononcée sa bouche s'est en effet accomplie et s'accomplira.

« [40] Le mauvais, jaloux et envieux, l'adversaire de la race des justes, voyant la grandeur de son martyr, la vie irréprochable qu'il avait menée dès le début, la couronne d'incorruptibilité dont il était couronné, la victoire incontestable qu'il avait remportée, prit soin que pas même son cadavre ne fut recueilli par nous, bien que beaucoup eussent désiré l'avoir et avoir part à sa sainte dépouille. [41] Certains suggérèrent donc à Nicétas, le père d'Hérode et le frère d'Alcé, d'aller trouver le gouverneur, pour qu'il ne donne pas son corps, de peur, dit-il, qu'abandonnant le crucifié, ils ne commencent à adorer cet homme. Ils dirent ces choses à l'instigation et sur les instances des Juifs : ceux-ci nous épiaient, même quand nous allions enlever le cadavre du feu. Ils ignoraient que nous ne pourrions jamais ni abandonner le Christ qui a souffert pour le salut des sauvés du monde entier,

14. Cf. *Sap. Salom.*, III, 6.

30. τῶν σωζομένων A^{TEM}ERBDMS om TL, Mart τοῦ παντὸς κόσμου est une ancienne correction de τῶν σωζομένων (Schwartz).

- [42] σέβειν. τοῦτον μὲν γὰρ υἷον ὄντα τοῦ θεοῦ προσκυνοῦμεν, τοὺς δὲ μάρτυρας ὡς μαθητὰς καὶ μιμητὰς τοῦ κυρίου ἀγαπῶμεν ἀξίως ἕνεκα εὐνοίας ἀνυπερβλήτου τῆς εἰς τὸν ἴδιον βασιλέα καὶ διδάσκαλον ὧν γένοιτο καὶ ἡμᾶς συγκοινωνοὺς τε καὶ συμ-
- [43] μαθητὰς³¹ γενέσθαι. ἰδὼν οὖν ὁ ἑκατοντάρχης τὴν τῶν Ἰουδαίων γενομένην φιλονεικίαν, θείσ αὐτὸν ἐν μέσῳ, ὡς ἔθος αὐτοῖς, ἔκαυσεν, οὕτως τε ἡμεῖς ὑστερον ἀνελθόμενοι τὰ τιμιώτερα λίθων πολυτελῶν καὶ δοκιμώτερα ὑπὲρ χρυσοῦν ὁσῶν αὐτοῦ
- [44] ἀπεθέμεθα ὅπου καὶ ἀκόλουθον ἦν. ἔνθα, ὡς δυνατόν, ἡμῖν συναγομένοις ἐν ἀγαλλιάσει καὶ χαρᾷ παρέξει ὁ κύριος ἐπιτελεῖν τὴν τοῦ μαρτυρίου αὐτοῦ ἡμέραν γενέθλιον εἰς τε τὴν τῶν προηθληκῶν μνήμην καὶ τῶν μελλόντων ἔσχατον τε καὶ
- [45] ἑτοιμασίαν. τοιαῦτα τὰ κατὰ τὸν μακάριον Πολύκαρπον σὺν τοῖς ἀπὸ Φιλαδελφείας δωδεκάτου³² ἐν Σμύρνῃ μαρτυρήσαντος³³, [ὅς] μόνος ὑπὸ πάντων μᾶλλον³⁴ μνημονεύεται, ὡς καὶ ὑπὸ τῶν ἔθνῶν ἐν παντὶ τόπῳ λαλεῖσθαι ».
- [46] τὰ μὲν δὴ κατὰ τὸν θαυμασίον καὶ ἀποστολικὸν Πολύκαρπον τοιοῦτου κατηξίωτο τέλους, τῶν κατὰ τὴν Σμυρναίων ἐκκλησίαν ἀδελφῶν τὴν ἱστορίαν ἐν ἧ δεδηλώκαμεν αὐτῶν ἐπιστολῇ κατατεθειμένων³⁵. ἐν τῇ αὐτῇ δὲ περὶ αὐτοῦ γραφῇ καὶ ἄλλα μαρτύρια συνῆπτο κατὰ τὴν αὐτὴν Σμύρναν πεπραγμένα ὑπὸ τὴν αὐτὴν περίοδον τοῦ χρόνου τῆς τοῦ Πολυκάρπου μαρτυρίας, μεθ' ὧν καὶ Μητροδώρος τῆς κατὰ Μαρκίωνα πλάνης πρεσβύτερος δὴ εἶναι δοκῶν πυρὶ παραδοθεὶς ἀνήρηται. τῶν γε μὴν
- [47] τότε περιβόητος μάρτυς³⁶ εἰς τις ἐγνωρίζετο Πιόνιος· οὗ τὰς κατὰ μέρος ὁμολογίας τὴν τε τοῦ λόγου παρρησίαν καὶ τὰς

31. συμμαθητὰς ATERM Mart μαθητὰς BDS.

32. δωδεκάτου ERD· δώδεκα τοῦ ABM δώδεκατου T avec les douze de Philadelphie qui témoignèrent S. cum quo etiam alii duodecim ex Philadelphia unientes... martyrio consummati sunt L δωδέκατος Mart.

33. μαρτυρήσαντος Schw· μαρτυρήσαντος ὅς Mss. μαρτυρήσας Mart.

34. ὑπὸ πάντων μᾶλλον Mss. πάντων μᾶλλον S solus inter ceteros Mart^{la} ὑπὸ πάντων Mart; primitivement, il n'y avait que πάντων μᾶλλον qui a été glosé ou corrigé par ὅς dernier mot a passé dans le texte et a été rattaché à πάντων par ὑπό, cela dès avant Eusèbe (Schwartz).

35. ὅς—κατατεθειμένων om L.

36. περιβοήτων μαρτύρων DMS.

ni adorer quelqu'un d'autre. [42] Lui, nous l'adorons, en effet, parce qu'il est Fils de Dieu; quant aux martyrs, nous les aimons à juste titre comme disciples et imitateurs du Seigneur, à cause de leur invincible bienveillance pour leur propre roi et didascale. Puisse-t-il nous arriver d'être aussi leurs compagnons et leurs condisciples!

« [43] Le centurion, voyant donc le rôle querelleur des Juifs, plaça le corps au milieu, selon leur coutume, et le brûla. Ainsi nous autres avons enlevé plus tard ses ossements, plus précieux que des pierres coûteuses et plus estimables que l'or et nous les avons placés là où c'était convenable. [44] C'est là, autant que possible, que nous nous assemblerons, dans l'allégresse et la joie, quand le Seigneur nous accordera de célébrer le jour natal de son martyr, et pour le souvenir de ceux qui ont lutté avant nous et pour l'exercice et la préparation de ceux qui auront plus tard à lutter. [45] Voilà ce qui concerne le bienheureux Polycarpe : avec ceux qui venaient de Philadelphie, il fut le douzième à avoir subi le martyre à Smyrne; mais il est le seul, dont tous se souviennent de préférence, de sorte que même les païens en parlent partout. »

[46] Telle fut la fin dont fut jugé digne l'admirable et apostolique Polycarpe, dont les frères de l'Église de Smyrne ont fait le récit, dans l'épître d'eux que nous avons citée. Dans le même écrit qui se rapporte à lui, se trouvent encore d'autres récits de martyrs qui ont été accomplis dans la même ville de Smyrne, dans la même période de temps que le martyre de Polycarpe¹⁵. Parmi eux, était aussi Métrodore, qui paraît avoir été prêtre de l'erreur de Marcion et qui mourut après avoir été livré au feu¹⁶.

[47] Des martyrs d'alors l'un d'eux, fort célèbre, un certain Pionius, se distingua : ses confessions détaillées, la franchise

15. Eusèbe semble faire allusion à une collection d'actes de martyrs qui auraient été rassemblés à Smyrne, et qui auraient compris, outre la lettre des Smyrniotes, la passion de Pionius. Nous ne connaissons pas autrement ce recueil.

16. Le récit de la mort de Métrodore figure dans les Actes de Pionius, et ceux-ci disent expressément qu'il était marcionite.

ὕπερ τῆς πίστεως ἐπὶ τοῦ δήμου καὶ τῶν ἀρχόντων ἀπολογίας διδασκαλικὰς τε δημηγορίας³⁷ καὶ ἔτι τὰς πρὸς τοὺς ὑποπετωκότας τῷ κατὰ τὸν διωγμὸν πειρασμῷ δεξιώσεις παραμυθίας τε ἃς ἐπὶ τῆς εἰρκτῆς τοῖς παρ' αὐτὸν εἰσαφικνουμένοις ἀδελφοῖς παρετίθετο, ἃς τε ἐπὶ τούτοις ὑπέμεινε βασιάνους, καὶ τὰς ἐπὶ ταύταις ἀλγηδόνας καθηλώσεις τε καὶ τὴν ἐπὶ τῆς πυρᾶς καρτερίαν τὴν τε ἐφ' ἅπασιν τοῖς παραδόξοις αὐτοῦ τελευτὴν πληρέστατα³⁸ τῆς περὶ αὐτοῦ γραφῆς περιεχοῦσης, τοὺς οἷς φίλον, ἐπὶ ταύτην ἀναπέμφομεν τοῖς τῶν ἀρχαίων συναχθεῖσιν ἡμῖν μαρτυριοῖς ἐντεταγμένην.

[48] ἐξῆς δὲ καὶ ἄλλων ἐν Περγᾶμῳ πόλει τῆς Ἀσίας ὑπομνήματα μεμαρτυρηκότων φέρεται, Κάρπου καὶ Παπύλου³⁹ καὶ γυναικὸς Ἀγαθονίκης, μετὰ πλείστα καὶ διαπρεπεῖς ὁμολογίας ἐπιδόξως τετελειωμένων.

15'

16 [1] Κατὰ τούτους δὲ καὶ ὁ μικρῷ πρόσθεν ἡμῖν δηλωθεὶς Ἰουστίνος δευτέρον ὑπὲρ τῶν καθ' ἡμᾶς δογμάτων βιβλίον ἀναδοῦς

37. διδασκαλικὰς τε δημηγορίας BDM διδασκαλίας τε δημηγορίας T¹ διδασκαλίας τε καὶ δημηγορίας AT^eER docens et disputans etiam in ipsis tribunalibus L.

38. πληρέστατα τῆς BDMS πληρεστάτην A πληρεστάτη T¹ πληρεστάτης T^eER.

39. παπύλου Mss. S Papirii L Παπίας. Chron. pasch.

17. Les Actes de Pionius auxquels renvoie Eusèbe sont certainement ceux que nous connaissons, bien que l'historien se soit trompé sur la date de son martyr. Cf. H. DELEHAYE, *les Passions des martyrs*, p. 28. Le texte des Actes de Pionius est reproduit dans R. KNOFF et G. KLUEDER, *Ausgewählte Märtyrerakten*, 3^e édit., Tübingen, 1929, p. 45-57. On place généralement la mort de Pionius et de ses compagnons au temps de la persécution de Dèce. Cf. J. ZEILLER dans A. FLICHE et V. MARTIN, *Histoire de l'Eglise*, t. II, p. 149.

de son langage, les apologies qu'il fit en faveur de la foi devant le peuple et les magistrats, ses discours d'enseignement au peuple, et encore ses encouragements à ceux qui avaient succombé à l'épreuve de la persécution, les exhortations qu'il adressait dans la prison aux frères qui venaient vers lui, les souffrances qu'il supporta ensuite, les supplices qui s'ajoutèrent à d'autres, les plaies que lui firent les clous, son courage sur le bûcher, sa mort après toutes ces merveilles, tout cela se trouve de manière très complète dans l'ouvrage qui lui est consacré¹⁷; nous y renverrons ceux qui le désirent : il est inséré dans le recueil que nous avons fait des anciens martyrs¹⁸. [48] On possède encore les actes d'autres martyrs qui ont souffert à Pergame, ville d'Asie, Carpus, Papylus et une femme Agathonicè, qui achevèrent glorieusement leur vie après de très nombreuses et remarquables confessions¹⁹.

XVI

COMMENT JUSTIN LE PHILOSOPHE

QUI PRÉCHAIT LA PAROLE DU CHRIST

DANS LA VILLE DES ROMAINS, RENDIT TÉMOIGNAGE

[1] En ce temps-là, Justin, que nous avons cité un peu plus haut¹, après avoir présenté aux empereurs que nous avons

18. Eusèbe mentionne souvent le recueil d'Actes des anciens martyrs qu'il avait constitué et qui est perdu, *Hist. Eccl.*, V, xxi, 5; V, iv, 3; V, 1, 2.

19. Il est vraisemblable qu'Eusèbe possédait les Actes de Carpus et de ses compagnons, mais la rédaction que nous en avons n'est peut-être pas telle qu'Eusèbe l'a connue. Cf. H. DELEHAYE, *les Passions des martyrs*, p. 136-141. Le texte grec et la traduction latine de ces Actes figurent dans KNOFF-KLUEDER, *Ausgewählte Märtyrerakten*, 2^e édit., p. 8-13. Voir aussi HARNACK, *Die Akten des Karpus, Papylos und Agathonike (Texte und Untersuchungen*, III, 3), Leipzig, 1888. La date de ces martyrs reste douteuse. Harnack accepte la donnée d'Eusèbe et le règne de Marc-Aurèle. D'autres préfèrent le règne de Dèce, ainsi J. DE GUIBERT, *la Date du martyr des saints Carpos, Papylos et Agathonike*, dans *Revue des questions historiques*, LXXXIII, 1908, p. 5-23; J. ZEILLER, dans A. FLICHE, et V. MARTIN, *Histoire de l'Eglise*, II, p. 149.

1. Voir *supra*, IV, viii, 3; IV, xi, 8.

τοῖς δεδηλωμένοις ἄρχουσιν, θείῳ κατακοσμεῖται μαρτυρίῳ, φιλοσόφου Κρήσκεντος (τὸν φερώνυμον δ' οὗτος τῇ Κυνικῇ προσηγορία βίον τε καὶ τρόπον ἐξήλου) τὴν ἐπιβουλὴν αὐτῷ καττύσαντος, ἐπειδὴ πλεονάκις ἐν διαλόγοις ἀκροατῶν παρόντων¹ εὐθύνας αὐτόν, τὰ νικητήρια τελευτῶν ἤς² ἐπρέσβευεν

[2] ἀληθείας διὰ τοῦ μαρτυρίου τοῦ κατ' αὐτὸν ἀνεδήσατο. τοῦτο δὲ καὶ αὐτὸς ὁ ταῖς ἀληθείαις φιλοσοφώτατος ἐν τῇ δεδηλωμένῃ ἀπολογία σαφῶς οὕτως, ὥσπερ οὖν καὶ ἔμελλεν ὅσον οὕπω περὶ αὐτὸν συμβῆσθαι, προλαβὼν ἀποσημαίνει τοῖς ῥήμασιν.

[3] « κἀγὼ οὖν προσδοκῶ ὑπὸ τινος τῶν ὀνομασμένων ἐπιβουλεύθῃναι καὶ ξύλω ἐντιναγῆναι ἢ κἀν ὑπὸ Κρήσκεντος τοῦ ἀφιλοσόφου³ καὶ φιλοκόμπου· οὐ γὰρ φιλόσοφον εἰπεῖν ἄξιον τὸν ἄνδρα, ὅς γε περὶ ὧν μὴ ἐπίσταται, δημοσίᾳ καταμαρτυρεῖ ὡς ἀθέων καὶ ἀσεβῶν Χριστιανῶν ὄντων, πρὸς χάριν καὶ ἡδονὴν τῶν

[4] πολλῶν τῶν πεπλανημένων τοῦτο πράττων. εἶτε γὰρ μὴ ἐντυχῶν τοῖς τοῦ Χριστοῦ διδάγμασιν κατατρέχει ἡμῶν, παμπόνηρός ἐστιν καὶ ἰδιωτῶν πολὺ χείρων, οἱ φυλάττονται πολλάκις περὶ ὧν οὐκ ἐπίστανται, διαλέγεσθαι καὶ ψευδομαρτυρεῖν καὶ εἰ ἐντυχῶν μὴ συνῆκεν τὸ ἐν αὐτοῖς μεγαλεῖον ἢ συνεῖς πρὸς τὸ μὴ ὑποκτευθῆναι τοιοῦτος ταῦτα ποιεῖ, πολὺ μᾶλλον ἀγεννῆς

[5] καὶ παμπόνηρος, ἰδιωτικῆς καὶ ἀλόγου δόξης καὶ φόβου ἐλάττων ὢν. καὶ γὰρ προθέντα με καὶ ἐρωτήσαντα αὐτὸν ἐρωτήσεις τινὰς τοιαύτα, μαθεῖν καὶ ἐλέγξει ὅτι ἀληθῶς μηδὲν ἐπίσταται, εἰδέναι ὑμᾶς βούλομαι, καὶ ὅτι ἀληθῆ λέγω, εἰ μὴ ἀνυπὸχθησαν ὑμῖν αἱ κοινωναὶ τῶν λόγων, ἔτοιμος καὶ ἐφ' ὑμῶν κοινωνεῖν

[6] τῶν ἐρωτήσεων πάλιν βασιλικὸν δ' ἂν καὶ τοῦτο ἔργον εἶη. εἰ

1. ἀκροατῶν παρόντων BDMS auditoribus mediis L ἐπ' ἀκροατῶν ATER.

2. ἤς TERBDM ὑπὲρ ἤς AS.

3. ἀφιλοσόφου ARBDMSL φιλοσόφου TE φιλοψόφου Iustin.

2. Voir *supra*, IV, xix, 10.

3. Eusèbe n'avait parlé jusqu'ici que d'une Apologie de Justin. On est surpris de le voir mentionner un second livre.

4. Cf. JUSTIN, *II Apol.*, III; TATIEN, *Orat.*, XIX.

5. JUSTIN, *II Apol.*, III. Le texte reproduit par Eusèbe ne concorde pas

dits² un second livre en faveur de nos doctrines³, fut honoré d'un divin martyre, car le philosophe Crescens⁴ — cet homme ambitionnait la vie et la conduite qui portent justement le nom de cyniques — ourdit des embûches contre lui, et Justin, après l'avoir plusieurs fois repris dans des discussions auxquelles assistaient des auditeurs, remporta enfin le prix de la victoire de la vérité qu'il avait prêchée, par le moyen de son martyre. [2] Cela aussi, lui-même, le véritablement très ami de la sagesse, l'avait annoncé clairement dans l'*Apologie* que nous avons citée; et comment tout cela devait lui arriver, il l'indique en ces termes⁵ :

« [3] Moi aussi donc, je m'attends à subir les embuscades et à être mis aux ceps par quelqu'un de ceux que j'ai nommés et peut-être par Crescens, qui aime non la sagesse, mais la parade. Car il n'est pas juste d'appeler philosophe un homme qui, parlant de ce qu'il ne connaît pas, accuse en public les chrétiens d'athéisme et d'impiété, et agit ainsi pour la faveur et le plaisir de la multitude qui est dans l'erreur. [4] Car, s'il n'a jamais lu les enseignements du Christ avant de nous attaquer, il est tout à fait méchant et bien pire que les ignorants, qui souvent se gardent de discuter et d'affirmer faussement au sujet de choses qu'ils ne savent pas; et s'il les a lus sans comprendre la grandeur qui est en eux, ou encore si, l'ayant comprise, il agit de cette manière pour ne pas être soupçonné de christianisme, il est encore plus lâche et plus méchant de beaucoup, car il est dominé par une opinion ignorante et déraisonnable et par la crainte. [5] Et, en effet, je lui ai proposé certaines questions sur ces sujets et je l'ai interrogé : je veux que vous sachiez que j'ai appris, après l'avoir convaincu, qu'il ne sait véritablement rien. Je dis la vérité, et si ces discussions ne vous ont pas été rapportées, je suis prêt à renouveler mes questions même devant vous : cette affaire elle aussi serait impériale. [6] Et si mes questions

complètement avec celui du ms. On trouvera les variantes dans la grande édition de Schwartz.

δὲ καὶ ἐγνώσθησαν ὑμῖν αἱ ἐρωτήσεις μου καὶ αἱ ἐκείνου ἀποκρίσεις, φανερόν ὑμῖν ἔστιν ὅτι οὐδὲν τῶν ἡμετέρων ἐπίσταται ἢ εἰ ἐπίσταται, διὰ τοὺς ἀκούοντας δὲ οὐ τολμᾷ λέγειν, ὡς πρότερον ἔφη, οὐ φιλόσοφος, ἀλλὰ φιλόδοξος ἀνὴρ δεικνύται, ὅς γε μὴδὲ τὸ Σωκρατικόν, ἀξιέραστον ὄν, τιμᾷ ».

[7] ταῦτα μὲν οὖν ὁ Ἰουστίνος· ὅτι δὲ κατὰ τὴν αὐτοῦ πρόρρησιν πρὸς τοῦ Κρήσκεντος συσκευασθεὶς ἐτελειώθη, Τατιανός, ἀνὴρ τὸν πρῶτον αὐτοῦ βίον σοφιστεύσας ἐν τοῖς Ἑλλήνων μαθήμασι καὶ δόξαν οὐ μικρὰν ἐν αὐτοῖς ἀπεννηνεγμένος πλεῖστά τε ἐν συγγράμμασιν αὐτοῦ καταλιπὼν μνημεῖα, ἐν τῷ Πρὸς Ἑλληνας ἱστορεῖ, λέγων ὅδε.

« καὶ ὁ θαυμασιώτατος Ἰουστίνος ὀρθῶς ἐξεφώνησεν εἰκέναι τοὺς προειρημένους λησταῖς. »

[8] εἰτ' ἐπεικῶν τινα περὶ τῶν φιλοσόφων, ἐπιλέγει ταῦτα·

« Κρήσκης γοῦν ὁ ἐνεοττεύσας τῇ μεγάλῃ πόλει παιδεραστία μὲν πάντας ὑπερήνεγκεν, φιλαργυρία δὲ πάνυ προσεχῆς ἦν·

[9] θανάτου δὲ ὁ καταφρονεῖν συμβουλεύων οὕτως αὐτὸς ἐδεδίει τὸν θάνατον, ὡς καὶ Ἰουστίνον, καθάπερ μεγάλῳ κακῷ, τῷ θανάτῳ περιβαλεῖν πραγματεύσασθαι, διότι κηρύττων τὴν ἀληθεῖαν λίχνους τοὺς φιλοσόφους καὶ ἀπατεῶνας συνήλεγε ».

καὶ τὸ μὲν κατὰ Ἰουστίνον μαρτύριον τοιαύτην εἴληχεν αἰτίαν·

6. *Supra*, §§ 4 et 5.

7. Eusèbe laisse malencontreusement tomber la parole de Socrate rappelée par Justin, et connue par PLATON, *Respubl.*, X, 595 C : « ἀλλ' οὕτε γε πρὸ τῆς ἀληθείας τιμητέος ἀνὴρ ». L'homme ne doit pas être honoré plus que la vérité.

8. TATIEN, *Orat.*, xxxv, cf. A. PUECH, *op. cit.*, II, 171-172; *Recherches sur le*

ainsi que les réponses de cet homme ont été connues de vous, il est évident pour vous qu'il ne connaît rien de nos affaires; ou s'il en connaît quelque chose, il n'ose pas le dire à cause des auditeurs, ainsi que je l'ai dit plus haut⁶; il se montre non comme un ami de la sagesse, mais comme un ami de l'opinion et il n'a aucun respect de l'excellente parole de Socrate⁷. »

[7] Telles sont les paroles de Justin. Selon sa prédiction, il fut victime des machinations de Crescens et mourut. Tatien, un homme qui, dès sa première jeunesse, a été instruit dans les disciplines helléniques et qui, par elles, a acquis une grande réputation⁸, qui de plus a laissé dans ses écrits de très nombreux monuments de sa science, le rapporte dans son *Discours aux Grecs* en parlant ainsi⁹ :

« Et le très admirable Justin a dit justement que ceux qui viennent d'être cités ressemblent à des voleurs. »

[8] Puis, après avoir ajouté quelques mots sur les philosophes, il poursuit en ces termes¹⁰ :

« Crescens donc, qui a fait son nid dans la grande ville, les dépassait tous en pédérastie, et il était tout à fait porté à l'amour de l'argent. [9] Tout en conseillant de mépriser la mort, lui-même craignait la mort à ce point qu'il s'affaira pour déchaîner la mort sur Justin, comme si elle était un grand mal, parce que celui-ci, prêchant la vérité, avait prouvé que les philosophes sont des gourmands et des trompeurs. »

Le martyre de Justin eut ce motif.

discours aux Grecs de Tatien, suivies d'une traduction française du Discours avec notes, Paris, 1933, p. 37 suiv.

9. TATIEN, *Orat.*, xvii.

10. TATIEN, *Orat.*, xix. Dans le texte du *Discours*, Tatien déclare que Crescens a également conspiré contre lui. Eusèbe laisse tomber la mention de Tatien, et de plus, il attribue formellement la mort de Justin aux intrigues du cynique, ce que Tatien ne dit pas, puisqu'il se contente de parler de ses manœuvres.

IZ'

- 17 [1] ὁ δ' αὐτὸς ἀνὴρ πρὸ τοῦ κατ' αὐτὸν ἀγῶνος¹ ἐτέρων πρὸ αὐτοῦ μαρτυρησάντων ἐν τῇ προτέρᾳ² μνημονεύει ἀπολογία, [2] χρησιμῶς τῇ ὑποθέσει καὶ ταῦτα ἱστορῶν· γράφει δὲ ὡδε·

« γυνὴ τις συνεβίου ἀνδρὶ ἀκολασταίνοντι, ἀκολασταίνουσα καὶ αὐτὴ πρότερον· ἐπειδὴ δὲ τὰ τοῦ Χριστοῦ διδάγματα ἔγνω, ἐσωφρονίσθη, καὶ τὸν ἀνδρα ὁμοίως σωφρονεῖν πείθειν ἐπειρᾶτο, τὰ διδάγματα ἀναφέρουσα τὴν τε μέλλουσαν τοῖς οὐ σωφρόνως καὶ μετὰ λόγου ὀρθοῦ βιοῦσιν ἔσεσθαι ἐν αἰωνίῳ πυρὶ κόλασιν ἀπαγγέλλουσα. [3] ὁ δὲ ταῖς αὐταῖς ἀσελγείαις ἐπιμένων, ἀλλοτρίαν διὰ τῶν πράξεων ἐποιεῖτο τὴν γαμετὴν ἀσεβὲς γὰρ ἡγουμένη τὸ λοιπὸν ἢ γυνὴ συγκατακλίνεσθαι ἀνδρὶ παρὰ τὸν τῆς φύσεως νόμον καὶ παρὰ τὸ δίκαιον πόρους ἡδονῆς ἐκ παντὸς πειρωμένη [4] ποιῆσθαι, τῆς συζυγίας χωρισθῆναι ἐβουλήθη. καὶ ἐπειδὴ ἐξεδυσωπεῖτο ὑπὸ τῶν αὐτῆς, ἔτι προσμένειν συμβουλευόντων ὡς εἰς ἐλπίδα μεταβολῆς ἤξοντός ποτε τοῦ ἀνδρός, βιαζομένη ἑαυτὴν [5] ἐπέμενεν· ἐπειδὴ δὲ ὁ ταύτης ἀνὴρ εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν πορευθεὶς, χαλεπώτερα πράττειν ἀπηγγέλθη, ὅπως μὴ κοινωνὸς τῶν ἀδικημάτων καὶ ἀσεβημάτων γένηται μένουσα ἐν τῇ συζυγίᾳ καὶ ὁμοδίατος καὶ ὁμόκοιτος γινομένη, τὸ λεγόμενον παρ' ἡμῶν ρεπούδιον δοῦσα ἐχωρίσθη. [6] ὁ δὲ καλὸς κάγαθὸς ταύτης ἀνὴρ, δέον αὐτὸν χαίρειν ὅτι ἀ πάλαι μετὰ τῶν ὑπηρετῶν καὶ τῶν μισθοφό-

1. ἀγῶνος BDML μαστυρίου ATERS.

2. προτέρα TERBDM προτέρα αὐτοῦ AL, dans la première apologie qui a été faite par lui aux empereurs S.

1. De nouveau, Eusèbe mentionne ici une première Apologie, ce qui laisse supposer l'existence d'une seconde. Mais le passage qu'il cite est emprunté à la seconde Apologie de Justin, ou à ce que nous appelons ainsi.

XVII

LES MARTYRS QUE MENTIONNE JUSTIN
DANS SON PROPRE OUVRAGE

[1] Le même Justin, avant d'avoir combattu lui-même, fait mention d'autres martyrs antérieurs à lui, dans sa première Apologie¹. Ceci aussi, il l'y raconte d'une manière utile à notre sujet. [2] Voici ce qu'il écrit² :

« Une femme vivait avec un mari licencieux et elle-même avait commencé par être licencieuse. Mais lorsqu'elle eut connu les enseignements du Christ, elle se corrigea et elle s'efforça de persuader à son mari de se corriger pareillement. Elle lui exposa ces enseignements et lui annonça qu'il y aurait un châtimement dans le feu éternel pour frapper ceux qui ne vivaient pas selon la pureté et la droite raison. [3] Cet homme demeura dans les mêmes débauches, et par ses actes se rendit sa femme étrangère. La femme en effet jugea qu'il était impie de partager encore le lit d'un homme qui s'efforçait de trouver toutes les occasions possibles de volupté contrairement à la loi de la nature et à la justice, et elle résolut de rompre son lien. [4] Puis, parce que ses proches la supplièrent, en lui conseillant de rester encore auprès de son mari, avec l'espoir que celui-ci viendrait quelque jour à se convertir, elle se fit violence à elle-même et resta. [5] Cependant, son mari étant parti pour Alexandrie, il lui fut annoncé qu'il s'y conduisait encore plus mal, et afin de ne pas devenir complice de ses injustices et de ses impiétés en demeurant dans le mariage et en partageant sa table et son lit, elle se sépara de lui, en lui donnant ce que vous appelez le *repudium*. [6] Ce parfait honnête homme aurait dû se réjouir de ce que sa femme, qui autrefois agissait sans

2. JUSTIN, II Apol., II.

- ρων εὐχερῶς ἐπραττεν³ μέθαις χαίρουσα καὶ κακία πάση, τούτων μὲν τῶν πράξεων πέπαυτο καὶ αὐτὸν τὰ αὐτὰ παύσασθαι πράττοντα ἐβούλετο, μὴ βουλομένου⁴ ἀπαλλαγείσης, κατηγορίαν
- [7] πεποιήται, λέγων αὐτὴν Χριστιανὴν εἶναι. καὶ ἡ μὲν βιβλιδίων σοι τῷ αὐτοκράτορι ἀνέδωκεν, πρότερον συγχωρηθῆναι αὐτῇ διοικήσασθαι τὰ ἑαυτῆς ἀξιοῦσα, ἔπειτα ἀπολογήσασθαι περὶ τοῦ κατηγορήματος μετὰ τὴν τῶν πραγμάτων αὐτῆς διοίκησιν⁵,
- [8] καὶ συνεχώρησας τούτο· ὁ δὲ ταύτης ποτὲ ἀνὴρ πρὸς ἐκείνην, [μὲν⁶] μὴ δυνάμενος τὰ νῦν εἶπε λέγειν, πρὸς Πτολεμαῖον τινα δὲν Οὐρβίκιος ἐκολάσατο⁷, διδάσκαλον ἐκείνης τῶν Χριστιανῶν
- [9] μαθημάτων γενόμενον, ἐτράπετο διὰ τοῦδε τοῦ τρόπου. ἑκατόνταρχον εἰς δεσμὰ ἐμβαλόντα τὸν Πτολεμαῖον⁸, φίλον αὐτῷ ὑπάρχοντα, ἔπεισε λαβέσθαι τοῦ Πτολεμαίου καὶ ἀνερωτήσασθαι εἰ, αὐτὸ τοῦτο μόνον, Χριστιανός ἐστιν. καὶ τὸν Πτολεμαῖον, φιλαλήθη ἄλλ' οὐκ ἀπατηλὸν οὐδὲ ψευδολόγον τὴν γνώμην ὄντα ὁμολογήσαντα ἑαυτὸν εἶναι Χριστιανόν, ἐν δεσμοῖς γενέσθαι ὁ ἑκατόνταρχος πεποιήκεν, καὶ ἐπὶ πολὺν χρόνον ἐν τῷ δεσμω-
- [10] τηρίῳ ἐκολάσατο· τελευταῖον δὲ ὅτε ἐπὶ Οὐρβίκιον ἤχθη ὁ ἄνθρωπος, ὁμοίως αὐτὸ τοῦτο μόνον ἐξητάσθη, εἰ εἴη Χριστιανός· καὶ πάλιν, τὰ καλὰ ἑαυτῷ συνεπιστάμενος διὰ τὴν ἀπὸ τοῦ Χριστοῦ
- [11] διδασχὴν, τὸ διδασκαλεῖον τῆς θείας ἀρετῆς ὁμολόγησεν. ὁ γὰρ ἀρνούμενος ὅτι οὐκ ἦ κατεγνωκὼς τοῦ πράγματος ἕξαρνος γίνεται ἢ ἑαυτὸν ἀνάξιον ἐπιστάμενος καὶ ἀλλότριον τοῦ πράγματος τὴν ὁμολογίαν φεύγει· ὧν οὐδὲν πρόσσετιν τῷ ἀληθινῷ Χριστιανῷ.
- [12] καὶ τοῦ Οὐρβίκιου κελεύσαντος αὐτὸν ἀπαχθῆναι, Λουκίος τις, καὶ αὐτὸς ὧν Χριστιανός, ὁρῶν τὴν ἀλόγως οὕτως

3. ἐπραττεν T¹BDMS ἐπραττεν κυλιομένη ἢ γυνὴ T^cER.

4. μὴ βουλομένου TERML om BDS.

5. διοικήσιν T¹BDMS διοίκησιν ὑποσχομένη T^cER.

6. μὲν incorrect.

7. δὲν—ἐκολάσατο Mss. S, om L, interpolation antérieure à Eusèbe (Schwartz).

8. εἰς—Πτολεμαῖον Mss. S, om L, interpolation antérieure à Eusèbe (Schwartz).

3. Le nom de Ptolémée suggère une origine égyptienne pour le maître chrétien. Mais il n'y a aucune raison, au contraire, pour l'identifier au gnostique valentinien qui écrivit la lettre à Flora. Le personnage dont parle Justin appartient certainement à la grande Église.

retenue avec les serviteurs et les mercenaires, et se plaisait à l'ivrognerie et à toutes sortes de méchancetés, avait renoncé à toutes ces actions et voulait l'amener à y renoncer lui-même. Mais, comme elle l'avait quitté sans son consentement il porta une accusation contre elle, en disant qu'elle était chrétienne. [7] Et elle te présenta, à toi, l'empereur, un libelle, pour demander qu'il lui fût d'abord permis de mettre ordre à ses affaires et de se défendre ensuite au sujet de l'accusation, lorsque ses affaires seraient réglées. Tu le lui permis.

« [8] Alors, son mari, qui, pour l'instant ne pouvait plus rien dire contre elle, se retourna de la manière suivante contre un certain Ptolémée³ qu'Urbicius⁴ condamna parce qu'il avait été le maître de cette femme dans les enseignements chrétiens. [9] Il persuada à un centurion qui était de ses amis, de jeter Ptolémée en prison, de s'emparer de Ptolémée et de lui demander cette seule chose, s'il était chrétien. Et Ptolémée, qui était l'ami de la vérité, qui détestait la tromperie et le mensonge, confessa qu'il était chrétien. Le centurion le fit mettre dans les fers et le châtia pendant longtemps dans la prison. [10] Finalement, lorsque notre homme fut amené devant Urbicius, il lui fut de même seulement demandé s'il était chrétien; et de nouveau, sachant que ce qu'il y avait de bien en lui lui était venu par la doctrine du Christ, il confessa l'école de la vertu divine. [11] En effet, celui qui nie quelque chose est renégat, soit parce qu'il condamne cette chose, soit parce que, se sachant lui-même indigne de cette chose et étranger à elle, il en évite la confession. De ces hypothèses aucune ne convient au véritable chrétien.

« [12] Et Urbicius ordonna de le conduire au supplice. Un certain Lucius, qui lui aussi était chrétien, voyant la

4. Urbicus, qu'Eusèbe appelle par erreur Urbicius, fut préfet de Rome sous Antonin. Il avait été légat en Bretagne, et ce fut à la suite de ses campagnes qu'Antonin récupéra au Nord et à une centaine de kilomètres du mur d'Hadrien, l'ancienne ligne fortifiée d'Agriola, *CARITOLINUS, Vita Antonini*, 5. Cf. L. Homo, *op. cit.*, p. 548 et 551. Cette légation est de 192. Dans son *Apologie*, prononcée sous le règne d'Antonin, *ΑΡΥΙΕΣ* parle également de Q. Lollius Urbicus, *Apolog.*, III. Sous le règne d'Hadrien, le même personnage, semble-t-il, avait été consul suffect.

γενομένην κρίσιν, πρὸς τὸν Οὐρβίκιον ἔφη· τίς ἡ αἰτία τοῦ μῆτε μοιχὸν μῆτε πόρνον μῆτε ἀνδροφόνον μῆτε λωποδύτην μῆτε ἄρπαγα μῆτε ἀπλῶς ἀδίκημά τι πράξαντα ἐλεγχόμενον, δνόματος δὲ Χριστιανοῦ προσωυμίαν ὁμολογοῦντα, τὸν ἄνθρωπον τοῦτον ἐκολάσω; οὐ πρέποντα Εὐσεβεῖ αὐτοκράτορι οὐδὲ φιλοσόφῳ⁹ Καίσαρος παιδί οὐδὲ ἱερᾷ συγκλήτῳ κρίνεις, ὦ Οὐρβίκιε¹⁰.
 [13] καὶ ὅς, οὐδὲν ἄλλο ἀποκρινάμενος, καὶ πρὸς τὸν Λουκίον ἔφη¹¹.
 δοκεῖς μοι καὶ σὺ εἶναι τοιοῦτος, καὶ τοῦ Λουκίου φήσαντος·
 μάλιστα, πάλιν καὶ αὐτὸν ἀπαχθῆναι ἐκέλευσεν· ὁ δὲ χάριν εἰδέναι ὁμολόγει·
 πονηρῶν γὰρ δεσποτῶν τῶν τοιούτων¹² ἀπηλλάχθαι ἐπεῖπεν καὶ παρὰ ἀγαθὸν πατέρα καὶ βασιλέα τὸν θεὸν πορεύεσθαι. καὶ ἄλλος δὲ τρίτος ἐπεληθὼν κολασθῆναι προσετιμήθη ».

τούτοις ὁ Ἰουστῖνος εἰκότως καὶ ἀκολούθως ὡς προσημνημονεύσαμεν αὐτοῦ φωνᾶς ἐπάγει λέγων· « κάγω οὖν προσδοκῶ ὑπὸ τίνος τῶν ὀνομασμένων ἐπιβουλευθῆναι » καὶ τὰ λοιπά.

IH'

13 [1] Πλεῖστα δὲ οὗτος καταλέλοιπεν ἡμῖν πεπαιδευμένης δια-
 νοίας καὶ περὶ τὰ θεῖα ἐσπουδακείας ὑπομνήματα, πάσης ὠφελείας ἔμπλεα· ἐφ' ἃ τοὺς φιλομαθεῖς ἀναπέμφομεν, τὰ εἰς ἡμετέραν

9. φιλοσόφῳ Mss. SL φιλοσόφου Iustin φιλοσόφῳι < Καίσαρι οὐδὲ φιλοσόφῳ > Valois.

10. οὐρβίκιε Mss. SL Οὐρβικιε Iustin.

11. καὶ—Λουκίον, interpolation (Schwartz).

12. τῶν τοιούτων ATER Iustin τοιούτων BDM.

5. Cf. *supra*, IV, xvi, 3.

6. Dans le ms. de Justin, le récit qui concerne les rapports de l'Apologiste

sentence aussi déraisonnablement rendue, dit à Urbicius :
 Quelle est la raison pour laquelle un homme qui n'est ni adultère, ni débauché, ni meurtrier, ni pillard, ni voleur, qui en un mot n'est convaincu d'aucune injustice, mais qui a confessé sa qualité de chrétien, cet homme tu le condamnes ?
 Tu ne juges pas d'une manière qui convient à l'empereur Pius ni au philosophe, fils de César, ni au sacré Sénat, Urbicius.
 [13] Ce dernier, sans rien répondre d'autre, dit aussi à Lucius :
 Tu me parais toi aussi être chrétien. Et comme Lucius disait :
 Parfaitement, il ordonna de le conduire également au supplice.
 L'homme déclara qu'il lui en savait gré : il était délivré, dit-il, de maîtres très méchants et s'en allait vers Dieu, qui est un bon père et un bon roi. Et un troisième survint qui fut aussi condamné au châtement suprême. »

A cela Justin ajoute, avec raison et comme conclusion, les paroles que nous avons rappelées précédemment⁵, en disant : « Et moi aussi, je m'attends à être l'objet d'embûches de la part d'un de ceux qui ont été nommés, etc. ⁶. »

XVIII

QUELS SONT LES ÉCRITS DE JUSTIN
 QUI SONT VENUS JUSQU'À NOUS

[1] Justin nous a laissé un très grand nombre d'ouvrages qui témoignent d'un esprit cultivé et zélé pour les choses divines et qui sont remplis de toute utilité. Nous y renverrons ceux qui aiment apprendre, après avoir cité utilement ceux qui sont venus à notre connaissance¹.

avec Crescens forme le chapitre viii, et il est ainsi séparé du chapitre xi qui vient d'être cité. Eusèbe lisait au contraire les deux récits à la file et la plupart des éditeurs suivent l'ordre indiqué par Eusèbe. Cependant, la transposition ne s'impose pas absolument.

1. Cf. Jénome, *De vir. illustr.*, xxiii, qui, selon son habitude, s'inspire de la liste d'Eusèbe, non sans y introduire quelques confusions.

- [2] γνώσιν ἐλθόντα χρησίμως παράσημνάμενοι. ὁ μὲν τις ἐστὶν αὐτῷ λόγος πρὸς Ἀντωνῖνον τὸν Εὐσεβῆ προσαγορευθέντα καὶ τοὺς τούτου παῖδας τὴν τε Ῥωμαίων σύγκλητον προσφωνητικὸς ὑπὲρ τῶν καθ' ἡμᾶς δογμάτων, ὁ δὲ δευτέραν περιέχων ὑπὲρ τῆς ἡμετέρας πίστεως ἀπολογία, ἣν πεποίηται πρὸς τὸν τοῦ δεδηλωμένου αὐτοκράτορος διάδοχόν τε καὶ ὁμώνυμον Ἀντωνῖνον Οὐῆρον, οὗ τὰ κατὰ τοὺς χρόνους ἐπὶ τοῦ παρόντος διέξι-
 [3] μεν καὶ ἄλλος ὁ πρὸς Ἑλληνας, ἐν ᾧ μακρὸν περὶ πλείστων παρ' ἡμῖν τε καὶ τοῖς Ἑλλήνων φιλοσόφοις ζητουμένων κατα-
 [4] τεύνας¹ λόγον, περὶ τῆς τῶν δαιμόνων διαλαμβάνει φύσεως· ἀ οὐδὲν ἂν ἐπέλοι τὰ νῦν παρατίθεσθαι. καὶ αὖθις ἕτερον πρὸς Ἑλληνας εἰς ἡμᾶς ἐλήλυθεν αὐτοῦ σύγγραμμα, ὃ καὶ ἐπέ-
 [5] γραψεν Ἐλεγχον, καὶ παρὰ τούτους ἄλλο περὶ θεοῦ μοναρχίας, ἣν οὐ μόνον ἐκ τῶν παρ' ἡμῖν γραφῶν, ἀλλὰ καὶ τῶν Ἑλληνικῶν
 [6] συνίστησιν βιβλίων ἐπὶ τούτοις ἐπιγεγραμμένον Ψάλτης, καὶ ἄλλο σχολικὸν περὶ ψυχῆς, ἐν ᾧ διαφόρους πύσεις προτείνας περὶ τοῦ κατὰ τὴν ὑπόθεσιν προβλήματος, τῶν παρ' Ἑλληνιστῶν φιλοσόφων παρατίθεται τὰς δόξας, αἷς καὶ ἀντιλέξειν ὑπισχνεῖται τὴν τε αὐτὸς αὐτοῦ δόξαν ἐν ἐτέρῳ παραθήσεσθαι συγγράμματι.
 [6] καὶ διάλογον δὲ πρὸς Ἰουδαίους συνέταξεν, ὃν ἐπὶ τῆς Ἐφεσίων πόλεως πρὸς Τρύφωνα τῶν τότε Ἑβραίων ἐπιστημώτατον πεποίη-
 [6] ται· ἐν ᾧ τίνα τρόπον ἢ θεῖα χάρις αὐτὸν ἐπὶ τὸν τῆς πίστεως παρῶριμῆσε λόγον, δηλοῖ ὅποιαν τε πρότερον περὶ τὰ φιλόσοφα μαθήματα σπουδὴν εἰσενήνεκται καὶ ὅσην ἐποίησατο τῆς ἀληθείας

1. κατατείνασ BDMI. κατὰ τινασ ATER.

2. Ici, Eusèbe parle expressément de deux Apologies : il ne faut pas chercher, semble-t-il, à concilier ses différents témoignages. « De quelque manière qu'il faille expliquer ses singularités, il n'est pas possible de croire qu'il ait existé, jusqu'au temps d'Eusèbe, une Apologie authentique de Justin, adressée à Marc-Aurèle, qui aurait disparu depuis. » (A. RUECH, *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, II, 140.)

3. Les dédicaces des Apologies sont déjà difficiles à expliquer. Eusèbe complète encore, surtout ici où il les abrège. Antoninus Verus désigne Marc-Aurèle.

4. Nous possédons un *Discours aux Grecs* et une *Cohortatio ad Graecos* qu'on pourrait être tenté d'attribuer à Justin. Ni l'un ni l'autre de ces ouvrages ne paraissent à la vérité appartenir à l'apologiste, bien qu'ils soient anciens et puissent remonter au n^o siècle.

[2] D'abord, il y a de lui un discours adressé à Antonin surnommé le Pieux et à ses enfants et au Sénat des Romains, en faveur de nos doctrines²; puis celui qui renferme une deuxième Apologie en faveur de notre foi et qui est adressé au successeur et homonyme de l'empereur précédemment nommé, Antonin Verus, dont nous venons à l'instant de raconter ce qui regarde le temps³. [3] Il y a encore un autre ouvrage, le *Discours aux Grecs*⁴, dans lequel l'auteur, après avoir fait un long exposé de la plupart des questions qui sont posées par nous et par les philosophes grecs, disserte sur la nature des démons. Il n'est pas urgent d'en rien rapporter maintenant. [4] Et encore un autre ouvrage contre les Grecs est venu jusqu'à nous, que l'auteur a intitulé *Réfutation*⁵; puis, outre ceux-là, un autre *Sur la monarchie de Dieu*, qu'il établit non seulement d'après nos Écritures, mais encore d'après les livres des Grecs⁶. [5] En outre, un écrit intitulé *Psallès* et un autre, en forme de manuel, *Sur l'âme*, dans lequel, développant différentes questions relatives à ce sujet, il rapporte les opinions des philosophes grecs : il promet de les contredire et d'exposer lui-même sa propre opinion dans un autre ouvrage⁷. [6] Il composa encore le *Dialogue avec les Juifs*, qu'il eut dans la ville d'Éphèse avec Tryphon, le plus célèbre des Hébreux de ce temps-là⁸. Dans ce dialogue, il montre de quelle manière la grâce divine l'a poussé vers la doctrine de la foi, avec quel zèle il avait été auparavant porté vers les disciplines philosophiques, et quelle recherche pleine

5. Cet ouvrage est-il adressé aux Grecs, ou écrit contre les Grecs, comme le dit saint Jérôme? Le titre de *Réfutation* semble en faveur de la seconde hypothèse.

6. Nous possédons, avec le même titre, *De la monarchie*, un traité qui a été mis sous le nom de Justin, mais qui ne correspond pas à la description d'Eusèbe, et qui d'ailleurs ne rappelle ni pour les idées, ni pour le style, les œuvres authentiques de l'apologiste.

7. On ne peut rien dire de ces deux ouvrages qui ont complètement disparu.

8. Le *Dialogue avec Tryphon* est conservé, sauf, semble-t-il, une lacune de quelque importance après le chapitre LXXIV. Cette lacune peut être assez ancienne. Sur l'identification de Tryphon avec R. Tarphon dont parle le Talmud, cf. P. ARCHAMBAULT. *Le Dialogue avec Tryphon*, I, p. XCII suiv.

[7] ἐκθυμοτάτην ζήτησιν. Ἱστορεῖ δ' ἐν ταύτῳ περὶ Ἰουδαίων ὡς κατὰ τῆς τοῦ Χριστοῦ διδασκαλίας ἐπιβουλήν συσκευασαμένων, αὐτὰ ταῦτα πρὸς τὸν Τρύφωνα ἀποτεϊνόμενος·

« οὐ μόνον δὲ οὐ μετενοήσατε ἐφ' οἷς ἐπράξατε κακῶς, ἀλλὰ ἄνδρας ἐκλεκτοὺς ἐκλεξάμενοι τότε ἀπὸ Ἱερουσαλήμ ἐξεπέμψατε εἰς πᾶσαν τὴν γῆν, λέγοντες² αἴρεσιν ἄθεον Χριστιανῶν πεφάνθαι καταλέγοντές³ τε ταῦτα ἅπερ καθ' ἡμῶν οἱ ἀγνοοῦντες ἡμᾶς πάντες λέγουσιν, ὥστε οὐ μόνον ἑαυτοῖς ἀδικίας αἴτιοι ὑπάρχετε, ἀλλὰ καὶ τοῖς ἄλλοις ἅπασιν ἀπλῶς ἀνθρώποις ».

[8] γράφει δὲ καὶ ὡς ὅτι μέχρι καὶ αὐτοῦ χάρισματα προφητικὰ διέλαμπεν ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας, μέμνηται τε τῆς Ἰωάννου Ἀποκαλύψεως, σαφῶς τοῦ ἀποστόλου αὐτὴν εἶναι λέγων καὶ ῥητῶν δὲ τινῶν προφητικῶν μνημονεύει, διελέγχων τὸν Τρύφωνα ὡς δὴ περικοψάντων αὐτὰ Ἰουδαίων ἀπὸ τῆς γραφῆς. πλεῖστα δὲ καὶ ἕτερα παρὰ πολλοῖς φέρεται ἀδελφοῖς τῶν αὐτοῦ [9] πόνων, οὕτως δὲ σπουδῆς εἶναι ἄξιοι καὶ τοῖς παλαιοῖς ἐδόκουν οἱ τάνδρὸς λόγοι, ὡς τὸν Εἰρηναῖον ἀπομνημονεύειν αὐτοῦ φωνάς, τοῦτο μὲν ἐν τῷ τετάρτῳ πρὸς τὰς αἰρέσεις αὐτὰ δὴ ταῦτα ἐπιλέγοντα·

« καὶ καλῶς ὁ Ἰουστίνος ἐν τῷ πρὸς Μαρκίωνα συντάγματι φησὶν ὅτι αὐτῷ τῷ κυρίῳ οὐκ ἂν ἐπίεισθην ἄλλον θεὸν καταγγέλλοντι παρὰ τὸν δημιουργόν ».

τοῦτο δὲ ἐν τῷ πέμπτῳ τῆς αὐτῆς ὑποθέσεως διὰ τούτων·

« καὶ καλῶς ὁ Ἰουστίνος ἔφη ὅτι πρὸ μὲν τῆς τοῦ κυρίου παρουσίας οὐδέποτε ἐτόλμησεν ὁ σατανᾶς βλασφημῆσαι τὸν θεόν, ἄτε μηδέπω εἰδὼς αὐτοῦ τὴν κατάκρισιν ».

2. λέγοντες Mss. Iustin λέγοντας SL.

3. καταλέγοντες Mss. Iust καταλέγοντας SL.

9. JUSTIN, *Dialog.*, II-VIII.

10. JUSTIN, *Dialog.*, XVII; cf. M. SIMON, *Verus Israel*, p. 183-192.

d'ardeur il avait faite de la vérité⁹. [7] Il rapporte encore, dans le même ouvrage au sujet des Juifs, qu'ils ont préparé des embûches contre l'enseignement du Christ, et il développe sa pensée, en ces termes, en s'adressant à Tryphon¹⁰ :

« Non seulement vous n'avez pas changé d'opinion au sujet du mal que vous avez fait, mais, en ce temps-là, vous avez désigné des hommes choisis que vous avez envoyés de Jérusalem dans toute la terre, pour dire qu'il était apparu une hérésie athée, celle des chrétiens et pour répéter tout ce que ceux qui nous ignorent disent tous contre nous, en sorte que vous êtes coupables d'injustice, non seulement envers nous-mêmes, mais encore envers tous les autres hommes, absolument. »

[8] Il écrit encore que, jusqu'à son époque, des charismes prophétiques brillaient dans l'Église¹¹, et il fait mention de l'*Apocalypse* de Jean, disant clairement qu'elle est de l'apôtre¹². Il cite également certaines paroles des prophètes et convainc Tryphon que les Juifs les ont retranchées de l'Écriture¹³. Un très grand nombre d'autres travaux du même auteur subsistent chez beaucoup de frères. [9] Les écrits de cet homme ont paru même aux anciens si dignes d'attention qu'Irénée cite ses paroles, cela d'abord dans le quatrième livre *Contre les hérésies*, en disant ceci¹⁴ :

« Et c'est à bon droit que Justin, dans son ouvrage *Contre Marcion*, dit qu'il ne serait pas convaincu par le Seigneur lui-même, si celui-ci lui annonçait un autre Dieu que le démiurge. »

Puis, au cinquième livre du même ouvrage, en ces termes¹⁵ :

« Et c'est à bon droit que Justin a dit qu'avant la venue du Seigneur, Satan n'avait jamais osé blasphémer, parce qu'il ne savait pas encore sa condamnation. »

11. JUSTIN, *Dialog.*, LXXXII.

12. JUSTIN, *Dialog.*, LXXXI.

13. JUSTIN, *Dialog.*, LXXI-LXXIII. Cf. *Psalms*. xcvi, 10.

14. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, IV, vi, 2.

15. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, V, xxvi, 2.

- [10] καὶ ταῦτα δὲ ἀναγκῶς εἰρήσθω εἰς προτροπὴν τοῦ μετὰ σπουδῆς τοὺς φιλομαθεῖς καὶ τοὺς τούτου περιέπειν λόγους. καὶ τὰ μὲν κατὰ τόνδε τοιαῦτα ἦν.

ΙΘ'

- 19 ἤδη δὲ εἰς ὕγδοον ἐλαυνούσης ἔτος τῆς δηλουμένης ἡγεμονίας, τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας τὴν ἐπισκοπὴν Ἀνίκητον ἕνδεκα τοῖς πᾶσιν ἔτεσιν διελοῦντα Σωτὴρ διαδέχεται, ἀλλὰ καὶ τῆς Ἀλεξανδρέων παροικίας Κελαδίωνος τέτταρσιν ἐπὶ δέκα ἔτεσιν προστάντος, τὴν διαδοχὴν Ἀγριππῖνος διαλαμβάνει,

Κ'

- 20 καὶ ἐπὶ τῆς Ἀντιοχείων δὲ ἐκκλησίας Θεόφιλος ἔκτος ἀπὸ τῶν ἀποστόλων ἐνωρίζετο. τετάρτου μὲν τῶν ἐκεῖσε μετὰ Ἡρώνα καταστάντος Κορνηλίου, μετὰ δὲ αὐτὸν πέμπτῳ βαθμῷ τὴν ἐπισκοπὴν Ἐρωτος διαδεξαμένου.

1. C'est-à-dire en 168-169, Marc-Aurèle ayant commencé à régner le 7 mars 161.

2. *Chronic.*, ad annum 168, édit. HELM, p. 205 : « Romanae ecclesiae episcopatum suscepit undecimus Soter annis VIII. » Cf. L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, I, p. 135.

3. *Chronic.*, ad annum 153, édit. HELM, p. 203 : « Alexandrinae ecclesiae octavus episcopus praefuit Celadion annis quattuodecim. » *Ibid.*, ad annum 166, p. 205 : « Alexandrinae ecclesiae nonus episcopus praefuit Agrippinus annis duodecim. » La chronologie des évêques d'Alexandrie laisse beaucoup à désirer, et dans bien des cas, elle a dû être retouchée pour être mise en correspondance

- [10] Il était nécessaire de dire tout cela pour encourager les amis de l'étude à fréquenter avec zèle les ouvrages de cet auteur. Voilà ce qui concerne Justin.

XIX

QUELS SONT CEUX QUI, SOUS LE RÈGNE DE VÉRUS, ONT PRÉSIDÉ AUX ÉGLISES DE ROME ET D'ALEXANDRIE

Le règne dont il est question s'était déjà avancé à sa huitième année¹, lorsque Soter succéda à Anicet qui avait occupé l'épiscopat de l'Église des Romains pendant onze ans accomplis². Quant à l'Église des Alexandrins, après que Céladion y eut présidé pendant quatorze ans, Agrippinus reçut sa succession³.

XX

QUELS, A L'ÉGLISE D'ANTIOCHE

De l'Église d'Antioche, Théophile est connu comme le sixième évêque depuis les apôtres, Cornélius ayant été installé le quatrième après Héron sur les (fidèles) de cette ville, et, après lui, au cinquième rang, Eros ayant reçu l'épiscopat¹.

avec celle des évêques de Rome. Cf. E. SCHWARTZ, *Eusebius' Kirchengeschichte*, III, p. CCXXIV.

1. *Chronicon*, ad annum 169, édit. HELM, p. 205 : « Antiochae sextus episcopus ordinatur Theophilus, cuius plurima ingenii opera extant. » Dans l'*H. E.*, Eusèbe n'indique pas la date de l'élection de Théophile à l'épiscopat, pas plus que celle de ses prédécesseurs Corneille et Eros. Dans la traduction de saint Jérôme, la *Chronique* fixe l'intronisation de Corneille en 128 (p. 199) et celle d'Eros en 142; mais elle ne donne pas d'indication sur la durée de ces épiscopats et l'on peut regarder ces dates comme conjecturales. Cf. E. SCHWARTZ, *op. cit.*, p. CCXXXIX ss.

ΚΑ'

21 "Ηκμαζον δ' ἐν τούτοις ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας Ἡγήσιππος τε, ὃν ἴσμεν ἐκ τῶν προτέρων, καὶ Διονύσιος Κορινθίων ἐπίσκοπος Πινυτός τε ἄλλος τῶν ἐπὶ Κρήτης ἐπίσκοπος Φίλιππος τε ἐπὶ τούτοις καὶ Ἀπολινάριος καὶ Μελίτων Μουσανός τε καὶ Μόδεστος καὶ ἐπὶ πᾶσιν Εἰρηναῖος, ὧν καὶ εἰς ἡμᾶς τῆς ἀποστολικῆς παραδόσεως ἢ τῆς ὑγιοῦς πίστεως ἔγγραφος κατῆλθεν ὀρθοδοξία.

ΚΒ'

22 [1] Ὁ μὲν οὖν Ἡγήσιππος ἐν πέντε τοῖς εἰς ἡμᾶς ἔλθοῦσιν ὑπομνήμασιν τῆς ἰδίας γνώμης πληρεστάτην μνήμην καταλέλοιπεν ἐν οἷς δηλοῖ ὡς πλείστοις ἐπισκόποις συμιμίξειεν ἀποδημίαν στείλαμενος μέχρι Ῥώμης, καὶ ὡς ὅτι τὴν αὐτὴν παρὰ πάντων παρείληφεν διδασκαλίαν. ἀκοῦσαι γέ τοι πάρεστιν μετὰ ¹ τινα περὶ τῆς Κλήμεντος πρὸς Κορινθίους ἐπιστολῆς αὐτῶν εἰρημμένα ἐπιλέγοντος ταῦτα·

1. μετὰ BDMS μεγάλα ATER.

1. C'est-à-dire sous le règne de Marc-Aurèle.
2. Cf. *supra*, II, xxiii, 4-18; III, xi-xii; III, xix, xx; III, xxxii IV, viii.
3. *Infra*, IV, xxiii; JÉROME, *De vir. illustr.*, xxvii.
4. *Infra*, IV, xxiii, 7; JÉROME, *De vir. illustr.*, xxviii.

XXI

LES ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES
QUI ONT BRILLÉ EN CE TEMPS-LÀ

Dans ces temps-là ¹ florissaient dans l'Église Hégésippe que nous connaissons d'après ce qui précède ²; Denys, évêque des Corinthiens ³; Pinytos, évêque des fidèles de Crète ⁴; et en outre Philippe ⁵, Apollinaire ⁶, Méliton ⁷, Musanus ⁸ et Modeste ⁹, et surtout Irénéec. De tous ces hommes est parvenue par écrit jusqu'à nous l'orthodoxie de la tradition apostolique, dans la vraie foi.

XXII

HÉGÉSIPPE ET CEUX DONT IL FAIT MENTION

[1] Dans les cinq livres de *Mémoires* qui sont venus jusqu'à nous, Hégésippe a donc laissé un document très complet de sa propre opinion. Il y montre qu'il a été en relations avec un très grand nombre d'évêques, en allant jusqu'à Rome et que, chez tous, il a reçu la même doctrine. Il est utile de l'entendre dire ceci, après qu'il a parlé de la lettre de Clément aux Corinthiens ¹ :

5. *Infra*, IV, xxiii, 5; JÉROME, *De vir. illustr.*, xxx.
6. *Infra*, IV, xxvii; JÉROME, *De vir. illustr.*, xxvi.
7. *Infra*, IV, xxvi; JÉROME, *De vir. illustr.*, xxiv.
8. *Infra*, IV, xxviii; JÉROME, *De vir. illustr.*, xxxi.
9. *Infra*, IV, xxv; JÉROME, *De vir. illustr.*, xxxii. Dans la série des chapitres suivants, Eusèbe va reprendre tous ces noms et dire ce qu'il sait à propos de chacun d'eux.
1. Cf. *supra*, III, xvi.

- [2] « και ἐπέμενεν ἡ ἐκκλησία ἡ Κορινθίων ἐν τῷ ὀρθῷ λόγῳ μέχρι Πρίμου ἐπισκοπεύοντος ἐν Κορίνθῳ· οἷς ² συνέμιξα πλεόν εἰς Ῥώμην και συνδιέτριψα τοῖς Κορινθίοις ³ ἡμέρας ἱκανάς, [3] ἐν αἷς συνανεπάμην ⁴ τῷ ὀρθῷ λόγῳ· γενόμενος δὲ ἐν Ῥώμῃ, διαδοχὴν ⁵ ἐποιησάμην μέχρις Ἀνικῆτου· οὗ ⁶ διάκονος ἦν Ἐλεύθερος, και παρὰ Ἀνικῆτου διαδέχεται Σωτήρ, μεθ' ὃν Ἐλεύθερος. ἐν ἐκάστῃ δὲ διαδοχῇ και ἐν ἐκάστῃ πόλει οὕτως ἔχει ὡς ὁ νόμος κηρύσσει και οἱ προφήται και ὁ κύριος ».
- [4] ὁ δ' αὐτὸς και τῶν κατ' αὐτὸν αἰρέσεων τὰς ἀρχὰς ὑποτίθετα διὰ τούτων·

« και μετὰ τὸ μαρτυρῆσαι Ἰάκωβον τὸν δίκαιον, ὡς και ὁ κύριος, ἐπὶ τῷ αὐτῷ λόγῳ, πάλιν ὁ ἐκ Θεοῦ αὐτοῦ Συμεὼν ὁ τοῦ Κλωπᾶ καθίσταται ἐπίσκοπος, ὃν προέθεντο πάντες, ὄντα ἀνεψιὸν τοῦ κυρίου δεύτερον. διὰ τοῦτο ἐκάλουν τὴν ἐκκλησίαν παρθένον, [5] οὕτω γὰρ ἔφθαρτο ἀκοαῖς ματαίαις· ἀρχεται δὲ ὁ Θεουθὺς διὰ τὸ μὴ γενέσθαι αὐτὸν ἐπίσκοπον ὑποφθεῖρειν ἀπὸ τῶν ἐπιτὰ αἰρέσεων, ὧν ⁷ και αὐτὸς ἦν, ἐν τῷ λαῷ, ἀφ' ὧν Σίμων, ὅθεν Σιμωνιανοί, και Κλεόβιος, ὅθεν Κλεοβιηνοί, και Δοσίθεος, ὅθεν

2. οἷς ATERBS & D¹, ML.

3. τοῖς Κορινθίοις glose (Schwartz).

4. συνανεπάμην A¹T¹BDM συνανεπαύθημεν T^oER συνανεσπάρημεν A¹.

5. διαδοχὴν ἐποιησάμην Mss. S *permansi inibi* L, ἐποιησάμην, mauvaise correction introduite pour combler une lacune (Schwartz).

6. οὗ—Ἀνικῆτου om SL.

7. ὧν T^oERBDM ὧν AT^oS qui erat ex septem haeresibus in populo constitutus L.

2. Primus n'est pas nommé ailleurs par Eusèbe et l'on ne saurait en fixer la date.

3. Suivant Schwartz, les mots : avec les Corinthiens, seraient une glose ancienne. Dans le texte authentique, Hégésippe n'aurait parlé que de son séjour à Rome. Il était cependant normal pour un voyageur tel que lui de passer par Corinthe et de s'y arrêter.

4. Cette formule a été très discutée. Selon E. Schwartz, elle ne serait qu'une mauvaise correction introduite pour masquer une lacune, et le véritable sens serait celui-ci : J'y ai séjourné jusqu'à Anicet. Cependant, le syriaque est d'accord avec les mss. grecs, ce qui nous incite à garder le texte traditionnel. De plus, le terme succession se trouve justifié par le contexte immédiat : Hégésippe cite les évêques qui se sont succédé sur le siège romain, et il parle

« [2] Et l'Église des Corinthiens demeura dans l'orthodoxie jusqu'à ce que Primus ² devint évêque à Corinthe. Lorsque je naviguais vers Rome, j'ai vécu avec les Corinthiens ³ et j'ai passé avec eux un certain nombre de jours pendant lesquels nous nous sommes réconfortés de leur orthodoxie. [3] Étant arrivé à Rome, j'y établis une succession ⁴ jusqu'à Anicet, dont Eleuthère était diacre ⁵. Soter a succédé à Anicet et, après lui, il y a eu Eleuthère. Dans chaque succession et dans chaque ville, il en est comme le prêchent la Loi, les prophètes et le Seigneur ⁶. »

[4] Le même (Hégésippe) expose en ces termes les débuts des hérésies de son temps :

« Après que Jacques le Juste eut rendu son témoignage comme le Seigneur et pour la même doctrine, le fils de son oncle, Siméon, fils de Clopas, fut établi évêque ⁷ : tous le préférèrent, comme deuxième (évêque) parce qu'il était cousin du Seigneur. L'Église était alors appelée vierge ⁸ parce qu'elle n'avait pas encore été souillée par de vains discours. [5] Ce fut Thébouthis, parce qu'il n'était pas devenu évêque, qui commença à la souiller parmi le peuple, à partir des sept sectes (juives) dont il était aussi membre : de ces sectes sortirent Simon, le père des Simonien ⁹; Cléobius, le père

de la succession de chaque cité. Même si Hégésippe n'a pas rédigé par écrit, au moment de son voyage, la liste épiscopale de chacune des Églises dans lesquelles il a passé, il s'est du moins renseigné sur la légitimité des évêques et sur leur fidélité à garder la tradition apostolique. Lorsqu'il a consigné ses souvenirs, assez longtemps après, il y a inséré les noms qu'il avait retenus et qui sont ceux de véritables évêques. Pour Rome, sa liste est complète. Cf. D. Van den Eynde, *les Normes de l'enseignement chrétien*, p. 72-75.

5. Renseignement important. C'est la première fois que l'historien donne des précisions sur les fonctions exercées par un pape avant son élection.

6. Le Seigneur est mis sur le même pied que la loi et les prophètes. On ne saurait pas douter qu'Hégésippe se réfère à des écrits qui font autorité dans l'Église au même titre que l'Ancien Testament.

7. Cf. *supra*, III, 11.

8. Sur le nom de vierge donné à l'Église, cf. Joseph C. PLUMPE, *Mater Ecclesia, An inquiry into the concept of the Church as Mother in early Christianity*, Washington, 1943.

9. Simon est bien connu, comme l'ancêtre des hérésies chrétiennes. Cf. *Act. Apost.*, VIII, 18; *Justin, I Apolog.*, 26; 56, 1; *Dialog.*, 120; *Irénéus, Adv. Haeres.*, I, xxi. Voir *supra*, II, xiii.

Δοσιθιανοί, καὶ Γορθαῖος, ὅθεν Γορθηνοί, καὶ Μασβόθθιοι⁸. ἀπὸ τούτων Μενανδριανισταὶ⁹ καὶ Μαρκιανισταὶ¹⁰ καὶ Καρποκρατιανοὶ καὶ Οὐαλεντινιανοὶ καὶ Βασιλειδιανοὶ καὶ Σατορνιλιανοὶ ἕκαστος ἰδίως καὶ ἑτεροίως¹¹ ἰδίαν δόξαν παρεισηγάγσαν, ἀπὸ τούτων ψευδοχριστοὶ, ψευδοπροφήται, ψευδαπόστολοι, οἵτινες ἐμέρισαν τὴν ἔνωσιν τῆς ἐκκλησίας φθοριμαίοις λόγοις κατὰ τοῦ θεοῦ καὶ κατὰ τοῦ Χριστοῦ αὐτοῦ ».

[7] ἔτι δ' ὁ αὐτὸς καὶ τὰς πάλαι γεγενημένας παρὰ Ἰουδαίους αἵρέσεις ἱστορεῖ λέγων

« ἦσαν δὲ γινώμαι διάφοροι ἐν τῇ περιτομῇ ἐν οἰκίᾳ Ἰσραηλιτῶν¹² κατὰ τῆς φυλῆς Ἰούδα καὶ τοῦ Χριστοῦ αὐταὶ¹³. Ἐσσαῖοι Γαλιλαῖοι Ἡμεροβαπτισταὶ Μασβόθθιοι Σαμαρεῖται Σαδδουκαῖοι Φαρισαῖοι ».

8. μασβόθθιοι ὅθεν A et Masbutheus, unde Masbuteni L καὶ Μασβόθθιοι paraît une interpolation ancienne (Schwartz).

9. μενανδριανισταὶ TERBDM ἀδριανισταὶ A.

10. μαρκιανισταὶ ΑΤΜ μαρκιωνισταὶ Τ^oERBL.

11. ἑτεροίως TERDM ἑτεροὶ ὡς BS ἑτέρως A.

12. Ἰσραηλιτῶν Valois Ἰσραήλ ἢ τῶν ΑΤΜ Ἰσραήλ τῶν ERBDSL.

13. αὐταὶ Mss. S om L αὐτῆς Hégésippe (Schwartz).

10. Cléobius n'est mentionné que par Hégésippe.

11. Dosithée est nommé plusieurs fois par Origène, *Contra Cels.*, I, 57. édit. KOETSCHAU, I, p. 108; *De princip.*, IV, 3, 2; édit. KOETSCHAU, p. 326; *In Matthaeum comment. ser.* 33; édit. KLOSTERMANN, p. 59; *In Ioan.*, XIII, 27; édit. PREUSCHEN, p. 251, 17; PSEUDO-CLÉMENT, *Recognit.*, II; EULOGIUS, cité par PHOTIUS, *Bibliotheca*, cod. 230. Cf. ÉPIPHANE, *Haeres.*, 13; édit. HOLL, I, 205-206. Cf. A. von HARNACK, *Die Kirchengeschichtliche Ertrag der exegetischen Arbeiten des Origenes*, Leipzig, 1919, t. II, p. 76; H. J. SCHROPS *Theologie und Geschichte des Judentums*, p. 393 suiv.

12. ÉPIPHANE, *Haeres.*, 12, édit. HOLL, I, 205.

13. Les Masbothéens ne sont pas nommés par Épiphané. D'après Schwartz, leur nom serait à supprimer comme une interpolation ancienne, antérieure aux traductions latine et syriaque.

Saint Épiphané explique autrement la généalogie des sectes. D'après lui, les Samaritains auraient donné naissance à quatre sectes : les Esséniens, les Simoniciens, les Gorathéniens et les Dosithéens, *Haeres.*, 10, édit. HOLL, p. 203. Selon THÉODORE, *Haeret. fabul.*, I, 1, P. G., LXXXIII, 345, de Simon dérivent les Cléobiens, les Dosithéens, les Gorathéniens, les Masbothéens, les Ménandriens, les Eutychieites et les Cafnistes. A vrai dire, Théodore écrit : ἀδριανισταὶ et non μενανδριανισταὶ, et la même leçon se trouve aussi dans quelques mss. d'Eusèbe.

14. ÉPIPHANE, *Haeres.*, XXII, édit. HOLL, t. I, p. 246-247.

15. Plusieurs mss. portent ici la leçon μαρκιωνισταὶ qui est plus facile, car

des Cléobiens¹⁰; Dosithée, le père des Dosithéens¹¹; Gortheios, le père des Gorathéniens¹², et les Masbothéens¹³. De ceux-ci viennent les Ménandrianiens¹⁴, les Marcianistes¹⁵, les Carpocratienens, les Valentinienens, les Basilidiens¹⁶, les Saturnilienens, qui, chacun pour sa part et d'une manière différente, avaient introduit leur propre opinion. [6] De ces hommes sont venus de faux christes, de faux prophètes, de faux apôtres, qui ont divisé l'unité de l'Église par des discours corrupteurs contre Dieu et contre son Christ. »

[7] Le même (Hégésippe) rappelle encore les sectes qui ont existé autrefois chez les Juifs, en disant :

« Il y avait des opinions différentes dans la circoncision parmi les fils d'Israël, contre la tribu de Juda et contre le Christ; les voici : Esséniens, Galiléens, Hémérobaptistes, Masbothéens, Samaritains, Sadducéens, Pharisiens¹⁷. »

les disciples de Marcion portent en général ce dernier nom. Cependant, Eusèbe écrit, *H. E.*, V, xvi, 11 : οἱ ἀπὸ Μαρκίωνος αἵρέσεως μαρκιανισταὶ. HARNACK, *Marcion*, 2^e édit., p. 9*, explique que Marcion est une forme secondaire de Marcus et que ses disciples peuvent être appelés Marcianistes ou Marcienens, aussi bien que Marcianites. La forme μαρκιωνιστῶν est employée par JUSTIN, *Dialog.*, xxxv. De fait, c'est le nom des Marcianites qu'on s'attend à trouver ici plutôt que celui des disciples du gnostique Marcus. Plus tard, au contraire, les Marcianites seront les Messaliens; cf. A. von HARNACK, *op. cit.*, p. 382*, n. 3.

16. Saint ÉPIPHANE présente autrement la généalogie des sectes hérétiques, *Anacephal.*, II, édit. HOLL, I, 234 ss. Après les Ménandriens, il parle des Saturnilienens, des Basilidiens, des Nicolaites, des Gnostiques, des Carpoocratienens, des Cérinthienens, des Nazaréens, des Ébionites, des Valentinienens. JUSTIN, *Dialog.*, XXXV, cite à la file les Marcionites, les Valentinienens, les Basilidiens, les Saturnilienens.

17. La généalogie des sectes juives est rapportée différemment selon les auteurs. Saint JUSTIN, *Dialog.*, lxxx, énumère ainsi les sectes juives : Sadducéens, Génistes, Méristes, Galiléens, Helléniens, Pharisienens, Baptistes. Saint ÉPIPHANE, *Haeres.*, I, xiv, et suiv., édit. HOLL, I, 207 ss., nomme les Sadducéens, les Scribes, les Pharisienens, les Hémérobaptistes, les Esséniens, les Nazaréens, les Hérodienens. Les *Constitutions apostoliques*, VI, vi, édit. FUNK, p. 313-315, ne connaissent que six hérésies juives : Sadducéens, Pharisienens, Masbothéens, Hémérobaptistes, Ébionites, Esséniens. PSEUDO-JÉROMUS, *Indiculus haeresorum*, parle de dix sectes juives : Esséniens, Galiléens, Masbothéens, Pharisienens, Sadducéens, Génistes, Méristes, Samaritains, Hérodienens, Hémérobaptistes. SAINT ISIDORE DE SÉVILLE, *Origin.*, VIII, IV; P. L., LXXXII, 297-298, en énumère huit : Pharisienens, Sadducéens, Esséniens, Masbothéens, Génistes, Méristes, Samaritains, Hémérobaptistes. Ces groupements sont artificiels et ceux d'Hégésippe, de Justin et de saint Épiphané, qui comptent sept hérésies, doivent avoir été constitués selon les exigences de la loi des nombres. L'histoire ignore plusieurs de ces groupements.

- [8] καὶ ἕτερα δὲ πλεῖστα γράφει, ὧν ἐκ μέρους ἤδη πρότερον ἐμνημονεύσαμεν, οἰκείως τοῖς καιροῖς τὰς ἱστορίας παραθέμενοι, ἐκ τε τοῦ καθ' Ἑβραίου εὐαγγελίου καὶ τοῦ Συριακοῦ καὶ ἰδίως ἐκ τῆς Ἑβραϊδος διαλέκτου τινὰ τίθησιν, ἐμφαίνων ἐξ Ἑβραίων ἑαυτὸν πεπιστευκέναι, καὶ ἄλλα δὲ ὡς ἐξ Ἰουδαϊκῆς
- [9] ἀγράφου παραδόσεως μνημονεύει. οὐ μόνος δὲ οὗτος, καὶ Εἰρηναῖος δὲ καὶ ὁ πᾶς τῶν ἀρχαίων χορὸς πανάρετον Σοφίαν τὰς Σολομῶνος Παροιμίας ἐκάλουν. καὶ περὶ τῶν λεγομένων δὲ ἀποκρύφων διαλαμβάνων, ἐπὶ τῶν αὐτοῦ χρόνων πρὸς τινων αἰρετικῶν ἀναπεπλάσθαι τινὰ τούτων ἱστορεῖ. ἀλλὰ γὰρ ἐφ' ἕτερον ἤδη μεταβατέον,

ΚΓ'

- 23 [1] καὶ πρῶτόν γε περὶ Διονυσίου φατέον ὅτι τε τῆς ἐν Κορίνθῳ παροιμίας τὸν τῆς ἐπισκοπῆς ἐγκεχέριστο θρόνον, καὶ ὡς τῆς ἐνθέου φιλοπονίας οὐ μόνους τοῖς ὑπ' αὐτόν, ἀλλ' ἤδη καὶ τοῖς ἐπὶ τῆς ἀλλοδαπῆς ἀφθόνως ἐκοινῶνει, χρῆσιμώτατον ἄπασιν ἑαυτὸν καθιστὰς ἐν αἷς ὑπετυπούτο καθολικαῖς¹ πρὸς τὰς ἐκκλη-

1. καθολικαῖς om SL.

18. Cf. *supra*, II, xxii; III, xi; IV, xxii.

19. Cf. M.-J. LAGRANGE, *l'Évangile selon les Hébreux*, dans *Revue Biblique*, XXXI, 1922, p. 174. Il est assez difficile de savoir ce qu'Hégésippe (ou Eusèbe ?) entend par le syriaque. Il ne saurait s'agir d'une version syriaque des Évangiles qui n'aurait probablement pas apporté de renseignements nouveaux. On pourrait songer à un targum de l'Évangile de saint Matthieu, ou peut-être à un *Diatessaron*, voire à celui de Tatien.

[8] Il a écrit encore beaucoup d'autres choses, que nous avons déjà rappelées en partie plus haut, en les rapportant conformément aux circonstances du récit¹⁸. Il rapporte certaines choses de l'*Évangile selon les Hébreux*¹⁹, de l'Évangile syriaque, et particulièrement de la langue hébraïque, montrant ainsi qu'il est venu à la foi en sortant du judaïsme; il fait encore mention d'autres détails, comme provenant d'une tradition juive non écrite. [9] Ce n'est pas seulement lui mais aussi Irénée, et tout le chœur des anciens qui appelaient *Sagesse pleine de vertu* les Proverbes de Salomon²⁰. Lorsqu'il s'explique sur les livres appelés apocryphes, il raconte que certains d'entre eux ont été composés de son temps par des hérétiques²¹.

Mais il faut maintenant passer à autre chose.

XXIII

DENYS, ÉVÊQUE DES CORINTHIENS
ET LES LETTRES QU'IL A ÉCRITES

[1] Et d'abord, il faut dire de Denys¹, qu'il occupa le siège épiscopal de l'Église de Corinthe et qu'il fit largement participer à son activité divine non seulement ceux qui lui étaient soumis, mais encore ceux des pays étrangers. Il se rendit très utile à tous par les lettres catholiques qu'il composait pour les

20. Cf. IRÉNÉE, IV, xx, 3. Le même titre a été également donné à l'*Éclésiastique*, ou *Sagesse de Sirach*. Cf. E. SCHÜERER, *Geschichte des jüdischen Volkes*, 4^e édit., t. III, p. 220. Pour les Proverbes, cf. CLÉMENT DE ROME, *I Cor.*, LVII; CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromat.*, II, 22, 136. Pour l'*Éclésiastique*, cf. *Demonstr. Evangel.*, VIII, II, 7, 1.

21. Nous ignorons de quels apocryphes Hégésippe voulait parler.

1. La *Chronique*, édit. HELM, p. 206, place en 171 l'akmé de Denys de Corinthe : « Dionysius episcopus Corinthorum clarus habetur et Pinytus Cretensis vir eloquentissimus ».

- [2] σίας ἐπιστολαῖς. ὧν ἐστὶν ἡ μὲν πρὸς Λακεδαιμονίους ὀρθοδοξίας κατηχητικὴ εἰρήνης τε καὶ ἐνώσεως ὑποθετικὴ, ἡ δὲ πρὸς Ἀθηναίους διεγερτικὴ πίστεως καὶ τῆς κατὰ τὸ εὐαγγέλιον πολιτείας, ἧς ὀλιγοῦσαντας ἐλέγχει ὡς ἂν μικροῦ δεῖν ἀποστάντας τοῦ λόγου ἐξ οὐπερ τὸν προεστῶτα αὐτῶν Πούπλιον
- [3] μαρτυρῆσαι κατὰ τοὺς τότε συνέβη διωγμούς. Κοδράτου δὲ μετὰ τὸν μαρτυρήσαντα Πούπλιον καταστάντος αὐτῶν ἐπισκόπου μέμνηται, ἐπιμαρτυρῶν ὡς διὰ τῆς αὐτοῦ σπουδῆς ἐπισυναχθέντων καὶ τῆς πίστεως ἀναζωπύρησιν εἰληχότων δηλοῖ δ' ἐπὶ τούτοις ὡς καὶ Διονύσιος ὁ Ἀρεοπαγίτης ὑπὸ τοῦ ἀποστόλου Παύλου προτραπεῖς ἐπὶ τὴν πίστιν κατὰ τὰ ἐν ταῖς Πράξεσι δεδηλωμένα, πρῶτος τῆς Ἀθήνησι παροικίας τὴν ἐπισκοπὴν
- [4] ἐγκεχειρίστο. ἄλλη δ' ἐπιστολὴ τις αὐτοῦ πρὸς Νικομηθεάς φέρεται, ἐν ἣ τὴν Μαρκίωνος αἵρεσιν πολεμῶν τῷ τῆς ἀληθείας
- [5] παρίσταται κανόνι. καὶ τῇ ἐκκλησίᾳ δὲ τῇ παροικούσῃ Γόρτυναν ἅμα ταῖς λοιπαῖς κατὰ Κρήτην παροικίας ἐπιστείλας, Φίλιππον ἐπίσκοπον αὐτῶν ἀποδέχεται ἅτε δὴ ἐπὶ πλείσταις μαρτυρομένης ἀνδραγαθίας τῆς ὑπ' αὐτὸν ἐκκλησίας², τὴν τε τῶν
- [6] αἰρετικῶν διαστροφὴν ὑπομμνήσκει φυλάττεσθαι. καὶ τῇ ἐκκλησίᾳ δὲ τῇ παροικούσῃ Ἄμαστριν ἅμα ταῖς κατὰ Πόντον

2. τῆς—ἐκκλησίας om L.

2. La date du martyre de Publius est des plus incertaines. Beaucoup d'auteurs la fixent au temps de Marc-Aurèle, c'est-à-dire entre 161 et 170; R. JANIN, art. *Athènes*, dans *Diction. d'Histoire et de Géographie ecclésiastique*, V, 17; J. ZIEGLER, dans A. FLECHER et V. MARTIN, *Histoire de l'Église*, I, 312-313; et ceci correspond à ce que nous apprend Denys : l'évêque de Corinthe s'occupe de faits récents et d'une situation qui a encore laissé des traces au moment où il écrit à l'Église d'Athènes. Il n'avait pas à rappeler des désordres anciens.

3. Quadratus, élevé à l'épiscopat après le martyre de Publius, a donc occupé le siège d'Athènes sous le règne de Marc-Aurèle. Dans ces conditions, il est difficile de l'identifier à l'apologiste qui vivait au temps d'Hadrien, et qui, d'après la *Chronique* d'EUSÈBE, édit. HELM, p. 199, offrit son apologie à l'empereur en 125. Eusèbe ne dit nulle part que l'apologiste était évêque d'Athènes. Il se contente de parler de l'apologie de Quadratus, *Histoire Ecclésiastique*, IV, III, après avoir mentionné, *Hist. Eccles.*, III, xxxvii, 1, un prophète du même nom. Saint Jérôme est le premier à identifier l'apologiste à l'évêque, *De vir. illustr.*, xix : « Quadratus apostolorum discipulus, Publico Athenarum episcopo, ob Christi fidem martyrio coronatus, in locum eius substituitur... Cumque Hadrianus Athenis exegisset hicem... porrexit ei librum pro religione nostra compositum. » Cf. *Epist. 78. ad Magnum*. Mais

Églises. [2] Parmi ces lettres, la première, aux Lacédémoniens, est une catéchèse d'orthodoxie, et a pour objet la paix et l'unité. Sa lettre aux Athéniens est une exhortation à la foi et à la conduite selon l'Évangile : (Denys) les blâme de s'en être peu inquiétés et d'avoir abandonné, ou peu s'en faut, la parole (du Christ) depuis que leur chef Publius avait été martyrisé lors des persécutions qui arrivèrent alors². [3] Il rappelle que Quadratus fut installé pour leur évêque après le martyre de Publius³ et il témoigne que celui-ci mit tout son zèle à rassembler les fidèles et à rallumer leur foi. Il montre de plus que Denys l'Aréopagite, après avoir été converti à la foi par l'apôtre Paul, selon le récit des *Actes*⁴, reçut le premier l'épiscopat de l'Église d'Athènes.

[4] On possède encore une autre lettre du même Denys à ceux de Nicomédie, dans laquelle il combat l'hérésie de Marcion et les ramène à la règle de la vérité⁵. [5] Écrivant encore à l'Église qui pérégrine à Gortyne en même temps qu'aux autres Églises de Crète⁶, il loue Philippe leur évêque de ce que l'Église qui lui est soumise a rendu témoignage par un très grand nombre de bonnes actions et il rappelle qu'on doit se garder de la perversion des hérétiques. [6] Écrivant aussi à l'Église qui pérégrine à Amastris en même temps

on sait que l'autorité de saint Jérôme s'appuie sur les données d'Eusèbe, plus ou moins bien interprétées. Les arguments proposés en sens inverse pour l'identification de l'évêque et de l'apologiste par Dom P. ANDRESSSEN, *op. cit.*, p. 126-138, sont loin d'être satisfaisants. Cf. G. BARBY, *Sur l'apologiste Quadratus*, dans *Mélanges H. Grégoire*, 1949, t. I, p. 75-86.

4. *Act. Apost.*, xvii, 34. Denys de Corinthe, qui affirme l'épiscopat de l'Aréopagite, ne dit pas, et il ne faut pas le lui faire dire, que Publius a été son successeur immédiat. Il est même probable qu'il ne connaissait pas la liste épiscopale d'Athènes, et qu'après avoir parlé de l'Aréopagite, dont les *Actes* font mention, il passait de suite à ses contemporains, Publius et Quadratus.

5. Cf. A. von HARNACK, *Die Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., t. II, p. 762-764. Le marcionisme devait être généralement répandu en Bithynie.

6. Cf. A. von HARNACK, *op. cit.*, t. II, p. 725. Déjà dans l'Épître à Tite, I, 10, 16, saint Paul avait signalé l'existence en Crète de mouvements séparatistes. L'Église de Gortyne était sans doute la chrétienté la plus importante de l'île, puisque c'est à son évêque qu'est adressée la lettre de Denys. Il est remarquable que toutes les lettres de l'évêque de Corinthe sont adressées à des Églises, comme l'avaient été celles de Clément et d'Ignace, et non à leurs évêques, bien que ceux-ci y soient expressément nommés.

ἐπιστείας, Βακχυλίδου μὲν καὶ Ἐλπίστου ὡς ἂν αὐτὸν ἐπὶ τὸ γράφαι προτρεψάντων μέμνηται, γραφῶν τε θεῶν ἐξηγήσεις παρατίθεται, ἐπίσκοπον αὐτῶν ὀνόματι Πάλμαν ὑποσημαίνων· πολλὰ δὲ περὶ γάμου καὶ ἀγνείας τοῖς αὐτοῖς παραινεῖ, καὶ τοὺς ἐξ οἴας δ' οὖν ἀποπτώσεως, εἴτε πλημμελείας εἴτε μὴν

[7] αἰρετικῆς πλάνης, ἐπιστρέφοντας δεξιούσθαι προστάττει. ταύταις ἄλλη ἐγκατείλεται πρὸς Κνωσίους ἐπιστολή, ἐν ἣ Πινυτὸν τῆς παροικίας ἐπίσκοπον παρακαλεῖ μὴ βαρὺ φορτίον ἐπάναγκες τὸς περὶ ἀγνείας τοῖς ἀδελφοῖς ἐπιτιθέσθαι, τῆς δὲ τῶν πολλῶν

[8] καταστοχάζεσθαι ἀσθενείας· πρὸς ἣν ὁ Πινυτὸς ἀντιγράφων, θαυμάζει μὲν καὶ ἀποδέχεται τὸν Διονύσιον, ἀντιπαρακαλεῖ δὲ στεροτέρως ἤδη ποτὲ μεταδιδόναι τροφῆς, τελειότεροις γράμμασιν εἰς αὐτοὺς τὸν παρ' αὐτῶ λαὸν ὑποθρέψαντα, ὡς μὴ διὰ τέλους τοῖς γαλακτώδεσιν ἐνδιατρίβοντες λόγοις τῇ νηπιώδει ἀγωγῇ λάθοιεν καταγηράσαντες· δι' ἧς ἐπιστολῆς καὶ ἡ τοῦ Πινυτοῦ περὶ τὴν πίστιν ὀρθοδοξία τε καὶ φροντίς τῆς τῶν ὑπηκόων ὠφελείας τό τε λόγιον καὶ ἡ περὶ τὰ θεῖα σύνεσις ὡς δι'

[9] ἀκριβεστάτης ἀναδείκνυται εἰκόνας. ἔτι τοῦ Διονυσίου καὶ πρὸς Ῥωμαίους ἐπιστολή φέρεται, ἐπισκόπῳ τῷ τότε Σωτῆρι προσφωνοῦσα· ἐξ ἧς οὐδὲν οἶον τὸ καὶ παραθέσθαι λέξεις δι' ὧν τὸ μέχρι τοῦ καὶ ἡμᾶς διωγμοῦ φυλαχθὲν Ῥωμαίων ἔθος ἀποδεχόμενος ταῦτα γράφει·

[10] « ἐξ ἀρχῆς γὰρ ὑμῖν ἔθος ἐστὶν τοῦτο, πάντας μὲν ἀδελφούς

7. Cf. A. von HARNACK, *op. cit.*, t. II, p. 574. LUCIEN DE SAMOSATE, *Alexandre*, 35, 38, atteste lui aussi le grand nombre des chrétiens dans la province du Pont. Cf. M. CASTER, *Études sur Alexandre ou le faux prophète de Lucien*, Paris, 1938, p. 43-46.

8. Bacchylide et Elpiste ne sont pas autrement connus, et l'on peut se demander si ce sont des évêques ou de simples fidèles.

9. Palmas était encore évêque d'Amastris sous le pontificat de saint Victor; il écrivit alors une lettre sur la question pascale, au nom des évêques de la province du Pont, dont il était le plus ancien, EUSÈBE, *Hist. Eccl.*, V, xxiii. Il devait être encore jeune au temps de saint Denys.

10. Cf. MARTIN, xi, 30. L'encratisme s'est maintenu longtemps en Asie Mineure, au moins jusqu'à la fin du IV^e siècle. Cf. G. BLOND, *L'Hérésie encratite vers la fin du IV^e siècle*, dans *Science Religieuse, Travaux et Recherches*, t. II, Paris, 1944, p. 157-210.

11. Cf. A. d'ALEX, *L'Édit de Calliste, Étude sur les origines de la pénitence chrétienne*, Paris, 1914, p. 128-129; P. GALTIER, *L'Église et la rémission des péchés aux premiers siècles*, Paris, 1932, p. 257-258. Ceux dont il est ici question

qu'aux Églises du Pont⁷, il rappelle que Bacchylide et Elpiste⁸ l'ont déterminé à écrire; il propose des explications des Écritures divines et il marque que leur évêque s'appelait Palmas⁹; il leur donne plusieurs conseils sur le mariage et la continence¹⁰, et il leur ordonne de recevoir ceux qui se convertissent de quelque faute que ce soit, qu'il s'agisse d'une faute de négligence ou même du péché d'hérésie¹¹.

[7] A ces lettres s'ajoute une autre lettre aux fidèles de Knosos, dans laquelle Denys exhorte l'évêque de l'Église Pinytos¹², à ne pas imposer aux frères, comme une nécessité, le lourd fardeau de la continence, mais à avoir en vue la faiblesse du grand nombre. [8] A cette lettre Pinytos répondit en admirant Denys et en louant (son exhortation)¹³; il l'exhorta en revanche à donner encore une nourriture plus solide, dans des écrits plus parfaits, au peuple sous-alimenté qu'il dirigeait, de peur qu'à la fin ses fidèles, nourris de paroles semblables à du lait, ne s'aperçoivent pas qu'ils vieillissent dans une conduite de petits enfants¹⁴. Par cette lettre, comme en un tableau achevé, sont manifestés l'orthodoxie de Pinytos en ce qui regarde la foi, son souci de l'utilité de ses fidèles, son érudition et son intelligence des choses divines¹⁵.

[9] De Denys, on a encore une lettre aux Romains, adressée à Soter, alors leur évêque¹⁶. De cette lettre il y a rien de tel que de citer les expressions dans lesquelles l'auteur approuve l'usage des Romains conservé jusqu'à la persécution de notre temps; il écrit ceci :

« [10] Depuis le commencement en effet, c'est votre usage

semblent se convertir de l'hérésie à l'orthodoxie, sans avoir jamais fait partie de l'Église catholique.

12. Cf. A. von HARNACK, *op. cit.*, t. II, p. 785. Il y a donc aussi des encratites en Crète. Cf. MARTIN, xi, 30.

13. De Pinytos seul il est dit qu'il a répondu à Denys, et il ne semble pas avoir été très satisfait des conseils de modération qu'il avait reçus.

14. Cf. I Cor., iii, 1-2; Hebr., v, 12-14.

15. L'éloge fait par Eusèbe de Pinytos a valu à cet évêque l'honneur d'être introduit par saint Jérôme dans le catalogue du *De viris illustribus*, xxvii. Saint Jérôme ne sait d'ailleurs rien de plus que ce qu'il a trouvé dans l'*Histoire Ecclésiastique*.

16. Bien qu'Eusèbe dise cette lettre adressée à Soter, elle était écrite pour toute la chrétienté de Rome, comme le montrent les passages cités.

ποιμίλως εὐεργετεῖν ἐκκλησίαις τε πολλαῖς ταῖς κατὰ πᾶσαν πόλιν ἐφόδια πέμπειν, ὧδε μὲν τὴν τῶν δεομένων πενίαν ἀναψύχοντας, ἐν μετάλλοις δὲ ἀδελφοῖς ὑπάρχουσι ἐπιχορηγοῦντας δι' ὧν πέμπετε ἀρχῆθεν ἐφοδίων³ πατροπαράδοτον ἔθος Ῥωμαίων Ῥωμαῖοι φυλάττοντες, ὃ οὐ μόνον διατετήρηκεν ὁ μακάριος ὑμῶν ἐπίσκοπος Σωτήρ, ἀλλὰ καὶ ἠὔξηκεν, ἐπιχορηγῶν μὲν τὴν διαπεμπομένην σαψίλειαν τὴν εἰς τοὺς ἀγίους, λόγοις δὲ μακαρίοις⁴ τοὺς ἀνιόντας ἀδελφούς, ὡς τέκνα πατὴρ φιλόστοργος, παρακαλῶν. »

[11] ἐν αὐτῇ δὲ ταύτῃ καὶ τῆς Κλήμεντος πρὸς Κορινθίους μέμνηται ἐπιστολῆς, δηλῶν ἀνεκαθεν ἐξ ἀρχαίου ἔθους ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας τὴν ἀνάγκωσιν αὐτῆς ποιεῖσθαι λέγει γοῦν·

« τὴν σήμερον οὖν κυριακὴν ἀγίαν ἡμέραν διηγάγομεν, ἐν ἣ ἀνεγνωμεν ὑμῶν τὴν ἐπιστολήν, ἣν ἔξομεν αἰεὶ ποτε ἀναγινώσκοντες νοθετεῖσθαι, ὡς καὶ τὴν προτέραν ἡμῖν διὰ Κλήμεντος γραφεῖσαν ».

[12] ἔτι δ' ὁ αὐτὸς καὶ περὶ τῶν ἰδίων ἐπιστολῶν ὡς ῥαδιουργηθεισῶν ταῦτά φησιν·

« ἐπιστολὰς γὰρ ἀδελφῶν ἀξιωσάντων με γράψαι ἔγραψα. καὶ ταύτας οἱ τοῦ διαβόλου ἀπόστολοι ζικανίων γεγέμικαν, ἃ μὲν ἐξαίρουντες, ἃ δὲ προστιθέντες οἷς τὸ οὐαί κεῖται. οὐ θαυμαστὸν ἄρα εἰ καὶ τῶν κυριακῶν ῥαδιουργησαί τινες ἐπιβέβληνται

3. δι' ὧν πέμπετε ἐφοδίων om L.

4. μακαρίοις A¹B¹D¹M¹S¹L μακροῖς ER.

17. D'après Schwartz, ce passage serait profondément altéré. Les mots πάντας μὲν ἀδελφούς n'ont pas de correspondant; πολλαῖς et ταῖς κατὰ πᾶσαν πόλιν s'excluent; ὧδε devrait commencer une nouvelle phrase; les participes ἀναψύχοντας et ἐπιχορηγοῦντας sont altérés par un accord fautif; δι' ὧν πέμπετε ἐφοδίων omis par la version latine d'après une conjecture ne peuvent guère être authentiques; ἀρχῆθεν se rapporte à πατροπαράδοτον. Ces remarques sont un peu pointilleuses, d'autant plus que le texte du manuscrit n'offre pas ici de variantes.

18. Sur les traditions charitables dans l'Église de Rome, cf. A. von Harnack, *op. cit.*, t. I, p. 186-189, 207-208.

de faire en diverses manières du bien à tous les frères et d'envoyer des secours dans chaque ville à de nombreuses Églises; vous soulagez ainsi le dénuement des indigents, vous soutenez les frères qui sont aux mines par les ressources que vous envoyez dès le début¹⁷. Romains, vous gardez l'usage traditionnel des Romains, usage que non seulement conserve votre bienheureux évêque Soter, mais qu'il accroît en fournissant abondamment les secours envoyés aux saints et en consolant par d'heureuses paroles les frères qui viennent à lui, comme un père tendrement aimant le fait pour ses enfants¹⁸. »

[11] Dans cette même lettre, il fait aussi mention de la lettre de Clément aux Corinthiens et il montre que depuis longtemps, d'après un antique usage, on en fait lecture à l'assemblée (des fidèles)¹⁹. Il dit en effet :

« Aujourd'hui donc, nous avons célébré le saint jour du Seigneur, auquel nous avons lu votre lettre; nous la conserverons toujours pour la lire comme un avertissement, de même que la première lettre qui nous a été écrite par Clément²⁰. »

[12] Le même (Denys), au sujet de ses propres lettres qui ont été falsifiées, dit ceci :

« J'ai écrit des lettres que des frères m'ont prié d'écrire. Et ces lettres, les apôtres du diable y ont mêlé de l'ivraie²¹, tantôt retranchant et tantôt ajoutant. Sur eux repose la malédiction²². Il n'est certes pas étonnant que quelques-uns aient tenté d'altérer même les Écritures du Seigneur, puis-

19. On ne conclura pas de cet usage que la *prima Clementis* était regardée à Corinthe comme Écriture Sainte.

20. Soter avait donc écrit le premier à l'Église de Corinthe et la lettre de Denys était une réponse. La première lettre, dont il est ici question, est la lettre de Clément, par opposition à celle de Soter qui est la seconde lettre envoyée de Rome à Corinthe. Il n'y a donc pas à se demander s'il y a eu deux lettres écrites par Clément et si ce qu'on appelle à tort la *Secunda Clementis* était dès lors connue à Corinthe. Il est vrai que Harnack regarde la *Secunda Clementis* comme la lettre même de Soter aux Corinthiens. Cette brillante hypothèse ne saurait être retenue. Cf. A. Puech, *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, II, 102-107.

21. Cf. *Matth.*, xiii, 25.

22. Cf. *Apocal.*, xxii, 18-19.

γραφῶν, ὅποτε καὶ ταῖς οὐ τοιαύταις ἐπιβεβουλευκασιν ».

[13] καὶ ἄλλη δὲ τις παρὰ ταύτας ἐπιστολὴ τοῦ Διονυσίου φέρεται Χρυσοφόρα πιστοτάτη ἀδελφῇ ἐπιστείλαντος, ἥ τὰ κατάλληλα γράφων, τῆς προσηκούσης καὶ αὐτῇ μετεδίδου λογικῆς τροφῆς. καὶ τὰ μὲν τοῦ Διονυσίου τσαῦτα:

ΚΔ'

24 τοῦ δὲ Θεοφίλου, ὃν τῆς Ἀντιοχείων ἐκκλησίας ἐπίσκοπον δεδηλώκαμεν, τρία τὰ πρὸς Αὐτόλυκον στοιχειώδη φέρεται συγγράμματα, καὶ ἄλλο Πρὸς τὴν αἵρεσιν Ἑρμογένους τὴν ἐπιγραφὴν ἔχον, ἐν ᾗ ἐκ τῆς Ἀποκαλύψεως Ἰωάννου κέχρηται μαρτυρίας. καὶ ἕτερα δὲ τινὰ κατηχητικά αὐτοῦ φέρεται βιβλία¹. τῶν γε μὴν αἵρετικῶν οὐ χεῖρον καὶ τότε ζιζανίων δίκην λυμαιομένων τὸν εὐκρινῆ τῆς ἀποστολικῆς διδασκαλίας σπόρον, οἱ πανταχόσε τῶν ἐκκλησιῶν ποιμένες, ὥσπερ τινὰς θήρας ἀγρίους τῶν Χριστοῦ προβάτων ἀποσοβοῦντες, αὐτοὺς² ἀνεῖργον τοτὲ μὲν ταῖς πρὸς τοὺς ἀδελφοὺς νοουσεῖαις καὶ παραινέσεσιν, τοτὲ δὲ πρὸς αὐτοὺς γυμνότερον ἀποδυόμενοι, ἀγράφοις τε εἰς πρόσωπον ζητήσεσι καὶ ἀνατροπαῖς, ἥδη δὲ καὶ δι' ἐγγράφων ὑπομνημάτων τὰς δόξας αὐτῶν ἀκριβεστάτοις ἐλέγχοις διευθύνοντες. ὁ γέ τοι Θεοφίλος σὺν τοῖς ἄλλοις κατὰ τούτων στρατευσάμενος δῆλός

1. φέρεται βιβλία BD φέρονται βιβλία M βιβλία φέρεται T^{ER} *catani libelli* L βιβλία εἰσι T^r βιβλία AT^r.

2. αὐτοὺς TERBDM om A. τε BDMS δὲ ATER.

23. Cf. G. BARDY, *Faux et fraudes littéraires dans l'antiquité chrétienne*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, XXXII, 1936, p. 5-23; 275-302.

24. Cf. I *Petr.*, II, 2. Chrysophora est une inconnue.

1. *Supra*, IV, xx.

2. Sur Théophile d'Antioche, voir A. RUECH, *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, II, p. 204-213; F. LOORS, *Theophilus von Antiochien adversus*

qu'ils se sont attaqués à celles qui étaient moins importantes²³. »

[13] Outre ces lettres, il y en a encore une autre de Denys qui l'a envoyée à Chrysophora, sœur très fidèle : à cette dernière, il écrit ce qui correspond à sa situation et donne la nourriture spirituelle²⁴ qui convient à cette femme. Voilà ce qui concerne Denys.

XXIV

ΘΕΟΦΙΛΗ, ΕΒΕΚΕ ΔΕΣ ΑΝΤΙΟΧΙΕΝΣ

De Théophile que nous avons cité¹ comme évêque d'Antioche, on possède trois livres élémentaires : *A Autolycus* et un autre ouvrage intitulé *Contre l'hérésie d'Hermogène*², dans lequel il utilise des témoignages empruntés à l'*Apocalypse* de Jean. On possède encore de lui d'autres livres catéchétiques.

A ce moment aussi, les hérétiques corrompaient tout autant, comme l'ivraie, la pure semence de l'enseignement apostolique : partout les pasteurs des Églises les écartaient des brebis du Christ, comme des bêtes sauvages, tantôt les cloignant par des avertissements et des exhortations aux frères, tantôt luttant ouvertement contre eux par le moyen de questions et de réfutations orales, en leur présence ou bien en réfutant les opinions par des preuves très précises au moyen de mémoires écrits. Théophile a combattu, en même temps que les autres, contre les hérétiques, ainsi qu'il appert d'un travail de grande valeur composé par lui *Contre Marcion*³ :

Marcionem una die andren theologischen Quellen bei Irenaeus, Leipzig, 1930. G. BARDY et J. SENNER, *Théophile d'Antioche, Trois livres à Autolycus*, Paris, 1948.

3. Eusèbe ne semble pas avoir connu l'ouvrage de Théophile, *Contre Marcion*. LOORS, *op. cit.*, a cherché à prouver que l'on pouvait reconstituer la trame de cet ouvrage grâce à saint Irénée qui l'aurait beaucoup utilisé. Cette

ἔστιν ἀπό τινος οὐκ ἀγεννώς αὐτῷ κατὰ Μαρκιῶνος πεπονημένου λόγου, ὃς καὶ αὐτὸς μεθ' ὧν ἄλλων εἰρήκαμεν εἰς ἔτι νῦν διασέσωσται. τοῦτον μὲν οὖν ἑβδομος ἀπὸ τῶν ἀποστόλων τῆς Ἀντιοχείων ἐκκλησίας διαδέχεται Μαξιμῖνος·

ΚΕ'

25 Φιλιππὸς γε μὴν, ὃν ἐκ τῶν Διονυσίου φωνῶν τῆς ἐν Γορτύνη παροικίας ἐπίσκοπον ἔγνωμεν, πάνυ γε σπουδαιότατον πεποιήται καὶ αὐτὸς κατὰ Μαρκιῶνος λόγον, Εἰρηναῖός τε ὡσαύτως καὶ Μόδεστος, ὃς καὶ διαφερόντως παρὰ τοὺς ἄλλους τὴν τοῦ ἀνδρός εἰς ἐκδηλον τοῖς πᾶσιν κατεφώρασε πλάνην, καὶ ἄλλοι δὲ πλείους, ὧν παρὰ πλείστοις τῶν ἀδελφῶν εἰς ἔτι νῦν οἱ πόνοι διαφυλάττονται.

ΚΣ'

26 [1] Ἐπι τῶνδε καὶ Μελίτων τῆς ἐν Σάρδεσιν παροικίας ἐπίσκοπος Ἀπολιναρίου τε τῆς ἐν Ἱεραπόλει διαπρεπῶς ἤκμαζον, οἱ

hypothèse n'a pas remporté grand succès. Plus récemment, on a montré que Tertullien avait dû se servir de la réfutation de Théophile pour la dernière édition de son *Adversus Marcionem*.

4. *Chronic.*, ad annum 177 : « Antiochae septimus episcopus constituitur Maximinus ». De nouveau, ici, l'élection d'un évêque d'Antioche est indiquée en même temps que celle d'un évêque de Rome. La date de 177 est certainement fautive, car, dans le troisième livre à *Autolycus*, Théophile prend la mort de Marc-Aurèle (17 mars 180) comme le point terminal de sa chronologie, en renvoyant à l'ouvrage de Chryséros.

Eusèbe ne semble pas très renseigné sur l'activité littéraire de Théophile,

cet ouvrage, lui aussi, a été conservé jusqu'à présent avec les autres livres dont nous avons parlé.

Le septième à partir des apôtres, Maximin⁴ succéda à Théophile à la tête de l'Église des Antiochiens.

XXV

PHILIPPE ET MODESTE

Philippe, dont nous savons par les expressions de Denys, qu'il fut évêque de l'Église de Gortyne, a composé lui aussi un ouvrage très rempli de zèle contre Marcion. De même firent Irénée et Modeste; ce dernier, plus excellemment que les autres, a mis pour tout le monde en évidence l'erreur de cet homme. Un grand nombre d'autres le réfutèrent aussi, dont les travaux sont conservés encore à présent chez beaucoup de frères.

XXVI

MÉLITON ET CEUX DONT IL FAIT MENTION

[1] En ce temps-là, Méliton, évêque de l'Église de Sardes¹ et Apollinaire, évêque de celle d'Hiérapolis², brillaient d'une

car il ne dit rien d'un ouvrage *Sur les histoires*, que l'apologiste mentionne à plusieurs reprises dans les *Livres à Autolycus*. Saint JÉROME, *De vir. illustr.*, xxv, par contre, signale un commentaire sur l'Évangile et un commentaire sur les Proverbes de Salomon, tout en remarquant qu'il ne peut y reconnaître l'élégance et le style des autres ouvrages : ce sont en effet des apocryphes.

1. *Chronic.*, ad annum 170, édit. HELM, p. 206 : « Antonino imperatori Mélito Asianus Sardensis episcopus Apologeticum pro christianis tradidit ». Cette date peut être approximativement exacte, car l'apologie de Méliton doit être antérieure aux grandes persécutions de Marc-Aurèle.

2. *Chronic.*, ad annum 170 : « Apollinaris Asianus Hieropolitanus episcopus insignis habetur ».

καὶ τῷ δηλωθέντι κατὰ τοὺς χρόνους Ῥωμαίων βασιλεῖ λόγους ὑπὲρ τῆς πίστεως ἰδίως ἐκότερος ἀπολογίας προσεφώνησαν. [2] τούτων εἰς ἡμετέραν γνώσιν ἀφίεται τὰ ὑποτεταγμένα. Μελίτωνος καὶ Περὶ τοῦ πάσχα δύο καὶ τὸ Περὶ πολιτείας καὶ προφητῶν καὶ ὁ Περὶ ἐκκλησίας καὶ ὁ Περὶ κυριακῆς λόγος, ἔτι δὲ ὁ Περὶ πίστεως¹ ἀνθρώπου καὶ ὁ Περὶ πλάσεως καὶ ὁ Περὶ ὑπακοῆς πίστεως αἰσθητηρίων² καὶ πρὸς τούτοις ὁ Περὶ ψυχῆς καὶ σώματος ἡνεοῖς³ καὶ ὁ Περὶ λουτροῦ καὶ περὶ ἀληθείας⁴ καὶ περὶ πίστεως⁵ καὶ γενέσεως Χριστοῦ καὶ λόγος αὐτοῦ προφητείας⁶ καὶ περὶ ψυχῆς καὶ σώματος⁷ καὶ ὁ Περὶ φιλοξενίας καὶ ἡ Κλεις⁸ καὶ τὰ Περὶ τοῦ διαβόλου καὶ τῆς Ἀποκαλύ-

1. πίστεως TERBMSL, φύσεως A.

2. ὑπακοῆς πίστεως αἰσθητηρίων Mss. de oboedientia fidei de sensibus I. de sensibus Jérôme.

3. ἦν ἐν οἷς BD om MS Jérôme ἢ νόος ATER et mente L ἡνεοῖς semble provenir de ἡ ἐνός qui devrait être corrigé en ἡ νόος.

4. καὶ περὶ ἀληθείας BDM καὶ ὁ περὶ ἀληθείας AL Jérôme καὶ ἀληθείας TER.

5. πίστεως TERBMSL κτίσεως A om Hieron.

6. λόγος αὐτοῦ προφητείας T'BD λόγος αὐτοῦ περὶ προφητείας AT'F'ERM sur la parole de sa prédiction S de propheta eius L de propheta sua Jérôme.

7. καὶ περὶ ψυχῆς καὶ σώματος καὶ ὁ περὶ φιλοξενίας T'BD καὶ ὁ περὶ ψυχῆς καὶ σώματος καὶ ὁ περὶ φιλοξενίας MSI. καὶ ὁ περὶ φιλοξενίας καὶ ὁ περὶ ψυχῆς καὶ σώματος A καὶ ὁ περὶ φιλοξενίας T'ER Hieron.

8. καὶ ἡ κλεις om S.

3. Saint Jérôme, *De vir. illustr.*, xxiv, omct ici le mot ἀνθρώπου attesté cependant par les manuscrits grecs. Un de ces derniers remplace le mot πίστεως par φύσεως qui conviendrait assez.

4. La traduction de Rufin donne ici deux titres : *De obedientia fidei, De sensibus*; Saint Jérôme, *loc. cit.*, distingue également *De sensibus librum unum, De fide librum unum*. On a rapproché le titre donné par les manuscrits grecs de *Hebr.*, v, 44.

5. Le texte grec est ici corrompu : plusieurs manuscrits lisent ἦν ἐν οἷς, qui ne signifie rien; d'autres écrivent ἡ νόος; καὶ conviendrait d'ailleurs mieux que ἡ et a été supposé par Rufin qui écrit *et mente*; Méliton admettrait donc la division tripartite de l'homme. Selon Schwartz, la leçon primitive serait ἡ ἐνός corrigée en ἡ νόος. On pourrait aussi supposer ἐνώσεως. Saint Jérôme et le syriaque suppriment simplement le mot difficile.

6. Saint Jérôme, *De vir. illustr.*, xxiv, écrit : « De baptisate librum unum, de Veritate librum unum ». La traduction de Rufin et au moins un manuscrit grec sont d'accord avec saint Jérôme, pour faire du *De veritate* un ouvrage différent de celui sur le baptême.

7. Le mot πίστεως est supprimé par Jérôme, bien qu'il existe dans presque

manière remarquable : ils adressèrent à l'empereur des Romains, dont nous avons parlé pour cette époque, des discours pour l'apologie de la foi, chacun de son côté. [2] De ces écrivains, voici les ouvrages qui sont venus à notre connaissance : de Méliton, les deux livres *Sur la Pâque*, le livre *Sur la manière de vivre et sur les prophéties*; puis celui *Sur l'Eglise*, le livre *Sur le dimanche*, celui *Sur la foi de l'homme*³, celui *Sur la création*, celui *Sur l'obéissance des sens à la foi*⁴; et en outre le livre *De l'âme et du corps* ou *Sur l'un*⁵; celui *Sur le baptême*, celui *Sur la vérité*⁶ et *sur la foi*⁷ et *la naissance du Christ*; et un livre *Sur sa prophétie*⁸ [Sur l'âme et le corps⁹]; et le livre *Sur l'hospitalité*; *La Clé*¹⁰; et les livres *Sur le diable*

tous les manuscrits grecs et soit supposé par les traductions latine et syriaque. Un manuscrit remplace πίστεως par κτίσεως. Lejay écrit à ce sujet : « Le texte qu'on lit aujourd'hui dans Eusèbe me paraît être une très ancienne correction d'un titre peu conforme à l'orthodoxie postérieure. Méliton devait entendre le texte des Proverbes, viii, 22, comme beaucoup de ses contemporains et parler de la création du Verbe. » *Hist. ecclés.*, édit. GRABIN, t. I, p. 517. Cela est possible, en effet, mais il faut avouer que les témoignages en faveur de κτίσεως sont assez maigres.

8. Ici encore le texte est très abimé. Schwartz admet la leçon λόγος αὐτοῦ προφητείας, où sans doute il devait être question des prophéties concernant le Christ; bien des manuscrits lisent ὁ λόγος αὐτοῦ περὶ προφητείας; il serait alors question dans un ouvrage de ce titre de la prophétie, telle que l'entendent les montanistes; le latin lit : « de propheta eius », saint Jérôme : « de propheta sua ».

9. Faut-il rattacher les mots περὶ ψυχῆς καὶ σώματος aux mots qui précèdent? Selon ΡΥΕCΗ, *op. cit.*, p. 194, n. 6, il s'agirait alors d'un livre sur la prophétie où Méliton examinait le rôle de l'âme et du corps dans le phénomène de l'inspiration. Faut-il, comme saint Jérôme, supprimer purement et simplement ces mots qui seraient un doublet, un livre sur l'âme et le corps ayant déjà été mentionné? Faut-il rattacher enfin les mots en question à ce qui suit, ou même faire du livre sur l'âme et le corps un nouvel ouvrage distinct de celui sur l'hospitalité? La seconde solution est de beaucoup la plus vraisemblable.

Selon Schwartz, *ad locum*, tous les titres à partir de περὶ λουτροῦ jusqu'à περὶ ψυχῆς καὶ σώματος ne désigneraient pas des ouvrages distincts, mais les chapitres d'un seul et même ouvrage. Rufin et saint Jérôme seraient coupables de ne pas l'avoir compris. En toute hypothèse, « la liste donnée par Eusèbe laisse place à quelques incertitudes, à cause de l'altération du texte. Les fragments conservés, ceux que cite Eusèbe une fois mis à part, sont souvent malaisés à répartir entre les écrits de cette liste, et souvent aussi suspects ou réellement apocryphes » (A. ΡΥΕCΗ, *op. cit.*, II, 195).

10. L'ouvrage publié sous ce nom par le Cardinal Pitra n'est qu'une compilation latine de textes empruntés le plus souvent à saint Augustin et à saint Grégoire.

ψεως Ἰωάννου καὶ ὁ Περὶ ἐνωμάτου θεοῦ, ἐπὶ πᾶσι καὶ τὸ
 [3] Πρὸς Ἀντωνῖνον βιβλίδιον. ἐν μὲν οὖν τῷ Περὶ τοῦ πάσχα
 τὸν χρόνον καθ' ὃν συνέταττεν, ἀρχόμενος σημαίνει ἐν τούτοις:

« ἐπὶ Σερουιλίου Παύλου ἀνθυπάτου τῆς Ἀσίας, ᾧ Σάγαρις
 καιρῷ ἐμαρτύρησεν, ἐγένετο ζήτησις πολλή ἐν Λαοδικείᾳ περὶ
 τοῦ πάσχα, ἐμπεσόντος κατὰ καιρὸν ἐν ἐκείναις ταῖς ἡμέραις,
 καὶ ἐγράφη ταῦτα ».

[4] τούτου δὲ τοῦ λόγου μέμνηται Κλήμης ὁ Ἀλεξανδρεὺς ἐν
 ἰδίῳ περὶ τοῦ πάσχα λόγῳ, ὃν ὡς ἐξ αἰτίας τῆς τοῦ Μελλτωνος
 γραφῆς φησὶν ἑαυτὸν συντάξαι. ἐν δὲ τῷ πρὸς τὸν αὐτοκρά-
 τορα βιβλίῳ τοιαῦτά τινα καθ' ἡμῶν ἐπ' αὐτοῦ γεγονέναι ἱστορεῖ:

[5] « τὸ γὰρ οὐδέποτε γενόμενον, νῦν διώκεται τὸ τῶν θεοσεβῶν
 γένος καινοῖς ἐλαυνόμενον δόγμασιν κατὰ τὴν Ἀσίαν. οἱ γὰρ
 ἀναιδεῖς συκοφάνται καὶ τῶν ἀλλοτρίων ἐρασταὶ τὴν ἐκ τῶν
 διαταγμάτων ἔχοντες ἀφορμὴν, φανερώς ληστεύουσι, νύκτωρ καὶ
 μεθ' ἡμέραν διαρπάζοντες τοὺς μηδὲν ἀδικούντας ».

[6] καὶ μεθ' ἑτέρα φησιν:

« καὶ εἰ μὲν σοῦ κελεύσαντος τοῦτο⁹ πράττεται, ἔστω καλῶς
 γινόμενον· δίκαιος γὰρ βασιλεὺς οὐκ ἂν ἀδίκως βουλευσαίτο
 πώποτε, καὶ ἡμεῖς ἡδέως φέρομεν τοῦ τοιοῦτου θανάτου τὸ
 γέρας· ταύτην δὲ σοὶ μόνην προσφέρομεν δέησιν ἵνα αὐτὸς πρό-
 τερον ἐπιγνοὺς τοὺς τῆς τοιαύτης φιλονεικίας ἐργάτας, δικαίως
 κρίνειας εἰ ἄξιοι θανάτου καὶ τιμωρίας ἢ σωτηρίας καὶ ἡσυχίας
 εἰσίν. εἰ δὲ καὶ παρὰ σοῦ μὴ εἶη ἡ βουλὴ αὕτη καὶ τὸ καινὸν

9. τοῦτο TERBDMS ταῦτα AL.

11. Saint Jérôme, *De vir. illustr.*, 24, distingue un livre *Sur le diable* et un livre *Sur l'Apocalypse de Jean*, alors qu'Eusèbe ne parle que d'un seul ouvrage.

Une homélie de Méliton sur la Passion, récemment découverte, a été publiée en 1940 par C. BONNER, dans la collection *Studies and Documents*. Mais son authenticité n'est pas au-dessus de tout soupçon, et a été contestée par P. Nautin.

et l'*Apocalypse de Jean*¹¹ et le livre *Sur le Dieu incarné*, et surtout l'opuscule *A Antonin*¹².

[3] Dans le livre *Sur la Pâque*, Méliton indique dès le début le temps où il le composait, en ces termes :

« Sous Servillius Paulus¹³, proconsul d'Asie, au temps où Sagaris¹⁴ fut martyrisé, il y eut un grand débat à Laodicée au sujet de la Pâque, qui, en la circonstance, tombait ces jours-là, et voici ce qui fut écrit. »

[4] Clément d'Alexandrie mentionne cet ouvrage dans son propre ouvrage *Sur la Pâque*, qu'il dit avoir composé lui-même à cause de l'écrit de Méliton.

[5] Dans le livre adressé à l'empereur, Méliton rapporte que, sous son règne, ceci a été accompli contre nous :

« Ce qui en effet n'était jamais arrivé, la race des adorateurs de Dieu est maintenant persécutée et chassée en Asie, par suite de nouveaux édits¹⁵. Des sycophantes sans pudeur, désireux des biens d'autrui, tirent prétexte de ces ordonnances pour voler ouvertement et piller, de nuit et de jour, ceux qui n'ont pas commis d'injustice. »

[6] Et, plus loin, il dit :

« Si cela est fait par ton ordre, que ce soit bien ! Car un empereur juste n'ordonnerait jamais rien injustement, et nous-mêmes supportons avec plaisir la récompense d'une telle mort. Mais nous t'adressons cette seule requête, afin que tu connaisses d'abord les auteurs d'une telle jalousie et que tu décides avec justice s'ils sont dignes de la mort et du châtiement, ou bien du salut et de la tranquillité. Mais si la résolution même et ce nouvel édit ne sont pas de toi — il ne con-

12. Cet opuscule est une *Apologie* dont Eusèbe va citer des extraits.

13. Le nom de Servillius est donné par les manuscrits grecs. Rufin, en pensant peut-être à *Act. Apost.*, xiii, 7, traduit Sergius, et il se peut qu'il ait raison, car L. Sergius fut en effet proconsul d'Asie vers 164-166.

14. Sagaris, évêque de Laodicée, semble-t-il, est encore mentionné dans la lettre de Polycrate d'Ephèse au pape Victor, Eusèbe, *Hist. Eccles.*, V, xxiv, 5.

15. Nous ne connaissons rien de ces nouveaux édits. Mais nous savons que, sous le règne de Marc-Aurèle, Sagaris de Laodicée et Thraséas d'Émésène subirent le martyre. Voir aussi Τηρόφιλος d'Antioche, *Ad Autolyc.*, III. Souvent d'ailleurs les persécutions locales avaient pour point de départ les ordres d'un gouverneur ou les tumultes populaires.

τοῦτο διάταγμα, ὃ μὴδὲ κατὰ βαρβάρων πρέπει πολεμίων, πολὺ μᾶλλον δεόμεθ' αὐτῶν μὴ περιδεῖν ἡμᾶς ἐν τοιαύτῃ δημῳδῇ ληλασίᾳ ».

[7] τούτοις αὖθις ἐπιφέρει λέγων

« ἡ γὰρ καθ' ἡμᾶς φιλοσοφία πρότερον μὲν ἐν βαρβάρους ἠκμασεν, ἐπανθήσασα δὲ τοῖς σοῖς ἔθνεσιν ¹⁰ κατὰ τὴν Αὐγούστου τοῦ σοῦ προγόνου μεγάλην ἀρχὴν ¹¹, ἐγενήθη μάλιστα τῇ σῇ βασιλείᾳ αἰσιον ἀγαθόν. ἔκτοτε γὰρ εἰς μέγα καὶ λαμπρὸν τὸ Ῥωμαίων ἡδέξθη κράτος· οὗ σὺ διάδοχος εὐκταῖος γέγονάς τε καὶ ἔση μετὰ τοῦ παιδός, φυλάσσων τῆς βασιλείας τὴν σύντροφον καὶ συναρξαμένην Αὐγούστῳ φιλοσοφίαν, ἣν καὶ οἱ πρόγονοί σου

[8] πρὸς ταῖς ἄλλαις θρησκείαις ἐτίμησαν, καὶ τοῦτο μέγιστον τεκμήριον τοῦ πρὸς ἀγαθοῦ τὸν καθ' ἡμᾶς λόγον συνακμάσαι τῇ καλῶς ἀρξαμένη βασιλείᾳ, ἐκ τοῦ μὴδὲν φαῦλον ἀπὸ τῆς Αὐγούστου ἀρχῆς ἀπαντῆσαι, ἀλλὰ τὸναντίον ἀπαντα λαμπρὰ καὶ ἐνδοξα

[9] κατὰ τὰς πάντων εὐχάς. μόνον πάντων, ἀναπεισθέντες ὑπὸ τινων βασκανῶν ἀνθρώπων, τὸν καθ' ἡμᾶς ἐν διαβολῇ καταστῆσαι λόγον ἠθέλησαν Νέρων καὶ Δομετιανός, ἀφ' ὧν καὶ τὸ τῆς συκοφαντίας ἀλόγῳ συνηθείᾳ περὶ τοὺς τοιοῦτους βυῆται συμβέ-

[10] βηκεν ψεῦδος· ἀλλὰ τὴν ἐκείνων ἔγνωσαν οἱ σοὶ εὐσεβεῖς πατέρες ἐπηνωρθώσαντο, πολλάκις πολλοῖς ἐπιπλήξαντες ἐγγράφως, ὅσοι περὶ τούτων νεωτερίσαι ἐτόλμησαν· ἐν οἷς ὁ μὲν πάππος σου Ἀδριανός πολλοῖς μὲν καὶ ἄλλοις, καὶ Φουντανῶ δὲ τῷ ἀνθυπάτῳ, ἡγουμένῳ δὲ τῆς Ἀσίας, γράφων φαίνεται, ὁ δὲ πατήρ σου, καὶ σοῦ τὰ σύμπαντα διοικούντος αὐτῷ, ταῖς πόλεσι περὶ τοῦ μὴδὲν νεωτερίζειν περὶ ἡμῶν ἔγραψεν, ἐν οἷς καὶ πρὸς Λαρισσαίους καὶ πρὸς Θεσσαλονικεῖς καὶ Ἀθηναίους καὶ πρὸς

[11] πάντας Ἑλληνας. σὲ δὲ καὶ μαλλον περὶ τούτων τὴν αὐτὴν ἐκείνοις ἔχοντα γνώμην καὶ πολὺ γε φιλιανθρωποτέραν. καὶ

10. ἔθνεσιν L.

11. μεγάλην ἀρχὴν AT²RB μεγάλησ ἀρχῆσ EDM.

16. C'est-à-dire chez les Juifs.

17. Cf. FERTULLIEN, *Apologét.*, v.

viendrait même pas contre des ennemis barbares — nous te demandons bien davantage de ne pas nous abandonner à un tel brigandage public. »

[7] A cela, il ajoute encore ces paroles :

« En effet, la philosophie qui est la nôtre a d'abord fleuri chez les Barbares ¹⁶; puis elle s'est épanouie dans tes peuples sous le grand règne d'Auguste, ton ancêtre, et elle est devenue surtout pour ton empire un bien favorable. Car, depuis ce temps, la puissance des Romains s'est accrue de manière grande et éclatante : tu en es devenu l'héritier désiré et tu le resteras avec ton fils, en conservant la philosophie qui a été nourrie avec l'empire, et qui a commencé avec Auguste, que tes ancêtres eux aussi ont honorée à côté des autres religions. [8] Et c'est une très grande preuve de son excellence que notre doctrine ait fleuri en même temps que l'heureux commencement de l'empire et que rien de mauvais ne soit arrivé depuis le règne d'Auguste, mais qu'au contraire tout ait été éclatant et glorieux, selon les prières de tous. [9] Seuls entre tous, persuadés par des hommes malveillants, Néron et Domitien ont voulu mettre notre doctrine en accusation ¹⁷; depuis, par une déraisonnable habitude, le mensonge de la dénonciation s'est répandu contre nous. [10] Mais tes pieux ancêtres ont redressé leur ignorance; souvent ils se sont adressés par écrit à beaucoup pour les blâmer, à ceux qui avaient osé innover au sujet des chrétiens. Parmi eux, ton grand-père Hadrien a manifestement écrit à beaucoup d'autres et à Fundanus, le proconsul qui gouvernait l'Asie ¹⁸; ton père, alors que tu régissais aussi toutes les affaires avec lui, a écrit aux villes, à notre sujet, de ne rien innover; parmi ces villes, aux habitants de Larisse, de Thessalonique d'Athènes et à tous les Grecs ¹⁹. [11] Quant à toi, qui as au sujet des chrétiens la même opinion qu'eux, et encore plus

18. Cf. *supra*, IV, viii, 6; IV, ix.

19. C'est probablement ce passage de Méliton qui a suggéré à un faussaire l'idée de fabriquer le rescrit d'Antonin à l'assemblée de l'Asie, *supra*, IV, xiii.

φιλοσοφωτέραν, πεπεισμεθα πάντα πράσσειν ὅσα σου δεόμεθα ».

[12] ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐν τῷ δηλωθέντι τέθεται λόγῳ· ἐν δὲ ταῖς ἠγραφείσαις αὐτῷ Ἐκλογαῖς ὁ αὐτὸς κατὰ τὸ προοίμιον ἀρχόμενος τῶν ὁμολογουμένων τῆς παλαιᾶς διαθήκης γραφῶν ποιεῖται κατάλογον ὃν καὶ ἀναγκαῖον ἐνταῦθα καταλέξει, γράφει δὲ οὕτως.

[13] « Μελίτων Ὁνησίμῳ τῷ ἀδελφῷ χαίρειν. ἐπειδὴ πολλάκις ἠξίωσας, σπουδῇ τῇ πρὸς τὸν λόγον χρώμενος, γενέσθαι σοὶ ἐκλογὰς ἐκ τε τοῦ νόμου καὶ τῶν προφητῶν περὶ τοῦ σωτήρος καὶ πάσης τῆς πίστεως ἡμῶν, ἔτι δὲ καὶ μαθεῖν τὴν τῶν παλαιῶν βιβλίων ἐβουλήθη ἀκριβείαν πόσα τὸν ἀριθμὸν καὶ ὅποια τὴν τάξιν εἶεν, ἐσπούδασα τὸ τοιοῦτο πράξει, ἐπιστάμενός σου τὸ σπουδαῖον περὶ τὴν πίστιν καὶ φιλομαθὲς περὶ τὸν λόγον ὅτι τε μάλιστα πάντων πόθῳ τῷ πρὸς τὸν θεὸν ταῦτα προκρίνεις, περὶ

[14] τῆς αἰωνίου σωτηρίας ἀγωνιζόμενος. ἀνελθὼν οὖν εἰς τὴν ἀνατολήν καὶ ἕως τοῦ τόπου γενόμενος ἔνθα ἐκηρύχθη καὶ ἐπράχθη, καὶ ἀκριβῶς μαθὼν τὰ τῆς παλαιᾶς διαθήκης βιβλία, ὑποτάξας ἐπεμψά σοι ὧν ἔστι τὰ ὀνόματα· Μωυσέως πέντε, Γένεσις ἑξοδος Ἀριθμοὶ Λευιτικὸν Δευτερονόμιον, Ἰησοῦς Ναυῆ, Κριταί, Ῥούθ, Βασιλειῶν τέσσαρα, Παραλειπομένων δύο, Ψαλμῶν Δαυίδ, Σολομῶνος Παροιμίαι ἢ καὶ Σοφία, Ἐκκλησιαστής, Ῥίσμα Ἀισμάτων, Ἰώβ, Προφητῶν Ἰσαίου Ἱερειοῦ τῶν δώδεκα ἐν μονοβίβλῳ Δανιὴλ Ἰεζεκιὴλ, Ἔσδρας ἕξ ὧν καὶ τὰς ἐκλογὰς ἐποίησάμην, εἰς ἕξ βιβλία διελὼν ».

20. La littérature des *Eclogai* et des *Testimonia* a trouvé, dans le christianisme, de nombreux représentants. Rappelons seulement Clément d'Alexandrie, saint Cyprien, Eusèbe lui-même. Cf. Rendel HARRIS, *Testimonies*, 1916 et 1920; A. LUKYN WILLIAMS, *Adversus Iudaeos*, Cambridge, 1935, p. 3-13.

21. Méliton est un des plus anciens, sinon le plus ancien, des pèlerins chré-

remplie d'humanité et de philosophie, nous sommes assurés que tu feras tout ce que nous te demandons. »

[12] Voilà ce qui est exposé dans l'ouvrage dont nous avons parlé. Dans les *Eclogae* écrites par lui, le même auteur, dès le commencement de son introduction, fait le catalogue des livres reconnus de l'Ancien Testament; et il est nécessaire de le reproduire ici. Il écrit ainsi :

« [13] Méliton à Onésime, son frère, salut. Puisque tu as souvent désiré, poussé par ton zèle pour la doctrine, avoir pour toi des extraits de la Loi et des prophètes au sujet du Sauveur et de toute notre foi²⁰; que tu as encore voulu connaître avec précision le nombre des anciens livres et l'ordre dans lequel ils sont placés, je me suis appliqué à faire ce travail, connaissant ton zèle au sujet de la foi et ton application à l'étude de la doctrine : c'est par amour de Dieu que tu estimes cela plus que tout le reste, en combattant pour le salut éternel.

« [14] Étant donc allé en Orient et ayant été jusqu'à l'endroit où a été prêchée et accomplie (l'Écriture)²¹, j'ai appris avec exactitude les livres de l'Ancien Testament et j'en ai établi la liste que je t'envoie. En voici les noms : de Moïse cinq livres : *Genèse, Exode, Nombres, Lévitique, Deutéronome; Jésus Navé, Judges, Ruth*; quatre livres des *Rois*, deux des *Paralipomènes; Psaumes* de David, *Proverbes* ou *Sagesse* de Salomon²²; *Ecclésiaste, Cantique des Cantiques, Job*; prophètes : *Isaïe, Jérémie*, les Douze en un seul livre; *Daniel, Ezéchiel, Esdras*. De ces ouvrages j'ai fait des extraits que j'ai répartis en six livres. »

Telles sont les paroles de Méliton.

tions en Palestine. Cf. A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., I, 382; H. VINCENT et A. ABEL, *Jérusalem*, II, p. 896; H. LECLERCQ, art. *Pèlerinages*, dans *Dict. de Liturg. et d'Archéol. chrét.*

22. Sur ce titre de Sagesse donné aux Proverbes, cf. *supra*, IV, xxii.

KZ'

καὶ τὰ μὲν τοῦ Μελίτωνος τσαῦτα.

- 27 τοῦ δ' Ἀπολιναρίου πολλῶν παρὰ πολλοῖς σφριζομένων τὰ εἰς ἡμᾶς ἐλθόντα ἐστὶν τάδε λόγος ὁ πρὸς τὸν προειρημένον βασιλέα καὶ Πρὸς Ἑλληνας συγγράμματα πέντε καὶ Περὶ ἀληθείας α' β' ¹ καὶ Πρὸς Ἰουδαίους α' β' ² καὶ ἄ μετὰ ταῦτα συνέγραψε κατὰ τῆς τῶν Φρυγῶν αἵρέσεως, μετ' οὐ πολὺν καινοτομηθείσης χρόνον, τότε γε μὴν ὡσπερ ἐκφύειν ἀρχομένης, ἔτι ³ τοῦ Μοντανοῦ ἅμα ταῖς αὐτοῦ ψευδοπροφήτῃσιν ἀρχὰς τῆς παρεκτροπῆς ποιουμένου ⁴.

KH'

- 28 Καὶ Μουσανοῦ δέ, ὃν ἐν τοῖς φθάσασιν κατελέξαμεν, φέρεται τις ἐπιστρεπτικώτατος λόγος, πρὸς τινὰς αὐτῶ γραφεὶς ἀδελφοῦς ἀποκλινάντας ἐπὶ τὴν τῶν λεγομένων Ἐγκρατιτῶν αἵρεσιν, ἄρτι τότε φύειν ἀρχομένην ξένην τε καὶ φορμιαίαν ψευδοδοξίαν εἰσάγουσαν τῷ βίῳ.

1. καὶ Περὶ ἀληθείας α' β' om S.

2. καὶ Πρὸς Ἰουδαίους α' β' om AL Jérôme de uir. ill. 26.

3. ἔτι ADM ἐπὶ TERB.

4. ποιουμένου ΑΨMSL ποιουμένου τσαῦτα καὶ περὶ τοῦδε λεχθέντος TERBD.

1. Cf. JÉRÔME, *De vir. illustr.*, xxvii.

XXVII

APOLLINAIRE

D'Apollinaire ¹ beaucoup de livres ont été conservés chez beaucoup de gens; voici ceux qui sont venus jusqu'à nous : *Le Discours* à l'empereur dont il a été parlé; cinq livres *Aux Grecs*, *Sur la vérité I et II*; *Aux Juifs I et II* ²; puis ceux qu'il a composés plus tard contre l'hérésie des Phrygiens ³, qui enseigna ses nouveautés un peu plus tard, mais qui dès lors commençait en quelque sorte à sortir de terre : Montan et ses pseudo-prophétesses faisaient alors leurs débuts dans l'erreur.

XXVIII

MUSANUS

Nous avons encore précédemment cité Musanus ¹. On possède de lui un ouvrage très sévère, adressé par lui à des frères qui inclinaient vers l'hérésie dite des Encratites. Cette hérésie était alors à son début, et propre à introduire dans la vie des opinions fausses, étrangères et nuisibles.

2. Les livres *Aux Juifs* manquent dans quelques manuscrits grecs, dans la traduction de Rufin, dans le *De viris* de saint Jérôme.

3. Cf. *infra*, V, xvi; V, xix, 2. Un traité d'Apollinaire sur les Pâques est signalé dans le *Chronicon paschale*, P. G., XCII, 80-81. PACHYIUS, *Bibliotheca*, cod. 14, signale trois écrits d'Apollinaire, un *Aux Grecs*, un *Sur la piété*, et un *Sur la vérité*.

1. Cf. *supra*, IV, xxi.

ΚΘ'

29 [1] ἥς παρεκτροπῆς ἀρχηγὸν καταστῆναι Τατιανὸν λόγος ἔχει, οὗ μικρῶ πρόσθεν τὰς περὶ τοῦ Θαυμασίου Ἰουστίνου παραθεσείμεθα λέξεις, μαθητὴν αὐτὸν ἱστοροῦντες τοῦ μάρτυρος. δηλοῖ δὲ τοῦτο Εἰρηναῖος ἐν τῷ πρώτῳ τῶν πρὸς τὰς αἵρέσεις, ὁμοῦ τὰ τε περὶ αὐτοῦ καὶ τῆς κατ' αὐτὸν αἵρέσεως οὕτω γράφων·

[2] « ἀπὸ Σατορνίνου καὶ Μαρκιῶνος οἱ καλούμενοι Ἐγκρατεῖς ἀγαμίαν ἐκήρυξαν, ἀθετοῦντες τὴν ἀρχαίαν πλάσιν τοῦ θεοῦ καὶ ἡρέμα κατηγοροῦντες τοῦ ἄρρεν καὶ θῆλυ εἰς γένεσιν ἀνθρώπων πεποιηκός, καὶ τῶν λεγομένων παρ' αὐτοῖς ἐμφύχων ἀποχὴν εἰσηγήσαντο, ἀχαριστοῦντες τῷ πάντα πεποιηκῷ θεῷ, ἀντιλέγουσί τε τῇ τοῦ πρωτοπλάστου σωτηρίᾳ. καὶ τοῦτο νῦν ἐξευρέθη παρ' αὐτοῖς Τατιανοῦ τινος πρώτως ταύτην εἰσενέγκαντος τὴν βλασφημίαν ὅς Ἰουστίνου ἀκροατῆς γεγονώς, ἐφ' ὅσον μὲν συνῆν ἐκεῖνω, οὐδὲν ἐξέφηεν τοιοῦτον, μετὰ δὲ τὴν ἐκεῖνου μαρτυρίαν ἀποστὰς τῆς ἐκκλησίας, οἰήματι διδασκάλου ἐπαρθεὶς καὶ τυφωθεὶς ὡς διαφέρων τῶν λοιπῶν, ἴδιον χαρακτῆρα διδασκαλείου συνεστήσατο, αἰῶνάς τινας ἀοράτους ὁμοίως τοῖς ἀπὸ Οὐαλεντίνου μυθολογήσας γάμον τε φθορὰν καὶ πορνείαν παραπλησίως Μαρκιῶνι καὶ Σατορνίνῳ ἀναγορεύσας, τῇ δὲ τοῦ Ἀδάμ σωτηρίᾳ παρ' ἑαυτοῦ τὴν ἀντιλογίαν¹ ποιησάμενος ».

[3] ταῦτα μὲν ὁ Εἰρηναῖος τότε μικρῶ δὲ ὕστερον Σευῆρός τις τοῦνομα κρατύνας τὴν προδεδηλωμένην αἵρεσιν, αἴτιος τοῖς ἐξ αὐτῆς ὠρμημένοις τῆς ἀπ' αὐτοῦ παρηγμένης Σευηριανῶν προση-

1. ἀντιλογίαν T^S Iren αἰτιολογίαν AT^oERBM ἀπολογία D καινολογίαν L.

1. Cf. *supra*, IV, xvi, 7-9; *Chronicon*, ad annum 172, édit. HELM, p. 206.

XXIX

L'HÉRÉSIE DE TATIEN

[1] De cette erreur on dit que le chef fut Tatien, dont nous avons rapporté un peu plus haut les paroles au sujet de l'admirable Justin¹, en disant qu'il était le disciple du martyr. C'est ce que montre Irénée dans le premier livre de son ouvrage *Contre les hérésies*, où il écrit ceci à la fois sur Tatien et sur son hérésie² :

« [2] Provenant de Saturninus et de Marcion, ceux qu'on appelle Encratites ont prêché l'abstinence du mariage, rejetant l'ancienne création de Dieu et accusant tranquillement celui qui a fait l'homme et la femme pour procréer des hommes; ils ont introduit l'abstinence de ce qui, d'après eux, a été animé, dans leur ingratitude pour Dieu qui a fait l'univers, et ils ont nié le salut du premier homme. [3] Voilà donc ce qui fut inventé chez eux, quand un certain Tatien eut le premier introduit ce blasphème. Ce dernier, qui avait été l'auditeur de Justin, aussi longtemps qu'il fut avec lui, ne manifesta rien de semblable; mais, après son martyre, il se détourna de l'Église, s'éleva dans la pensée qu'il était un maître et s'enorgueillit comme s'il était différent de tous les autres; il donna un caractère particulier à son école, imagina des éons invisibles, comme les disciples de Valentin; prêcha que le mariage était une corruption et une débauche, semblablement à Marcion et à Saturninus; et de lui-même prit position contre le salut d'Adam. »

[4] Voilà ce que dit alors Irénée. Un peu plus tard, un certain Sévère fortifia la dite hérésie et il fut cause de ce que les membres de la secte prirent de lui le nom de Sévériens.

2. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, I, xxviii, 1.

- [5] γορίας γέγονεν. χρώνται μὲν οὖν οὗτοι νόμῳ καὶ προφήταις καὶ εὐαγγελίοις, ἰδίως ἐρμηνεύοντες τῶν ἱερῶν τὰ νοήματα γραφῶν· βλασφημοῦντες δὲ Παῦλον τὸν ἀπόστολον, ἀθετοῦσιν αὐτοῦ τὰς ἐπιστολάς, μὴδὲ τὰς Πράξεις τῶν ἀποστόλων καταδεχόμενοι.
- [6] ὁ μὲντοι γε πρότερος αὐτῶν ἀρχηγὸς ὁ Τατιανὸς συνάφειάν τινα καὶ συναγωγὴν οὐκ οἶδ' ὅπως τῶν εὐαγγελίων συνθείς, τὸ διὰ τεσσάρων τοῦτο προσωνόμασεν, ὃ καὶ παρά τισιν εἰς ἔτι νῦν φέρεται· τοῦ δ' ἀποστόλου φασὶ τολμήσαι τινὰς αὐτὸν μεταφράσαι φωνάς, ὡς ἐπιδιορθούμενον αὐτῶν τὴν τῆς φράσεως σύνταξιν.
- [7] καταλέλοιπεν δὲ οὗτος πολὺ τι πλῆθος συγγραμμάτων, ὧν μάλιστα παρά πολλοῖς μνημονεύεται διαβόητος αὐτοῦ λόγος ὁ Πρὸς Ἑλληνας, ἐν ᾧ καὶ τῶν ἀνάκαθεν χρόνων μνημονεύσας, τῶν παρ' Ἑλλησιν εὐδοκίμων ἀπάντων προγενέστερον Μωυσέα τε καὶ τοὺς Ἑβραίων προφήτας ἀπέφηνεν· ὃς δὴ καὶ δοκεῖ τῶν συγγραμμάτων ἀπάντων αὐτοῦ κάλλιστός τε καὶ ὠφελιμώτατος ὑπάρχειν. καὶ τὰ μὲν κατὰ τοῦσδε τοιαῦτα ἦν·

Α'

30 [1] ἐπὶ δὲ τῆς αὐτῆς βασιλείας, πληθουσῶν τῶν αἰρέσεων ἐπὶ τῆς Μέσης τῶν ποταμῶν, Βαρδησάνης, ἱκανώτατός τις ἀνὴρ ἔν

3. Sur Tatien et les encratites, cf. ÉPIPHANE, *Haeres.*, XLVI et XLVII, édit. HOLL., t. II, p. 205-210; 215-219; sur Sévère et les Sévériens, ÉPIPHANE, *Haeres.*, XLV, p. 199-202.

4. Cf. JÉROMÉ, *In epistol. ad Tit.*; prolog., P. L., XXVI, 356 : « Tatianus Encratarum patriarches, qui et ipse nonnullas Pauli epistolas repudiavit, hanc vel maxime hoc est ad Titum apostoli pronuntiandam credidit; parvipendens Marcionis et aliorum qui cum eo in hac parte consentiunt assertionem ».

5. Eusèbe ne semble pas avoir en mains le *Diatessaron*, et l'on peut en être surpris, étant donné ce que l'on sait de la diffusion de cet ouvrage dans les pays de langue syriaque.

[5] Ces hommes emploient donc la Loi, les prophètes et les Évangiles, en interprétant d'une manière particulière les pensées des Écritures sacrées³. Mais ils blasphèment l'apôtre Paul; ils en rejettent les épîtres et ne reçoivent pas non plus les *Actes des Apôtres*⁴. [6] Leur premier chef, Tatien, composa une compilation et un rassemblement, je ne sais comment des Évangiles et il appela cela *Diatessaron* : on le possède encore maintenant chez quelques-uns⁵. On dit qu'il osa changer certaines expressions de l'apôtre, sous prétexte de corriger l'arrangement de la phrase⁶.

[7] Il a laissé un grand nombre d'écrits, parmi lesquels beaucoup mentionnent surtout le célèbre discours *Aux Grecs*, où il rappelle les temps anciens et où il montre que Moïse et les prophètes des Hébreux sont plus anciens que tous ceux qui sont célèbres chez les Grecs⁷. Ce discours semble être le plus beau et le plus utile de tous ses écrits⁸.

Voilà ce qui regarde ces hommes.

XXX

LE SYRIEN BARDESANE ET LES ÉCRITS QU'ON MONTRE DE LUI

[1] Sous le même règne, les hérésies se multiplièrent en Mésopotamie. Un homme très capable et très fort dialecticien

6. Ce texte est difficile à interpréter. Il semble viser une recension nouvelle des épîtres de saint Paul, recension dont nous ne connaissons rien.

7. Cf. TATIEN, *Orat.*, xl-xli.

8. Plus loin, V, xiii, 8, Eusèbe signale de Tatien un livre *Des Problèmes* où l'auteur promettait d'éclairer l'obscurité et le sens caché des saintes Écritures. Rhodon, qui avait été le disciple de Tatien, devait composer également un ouvrage sur le même sujet et y proposer ses solutions personnelles. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromat.*, III, xii, 31, cite encore de Tatien un traité *Sur la perfection selon le Sauveur*. SAINT JÉRÔME, *De vir. illustr.*, ne connaît de Tatien que ce qu'en dit Eusèbe, et ne mentionne même pas le *Diatessaron*.

215

ΕΥΣΕΒΙΟΥ

τε τῆ Σύρων φωνῆ διαλεκτικώτατος, πρὸς τοὺς κατὰ Μαρκίωνα καὶ τινὰς ἑτέρους διαφόρων προϊσταμένους δογματῶν διαλόγου συστησάμενος τῇ οἰκείᾳ¹ παρέδωκεν γλώττη τε καὶ γραφῇ μετὰ καὶ πλείστων ἑτέρων αὐτοῦ συγγραμμάτων οὓς οἱ γνώριμοι (πλείστοι δὲ ἦσαν αὐτῷ δυνατῶς τῷ λόγῳ παρισταμένῳ) ἐπὶ τὴν Ἑλλήνων ἀπὸ τῆς Σύρων μεταβεβλήκασιν φωνῆς. ἐν οἷς ἐστὶν καὶ ὁ πρὸς Ἀντωνίνον ἰκανώτατος αὐτοῦ περὶ εἰμαρμένης διάλογος ἕσα τε ἄλλα φασὶν αὐτὸν προφάσει τοῦ τότε διωγμοῦ συγγράφαι. ἦν δ' οὗτος πρότερον τῆς κατὰ Οὐαλεντίνον σχολῆς, καταγνοῦς δὲ ταύτης πλείστα τε τῆς κατὰ τοῦτον μυθοποιίας ἀπελέγξας ἐδόκει μὲν πως αὐτὸς ἑαυτῷ ἐπὶ τὴν ὀρθοτέραν γνώμην μεταθεθεῖσθαι, οὐ μὴν καὶ παντελῶς γε ἀπερρύψατο τὸν τῆς παλαιᾶς αἱρέσεως ῥύπον. ἐν τούτῳ γε μὴν καὶ ὁ τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας ἐπίσκοπος Σωτὴρ τελευτᾷ².

1. οἰκεία TERBDM ἴδιαι A.
2. τέλει τοῦ βίου ἐχρήσατο BD.

1. *Chronic.*, ad annum 172, édit. HELM, p. 206 : « Bardesanus alterius haerescos princeps notus efficitur ». Cf. EUSÈBE, *Praepar. Evangel.*, V, x; VI, xx; P. G., XXI, 462 ss.; ÉPIPHANE, *Haeres.*, lvi, édit. HOLL., II, 338-349; JÉRÔME, *De vir. illustr.*, xxxiii.

2. ÉPIPHANE, *Haeres.*, lvi, 1, assure que Bardesane était également éloquent en grec et en syriaque. Eusèbe au contraire laisse clairement entendre qu'il ne savait pas le grec.

3. Il ne peut pas s'agir ici d'Antonin le Pieux. Suivant Eusèbe, l'ouvrage de Bardesane serait adressé à Marc-Aurèle. Il est vraisemblable que le dédi-

caire n'est autre que Caracalla ou Elagabal. Valois fait pourtant remarquer qu'il est étrange de voir un syrien dédier à un empereur romain un livre écrit en syriaque, et propose de remplacer les mots πρὸς Ἀντωνίνον par πρὸς ἑταίρους. Cette correction est bien forte. Le traité *Sur le destin* a été traduit en français par F. NAV, dans P. S., II, Paris, 1931.

[2] Parmi ses livres figurent le très habile dialogue *Sur le destin*, adressé à Antonin³ et tous les autres livres qu'il écrivit, dit-on, à l'occasion de la persécution de ce temps-là. [3] Il avait d'abord été de l'école de Valentin, mais il la méprisa et réfuta la plupart des fables de cet homme, et il se parut à lui-même être revenu à une opinion plus orthodoxe. Cependant, il ne parvint pas à laver complètement la tache de l'ancienne hérésie.

En ce temps-là, mourut Soter, l'évêque de l'Église des Romains⁴.

4. Cf. *Chronic.*, ad annum 177, édit. HELM, p. 207 : « Romanae ecclesiae duodecimum episcopatum suscipit Eleutherius, annis quindecim ». Cf. L. DUCHESNE, *Le Liber Pontificalis*, I, p. 136.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
AVANT-PROPOS	v
LIVRE I.....	2
LIVRE II.....	46
LIVRE III.....	95
LIVRE IV.....	158

*Des tables détaillées paraîtront
avec l'Introduction générale, au tome IV.*